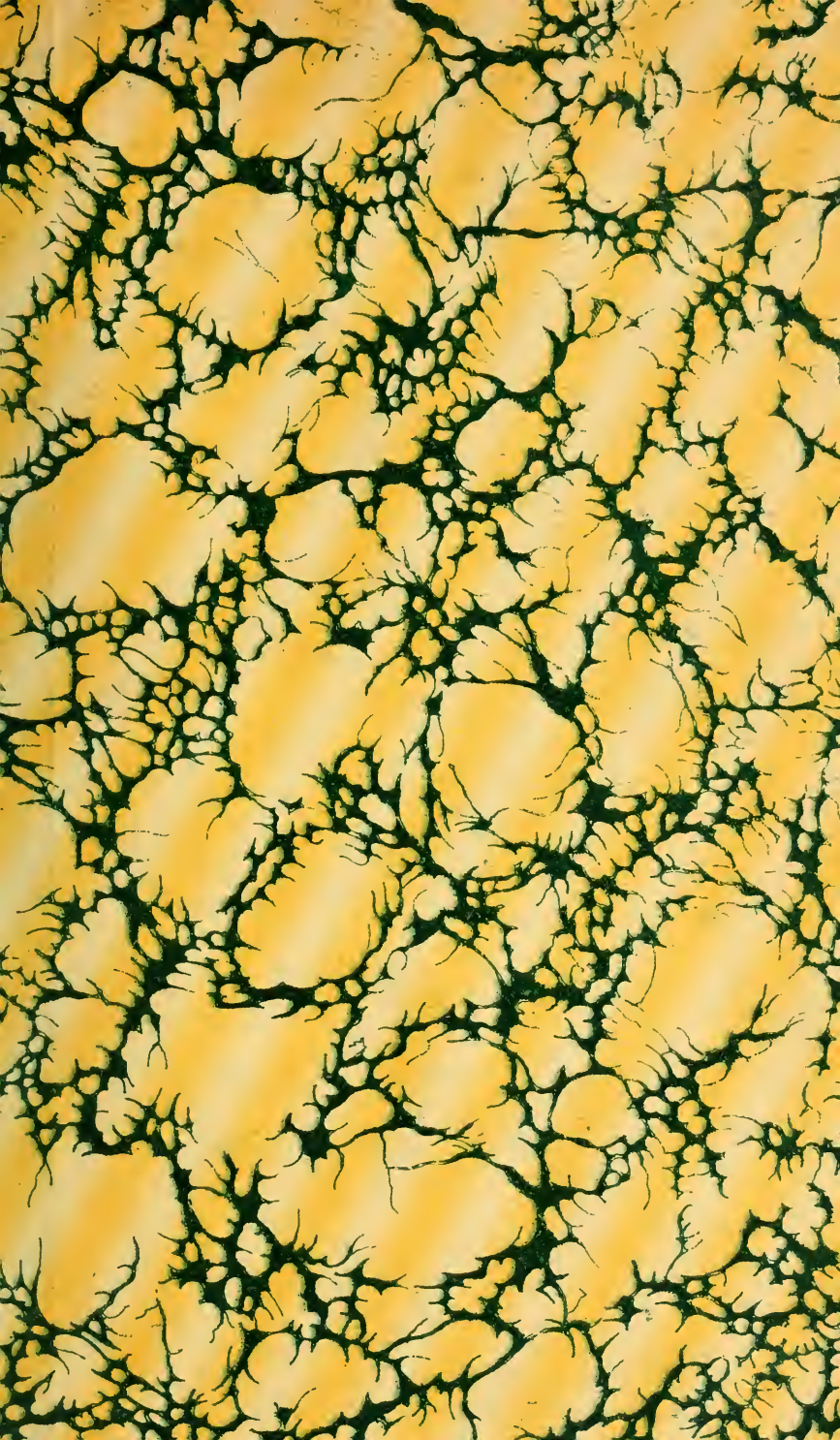


THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY



CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE.

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A STRASBOURG,
A ROUEN, A ST.-LO ET A VIRE,
EN 1859,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

XXVI^e. SESSION.

Le Compte-rendu du Congrès paraît, chaque année, au mois de mai. Le prix
de la cotisation des membres souscripteurs est de 10 fr.

PARIS,
DERACHE, RUE DU BOULOY, 7.
CAEN, — CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2.

1860.



SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A STRASBOURG ,

A ROUEN , A SAINT-LO ET A VIRE ,

EN 1859.

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE.



SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A STRASBOURG,

A ROUEN, A ST.-LO ET A VIRE,

EN 1859,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.



XXVI^e. SESSION.



PARIS,

DERACHE, RUE DU BOULOY, 7.

CAEN, — CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2.

—
1860.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,

Par ordre Géographique et Alphabétique (1).

BUREAU CENTRAL.

MM. DE CAUMONT, fondateur et directeur de la Société, à Caen, rue des Carmes, 23, et à Paris, rue Richelieu, 63.

L'abbé LE PETIT, chanoine honoraire, doyen de Tilly-sur-Senelles, membre de l'Institut des provinces, *Secrétaire-général*.

L'abbé VARIN, chanoine honoraire, curé de Vaucelles, *Secrétaire-adjoint*.

BOUET, *Inspecteur des monuments du Calvados*.

L. GAUGAIN, *Trésorier*, rue de la Marine, 3, à Caen.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil se compose de MM. les Inspecteurs divisionnaires, des Inspecteurs des départements et de quarante membres résidant dans les différentes parties de la France, indiqués, dans la Liste générale, par des caractères italiques.

Les Ministres, le Directeur-général des Cultes, l'Inspecteur-général des monuments historiques, les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, font de droit partie du Conseil.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Secrétaire-général de la Société ou à M. Gaugain, trésorier-archiviste, rue de la Marine, 3, à Caen.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES.

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés
au *Bulletin monumental* (1).

(Les noms des membres du Conseil sont distingués par le caractère italique.)

1^{re}. DIVISION.—NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME ET OISE.

Inspecteur divisionnaire : * M. LE GLAY, archiviste du département,
à Lille.

Nord.

Inspecteur : * M. le comte DE COURCELLES, à Lille.

ALARD, à Dunkerque.	* COURCELLES (le comte de), à Lille.
ASSELIN (Jules), propriétaire, à Cambrai.	* COUSIN, président de la Société Dunkerquoise.
BIGANT, président de chambre à la Cour impériale de Douai.	COUSSEMAKER (de), correspondant de l'Institut, à Lille.
BELLAND, conservateur des hypothèques, à Cambrai.	* CUVELIER (Auguste), id.
BONYAULET, à Dunkerque.	* DELATTE, receveur municipal, à Cambrai.
BOITTELLE (Édouard), banquier, à Cambrai.	FOULON-PEETERS, propriétaire, id.
BURY (l'abbé), chanoine, id.	GODEFROY DE MESNILGLAISE (le marquis de), ancien sous-préfet, à Lille.
CABARET, receveur des finances, à Avesnes.	HESPEL-D'HOGRON (Albéric d'), id.
CAULAINCOURT (le comte Anatole de), à Lille.	KOR-BERNARD, ingénieur en chef

(1) Le *Bulletin monumental*, qui a couquis, depuis 20 ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît de six semaines en six semaines, illustré d'un grand nombre de figures.

- des ponts-et-chaussées, à Lille.
- LEFEBVRE, secrétaire-général de la Société d'émulation de Cambrai.
- * LE GLAY (André), archiviste-général du département du Nord, à Lille.
- LENGLART (Louis), propriétaire, id.
- LEROY, archiviste, id.
- MINARD, conseiller à la Cour impériale de Douai.
- NYS, à Dunkerque.
- * Regnier (Mgr.), archevêque de Cambrai.
- ROTH, membre de la Société d'émulation, à Cambrai.
- SUDRE (l'abbé), supérieur du grand-séminaire, id.
- VALLÉE (l'abbé), vicaire-général, id.
- * VENEGIES (le comte Charles de), id.
- Vincent (Charles), chef de division à la préfecture, à Lille.
- WILBERT (Alcibiade), président de la Société d'émulation, à Cambrai.

Pas-de-Calais.

- Inspecteur* : * M. DESCHAMPS DE PAS, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St.-Omer.
- CARDEVAQUE (Alphonse de), propriétaire, à St.-Omer.
- * DESCHAMPS DE PAS, ingénieur des ponts-et-chaussées, id.
- * DOVERGNE, à Hesdin.
- * GIVENCHY (Charles de), à St.-Omer.
- GRIGNY (Alexandre de), architecte, à Arras.
- HAGERUE (Amédée de Beugny d'), au château de Sozingheim.
- HAIGNERÉ, professeur, à Boulogne-sur-Mer.
- * Héricourt (le comte d'), à Arras.
- HERMAND (Octave), à St.-Omer.
- LE FEBVRE (l'abbé F.), à Halinghem.
- LEQUETTE (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au grand-séminaire, à Arras.
- * Linas (le chevalier de), id.
- * Parisis (Mgr.), évêque d'Arras.
- SÈDE (de), juge au tribunal civil de Montreuil.
- VAN DRIVAL (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au grand-séminaire, à Arras.

Somme.

Inspecteur : M.

- CORBLET (l'abbé), à Amiens.
- COSETTE-ÉMONT, propriétaire, id.
- DUMAS (Charles), filateur, à St.-Acheul-les-Amiens.
- * Duval, chanoine titulaire, id.
- ERMIGNY (d'), à Péronne.
- FERGUSON-FAURE, négociant, à Amiens.
- MAGDELÈNE, ingénieur en chef en retraite, à Amiens.
- MENNECHET (Eugène-Alexandre), juge au Tribunal civil d'Abbeville.

Oise.

Inspecteur : * M. l'abbé BARRAUD, chanoine titulaire, membre de l'Institut des provinces, à Beauvais.

- | | |
|---|---|
| * BARRAUD, chanoine titulaire, à Beauvais. | LE FRANC (l'abbé), professeur à l'institution de St.-Vincent, à Senlis. |
| Danjou, président du Tribunal civil de Beauvais. | MATHON, archiviste, à Beauvais. |
| DANSE, président honoraire du Tribunal civil, id. | VOILLEMER, docteur-médecin, à Senlis. |
| DECROUY, ancien notaire, à Compiègne. | * VUATRIN, avocat, à Beauvais. |
| * HOUBIGANT, à Nogent-les-Vierges. | WEIL, architecte du Gouvernement, id. |

2^e. DIVISION. — AISNE ET ARDENNES.

Inspecteur divisionnaire : * M. GOMART, membre de l'Institut des provinces, à St.-Quentin.

Aisne.

Inspecteur : M. l'abbé POQUET, chanoine honoraire, au Berry-au-Bac.

- | | |
|--|--|
| CHAUVENET (de), juge d'instruction au Tribunal civil, à St.-Quentin. | MARTIN, membre du Conseil général de l'Aisne, à Rosoy-sur-Serre. |
| COURVAL (le vicomte de), au château de Pinon, canton d'Anisy. | POQUET (l'abbé), chanoine honoraire, au Berry-au-Bac. |
| DELBARRE, architecte, à Château-Thierry. | ROMAIN (l'abbé), professeur au petit-séminaire de Liesse. |
| DERSU, juge au Tribunal civil de Laon. | TAVERNIER (l'abbé), chanoine hon., archiprêtre de St.-Quentin. |
| * GOMART, membre de l'Institut des provinces, à St.-Quentin. | Tèvenart (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre de Laon. |
| HIDÉ, propriétaire, à Bruyère. | VIGNOINE (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre de Vervins. |
| LE CLERC DE LA PRAIRIE (Jules), président de la Société archéologique, à Soissons. | WILLIOT, secrétaire de la Société archéologique de Soissons. |
| LE ROUX, docteur-médecin, à Corbeny, canton de Craonne. | |

3^e. DIVISION. — MARNE, SEINE-ET-MARNE ET MEUSE.

Inspecteur divisionnaire : * M. le comte DE MELLET, membre de l'Institut des provinces.

Marne.

Inspecteur : * M. GIVELET, propriétaire, à Reims.

ALLONVILLE (le comte Pierre d'), au château de Somsois.	GODART (Isidore), suppléant du juge de paix, à Épernay.
AUBERT (l'abbé), curé-desservant de Juvigny.	GOULET (François-André), à Reims. * Gousset (Mg ^r .), cardinal arche- vêque de Reims.
BARA (Mg ^r .), évêque de Châlons.	
BAYE (Auguste de), au château de Baye.	* MELLET (le comte de), membre de l'Institut des provinces, au château de Chaltrait.
BIGAULT DE GRANRUT, architecte, à Châlons.	NITOT, membre du Conseil gé- néral, à Châlons.
BOUQUET, instituteur, à Poix.	PARCHAPPE, membre du Conseil général, id.
CHASSAIGNE, préfet de la Marne.	PINTEVILLE DE CERNON, à Cernon.
COSQUIN, membre du Conseil gé- néral.	POISEL, architecte, à Châlons.
DÉRODÉ (Em.), président de l'Acadé- mie impériale de Reims.	QUERRY (l'abbé), vicaire-général, à Reims.
DUPLESSIS, notaire honoraire, à Reims.	REGNAULD, notaire et maire, à Fismes.
DUQUENELLE, membre de l'Acadé- mie, id.	SAUBINET, membre de l'Académie, à Reims.
* GARINET (Jules), conseiller ho- noraire de préfecture, à Châlons.	SCHRECK-PAUL, négociant, à Ay.
* GIVELET, membre de l'Académie impériale de Reims.	VISMES (de), ancien maire de Sé- zanne.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : * M. le vicomte DE BONNEUIL, à Melun, et à Paris, rue
St.-Guillaume, 29.

Meuse.

Inspecteur : * M. LIÉNARD, secrétaire de la Société philomatique, à Verdun.

- | | |
|--|---|
| * BOVES (des), lieutenant de dragons, à Verdun. | JEANTIN, président du Tribunal civil, à Montmédy. |
| BUVIGNIER (Amand), membre de l'Institut des provinces, id. | * LIÉNARD, secrétaire de la Société philomatique, à Verdun. |

4°. *DIVISION.* — CALVADOS, MANCHE, ORNE, EURE ET SEINE-INFÉRIEURE.

Inspecteur divisionnaire : M. DE CAUMONT.

Calvados.

Inspecteur : * M. BOUET, à Caen.

- | | |
|--|---|
| ACHARD DE VACOGNES (Amédée), à Bayeux. | * Billon, docteur-médecin, à Lisieux. |
| * Aubert, membre du Conseil de l'Association normande, rue des Chanoines, à Caen. | BONNECHOSE (de), à Monceaux. |
| AUVRAY (l'abbé), curé de Moul. | BOSGAIN, graveur, à Caen. |
| AUVRAY, architecte, chef de division à la mairie de Caen. | BOSCHER, curé de Maisoncelles-sur-Ajon. |
| Bazin (Alphonse), courtier de navires, id. | * BOUET, à Caen. |
| BEAUCOURT (de), au château de Morainville, au Mesnil-sur-Blangy. | BOURMONT (le comte Charles de), id. |
| * BEAUCOURT, notaire, à Caen. | * BRÉBISSE (de), à Falaise. |
| BEAUREPAIRE DE LOUVAGNY (le comte de), ancien ambassadeur, au château de Louvagny. | * BRICQUEVILLE (le marquis de), à Guéron. |
| * BELLEFONT (M ^{me} . la comtesse de), à Caen. | * Caix (de), à Quesnay. |
| BELROSE, à Bayeux. | CAMPAGNOLLES (de), membre de l'Association normande, à Campagnolles, près Vire. |
| Bertrand, doyen de la Faculté des lettres, maire de Caen. | * CAMPION, avocat, chef de bureau à la préfecture, id. |
| | CAUMONT (de), id. |
| | CAUMONT (M ^{me} . de), id. |
| | * CHATEL (Victor), à Valcongrain. |
| | CHAULIEU (le baron de), ancien représentant, à Vire. |

- COQUART (l'abbé), curé de Guibray, à Falaise.
- COURTY, avocat, à Caen.
- * CUSSY (Ch. de), à La Cambe.
- CUSSY (le vicomte Fritz de), à Vouilly.
- DAIGREMONT SAINT-MANVIEU fils, docteur en Droit, à Caen.
- * *Dau de La Vauterie*, docteur-médecin, id.
- DAUPRESNE fils, à Lisieux.
- * *De La Chouquais*, président honoraire à la Cour impériale, à Caen.
- DELAUNAY, architecte, à Bayeux.
- DESCHAMPS, architecte, à Caen.
- DESFRIÈCHES (l'abbé), curé d'Ussy.
- DESHAYES, architecte, à Caen.
- DESNOYERS, avocat, à Bayeux.
- DESROTOURS DE CHAULIEU, ancien représentant, à Vire.
- * DIDOT (Mgr.), évêque de Bayeux et de Lisieux.
- * DION (Henri de), ingénieur, à Bayeux.
- * DOUESNEL (Alexandre), député, à Bayeux.
- DUBOURG, juge au Tribunal civil de Falaise.
- DU FERRAGE, propriétaire, à Caen.
- * *Du Manoir* (le comte), maire de Juaye.
- * DU MONCEL (le vicomte), membre de l'Institut des provinces, à Caen.
- DUPONT, sculpteur, id.
- * *Dupray-Lamahérie*, substitut du procureur impérial, id.
- DURÉCU, inspecteur de l'Association normande, à Caen.
- FAUCON (l'abbé), curé de St.-Vigor, près Bayeux.
- FÉDÉRIQUE (Charles-Antoine), avocat, à Vire.
- * FLOQUET, correspondant de l'Institut, au château de Formentin (Calvados), et rue d'Anjou-St.-Honoré, 52, à Paris.
- * *Fontette* (le baron Emmanuel de), ancien député, à Monts.
- * *Formigny de La Londe* (de), à Caen.
- FOUQUES (l'abbé), curé de Trois-Monts.
- FOURNÈS (le marquis Arthur de), à Vaux-sur-Seulles.
- FOURNIER (l'abbé), curé de Cluichamps.
- * GRANDVAL (le marquis de), membre du Conseil général au château de St.-Denis-Maisoncelles.
- * *Guilbert* (Georges), membre de l'Association normande, à Caen.
- GUILLARD, conservateur du musée de peinture, à Caen.
- * *Guy*, architecte de la ville, id.
- * *Hardel*, imprimeur de la Société, id.
- * HEDREVILLE (d'), vice-président de la Société d'émulation de Lisieux.
- * *Laffetay* (l'abbé), chanoine titulaire, à Bayeux.
- LA FRESNAYE (le baron de), membre

- de l'Institut des provinces, à Falaise.
- * *Lambert*, conservateur de la Bibliothèque, à Bayeux.
- LAMOTTE, architecte, à Caen.
- * *Le Bart*, maire de Baron.
- LE BLANC, ancien professeur de mathématiques, à Caen.
- LE CERF, avoué, id.
- LECLERC, ancien maire de Falaise.
- LE COURT, avoué, à Pont-l'Évêque.
- LE COUVREUR (l'abbé), curé d'Audricu.
- LE FLAGUAI (Alphonse), ancien conservateur de la Bibliothèque de Caen.
- LÉTOT, propriétaire, à Caen.
- LE VARDOIS, fils, id.
- * MALLET, ancien notaire, à Bayeux.
- MARGUERIT DE ROCHFORT (Léonce de), à Vierville.
- MARIE (l'abbé), chanoine honoraire, doyen d'Évrecy.
- MONROULT, à Lisieux.
- MAZUET, peintre-verrier, à Caen.
- * MÉGARD, premier président de la Cour impériale, à Caen.
- MONTARAN (M^{me}. la baronne de), à Mondeville, près Caen.
- * MORIÈRE, professeur à la Faculté des Sciences de Caen.
- NICOLAS (Alexandre), architecte de la ville de Lisieux.
- * *Noget-Lucoudre* (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur du séminaire de Sommervieu.
- * OLLIVANSON (le marquis d'), au château de St.-Germain-Langot.
- * OLIVE, maire d'Ellon, rue Écho, à Bayeux.
- * OLIVIER DE BOUGY (le marquis), au château de Bougy.
- * OLIVIER, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Caen.
- PANNIER, avocat, à Lisieux.
- * PAULMIER, ancien député, à Bretteville-sur-Laize.
- * PELFRESNE, architecte, à Caen.
- PETIVILLE (de), à Bons-Tassilly.
- Pezet*, président du Tribunal civil de Bayeux.
- * PIERRES (le baron de), membre du Conseil général, à Louvières.
- PIQUOT (l'abbé), supérieur du séminaire de Villiers-le-Sec.
- * POLIGNAC (M^{me}. la comtesse de), à Otre-Laize, près Falaise.
- REGNIER (l'abbé), doyen du canton de Dozulé, curé de Dives.
- * *Renault*, conseiller à la Cour impériale de Caen.
- * RIOULT DE NEUVILLE (le vicomte Louis de), à Livarot.
- * SAINT-JEAN, ancien notaire, à Bretteville-le-Rabet.
- SEVIN, propriétaire, à Falaise.
- TARGET (Paul), président de la Société d'agriculture, à Lisieux.
- TAVIGNY DU LONGPRÉ, avocat, à Bayeux.
- TIRARD (l'abbé), chanoine honoraire, doyen de Notre-Dame de Vire.
- * TUNNET, préfet du Calvados.

- * **TORSAY** (M^{me}. la comtesse de), à **Monën**, maire, doyen de **Thury-Harcourt**.
- TOUSTAIN** (le vicomte Henri de), ancien officier de marine, au château de **Vaux-sur-Aure**, **VENGEON** (l'abbé), curé de **Luc**.
- * **Travers**, ancien professeur à la Faculté des lettres de l'Académie de **Caen**, * **VILLERS** (de), receveur-général, à **Caen**.
- * **Villers** (Georges), adjoint au maire de **Bayeux**.
- TRANCHANT** (l'abbé), curé de **Jort**, **VINCENT** (l'abbé), doyen de **Morteaux-Coulibœuf**.
- * **VASSEUR** (Charles), à **Lisieux**, * **Youf** (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur du **Bon-Sauveur**, à **Caen**.
- * **VAUTIER** (Abel), député, à **Caen**.
- VAUTIER** (l'abbé), chanoine honoraire, **YVORY**, sculpteur, à **Bayeux**.

Manche.

Inspecteur : * **M. le comte de Tocqueville**, au château de **Nacqueville**.

- * **AIGNEAUX** (le marquis Paul d'), à l'**Isle-Marie**, **LE CARDONNEL** (l'abbé), vicaire de **St.-Jores**, par **Prétot**, près **Carantan**.
- BEAUFORT** (le vicomte de), au château de **Plain-Marais**, à **Picauville**, **LE CREPS**, propriétaire, à **St.-Lo**.
- BONVOULOIR** (le comte de), près **Mortain**, **Le Président** de la Société archéologique, à **Avranches**.
- CASTEL**, agent-voyer chef, à **St.-Lo**, * **NOËL**, ancien maire, à **Cherbourg**.
- * **Daniel** (Mgr.), évêque de **Coutances** et d'**Avranches**, * **PONTGIBAUD** (le comte César de), au château de **Fontenay**, près **Montebourg**.
- DESCHAMPS**, D.-M.-P., à **Thorigny**, * **QUÉNAULT**, sous-préfet, à **Coutances**.
- DESPONTS** (l'abbé), chanoine honoraire, curé de **St.-Nicolas**, à **Coutances**, **ROUGÉ** (le comte de), au château de **St.-Symphorien**.
- * **Du Poirier de Portbail**, à **Valognes**, **SAUVAGE**, avocat, à **Mortain**.
- * **Guïton** (le vicomte de), au château de **Montanel**, près **Avranches**, **SESMAISONS** (le comte Yves de), au château de **Flamanville**, canton des **Pieux**.
- * **LAINÉ**, vice-président de la Société archéologique, à **Avranches**, * **Tocqueville** (le comte de), au **château de Nacqueville**.

Orne.

Inspecteur : M. LÉON DE LA SICOTIÈRE, avocat, à Alençon.

- | | |
|--|--|
| * BARBEREY (de), au château de Matignon, à Essey. | préfecture, à Alençon. |
| BEAUREPAIRE (de), ancien élève de l'École des Chartres, à Alençon. | * LA SICOTIÈRE (Léon de), avocat, id. |
| DAGOURY, inspecteur des forêts, à Mortagne. | LAUTOUR, ancien maire d'Argentan, membre du Conseil général de l'Orne. |
| * FALENDE (le marquis de), à Moulins-Lamarche. | LE VAVASSEUR (Gustave), à la Lande-de-Longé. |
| * LA FERRIÈRE (le comte de), au château de Ronfougeray. | * PATTU DE SAINT-VINCENT, au château de la Garenne. |
| LA GARENNE (de), conseiller de | PICQUENOT, sculpteur, rue des Ardreilles, à Sées. |

Eure.

Inspecteur : * M. Raymond BORDEAUX, docteur en Droit, à Évreux.

- | | |
|---|--|
| * ANISSON DU PÉRON, au château de St.-Aubin-d'Écrosville. | CHENNEVIÈRE fils, à Louviers. |
| BARREY (le comte de), maire de Verneuil. | * Devoucoux (Mg ^r .), évêque d'Évreux. |
| * BLOSSEVILLE (le marquis de), au château d'Amfréville-la-Campagne. | * DIBON (Paul), propriétaire, à Louviers. |
| * BORDEAUX (Raymond), docteur en Droit, à Évreux. | GOUJON fils, au Vaudreuil, près Louviers. |
| BOSTENNEY (de), maire, à La Sanssaye. | GUILLARD (Émile), avoué, id. |
| BOURY (le comte de), à Amfréville-la-Campagne. | * Janvier de La Motte, préfet de l'Eure, à Évreux. |
| * BRIGODE (le comte de), à Romilly. | * Jouen (l'abbé), chanoine, id. |
| CARÈSME (l'abbé), curé de St.-Germain, à Pont-Audémer. | LALUN, architecte, à Louviers. |
| | LA RONCIÈRE LE NOUAY (le baron Clément de), capitaine de vaisseau, au château de Craçouville, près d'Évreux. |

- LE BLOND, entrepreneur de bâtiments, à Gisors.
- LENORMAND (François), à La Chapelle-St.-Éloi, Fontaine-la-Sorêt.
- * LE REFFAIT, conseiller général, à Pont-Audemer.
- * LOISEL, maître de poste, à La Rivière-Thibouville.
- MARCEL (Léopold), adjoint au maire de Louviers.
- MÉRY (Paul), à Évreux.
- MESNIL-DUBUISSON (le comte du), au château de la Garenne, à Giverville.
- * MÉTAYER-MASSÉLIN, inspecteur de l'Association normande, à Bernay.
- MONTREUIL (le baron de), député, au château de Tierceville (Gisors).
- * ODOARD DU HAZÉ (le comte), au château de St.-Hilaire, près Louviers.
- PETIT (Guillaume), membre du Conseil général, à Louviers.
- * *Philippe-Lemattre* (M^{me}.), à Illeville, canton de Montfort.
- * PONCET, maire des Audelys.
- * PRÉTAVOINE, maire de Louviers.
- * QUESNÉ (Victor), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg.
- RENAULT, avocat, adjoint au maire de Louviers.
- ROSTOLAN (de), à Évreux.
- SENEVAS (le baron Raoul de), au château de Montaure, près de Louviers.
- VIGAN DE CERNIÈRES (le baron de), à Cernières.

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. LÉONCE DE GLANVILLE, membre de l'Institut des provinces, à Rouen.

- ANQUETIL, avocat, à Ronen.
- ARGENTRÉ (le vicomte d'), id.
- BALLIN, directeur du Mont-de-Piété, id.
- BAROCHÉ (Henri), étudiant en Droit, id.
- * BARTHÉLEMY (Anatole de), sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâtel.
- BARTHÉLEMY, fils, à Rouen.
- * *Barthélemy*, architecte, id.
- BAUDICOUR (Théodule de), id.
- BAZILE (Marcel), négociant, id.
- BEAUREPAIRE (de), archiviste du département, à Rouen.
- BENARD-LENUC, président de la Société libre d'Émulation, id.
- BERTHE (le docteur), membre de l'Association normande, rue Étouppée, 6, id.
- BEUZEVILLE, rédacteur en chef du *Journal de Rouen*, id.
- BOIVIN-JENTY, négociant, id.
- * BONNET, sculpteur, Rampe-Bouvreuil, id.
- BONS (Eugène de), membre de

- l'Académie des Arcades de Rome, à Rouen.
- BOUCHER, architecte, id.
- * BOUËL (le comte de), à son château, près Neufchâtel.
- BOULANGER (E.), fabricant, à Rouen.
- BOUTTEVILLE (de), docteur-médecin, directeur de l'Asile de St.-Yon, id.
- CAZE (de), membre de l'Académie, id.
- CHABOUX, entrepreneur, id.
- CHÉRUËL, architecte de la ville de Rouen, id.
- CHEVERAUX (T.), propriétaire, id.
- * CHEVREAUX, au château de Boscmesnil, près St.-Saëns.
- CLOGENSON, conseiller honoraire, vice-président de l'Académie des Sciences, à Rouen.
- * Cochet (l'abbé), ancien aumônier du collège, à Dieppe.
- COLAS (l'abbé), chapelain de la maison des Saints-Anges, à Rouen.
- COURTONNE, architecte, id.
- CRISSEY, secrétaire-général de la mairie, id.
- DAVID (Émile), propriétaire, id.
- DECORDE (l'abbé), curé de Bures (canton de Londinières).
- DELAMARE-DE-BOUTTEVILLE, filateur, à Rouen.
- DELAUNAY, professeur de peinture, id.
- DENIS (E.), courtier maritime, id.
- DESBOIS, docteur-médecin, id.
- DESMAREST (L.), architecte en chef du département, id.
- DESVÉ, propriétaire, à Rouen.
- DIEUSY jeune, négociant, id.
- DUCASTEL (E.), chimiste, id.
- * DURANVILLE (Léon de), propriétaire, id.
- * ERNEMONT (d'), membre du Conseil général, à Ernemont, près Gournay.
- ERNOUT-JOTHRAL, banquier, à Rouen.
- ESTAINOT père (le comte d'), inspecteur de l'Association normande, aux Autels, près Doudeville.
- * ESTAINOT fils (le vicomte Robert d'), avocat, à Rouen.
- FAUQUET (Octave), filateur, id.
- FLEURY (Charles), architecte, id.
- FLEURY (E.), architecte, id.
- FRÈRE (E.), archiviste de la Chambre de commerce, id.
- GAIGNEUX (R.), directeur d'assurances, id.
- GALLET (Napoléon), apprêteur, président du Conseil des Prud'hommes, id.
- GARET (Prosper), horticulteur, id.
- GERMINY (Adrien de), receveur-général, id.
- GILLES (P.), manufacturier, id.
- GIRANCOURT (de), à Varimpré, près Neufchâtel.
- GLANVILLE (de), inspecteur de la Société, à Rouen.
- GOUËLAIN (Gustave), au Mont-aux-Malades, près Rouen.
- GRIMAUD, entrepreneur, à Rouen.
- GRISON, architecte, id.

- GUEROUT, ancien notaire, à Rouen.
- HAMEL, graveur, id.
- HOMMAIS, avocat, id.
- LA LONDE (Arthur de), rue La Rochefoucauld, id.
- * LA LONDE (de), ancien officier de cavalerie, id.
- LANCHON (l'abbé), curé de St.-Godard, id.
- LAUBÉNIÈRE, maître de forge, id.
- LEBER (Arsène), ancien notaire, id.
- LE BLOND, architecte, ancien officier de cavalerie, id.
- LE COMTE (l'abbé), vicaire de St.-François, au Havre.
- LECOUPEUR, docteur-médecin, à Rouen.
- LEFEBVRE (Jules), architecte, id.
- LEFORT, avocat, id.
- LEGENDRE, propriétaire, id.
- LEMIRE, avocat, id.
- * LE PEL-COINET, à Jumièges.
- LEPREVOST, agrégé, à Rouen.
- LE PRINCE (Adrien), au château de Lamberville.
- * LE ROY, instituteur-supérieur, à Cany.
- LESEIGNEUR, filateur, à Rouen.
- * LÉVY (Edmond), architecte, id.
- LIZOT fils, substitut du procureur impérial, id.
- * LUCAS (l'abbé), curé de Hanouard, près Cany.
- MABIRE, maire de Neufchâtel.
- * MARC (Gédéon), notaire, à Rouen.
- MATHON, conservateur de la bibliothèque de Neufchâtel.
- MÉLIEUX (l'abbé), curé, doyen de Gourhay.
- MÉRAUX (Amédée), artiste compositeur, à Rouen.
- MOTTET, filateur, id.
- * *Mouquet*, receveur particulier des finances, à Dieppe.
- OSMONT, architecte, à Rouen.
- PALIER, ancien manufacturier, id.
- PÉRON, inspecteur de l'Association normande, id.
- PETIT (Henri), négociant, id.
- * PETITEVILLE (de), propriétaire, id.
- POTTIER (André), conservateur du Musée d'Antiquités et de la Bibliothèque publique, id.
- POUYER-QUERTIER, député, id.
- PREVOST (l'abbé), curé de Jumièges.
- QUESNEL (Henri), propriétaire, à Rouen.
- QUINET (Édouard), propriétaire, id.
- REVEL, avocat, id.
- RONDEAUX, ancien député, id.
- ROUSÉE, entrepreneur, id.
- ROWCLIFFE-BARKER, fondeur, id.
- SACQUENVILLE, propriétaire, id.
- SAINTEVIRON, docteur-médecin, id.
- SAINTE-LAURENT (le comte Henri de), id.
- * SÉMICHON, membre du Conseil général, à Neufchâtel.
- * SIMON, architecte, boulevard Beauvoisine, à Rouen.

SIMON (Léopold), propriétaire à Bures, à Rouen.	THIRURY (Jules), à Rouen.
TABOUELLE, ancien agrégé, à Elbeuf.	THOUROUDE-DANGUY, constructeur, id.
* THAURIN, bibliothécaire des So- ciétés savantes, à Rouen.	VAVASSEUR (Paul), avocat, id. WADDINGTON, négociant, id.

5°. *DIVISION*. — SEINE, SEINE-ET-OISE, YONNE, LOIRET,
AUBE ET EURE-ET-LOIR.

Inspecteur divisionnaire : M. le vicomte DE CUSSY, rue Caumartin,
26, à Paris.

Seine.

Inspecteur ; * M. DARCEL, correspondant du Ministère de l'Instruction
publique, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 bis, à Paris.

ARAMON (le comte d'), rue de Poitiers, 52, à Paris.	* BETHISY (le marquis de), quai Malaquais, 17, à Paris.
ARRIBAULT, ingénieur des ponts- et-chaussées, id.	* BLACAS (le comte Stanislas de), rue de Varennes, 52, id.
* ARTHUS-BERTRAND (M ^{me} . veuve), rue Hautefeuille, id.	* BLANCHE, secrétaire-général du Ministère d'État, id.
BARBIER, employé au Ministère de la guerre, id.	BOISRENAUD (le comte de), rue St.- Guillaume, 3, id.
* BARTHÉLEMY (Edouard de), maître des Requêtes au Conseil d'État, rue Casimir-Périer, 3, id.	* BONAND (Henri de), rue de Ver- neuil, 33, id.
* BASTARD (Léon de), archiviste- paléographe, place du Palais- Bourbon, 3, id.	* BOTTÉ DE TOULMON, rue des Saints-Pères, 7 bis, à Paris.
* BEAULNY (Camille de), rue d'Aguesseau, 9, id.	BREVAL (Henri), graveur, rue du Dragon, 15, id.
* BEAUFORT (le comte Ch. de), rue de la Ville-l'Évêque, 29, id.	BRUÈRE, curé de St.-Martin, id.
BECKER (de), rue de Rivoli, 1 bis, id.	* <i>Bucaille</i> (Gustave), inspecteur de l'Association normande, bou- levard du Temple, 42, id.
* BELBEUF (le marquis de), sé- nateur, rue de Lille, 63, id.	* CAPELLI, boulevard Pigalle, 38, à Montmartre.
	* CHAMPAGNY (le général vicomte de), rue de Varennes, 57, à Paris.

- * CHAUBRY DE TRONCENORD (le baron de), rue Neuve-de-l'Université, à Paris.
- CHOSSOTTE (l'abbé), curé de St.-Mandé.
- * Contencin (le baron de), directeur-général de l'Administration des cultes, rue de Las-Cases, 8 à Paris.
- * CORDIER, élève de l'École centrale des arts et manufactures, id.
- * COURTAVEL (le marquis de), rue St.-Guillaume, 34, id.
- * Cussy (le vicomte de), rue Caumartin, 26, id.
- * DAIGUSON (Maurice), archiviste paléographe, quai des Orfèvres, 48, id.
- * DARCEL, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 bis, id.
- * DE BOUIS, docteur-médecin, rue St.-Louis-au-Marais, 44, id.
- * DES CARS (le duc), rue de Grenelle-St.-Germain, 79, id.
- * *Didron*, ancien secrétaire du Comité des arts, directeur des *Annales archéologiques*, rue St.-Dominique, 23, id.
- DIDEON (Édouard), rue St.-Dominique-St.-Germain, 23, id.
- DIETRICH, graveur, id.
- DION (Albert de), avenue Matignon, 6, id.
- * ÉPREMESNIL (le comte d'), rue de Lille, 24, id.
- * ERCEVILLE (le comte Gabriel d'), rue de Grenelle-St.-Germain, 43, à Paris.
- FOUCHER DE CAREIL (le comte), boulevard St.-Denis, 46, id.
- GAUTHIER, conseiller à la Cour de cassation, id.
- HUBERT-MÉNAGE, fabricant d'ornements d'église, rue de Vaugirard, 47, id.
- JOLY DE VILLIERS, contrôleur des contributions, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97, id.
- * JOUANNE, rue de Vaugirard, 20, id.
- HUSSON, propriétaire, rue Meslay, 48, id.
- KERGORLAY (de), de l'Institut des provinces, rue de Las-Cases, 24, id.
- * LABARTE (Jules), rue Drouot, 2, id.
- LABILLE (Aimable), architecte, boulevard Poissonnière, 24, id.
- LALLIER (Justin), employé au Ministère des finances, rue de Verneuil, 9, id.
- LAMAILLE (Ferdinand), rue de la Ferme-des-Mathurins, 46, id.
- LAMBERT DE SAINTE-CROIX, rue de la Michaudière, 8, id.
- LA PANOUZE (le comte de), rue du faubourg St.-Honoré, 29, id.
- * LE HÂRIVEL-DUROCHER, rue du Cherche-Midi, 57, id.
- LE NORMAND, rue de Madame, 34, id.
- LIESVILLE (de), place St.-Germain-des-Prés, 5, id.

- LIGER, architecte, rue Blanche, 60, à Paris.
- LONGUEIL (de), graveur, rue Royal-St.-Honoré, 8, id.
- LUSSON, peintre-verrier, id.
- * Luynes (le duc de), rue St.-Dominique, 33, id.
- * Marion, inspecteur de la Côte-d'Or, rue Gaudot de Mauroy, 39, id.
- MARTIN (L.), rue de Rivoli, 72, id.
- * MAURENQ, rue de Tivoly, 9, id.
- MIGNE (l'abbé), au Petit-Mont-Rouge, barrière d'Enfer, id.
- MILLET, inspecteur des forêts, rue de Luxembourg, 6, id.
- MINORET (E.), avocat à la Cour impériale, rue Faubourg-St.-Martin, 13, id.
- * MIREPOIX (le duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, 102, id.
- MONTLUSANT (de), capitaine d'artillerie, rue St.-Dominique-St.-Germain, 2, id.
- MOLL, architecte, id.
- * Montalembert (le comte de), ancien pair de France, membre de l'Académie française, rue du Bac, 40, id.
- MOQUIN-TANDON, conservateur du Jardin botanique de l'École de médecine, id.
- * MOREAU (Ferdinand), agent de change, rue de Londres, 29, id.
- * MOSSELMAN, rue d'Anjou-St.-Honoré, 6^e, id.
- NETTANCOURT (de), colonel en retraite, rue de Madame, 37, à Paris.
- NUGENT (de), place Vendôme, id.
- * OILLIAMSON (le vicomte d'), rue de la Ville-l'Évêque, 29, id.
- UDINOT DE LA FAVERIE, rue de l'Ouest, 56, id.
- PARIS (Louis), ancien bibliothécaire de la ville de Reims, rue Rambuteau, 2, id.
- PERNOT, peintre, rue Ste-Hyacinthe-St.-Honoré, 7, id.
- * Petit (Victor), membre de l'Institut des provinces, rue de Lille, 23, id.
- * PETIBON, rue de Monsieur-le-Prince, 26, id.
- PINIEUX (le chevalier de), rue Caumartin, id.
- * POMEREU (le vicomte Armand de), rue de Lille, 67, id.
- * PONTOIS DE PONTGARRÉ (le marquis de), rue d'Anjou-St.-Honoré, 42, id.
- PONTON D'AMECOURT (le vicomte de), rue d'Enfer, 43, id.
- POUSSIELGUE-RUSAND (Placide), orfèvre, rue Cassette, 34, id.
- REIZET (le comte de), secrétaire d'ambassade, rue d'Amsterdam, 35 bis, id.
- * ROBERT, sous-intendant militaire de la Garde impériale, rue du Bac, 99, id.
- ROBIN (M^{lle}.), propriétaire, rue Singer, 38, à Passy.

- DOYEN, sous-directeur de la Banque de France, à Paris.
- * ROTSCCHILD (le baron de), rue Laffite, 25, id.
- ROYER (Jules), sous-chef à la direction générale des postes, id.
- * RUILLE (de), rue d'Anjou-St.-Honoré, 80, id.
- * SAGOT, membre de plusieurs Académies, id.
- SAINT-PAUL (P.-L. de), avocat, rue d'Aguesseau, 1, id.
- SALVANDY (le comte Paul de), rue Cassette, 30, id.
- * SARTY (de) ancien préfet, rue Rumfort, 14, id.
- SOLICOFRE, rue de Clichy, 28, id.
- TERRAY DE MONT-VINDÉ (le vicomte), conseiller à la Cour impériale, id.
- TESTE-DOUET, membre du Comité des arts et monuments, à Paris.
- THIAC, membre de l'Institut des provinces, rue St.-Lazare, 24, id.
- THIOLLER, membre de la Société française d'archéologie, id.
- VARIN, ancien avoué, rue de Montceaux, 12, id.
- VERDIER, architecte, rue Cassette, 20, id.
- * *Villifosse* (le comte Héron de), archiviste, place de la Madeleine, 19, id.
- * VILLEGILLE (de La), secrétaire du Comité historique, id.
- VOGUÉ (le comte Arctur de), rue de Lille, 90, id.
- WALSH (le vicomte Édouard), rue de l'Université, 42, id.
- WINT (Paul de), id.

Seine-et-Oise.

BOSSIN, horticulteur, à Hennemont.

Yonne.

Inspecteur: Mgr. JOLY, archevêque de Sens.

- BRULÉ (l'abbé), aumônier de Ste.-Colombe, à Sens.
- CANCHY (de), propriétaire, à Sens.
- * *Challe*, membre de l'Institut des provinces et du Conseil général de l'Yonne, à Auxerre.
- CLERMONT-TONNERRE (le marquis de), au château d'Ancy-le-Franc.
- DORMOIS (Camille), économiste de l'hospice à Tonnerre.
- DROIT (l'abbé), à Charbuy.
- JOLY (Mgr.), archevêque de Sens.
- * HAVELT (le baron du), au château des Barres, à Sainpuits, par Entrains-sur-Nohain.
- * HERNOUX, ingénieur en chef, à Auxerre.
- Lallier*, président du tribunal civil, membre du Conseil général, à Sens.
- * LA TOUR-DU-PIN-GOUVERNET (le marquis de), à Chaumont-sur-Yonne, par Villeneuve-la-Guyard.
- LAUREAU (l'abbé), directeur du séminaire, à Auxerre.
- LE MAISTRE (le chevalier), membre

- correspondant de la Société archéologique, à Tonnerre. chef des ponts-et-chaussées, à Sens.
- Quentin*, archiviste du département, à Auxerre. * *TEXTOUS*, au château de Chenay, par Tonnerre.
- ROQUIER* (l'abbé), professeur au petit séminaire d'Auxerre. * *TONNELIER*, greffier en chef du tribunal civil, à Sens.
- ROZE* (Henri), ancien ingénieur en *TONNELIER*, président du tribunal civil, à Joigny.

Loiret.

- Inspecteur*: * *M. l'abbé DESNOYERS*, vicaire-général, membre de l'Institut des provinces, à Orléans.
- * *BOUCHER DE MOLANDON*, à Orléans, et à Reuilly, par Pont-aux-Moines. * *DUPUIS*, membre de l'Institut des provinces, conseiller à la Cour impériale à Orléans.
- BUZONNIÈRE* (de), membre de l'Institut des provinces, à Orléans. *JACOB*, imprimeur-libraire, id.
- DESNOYERS* (l'abbé), vicaire-général, membre de l'Institut des provinces, id. *MARCHAND*, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, près Briare.
- DU FAURE DE PIBRAC* (le comte), membre de plusieurs Académies, id. *ROCHER* (l'abbé), chanoine honoraire, membre de la Société archéologique, à Orléans.

Aube.

- Inspecteur*: *M. l'abbé TRIDON*, chanoine honoraire, membre de l'Institut des provinces, à Troyes.
- ADNOT*, notaire, à Chappes, canton de Bar-sur-Seine. * *CAMUSAT DE VAUGOURDON*, vice-président de la Société académique de l'Aube, à Troyes.
- ARSON DE ROSIÈRES*, propriétaire, à Rosières. *Coffinet* (l'abbé), chanoine, ancien vicaire-général du diocèse, id.
- BABEAU-RÉMOND*, propriétaire, aux Riceys. *GAUSSEN*, artiste peintre, auteur du *Portefeuille archéologique*, id.
- BATIER*, conducteur des ponts-et-chaussées, à Bar-sur-Seine. *FLÉCHEY-COUSIN*, architecte, id.
- BONNEMAIN* (l'abbé), chanoine honoraire, vicaire de Ste.-Madeleine, à Troyes. *FONTAINE-GRIS*, président de la Chambre de commerce, id.

- * *Gayot* (Amédée), ancien député, membre de l'Institut des provinces, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.
- GRÉAU (Jules), manufacturier, id.
- HERVEY, docteur-médecin, id.
- HUOT (Charles), manufacturier, id.
- HUPROYE (Truchy de La), propriétaire, id.
- MARCILLAC (le comte de), à Barsur-Aube.
- MILLOT, architecte, id.
- ROIZARD (l'abbé), chanoine-archiprêtre de la cathédrale, vicaire-général, à Troyes.
- ROYER (Jules), architecte aux Riceys.
- TEZENAS (Proper), propriétaire, id.
- TRIDON (l'abbé), chanoine honoraire, membre de l'Institut des provinces, à Troyes.
- * VENDEUVRE (le comte Gabriel de), ancien représentant, à Vendeuve-sur-Barse.
- VERNIER (Alphonse), propriétaire, à Troyes.

Eure-et-Loir.

Inspecteur: * M. Charles d'ALVIMARE, à Dreux.

- * ALVIMARE (Charles d'), à Dreux.
- CLAYE, propriétaire, à Maintenon.
- * *Durand* (Paul), à Chartres.
- LA MÉSANGE, architecte de la ville, à Dreux.
- MORISSURE (de), secrétaire du Comice agricole, à Nogent-le-Rotrou.
- PROT, président du tribunal civil, à Châteaudun.
- * TELLOT (Henry), propriétaire, à Dreux.

6°. *DIVISION*. — SARTHE, MAINE-ET-LOIRE ET MAYENNE

Inspecteur divisionnaire: * M. le comte DE MAILLY, ancien pair de France, au château de la Roche-de-Vaux, près le Mans.

Inspecteur honoraire: M. CH. DROUET.

Sarthe.

Inspecteur: * M. HUCHER, de l'Institut des provinces.

- ANJUBAULT, bibliothécaire, au Mans.
- BAILHACHE, professeur de seconde au Lycée impérial du Mans.
- BAUCHET (Paul), architecte, au Mans.
- BLOTTIÈRE, sculpteur, id.

- Bouvet* (l'abbé), curé de Neuvy.
- BOURDON-DUROCHER*, officier en retraite, au Mans.
- CHARLES* (Léopold), antiquaire, à la Ferté-Bernard.
- * *Chevreau* (l'abbé), vicaire-général du Mans.
- CLERMONT-GALLERANDE* (le comte de), au Mans.
- CUMONT* (le vicomte Charles de), à Crissé.
- DAMIENS*, statuaire, au Mans.
- DARCY*, architecte, id.
- David*, architecte, id.
- Delarue*, architecte du département, id.
- * *Espaulart* (Adolphe d'), propriétaire, adjoint au maire, id.
- ÉTOC DE MAZY*, médecin de l'Asile des Aliénés, id.
- FOUCAULT* (le comte de), id.
- GAUMÉ*, professeur de dessin, id.
- GUÉRANGER* (Dom), abbé de Solesmes.
- HAMON*, membre du Conseil général, au Mans.
- * *Hucher*, membre de l'Institut des provinces, au Mans.
- JOUSSET DES BERRIES*, juge d'instruction, id.
- LANDEL*, ancien conseiller de préfecture, id.
- * *LE BAILLIF* (l'abbé), chanoine honoraire, curé de St.-Benoit, id.
- LE GRIS DE LA POMMERAIE*, propriétaire, id.
- LE NORMAND DE LOURMEL*, directeur des contributions directes, id.
- LE PELLETIER*, docteur-médecin, au Mans.
- LE PRINCE*, archiviste de la Société d'agriculture, sciences et arts, id.
- L'HERMITE*, membre du Conseil général, à St.-Calais.
- LIVET* (l'abbé), premier aumônier de l'hôpital, id.
- LORIÈRE* (Gustave de), avocat, à Asnières, canton de Sablé.
- * *LOTTIN* (l'abbé), chanoine, membre de l'Institut des provinces, au Mans.
- * *LOYAC* (le marquis de), à Venduvre.
- * *MAILLY* (le comte de), ancien pair de France, au château de la Roche-de-Vaux, près le Mans.
- MENARD DE LA GROYE* (M^{me}. Hippolyte), au Mans.
- MOUSSERON*, propriétaire, id.
- * *NANQUETTE* (M^{gr}.), évêque du Mans.
- * *NICOLAÏ* (le marquis de), à Montfort.
- * *PAILLART-DECLÈRÉ*, membre du Conseil général, au Mans.
- PERSIGAN* (l'abbé), curé-doyen de St.-Pater.
- PICOT DE VAULOGÉ* (le comte de), à Vaulogé
- * *PROVOST*, juge de paix, à Sillé-le-Guillaume.
- RIANCEY* (Henri de), avocat, à Paris et au Mans.
- RICHARD*, adjoint au maire du Mans.

- | | |
|--|--|
| RIOBÉ, procureur impérial, à la Flèche. | gnie d'assurance mutuelle mobilière, au Mans. |
| ROUSSEAU, professeur de dessin, au Mans. | VALLÉE (Gustave, juge suppléant, id. |
| RUILLÉ, sous-préfet, à St.-Calais. | VERDIER, professeur de mathématiques, en retraite, id. |
| SAINT-PATER (le comte de), à St.-Pater. | Voisin (l'abbé), de l'Institut des provinces, id. |
| * SINGHER, directeur de la Compa- | |

Maine-et-Loire.

Inspecteur : * M. GODARD-FAULTRIER, à Angers.

- | | |
|--|---|
| BAILLOU DE LA BROUSSE, propriétaire, à Saumur. | * GODARD-FAULTRIER, à Angers. |
| BARRIER DE MONTAULT (l'abbé), historiographe du diocèse, membre de l'Institut des provinces, à Angers. | * Joly-le-Terme, architecte, à Saumur. |
| BOUTTON-LÉVÊQUE, maire des Ponts-de-Cé. | * JOUBERT (l'abbé), chanoine honoraire, à Angers. |
| BRIFFAUT (l'abbé), curé, à Saumur. | LESTOILE (de), à Landes-Chasle, près Angers. |
| CHEVALIER (l'abbé), vicaire de St.-Land, à Angers. | QUATREBARBES (le comte Théodore de), à Angers. |
| | RAGUENEAU, à Montfaucon. |

Mayenne.

Inspecteur : * M. DE LA BEAULUÈRE, à Laval.

- | | |
|--|--|
| * CHAMPAGNEY (M ^m e. la marquise de), au château de Craon. | HERCÉ (le comte Armand de), au château de Monguéré. |
| DESCAERS (l'abbé), chanoine honoraire, directeur de l'Institut ecclésiastique de Château-Gonthier. | * LA BEAULUÈRE (de), à Laval. |
| * DESTOUCHES, propriétaire, à Laval. | * LE FISELIER, secrétaire de la Société de l'industrie, à Laval. |
| FAUBERT, artiste sculpteur, à Champgeneteux. | MAUBUÉ (de), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, id. |
| GARNIER, agent-voyer, à Laval. | * SARCUS (le baron de), à Mayenne. |
| | SEBEAUX (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame, à Laval. |
| | WICART (M ^{gr} .), évêque de Laval. |

7°. *DIVISION.* — LOIR-ET-CHER, CHER, INDRE-ET-LOIRE,
INDRE ET NIÈVRE.

Inspecteur divisionnaire : M. DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le marquis DE VIBRAYE, membre de l'Institut des provinces, à Cour-Cheverny, près Blois.

- | | |
|---|---|
| JOBAL (de), propriétaire à Blois. | Vendôme. |
| * LA SAUSSAYE (de), membre de l'Institut des provinces. | * VIBRAYE (le marquis de), membre de l'Institut des provinces, à Cour-Cheverny, près Blois. |
| LAUNAY, professeur au collège de | |

Cher.

Inspecteur : M. BERRY, conseiller à la Cour impériale.

- | | |
|--|--|
| BENGY-PUYVALLÉE (de), propriétaire, à Bourges. | * DE LA CHAUSSÉE, à Bourges. |
| BERRY, conseiller à la Cour impériale, id. | LE NOIR (l'abbé), curé de Charly. |
| | MARÉCHAL, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Bourges. |

Indre-et-Loire.

Inspecteur : * M. le comte DE GALEMBERT, propriétaire, à Tours.

- | | |
|--|---|
| AUTECOUR (d'), quai St.-Symphorien, n°. 48, à Tours. | à Tours. |
| BACOT DE ROMANS (Jules), id. | * LA PONCE (de), conservateur du musée archéologique, id. |
| BOISLÈVE-DESNOYERS, maire à Langeais. | LOBIN (Léopold), directeur de la manufacture de vitraux peints, id. |
| * Bourassé (l'abbé), chanoine titulaire, à Tours. | ROUILLÉ-COURBE, propriétaire, id. |
| * GALEMBERT (le comte de), propriétaire, id. | ROZE-CARTIER, propriétaire, id. |
| * Guérin fils, architecte, id. | * SARCÉ (de), au château de Hoberd-St.-Christophe. |
| * Lambron de Lignim (le baron), | |

Indre.

Inspecteur: M. MAURENQ, rue de Tivoly, 9, à Paris.

BLANCHETIÈRE, conducteur des * CHARON (l'abbé), curé de St.-ponts-et-chaussées, au Blanc. Marcel, canton d'Argenton.

Nièvre.

Inspecteur: * Mg^r. CROSNIER, protonotaire apostolique, vicaire-général de Nevers, membre de l'Institut des provinces.

CHOULOT (le comte de), à Savigny- * Dufêtre (Mg^r.), évêque de Nevers. les-Vaux, près Nevers.

CLÉMENT (l'abbé), doyen de Châtillon-en-Bazois. MILLET (l'abbé), chanoine honoraire, doyen de St.-Amand-en-

* CROSNIER (Mg^r.), protonotaire apostolique, vicaire-général de Nevers, membre de l'Institut des provinces. Puisaye. VIOLETTE (l'abbé), archiprêtre de Cosne.

8^e. DIVISION. — PUY-DE-DÔME, CANTAL, HAUTE-LOIRE, LOIRE ET LOZÈRE.

Inspecteur divisionnaire: * M. J.-B. BOUILLET, membre de l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur: * M. THIBAUT, peintre-verrier, à Clermont.

* BARGHON FORT-RION (de), au * MALLAY, architecte du département, à Clermont-Ferrand. château de Fort-Rion.

* BOUILLET (J.-B.), membre de SARTIGE (le baron de), id. l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand. * SÉDAIGNES (le vicomte Jacques-Alfred de), au château de l'Oradon, près Clermont-Ferrand.

* CHARDON DU RANQUET, id.

* DESBOUIS, bibliothécaire de la ville, id. * Thévenot, ancien chef d'escadron, membre de l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand.

LARÉ, inspecteur de l'Académie, id. * THIBAUT, peintre-verrier, id.

Haute-Loire.

Inspecteur: M. Albert DE BRIVES, membre du Conseil général de l'Agriculture, au Puy.

- | | |
|--|--|
| APCHIER DE PRENS (le marquis d'), à Brassac. | BRIVES (Albert de), membre du Conseil général de l'Agriculture, au Puy. |
| * BERTRAND DE DOCE, ancien président de la Société académique, au Puy. | CALEMARD DE LA FAYETTE, président de la Société d'agriculture, sciences, arts, industrie et commerce du Puy. |
| LE BLANC, conservateur de la bibliothèque de Brioude. | |

Loire.

Inspecteur: * M. Paul D'ALBIGNY DE VILLENEUVE, membre de l'Institut des provinces de France, secrétaire-général de la Société impériale académique de la Loire, etc., à St.-Étienne.

- | | |
|---|--|
| ALBIGNY DE VILLENEUVE (d'), à St.-Étienne. | * GÉRARD, agent-voyer en chef, à St.-Étienne. |
| * BARBEAU (André), archiviste du département, id. | * PHILIP-THIOLLIÈRE, négociant, vice-président de la Société impériale académique de la Loire, id. |
| * BUHET (Eugène), notaire, id. | |

Lozère.

Inspecteur: M. DE MORÉ, propriétaire, à Serverette.

- | | |
|--|--|
| CHANALEILLES (le marquis de, au château de Chanaleilles. | chaussées, à Mende. |
| * Chapelain (le baron de), à Mende | * MORÉ (de), propriétaire, à Serverette. |
| FETBISSE, avocat, id. | POLGE (l'abbé), secrétaire-général de l'évêché de Mende. |
| Foulquier (M ^r .) évêque de Mende. | * ROUSSEL, président de la Société d'agriculture, à Mende. |
| LE FRANC, ingénieur des ponts-et- | |

9^e. *DIVISION.* — **ILLE-ET-VILAINE, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, MORBIHAN ET LOIRE-INFÉRIEURE.**

Inspecteur divisionnaire : * M. A. RAMÉ, membre de l'Institut des provinces, rue de La Fayette, 2, à Rennes.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. LANGLOIS, architecte, à Rennes.

- | | |
|---|--|
| AUDREN DE KERDREL, ancien député, rue St.-Sauveur, 3, à Rennes. | Grand-Fougeray, commune de Port-de-Roche. |
| * BREIL DE LANDAL (le comte), au château de Landal. | * <i>Genouilhac</i> (le vicomte de), au château de la Chapelle-Chaussée, près et par Bécherel. |
| DANJOU DE LA GARENNE, à Fougères. | * <i>Langte</i> (le vicomte de), à Vitré. |
| DE LA BIGNE-VILLENEUVE, à Rennes. | LANGLOIS, architecte, à Rennes. |
| <i>Delafosse</i> , propriétaire, ancien député, id. | RAMÉ (A.), membre de l'Institut des provinces, rue de La Fayette, 2, id. |
| FRUGLAYE (le comte de La), au | |

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. GESLIN DE BOURGOGNE, à St.-Brieuc.

- | | |
|---|---|
| FRÉMINVILLE (Raoul de), à St.-Brieuc. | Brieuc. |
| | GESLIN DE BOURGOGNE, à St.-Brieuc. |
| GAUTIER-DU-MOTTAY, à Plérin, canton de St.-Michel de St.- | KERANFLECH (de), au château de Quélébec, par Loudéac. |

Finistère.

* *Inspecteur* : M. DU MARHALLA, à Quimper.

- | | |
|---|---|
| * <i>Blois</i> (A. de), ancien député, membre de l'Institut des provinces, à Quimper. | château de Kernuz, près Pont-l'Abbé. |
| * DUCHASTELLIER, membre de l'Institut des provinces, au | * HALLÉGUEN, docteur-médecin, à Châteaulin. |
| | MARHALLA (du), à Quimper. |

Morbihan.

Inspecteur: M. DE KÉRIDEC, à Hennebont.

LALLEMAND (Alfred), juge de paix, * KÉRIDEC (de), à Hennebont.
à Vannes.

Loire-Inférieure.

Inspecteur: * M. NAU, architecte, à Nantes.

- | | |
|---|---|
| BERTRAND-GESLIN (le baron),
membre du Conseil général,
boulevard Delorme, à Nantes. | LEHOUX, docteur-médecin, rue de
la Chalotais, 1, à Nantes. |
| * Bizeul, membre de l'Institut des
provinces, à Blain. | LE MACZON (l'abbé), chanoine, rue
Royale, 10, id. |
| BLANCHET, docteur-médecin, place
Royale, 15, à Nantes. | * MARIONNEAU, rue du Calvaire, 4,
id. |
| CANOUÉ, aumônier du Lycée impé-
rial, id. | MARTEL, directeur du grand-sémi-
naire, id. |
| CAILLAUD (Frédéric), membre de
l'Institut des provinces, rue des
Arts, 29, id. | MÉRY aîné, conseiller municipal,
id. |
| CORNULIER (Réné de), capitaine
de vaisseau, rue Haute-du-
Château, id. | * NAU, architecte, id. |
| DRIOLLET, architecte de la ville,
id. | PHÉLIPPES-BEAULIEUX, avocat, rue
des Arts, 29, id. |
| GUÉRAUD (L.-A.), imprimeur-li-
braire, passage Bouchaud, id. | PHÉLIPPES-BEAULIEUX (Emmanuel),
avocat, id., id. |
| HILLEREAU, architecte, rue des
Arts, id. | POULAIN DES DODIÈRES (Robert), au
château de Bois-Thoreau. |
| IZARN (le baron Armand d'), pro-
priétaire, id. | * RAYMOND (Charles de), architecte,
à Nantes. |
| * LA TOUR DU PIN CHAMBLY le
baron Gabriel de), boulevard
Delorme, 26, id. | RICHARD (l'abbé), vicaire-général,
à l'évêché, id. |
| | * ROUSTEAU (l'abbé), professeur
d'archéologie au petit-séminaire
de Nantes. |
| | TILLY (le marquis Henri de), rue
Tournefort, 1, à Nantes. |

- * VAN-ISEGHEM (Henri), architecte, Inférieure, place de la Monnaie, rue Félix, 1, à Nantes. à Nantes.
 VERGER (Constant), membre de la VIAU, peintre-décorateur, id. Société archéologique de la Loire-

40°. *DIVISION.* — VIENNE ET DEUX-SÈVRES.

Inspecteur divisionnaire : * M. l'abbé AUBER, chanoine titulaire, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers.

Vienna.

Inspecteur : M. LE COINTRE-DUPONT.

- | | |
|---|---|
| * AUBER (l'abbé), chanoine titulaire, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers. | avocat, docteur en Droit, rue Sous-St.-Cybar, à Poitiers. |
| * CARDIN, ancien magistrat, id. | PILOTELLE, conseiller à la Cour impériale de Poitiers. |
| LA BROUSSE (le comte de), propriétaire, id. | Redet, archiviste du département, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers. |
| LA CROIX (l'abbé), curé de St.-Jean-de-Montierneuf, id. | ROBERT (l'abbé), curé de Notre-Dame, id. |
| LE COINTRE-DUPONT, propriétaire, id. | TOLRETTE (Gilles de La), propriétaire, à Loudun. |
| MÉNARDIÈRE (Camille-Arnaud), | |

Deux-Sèvres.

Inspecteur : M. AVRIL DE LA VERGNÉE, propriétaire, à Niort.

- | | |
|--|--|
| ARNAULT (Charles), correspondant du Ministère d'État, à Niort. | lieutenant-colonel au 8°. régiment de hussards. à Niort. |
| AVRIL DE LA VERGNÉE, propriétaire, id. | * RAVAN, trésorier de la Société de statistique, id. |
| BEAULIEU, membre de l'Institut, id. | RONDIER, juge, à Melle. |
| DAVID, député au Corps législatif, id. | * ROULIÈRE (Victorin de La), à Niort. |
| GAROTEAU, notaire, à Champdeniers. | ROUSSEAU (l'abbé), curé de Vermyes, canton de Mazières. |
| MATHAN (le baron Edgard de), | SEGRESTAIN, architecte du département, à Niort, |

11^e. DIVISION. — CHARENTE—INFÉRIEURE ET VENDÉE.

Inspecteur divisionnaire : M. l'abbé LACURIE, chanoine honoraire, aumônier du collège de Saintes.

Charente—Inférieure.

Inspecteur : M. BRISSON, secrétaire en chef de la mairie de La Rochelle.

AVRIL DE LA VERGNÉE (Ernest), avocat, à La Rochelle.	* Landriot (Mgr.), évêque de La Rochelle.
BEAUCHAMP (Charles de), à Pons.	MENUT, employé des Douanes, à La Rochelle.
BOURGEOIS (Justin), à Saintes.	PERSON (l'abbé), aumônier du collège de Rochefort.
BRISSON, secrétaire en chef de la mairie de La Rochelle.	* PHELIPPOT, propriétaire, au Bois (île de Ré).
* CHOLLET (l'abbé), curé-doyen d'Aigrefeuille.	ROCHET (l'abbé), aumônier de l'hôpital civil, à St.-Jean-d'Angély.
CLERVAUX (Jules de), à Saintes.	ROMIEUX (Gaston), secrétaire de l'Académie, à La Rochelle.
DUMORISSON, juge de paix du canton de Pons.	TAILLASSON, pharmacien, à Saintes (Charente-Inférieure).
* GASTINEAU (l'abbé), curé de Lagord (Charente-Inférieure).	TAUNAY, juge, à Jonzac.
* LACURIE (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du collège de Saintes.	

Vendée.

Inspecteur : * M. Léon AUDÉ, conseiller de préfecture, à Bourbon-Vendée.

* AUDÉ (Léon), conseiller de préfecture, à Bourbon-Vendée.	PŒYDAVANT, receveur de l'Enregistrement, en retraite, à Maillezais.
Delamarre (Mgr.), évêque de Luçon.	RABILLAUD (l'abbé), curé de Maillezais.
FILLON (Benjamin) ; à Fontenay.	

12^e. DIVISION. — HAUTE-VIENNE ET CREUSE.

Inspecteur divisionnaire : * M. FÉLIX DE VERNEILH, membre de l'Institut des provinces, à Puyrazeau, près Nontron (Dordogne).

Haute-Vienne.

Inspecteur : * M. l'abbé ARBELLOT, chanoine honoraire, curé-archiprêtre, à Rochechouart.

ALLUAUD, président de la Société archéologique du Limousin, membre de l'Institut des provinces, à Limoges.	FOUGÈRE, docteur-médecin, à Limoges.
* ARBELLOT (l'abbé), chanoine honoraire, curé-archiprêtre, à Rochechouart.	PARANT (Arthur), à Limoges. * ROY-PIERREFITTE (l'abbé), id. RUBEN, bibliothécaire de la ville, id.
FORGERON (André), à Chalus.	TANDEAU DE MARSAC (l'abbé), vicaire de St.-Pierre de Limoges. TARNAUD (F.), banquier, id.

Creuse.

Inspecteur : * M. BLANCHETIÈRE, conducteur des ponts-et-chaussées, au Blanc (Indre).

* CORNUDET (le comte de), membre du Conseil général, à Crocy.	législatif.
COUSTIN DE MASNADAUD (le marquis Henri de), au château de Sazerat.	MASBRENIEU, conducteur des ponts-et-chaussées, à Guéret.
LÉOBON PATEAUX (l'abbé), professeur au collège de Felletin.	PÉRATHON (Cyprien), négociant, à Aubusson.
LATOURETTE (de), député au Corps	VIGIER (Antoine), notaire et maire, à Lavallière.

13^e. DIVISION. GIRONDE, LANDES, DORDOGNE, CHARENTE ET LOT-ET-GARONNE.

Inspecteur divisionnaire : * M. CHARLES DES MOULINS, sous-directeur de l'Institut des provinces, à Bordeaux.

Gironde.

Inspecteur : * M. Léo DROUYN, à Bordeaux.

ALAUX (Gustave), architecte, rue de la Taupe, à Bordeaux.	*AUZAC DE LA MARTINIE(d'), propriétaire, à Castillon-sur-Dordogne.
---	--

- AYMEN (le docteur), à St.-Philippe-d'Aiguille, par Castillon-sur-Dordogne.
- * *Castelnau d'Essenault* (le baron Guillaume de), à Bordeaux.
- * *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue des Remparts, 73, id.
- CIROT DE LA VILLE (l'abbé), chanoine honoraire, professeur d'Écriture sainte à la Faculté de Théologie, membre de l'Institut des provinces, id.
- DESLE DE LA LANDE (Henri), à Puynermond, par Lussac de Libourne.
- * DES MOULINS (Charles), sous-directeur de l'Institut des provinces, à Bordeaux.
- * DROUYN (Léo), id.
- DULIGNON-DESGRANGES, id.
- * JABOIN, sculpteur, à Bordeaux.
- KERCADO (le comte de), membre de plusieurs Sociétés savantes, place Dauphine, 30, id.
- * LAPOUYADE, président du tribunal civil de La Réole.
- * LE ROY (Octave), juge au tribunal civil, id.
- MONTAIGNE (Octave de La), à Lugon, canton de Frouzac.
- * MOULS (l'abbé), curé d'Arcachon.
- * PAQUERÉE, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Castillon-sur-Dordogne.
- * PARDIAC (l'abbé J.-B.), premier vicaire de Notre-Dame, rue J.-J. Rousseau, 21, à Bordeaux.
- TRAPAUD-DE-COLOMBE (G.), à Floirac.
- * VILLIET (Joseph), peintre, route d'Espagne, 61.

Landes.

Inspecteur: M. Auguste DU PEYRAT, directeur de la Ferme-École des Landes, à Beyrie, près Mugron.

- GUILLOUTET (de), membre du Conseil général des Landes, au château de la Case, commune de Parlebosq.
- LAURANCE, principal du collège, à Mont-de-Marsan.
- * PEYRAT (Auguste du), directeur de la Ferme-École des Landes, à Beyrie, près Mugron.

Dordogne.

Inspecteur: M. le vicomte Alexis DE GOURGUES, membre de l'Institut des provinces, à Lanquais.

- * ABZAC DE LADOUZE (le comte Ulrich d'), à Périgueux.
- AUDIERNE (l'abbé), id.
- BRUCKER, peintre, à Périgueux.
- CRUVEILHER, architecte, id.
- FAYOLLE (le marquis de), à Fayolle.

- FRÉMONT (de), receveur particulier, à Ribérac. * ROUMÉLOUX (Anatole de), à Périgueux.
- GEORGES (Mgr.), évêque de Périgueux. SAGETTE (l'abbé), professeur de rhétorique au petit-séminaire de Bergerac.
- GOURGUES (le vicomte Alexis de), à Lanquais. SAINT-EXUPÉRY (l'abbé de), vicaire-général, à Périgueux.
- LACHAUD, préposé en chef de l'Octroi, à Périgueux. TAILLEFER (le marquis Wlgrain de), à Périgueux.
- LAFAYE DE SAINT-PRIVAT (de), à St.-Privat. VERGNOL, sculpteur, id.
- *MASSOUBRE (Engène), rédacteur de l'Écho de Vésone, id. *VERNEILH (Félix de), membre de l'Institut des provinces, à Puyrenier.
- RIGNY (de), receveur des finances, à Nontron. VERNEILH (Jules de), propriétaire, id.
- ROCHECHOUART (le comte de), à Jumilhac. VIDAL, pasteur, à Bergerac.

Charente.

Inspecteur : * M. DE CHANCEL, président de la Société archéologique, à Angoulême.

- * CHANCEL (de), président de la Société archéologique, à Angoulême. * Cousseau (Mgr.), évêque d'Angoulême.
- LAURITIÈRE (de), à Angoulême.

Lot-et-Garonne.

* *Inspecteur* : M.

- * BÉCUADE, ancien percepteur, à St.-Barthélemy. ponts-et-chaussées, à Agen.
- JACQUEMET, ingénieur en chef des Villeneuve-sur-Lot. LA BORIE SAINT-SULPICE (de), à Villeneuve-sur-Lot.

14^e. DIVISION. — TARN-ET-GARONNE, TARN, LOT, AVEYRON ET GERS.

Inspecteur divisionnaire : * M. le baron DE CRAZANNES, membre de l'Institut, à Castel-Sarrazin (Tarn-et-Garonne).

Tarn.

Inspecteur : * M. DE LEUTRE, président du tribunal civil de Gaillac.

- BELLET (Maurice), substitut du procureur impérial, à Gaillac. * DU MOLAY-BACON, secrétaire-général de la préfecture, à Alby.

- * LEUTRE (de), président du tri- Gaillac.
 bunal civil de Gaillac. * TONNAC-VILLENEUVE (Henri de),
 * ROSSIGNOL (Élie-Antoine), à Mon- id.
 taus, près Gaillac. * TOULOUSE-LAUTREC (le comte
 SAINT-SAUVEUR (Constant de), à Raymond de), à Rabastens.

Lot.

BURGERT (G. du), maire d'Allemans.

Aveyron.

Inspecteur : M.

- * BION-MARLAVAGNE (L.), archiviste du département.

**15^e. DIVISION. — HAUTE-GARONNE, HAUTES-PYRÉNÉES,
 BASSES-PYRÉNÉES, AUDE, PYRÉNÉES-ORIENTALES
 ET ARRIÈGE.**

Inspecteur divisionnaire : M. le vicomte DE JUILLAC, à Toulouse.

Haute-Garonne.

Inspecteur : * M. DE SAINT-SIMON, rue Tolosane, à Toulouse.

- * MOREL, avocat, à Saint-Gau- de-Luchon.
 dens. SAINT-PAUL (Anthyme), à Cassa-
 * LOUPOT, architecte, à Bagnères- gnes, par Salies-sur-Salat.

Hautes-Pyrénées.

Inspecteur : * M. LOUPOT, architecte, à Luchon (Haute-Garonne).

- * AGOS (le baron d'), à Tibi - LE PELTIER, substitut du procu-
 ran, canton de Nestier. reur impérial, à Lourdes.

Basses-Pyrénées.

Inspecteur : * M. H. DURAND, architecte du département, à Bayonne.

- GENESTET DE CHAIRAC, bibliothé- VIGAN (de), inspecteur des forêts,
 caire, à Bayonne. à Pau.

Aude.

Inspecteur : M. MAHUL, ancien préfet à Carcassonne, rue de Las Cases, 46, à Paris.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : * M. DE BONNEFOY, à Perpignan.

GRANIER DE CASSAGNAC (l'abbé), directeur du Collège, à Perpignan.

16^e. DIVISION. — BOUCHES-DU-RHÔNE, VAR, ALPES-MARITIMES, HÉRAULT, GARD ET VAUCLUSE.

Inspecteur divisionnaire : * M. ROUX, sous-directeur de l'Institut des provinces, à Marseille.

Bouches-du-Rhône.

* *Inspecteur* : M. TALON, avocat, à Aix.

BALTHASAR, à Arles.

* SABBATIER, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

* *Berluc de Pérussis* (Léon), à Aix.

DOL, avocat, cour du Chapitre, 2, à Marseille.

SAUREL, vérificateur des Douanes, id.

MASSE (Étienne-Michel), à la Ciotat.

SECOND-CREPS, avocat, secrétaire de la Société de Statistique, id.

MONTREUIL, juge de paix, à Marseille.

* TALON, avocat, id.

* ROUX, sous-directeur de l'Institut des provinces, id.

TASSY (Gaspard), conseiller municipal, id.

Var.

Inspecteur : * M. ROSTAN, membre de l'Institut des provinces, à St.-Maximin.

GIRAUD-MAGLOIRE (l'abbé), chanoine honoraire, curé de St.-Cyr.

Hérault.

Inspecteur : * M. RICARD, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.

BESINÉ (Henri), architecte, rue BONNET, conservateur du Musée Petit-St.-Jean, à Montpellier. à Béziers.

CARON, président de la Société archéologique, à Béziers.	HOT (l'abbé), curé de Cabian, par Roujan.
CHAULAN (l'abbé), aumônier, des prisons, id.	MAFFRE DE FOUTJOIR, avocat, à Béziers.
CORONE (l'abbé), curé de Sérigan.	MATHON, conservateur du Musée, id.
DURAND (l'abbé), archiprêtre de St.-Nazaire, à Béziers.	PAILHER (l'abbé), curé à Abeilhan, par Béziers.
FABRE aîné (l'abbé), chef d'Institution au couvent de Notre-Dame, à Gignac.	PAULINIER (l'abbé), curé de Ste.-Ursule, à Pézénas.
	* Vinas (l'abbé), curé à Jonquières.

Gard.

Inspecteur: * M. Auguste PELET, à Nîmes.

Vaucluse.

Inspecteur: * M. Valère MARTIN, membre de l'Institut des provinces, à Cavaillon.

ANDRÉOLI (Em.), professeur d'histoire, à Carpentras.	de la bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
ATHENOSY (Isidore), docteur-médecin, rue Culande, 30, à Avignon.	LAMBERT, conservateur de la bibliothèque de Carpentras.
BOUDIN (Augustin), rue Boucane, 20, id.	MARTIN (l'abbé), vicaire-général, protonotaire apostolique, à Avignon.
CARBONNEL (Jules), curé de St.-Pierre, id.	* MARTIN (Valère), membre de l'Institut des provinces, à Cavaillon.
DEBELAY (Mg ^r .), archevêque d'Avignon.	Pougnat (l'abbé Joseph), rue Cor-
* DELOYE (Augustin), conservateur	derie, 6, id.

17^e. DIVISION.—RHONE, ARDÈCHE, AIN, DROME, ISÈRE ET BASSES-ALPES.

Inspecteur divisionnaire: * M. YEMENIZ, à Lyon.

Rhône.

Inspecteur: * M. le comte Georges DE SOULTRAIT.

* BENOIST, architecte, à Lyon.	chevêque de Lyon.
* Bonald (Mg ^r . de), cardinal, ar-	* CARRAUD, propriétaire, Lyon.

- | | |
|--|--|
| * <i>Desjardins</i> , architecte, à Lyon. | * <i>SAVOYE (Amédée)</i> , architecte, à Lyon. |
| * <i>Dupasquier</i> , (Louis), id., id. | |
| * <i>MORIN-PONS (Hemi)</i> , banquier, id. | <i>SMITH (Valentin)</i> , conseiller à la Cour impériale, id. |
| <i>RICHARD DE NANCY</i> , docteur-médecin, id. | * <i>SOULTRAIT (le comte Georges de)</i> , id. |
| <i>ROUX (l'abbé)</i> , aumônier du Sacré-Cœur, id. | <i>VERNANDES (l'abbé)</i> , docteur et professeur à la Faculté de théologie, id. |
| * <i>SAUSSAYE (de La)</i> , recteur de l'Académie, id. | * <i>YEMENIZ</i> , id. |

Ardèche.

Inspecteur : * *M. RAYMONDON*, architecte du département, à Privas.

- | | |
|---|--|
| <i>BEAUX (Furcy)</i> , à St.-Péray. | <i>ROCHER</i> , chanoine honoraire, aumônier du Sacré-Cœur, à Annonay. |
| * <i>Montravel (le vicomte Louis de)</i> , à Joyeuse. | |
| <i>RAYMONDON</i> , architecte du département, à Privas. | <i>SÉGUIN (J.)</i> , id. |
| | <i>TREILLOL (l'abbé)</i> , à St.-Péray. |

Ain.

Inspecteur : * *M. DUPASQUIER*, architecte, à Lyon (Rhône).

- | | |
|---|-------------------------------------|
| * <i>BAUX</i> , archiviste du département, à Bourg-en-Bresse. | * <i>BLAINS (des)</i> , à Ambronay. |
|---|-------------------------------------|

Drôme.

Inspecteur : * *M. l'abbé Gustave JOUVE*, chanoine titulaire de la cathédrale, à Valence.

- | | |
|--|---|
| <i>AILLAUD DE BRISIS</i> , membre du Conseil général, à Nyons. | <i>AUDIFFRET (le comte d')</i> receveur-général, à Valence. |
| <i>ALIVON</i> , aumônier du Collège, à Forcalquier. | * <i>BEGOUEN</i> , sous-préfet de Montélimart. |
| * <i>ARBALESTIER (le baron d')</i> au château de la Gardette, près Loriol. | <i>BRISSET</i> , ancien maire à Pierrelatte. |
| <i>ARSAC (l'abbé)</i> , curé archiprêtre, au Buis-lès-Baronnies. | <i>CHAMPION</i> , aumônier de l'hôpital-général, à Valence. |

CHANABAS, curé de Léoncel.	d'artillerie, au château de Re-
CHAPOUTON, membre du Conseil	coubeau.
général, juge de paix, à Gri-	NGUES (Alphonse), à Romans.
gnan.	PEROSSIER (l'abbé), professeur de
COURSELLES (de), sous-préfet, à	mathématiques au petit-sémi-
Die.	naire, à Valence.
* JOUYE (l'abbé Gustave), chanoine	PISTRE (l'abbé), chanoine hono-
titulaire de la cathédrale, à Va-	raire, curé de St.-Pierre-du-
lence.	Bourg-lès-Landes.
LYON (l'abbé), curé d'Etoile.	PORTROUX (du), à Romans.
LYONNET (Mg ^r .), évêque de Va-	RONZIER (Yves), avoué, à Valence.
lence.	VALLENTIN (Ludovic), juge d'in-
MONTROND (de), ancien capitaine	struction, à Montélimart.

Isère.

Inspecteur : * M. Victor TESTE, architecte, à Vienne.

* ADVIELLE (Victor), secrétaire en	MÉGE (l'abbé), archiprêtre du
chef de la Sous-Préfecture, à St.-	canton de Tullins.
Marcellin.	MOUFFLET, proviseur du Lycée, à
* DARDELET, graveur, à Grenoble.	Grenoble.
DAVID (Auguste), docteur-médecin,	PICHOT (l'abbé, curé de Serme-
à Morestel.	rieu, canton de Morestel.
* Du Boys (Albert), ancien magis-	* SAINT-ANDÉOL (de), propriétaire,
trat, à Grenoble.	à Moirans.
GUÉDY (l'abbé), chanoine, curé	* TERREBASSE le marquis de), au
de Vezeronces, canton de Mo-	Péage de Roussillon.
restel.	* TESTE (Victor), architecte, à
* GABRIEL, conservateur de la bi-	Vienne.
bliothèque publique, à Greno-	TRÉPIER (l'abbé), au château de
ble.	Franquières, près Grenoble.
JAILLET (l'abbé), curé de Salaize.	* VALLIER (Gustave), banquier,
* LABBÉ, juge de paix, à Heyrieux.	place St.-André, à Grenoble.

Basses-Alpes.

Inspecteur : * M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, à Aix (Bouches-du-Rhône).

ALIVON (l'abbé), à Manosque.	CARBONNEL (l'abbé), à Niozelles.
ALLÈGRE, inspecteur primaire, à	FÉAUD (l'abbé), curé de Sièyes,
Sisteron.	membre correspondant du Mi-

nistère de l'Instruction publique	plusieurs Académies, au Brus-
pour les travaux historiques,	quet.
membre de plusieurs Académies.	PICON (l'abbé), curé de Mont-
HUGUES (Henri), avocat, à Digne.	Laus.
MARIUS-TERRASSON (l'abbé) curé	RAMBAUD (l'abbé à St.-Maime, par
de Forcalquier.	Forcalquier.
MARTIN (l'abbé A.), membre de	RICHAUD (Léopold) aux Mées.

Hautes-Alpes.

Inspecteur : * M. ARBAUD (Paul), au château de Rousset.

**18^e. DIVISION. — CÔTE-D'OR, SAONE-ET-LOIRE,
ALLIER ET HAUTE-MARNE.**

Inspecteur divisionnaire. — * M. le comte CHARLES DE MONTALEMBERT,
ancien pair de France, à Paris.

Côte-d'Or.

Inspecteur : * M. MARION (Jules), rue Godot-de-Mauroy, 39,
à Paris.

AUBERTIN (Charles), conservateur	* DUPONT, à Meursault, près de
du Musée historique de la ville	Beaune.
de Beaune.	GAULOT, ancien notaire, id.
* BAUDOT (Henri), président de la	GUILLEMOT, président du tribunal
Commission archéologique de la	civil de Beaune.
Côte-d'Or, à Dijon.	LIGER-BELAIR (le comte de), à
* BOUGAUD (l'abbé), aumônier de la	Dijon.
Visitation, id.	MENNE (le général), rue Montigny,
BRETENIÈRE (Edmond de), id.	id.
BRUNO, propriétaire, id.	PROTAT (Hippolyte), propriétaire,
* CAUMONT, architecte, id.	à Brazey-en-Plaine.
CHEVROT, id., id.	ROCHFOND (de), rue Turgot, à
COLLET (l'abbé), vicaire-général,	Dijon.
à Dijon.	* <i>Saint-Seine</i> (le marquis de),
DESTOURBET, président du Comice	membre de l'Institut des pro-
agricole, id.	vinces, id.
DUETEL, notaire, à St.-Jean-de-	* SÉGUIN (Marc), id.
Losne.	SISSE, architecte du département,
DU PARC (le comte), rue Van-	id.
nerie, 35, à Dijon.	VESEVROTTE (le comte de), id.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : * M. le comte DE CISSEY, au château de Cissey (Côte-d'Or).

- | | |
|--|---|
| BATHAULT (Henri), secrétaire de la Société archéologique de Chalon-sur-Saône. | de Vésore, près Autun.
FIEVRE (M ^{me} .), rue de la Barre, 9, à Mâcon. |
| * BULLIOT, membre de la Société Éduenne, à Autun. | LACROIX, pharmacien, id.
MAC-MAHON (le comte de), à Autun. |
| * <i>Canat de Chizy</i> (Marcel), président de la Société archéologique, à Chalon-sur-Saône. | <i>Marguerite</i> (Mgr. de), évêque d'Autun.
NICOT (Charles), à la Villeneuve, près Cuisery. |
| CANAT DE CHIZY (Paul), id. | * M ^{me} . veuve <i>Ochier</i> , à Cluny. |
| CHEVRIER (Jules), id. | PEQUENOT (l'abbé), curé de Couches.
REY (Victor), maire d'Autun. |
| <i>Cissey</i> (le comte Louis de), au château de Cissey. | * <i>Surigny</i> (de), à Mâcon.
THOMAS (l'abbé), missionnaire, à Autun. |
| DEJUSSIÉ (Michel), imprimeur-libraire, à Autun. | |
| ESTERNOT (le comte d'), au château | |

Allier.

Inspecteur : * M. Albert DE BURES, à Moulins.

- | | |
|---|---|
| ARCY (le comte d'), receveur-général, à Moulins. | * DUPRÉ, professeur au séminaire d'Iseure. |
| * BELLENAVES (le marquis de), à Bellenaves, par Ébreuil. | * ESMONNOT, architecte du département, à Moulins. |
| * BOUDANT (l'abbé), chanoine honoraire, doyen de Chantelle, membre de l'Institut des provinces. | ESTOILLE (le comte de L'), id.
GIRARD, notaire, id. |
| * BOURBON-BUSSET (le comte Charles de), à Busset. | GRANDPRÉ (Guillaume), ancien président du tribunal de comm., id.
* LEGER-TAILHARDAT, architecte, à Montluçon. |
| BRUGIÈRES DE LA MOTTE, ancien sous-préfet, à Montluçon. | MARTINE (l'abbé), curé de St.-Nicolas, à Moulins. |
| * BURES (Albert de), à Moulins. | MELLHEURAT DES PRUREAUX (Louis), id. |
| * DADOLE (Ervile), architecte, id. | * MONTLAUR (le marquis Eugène de), de l'Institut des provinces, id., et à Paris, rue de Grenelle-St.-Germain, 75. |
| DESROSIERS (l'abbé), curé de Bourbon-l'Ancuambault. | |
| * <i>Dreux-Brézé</i> (Mgr. de), évêque de Moulins. | |

PAPON DE LA MEIGNÉE, juge d'instruction, à Moulins. SEUILLET, ancien notaire, à Moulins.
* TUDOT (Edmond), professeur de
SAINT-GÉRARD (de), à St.-Gérard- peinture, id.
de-Vaux. VANDER (l'abbé), curé d'Huriel.

Haute-Marne.

Inspecteur : * M. G. DUVAL DE FRAVILLE, à Coudes, près Chaumont.

* Guérin (Mgr.), évêque de Langres.

19^e. DIVISION. — DOUBS, JURA ET HAUTE-SAÔNE.

Inspecteur divisionnaire : * M. WEISS, membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque de Besançon.

Doubs.

Inspecteur : * M. Victor BAILLE, architecte, à Besançon.

TERRIER-SANTANS (le marquis de), * VUILLERET, Grande rue, 101, à
à Besançon. Besançon.

Jura.

Inspecteur : M. Edouard CLERC, conseiller à la Cour impériale de
Besançon.

Haute-Saône.

Inspecteur : * M. Jules DE BUYER, à la Chaudeau.

* LONGCHAMP, avocat, à Vesoul. SALLOT, docteur-médecin, à Vesoul.

20^e. DIVISION. — MEUSE, MOSELLE, MEURTHE, VOSGES, BAS-RHIN ET HAUT-RHIN.

Inspecteur divisionnaire : * M. VICTOR SIMON, conseiller à la Cour
impériale de Metz.

Meuse.

Inspecteur : M.

DEGOUTIN (Alphonse), président DES BOVES, lieutenant de dragons,
du tribunal de première ins- à Verdun.
tance, à Verdun.

Moselle.

Inspecteur : M. Auguste PROST, à Metz.

- | | |
|---|--|
| * Boulangé, ingénieur des ponts-et-chaussées, rue Ollivier, 27, à Paris. | DUFRESNE, conseiller de préfecture, id. |
| * BOUTELLER (Ernest de), ancien capitaine d'artillerie, membre de l'Académie impériale, à Metz. | DURAND (Louis), propriétaire, id. |
| * CHABERT, propriétaire, id. | PROST (Auguste), à Metz. |
| DÉROBE, architecte du département, à Metz. | SIMON (Victor), conseiller à la Cour impériale, id. |
| | * Van der Straten (le comte de), membre de l'Institut des provinces, id. |

Meurthe.

Inspecteur : * M. le baron P.-G. DE DUMAST, membre de l'Institut des provinces, à Nancy.

- | | |
|---|---|
| ANCELON (le docteur), à Dieuze. | LE MONNIER, membre du Conseil général d'agriculture, à Nancy. |
| BASTIEN (l'abbé), chanoine honoraire, curé de St.-Martin, à Pont-à-Mousson. | MONTREUX (le comte de), à Arracourt. |
| CHATELAIN, architecte, à Nancy. | NICKLÈS, professeur à la Faculté de Nancy. |
| DUMAST (P.-G. de), membre de l'Institut des provinces, id. | OPPERMAN (A.), chef d'escadron au 7 ^e . régiment de lanciers, à Nancy. |
| HUMBFG, architecte, à Vic. | |

Vosges.

Inspecteur : * M. MAUDHEUX, avocat, à Épinal.

Bas-Rhin.

Inspecteur : * M. l'abbé STRAUB, professeur au petit séminaire de Strasbourg.

- | | |
|--|---|
| APPÉDERIS (l'abbé), à Strasbourg. | BARTH, propriétaire, à Strasbourg. |
| ARTH, propriétaire, à Saverne. | |
| AUBRY (Ch.), doyen de la Faculté de Droit, id. | BENGER-LEVRULT, imprimeur-libraire, id. |

- BLANCK (Michel), architecte, à Strasbourg.
- BOERSCH (Charles), conseiller général, id.
- BRAUNWALD, pasteur, président du Consistoire de St.-Thomas, id.
- BUSSIÈRE (le baron Renouard de), député du Bas-Rhin, id.
- COSTE (A.), juge au tribunal civil de Schelestadt.
- COURBASSIER, propriétaire, id.
- CUNITZ, id., id.
- DACHEUX (l'abbé), professeur au petit séminaire, id.
- DAGONET, médecin en chef de l'Asile des aliénés, à Stephansfeld.
- DARTEIN (Félix de), propriétaire, à Strasbourg.
- DESTRAIS, professeur de Droit, id.
- DOFFNER (l'abbé), vicaire-général, id.
- DORLAN (Antoine), avocat, à Schelestadt.
- DURRIEU, receveur-général des finances, à Strasbourg.
- ECK (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Barr.
- EISSEN, médecin cantonal, à Strasbourg.
- FAVIERS (le baron Mathieu de), à Kintzheim.
- FREY (Henri), à Guebviller.
- FRI TSCH (l'abbé), curé de St.-Georges, à Schelestadt.
- GLOECKLER (l'abbé), vicaire de St.-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg.
- GOLDENBERG (Alfred), à Saverne.
- GRASS, statuaire, à Strasbourg.
- GRUNER, pharmacien, à Schiltgheim.
- GUENBER (l'abbé J.-B.), aumônier des prisons, à Strasbourg.
- GUÉRIN, à Benfeld.
- GYSS (l'abbé), aumônier du collège d'Obernai.
- HEITZ, imprimeur-libraire, à Strasbourg.
- HEMBERGER (l'abbé), aumônier de l'hôpital civil, id.
- HEPP, professeur à la Faculté de Droit, id.
- HEBRCOTT, professeur à la Faculté de Médecine, id.
- HUBERT (l'abbé), professeur au petit séminaire, id.
- IMLIN, vétérinaire département., id.
- * JUNG, professeur au séminaire protestant, bibliothécaire de la ville, id.
- KIEFFER (l'abbé), professeur au petit séminaire, id.
- KIRFFER (l'abbé), vicaire, à Saverne.
- KIRSCHLEGER, professeur à l'École de Pharmacie, à Strasbourg.
- KLOTZ, architecte de l'OEuvre-Notre-Dame, id.
- KUSS, professeur à la Faculté de Médecine, id.
- LANG (l'abbé), curé de Bischheim.
- LAUTH (David), à Strasbourg.
- LEBEL (le baron Eugène), juge d'instruction, id.
- LEDERLIN, professeur agrégé à la Faculté de Droit, id.
- LE MAITRE-CHABERT, président du

- Comice agricole de l'arrondissement de Strasbourg.
- LEBES (l'abbé), professeur au petit séminaire, à Strasbourg.
- LEVRULT (Louis), percepteur, correspondant du ministère, etc., à Obernai.
- LEVY (Félix), négociant, id.
- MARTIN (l'abbé), curé de Northausen.
- MARULA (l'abbé), chanoine, supérieur du grand séminaire, à Strasbourg.
- MERCK (Louis), id.
- MORIN, architecte en chef du département, id.
- * MORLET (de), colonel du Génie, en retraite, à Saverne.
- MUE (Paul), à Strasbourg.
- MULLENHEIM (de), sous-préfet, à Schelestadt.
- MUNCH (l'abbé), curé de Sand.
- MURY (l'abbé Pantaléon), professeur au petit séminaire de Strasbourg.
- MURY (l'abbé Joseph), id., id.
- NICKLÈS (Napoléon), à Benfeld.
- OEHL (l'abbé), chanoine honoraire curé de St.-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.
- ORTHLIEB (l'abbé), curé de Ste.-Foi, à Schelestadt.
- PETIT-GÉRARD, peintre sur verre, à Strasbourg.
- PETITI, architecte, id.
- RAPP (l'abbé), vicaire-général du diocèse, id.
- RENCKER, notaire honoraire, id.
- REICH (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.
- REINACH (le baron de), à Niedernay.
- RING (de), correspondant du ministère de l'Intérieur, à Bischheim-am-Saum.
- RINGEISEN, architecte de l'arrondissement. à Schelestadt.
- RINGEL, pasteur, à Diemeringen.
- ROBERT-LEVY, architecte, à Strasbourg.
- SAUM, sous-chef de division à la Préfecture, id.
- SCHAUENBOURG (le baron de), ancien pair de France, id.
- SCHAUENBURG (Alexis de), juge, à Wissembourg.
- SCHIELÉ (l'abbé), curé d'Illkirch.
- SCHIFFERSTEIN, à Mommenheim.
- SCHIR (l'abbé), vicaire-général du diocèse, à Strasbourg.
- SCHOULLER, propriétaire, à Géiselsbronn.
- SCHWEIGHOEUSER, à Strasbourg.
- SIEFERT, à Ehly.
- SIFFER (l'abbé), curé de Weyersheim.
- SILBERMANN, imprim., à Strasbourg.
- SIMON, imprimeur-lithographe, id.
- SORG, artiste peintre, id.
- SPACH (Louis), archiviste en chef du département.
- SPACH, secrétaire de la mairie, à Strasbourg.
- STOEBER, professeur à la Faculté de médecine, id.
- STOEBLING (Th.), propriétaire, id.

- * STRAUB (l'abbé), professeur au petit séminaire de Strasbourg. à Geuderthcim.
 TURCKHEIM (le baron Alfred de), ancien magistrat, à Truttenuhausen. WEYER, architecte, à Strasbourg.
 UHRIN (l'abbé), directeur de l'établissement de St.-Arbogast, à Strasbourg. WIBORG, peintre-verrier, id.
 WETTERWALD (l'abbé), précepteur, à Strasbourg. WOLFF (l'abbé), professeur au petit séminaire de Strasbourg.
 WOLF (Gustave), avoué, à Strasbourg. ZIMMER, notaire, id.

Haut-Rhin.

Inspecteur : M. POISAT, architecte de la ville, à Belfort.

- * GUERBER (l'abbé V.), curé de St.-Georges, à Haguenau. RUELHANN, principal du collège, à Thann.
 KESTNER (Henri), à Mulhouse. SCHLUMBERGER (Eugène), à Mulhouse.
 KLEINCLAUSS, notaire, à Haguenau. SCHLUMBERGER-DOLFUS, à Guebwiller.
 LESSLIN (Ad.), à Ste.-Marie-aux-Mines. SEHEULT, à Mulhouse.
 MEYER (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Colmar. SESTER (l'abbé), vicaire, id.
 NESSEL, à Haguenau. SIMONIS (l'abbé), professeur au collège libre de Colmar.
 POISAT, architecte de la ville, à Belfort. STOEBER (Auguste), régent au collège de Mulhouse.
 REINHARD (l'abbé), vicaire, à Colmar. ULRICH (l'abbé), vicaire à Colmar.
 RIEBER (l'abbé), supérieur du petit séminaire de la Chapelle-sous-Rougemont. VETTER (l'abbé), économiste du collège libre de Colmar.

MEMBRES ÉTRANGERS.

S. M. LE ROI DE SAXE, à Dresde.

A.

AINSWORTH (le général), à Monnet (Yorkshire).

ALVIN, directeur de l'instruction publique, à Bruxelles.

ANDRIES (l'abbé J.-O.), chanoine, à Bruges.

AUESWOLD, président de la régence, à Trèves.

AUTESSES (le baron de), directeur de la Société du musée germanique, à Nuremberg.

B.

BAHR, conseiller aulique, professeur, à l'Université de Heidelberg.

BAYER (de), conservateur du musée, à Carlsruhe.

BAYLEY (W.-H.), à Londres.

BELFORD (Sa Grâce le duc de), Brighton-Square, à Londres.

BELL, docteur en philosophie, à Londres.

BOLD (Ed.), capitaine de la marine royale, à Southampton.

BRINCKE (de), conseiller d'État, à Brunswick.

C.

CAPITAINE (Ulysse), secrétaire de l'Institut archéologique Liégeois, à Liège (Belgique).

CONONAU (de), conservateur des archives, à Zurich.

COPPIETERS (le docteur), à Ipres.

CZOERNING (le baron de), président de la Commission impériale d'Autriche pour la conservation des monuments, à Vienne.

D.

DECTORFF (comte), à Gothingen.

DIEGERICH, professeur à l'Athénée d'Anvers (Belgique).

DONALSTON, secrétaire de l'Institut des architectes, à Londres.

DRURY (John Henry), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Norwich, comté de Norfolk (Angleterre).

DUMORTIER, membre de la Chambre des représentants, à Tournay.

DUBY, pasteur protestant, à Genève.

F.

FABRY-ROSSIUS, docteur ès-lettres, à Liège.

FLORENCOURT (de), membre de plusieurs Académies, administrateur du Musée d'antiquités, à Trèves.

FORSTER, membre de plusieurs Académies, à Munich.

FORSTER, professeur d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts, à Vienne.

* FURSTEMBERG-STANHEIM (le comte de), chambellan du roi de Prusse, à Apellinarisherg, près Cologne.

G.

- GEISSEL (Mg^{r.}), cardinal, archevêque de Cologne.
 GELVET (le comte de), à Esdon, près Maestreech.
 GERGENS, secrétaire de la Société archéologique de Mayence.
 GILDENHUIS, négociant, à Rotterdam.
 GONELLA.
 *GOSSE fils, à Genève (Suisse).
 GRANDGAGNAGE, membre de l'Institut archéologique de Liège.
 *GRANT (Mg^{r.}), évêque de Southwath, à St.-George, à Londres.
 GUERLACHE (le baron de), premier président de la Cour de cassation, à Bruxelles.
 GUILLEMY, professeur, membre de l'Académie, id.

H.

- HAGMANS, bibliothécaire de l'Institut archéologique Liégeois, à Liège (Belgique).
 HARTSHOME (Rev. C. H.), archéologue, à Londres.
 HULSCH, membre du Conseil supérieur des bâtiments, à Carlsruhe.

K.

- KELLER (le docteur), secrétaire de la Société archéologique de Zurich.
 KERVYN DE LETTENHOVE, à Bruges.
 KESTELOO, propriétaire, à Gand.
 KREUSER, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Cologne.
 KRIEG DE HOCFELDEN, aide-de-

camp de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Baden-Bade.

- KUGLER (Franz), professeur à l'Académie de Berlin.
 KULL, professeur à l'Académie de Berlin.

L.

- LABIS (Mg^{r.}), évêque de Tournay.
 LAURENT (Mg^{r.}), évêque de Luxembourg.
 *LE ROI, professeur d'archéologie à l'Université de Liège.
 *LENDERSCHMIT, conservateur du Musée de Mayence.
 LENHARD (Franz), sculpteur, à Cologne.
 LEUTSCH (Charles-Chrétien de), à Wetzlar (Prusse).
 LICHTLÉ (l'abbé), curé catholique de Christiania (Norwége).
 *LOPEZ (le commandeur), conservateur du musée d'antiquités de Parme.

M.

- MARGUS (Gustave), libraire, à Bonn.
 MAYENFISCH (le baron de), chambellan de S. M. le roi de Prusse et de S. A. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, à Sigmaringen (Prusse).
 MAYER (Joseph), à Liverpool.
 MEYER (F.), à Francfort-sur-Mein.
 MINERVINI (Giuliano), conservateur du musée de Naples.
 MONE, directeur des archives générales du grand-duché de Bade, à Carlsruhe.

L**LISTE DES MEMBRES**

MOSLER (Charles) , professeur à l'Académie royale de Dusseldorf.
 * MULLER (Mg^r.) , évêque de Munster.
 MULLER (le docteur Charles) , à Stuttgart.

N.

NEYEN (Auguste) , propriétaire , à Luxembourg.
 NICHOLS (John-Gough) , membre de la Société des antiquaires de Londres.
 NOEL (de) , propriétaire , à Cologne.

O

* OLFERS (d') , directeur-général des musées , à Berlin.
 * OTREPPE DE BOUVETTE (d') , président de l'Institut Liégeois , à Liège (Belgique).
 OUDARD , négociant , à Gênes (Sardaigne).

P.

PANIZZI (Antonio) , l'un des conservateurs de la bibliothèque de Londres ,
 * Parker , membre de la Société architecturale , de l'Institut des provinces de France , à Oxford.
 PEETERS-WILBAUX , membre de la Société historique et littéraire , à Tournay (Belgique).
 PETIT DE ROSEN , à Tongres.
 * PIPERS , professeur à l'Université , et directeur du musée d'archéologie chrétienne , à Berlin.

Q.

* Quast (le baron de) . conservateur général des monuments historiques de Prusse , membre étranger de l'Institut des provinces de France.

R.

RAMBOU , conservateur du musée de Cologne.
 * REICHENSBERGER , conseiller à la Cour d'appel , à Cologne , vice-président de la Chambre des députés de Berlin.
 REIDER , professeur à l'Ecole polytechnique de Bamberg.
 RESPILEUZ (l'abbé) , chanoine , doyen de la cathédrale de Tournay.
 RIGGENBACH , architecte , à Bâle.
 * ROACH-SMITH , membre de la Société des antiquaires , à Londres.
 * ROBIANO (le comte Maurice de) , membre de plusieurs Sociétés savantes , rue Léopold , à Bruxelles.
 ROSSI (le chevalier) , à Rome.
 ROULEZ , professeur de l'Université de Gand , membre étranger de l'Institut des provinces.
 RUSSEL (lord Ch.) , à Londres.
 HASTING RUSSEL , id.
 * Roysin (le baron de) , à Bruxelles.

S.

SAN QUINTINO (le comte de) , membre de plusieurs Sociétés savantes , à Turin.
 SAUSAIL-SOUMAIGNE (le baron de) , à Francfort.

SCHEMAN, professeur au collège royal de Trèves.

SCHENASE (Charles), conseiller à la Cour de cassation de Berlin.

SCHRIEBER, professeur des sciences auxiliaires historiques à l'Université de Fribourg.

SCHULTE (l'abbé), doyen de Freekendorf, diocèse de Munster.

* **SERRA DI FALCO** (duc de), prince de San Pietro, membre étranger de l'Institut des provinces, à Palerme.

SHEFFIELD-GRACE, à Know-House, comté de Kent.

SMOLVEREN, membre de la députation permanente de la province d'Anvers.

STAMPE (de), président du tribunal de Munster.

STIELFRIED (le baron de), grand-maître des cérémonies du Palais, à Berlin.

T.

TEMPEST, membre de la Société des Antiquaires de Londres.

* **TIERNEY** (le chanoine), à Arundel en Sussex.

THOMSEN, directeur-général des musées, à Copenhague.

U.

URLICHS, professeur, directeur du musée d'antiquités, à Bonn.

V.

VOISIN (l'abbé), vic. gén., à Tournay.

WILLEM, directeur de la Société archéologique de Sinsheim.

W.

* **WALLERSTEIN** (le prince de), ancien ministre, à Munich.

WILLIS, membre de plusieurs académies, professeur à Cambridge.

WITMANN, directeur de la Société archéologique de Mayence.

Y.

* **YATES**, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Londres.

YORIO (abbé de), chanoine, l'un des conservateurs du musée de Naples.

* **WARDEL** (William), architecte, membre de l'Institut royal des architectes d'Angleterre, à Londres.

WARGKÖENIG, membre de l'Institut et professeur à Tubingen, membre étranger de l'Institut des provinces.

WETTER, membre de plusieurs académies, à Mayence.

WHEWEL, docteur en théologie, professeur à Cambridge.

WIESENFELD, professeur d'architecture, à Prague (Bohême).

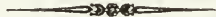
* **WIGAND** (Paul de), chevalier de l'Aigle-Rouge à Wetzlar (Prusse).

ADDITIONS.

M. le Curé de St.-Vaast (Calvados).

La Société française d'archéologie renouvelle à ses associés la recommandation, qu'elle leur a faite antérieurement, de faire tous leurs efforts *pour augmenter le nombre des membres de la Compagnie* : il n'est pas de membre qui ne puisse, dans sa circonscription, trouver chaque année deux ou trois nouveaux associés. Quand on songe qu'en Angleterre certaines associations comptent 10,000 membres et plus, nous devons croire qu'avec un peu de zèle, nous pourrions quadrupler le nombre des membres de la *Société française d'archéologie*.

Pour être admis, il faut adresser une demande à M. DE CAUMONT, directeur ; à M. l'abbé LE PETIT, secrétaire-général, ou à M. GAUGAIN, trésorier de la Société, rue de la Marine, n^o. 3, à Caen.



COMPTE

RENDU PAR LE TRÉSORIER

DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1859.

RECETTES.

Excédant du compte de 1858.	26,298	88
Cotisations recouvrées sur les années 1854, 1855 et 1856.	280	»
Cotisations recouvrées sur l'année 1857	400	»
Id. id. 1858	3,590	»
Id. id. 1859	6,873	»
Id. payées par avance sur 1860	120	»
	<hr/>	
TOTAL.	37,561	88

DÉPENSES.

RECouvreMENT DES COTISATIONS.

Frais de recouvrement.	467	69
Frais de retour de billets non payés.	88	48

CONCIERGES.

Traitement du concierge et fournitures.	71	75
Id. id. du musée et différents tra- vaux.	48	31

IMPRESSIONS.

Impressions	4,020	»
Vignettes pour le compte-rendu des séances.	205	»
	<hr/>	
A reporter.	4,901	23

d

Report. . . . 4,901 23

PORTS DE LETTRES, PAQUETS ET AFFRANCHISSEMENTS.

Affranchissement du Compte-rendu des séances. . .	871 33
Ports de lettres, paquets, affranchissement de circulaires et menues dépenses.	195 32

SÉANCES GÉNÉRALES,

Frais relatifs aux séances générales de Paris, Rouen, Strasbourg, Limoges et Le Mans.	548 05
---	--------

MÉDAILLES ET LIVRES D'ARCHÉOLOGIE.

Achat et gravure de médailles	338 70
Distribution de livres d'archéologie.	198 »

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

Cotisations au Congrès de Limoges	30 »
---	------

ALLOCATIONS SOLDÉES.

Membres chargés de la surveillance et de la direction des travaux.

M. DES MOULINS.	Inscription commémorative de Mg ^r . de Barrault, évêque de Bazas, archevêque d'Arles.	175 20
M. l'abbé ARBELLOT.	Fouilles à Chassenon	172 »
M. l'abbé PICHOT.	Fouilles à Sermerieu	50 »
M. l'abbé DECORDE.	Réparation à l'église de Bures.	40 »
M. l'abbé VINAS.	Fouilles à Jonquières	50 »
M. Pierre d'ALLONVILLE.	Réparations à l'église de Somsois	150 »
M. l'abbé DE SAINT-EXUPÉRY.	Id. à l'église de Temniac	100 »

A reporter. 7,819 83

COMPTE RENDU PAR LE TRÉSORIER.

LV

	<i>Report.</i>	7,819 83
M. ROUSSEL.	Fouilles à Banassac. . . .	100 »
M. l'abbé MINARD.	Réparations à l'église de Pont- Aubert	100 »
MM. CHALLE et QUAN- TIN.	Id. à l'église de Pon- tigny.	200 »
M. l'abbé DESFRIÈCHES.	Id. à l'église d'Ussy .	100 »
MM. HUCHER et DAVID.	Restauration d'un tombeau dans l'église de Château- L'Hermitage	200 »
Id.	id. Achat d'une statue de saint Roch, pour le musée ar- chéologique du Mans . .	50 »
MM. HUCHER et D'ES- PAULART.	Fouilles sur la place du Châ- teau, au Mans.	300 »
M. BLANCHETIÈRE.	Réparations à l'église du Mou- tier-d'Ahun	50 »
M. Victor SIMON.	Restauration des peintures murales de l'église de Sille- gny	100 »
M. DES MOULINS.	Réparation du clocher de St.- Michel, à Bordeaux. . .	200 »
Id.	Id. de la chapelle des Templiers de Magrigne. .	300 »
M. LEHARIVEL-DURO- CHER.	Moulages à Jouarre. . . .	400 »
M. HUCHER.	Réparation d'un rétable de l'église de Vilaine-sous-Lucé.	100 »
M. DE MORLET.	Fouilles sur la voie romaine, près de Maquevillers. . .	100 »
M. RINGEL.	Fouilles dans le canton de Drulingen	120 »
	TOTAL.	<u>10,239 83</u>

BALANCE.

Recettes.	37,561 88
Dépenses	10,239 83
	<hr/>
Excédant.	27,322 05
	<hr/> <hr/>

ALLOCATIONS NON ENCORE ACQUITTÉES.

Membres chargés de la surveillance et de la direction des travaux,

M. BORDEAUX.	Souscription au monument de Cocherel.	50 »
M. DE GLANVILLE.	Fouilles à Villers-sur-Mer.	100 »
M. DE GRANRUT.	Incrustation du bas-relief des Vignerons de St.-Jean à Châlons-sur-Marne.	20 »
M. l'abbé LE PETIT.	Réparations à l'église de Mouen.	100 »
M. CHAUBRY DE TRONCENORD.	Rétablissement des volets du rétable de Fromentières.	20 »
Id.	Rétablissement d'une croix commémorative du sire de Joinville.	50 »
MM. DE CAUMONT, GAUGAIN, G. VILLERS.	Souscription pour la consolidation de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux.	1,000 »
M. DE LA SICOTIÈRE.	Réparations à l'église de St.-Cénery.	50 »
M. l'abbé JOUVE.	Plan de la ville antique de Valence.	50 »
		<hr/>
	<i>A reporter.</i>	1,440 »

	<i>Report.</i>	1,440 »
MM. DE BERLUC-PÉ-		
RUSSIS et BONIER-		
BALE.	Fouilles à Dauphin (Basses-	
	Alpes).	100 »
M. RAYMONDON.	Fouilles dans le département	
	de l'Ardèche	100 »
M. VALÈRE-MARTIN.	Rachat de la tour de Villars	
	(Vaucluse).	100 »
M. Ch. LE BLANC.	Fouilles au Bosquet.	50 »
M. DE SOULTRAIT.	Réparations à l'église d'Iseure.	100 »
M. DE VERNEILLH.	Fouilles à Périgueux.	500 »
M. PAQUERÉE.	Réparations à l'église de Ville-	
	martin.	100 »
Id.	Fouilles dans le départe-	
	ment de la Gironde	100 »
M. DE VERNEILLH.	Sommes à la disposition de	
	l'Inspecteur de la Dor-	
	dogne	200 »
M. le C ^{te} . D'HÉRICOURT.	Réparations à l'église d'A-	
	blain-St.-Nazaire	200 »
MM. CHALLE (Victor),		
PETIT et QUANTIN.	Fouilles à Auxerre.	200 »
M. DE GUERPEL.	Réparations à l'église de Ste.-	
	Marie-Laumont	200 »
M. DE CHAULIEU.	Souscription pour l'achat d'une	
	tour du moyen-âge, à Vire.	200 »
Id.	Moulages à Vire	100 »
M. Victor CHATEL.	Fouilles à Valcongrain.	100 »
M. l'abbé LE COU-		
VREUR.	Réparations à l'église d'Au-	
	drieu	100 »
M. l'abbé LE PETIT.	Id. à l'église de Norrey.	100 »
M. l'abbé STRAUB.	Réparations à l'église d'Obers-	
	teigen	300 »
	<i>A reporter.</i>	4,290 »

	<i>Report.</i>	4,290 »
M. l'abbé STRAUB.	Conservation des vitraux peints de l'église de Ro- senviller.	100 »
MM. DE MORLET, SPACH, STRAUB et DE SCHAUEM- BOURG.	Fouilles dans le castrum ro- main des environs de Sa- verne.	200 »
M. l'abbé STRAUB.	Réparations au cloître de Wissembourg.	200 »
M. RINGEISSEN.	Déblai et consolidation du château de St.-Ulrich. . .	100 »
M. l'abbé STRAUB.	Conservation du clocher de Küttlsheim,	100 »
MM. l'abbé ARBELLOT et DE VERNEILH.	Fouilles à Chassenon. . . .	178 »
M. DE CHASTEIGNER.	Conservation des peintures murales de l'église de Bun- zac.	50 »
M. l'abbé ARBELLOT.	Réparations à l'église des Salles-de-la-Vauguyon. . .	200 »
MM. DE VERNEILH et DE VERNON.	Réparation d'une inscription tumulaire dans l'église St.- Léonard	100 »
Id.	Plaque commémorative du combat de trois chevaliers français contre un nombre égal de chevaliers anglais.	50 »
	TOTAL.	<u>5,560 »</u>

RÉSULTAT DÉFINITIF.

Excédant.	27,322 05
Allocations à solder.	5,560 »
	<hr/>
Fonds libres.	21,762 05
	<hr/> <hr/>

Caen, le 1^{er}. juillet 1860.

Le Trésorier,

L. GAUGAIN.



CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE.

XXVI^e. SESSION

TENUE

A STRASBOURG ,

LE 22 AOUT 1859 ET JOURS SUIVANTS.

Séance d'ouverture.

Présidence de M. COULAUX, maire de Strasbourg.

A dix heures, la session du Congrès s'ouvre dans la salle d'adjudication de la Préfecture, que la ville a fait orner pour la circonstance. Quatre-vingts personnes sont présentes.

M. de Caumont, directeur de la Société française d'archéologie, invite M. le Maire de Strasbourg à présider la séance. Prennent place au bureau : M. *Migneret*, préfet du Bas-Rhin; Mgr. *Ræss*, évêque de Strasbourg; M. *Braun*, président du Directoire de la Confession d'Augsbourg; M. l'abbé *Le Petit*, secrétaire-général de la Société française; M. *Simon*, de Metz, inspecteur-divisionnaire; M. *Gomart*, membre de plusieurs académies; M. *de Petitville*, de Rouen; M. l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès.

M. le Maire de Strasbourg ouvre la séance par le discours suivant :

« MESSIEURS ,

« La ville de Strasbourg se félicite de réunir dans ses murs tant d'hommes éminents , tant de savants distingués. Il y a huit mois déjà, la détermination prise pour la tenue de votre 26^e. congrès a été accueillie par notre population avec un plaisir sincère et le Corps municipal a été heureux de pouvoir donner un témoignage de sympathie à une association célèbre et à son vénérable fondateur.

« Mes collègues et moi, nous avons gardé bon souvenir du Congrès scientifique, qui, en 1842, a mis tant d'animation dans la vie intellectuelle de notre cité : nous nous sommes rappelé l'hommage mérité que la réunion fit à la réputation brillante du premier archéologue de l'Europe, en lui décernant les honneurs de la présidence avec des applaudissements unanimes. Nous sommes persuadés que, sous la direction de M. de Caumont, un nouveau congrès va figurer avec éclat dans les annales du monde savant et ajouter sa part aux résultats dont se glorifie la Société française d'archéologie.

« Dans le domaine de l'intelligence, il est peu d'associations en effet, qui, à l'égal de la vôtre, puissent se féliciter de succès aussi réels, aussi incontestés. Votre première réunion ne remonte pas à plus d'un quart de siècle, et, dans cette période, si courte pour de grandes entreprises, l'action d'un savant, isolé à son début, a suffi pour opérer dans les idées et même dans les travaux publics et privés, une véritable transformation.

« Quand les premières publications de M. de Caumont vinrent appeler l'attention des hommes sérieux sur les monuments du moyen-âge, ces études nouvelles avaient toute la

portée d'une découverte. Exclusivement adonnés à l'imitation de l'antiquité classique, les architectes considéraient le moyen-âge comme une époque de décadence et de barbarie; le style ogival notamment était l'objet d'un dédain superbe, et, pendant près de quatre siècles, les agents habituels de la destruction des monuments ont été secondés par des restaurations faites sans intelligence et par des démolitions à tout jamais regrettables. Les études de M. de Caumont semblent avoir déchiré un voile qui couvrait d'admirables travaux. A l'architecte elles ont fait comprendre ce qu'au moyen-âge les maîtres possédaient d'instruction solide, d'habileté technique et de conceptions originales. A l'homme religieux votre vénérable Président a fait entrevoir le langage symbolique d'une époque qui fut grande surtout par les nobles sacrifices qu'enfanta une foi ardente. Grâce au fil conducteur qui semble avoir été retrouvé par d'ingénieuses recherches, le croyant revoit l'expression des vérités éternelles dans les dispositions architecturales et dans les innombrables détails d'une ornementation variée.

« Je le répète, je connais peu de découvertes aussi fécondes en résultats. Une école nouvelle s'est jetée avec ardeur dans la voie qui a été ouverte par M. de Caumont. Aujourd'hui, la conservation des monuments du moyen-âge est une cause qui n'a plus besoin de défense. La génération actuelle entoure de sa vénération enthousiaste les témoins du passé. Sur tous les points de la France, vos efforts se trouvent secondés par toutes les classes de la société. Le Congrès de Strasbourg rencontre la confraternité d'une Association, qui, dans la vallée du Rhin, poursuit un but identique au vôtre, et s'honore du patronage de son fondateur, le premier magistrat du département. A Strasbourg, vous trouvez aussi un Corps municipal, qui, dans l'exercice d'une attribution précieuse, a suivi le mouvement auquel vos efforts ont donné une impulsion si vigoureuse et si salutaire.

« Vous ne l'ignorez pas : une tradition de six siècles, qui a reçu la sanction du premier Consul, confie au Maire et au Conseil municipal de Strasbourg la gestion d'un patrimoine opulent dont les revenus sont affectés à l'entretien de notre cathédrale. Le Corps municipal se trouve appelé ainsi à diriger les travaux nécessaires à la conservation et surtout à la restauration du monument qui fait l'orgueil de la ville de Strasbourg. Plus heureuse que d'autres édifices, l'œuvre des évêques Werner et Conrad et de l'architecte Erwin a échappé à des dévastations et à des sinistres irréparables. Elle a subi toutefois l'influence délétère d'une époque qui avait oublié les principes des constructeurs. Il y a peu d'années encore, les vitraux coloriés offraient l'aspect d'une mosaïque incohérente ; les dispositions primitives du chœur et des transepts, disparaissaient sous des boiseries qui rappelaient le goût dominant au dernier siècle ; le badigeon avait recouvert les voûtes et les piliers. Aujourd'hui, la ville de Strasbourg est fière de montrer des travaux de restauration qui ont été exécutés sous l'empire des véritables principes. Elle aime à rapporter à M. de Caumont l'honneur qui, dans l'application de toute découverte, doit revenir à l'inventeur ; et je réponds au vœu de mes administrés, en offrant à votre vénérable Président l'expression de leur gratitude.

« Mes honorables collègues du Conseil municipal partagent ces sentiments et ils s'y sont associés dans une délibération officielle. Pour me conformer à leurs instructions, j'ai fait prendre des arrangements afin de faciliter les réunions de la Société et les explorations qu'elle voudra faire dans nos environs, si riches en souvenirs historiques et en vestiges dignes de fixer votre attention. Je désire que ces mesures obtiennent votre approbation. Puisse l'accueil cordial qui vous est offert par la ville de Strasbourg vous laisser de bons souvenirs ! »

M. de Caumont répond à M. le Maire dans une improvisation bien sentie, dont nous cherchons à reproduire la teneur : « Je dois, dit-il, vous remercier du fond de mon âme de l'accueil bienveillant que vous avez fait à la Société française. Lors du Congrès scientifique qui a eu lieu dans cette ville en 1842, et qui a été un des plus beaux de France, j'ai pu voir avec quel intérêt on cultive en Alsace l'étude des monuments anciens. Depuis, j'ai eu l'honneur de voir à Langres le premier magistrat actuel de ce département, et j'ai pu applaudir aux résultats que son active intervention a obtenus dans l'intérêt de notre art national. Je dois ici le féliciter publiquement de l'heureuse pensée qu'il a eue de fonder la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace. L'établissement de cette Société a été un des motifs qui nous ont décidés à tenir notre vingt-sixième session dans la ville de Strasbourg. »

M. de Caumont donne ensuite des détails très-intéressants sur l'origine et sur l'organisation de la Société française, dont la fondation remonte à 1830, à une époque où n'existait pas encore de commission administrative chargée de prendre soin de nos monuments historiques. L'église de St.-Jean de Poitiers, dont le Conseil municipal demandait la démolition pour raison d'alignement, en fut la cause prochaine. M. de Caumont plaida avec ardeur pour la conservation de cette ancienne basilique, sur laquelle il appela l'attention du monde savant, et eut la joie de se voir puissamment secondé par les Sociétés de l'Anjou et de la Normandie. L'église de St.-Jean fut sauvée. M. de Caumont fonda alors une Société pour la conservation et la description des monuments historiques. Cette institution grandit, et à l'heure qu'il est, moyennant les cotisations de près de 1,200 membres répandus sur tout le sol de la France, elle dispose d'un fonds de 30,000 fr., destiné, en partie, à préserver de la ruine les monuments en péril ;

en partie, à la publication d'ouvrages propres à répandre des notions saines sur notre art national. C'est ainsi qu'à l'occasion de ce Congrès, ajoute M. de Caumont, 2,000 francs seront offerts par la Société française pour les monuments de la région de l'Est, en même temps qu'il y aura une distribution de médailles faite aux architectes et aux hommes de l'art, qui se sont distingués tant par leur zèle pour la conservation de ce que nous ont légué nos pères, que par le goût dont ils ont fait preuve dans les constructions nouvelles.

M. le Directeur parle avec éloges de l'architecte qui construit en ce moment l'église catholique de Mulhouse. Il remercie Mgr. l'Évêque et les membres du clergé de l'empressement avec lequel ils ont répondu à son appel et termine en invitant Sa Grandeur à vouloir présider la séance du soir.

Mgr. Roess exprime à M. de Caumont ses regrets de ne pouvoir ce jour accepter la présidence, parce que la retraite pastorale l'appelle au milieu de ses prêtres, réunis en ce moment au grand séminaire. Sur les instances respectueuses de M. le Directeur, Sa Grandeur consent à présider la séance un autre jour de la semaine.

M. de Caumont procède ensuite au dépouillement de la correspondance. Il donne lecture d'une lettre de Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, au sujet du *Dictionnaire géographique* qui doit être publié sous les auspices du ministère. La lettre est accompagnée d'un spécimen et d'une instruction détaillée pour la marche à suivre dans ce travail. Il remet au secrétaire-général une lettre de M. Tudot, avec les premières livraisons d'un travail entrepris par cet auteur sur les statuettes antiques de l'Allier; une lettre de M. Paul Goujon, renfermant des détails intéressants sur des fouilles faites, dans le courant de l'année, au Vaudreuil. M. de Ring, premier secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, dépose, au nom de

M. le docteur Wittmann, de Mayence, une lettre et plusieurs exemplaires d'une remarquable brochure sur la profondeur des eaux du Rhin depuis l'an 70 jusqu'à l'an 1858, offerts par l'auteur à quelques membres du bureau.

M. l'abbé Straub se fait l'interprète de M. le Sous-Préfet de Mulhouse et de M. L. Levrault, correspondant du ministère, auxquels de graves occupations ne permettent point d'assister aux séances. Il est fait dépôt d'un grand nombre d'ouvrages offerts au Congrès par les auteurs.

M. le Secrétaire-général du Congrès, invité à donner lecture du programme, pose les questions suivantes :

1. *Quels sont les monuments incontestablement celtiques qui existent dans l'Alsace et le duché de Bade ?*

2. *A-t-on reconnu, d'une manière précise, en Alsace, les voies romaines indiquées sur la Carte de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin ?*

En réponse à ces questions, M. de Ring lit le mémoire suivant :

MÉMOIRE DE M. DE RING.

« Feu M. le professeur Schweighœuser, dans son *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin*, cite, au nombre des monuments celtiques de la province, les deux *peulvans* ou pierres levées, situées à peu de distance du petit fort de Lichtenberg, connues, l'une, sous le nom de *Spitzstein*, l'autre sous celui de *Breitenstein*. Il fait mention aussi du *cromlech* ou cercle druidique, situé sur la pointe la plus méridionale du *Langenberg*, montagne qui s'étend à travers la vallée de la Bruche, et connue des habitants sous le nom de *Feengarten* ou jardin des Fées. Il

décrit ensuite le bas-relief sculpté sur un roc du Donon, aujourd'hui déposé au Musée d'Epinal, qui représente un lion et un sanglier prêts de combattre, avec l'épigraphe: *Bellicus surbur*. Le savant professeur fait de ce dernier mot une expression celtique qui devait, selon lui, exprimer en cette langue le nom du sanglier. Ne faut-il pas plutôt lui chercher une racine commune avec l'attique *σύρθη* (pour *σύρθη*, mêlée, conflit), qui, dès-lors, n'indiquerait que le combat continuel des deux principaux agents de la nature : le chaud et le froid, représentés, l'un, par le lion, signe de l'été, et l'autre par le sanglier, qui, comme l'atteste Macrobe, est le symbole de l'hiver? Le bas-relief, sur ce sommet élevé, trouve alors son explication; et sans doute aussi, il était consacré par la religion, comme le furent les deux *dolmens* qui se voient près du mur païen qui entoure le sommet de la montagne de S^{te}.-Odile, où le peuple de la plaine, dans l'antiquité, devait en masse aller en pèlerinage, chaque fois que les mystères du culte l'y appelaient au renouvellement des saisons.

Mais il est un genre de monuments plus communs, que l'érudite membre de l'Institut n'a pas signalés, et sur lesquels j'ai le premier appelé l'attention de l'archéologue dans nos contrées. Je veux parler des nombreux *tumuli* celtiques qui, depuis le nord jusqu'au sud de l'Alsace, sont éparpillés dans sa vaste plaine, et dont il serait d'autant plus utile et intéressant d'avoir une carte exacte, que la plupart de ces tombelles tendent journellement à disparaître par suite de la culture, et que, cependant, ce sont les seuls témoignages qui nous restent des établissements du peuple primitif de la province. C'est généralement proche de ces groupes de tombeaux, protégés par l'ombre des bois, ou quelquefois épars sur les prairies, que les tronçons des routes romaines circulent, nous initiant elles-mêmes à la prise de possession du pays, dont le vainqueur relia par elles les centres de population qu'il avait

trouvés. En y portant les arts et la colonisation, en y plaçant ses troupes, il laissa à ces localités les noms celtiques qui les distinguaient, et dont on se rend compte, en fouillant, tout auprès, les ossements de leurs antiques habitants.

La voie principale ou Auguste (*via Augusta*) qui, au commencement du IV^e. siècle de l'ère chrétienne, fut restaurée sous le règne de Licinius (sans qu'il nous soit permis de savoir comment et pour quelle cause le nom de cet empereur fut alors inscrit sur les colonnes milliaires, depuis les Alpes pennines (1) jusque sur le Rhin (2), lui qui n'eut jamais la Gaule dans son gouvernement), est, de toutes ces voies, celle qui reliait les villes les plus considérables. C'est la même dont parlent les deux itinéraires et de laquelle déjà, antérieurement, s'étaient occupés les empereurs Trajan (3), Gallien (4), Pos-

(1)

IMP CAES . . VA
 . . ICINIANO LICINIO
 P F INVICTO AVG
 F C VALL OCT
 M P XVII

*Imperatori Caesari Valerio Liciniano Licinio pio felici invicto Augusto.
 Forum Claudii Vallensium Octodurus. Mille passuum XVII.*

(2) Voyez les inscriptions ci-dessous.

(3)

. . . C . . . C . M
 ESSIO Q. TRA
 IANO DECCIO
 AVG. P. M. TRIB

*Imperatori Caesari Caio Messio Quinto Trajano Deccio Augusto,
 pontifici maximo, tribunitiæ potestatis*

(*Pierre d'Altrip*).

(4)

.
 IO GALLIENO P F
 VG. PONT

thume (1) et Maximien. Son parcours peut, en grande partie, être étudié depuis le nord jusqu'au sud de la province. En sortant de la métropole des Némètes à laquelle une pierre de départ donne le titre de colonie (2) et d'où étaient mesurées les distances dans son enclave, comme nous le prouvent les pierres d'*Altaripa* (3) et de *Tabernæ* (4), on peut très-bien

. . . . TEL. P. . .

Imperatori Caesari Publio Licinio Galliano pio, felici Augusto, pontifici maximo, tribunitiæ potestatis.

(Pierre d'Altrip).

(1) . . P ESA
 MAR SIAN . .
 LATIN VMO
 FINV T. P. M.
 TRIB OS II.
 PP OL N

Imperatori Caesari Marco Cassiano Latinio Posthumo, pio felici, invicto Augusto pontifici maximo, tribunitiæ potestatis iterum, consuli iterum, designato tertium, patri patriæ, Colonia Nemetensis.

(2) Voy. ci-dessus note 1.

(3) IMP. CAESAR
 VAL LICINIO (sic)
 LICINIO PIIO
 . INV. AVG
 C. N.
 L. II

Imperatori Caesari Valerio Licini(an)o, pio, felici, invicto Augusto, Civitas Nemetum, leugæ II.

(4) IMPERATORI CAESARI
 VALERIO LICINIANO (sic)
 LICINIO NOBILIS
 SIMO CAESARI
 CN. L. XIII

Imperatori Caesari Valerio Liciniano Licinio nobilissima Caesari Civitas Nemetum. Leugæ XIII.

(Trouvée dans le Bienwald, près de Saverne du Rhin.)

reconnaître son parcours jusqu'au *Julius Vicus* et la Saverne du Rhin, d'où elle joignait le fort de *Tribuni*, et de *Saletio* (le Seltz moderne), où nous foulons le sol d'Alsace, et dans la forêt duquel les *tumuli* celtiques, en grand nombre, attestent l'antique population dont Rome mit à profit les établissements. Des fouilles avaient été projetées dans une de ces tombelles; des circonstances indépendantes de ma volonté en ont retardé l'exécution.

De Seltz à Brumath (l'antique *Brocomagus*), la route allait en ligne droite par Schirhoffen, où, sous l'ombre des forêts, se montrent pareillement plusieurs *tumuli* celtiques, et par Weithbruch, où a été découvert récemment un tronçon de colonne milliaire. Une seconde route, qui passait près de Harthausen, où plusieurs tombelles celtiques montrent aussi leurs tertres gazonnés, allait de *Brocomagus* joindre le fort de *Concordia* (l'*Altstadt* près de Wissembourg) et, par *Tabernæ*, ou Saverne, aux montagnes, se dirigeait directement à *Noviomagus* ou Spire, la métropole des Némètes. La pierre milliaire de Weithbruch était placée exactement à deux *leugæ* de distance de l'endroit où avait été trouvée la colonne de départ de Brumath, élevée, comme l'indique l'inscription, sous le règne de Licinius Valère, par conséquent entre les années 308 et 324 de l'ère chrétienne (1). Comme c'est de la cité des Némètes que les distances sont comptées sur les pierres trouvées dans l'enclave de cette ville, il est probable que c'était

(1)

IMP. CAES. PVB

LIO LICINIO

VALERIANO. PIO

FELICI. INVICTO

AVGVSTO. CIV

TRIBOGORVM.

Imperatori Caesari Publio Licinio Valeriano, pio, felici, invicto Augusto. civitas Tribocorum.

aussi de la cité des Triboques, ou Brumath, que la distance devait avoir été indiquée par *leugæ* sur la pierre de Weithbruch. Je dis par *leugæ*, parce que c'est par lienes et non par milles que nous trouvons les mêmes distances gravées sur la pierre découverte près d'*Altaripa* et sur celle déterrée à une lieue au-delà de *Tabernæ*, ou Saverne du Rhin, par conséquent à treize lienes de Spire, distance marquée sur la colonne.

De Brumath à Strasbourg, l'antique *Argentoratum* dont le nom celtique indique un lieu de passage sur un courant d'eau, la route romaine a disparu. Elle devait suivre à peu près la même direction que la route moderne, mais, avant d'entrer dans le fort placé sur l'Ill, relier le camp de Kœnigshoffen où était placée la VIII^e. légion du surnom d'*Auguste*. Sous l'empire de Commode, cette légion avait pris momentanément le nom de cet empereur, comme l'indiquent les inscriptions où elle porte le titre d'*Augusta Commodiana, victrix*. Sous Caracalla, elle avait pris celui d'*Antoniniana*. Des briques nombreuses contiennent l'un et l'autre ; mais le plus communément on ne lit que la simple épithète d'*Augusta*. C'était de ce lieu que se dirigeait à l'ouest la *via militaris*, ou Heerstrass, qui allait joindre le troisième *Tabernæ* (Saverne d'Alsace), où elle entrait près du cimetière moderne après avoir traversé le Kochersberg. Cette voie gravissait les Vosges où elle reliait les ruines désignées sous le nom populaire de la ville sans nom, et poursuivait son cours pour joindre la cité des Médiomatrices.

D'Argentorat à *Hellenum* ou *Helellum*, l'*Elcebos* de Ptolémée, dont le bourg d'Ehl ou Ell a conservé le nom, les traces de la chaussée antique ne se retrouvent plus qu'à Sand, où, après avoir quitté la voie moderne dans son parcours, elle entre dans Ell. De là, elle passe à gauche devant Hilsenheim, Heidolsheim, Ohnenheim, tous lieux dans les environs desquels se trouvent des traces de substructions romaines, mais d'où, jusqu'ici, l'on n'a retiré aucune inscription. De nombreux

tumuli celtiques se montrent, particulièrement près des deux derniers lieux et près de Mussig. La voie qui reliait cet ancien établissement peut se suivre directement jusqu'à Florbourg (l'antique *Argentovaria*) dont le nom, comme celui d'*Argentoratum*, désigne un lieu de passage sur un courant d'eau, et où en effet le pont moderne repose sur d'antiques débris du pont romain. C'est une des stations de toute l'Alsace où se sont rencontrées le plus d'antiquités romaines : inscriptions, bijoux, monnaies, etc. Il est vrai que la distance d'*Hellenum* à cette localité n'est pas exactement en rapport avec celle donnée par la Table de Théodose ; mais on sait combien il faut se défier des distances de ce document dont nous ne possédons qu'une copie du moyen-âge, et à combien d'erreurs s'est laissé aller feu M. le baron de Walkenaër, en mettant une trop grande confiance dans les mesures de cet itinéraire.

Une autre voie militaire suivait le Rhin à une distance plus rapprochée, et, quittant la voie Auguste avant d'avoir atteint *Hellenum*, touchait le rocher de Brisach. Partout, dans la bouche du peuple comme dans le cadastre, nous la trouvons désignée sous les noms de *Heerstrass*, *Hochstroesle*, *Heidenstrass*. C'est cette même voie qui, au-delà de *Brisiacum*, longeant la forêt du Hard où se montrent tant de *tumuli* celtiques, allait atteindre *Stabula*, le moderne Banzenheim ; et, après avoir relié *Cambes* (le Kems moderne), touchait *Arialbinnum*, ou Binningen, pour entrer dans *Augusta*.

Arialbinnum, dit l'Itinéraire d'Antonin, est situé entre le fort des Rauraques et *Urunca* ; et, dans un autre endroit, il le place entre *Vindonissa* et *Brisiacum*. C'est exact, en ce sens que la route se bifurquait et que, de la colonie Auguste des Rauraques, on pouvait, en quittant *Arialbinnum*, suivre, ou la route du Rhin par *Cambes* et *Stabula*, ou celle de la

plaine par *Urunca*, avant d'arriver au rocher de Brisach.

Urunca, le Richenesheim du moyen-âge, montre en effet encore le tronçon de route qui reliait ce lieu à Binningen. Près de cette position, les deux voies romaines forment, en se croisant, un carrefour dont une branche se dirige d'Hirsingen à Banzenheim, et dont l'autre remonte de Battenheim à Geispitzheim, où se croise une troisième route qui, de *Cambes*, se dirigeait par *Larga*, ou Largitzen, dans l'intérieur de la Gaule à *Epamanduodurum*. Partout, dans la direction de ces deux grandes voies, se montrent aux regards de l'archéologue des *tumuli* celtiques, soit près de Baltersheim, où elle porte le nom de *Altstrass*, soit près de Rixheim, où nous la suivons sous le nom de *Heerweg*, soit plus au nord près d'Ensisheim, dont elle traverse les maisons de péage, et près d'Oberhergheim et Dessenheim, où ces tombeaux, protégés par l'ombre des forêts, attestent le soin que les Romains, une fois possesseurs du pays, mirent à relier les établissements antérieurs du peuple subjugué.

Mais, indépendamment de cette voie Auguste, qui est celle des *Itinéraires*, par conséquent la route d'étapes et du gouvernement, sur le parcours de laquelle devaient se rencontrer les relais et les mansions, existait au pied des montagnes une autre voie militaire, communément connue de l'habitant sous le nom de *Heer* ou de *Heidenstrass*, et qui servait au transport des troupes dans les divers établissements qui longeaient la chaîne des Vosges, et aux petites garnisons qui défendaient l'entrée des vallées. Le grand nombre de localités où des antiquités romaines ont été trouvées, témoignage certain de leur existence du temps du grand peuple, devaient incontestablement, d'un autre côté, être reliées par des chemins vicinaux (*vie diversoriæ*) dont on rencontre, en effet, des traces dans toute la province sous les noms de *Hohweg*, *Steinweg*, *Heidenweg*, tantôt à cause

de leur élévation au-dessus du terrain , tantôt à cause de leur empierrement, tantôt eu égard à la tradition qui les rapporte à un temps antérieur au christianisme. La population devait, en effet, être très-serrée ; et si nous réfléchissons à combien de vétérans Rome avait concédé des terres ; combien le commerce et l'industrie étaient prospères, soit que ce commerce se fit par les *Nautæ* sur le Rhin, soit que les grandes routes le favorisassent, on ne saurait douter que, comme de nos jours, toute cette plaine n'ait été sillonnée par ces routes vicinales sur le tracé desquelles bon nombre de nos chemins modernes circulent encore. Mais leur structure ayant été, comme de nos jours aussi, moins solide que celle des grandes routes, elles ont presque partout disparu. Ce ne serait qu'avec les noms qu'on pourrait, en partie, en reconstituer le réseau. »

M. l'abbé Straub appelle l'attention sur une roche de forme assez bizarre, située sur la crête du Katzenberg, dans la vallée de la Bruche, et considérée généralement par les archéologues comme un immense dolmen. Sa forme singulière, qui offre de loin l'aspect d'une porte double, lui a fait donner par le peuple le nom de Thürgestell. Selon M. Straub, ce rocher, dont il présente deux dessins, n'est qu'un jeu de la nature, mais peut avoir servi au culte des Druides dont cette contrée rappelle encore de nombreux souvenirs.

3. *A-t-on constaté l'existence d'autres voies antiques, non mentionnées par l'Itinéraire ou par la Carte?*

4. *Le tracé de ces différentes voies romaines a-t-il été fait sur des cartes à grand point, celle de Cassini, par exemple? Présenter une esquisse de ce tracé.*

5. *Quelles particularités les chaussées de ces antiques voies ont-elles offertes?*

Le Bureau regrette vivement l'absence de M. Coste, juge

au Tribunal civil de Schlestadt, qui s'est particulièrement occupé de la question et vient de consigner le résultat de ses savantes recherches dans un ouvrage, publié sous le titre : *L'Alsace romaine*.

La réponse est, du reste, consignée dans cet ouvrage dont un exemplaire est offert au Congrès.

6. *A-t-on découvert, sur leurs bords, des colonnes milliaires? Quelles inscriptions portaient-elles? Que sont-elles devenues?*

M. Jung, professeur au séminaire protestant, promet de s'occuper de cette question dans la séance du soir. M. le Secrétaire-général met sous les yeux des membres du Congrès le dessin d'une borne, regardée comme borne milliaire, mais complètement dépourvue d'inscriptions. Elle se trouve à l'angle d'une pièce de vignes près de Scherwiller, sur le *Heidenweg* (chemin des Païens) ou *Alte Kaiserstrass* (ancienne route impériale).

On donne lecture de la question suivante :

13. *Quel est l'état actuel du retranchement gallo-romain appelé le Mur païen? Quelle est son étendue exacte? Quelles causes probables ont motivé cette construction?*

M. Spach lit un mémoire, en réponse à cette question, au nom de M. Levrault.

MÉMOIRE DE M. LEVRAULT.

Beaucoup de personnes se font une opinion sur le mur païen de la montagne Ste.-Odile, d'après les échantillons de ce mur rencontrés aux abords ordinaires de l'enceinte. Rien ne pourrait, au contraire, en donner une plus fausse idée que ce mode sommaire d'observation superficielle; car, ainsi que le rédacteur de cette note a essayé de l'établir dans son

ouvrage publié en 1855 sous le titre : *Ste.-Odile et le Heidenmauer*, le mur païen n'est pas d'un seul jet, ne saurait être attribué à une seule époque, pas même à une seule des races ou des nations qui soumièrent, colonisèrent ou occupèrent successivement la chaîne et les revers de l'antique *Vosegus* ou *Vosagus*.

Pour pouvoir donc répondre en toute connaissance de cause à la question du programme : *Quel est l'état actuel du mur païen ?* il est indispensable de parcourir tout le développement de ce mur, non-seulement en-dedans de l'enceinte, mais en-dehors, et, autant que possible, sur le mur même. Alors seulement, et après avoir remarqué la différence des assises supérieures et inférieures, on pourra aussi trouver les éléments d'une réponse à cette dernière partie de la question : *Quelles causes probables ont motivé cette construction ?*

En prenant la carte improprement appelée de *Schweighæuser*, puisqu'elle est de M. le capitaine d'artillerie Thomassin, carte reproduite avec quelques modifications et sur une plus petite échelle à la suite de la publication de 1855, on voit du premier coup-d'œil que l'enceinte avait trois divisions ou deux coupures transversales qui la partageaient en trois compartiments.

Ces trois compartiments de l'enceinte, quoique reliés entr'eux, n'appartiennent pas non plus à une seule date ou à une seule époque, peut-être même faut-il admettre qu'il y avait dans l'origine quatre divisions ou enceintes contiguës ; cette quatrième, moins bien caractérisée que les autres, serait celle du *Homburger-Berg* ou *Hohenburger-Berg*, antérieure, selon toute apparence, aux derniers agencements des trois autres, et restée inachevée ou abandonnée lorsque les ingénieurs impériaux approprièrent à la défense gallo-romaine ces anciennes places de refuge des

populations établies dans la plaine entre Vosges et Rhin avant les conquêtes d'Arioviste et de César.

Pour qui parcourt avec un peu d'attention le long développement du mur païen, il devient facile de saisir la double origine de cette enceinte et ses différences de construction, quoiqu'au premier aspect ses caractères généraux soient les mêmes.

Ainsi, presque partout, et principalement sur les contours des crêtes qui dominent le côté de la plaine ou de l'est, on rencontre une suite non interrompue, ou rarement interrompue, de quartiers de rocs sans entailles, représentant comme la base d'un mur antérieur écroulé et remplacé plus tard par des assises régulières de blocs plus ou moins grossièrement équarris et à marques de queue d'aronde.

Il ne fallait, en effet, pour la primitive enceinte toujours à pic sur des précipices, que peu de science d'architecte; car il ne s'agissait que d'utiliser, en les reliant autant que possible, les rochers debout sur ces escarpements. La part de l'homme dans la formation de l'enceinte ne devait guère consister d'abord qu'en efforts de bras, pour soulever les débris des convulsions de la nature et placer un quartier de roc sur un autre. L'enceinte, ainsi préparée ou ébauchée, pouvait suffire pour donner, de ce côté, à la montagne un formidable aspect de défense.

Nous disons défense: en effet, l'enceinte, telle que les siècles l'ont transformée, était défensive: cela ne saurait paraître douteux, mais cela ne veut pas dire qu'une partie des débris de cette enceinte n'ait point eu dans l'origine une destination religieuse. Le *cromlech* a dû précéder le rempart, non pas dans tout le développement de l'enceinte actuelle, mais sur quelques points élevés ou les plus élevés, surtout sur la partie de la montagne comprise actuellement dans l'enceinte centrale.

En général, presque toutes les hautes plates-formes des Vosges attestent cette théogonie primitive, dont les pierres et les rochers sont jusqu'à ce jour les seuls monuments. Bien avant le druidisme, le culte des pierres semble avoir été là dans son élément. Il formulait la tradition poétique des grandes convulsions terrestres, des volcans lançant au loin leurs projectiles, des glaciers écroulés sur leurs moraines, peut-être des refuges providentiels aux jours génésiques des grandes inondations? Le dieu *Vogesus* (*Vog-ase* ou *Volk-ase*?) ce génie vosgien encore invoqué dans les âges gallo-romains, était la personnification mythique de cette tradition aussi vieille que les commencements de colonisation de la vallée du Rhin.

On peut donc admettre la probabilité d'enceintes religieuses moins développées que le mur païen actuel, et dont les restes servirent, sur plusieurs points de la montagne, aux constructions défensives d'un âge postérieur. Ces restes, plus particulièrement caractérisés par des pierres oblongues et cunéiformes, ainsi que par des roches ou quartiers de roches dont la pose décèle l'intention d'une pierre levée, ont reçu leur appropriation à l'enceinte actuelle dont ils forment, en général, les assises inférieures. Ils se rencontrent sur une partie des fronts du compartiment central qui dominent Niedermunster et l'amas de rochers fort singulièrement agencés de la *Handshaab*, ainsi qu'aux environs du *Mennelstein* et du *Stoll-Hafen* dans le prolongement de cette dernière crête vers le *Homburger-Berg*.

On peut aussi en trouver des traces plus rares du côté ouest des développements du mur, et principalement sur les contours de l'enceinte septentrionale, où, par suite de l'écroulement des parties supérieure et intermédiaire du mur, la dernière assise inférieure apparaît, tantôt presque entièrement recouverte de terre, tantôt déchaussée, tantôt même éboulée sur les pentes; mais se montrant toujours dépourvue

de formes régulières et sans les entailles qui caractérisent les assises supérieure et intermédiaire.

En général, les assises fondamentales du *Heidenmauer* de la montagne Ste.-Odile, quoique posées par la nature, puisqu'elles sont formées d'énormes rochers, paraissent avoir été couronnées primitivement par un mur beaucoup plus irrégulier que celui dont nous voyons aujourd'hui les débris. Ces matériaux de la première appropriation défensive de la montagne ne furent pas perdus sans doute pour ce dernier, aux assises inférieures duquel ils apportèrent leurs blocs inébranlables. Il est fort probable qu'à cette première époque de l'enceinte, époque contemporaine des invasions d'outre-Rhin antérieures à la période gallo-romaine, le mur n'était pas fort élevé ou n'avait que peu d'assises, formées uniquement de quartiers de roc et dans les conditions de ces enceintes gauloises décrites par César, où les pieux et les amoncellements de roches se prêtaient un mutuel appui pour la défense (1).

Les Médiomatriques ou Médiomatriciens qui, avant l'invasion de la tribu germanique des Triboques, occupaient la partie de la plaine entre Vosges et Rhin qu'on a appelée depuis la Basse-Alsace, furent, selon les apparences historiques, les constructeurs de la primitive enceinte défensive de la montagne St.-Odile. Il est possible, toutefois, que les Médiomatriques, de race belge, et par conséquent venus en Gaule long-temps après la colonisation de ces contrées par la première race celtique, n'aient fait que s'approprier une place de refuge déjà fortifiée avant eux par la tribu ou le clan celtique qu'ils vinrent déposséder, c'est-à-dire probablement par les Sequanes qu'ils refoulèrent sur la haute Alsace.

(1) *Commentaires* de César, livre II, p. 86, édition d'Amsterdam, 1670.

L'époque de cette dépossession des premiers Celtes dans le nord et une partie de l'est de la Gaule par les Bolgs ou Belges (Volsques ou Volks?) coïncidant avec celle du plus grand développement de la démocratie gauloise et de l'affaiblissement du pouvoir théocratique des Druides, il est à croire que le lieu de refuge dont il s'agit servit de rendez-vous ou de place d'assemblée pour les délibérations de la tribu en possession du sol. Les premiers maîtres de la montagne, les Druides, auraient alors dû élargir leur enceinte afin de faire place au peuple, et ils ne se seraient plus réservé que quelques *cain's*, tandis que tous les contours des crêtes, reliés entr'eux par des lignes de rocs amoncelés, ou à leur défaut par des abattis d'arbres, auraient été affectés à former l'enceinte du lieu des délibérations publiques en temps de paix, et de la forteresse ou de la place d'armes en temps de guerre.

Cette première enceinte défensive devait exister encore du temps de Jules César, et l'on est en droit de conjecturer qu'elle emprunta beaucoup d'importance à l'invasion d'Arioviste et des Triboques.

En effet, les Médiomatriques, refoulés de la plaine par les Triboques, comme précédemment ils avaient refoulé les Sequanes, durent chercher à se fortifier sur le premier plan des Vosges avant de l'abandonner peu à peu, pour se concentrer sur les bords de la Moselle autour de leur dernier refuge ou de leur dernière cité, *Divodurum* ou Metz.

Lorsqu'en l'an de Rome 697, le lieutenant de Jules César, Titus Labienus, soumit à la domination romaine les Médiomatriques, après avoir passé ses quartiers d'hiver dans le pays des Sequanes (1), il trouva nécessairement leur place d'armes

(1) César, *De bello gallico*, lib. II, cap. xx, et Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I^{er}, p. 409, 123 et 352.

encore debout ; et, s'il n'y établit point quelque détachement pour la garder , il dut sinon la démolir , au moins la démanteler autant que possible.

Un refuge gaulois avant César , refuge plus ou moins détruit sinon occupé par ordre de César , tel est en un mot le caractère de notre primitive enceinte. Ses trois compartiments (ou ses quatre compartiments, si l'on veut y comprendre le Homburger-Berg) , auraient été affectés, l'un au camp de la tribu, l'autre aux rites religieux et aux délibérations ; le troisième aux troupeaux ; le quatrième peut-être, s'il y avait un quatrième compartiment, à un refuge auxiliaire ou supplémentaire en cas de trop grande affluence.

Dans ce dernier cas, la courtine touchant au Homburger-Berg aurait été transversale ou de séparation intérieure et n'aurait plus fait partie de l'enceinte proprement dite ou de la fortification extérieure. Mais il y a lieu de réserver, pour être développée ailleurs, cette question intéressante et presque neuve du Homburger-Berg.

Si les lignes qui précèdent ont bien rendu notre pensée, l'origine celtique ou gauloise de l'enceinte dite *Heidenmauer* serait probable et devrait servir de point de départ pour l'attribution ou la classification d'une partie des matériaux du mur. Mais ce monument historique , le plus remarquable assurément de tous nos monuments des Vosges alsaciennes, n'atteste pas seulement le travail des races disparues sans laisser d'histoire écrite, il offre aussi l'empreinte de la main puissante de ce peuple-roi, qui partout, dans le monde connu des anciens, marqua le passage de ses armes et de sa civilisation.

Sur presque tous les points de cette chaîne de rochers à pic ou de quartiers de roche superposés, qui sont les assises fondamentales de notre mur et semblent témoigner de son premier âge, vous rencontrez des débris d'une construction régulière, magistrale, classique, aux grands blocs assez uni-

formément équarris, variant de dimension suivant leur degré d'assise, ayant les uns jusqu'à près de 2 mètres de long, les autres pour la plupart 1 mètre, tout au moins plus d'un demi-mètre, surtout sur la partie du mur qui, du *Stoll-Hafen* jusqu'à la *Bloss*, couronne les fronts dominant la plaine. La largeur de ces pierres diffère en proportion de leur longueur, depuis un mètre à moins d'un demi-mètre; leur hauteur et épaisseur est presque égale à leur largeur et le plus souvent de 30 à 40 centimètres.

Toutes figurent des carrés longs et leur pose alterne, à chaque assise, de façon que la ligne des joints soit interrompue. L'appareil se complique, par ci par là, de grands blocs placés en travers, de telle sorte qu'ils ne présentent plus au regard leur longueur, mais leurs deux extrémités qui atteignent les deux côtés du mur. Ces blocs, pour la plupart beaucoup plus mal équarris, pourraient être pris pour des restes du mur primitif que les constructeurs de la dernière période de l'enceinte auraient jugé à propos d'utiliser sur place.

Cette magnifique muraille n'offre aucune trace de ciment; les pierres juxtaposées et superposées sont liées entr'elles ou étaient liées entr'elles par des tenons dont les entailles se laissent facilement reconnaître. Sur la plus grande partie du développement du mur, ces tenons en forme de queue d'aronde (*subscus*) (1), dont on a retrouvé encore il y a une vingtaine d'années quelques échantillons, variaient de 15 à 30 centimètres de long suivant la grandeur des pierres. Les entailles, qui sont répétées jusqu'à trois ou quatre fois sur certaines pierres, mais qui sur d'autres ne se montrent qu'au nombre de deux, ont en général une longueur de 8 à 16 centimètres représentant à peu près la moitié de la longueur des tenons, une largeur de 4 à 10 centimètres, une profondeur de 4 à 4 cen-

(1) Vitruve, *Archit.*, IV, 7.

timètres. Il y en a quelques-unes de plus longues et, dans ce cas, proportionnellement plus larges et plus profondes. Il y en a d'autres au contraire, surtout du côté des fronts et re-dans de l'ouest, qui sont plus étroites et plus allongées. Celles-ci se voient particulièrement sur des pierres moins grandes, plus carrées, et paraissent caractériser une retouche ou une réparation du mur, réparation faite en d'autres conditions de temps et de travail que celles de la première surélévation du mur à tenons de bois sur les rocs bruts et les quartiers de roche provenant de la primitive enceinte.

M. Schweighœuser, dans le fragment de son Rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres publié par M. Ravenez et inséré dans la traduction de Schœpflin, convient qu'en général le mur occidental lui a paru plus régulier que le mur oriental; mais il ne veut attribuer cette différence qu'à l'obligation d'aller chercher de ce côté les pierres plus loin, ce qui aurait obligé à les tailler davantage (1). Cette régularité plus grande du mur occidental ne serait-elle pas plutôt la preuve ou au moins l'indice que le mur a des époques différentes de construction? L'enceinte antérieure à l'appareil à entailles paraît avoir été beaucoup plus rétrécie du côté de l'ouest, surtout dans le compartiment central, et n'être pas allée plus loin que les rochers de l'étranglement de la crête entre la Bloss et la plate-forme où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments de Ste.-Odile; au contraire, le mur à entailles est descendu de ce côté jusqu'aux premières pentes de la montagne, ce qui s'explique par la nécessité de protéger l'entrée des deux voies dans l'enceinte et d'y enfermer la source dite aujourd'hui fontaine de St.-Jean, ainsi qu'un terrain assez vaste pour contenir un beaucoup plus grand nombre de réfugiés (la Kantz-matt ou Kanzel-matt).

(1) Schœpflin, édition RAVENEZ, t. III, p. 106.

Non-seulement le mur occidental nous paraît, principalement là où il descend sur les pentes, postérieur aux premiers agencements des rochers qui forment la base ou l'assise inférieure du mur oriental, mais dans quelques-unes de ses parties, là, par exemple, où il est formé de moins grandes pierres, il nous paraît n'être plus du même jet que celui-ci et devoir être considéré comme le produit d'une réparation de ce dernier, soit par suite de quelqu'écroulement, soit par suite de brèches faites par l'ennemi. Ce ne serait là, toutefois, que l'exception; car, même du côté de l'ouest, on trouve beaucoup de parties du mur parfaitement semblables aux plus belles assises de grandes pierres qui couronnent les rochers à l'est, au nord et au sud.

L'épaisseur du mur est de près de 2 mètres sur presque tout le parcours, cependant il y a des points où ce qui reste des assises supérieures semble indiquer une épaisseur moins grande, mais toujours au moins d'un mètre. Les rangées de pierres sont le plus ordinairement au nombre de deux, de trois ou de quatre, suivant la grandeur de ces matériaux et selon le degré d'élévation des assises. Il faut remarquer que notre *Heidenmauer* ne présente pas, comme d'autres murs antiques, de simples parements en pierre de taille avec remplissage intérieur de blocages, mais qu'il est plein ou formé entièrement de grandes pierres. Toutefois, entre les blocs d'inégale dimension, on aperçoit, tant sur les côtés extérieurs qu'à l'intérieur du mur, quelques pierres moins grandes et même des moëllons sans entailles et sans traces de mortier, dont on paraît s'être servi pour combler les intervalles de celles des grandes pierres équarries les moins bien appareillées.

Quant à la hauteur du mur, il est difficile de la déterminer, car nulle part il ne paraît avoir conservé son assise supérieure; mais il en reste des tronçons gardant encore 3 à 4 mètres de haut. Celui qui couronne la brisure de l'en-

ceinte près du Stoll-Hafen et quelques autres tronçons, appartenant pour la plupart aux développements du mur occidental, sont encore remarquables par leur élévation. L'ensemble de cette construction est tellement imposant et gigantesque qu'on est fondé à croire à une hauteur proportionnée au reste du travail, hauteur qui devait égaler celle des plus hauts murs connus de l'antiquité. Il est probable que, là où les rochers formaient les assises inférieures de la courtine, les assises de pierres de taille à queue d'aronde étaient moins surélevées; mais on peut conjecturer que partout, tantôt en employant les rochers, tantôt en amassant à leur défaut un plus grand nombre d'assises de pierres, l'art des ingénieurs avait su donner à l'enceinte la même élévation.

L'énorme quantité de pierres à entailles qui jonchent les flancs des monts couronnés par l'enceinte, et la probabilité de l'emploi d'un grand nombre d'autres à des constructions postérieures de plusieurs siècles, telles que celles de Hohenbourg et de Niedermunster, et des châteaux de Dreystein, de Birdkenfels et de Hagel-Schloss situés à proximité, donnent lieu de supposer une hauteur bien supérieure aux 15 pieds que lui mesure Dom Peltre (1).

L'état actuel de conservation du mur est aujourd'hui à peu près encore ce qu'il était du temps de Schœpflin, de Silbermann, de Grandidier, de Pfeffinger et de Schweighœuser; de nombreuses pierres ont pu s'en détacher, mais leur chute regrettable n'a rien changé à l'aspect général du monument; seulement il faut chercher avec plus de peine ses parties les mieux conservées et les plus caractérisées.

Si l'on s'y rend par la voie pavée d'Ottrott, voie qui depuis quelques années a beaucoup plus souffert de dégradations que le mur même, mais qui ne reste pas moins le chemin le plus à

(1) Peltre, *Vie de sainte Odile*, ch. XIII, p. 152.

recommander aux archéologues pour l'ascension de la montagne, il ne faut point passer l'amas de rochers appelé Stoll-Hafen sans explorer les parties de l'enceinte à sa droite et à sa gauche. Celle au nord-est surtout mérite d'être étudiée, elle permettra d'observer en passant l'entrée de la voie dans l'enceinte un peu au-dessus de la brisure du mur par où passe aujourd'hui le chemin.

A cette occasion, il y a lieu de recommander aussi d'éviter le sentier plus ombreux et plus agréable qui monte à côté de la voie, en la laissant à la droite du pèlerin en route pour Ste.-Odile. Les premières traces bien caractérisées de la voie se trouveront après avoir dépassé d'environ un kilomètre le petit oratoire de St.-Gorgon, dernier reste du prieuré fondé par Herrade de Lansperg. Un peu plus haut se rencontre un autre reste de pavé qui a presque les douze pieds de large voulus par Hygin et qui se compose de grands blocs, sinon de cubes, servant à la fois de *summa crusta* et de *rudus* ; car, ainsi que le fait remarquer Eumène, les voies militaires romaines dans les montagnes n'avaient pas la régularité, les triples ou quadruples couches, la largeur et la ligne droite des grandes voies publiques de la plaine (1).

Cette voie d'Ottrott, qu'il est plus difficile de reconnaître une fois dans l'enceinte, pousse d'abord, sur ce point de son parcours, assez à l'ouest pour faire presque toucher à une autre partie très-remarquable du mur, ainsi qu'à la coupure ou mur transversal séparant l'enceinte centrale de l'enceinte septentrionale. Les pierres qui forment ce mur transversal ont le même caractère que celles de l'enceinte ; mais on peut y remarquer quelques entailles trop étroites pour avoir servi à des tenons en bois, et qui devaient s'adapter à des crampons de fer ou de bronze, mode de jointures plus coûteux, qui n'a

(1) Eumène, in *Grat. act. Constant.*, cap. VII.

pu être employé sur notre montagne que pour des retouches urgentes, et, probablement, long-temps après l'emploi des tenons de bois.

Ce mur transversal entre l'enceinte centrale et l'enceinte septentrionale est d'environ 60 mètres de long, assez difficile à suivre à cause des taillis et des décombres. L'autre mur transversal, entre l'enceinte centrale et l'enceinte méridionale, est plus facile à reconnaître et plus long du double environ sinon même plus. Il n'est pas seulement artificiel comme l'autre, mais sa partie avoisinant le sommet de la montagne a une base de rochers ou plutôt de quartiers de roche irréguliers et sans entailles.

C'est ce mur transversal du sud que Pfeffinger, sur la foi de la carte de 1603, a pris pour des traces de casernes ou de magasins (1), et dont Schweighœuser a signalé le premier le véritable caractère.

On sait que l'enceinte centrale, surtout au point avoisinant le mur de séparation, offre sur sa partie la plus élevée, et à peu près à mi-chemin de Ste.-Odile à la Bloss, des groupes de rochers aux formes bizarres que dans le pays on a surnommés les *Beckenfelsen* (roches des Boulangers), parce qu'ils figurent assez bien des pains ronds superposés, configuration qui s'explique par la décomposition circulaire du roc, mais qui ne laisse pas que de leur donner beaucoup d'analogie avec les pierres vacillantes ou divinatoires des Celtes; ce qui, pour le rappeler en passant, est un indice de plus de la consécration religieuse de la montagne avant la construction ou l'achèvement du mur païen.

De ce point au *Mennelstein*, le mur oriental couronne toutes les sinuosités de la montagne, ayant presque partout pour base des rochers à pic et se montrant tout artificiel dans

(1) Pfeffinger, page 45.

les intervalles où ce concours de rochers lui manque. Un peu avant d'arriver au *Mennelstein*, et à peu près vis-à-vis de l'avancée dite *Handschaab*, il semble avoir eu un dégagement ou une poterne protégée par deux rochers formant chemin couvert.

Le *Mennelstein* auquel on arrive ensuite, soit en suivant le mur, soit directement depuis l'enceinte centrale par un chemin formé de roches aplaties à fleur du sol, est, comme le *Stoll-Hafen*, un groupe de rochers agencés, dont quelques détails semblent se rattacher aux souvenirs druidiques, mais qui, à l'époque de la construction ou du plus grand développement du mur, eut nécessairement son rôle dans ces travaux de défense et en fut le bastion ou la tour avancée au sud-est. On n'aurait pu choisir une meilleure place pour une *specula* destinée à observer la partie de la plaine où les établissements des Triboques et ceux des Sequanes confinaient.

Le *Wachtstein* et le *Schaffstein* auxquels on parvient sur le front le plus au sud sont, le premier un énorme rocher debout un peu en dehors de l'enceinte, le second une plateforme de rochers agencés comme ceux du *Mennelstein*, mais moins imposants. L'un et l'autre ont dû avoir aussi et tour à tour leur rôles religieux et défensifs. Le rédacteur de cette note ne doit pas s'arrêter ici sur le premier de ces rôles; quant au second, le nom du *Wachtstein* le rappelle (pierre de garde). Ces rochers étaient, comme ceux du *Mennelstein*, les tours ou bastions de ce côté de la courtine. Et sur tout le parcours de l'enceinte on dirait que les ingénieurs prirent à tâche d'employer ainsi les groupes ou les plates-formes de rochers à tenir lieu des tours usitées pour les fortifications vulgaires.

Du *Wachtstein*, que l'on nomme aussi *Wachtelstein* (la pierre aux Cailles), vous allez à l'angle sud-ouest du mur qui forme sur ce point une sorte d'ouvrage à corne ou de saillie à

angle rentrant très-prononcé. Après avoir fait vingt-cinq à trente pas en dehors et à droite de l'angle sud-ouest du mur et par conséquent dans le prolongement de l'ouest au nord, on se trouve devant les deux groupes de rochers que Schweighœuser désigne sous le nom de *monuments druidiques*. Le premier, formé de deux grandes roches placées parallèlement, fermées à un bout par une troisième roche qui laisse entr'elles un étroit couloir ou conduit et couvertes par un autre monolithe semblable à une table ou à un toit plat, pourrait sans doute être considéré comme le résultat de quelque jeu de la nature si ses parois n'avaient pas tant de régularité et si même l'une d'elles ne présentait pas deux blocs de rochers alignés.

L'autre groupe, à peu près semblable au premier, a un couloir qui devait être en communication avec l'étroite ouverture du fond de celui-ci. Ses parois sont si régulières qu'on les dirait taillées.

Il est difficile de s'expliquer l'existence de ces allées couvertes en dehors de l'enceinte et à si peu d'éloignement de celle-ci. Se rattacheraient-elles aux *tumuli* que l'on croit avoir récemment découverts sur la *Bloss*? Dans ce dernier cas, il n'y aurait pas à s'en occuper à propos de la 13^e. question du programme.

Ces deux groupes de rochers ne peuvent non plus, comme paraît le croire l'auteur d'un ouvrage encore assez récent sur les anciennes fortifications des Vosges (1), avoir été l'entrée de la voie méridionale ou de Barr dans l'enceinte; car cette voie, très-facile encore à reconnaître, passe assez loin au-dessous d'eux et aborde l'enceinte plus au nord-ouest.

Si donc ces monuments sont d'origine druidique, il est

(1) Voyez l'ouvrage de M. Schneider, *Beitrag zu den alten Befestigungen in den Vogesen*.

probable qu'ils ont été plus tard employés pour la défense de la montagne, et reliés au mur par une jetée semblable à celle qui y reliait le *Wachtstein*. Ils auraient eu la même destination que ce monolithe, celle de servir de vigie ou de corps-de-garde avancé, et seraient ainsi une nouvelle preuve de cet art de s'assimiler les groupes de rochers tant naturels qu'artificiels que les constructeurs de l'enceinte surent pratiquer et qui, ainsi que l'on vient de le faire remarquer ci-dessus, ménageait de distance en distance au mur l'équivalent de ces tours dont l'absence étonnait Schweighœuser (1), ou lui donnait lieu de douter de la destination militaire de l'enceinte.

Peu après l'échancrure du mur en arrière de ces curieux monuments l'enceinte décrit une grande pointe à l'ouest et reçoit vers l'extrémité la plus au sud-ouest de cette courtine la voie pavée dite de Barr, qui s'avance ensuite en diagonale jusqu'au mur transversal. L'angle le plus voisin de cette entrée de la voie de Barr se relie au côté parallèle du mur par une autre courtine presque droite. Toute cette partie de la ligne occidentale montre le mélange des fragments de roches sans entailles et des blocs équarris à entailles pour tenons de bois; les premiers forment toujours les assises inférieures, mais bientôt ils disparaissent ou à peu près et font place à des assises de pierres de taille, ne s'appuyant plus que d'espace en espace à des rochers en saillie ou pointe de redan. C'est la partie de l'enceinte aux moins grandes pierres, et où les entailles varient le plus de longueur et de largeur. On marche ainsi du sud-ouest au nord-ouest en décrivant plusieurs zig-zags ou configurations de redans, et en ayant à ses pieds en dehors du mur de profonds ravins. C'est dans ce parcours qu'on passe à peu de distance des ruines castrales de Birkenfels et de Dreystein, dont la dernière (les Trois-Pierres) doit

(1) Voyez page 7 de l'*Énumération des monuments du Bas-Rhin*. 1842.

sans doute son origine à ce triple groupe de rochers qui, relié par des travaux de main d'hommes, put servir à l'établissement d'une vigie avant de voir couronner deux de ses cimes par les créneaux de la féodalité.

Nous venons, pour arriver au point de l'enceinte en regard de *Dreysteîn*, de dépasser le mur de séparation entre l'enceinte centrale et l'enceinte septentrionale, et nous voici sur la portion de cette dernière qui, à partir du mur transversal, se prolonge à l'ouest vers la pointe ou avancée du *Hagel-Schloss*.

Cette partie de l'enceinte septentrionale offre plus d'une interruption du mur et se laisse reconnaître avec assez de peine. Beaucoup de ses pierres ont pu être prises pour la construction ou la réparation des châteaux de *Dreysteîn* et du *Hagel-Schloss*; d'autres gisent au fond des précipices. Enfin on parvient à l'extrémité la plus au nord où une profonde tranchée creusée dans le roc sert de fossé de séparation entre le mur païen et le premier des deux mamelons sur lesquels se dressent les ruines de ce château de la Grêle (*Hagel-Schloss*), qui dispute à deux autres châteaux de ce groupe de montagnes les noms de *Waldberg* et de *Kagenfels*.

La coupure des rochers entre le plateau et la ruine castrale pourrait sans doute être contemporaine de l'époque féodale, mais elle témoigne d'une telle vigueur d'exécution qu'on serait tenté de l'attribuer aux mêmes mains qui élevèrent notre gigantesque enceinte à pierres équarries. Peut-être y avait-il là une *specula* romaine, métamorphosée par la suite en burg du moyen-âge?

En suivant la coupure en face du château, on rejoint assez vite le côté *est* de l'enceinte septentrionale. Ce côté est plein d'intérêt : d'abord ce ne sont que roches brutes sans aucuns restes de murs à pierres à entailles; mais bientôt ces dernières reparaissent et se relèvent en grandioses assises, qui ne tardent

pas à quitter les escarpements du plateau pour descendre les premières pentes de la colline du *Hagel-Thal* et remonter, de l'autre côté, vers l'étranglement du *Homburger-Berg*. Cette partie du mur, tout artificielle, est d'une hardiesse singulière, c'est le plus long parcours de l'enceinte où l'amour de la ligne droite ait pu faire abandonner les contours de la montagne. Elle vient s'appuyer sur un groupe de rochers qui la clôt au sud-est, du côté du *Homburger-Berg*, et, si cette dernière montagne a jamais fait partie ou dû faire partie de l'enceinte, elle pouvait en être le mur de séparation.

Après avoir doublé cette espèce de promontoire qui surplombe le vallon de St.-Nabor ou de St.-Gorgon, le mur, interrompu à de fréquents intervalles par des amas de grandes roches, décrit une courtine presque droite jusqu'à ce magnifique groupe du *Stoll-Hafen*, près duquel débouche dans l'enceinte la voie pavée d'Ottrott et qui prêta, selon toute apparence, à ce débouché de la voie l'appui de ses grandes masses de rochers bizarrement agencés. De ce côté, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, les assises du mur sont de toute beauté.

A présent nous avons parcouru tout le développement de l'enceinte dont la longueur en ligne droite serait, suivant Schweighœuser, de 3,070 mètres, mais dont les sinuosités donnent un circuit de plus de 10,000 mètres. Schœpflin, Grandidier, et d'après eux, Pfeffinger lui assignent un tour de 9,350 toises ou 56,100 pieds; et suivant l'opinion des deux derniers de ces auteurs, l'enceinte pouvait contenir facilement 50,000 hommes. M. Jacques Schneider lui a mesuré une étendue de 2,500 toises de Prusse, et la faculté de contenir au moins 30,000 hommes. Il faut être très-bon marcheur et presque intrépide marcheur pour ne mettre que trois heures à faire le tour du *Heidenmauer*, et encore faudrait-il marcher sans s'arrêter : ce qui est à peu près impossible à cause de la difficulté de certains passages, et ce qui serait plutôt une course au

clocher qu'une exploration archéologique. Pour qui veut sérieusement interroger toutes les parties de l'enceinte, en observer les différences et ne pas juger à première vue, on ne craint pas d'affirmer qu'il faut au moins tout une journée de marche laborieuse et même quelquefois périlleuse.

Pour gagner la saillie de l'enceinte centrale où la tradition veut qu'un *castellum* romain ait précédé le monastère mérovingien, on peut suivre, à partir du Stoll-Hafen, ce qui reste de l'ancienne voie pavée d'Ottrott en marchant de l'est à l'ouest, puis en se dirigeant au sud vers le petit bassin carré, en grandes pierres semblables à celles du mur que l'on désigne par le nom de fontaine de St.-Jean. La voie abordait ensuite le plateau en montant presque parallèlement à la voie intérieure ou de Ste.-Odile au Mennelstein. Pour cette entrée sur le plateau, elle se réunissait à la voie venant de la vallée de Barr ou du sud au nord, et elle était séparée du point d'entrée du chemin du Mennelstein ou de la Bloss par un énorme rocher qui, avec le concours de deux autres placés à droite et à gauche, figurait un double chemin couvert. De profondes et très-larges entailles pour poutres ou barres de fermeture se voyaient sur ces rochers, et celles de la jonction des voies d'Ottrott et de Barr étaient surtout répétées et imposantes. On peut regretter sans doute que la nécessité de faire aboutir la route nouvelle n'ait pas permis de conserver ces passages étroits et le double couloir de rochers qui les protégeait ; mais si l'effet pittoresque en souffre, ce qui reste suffit à l'antiquaire pour reconnaître parfaitement la direction des deux chemins et leur point d'arrivée sur le plateau.

Une fois sur le plateau, vous ne rencontrez plus d'autres murs que ceux du couvent et de ses dépendances. Ce n'est pas étonnant, et cela n'infirme en rien la tradition du *castellum*. Les solitudes savent toujours mieux que les lieux habités garder les vestiges des temps antiques. D'ailleurs, dans ces construc-

tions et ces remaniements du moyen-âge et des temps modernes, plus d'une pierre atteste par ses dimensions une destination antérieure à son emploi actuel ou à ses emplois de l'époque abbatiale. Il suffit aussi de suivre la charmante promenade du bas des rochers pour se convaincre de leur agencement en des temps très-reculés, soit pour servir aux cérémonies des cultes antérieurs à la fusion gallo-romaine, soit pour rendre plus inaccessible le *castellum* ou le *burgus* ou au moins la *specula* d'où les préposés des Césars pouvaient observer la ligne du Rhin depuis le *Mons Britiacus* jusqu'à *Argentoratum*, et surveiller la plaine colonisée par les Tribouques.

Ceci nous mène à la dernière proposition de la 13^e. question du programme: *Quelles causes probables ont motivé la construction du mur païen?*

Nous avons indiqué, en commençant, celles de ces causes qui, avant la conquête romaine, ont pu motiver d'abord la construction d'enceintes religieuses sur les trois principaux groupes ou compartiments naturels de la montagne, et faire ensuite substituer à ces *cromlechs* une enceinte continue de quartiers de roches amoncelés pour servir à la fois de lieu d'assemblée et de refuge.

Ce refuge, fortifié comme les populations de race celtique savaient ou pouvaient fortifier, devait être encore en assez bon état lorsque Titus Labienus soumit et probablement acheva de refouler outre Vosges les Médiomatiques. Ce lieutenant de Jules César put juger utile de faire garder par un poste détaché le point central du refuge, soit pour en chasser le collège de Druides, qui peut-être y avaient un établissement permanent, soit pour empêcher que l'enceinte ne servît de place d'armes aux ennemis des Romains. Dès cette époque, un petit fort romain aurait donc eu sa raison d'être sur le plateau de Ste.-Odile.

Sous Auguste et surtout sous Tibère, les probabilités en faveur de l'établissement d'un poste permanent sur des points de l'enceinte sont plus fortes encore ; car il fallait faire perdre aux habitants de la Gaule l'habitude de se donner rendez-vous dans leurs anciennes places d'armes. Cette petite garnison romaine laissée sur la montagne ne pouvait occuper toute l'enceinte, et elle dut se cantonner sur le point le plus facile à défendre, en séparant artificiellement la partie qu'elle se réservait. Or, il est facile de reconnaître encore des traces d'une coupure artificielle qui séparait du reste de l'enceinte l'extrémité septentrionale du plateau central.

Cette extrémité formait nécessairement comme une citadelle particulière, protégée de trois côtés par des rochers à pic de la hauteur de 17, 19 et même de 21 à 23 mètres. L'emplacement est assez vaste pour avoir pu servir à l'établissement d'un *castellum* dès le 1^{er} siècle de la conquête romaine ; des monnaies impériales de ce siècle trouvées aux environs ou dans l'intérieur du couvent, d'après ce que rapportent Peltre et Albrecht, militent en faveur de cette première fortification de l'extrémité du plateau central par les Romains, fortification que l'état de la Gaule, mal soumise encore et agitée par les Druides, suffit pour justifier, dès qu'on admet un refuge gaulois préexistant sur la montagne.

Ce dernier aurait pu recevoir sa première appropriation romaine et se relier plus régulièrement au *castellum* de l'extrémité nord-est du plateau central, lorsque les légions, rebelles à Vespasien pendant l'insurrection de Civilis, vinrent établir leur camp sur les confins des Médiomatrices et probablement entre ces derniers et les Triboques. Ceux-ci les suivirent, au rapport de Tacite (1), lorsqu'elles se rendirent, après la dé-

(1) Tacite, *Annal.*, lib. I, cap. VI (t. I, p. 425 de l'édition de Dotteville).

faite de Civilis, au camp de Cerialis, près de Trèves. Pour avoir pu en effet se faire suivre par les Triboques, établis dans ce que nous appelons aujourd'hui la Basse-Alsace, il fallait que ces légions fussent à leur portée et eussent à traverser leur pays : ce qui n'aurait pu avoir lieu si leur camp se fût trouvé de l'autre côté des Vosges et dans les environs de Metz. On comprend qu'un refuge gaulois, déjà célèbre sans doute à cette époque, ait pu paraître aux troupes rebelles une excellente position pour rester en dehors des opérations militaires et ne faire cause commune ni avec le général envoyé par l'Empereur, ni avec les Belges insurgés. Les chefs que se donnèrent ces légions après leur révolte purent, dans ce cas, avoir intérêt à faire réparer les anciens remparts des Médiomatiques et à les mettre en formidable état de défense, soit pour résister à l'armée de Cerialis, soit pour lui en imposer et se préparer les moyens d'obtenir de meilleures conditions.

Mais c'est surtout à partir de la décadence romaine sur le Rhin que le refuge gaulois dut se relever et retrouver plus d'importance. Lorsque les terres décumates de la rive droite du grand fleuve, successivement ravagées et conquises par les barbares, eurent mis les établissements des Triboques sous le coup de menaces incessantes d'invasion, ceux-ci durent se souvenir de l'ancien refuge des Médiomatiques dépossédés par eux. A leur tour, le prestige romain leur faisant défaut, ils furent obligés de jeter les yeux sur les Vosges pour y chercher des emplacements où mettre, à l'abri des ennemis de l'Empire, leurs familles, leurs esclaves, leurs meubles et leurs troupeaux. Les places fortes régulières d'*Argentoratum* et d'*Helvetus* ne pouvaient leur offrir qu'une protection insuffisante, et de plus en plus il fallait prévoir le moment où la plaine entre Vosges et Rhin serait envahie. Dès la dernière moitié du III^e. siècle de notre ère, des hordes de Franks, de Burgondes et surtout d'Alemaus avaient pu parvenir jusqu'au

pied des Vosges après avoir repoussé les garnisons impériales espacées le long du Rhin, et avoir su passer entre leurs intervalles. Eloignées pendant quelques années par le bras patriotique du César gaulois Posthumus, mais rappelées ensuite par lui-même pour lui servir d'auxiliaires contre Gallien, elles avaient appris à connaître le chemin des riches plantations des Triboques et des Sequanes.

Alors le flux des peuples d'outre Rhin menaçant de nouveau la rive gauche du fleuve comme avant la conquête romaine, les refuges des montagnes redevenus nécessaires furent restaurés plus ou moins parfaitement pour abriter les possesseurs du sol contre les envahisseurs. Le génie romain vint prêter aide à ces restaurations des anciennes enceintes, et sous son impulsion les murs se relevèrent dans de meilleures conditions d'art et de défense.

C'est au règne de Maximien-Hercule que M. Schweighœuser préfère attribuer, soit le rétablissement de l'ancien refuge abandonné pendant les premiers siècles de l'administration romaine, soit la construction d'une forteresse permanente sur la plate-forme de rochers où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments du couvent. Il cite, à l'appui de cette opinion, un très-grand nombre de médailles de cet Auguste et de Dioclétien trouvées, non dans l'enceinte, il est vrai, mais dans les environs, entr'autres à Rosheine (1). Mais si en effet Maximien-Hercule fut pour quelque chose dans cette fortification, on est en droit de penser que ce fut plutôt pour l'érection ou le rétablissement du *castellum* sur un point de l'enceinte que pour la restauration complète de l'ancien refuge. N'oublions pas que, sous Maximien-Hercule et au sortir de la guerre terrible des Bagaudes, l'Empire n'avait pas intérêt à restaurer des refuges pour des populations qu'il venait de combattre ;

(1) Schweighœuser, *Explication du Mur païen*, page 44.

mais il devait lui imposer d'établir ou de rétablir, sur le premier plan des montagnes en arrière de la frontière du Rhin, des postes fortifiés.

La principale ou capitale restauration du refuge serait plutôt à attribuer à l'époque de Constance-Chlore et aux premiers successeurs de son fils. On a trouvé dans l'enceinte des médailles impériales, postérieures à Maximien-Hercule. Cette époque coïncide avec le système de défense, par la multiplication des retranchements, à défaut de forces actives suffisantes pour refouler les barbares. L'idée d'un grand mur couvrant toute la chaîne des Vosges a dû germer alors ; et si les moyens ou les temps ne permirent pas de la mettre en entier à exécution, elle ne fut pas sans doute étrangère à la restauration partielle de ceux des anciens refuges qui pouvaient exister encore.

Cette restauration se fit dans des conditions différentes suivant les lieux, les moyens et la disposition des ingénieurs, et suivant les coutumes des populations appelées à y concourir. Cela expliquerait la différence de construction entre notre *Heidenmauer* et la plupart des autres murs antiques reconnus dans les Vosges. La montagne dite aujourd'hui de Ste.-Odile ne pouvait, à l'époque des incursions et des invasions des Franks, des Burgondes et des Alemans, servir de retraite qu'aux colons de la plaine les plus rapprochés d'elle, c'est-à-dire aux Triboques. Ce furent donc les Triboques qui, selon toute probabilité, mirent la main à cette reconstruction de l'ancien refuge celtique ou belge, séquane ou médiomatricien.

Leurs travaux ont pu être contemporains de la création de ces *castella* que Valentinien I^{er}. ordonna d'élever *plus haut* que de coutume (1), ce qui semble n'avoir pas seulement signifié surélévation de remparts, mais choix d'emplacements plus élevés, plus abrupts. Schœpflin cite une médaille de

(1) Ammien-Marcellin, lib. XXVIII, cap. 11.

Valentinien II, qui aurait été trouvée sur la montagne Ste.-Odile. L'idée de fuir et de se barricader sur les points élevés est d'ailleurs fort naturelle, en cas d'invasion de la plaine par un ennemi puissant. M. de Caumont fait remarquer que, dans le grand nombre de forteresses reconstruites ou bâties en entier par Justinien, on en voit beaucoup de placées sur des montagnes escarpées et bordées de précipices. Le savant auteur du *Cours d'antiquités* constate aussi avec M. Guizot (1) la coutume de se réfugier sur les hauteurs en cas d'invasion, comme le témoigne un passage de Fortunat dans la *Vie de saint Nicet, évêque de Trèves*. Ces camps, retranchés et à développements aussi étendus que la surface de la montagne, contenaient des espaces cultivés et avaient un réduit ou citadelle (*aula*), sur le point le plus escarpé ou le plus central de l'enceinte.

Notre *Heidenmauer* réunit ces divers caractères, mais il n'est sans doute tout-à-fait païen que par son origine, car sa dernière destination dut être d'abriter des populations déjà chrétiennes, de défendre nos pères de la dernière période gallo-romaine, lorsque, le rempart vivant des légions leur faisant défaut, et les flots de barbares grossissant sans cesse, ils surent trouver au moins, dans des architectes initiés aux divers modes de construction des peuples de l'Empire, ainsi que dans les membres les plus instruits et les plus influents des Curies, dans leurs évêques aussi parfois, des conducteurs habiles et dévoués pour leurs travaux de suprême défense.

La parfaite ordonnance de ces murs de rocs et de pierres de taille, leur aspect grandiose, leur étendue, la précision d'instruments qu'ils comportaient, supposent d'ailleurs une époque où il était encore possible de ne pas se fortifier trop à la hâte et de mettre du temps aux préparatifs réguliers de dé-

(1) Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. III, p. 432.

fense : la dernière moitié du IV^e. siècle, par exemple, lorsqu'après les victoires de Julien en 356 et 357, ou celle de Jovinus à Châlons-sur-Marne et l'expédition de Valentinien I^{er}. en 369, la rive gauche du Rhin se trouva pour quelque temps encore purgée de ces Franks et de ces Alemans qui prétendaient en avoir reçu la cession par lettre de l'empereur Constance.

Pour résumer en quelques mots cet essai de réponse à la 13^e. question du programme, nous répéterons qu'une enceinte de rocs bruts à peu d'assises et entremêlés probablement de poutres dut précéder, de quelques siècles au moins, la surélévation du mur en pierres de taille à marques de queue d'aronde; que l'une et l'autre de ces enceintes furent des refuges, et que leurs causes les plus probables furent les nécessités de la défense contre les invasions d'Outre-Rhin, tant avant la conquête de César que dans les derniers temps de l'Empire romain.

14. *A-t-on découvert des restes de villæ ou maisons de campagne gallo-romaines? En a-t-on levé le plan? A-t-on expliqué leur distribution d'une manière satisfaisante?*

M. le professeur Jung rappelle succinctement la découverte de la mosaïque de Bergheim (Haut-Rhin), actuellement déposée aux Unterlinden de Colmar. M. de Caumont regrette vivement qu'on ait négligé, dans cette circonstance, de faire des fouilles et de lever un plan exact des fondations de la villa gallo-romaine.

15. *A-t-on découvert des thermes en Alsace? Les vestiges observés ont-ils fourni des notions nouvelles concernant la distribution des bains?*

Le secrétaire-général donne lecture de la note suivante, communiquée par M. Sieffer, curé de Weyertsheim :

« Des constructions souterraines, se composant de larges

carreaux en terre cuite, de petites colonnes en briques et de tuyaux en argile, ont été déblayées en 1845 à Niederbronn, quand on creusa les fondements de la maison d'école catholique. On prétend que c'étaient les restes d'une baignoire à eau chaude.

« En 1847, une construction semblable, mais d'une plus grande étendue, a été découverte, à 3 kilomètres de Niederbronn, dans la ferme agricole, dite Riesacker. C'était encore, d'après l'avis de personnes incompétentes, un *laconicum*, c'est-à-dire une étuve romaine à bains chauds. »

M. le professeur Kirschleger parle d'une ancienne source thermale, que des recherches récentes viennent de faire découvrir à Ribeauvillé.

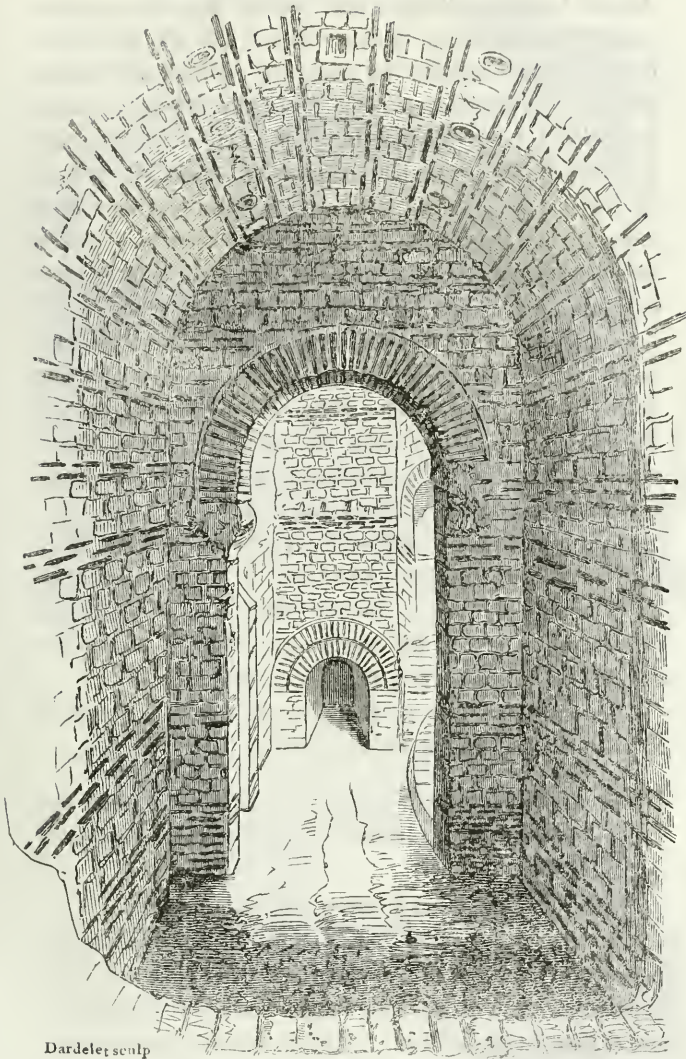
16. *Donner une explication courte, claire et plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des bains romains de Trèves, dont les ruines sont toujours si imposantes.*

17. *Donner une explication claire, courte et plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de la distribution des bains romains de Julien, à Paris.*

Ces deux questions devaient être traitées par un membre qui ne peut assister au Congrès, et qui n'a pas fait parvenir ses notes. Dans l'absence de cet archéologue, que le Congrès aurait été heureux d'entendre, M. de Caumont donne des détails intéressants sur la distribution des bains romains de Julien, à Paris, et sur celle des bains de Trèves.

Il y a dans les bains de Trèves des salles voûtées ayant des voûtes parfaitement ressemblantes à celles qu'on voit aux bains de Julien à Paris. Ces voûtes, dont M. de Caumont montre des dessins, sont percées de trous garnis de terre cuite.

Il est surprenant, dit M. de Caumont, que l'on n'ait pas encore publié en France un plan des bains de Julien : on



Dardelet sculp

E. Sagot del.

VOUTE DES BAINS DE TRÈVES.

dépense beaucoup d'argent pour acheter d'anciens meubles destinés au musée Du Sommerard, et l'on n'a pas encore dressé ni publié le plan d'un monument national qui forme la partie la plus intéressante de ce musée, les *thermes romains de Julien* ! Dans l'absence de ce plan, on ne peut se livrer à l'examen de ces bains comparés à ceux de Trèves. M. Thiollet se proposait d'apporter un plan provisoire qu'il a dressé des thermes de Julien, à ma sollicitation ; mais il attendait toujours, pour le terminer, des mesures et des documents qu'il n'a pu obtenir de M. Albert Le Noir, ce qui l'a empêché de vous adresser les notes qui auraient pu suppléer à ses explications orales. L'absence de ce plan, que notre collègue espérait vous présenter, est fort regrettable. Espérons que le conservateur du musée de Cluny mettra enfin M. Thiollet en mesure de le terminer en lui communiquant les documents dont il a besoin.

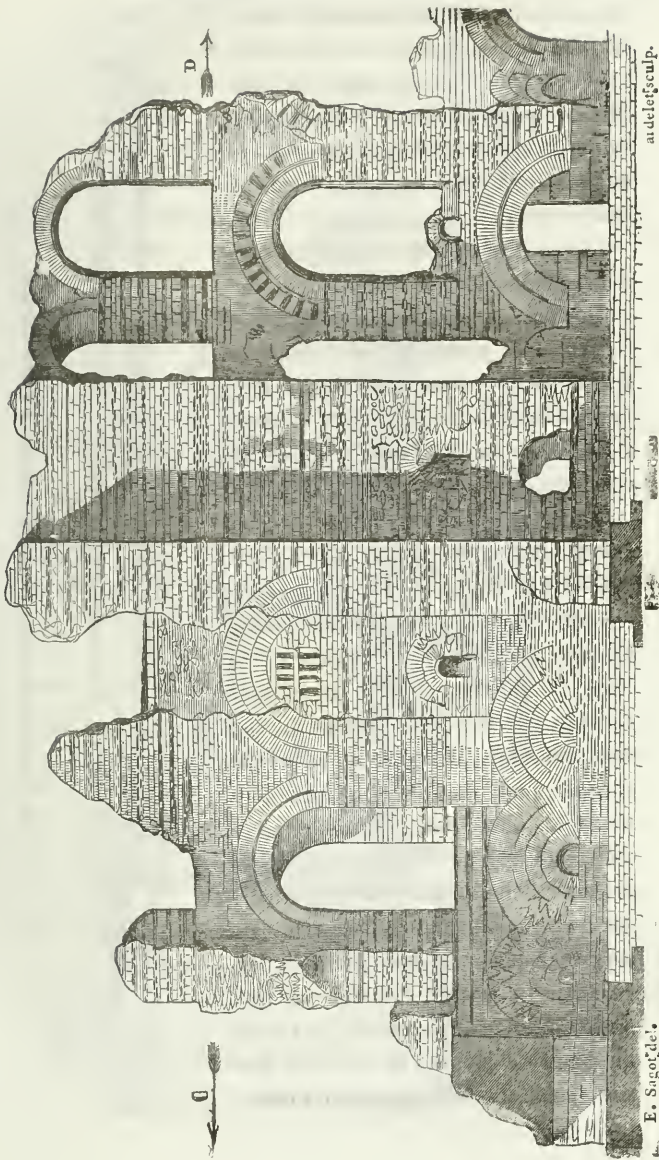
Quant aux bains de Trèves, nous avons espéré que M. le baron de Roisin assisterait au Congrès, et qu'il nous mettrait au courant des dernières opinions émises sur la destination des différentes pièces qui composaient cet édifice imposant dont les ruines sont encore si belles (Voir la page 45).

Nous craignons que M. de Roisin ne puisse se rendre à Strasbourg pendant la durée du Congrès.

18. *Expliquer la distribution des différentes pièces des bains romains de Baden-Weiller, près de Mullenheim (duché de Bade).*

M. de Caumont prend la parole sur cette question.

J'ai déjà signalé, dit-il, le bain de Baden-Weiller comme le plus complet, peut-être, que l'on puisse rencontrer et je l'ai cité comme tel, soit dans mon *Rapport verbal* de l'année dernière (*Bulletin monumental*), soit dans mon *Abécédaire d'archéologie gallo-romaine*. Il se compose de deux parties symé-



a. de la sculp.

PARTIE DES RUINES DES BAINS ROMAINS DE TRÈVES.

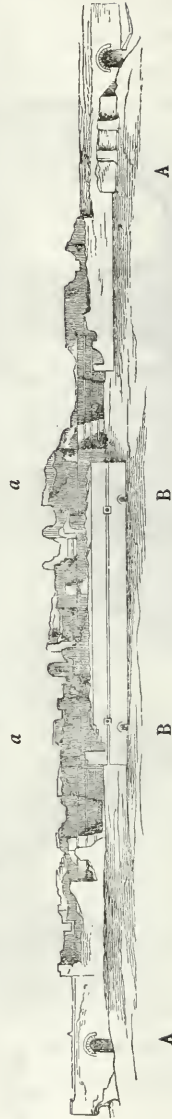
E. Sigolet del.

triques ayant chacune son entrée : la similitude des pièces doit être, selon moi, la preuve que l'un des côtés du bain était destiné aux hommes et l'autre aux femmes. Un mur interceptait la communication entre ces deux parties du même établissement.

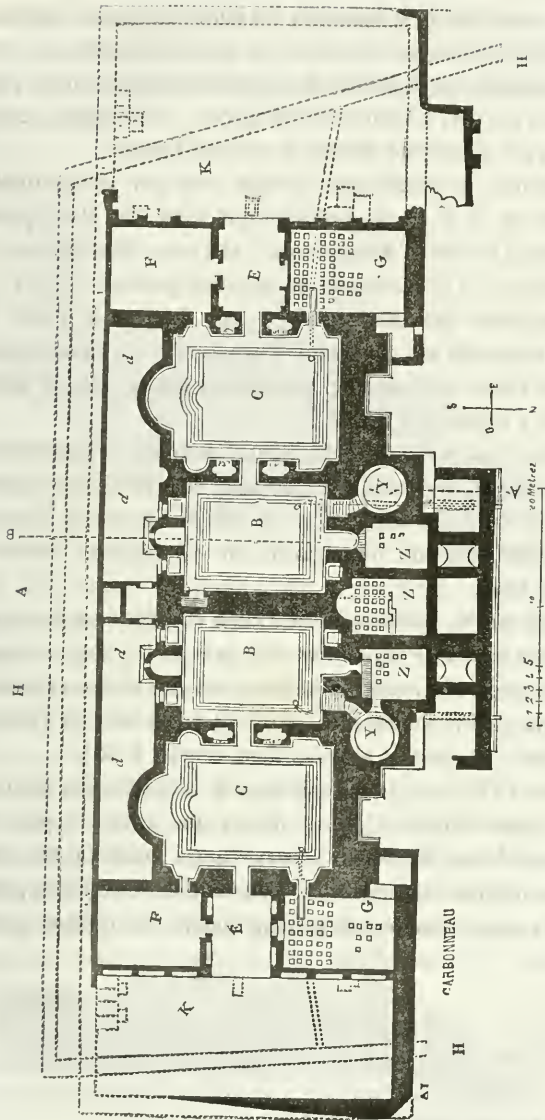
La vue générale des ruines que voici montre l'ensemble de l'édifice dans son état actuel. Le gouvernement Badois a eu la bonne pensée de faire recouvrir ces ruines d'un hangar qui les garantit des eaux pluviales, des neiges et de la gelée. A ce moyen, elles pourront se conserver long-temps.

Voici, du reste, le plan que j'ai fait graver des constructions de Baden-Weiller (V. la page 47).

Le mur qui sépare le bain des femmes de celui des hommes est indiqué par la lettre A. De chaque côté de ce mur existent : 1°. une pièce carrée (B), qui était probablement une piscine pour l'eau chaude ; puis une pièce un peu plus grande de même forme, mais terminée d'un côté par un hémicycle (C), qui pouvait être une piscine pour l'eau froide. Au centre de ces deux pièces est un bassin de même forme dans lequel on descend par des gradins. On voit encore, scellés dans la maçonnerie, les tuyaux de plomb par lesquels on vidait les bassins quand il fallait renouveler l'eau.



VUE GÉNÉRALE DES RUINES DES BAINS ROMAINS DE BADEN-WEILLER.



PLAN DES BAINS ROMAINS DE BADEN-WEILLER.

Il restait entre le bassin et les murs un espace suffisant pour faire le tour de ces salles : on pense généralement que des baignoires particulières se trouvaient dans des niches placées en *d d d*, à l'extrémité des pièces, et auxquelles on accédait par le corridor faisant le tour des bassins.

Comme on entrait dans chaque bain par des vestibules placés en *E E*, il est probable que l'une des deux pièces voisines (*F*) était l'*Apodyterium*, et l'autre chauffée par un hypocauste, l'*Elatthesium* ou salle des parfums (*G G*).

Les salles qui nous restent à voir forment la partie du bain consacrée aux fourneaux d'hypocauste et au *Laconicum*. Cette partie est beaucoup plus ruinée que le reste et moins facile à expliquer (*Z Z Z*).

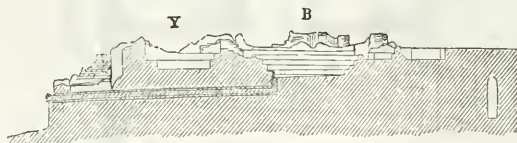
Deux réservoirs ronds (*Y*), dont chacun est en communication avec un des deux bains, devaient être voûtés en coupole ; on y descend par des gradins, et l'un et l'autre ont un tuyau de plomb donnant directement sur un égout et servant à vider l'eau.

Des étuves, ou du moins des salles chauffées par des hypocaustes dont le *Præfurnium* était près de là, sont contiguës à ces réservoirs ronds qui devaient contenir de l'eau chaude.

Une galerie souterraine (*H H H*) fait le tour de l'établissement, en passant sous les deux cours (*K K*).

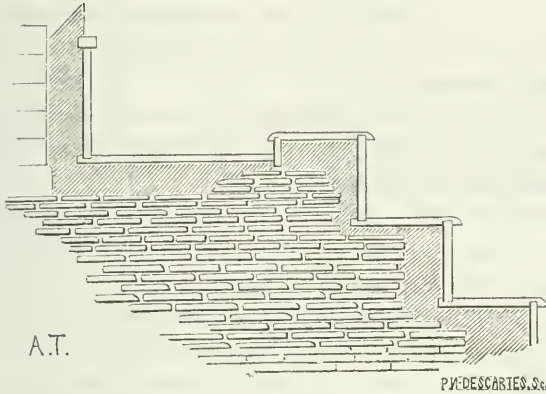
Voilà l'idée que je me suis faite de la distribution des bains de Baden-Weiller ; j'ai vu depuis que je suis à peu près d'accord avec le docteur Gustave Hever, médecin des eaux : nous différons cependant sur l'attribution de certaines pièces.

La coupe transversale suivante montre les niveaux relatifs



des bassins ronds (*Y*) et des piscines (*B*).

La coupe ci-jointe montre la disposition des gradins dans celle des pièces B et C, et la manière dont les placages servant de revêtement aux marches s'emboîtaient les uns dans les autres.



Les gros tuyaux de plomb, encore en place, amenaient dans les salles l'eau qui était nécessaire pour le service, et chaque réservoir avait, comme je l'ai déjà dit, un tuyau de décharge qui permettait de renouveler facilement ces eaux : elles venaient se répandre au-dehors par des égouts au nombre de quatre (A A B B), et par des gargouilles (*a a*), placées à un niveau plus élevé (Voir la planche page 46).

Ces bains, comme beaucoup d'autres bains gallo-romains, étaient dédiés à Diane, dont la statue devait exister dans une des cours d'entrée ; car on voit, au milieu de cette cour, un cippe en pierre portant l'inscription : *DIANAЕ ABNOBAE*, et sur ce cippe on reconnaît encore la place qu'occupaient les pieds de la statue.

19. *Quels sont les autres édifices de construction romaine qui ont été découverts en Alsace et dans les pays voisins ?*

20. *A-t-on mesuré exactement l'emplacement de ces fondations? Ont-elles fourni quelques indices sur l'ordonnance architectonique des monuments auxquels elles ont appartenu?*

On trouve, dit M. le curé Sieffer dans une lettre communiquée par le secrétaire-général, mention des fondements d'un temple de Mercure, construit en quadrilatère, dans le Haardt de Gundershoffen;

Les restes d'une construction importante, établie à Glosheck, près de Mertzwiller; ce fut, d'après l'opinion la plus accréditée, un fort romain.

A Mertzwiller, on a découvert, en 1836, une sorte de cave, dont les parois et la voûte, de structure romaine, portaient encore des traces de peinture.

On a également retrouvé les substructions d'une *villa*, placée entre Uttenhoffen et Gumbrechshoffen.

Malheureusement on a négligé de lever les plans et de faire connaître par des dessins exacts la disposition des lieux. Il ne reste plus que des souvenirs trop vagues pour qu'on puisse se faire une idée exacte de l'ordonnance architectonique de ces monuments.

A-t-on remarqué des débris d'aqueducs antiques? Quels étaient l'étendue de leur parcours et leur mode de construction?

M. Jung rappelle les anciens conduits, qui menaient autrefois les eaux à Strasbourg, depuis Küttolsheim, et s'offre à en faire voir quelques restes, conservés à la bibliothèque de la ville. M. le Professeur répond affirmativement aux questions suivantes :

22. *A-t-on recueilli assez de fragments de sculptures gallo-romaines pour se faire une juste idée de l'état de l'art en Alsace au III^e. siècle?*

23. *Toutes les inscriptions gallo-romaines reconnues ont-elles été publiées et expliquées ?*

Les membres du Congrès, dit M. Jung, pourront, en visitant le musée lapidaire de la ville de Strasbourg et celui de la ville de Saverne, se convaincre du nombre et de l'importance des sculptures de cette époque qu'on a réunies.

25. *Les tombes gallo-romaines de l'Alsace et des contrées voisines ont-elles été toutes décrues et figurées ? Quelles lumières nouvelles peut-on tirer des figures sculptées sur ces pierres concernant les mœurs, les croyances et la civilisation des peuples de cette partie de la France, sous la domination romaine ?*

Les stèles des Vosges, dont on voit des spécimens dans les musées, surtout aux musées d'Épinal, de Metz, de Saverne, etc., sont dignes d'attention : on devrait les figurer et les décrire. Le Congrès avait demandé qu'on en présentât des photographies qui n'ont pas encore été faites, mais le désir du Congrès ne sera pas oublié et l'on y fera droit prochainement.

A la fin de la séance, M. Silbermann annonce aux membres du Congrès que des promenades archéologiques ont été projetées et que la ville de Strasbourg veut se charger de tous les frais. Quarante-cinq personnes s'inscrivent pour l'excursion de Saverne, fixée au 23 août.

Aujourd'hui, à 1 heure, le Congrès visitera le musée lapidaire et la bibliothèque. Le savant docteur Jung montrera avec la plus grande complaisance les objets précieux que renferment ces deux collections importantes.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB,
Professeur au Petit-Séminaire.

VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE

(22 AOUT).

Présidence de M. DE CAUMONT.

A 1 heure 1/4, M. le Directeur de la Société française et un grand nombre de membres du Congrès se sont réunis à la Bibliothèque de la ville, où ils ont été reçus par M. le professeur Jung, qui a voulu, avec sa complaisance ordinaire, leur montrer les nombreux objets d'antiquité réunis dans l'ancien chœur des Dominicains.

Après avoir attiré l'attention sur les monuments lapidaires les plus remarquables, disposés dans le vestibule de la Bibliothèque, et décrits pour la plupart dans l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin et dans le *Museum Schœpflini* d'Oberlin, M. Jung a introduit MM. les Archéologues dans la première salle, pour leur faire voir les tuyaux des conduits d'eau romains, provenant de Kwtolsheim, dont il a entretenu le Congrès dans la séance du matin.

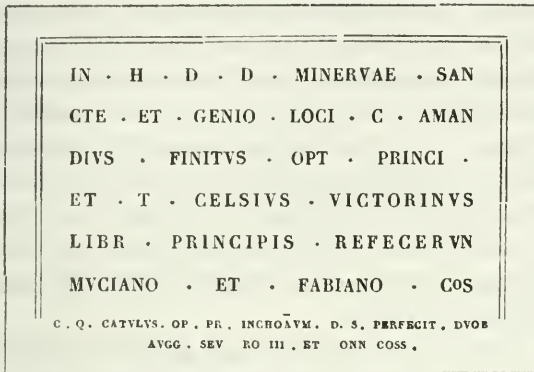
On a visité ensuite les salles adjacentes, pour passer en revue les nombreux objets d'art de tout âge disposés dans les vitrines, ou placés entre les embrasures des fenêtres et sur quelques tables. Comme M. le Bibliothécaire s'occupe d'un catalogue raisonné et méthodique de la collection dont il est le conservateur, nous devons renvoyer à ce travail et ne mentionner ici que les objets qui, en raison de leur importance, ont particulièrement intéressé les savants réunis dans le local. Ces objets sont :

1°. Une coupe en verre blanc, entourée d'un réseau également en verre, mais de couleur rouge, avec la légende malheureusement incomplète : (Ma)XIM(inia)NE AVGV(ste salve). Cette coupe a été trouvée dans un cercueil romain en pierre

à Kœnigshofen, avec une médaille en or de l'empereur Constance.

2°. Plusieurs urnes cinéraires en verre.

3°. Une inscription des premières années du III^e. siècle, trouvée il y a peu de temps près de la cathédrale, à six mètres environ sous terre. En voici la transcription.



In honorem dearum (divæ) deorum (deæ) Minervæ sanctæ et Genio loci Caius Amandius Finitus optio principis et Titus Celsius Victorinus Librarius principis refecerunt Muciano et Fabiano consulibus.

Une main postérieure a ajouté en petits caractères l'inscription suivante, après avoir fait disparaître une des lignes d'encadrement :

Caius Quintus Catulus optio principis inchoatum (opus) de suo perfecit duobus Augustis Severo et Antonino consulibus.

4°. Un vase en cuivre qui paraît avoir servi pour l'administration du baptême, et qui remonte aux premiers siècles du christianisme. Au bord supérieur on lit l'inscription : SEP-TIMIVS THEODOLVS CORRECTOR VENETIAE ET ISTRIAE EX

AC(*olvtis* d'après M. Jung). Au-dessous de la légende on voit le monogramme du Christ ($X\rho$) entre l'alpha et l'oméga. Ce vase fut trouvé dans le Rhin, à la hauteur de Schelestadt.

5°. Un nombre considérable de *sigles* romains de médecins oculistes.

6°. Le manuscrit de Herrade de Landsberg, abbesse de Hohenbourg (seconde moitié du XII^e. siècle). Cet ouvrage, qui porte pour titre : *Hortus deliciarum*, forme un gros volume de 324 feuilles de parchemin, dont 255 sont de grand format. Il donne l'histoire de la Bible avec de nombreuses additions de tout genre, qui en forment une sorte d'encyclopédie dans laquelle la savante abbesse ne fait pas seulement preuve d'une érudition très-vaste, mais encore d'un grand talent d'artiste. Les nombreuses miniatures dont elle a orné le *Hortus deliciarum* sont précieuses pour l'histoire de l'art, des mœurs et des costumes du temps.

7°. La série des Constitutions de la ville de Strasbourg, depuis le XIII^e. siècle. Une partie de ces précieux documents sont des originaux écrits sur parchemin.

8°. Les nombreux dessins d'antiquités locales, exécutés par Silbermann, célèbre antiquaire du siècle passé.

9°. Une magnifique toilette avec marquetterie en marbre de Florence, du commencement du XVII^e. siècle.

10°. Les instruments de torture autrefois en usage à Strasbourg.

11°. Un grand nombre de belles têtes en pierre, provenant des statues jetées en bas de la cathédrale de Strasbourg, lors de la Terreur.

12°. Plusieurs incunables de grand prix, notamment un *Speculum historie* de Jean Mentel, considéré à Strasbourg par plusieurs savants comme l'inventeur de l'imprimerie.

Parmi les monuments lapidaires conservés dans une des grandes salles du rez-de-chaussée, nous devons nommer quel-

ques remarquables cuves baptismales, notamment celles d'Eschau, présentant en bas-relief la vie du Sauveur. Elle paraît dater du XI^e. siècle et a été publiée par M. de Caumont dans son *Cours d'antiquités*, d'après un dessin de M. Schweighœuser.

Ce n'est qu'à regret que les nombreux antiquaires qui se sont rendus à l'invitation de M. Jung ont quitté la bibliothèque qui, par les soins du savant conservateur, est encore devenue un véritable musée. L'examen des objets d'art, quelque rapide qu'il ait été, n'a pas duré moins de deux heures et s'est prolongé jusqu'à la séance du soir.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

3^e. Séance du 22 août.

Présidence de M. MIGNERET, préfet du Bas-Rhin.

La séance est ouverte à deux heures.

Preennent place au bureau : MM. *Schir*, vicaire-général du diocèse ; le baron *de Schanenbourg*, ancien pair de France ; le colonel *de Morlet* ; *L. Spach*, archiviste, président de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace ; *Jung*, professeur au séminaire protestant ; l'abbé *Le Petit*, secrétaire de la Société française d'archéologie ; *de La Londe*, de Rouen ; *Eissen*, docteur en médecine, second secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace ; l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès.

M. *de Caumont*, directeur de la Société française d'archéologie, occupe, comme à la séance précédente, un siège réservé.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. de Caumont remercie M. Jung de l'obligeance avec laquelle il a fait voir aux membres du Congrès les monuments et objets d'art conservés à la Bibliothèque publique. Il formule le vœu qu'il soit publié un catalogue raisonné de tous ces monuments ; que les objets soient classés dans une ou deux salles, et munis d'une étiquette avec renvoi au catalogue, qui pourrait être consulté avec fruit par les étrangers. Tout le monde profiterait ainsi des renseignements que M. Jung a donnés aux personnes réunies dans les salles de la Bibliothèque, et l'on n'aurait plus à craindre que la provenance de certains objets pût tomber en oubli, ce qui est arrivé dans beaucoup de musées, notamment dans celui du Louvre.

M. le professeur Jung promet de songer au classement désiré, ainsi qu'au catalogue dont l'utilité est incontestable. Jusqu'ici, dit-il, l'exiguïté et la disposition du local ont présenté trop de difficultés ; mais bientôt il faudra songer à un autre emplacement, puisque déjà les objets acquis par la ville ou offerts au musée embarrassent par leur nombre qui augmente de jour en jour.

M. Jung traite ensuite la question sixième du programme. Pendant la lecture de son travail, on dépose sur le bureau un certain nombre d'exemplaires des *Antiquités de Rheinzabern*, par M. Schweighœuser, offerts aux membres du Congrès par M. Jung, au nom de la famille de l'auteur.

M. le Préfet adresse des remerciements à M. le professeur Jung, pour l'offre obligeante qui est faite aux assistants.

M. le colonel de Morlet a la parole pour la question onzième du programme. Son mémoire sur les fortifications de la ville romaine de Strasbourg intéresse vivement les archéologues présents à la séance.

MÉMOIRE DE M. DE MORLET.

L'origine de Strasbourg est inconnue, et l'époque où fut construite son enceinte romaine est encore fort incertaine, malgré les recherches de plusieurs écrivains.

Je vais résumer le dire des historiens ainsi que les opinions diverses de leurs commentateurs ; puis j'essaierai de jeter quelque jour sur cette question en étudiant les ruines de ces vieilles murailles, que les travaux de Silbermann (1) nous ont révélées.

Ce mémoire se divisera ainsi en deux parties : 1^o. les recherches historiques ; 2^o. les recherches monumentales.

1^{re}. PARTIE. — **Recherches historiques.**

L'histoire est muette sur Argentoratum jusqu'au règne des Antonins.

Ptolémée (2), écrivain grec du temps d'Adrien et de Marc-Aurèle, est le premier auteur qui parle de cette ville ; il la place dans la Germanie supérieure en indiquant que la *legio octava Augusta* y avait sa résidence.

Il est vrai que Ptolémée met la ville d'Argentoratum avec Borbetomagus (Worms) chez les Vaugions, tandis qu'elle devrait être avec Brogomagus et Elcebus chez les Triboques ; mais cette erreur ne peut infirmer la preuve que l'on doit tirer du texte de Ptolémée relativement à l'existence d'Argentoratum au commencement du II^e. siècle.

A partir de cette époque jusqu'au IV^e. siècle, silence absolu des historiens.

(1) Silbermann, savant archéologue alsacien, a publié en allemand une Histoire de Strasbourg intitulée : *Local Geschichte*. 1775.

(2) *Geog.*, lib. II, cap. ix.

Au IV^e. siècle, Argentoratum devient célèbre par la victoire (pugna Argentoratensis) (1) remportée, en 357, par Julien sur les rois allemands confédérés (2).

A partir du IV^e. siècle, le nom d'Argentoratum se rencontre souvent dans les écrits des historiens, tels que Julien (3), Ammien-Marcellin (4), Zozime (5) et Eutrope (6); ce nom figure dans l'itinéraire d'Antonin et sur la Carte de Théodose.

Enfin la *Notice de l'Empire*, qui date probablement de la fin du IV^e. siècle ou du commencement du V^e. , parle du comte d'Argentorat (comes Argentoratensis); elle signale aussi l'importante manufacture d'armes d'Argentoratum, seule ville des Gaules où l'on fabriquait toutes les armes de guerre.

Ainsi, presque ignorée pendant les trois premiers siècles, la ville d'Argentoratum devient florissante au V^e. , au moment même où elle allait tomber sous les coups des barbares.

Tels sont les renseignements que nous fournissent les historiens de l'époque gallo-romaine; il est impossible d'y trouver l'indication de la date à laquelle les murailles romaines d'Argentoratum ont été construites; mais si les preuves manquent, les conjectures et les hypothèses abondent chez les commentateurs qui ont traité cette question.

Kœnigshoven (7), chroniqueur alsacien qui écrivait en 1386, paraît avoir recueilli des traditions très-fidèles sur l'enceinte d'Argentoratum, car le tracé qu'il indique a été entiè-

(1) Ammien-Marcellin, liv. XVII, chap. 1.

(2) Cette bataille fut livrée aux portes d'Argentoratum, ainsi que l'a démontré M. Spach dans un remarquable mémoire, présenté à ce sujet au Congrès scientifique de France en 1842.

(3) Epistola ad Athenienses

(4) Histor. lib. XV, cap. 11, et lib. XVI, cap. 11.

(5) Hist. lib. III, cap. 111.

(6) Paul diacre : Hist. Miscellæ, lib. XI.

(7) Kœnigshoven Chronicke, cap. v, § 20.

rement confirmé par les recherches de Silbermann ainsi que par les fouilles qui ont été faites de nos jours. Kœnigshoven (1) attribue l'érection de ces murs aux païens (Hegdischenburg) et en fait remonter l'origine avant l'ère chrétienne, sans fournir de preuves à l'appui de cette tradition.

Joseph Scaliger (2), célèbre érudit du XV^e. siècle, est le premier qui ait assigné une date précise aux murailles d'Argentoratum; d'après lui, cette ville n'était qu'une bourgade jusqu'au règne de Julien et de Valentinien, époque à laquelle elle aurait été ceinte de murs : cette opinion est fondée sur l'interprétation d'un passage du poème d'Ausone, intitulé *Ausonii Mosella*, dans lequel l'auteur, qui venait d'outre Rhin, décrit son voyage jusqu'à Trèves (3). Scaliger a cru reconnaître dans ce passage la description d'Argentoratum et la bataille livrée sous ses murs par Julien : cette interprétation, appuyée par Vinet (4), Guilleman (5) et Sam. Schurtzfleisch (6), a été combattue par Freher (7), Cluver (8), Obrecht (9),

(1) Kœnigshoven *Chronicke*, cap. v, § 20.

(2) *Ausoniarum lectionum* lib. I, cap. 1.

(3) *Edillia X Ausonii Mosellæ* :

« Transieram celerem, nebuloso lumine, Navam,
Addita miratus veteri nova mœnia vico;
Æquavit latias ubi quondam Gallia Cannas
Inflatæque jacent inopes super arva catervæ. »

Traduction.— « J'avais traversé, sous un ciel nébuleux, la Nava rapide et j'avais admiré les nouveaux remparts ajoutés à cette bourgade antique où les revers de la Gaule balancèrent un jour le désastre de Cannes, où gisent à l'abandon dans la plaine des bataillons que nul n'a pleurés. »

(4) Notes sur Ausone.

(5) *De episcopis Argent.*, cap. 11.

(6) *Dissert. principium Mosellæ Ausonii*, § 2.

(7) *Commentar. ad Ausonii Mosellam*.

(8) *German. antiq.*, lib. II, cap. 11.

(9) *Prodromus rerum alsaticarum*.

Celarius (1) et surtout par Schœpflin (2) ; ce dernier prouve, d'une manière qui paraît évidente, l'erreur de Scaliger qui a pris Bingen pour Argentoratum. Il est certain qu'Ausone, en parlant des revers de la Gaule, ne pouvait avoir en vue la bataille d'Argentoratum où les vaincus furent les Germains et non les Gaulois.

Schilter (3), commentateur de Kœnigshoven, annonce, sans en donner les preuves, qu'Argentoratum a dû son origine à l'un des châteaux de Drusus, autour duquel la ville se serait formée ; on ne saurait admettre cette date sans autres preuves que l'assertion de Schilter.

Enfin Schœpflin (4) cherche à établir, par une discussion basée surtout sur les étymologies, qu'Argentoratum est une ville d'origine celtique ; et rejetant l'opinion sus-dite de Schilter, il pense qu'Argentoratum pourrait être rangée parmi les villes du Rhin que Drusus, ainsi que le dit l'Abréviateur de Tite-Live (5), fut obligé d'attaquer et qu'il aurait ensuite fortifiées. Mais ici encore les preuves historiques manquent ; car César (6), Strabon (7), Pline (8) et Tacite (9), qui font mention d'un peuple germanique Triboque sur la rive gauche du Rhin, ne citent aucune des villes habitées par cette population.

En résumé, les historiens et leurs commentateurs ne nous apprennent rien de certain sur l'origine des murailles d'Ar-

(1) *Georg. antiq.*, lib. II, cap. II.

(2) *Al. illust.*, *periodus romana*, p. 212.

(3) Schilter, *Anmerckung XI*, § 6, p. 597.

(4) *Al. illust.*, *periodus romana*, p. 211-212.

(5) *Epitome Liviana*, lib. CXXXVII.

(6) *Lib. I*, cap. xli.

(7) *Lib. IV*.

(8) *Lib. IV*, cap. xviii.

(9) *Germanie*, chap. xxviii.

gentoratum ; nous savons seulement que cette cité existait au II^e. siècle, mais nous ignorons si elle était, au IV^e. siècle, une ville fortifiée ou un simple château fort ; car Ammien-Marcellin (1) et Eutrope (2) l'appellent une ville, et Julien (3) un fort.

2^e. PARTIE. — Recherches archéologiques.

L'enceinte romaine, telle qu'elle résulte des découvertes de Silbermann (4), forme un quadrilatère dont les quatre angles se trouvent à l'église St.-Étienne, à la Préfecture, sur la place du Temple-Neuf, et au bâtiment des Grandes-Bougeries, près du pont du Corbeau.

Le côté *est* part du couvent de St.-Étienne, qui fut fondé, au commencement du VIII^e. siècle, sur les ruines d'Argentoratum, ainsi que le dit la charte de Lothaire, en date de 845 (5) ; c'est à cette pieuse fondation que nous devons les seuls documents authentiques qui nous soient restés sur les ruines d'Argentoratum. Depuis l'église St.-Étienne jusqu'à

(1) Ammien-Marcellin : « Prope urbem Argentoratum. » Lib. XVI, cap. XII.

(2) Paul diacre, lib. XI : « Apud Argentoratum Galliarum urbem. »

(3) Dans l'Épître aux Athéniens, Argentoratum est appelée *τειχος*, fort, citadelle. »

(4) Local Geschichte der Stadt. Strasbourg, 1775.

(5) On lit dans la charte de l'empereur Lothaire, donnée au palais de Strasbourg, que ce couvent a été fondé « inter ruinas veteris Argentoraci, ... pro opportunitate solitudinis et juxta fluentis Brusci fluvii. » Une charte de Wernherr, évêque de Strasbourg, dit que cette fondation a eu lieu « intra ambitum veteris muri. » — Ces chartes, ainsi que celle du fondateur Adelbert, d'Alsace, se trouvent dans le *Gallia christiana*, t. V, p. 464, 468, et dans Schilter, VIII. Observations sur Kœnigshoven, p. 526 et 534. On trouve de précieux détails sur ce sujet dans un savant mémoire de M. le professeur Jung, inséré au tome II du *Bulletin* de la Société archéologique d'Alsace.

la Préfecture, on peut suivre encore le tracé du mur antique qui est indiqué par les restes très-visibles de la muraille élevée, au XIII^e. siècle, sur les fondations romaines.

A la Préfecture, l'arrondissement recommandé par Vitruve, aux angles des places fortes, a été constaté par Specklin (1). Le côté nord longe le bâtiment des Archives où se tiennent les séances du Congrès, et se dirige directement sur le centre du cloître du Temple-Neuf. Là, le tracé se courbe pour former l'angle nord-ouest, en suivant l'alignement curviligne des maisons de la place du Temple-Neuf, qui reposent sur les fondations romaines.

Le côté ouest, qui est signalé par une surélévation du sol, a été déterminé d'une manière très-précise par des fouilles faites dans la direction du Marché-Neuf, de la rue du Fossé-des-Tailleurs et celle de l'Hôpital, jusqu'aux bâtiments des Grandes-Bougeries.

Le côté sud et les angles sud-est et sud-ouest n'ont pas laissé de traces, ce qui tient à ce que, dans cette partie de l'enceinte défendue par la rivière, la muraille avait sans doute des dimensions moins fortes; de sorte que ces fondations ont pu facilement disparaître au milieu des constructions postérieures.

La ville romaine était entourée, sur les côtés nord et ouest, par des fossés, tandis que le côté *est* était défendu par une ancienne dérivation de la Brusche, dont le lit est occupé aujourd'hui par le canal du Faux-Rempart; le côté sud était couvert par la rivière d'Ill.

Telle était l'enceinte d'Argentoratum, de cette ville encore ruinée et solitaire au VIII^e. siècle, comme nous l'apprend la charte précitée de l'empereur Lothaire. Les barbares, ainsi que le dit Kœnigshoven, au lieu de relever la cité vaincue, la détruisirent et bâtirent la ville franque de Strate-

(1) Schiller, p. 603; -- Local Geschichte, p. 9.

burg à côté de la ville romaine, qui fut désignée long-temps dans les chartes du moyen-âge sous le nom de ville vieille (Alt-Stadt).

L'enceinte romaine, comme le remarque Schœpflin, est, il est vrai, fort restreinte, car les longs côtés nord et sud du quadrilatère n'ont, en moyenne, que 540^m. et les petits côtés 420^m. ; la surface est d'environ 2,570^m. carrés. Mais si l'on tient compte des établissements romains dont les traces ont été trouvées hors des murs, tels que celui de la rue de l'Épine, et le camp de la VIII^e. légion à la Chartreuse, on peut admettre que, même avec cette étroite enceinte, Argentoratum a pu devenir, aux IV^e. et V^e. siècles, une ville importante. Nul doute que Schœpflin n'eût été de cet avis s'il eût pu connaître les travaux de Silbermann.

Le dessin annexé à ce mémoire donne le tracé des villes franque et romaine; en examinant ces détails, on ne peut méconnaître une fortification romaine telle que l'a décrite Vitruve (1); on y voit la tour séparée du mur d'enceinte, de manière à interrompre toute circulation dans la partie correspondante du chemin de ronde; sur cet intervalle d'environ 7^m. de longueur, on établissait un pont en bois sans ferrements, que l'assiégé pouvait facilement enlever pour arrêter l'assiégeant. La fondation du mur d'enceinte a 3^m.60 de largeur et 60^c. de hauteur; elle repose sur le gravier et s'étend sous la tour. Cette fondation est formée d'un mélange de pierres de toute espèce, noyées dans une coulée de mortier d'une excessive dureté; c'est le véritable béton romain.

Sur cette solide base s'élevaient deux murs parallèles, séparés par un intervalle de 70^c., rempli de terre. Ces murs, à l'époque de Silbermann, étaient démolis au-dessus du sol; mais on remarquait parfaitement, dans toute la hauteur de la

(1) Vitruve, liv. I, chap. v.

tour, la trace laissée par la muraille qui y avait été engagée.

Le parement de la tour, au-dessus du sol, était formé de grosses pierres de grès bien appareillées, et l'intérieur du mur rempli par une maçonnerie de blocaille dans un bain de mortier très-dur.

Au-dessous du sol le parement de la tour était irrégulier, ce qui annonce que la muraille était séparée du fossé par un espace d'une certaine largeur.

Il résulte des fouilles de Silbermann que le large massif de la fondation inférieure régnait dans toute l'étendue de l'enceinte, tandis qu'il y avait çà et là des portions du double mur qui ne descendaient pas jusqu'à cette fondation; sur d'autres points, la muraille était interrompue et son emplacement rempli de blocailles.

Ces lacunes et ces irrégularités de construction annoncent des réparations hâtives et incomplètes, qui correspondent sans doute aux époques où Argentoratum fut pris par les barbares et repris par les Romains. Outre ce renseignement, qui concorde avec les données historiques, la démolition de cette tour nous apprend plus encore, car elle a fait apparaître aux yeux de Silbermann trois pierres provenant de monuments romains (1). L'une d'elles est ornée de sculptures bien conservées; les deux autres présentent des fragments d'inscription en lettres romaines, dont la forme appartient au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Si l'on considère que ces fragments, arrachés à des monuments du 1^{er} siècle, paraissent avoir été employés, non au premier établissement, mais aux réparations postérieures de l'enceinte, et si l'on examine le mode de construction de ces murailles dans lesquelles la brique ne paraît pas, on arrive, ce me semble, à fixer l'ori-

(1) Local Geschichte, pl. IV. p. 13.

gine approximative de l'enceinte romaine au temps où Auguste et Drusus combattaient les Germains sur le Rhin, vers l'an de Rome 745.

Aussi j'admettrai que l'origine d'Argentoratum est antérieure à l'ère gallo-romaine, et que cette ville a pu se trouver au nombre des places fortes du Rhin que Drusus a fortifiées après s'en être emparé.

C'est ainsi que les recherches archéologiques pourront suppléer au silence des historiens.

Telle est la conclusion que je présente au Congrès, non comme la solution de la question posée, mais comme une simple étude sur l'enceinte romaine de Strasbourg.

M. Bulliot, d'Autun, demande si le mur païen de Ste.-Odile ne serait pas l'enceinte de l'Argentorat primitif. Il pense que le point militaire du pays a pu être sur un des sommets des Vosges, à l'époque gauloise. Ce point ne serait-il pas la montagne de Ste.-Odile, dont l'enceinte a été décrite par M. Schweighœuser et par M. Levraut? Cette opinion, dit-il, n'exclut pas l'idée d'un point habité sur les bords du Rhin, mais je regarde celui-ci comme secondaire. Argentorat ne serait devenu un *castrum* que sous les Romains. On voit Auguste déplacer le centre de plusieurs cités gauloises, Bibracte et Gergovie, par exemple, et les établir dans la plaine en leur donnant son nom, *Augustodunum* ou *Augustonemetum*. N'est-il pas possible qu'il en ait été de même d'Argentorat? Les débris romains du I^{er}. siècle, dit M. Bulliot, prouvent l'existence de Strasbourg, comme *ville* romaine, mais non comme *castrum*. La muraille romaine renferme des débris d'inscriptions et de sculptures, forte présomption pour la rapporter au IV^e. siècle, puisqu'à cette époque le Code Théodosien mentionne plusieurs édits d'empereurs assignant à la reconstruction des murailles et d'autres édifices publics les restes

des temples païens. Des reconstructions présentant de pareils débris sont observées dans tous les *castra* de la Décadence ; tandis que les murs bâtis sous les premiers empereurs sont invariablement en matériaux neufs.

Ammien-Marcellin mentionne la destruction de Saverne ; or, si à cette époque Strasbourg a été un *castrum*, n'est-il pas étonnant qu'il ait gardé le silence à son sujet, et qu'il ne dise pas un mot de la ruine et de la reconstruction d'Argentorat ?

C'est donc après Julien seulement, conclut M. Bulliot, que la construction de la muraille semble devoir être fixée.

M. Jung expose la Carte de l'Alsace sous les Romains, envoyée à Paris par feu M. Schweighæuser, et dont la bibliothèque de la ville a conservé une copie ; il communique également le plan des fortifications antiques trouvées par M. Goldenberg sur une crête des Vosges, près de Saverne. Celles-ci lui paraissent antérieures à l'époque gallo-romaine.

27. *Quels caractères offrent les sépultures de l'époque franque, sur les bords du Rhin ? Indiquer, avec la plus grande précision, la forme et la disposition des objets trouvés dans ces sépultures (agrafes, ornements, poteries, armes etc., etc.).*

M. de Ring répond qu'on n'a pas encore trouvé dans nos pays de cimetière franc. M. de Caumont appelle l'attention sur un grand nombre d'objets mérovingiens qu'il a rencontrés au musée de Colmar. D'après M. Simon, de Metz, il faut rapporter à l'époque franque le mode d'ensevelir les cadavres sans cercueil, avec une pierre sous la tête. On a trouvé une foule de tombeaux pareils près de Kœnigshoffen ; M. le professeur Jung croit y voir la sépulture d'auxiliaires romains.

28. *Peut-on toujours distinguer les objets en bronze de l'époque franque de ceux de l'époque gallo-romaine ?*

M. de Caumont croit qu'il est quelquefois difficile de distinguer les agrafes mérovingiennes, et plusieurs autres objets appartenant à cette époque, de ceux que l'on a trouvés dans les tombeaux, du VII^e. jusqu'au XI^e. siècle.

29. *La villa mérovingienne était-elle différente de la villa romaine, quant à la disposition générale? Possède-t-on, dans l'est de la France, des vestiges ou des documents qui puissent servir à éclaircir cette question?*

MÉMOIRE DE M. LE DOCTEUR EISSEN.

La réponse à la première partie de la question présente de grandes difficultés pour l'archéologue alsacien, car les termes de comparaison entre la *villa* mérovingienne et la *villa* romaine lui manquent à peu près entièrement.

Jusqu'ici en effet, sauf l'exception qui sera mentionnée plus bas, on ne connaît de traces d'aucune *villa* romaine complète dans les pays compris entre le Rhin et les Vosges, et ce qui reste de la seule *villa* mérovingienne connue ne permet plus de conclure à l'aspect général, aux dispositions intérieures.

On est donc forcé de convenir qu'il est impossible d'établir, d'une manière un peu plausible, quelles ont pu être les différences ou les similitudes entre ces établissements aux deux époques mentionnées : ce qui, dans tous les cas, paraît être un parti plus sage que ne serait celui de se livrer à des hypothèses manquant entièrement de base.

Il est un peu moins difficile de répondre à la seconde partie de la question, concernant les vestiges et les documents relatifs à des établissements du genre qui nous occupe.

Il y a une dizaine d'années, un vigneron de Bergheim, localité du département du Haut-Rhin, fatigué de rencontrer partout dans son terrain d'anciennes fondations qui s'oppo-

saient à la venue de sa vigne et de ses arbres, se mit à déblayer et rencontra des fragments de surfaces à dessins. Il fouilla plus avant, et bientôt il s'assura que de pareilles traces existaient sur plusieurs autres points. On finit par découvrir une mosaïque du meilleur goût, du plus riche dessin, de 80 mètres carrés et plus.

Malheureusement, comme il arrive la plupart du temps, ainsi que l'a très-bien fait remarquer M. le Président de la Société archéologique de France, ici, comme à peu près partout ailleurs, la préoccupation causée par la mosaïque fit négliger tout-à-fait les traces de l'édifice auquel avait appartenu cet objet d'art. On ne fit rien pour relever le plan des constructions; et comme l'histoire se tait absolument sur les zones géographiques en dehors des routes de l'Empire qui traversaient notre pays, il devient à peu près impossible de se procurer aucun renseignement sur l'origine de cette antiquité; car ce ne sera jamais dans les leçons variables de l'Itinéraire d'Antonin, ni sur la Carte théodosienne, qu'il faudra chercher une ville qui aurait occupé l'emplacement de Bergheim.

Tout ce qu'on peut dire de l'habitation elle-même, c'est qu'elle devait avoir une certaine importance, à en juger par les nombreuses fondations que l'on rencontra en cet endroit (V. *Revue d'Alsace*, 1^{re}. année 1850, p. 143 et suivantes).

Cette *villa* a certainement été abandonnée et violemment détruite pendant une invasion de barbares, et puis oubliée dans la suite des temps.

L'histoire nous apprend que, vers la fin du VII^e. siècle, en 676, Dagobert II possédait un somptueux palais à Kirchheim, village du département du Bas-Rhin, situé à proximité des villages de Marlenheim, Wangen (1), Traenheim,

(1) Voir, concernant le gynécée de Marlenheim, *Grégoire de Tours*, lib. IX, cap. xxxviii.

qui tous possédaient des châteaux, des gynécées, des résidences plus ou moins opulentes sous la race mérovingienne.

La résidence de Kirchheim, d'où sont datés un certain nombre de documents et de chartes de Dagobert, paraît avoir été détruite depuis au moins mille ans; néanmoins elle n'a pas encore entièrement disparu de la surface du sol. Il existe encore aujourd'hui, à l'intérieur de certaines habitations, dans des cours, dans des jardins, dans les granges et dans les caves, des restes de murs, appelés *murs des païens* par les habitants. Ces restes sont remarquables par la solidité de leur appareil. Ils le sont surtout, dans une des dernières maisons placées sur les bords du ruisseau de la Mossig, qui baignait le pied des murs du château.

On a rencontré un certain nombre de pierres de taille, creusées en forme de gouttière, qui paraissent avoir fait partie du système hydraulique de l'habitation, mais qui ont donné lieu, parmi les habitants, au conte qui rapporte que le roi Dagobert faisait arriver son vin, depuis son palais de Kirchheim à son château de Strasbourg, plus tard le couvent de St.-Étienne, par des conduits souterrains.

Schæpflin, quoique mentionnant les ruines de Kirchheim, en disant : « De solides constructions y portent tous les caractères d'une haute antiquité : on y a découvert les traces d'un bain, des cercueils peut-être mérovingiens » (*Alsatia illustrata* traduite par Ravenez, t. I, p. 602), ne paraît pas avoir vu personnellement ces restes.

Mais au temps de *Beatus Rhenanus*, les ruines paraissent avoir été encore bien considérables, et il est probable que ce savant les a examinées lui-même, car il dit : « *Vix ullo Alsatiae loco majora antiquitatis exstare vestigia. Prominent adhuc, inter ruinas altissimi muri, turrium instar.* » (*Rer. german. lib. III, p. 315.*)

Tout ce qu'il en reste aujourd'hui a été relevé sur le plan

cadastral de la commune par les soins de M. Adam, docteur en médecine ; et ce n'était pas un travail facile, car il faut, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, fouiller l'intérieur des habitations de toute la moitié septentrionale de la commune.

Un reste de preuve de l'importance de la résidence de Kirchheim comme centre paraît résulter de la dénomination de trois localités qui l'entourent, et qui portent des noms dérivés des points cardinaux qu'elles occupent à l'égard de la résidence principale. Ainsi, nous avons : à l'est, *Os hofen*, de *ost*, est, et *hof*, cense, ferme ; à l'ouest, *Westhofen*, et au nord, *Nordheim*, où la terminaison *heim*, hameau, ou plutôt l'anglais *home*, remplace la terminaison de *hof*.

Quant à Soultz, qui se trouve au sud, mais qui possède dans son voisinage une source minérale, il paraît difficile d'admettre une étymologie tirée du point cardinal qu'il occupe.

En résumé, s'il nous a été possible de citer avec quelque certitude des preuves d'existence de *villas* romaines et mérovingiennes dans nos contrées, on a pu voir, par ce qui vient d'être dit, qu'il est devenu fort difficile aujourd'hui de répondre d'une manière catégorique à la question du Congrès.

M. le Secrétaire-général répond à la question suivante :

Quels sont les ouvrages déjà publiés sur la statistique monumentale du pays ?

« Il y a trois ans, dit-il, quand M. le Préfet du Bas-Rhin fonda la Société pour la conservation des monuments de l'Alsace, le premier soin de ce magistrat fut de recommander un travail de statistique monumentale, une sorte d'inventaire comprenant toutes les œuvres d'art que possède encore notre province. Bien avant cette époque, Oberlin avait fait paraître

le *Museum Schæpflini*, imprimé à Strasbourg en 1783, et lors du Congrès scientifique tenu dans notre ville en 1842, M. Schweighæuser présenta l'*Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes*. C'est à ces deux ouvrages que doit se rattacher le travail général de statistique entrepris par la Société archéologique d'Alsace. M. le curé Guerber répondit le premier à l'appel, et donna une énumération détaillée et complète des monuments de la ville et du canton de Haguenau. Nous devons à M. Arth la statistique monumentale de l'arrondissement de Saverne, accompagnée d'une notice sur les antiquités de Domfessel, par M. le pasteur Liebrich, de Saar-Union. Tous ces travaux ont été imprimés dans le Bulletin de la Société, ainsi que la statistique des cantons de Molsheim et de Rosheim, que j'eus l'honneur de soumettre à l'appréciation du Comité, avec une carte archéologique de cette partie de notre département. A l'heure qu'il est, on imprime un mémoire analogue sur les cantons de Kaysersberg et de Ribeauvillé, rédigé d'après les instructions de son Excellence le Ministre de l'instruction publique et des cultes. »—Le rapporteur promet de donner prochainement la statistique monumentale de tout l'arrondissement de Schelestadt, rédigée sur le même plan, et de poursuivre ce travail, pour lequel chaque excursion lui fournit des données nouvelles; il termine en demandant à M. de Caumont s'il est utile de mentionner et de décrire les monuments disparus. M. le Directeur de la Société française répond affirmativement à la question; il désire même qu'on y décrive les monuments modernes, quel qu'en soit le mérite, d'autant plus que bien souvent certaines parties sont anciennes et n'ont été que modernisées. Le travail devient ainsi plus complet, et attire l'attention sur des œuvres qui sont au moins l'expression de l'époque à laquelle on les a élevées.

31. *Quels sont les monuments religieux les plus anciens ? Indiquer, d'une manière précise, ces édifices ou les parties anciennes qu'ils renferment.*

« L'époque romane primordiale, qui trouve ses extrêmes limites à la fin du X^e. siècle, dit M. le curé Guerber, peut se partager en trois subdivisions : les siècles avant Charlemagne, celui de ce monarque et de ses fils, et le temps qui s'écoula jusqu'à la fin du X^e. siècle; autrement : époque mérovingienne, carlovingienne et othonienne. La dernière, avec les monuments qu'elle a produits, n'appartient qu'à l'Allemagne et aux provinces du Rhin dont l'Alsace faisait partie. Grâce au règne des Othons, l'anarchie n'avait pu gagner comme ailleurs les pays soumis au sceptre de ces princes. Le X^e. siècle n'est pas, sous le rapport des monuments, absolument le siècle de fer, et la renaissance au XI^e. siècle ne fut pas en Allemagne aussi générale ni aussi caractérisée qu'elle l'a été en d'autres régions.

« L'Alsace possédait jadis un certain nombre de monuments religieux mérovingiens et carlovingiens. La première cathédrale de Strasbourg, les églises conventuelles de Marmoutier, de Wissembourg, de Münster dans la vallée de St.-Grégoire, de Haslach, de Murbach, de Honau, et celles surtout attribuées à saint Materne, premier apôtre de l'Alsace, St.-Pierre-le-Vieux à Strasbourg, le *Dompeter* d'Avolsheim et l'église d'Ehll près Benfeld, ainsi que plusieurs autres, appartenaient incontestablement aux temps mérovingiens et carlovingiens. Aucun n'a survécu aux ravages du temps et des hommes, et d'autres édifices se sont élevés sur leur emplacement. Mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il existe sur notre sol plusieurs monuments de l'époque des Othons, du X^e. siècle et même du IX^e., car les différences de style de ces deux siècles ne sont pas assez caractérisées pour être facilement distinguées.

« Les églises sans conteste antérieures au XI^e. siècle sont : l'église paroissiale d'Avolsheim (canton de Molsheim), appelée communément *Dompeter* (*domus Petri*) ; la chapelle d'Avolsheim, autrefois baptistère ; l'église paroissiale d'*Altenstadt*, près de Wissembourg ; celle d'Eschau sur l'Ill, à deux lieues au-dessus de Strasbourg, et enfin celle de Hohatzenheim, canton de Hochfelden.

« Ces monuments n'existent plus dans leur intégrité primitive. Les parties anciennes sont, dans le *Dompeter*, la nef principale et les trois portails ; dans la curieuse chapelle d'Avolsheim, ancien baptistère, c'est la croix grecque ; à *Altenstadt*, c'est la partie inférieure de la tour et de la nef du milieu ; à Hohatzenheim, ce sont les trois nefs et à *Eschau*, le chœur et les nefs en grande partie.

« Ce qui autorise à fixer l'origine de ces édifices au-delà du XI^e. siècle, c'est leur ordonnance. Le XI^e. siècle fut marqué, dans nos provinces, par la généralisation de la colonne romane avec chapiteau cubique. Quelquefois il y a alternance de pilier et de colonne. Le pilier carré, au contraire, grossièrement équarri, avec socle et corniche très-simples, sans mélange de colonne ni de chapiteau cubique, est certainement plus ancien. Il se perd dans les basiliques de la haute Italie, traverse l'époque carlovingienne, tombe en décadence après le règne de Charlemagne, et s'offre au IX^e. et au X^e. siècle sous la forme peu élégante de celui des églises que nous avons nommées. Je ne voudrais pas leur assigner le VIII^e. siècle, puisqu'elles sont dépourvues de toute espèce d'ornementation usitée du temps de Charlemagne, et on ne peut les rapporter au XI^e. pour les motifs déjà allégués. Il y a donc plus d'une raison de les croire du X^e. siècle au moins. »

32. *Quels caractères offrent ces monuments : 1^o. quant*

au mode de construction (nature, forme des matériaux, etc.) ;
 2°. *quant au système de décoration ?*

« Les parties soignées, continue M. Guerber, telles que tours, absides, arêtes, sont en pierre de taille, grès bigarré des Vosges. Le grain est grossier, on voit que ce sont les premières couches de nos carrières vosgiennes, qui avaient été peu exploitées auparavant. Le grain plus fin paraît dans les monuments postérieurs. Le petit appareil carré (cinq à six pouces en tous sens) ne se trouve, que je sache, qu'à la tour d'Altenstadt. Quand le revêtement n'est pas en pierre de taille, l'appareil est irrégulier et peu choisi. Je n'ai pas observé de stries sur les pierres de taille antérieurement au XI^e. siècle. A Altenstadt, les pierres striées semblent rapportées d'une église de Wissembourg, construite au commencement du XI^e. siècle.

Mode de construction, ordonnance. — Les églises sont à trois nefs, séparées par deux rangées de piliers, reliés entre eux dans le sens de la longueur par des pleins-cintres. Quatre, cinq et six travées. Piliers très-simples, socle caché sous le sol, tronc carré, corniche simple en guise de chapeau. Point de transept, point de voûte, mais des plafonds de bois, ordinairement renouvelés ou remplacés par un plafond de plâtre, ou par une voûte faite postérieurement. Altenstadt et Hohatzenheim ont leurs plafonds de bois ; le *Dompeter*, un plafond de plâtre. La chapelle d'Avolsheim, croix grecque de petite dimension, est solidement voûtée.

Système de décoration. — Il y règne une grande simplicité. L'appareil est généralement peu choisi : point d'alternance de brique et de pierre formant dessin. Piliers et corniches sans ornements. Absides semi-circulaires garnies à l'extérieur de ressauts plats, surmontés de la petite arcature romane. Portails presque toujours sans moulures. A Altenstadt, le

linteau avec ses bas-reliefs provient d'un monument du XI^e. siècle. Les portails du *Dompeter* seuls offrent quelques particularités dignes de remarque. Les portes qui ouvrent sur les flancs de l'église ne sont pas cintrées, mais à simple linteau en forme de trapèze ; celui du côté sud porte une croix inscrite dans un cercle, avec clef et un petit rond. Le grand portail est à trumeau double relié à la base et au chapiteau ; celui de l'intérieur est une colonne à torsades. Les impostes sont deux colonnes engagées, dont les chapiteaux présentent deux têtes de Janus ornées de moulures singulières ; l'une d'elles est octogone. Une statue d'évêque, tenant une clef sur son cœur, surmonte le trumeau : c'est, sans aucun doute, saint Pierre. On ne peut guère refuser à plusieurs de ces détails une origine aussi ancienne qu'au monument même.

La chapelle d'Avolsheim, qui semble avoir servi de baptistère dans le principe, est un petit dôme bien voûté, reposant sur quatre piliers fort massifs, reliés par des arcs. Elle forme exactement une croix grecque. Piliers trapézoïdes dont le côté court regarde l'intérieur du dôme ; corniches simples vers l'intérieur. Petit porche. L'exiguité des proportions de cet intéressant édifice qu'on pourrait, sauf les reprises, ranger peut-être parmi les monuments carlovingiens, l'aurait rendu impropre à tout autre usage qu'à celui de baptistère.

Tels sont les monuments d'Alsace qui portent le cachet d'une époque antérieure à la renaissance du XI^e. siècle. On a revendiqué, pour un certain nombre d'autres, le même privilège ; mais les principes d'appréciation aujourd'hui admis ne le permettent point. »

M. l'abbé Straub croit devoir ranger parmi les monuments, sinon antérieurs au XI^e. siècle, du moins construits dans le style de l'époque othonienne, l'église de Bergholtz-Zell (Haut-Rhin), dont quelques détails de sculpture, par exemple, celle d'un portail du nord aujourd'hui muré, rappellent

entièrement les essais informes et grossiers de l'église du *Dompeter* ; la chapelle de St.-Nicolas à Ottrott ; la partie inférieure du clocher de Still et , en partie du moins , l'église de Dorlisheim.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

VISITE DE SAVERNE, DE SAINT-JEAN-DES-CHOUX, DE NEUWILLER ET DE LA RUINE DU CHATEAU DE HOH-BARR,

LE 23 AOUT 1859.

Présidence de M. SILBERMANN, membre de l'Institut des provinces.

La ville de Strasbourg, fidèle aux traditions de gracieuse hospitalité exercée de tout temps dans ses murs, avait offert au Congrès archéologique de France deux excursions scientifiques, en se chargeant généreusement des frais de transport et de réfection.

Le bureau ayant désigné comme but de la première de ces excursions, les localités de Saverne, de St.-Jean-des-Choux, de Neuwiller et la ruine du château de Hoh-Barr, M. de Caumont voulut bien me faire l'honneur de me charger du compte-rendu de cette tournée archéologique.

Quarante-trois membres du Congrès s'étaient fait inscrire pour le voyage, et le 23 août, à 5 heures 30 du matin, favorisés par un temps magnifique, ils montèrent dans les wagons de la ligne de Paris, pour se voir déposer, cinq quarts d'heure plus tard, à la gare de Saverne.

Par les soins de M. G. Silbermann, l'éminent typographe, délégué de l'Administration municipale de Strasbourg, la Société fut conviée de commencer ses travaux dans un hôtel

de la localité, à la manière alsacienne, c'est-à-dire en se mettant à l'abri des mauvaises conséquences d'un estomac vide, par un déjeuner aussi frugal qu'hygiénique, consistant en une excellente tasse de café au lait, avec les accessoires accoutumés.

Cette précaution n'était pas superflue, car il fallut immédiatement monter en voiture pour se rendre à la première station du pèlerinage archéologique, à St.-Jean-des-Choux, dont l'antique église, récemment l'objet des soins éclairés du gouvernement, était bien digne d'être visitée en cette occasion.

Cette église, qui faisait autrefois partie du diocèse de Metz, fut consacrée en 1127. Elle dépendait alors d'une abbaye de Bénédictines qui a existé jusqu'à la Révolution et qui a joui de quelque célébrité.

Le clocher, remanié dans ses parties supérieures et flanqué de deux constructions demi-cylindriques, paraissant avoir été érigées dans un but de consolidation, forme porche et donne entrée à l'église.

Celle-ci est fermée par une porte intérieure en chêne, garnie de magnifiques peintures en fer, de l'époque romane, d'un travail aussi gracieux que puissant. Ayant été toujours abritée des intempéries de l'air par toute la largeur du porche, cette porte, ainsi que ses garnitures, se trouve dans un état merveilleux de conservation.

M. le Curé, qui avec la plus cordiale prévenance faisait au Congrès les honneurs de son église, mit également sous les yeux des assistants un volumineux reste d'une espèce de tapis en cuir, ayant jadis garni l'intérieur de cette même porte.

C'est le plus grand fragment de cette espèce qui paraît exister, car aucun membre du Congrès, sans en excepter son savant président, M. de Caumont, dont chacun se plaît à reconnaître la vaste expérience, ne se rappelait d'en avoir jamais vu un lambeau aussi considérable.

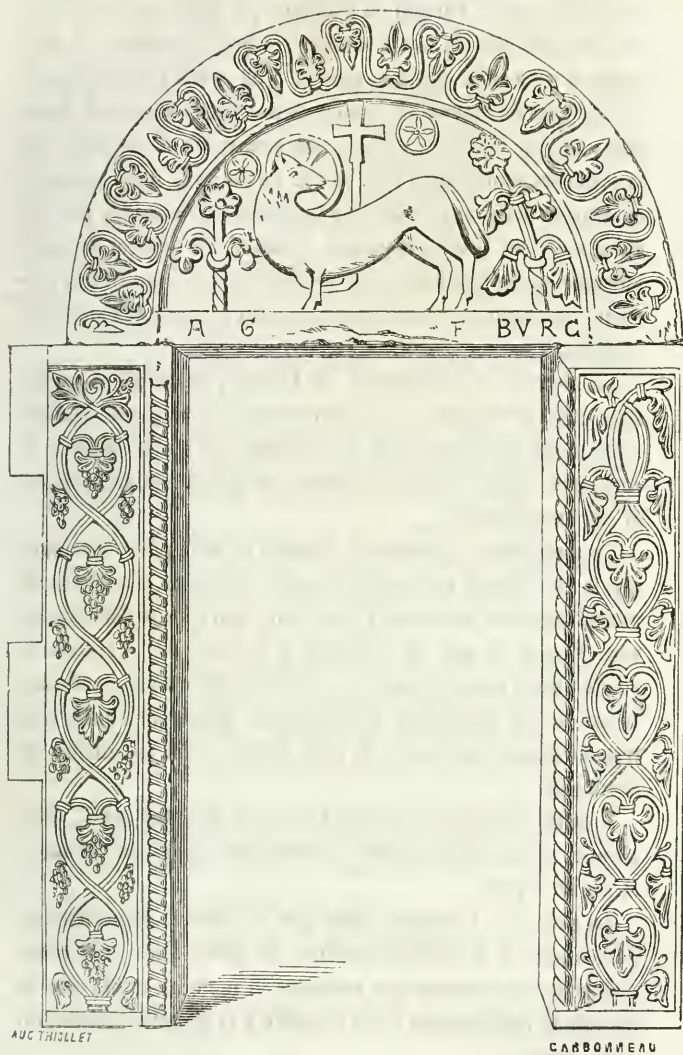
Le style sévère et pourtant si gracieux du XII^e. siècle, dont l'église de St.-Jean-des-Choux est un des plus précieux spécimens en Alsace, a vivement impressionné les membres du Congrès. L'Assemblée a vu avec intérêt la porte qui donnait entrée au chœur, du côté du sud (V. la page suivante); elle s'est plu surtout à applaudir aux restaurations consciencieuses de la partie externe de l'abside, exécutées par ordre du gouvernement, et tout le monde a fait des vœux pour la conservation et la consolidation ultérieure de ce précieux monument, sur lequel la suite des siècles n'a point passé sans y laisser de nombreuses et même d'inquiétantes preuves de son passage.

M. le Curé fait encore examiner par les membres de la Société une élégante tapisserie, du commencement du XVI^e. siècle, représentant un Jugement de Salomon. Les personnages, sauf le roi, sont revêtus des riches costumes de l'époque de la confection de cet objet d'art, qui doit être l'œuvre des religieuses de l'abbaye. Il porte un écusson de sable au lion d'argent, probablement celui de la Dame qui a dirigé le travail, ou qui était alors supérieure de la Communauté.

L'écusson est celui de l'antique famille alsacienne des Oberkirch, et les Bénédictines de St.-Jean voyaient au sein de leur Communauté des représentants des plus illustres familles. On sait que, vers la fin du XVI^e. siècle, une Agnès d'Oberkirch a clos la liste des abbesses de Hohenbourg.

Neuwiller.

La visite à l'église de St.-Jean-des-Choux et à son ancienne abbaye terminée, les membres du Congrès remontent en voiture pour se rendre à Neuwiller, en se dirigeant directement vers le nord. La route, longue de 5 kilomètres, côtoyant les derniers contreforts des Vosges, passe par le pittoresque village d'Ernolsheim, par le beau village de Dössenheim, et offre aux



PORTE LATÉRALE DANS LE CÔTÉ SUD DU CHŒUR, A SAINT-JEAN-DES-CHOUX.

regards émerveillés des voyageurs les sites les plus agréables et les plus variés. Partout où il affleure , le grès vosgien tranche avec ses tons chauds sur la sombre verdure des forêts , et contribue à relever le paysage inondé d'un soleil resplendissant.

L'origine de Neuwiller remonte à une haute antiquité. Sigebaut, évêque de Metz, y fonda une abbaye de Bénédictins dès la première moitié du VIII^e. siècle. Le corps de saint Adelphe, également évêque de Metz, fut transporté à Neuwiller par son successeur sur le siège épiscopal, Drogon, fils naturel de Charlemagne en l'année 826 , et il y existe encore aujourd'hui plusieurs monuments d'un haut intérêt pour les amis de l'antiquité chrétienne.

Le premier en importance est l'église , aujourd'hui paroissiale, jadis collégiale, de St.-Pierre et St.-Paul, placée comme monument historique sous le patronage du gouvernement et restaurée, dans ces derniers temps, par un de ses architectes, M. E. Boesvilwald.

Ce monument , commencé pendant la belle période romane qui le vit achever en majeure partie , présente néanmoins un assemblage fort intéressant pour celui qui a su se familiariser avec l'esprit si naïf et pourtant si profond de l'architecture religieuse du moyen-âge. Car, à côté du style roman dans toute sa pureté , se présentent de nombreux motifs empruntés à sa transformation successive en style ogival , sous les mains du praticien.

L'église se compose d'une nef avec ses deux bas-côtés , d'un chœur , d'un arrière-chœur entièrement séparé du premier , et d'une crypte.

La nef et les bas-côtés, ainsi que le chœur, appartiennent évidemment à la période romane; les piliers, les chapiteaux des voûtes ne laissent pas subsister le moindre doute sur la date de la construction , qui remonte à la première moitié du XII^e. siècle.

A l'extrémité occidentale du bas-côté méridional se trouve la châsse de St.-Adelphe, de style ogival, transférée dans cette église au XVI^e. siècle, lorsque celle de St.-Adelphe fut cédée pour moitié aux protestants.

A la gauche du chœur, et à l'entrée du transept nord, se voit un saint-sépulcre d'une exécution assez rude, et qui paraît dater du XIV^e. siècle. Le corps du Christ présente ici une particularité que les investigateurs n'ont remarquée qu'en Alsace, mais dans un certain nombre de localités : c'est une cavité quadrangulaire dans la région du cœur, que M. l'abbé Straub suppose avoir servi autrefois de réserve à l'Eucharistie pendant la semaine sainte (1). Cette cavité se fermait ordinairement au moyen d'une petite porte en métal qui manque à Neuwiller.

Ce que nous venons d'appeler l'arrière-chœur, parce que l'édifice est contigu au côté oriental de l'abside, est une chapelle à deux étages, datant du X^e. siècle, et laissée debout à la fin du XII^e. siècle par les religieux qui rebâtirent l'église, ainsi que firent les religieux de St.-Bénigne à Dijon, qui conservèrent la curieuse rotonde renfermant les reliques de leur saint, en reconstruisant leur nouveau chœur.

Cette chapelle était placée sous le vocable du fondateur, saint Adelphe, et présente une disposition des plus curieuses. C'est une petite basilique, comme nous venons de dire à deux étages dont le rez-de-chaussée est voûté, et le premier étage couvert par une charpente apparente. Ce premier étage est presque de plain-pied avec le sanctuaire de la grande église, tandis que le rez-de-chaussée, relativement au sol du chœur de l'église, est une véritable crypte.

Les deux étages sont divisés en trois nefs. Les autels primi-

(1) V. *Bulletin de la Soc. pour la conservat. des mon. hist. d'Alsace*, vol. III, p. 405.

tifs sont encore en place et leur forme, ainsi que les moulures des chapiteaux des colonnes, ne laissent subsister que peu de doutes sur la haute antiquité de ce monument (1).

Il est, du reste, bon de faire remarquer qu'en Alsace il ne faut pas trop se hâter de fixer la date précise d'un monument sur son style architectural, et l'archéologue formé dans l'Ile-de-France, en Picardie ou en Normandie, s'exposerait facilement à assigner des dates trop reculées aux édifices de nos pays; car les endroits éloignés des capitales du mouvement artistique et scientifique de cette époque, déjà si loin de nous, étaient presque toujours en retard, quant au style, sur les monuments qui s'élevaient dans ces capitales: si bien que tel détail, qui dans l'Ile-de-France peut remonter au milieu du XII^e. siècle, n'est dû qu'à la fin du même siècle à Strasbourg, et peut fort bien, dans nos montagnes, n'avoir été produit que par le premier quart du XIII^e. siècle.

M. le Curé avait fait étaler, dans cet arrière-chœur, une tapisserie fort intéressante et fort bien conservée. Elle consiste en deux grands tableaux, représentant la procession conduisant à Neuwiller les restes de saint Adelphe, et les miracles opérés par ses reliques. Cette œuvre d'art, qui est signée de l'écusson d'une famille noble alsacienne, paraît remonter à la première moitié du XV^e. siècle.

Enfin la vaste et magnifique crypte eut son tour. C'est une imposante église, en partie souterraine, mais entièrement au-dessus du sol du côté de l'est, par suite de la pente du terrain, formant le rez-de-chaussée de la chapelle déjà décrite et d'un style évidemment plus ancien que l'étage supérieur. Quelques archéologues veulent en faire remonter la construction au temps de Charlemagne, opinion qui ne

(1) V. le plan et la coupe dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* de M. Violet-Leduc, t. II, p. 452.

nous paraît pas justifiée par les détails architectoniques de ce monument. Dans tous les cas, elle n'est postérieure que de peu d'années à cette grande époque et nous paraît être l'œuvre d'un architecte ayant appartenu à une congrégation religieuse du X^e. siècle.

Un des bâtiments conventuels attenant au transept méridional de l'église attira également l'attention de la petite caravane archéologique. Le propriétaire, M. Grünsfelder, médecin, s'empessa de guider les membres du Congrès à travers les dédales de cet important édifice. Tout le monde fut émerveillé de la beauté d'une magnifique salle du XIII^e. siècle (salle capitulaire), dont tous les détails sont supérieurement conservés. Un tuyau de cheminée de la même époque, et qui doit avoir appartenu aux cuisines aujourd'hui disparues, fut remarqué surtout par M. le Président du Congrès.

L'église de St.-Adelphe, aujourd'hui temple protestant, plus ancienne que l'église St.-Pierre et St.-Paul, et surtout d'un style plus homogène, car elle paraît avoir été conçue et achevée par le même architecte au commencement du XII^e. siècle, excita vivement l'intérêt du Congrès. Plus modeste dans ses proportions, elle est d'un effet ravissant par suite de l'harmonie qui règne dans son ensemble et dans ses détails. Le chœur, qui était un chef-d'œuvre de style ogival, et qui était resté au culte catholique après que la nef eût été cédée aux protestants en 1563, fut vendu en 1822 pour être démolli, et cet acte de vandalisme s'accomplit alors, sans qu'une voix s'élevât pour protester, ou seulement pour le déplorer.

Le mur qui sépare la nef du chœur et qui, selon la tradition, doit avoir été élevé en une seule nuit par les efforts réunis des catholiques et des protestants lors du dédoublement de l'église, contient du côté de la nef quelques pierres sur lesquelles se trouvent sculptés de bizarres ornements. Les opi-

nions restèrent très-divisées sur la signification de ces énigmes lapidaires.

Mais il fallut se séparer enfin de tous ces intéressants et nombreux témoins de la ferveur religieuse des siècles passés, qui font de la petite ville de Neuwiller un véritable musée d'archéologie chrétienne, au milieu duquel on voudrait séjourner et étudier pendant des semaines ; car le temps passe vite et la nature humaine est soumise à des lois qu'il n'est pas prudent d'enfreindre.

Il fallut se restaurer pour pouvoir accomplir la seconde moitié du programme tracé pour cette journée.

Le Congrès occupa donc de nouveau les véhicules qui l'avaient amené pour se diriger vers Saverne.

A une heure après midi, les membres du Congrès se trouvèrent réunis à l'hôtel du Soleil, où, selon la coutume et l'heure usitées en Alsace, un *dîner* parfaitement composé les remit des fatigues déjà éprouvées et les prépara à celles qu'ils devaient encore braver. L'heure matinale à laquelle chacun avait dû s'arracher au sommeil, les distances parcourues, l'air pur des montagnes et des bois, tout s'était réuni pour mettre les membres du Congrès dans les meilleures dispositions pour apprécier un repas succulent ; aussi la cuisine alsacienne de l'hôtel savernois, légèrement relevée par certains reflets de l'art culinaire parisien, rencontra-t-elle une approbation unanime, et tout le monde se plut à rendre hommage à la manière exquise dont le délégué de la ville de Strasbourg, chargé des détails matériels du voyage, s'acquittait de sa mission.

Une cordiale et sympathique animation rapprocha des hommes inspirés par les mêmes sentiments, mais dont la majorité se voyaient pour la première fois, et d'unanimes applaudissements accueillirent les toasts dictés par cette heureuse disposition des esprits. Le Président de la *Société pour*

la conservation des monuments historiques d'Alsace, M. L. Spach, but à M. de Caumont, président du Congrès; M. l'abbé Le Petit, de Caen, à M. le Préfet du Bas-Rhin; d'autres membres à M. le Maire et au Conseil municipal de Strasbourg, à M. l'abbé Straub, secrétaire-général du Congrès, etc., etc.

L'intérêt que présente la seconde moitié du programme arrêté pour cette journée fait abrégier cet intermède gastronomique.

On se rendit à l'antique église paroissiale de Saverne dont M. le Curé voulut bien faire les honneurs au Congrès. M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, de son côté, s'était trouvé à cet intéressant rendez-vous. L'église de Saverne appartient à trois époques. Le clocher roman, divisé par cinq étages, paraît remonter au commencement du XII^e. siècle; le chœur, très-élevé, est en style ogival du XIV^e., et la nef, dans sa forme actuelle, date de la seconde moitié du XV^e. Elle fut achevée ou plutôt restaurée au commencement du XVI^e. siècle, comme l'indique la date 1501, sculptée en chiffres arabes et en chiffres romains sur un des piliers sud, à l'extérieur de l'église. La chaire est due à l'architecte Hammerer, le même qui donna les dessins de notre admirable chaire de la cathédrale de Strasbourg.

M. le colonel de Morlet, membre du Congrès, introduisit ensuite ses collègues au Musée d'antiquités de Saverne où, depuis une année, il réunit avec un zèle infatigable toutes les antiquités découvertes sur ce vieux sol classique.

Cette ville de Saverne, mentionnée par Ammien-Marcellin, sur l'Itinéraire d'Antonin et sur la Table théodosienne sous les noms de *Tres Tabernæ*, *Tabernæ Cæsaris*, a traversé de nombreuses vicissitudes historiques depuis son origine. Les ravages de la guerre la ruinèrent maintes fois: déjà Julien-l'Apostat la releva de ses ruines en 357, après sa destruction par les Allemands; près de six cents ans plus tard, en 923, elle

fut occupée par les troupes de Henri-l'Oiseleur et reprise par Raoul, duc de Bourgogne. En 1525, elle tomba au pouvoir des paysans révoltés dont le duc Antoine de Lorraine fit une si terrible hécatombe. Mansfeld l'assiégea vainement en 1624, et dès 1635 elle se mit sous la protection de la France, pour retourner peu après au pouvoir de l'évêque de Strasbourg. Turenne la reprit en 1674 ; elle fut assiégée sans succès, en 1675, par Montecuculli et enfin pillée en 1744, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, par Trenck et Nadasti.

Comme on le voit, cette ville, illustrée par tant de noms historiques, était bien digne d'héberger une Société d'amis de l'antiquité et de l'histoire.

Aussi fut-ce avec la plus vive satisfaction que les membres du Congrès constatèrent le zèle de l'administration municipale à conserver tout ce qui pouvait rappeler le glorieux passé de cette ville, et qu'ils félicitèrent son digne maire, M. de Latouche, du noble usage qu'il fait de ses prérogatives, en secondant, par tous les moyens en son pouvoir, les savantes recherches et la précieuse activité de M. le colonel de Morlet.

Le Musée d'antiquités a été établi, en 1859, par les soins de l'Administration municipale et sous la direction du savant militaire que nous venons de nommer, dans une ancienne chapelle élevée, au XV^e. siècle (sous l'invocation de saint Michel), par l'évêque de Strasbourg, Robert de Bavière. Cette chapelle, qui ne sert plus au culte depuis de longues années, est du style ogival et repose sur une crypte romane dont on ignore la date précise.

Dès le siècle dernier, de nombreux fragments gallo-romains ont été découverts à Saverne, principalement dans la ville haute qu'entoure une muraille du moyen-âge, posée sur des fondations romaines ; les Musées de Strashourg, de Colmar et de Nancy renferment de nombreux fragments arrachés au sol de l'antique *Tabernæ* et des camps qui l'entourent.

Tout récemment, un vaste camp gallo-romain a été découvert à 10 kilom. de Saverne, et des thermes très-considérables ont été mis à jour à Mackwiller (canton de Drulingen).

Toutes les richesses archéologiques, répandues encore en grand nombre dans l'arrondissement, seront désormais recueillies dans le Musée de Saverne qui, après quelques mois d'existence, présente déjà des résultats assez importants pour la période gallo-romaine.

1^{re}. PARTIE. — Ère celtique et gallo-romaine.

Pierres taillées et sculptées. — Quatre stylobates trouvés le long des murs du *castrum* du gros Limersberg. Hauteur : 0^m. 85 ; — longueur et largeur, en haut : 0^m. 28 ; — *id.* en bas : 0^m. 50.

Un piédestal, au même lieu.

Encadrements de portes avec gonds, au grand Falkberg.

Une tombe double *triboque*, trouvée près du grand Falkberg. Hauteur : 0^m. 97 ; — largeur : 0^m. 95. Inscription illisible. La pierre inférieure manque dans cette tombe et dans les suivantes. (Le dessin de cette tombe a été remis à M. de Caumont.)

Une tombe triangulaire, *triboque*, simple, avec rosaces. Hauteur : 0^m. 80 ; — largeur : 0^m. 60. Au grand Falkberg.

Trois tombes de moindres dimensions, trouvées au même lieu ; l'une d'elles a une inscription illisible, sauf les sigles : D. M.

Un fragment de pierre tombale trouvé dans la forêt de St.-Quirin (Meurthe), sur lequel est sculptée la roue gauloise avec des emblèmes que l'on retrouve sur les médailles frappées par les Gaulois sous la domination romaine.

Bas-relief gaulois semblable au *Gabro* du musée de Strasbourg, trouvé au Kempel près de Saverne, représentant un

homme à barbe courte vêtu du *sagum*. Hauteur : 1^m. 45 ; — largeur : 0^m. 90. (Ce bas-relief a beaucoup d'analogie avec ceux de Dagsbourg.)

Bas-relief grossièrement sculpté, trouvé au faubourg de Saverne à l'angle nord-ouest de l'enceinte romaine, représentant une *Pomone*. Hauteur : 0^m. 88 ; — largeur : 0^m. 45.

Bas-relief d'une divinité inconnue, peut-être une *déesse Maire* ou *Pénate*. Hauteur : 0^m. 36 ; — largeur : 0^m. 27. Trouvé au Kempel.

Un bas-relief de *Mercur*e trouvé au Kempel. On y remarque le *Pétase* ailé. Hauteur : 0^m. 90 ; — largeur : 0^m. 52.

Quatre bas-reliefs trouvés en 1859 au *castrum* du gros Liemers-Berg. Trois de ces bas-reliefs représentent *Mercur*e, avec ses attributs bien caractérisés ; le quatrième semble appartenir à *Vulcain*. Hauteur moyenne : 1^m. 55 ; — largeur : 0^m. 65.

Un petit bas-relief représentant trois personnes, sujet inconnu, trouvé dans la *haute ville*. Longueur : 0^m. 40 ; — hauteur : 0^m. 35.

Inscription trouvée au Herrgott, près de Saverne. Illisible.

Inscription votive à *Mercur*e et à *Apollon*, trouvée au lieu dit Kœnigshofen, près de Saverne. Longueur : 0^m. 65 ; — hauteur : 0^m. 60.

MERCVRIO

ET. APOLLINI

MAGIORIX. ET

QVINTVS. SECVN

DI. FIL. V. S. L. M.

Cette inscription, donnée par Schœpflin dans l'*Alsatia illustrata*, est remarquable par la beauté des caractères et leur parfaite conservation. Magiorix est un nom celtique, tandis

que Quintus Secundus est d'origine romaine : ainsi le celtique s'est uni au romain pour offrir, dans ce monument, leur commun hommage aux divinités de Rome.

Fragment d'un piédestal trouvé au grand Falkberg avec cette inscription :

IOVIO · M ·
LM LIBER

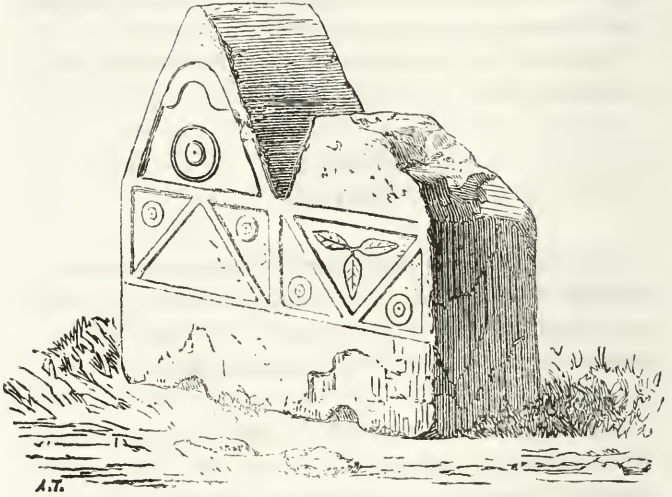
Cette inscription a donné lieu à divers commentaires : quelques savants y ont vu un hommage à Jupiter ; d'autres un monument érigé sous l'invocation des dieux Manes, à Jovio affranchi (Voir la *Revue archéologique*, IX^e. année, 2^e. partie, p. 76).

Autel quadrilatère trouvé, il y a quelques années, dans les fondations de l'enceinte de la haute ville, côté sud-est. Hauteur : 1 mètre 15 centimètres ; — largeur et longueur : 50 centimètres ; sur deux faces de cet autel sont représentés Mercure et Hercule, sculptés avec un soin et une délicatesse remarquables ; les deux autres faces de l'autel sont frustes.

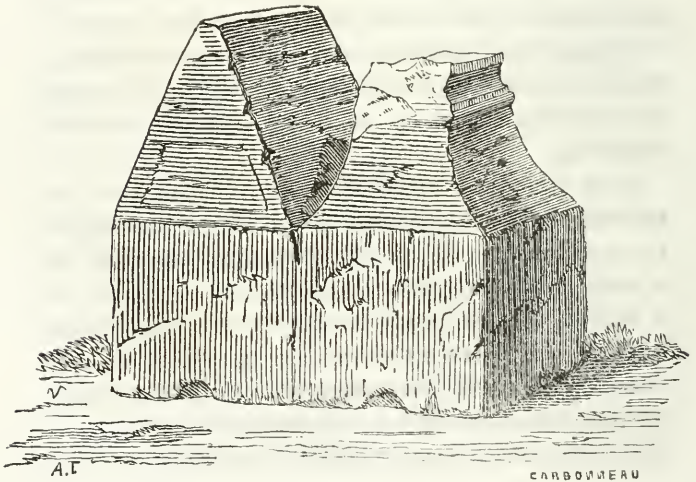
Fragments d'une statue équestre trouvée au grand Falkberg. Les pieds de devant du cheval posaient sur une figure humaine. De semblables statues ont été trouvées dans les forêts de Dagsbourg.

M. de Caumont a remarqué plusieurs de ces objets, notamment les pierres sépulcrales que nous avons mentionnées en commençant (p. 87) et qui ont recouvert, selon lui, des « urnes cinéraires. Deux de ces pierres sont, dit-il, des monuments géminés destinés à recouvrir deux urnes placées côte à côte et dont les cendres ont appartenu à des personnes intimement liées pendant leur vie, comme un mari et son épouse, deux frères, des sœurs, des amis.

« L'urne était, comme toujours, dans une autre pierre



(2)



CARBONNEAU

PIERRES SÉPULCRALES GALLO-ROMAINES A SAVERNE.

« ou dans une cavité engagée dans le sol inférieur. L'espèce
 « de *bisonium* dont il s'agit formait la partie apparente du
 « tombeau. »

M. de Caumont a donné quelques aperçus sur la forme des monuments funéraires de la même époque dans les diverses provinces des Gaules; il croit que si les formes ont été générales pour ces monuments, il y a eu pourtant, dans certaines régions, des types qui ont prédominé à l'époque où on incinérât les corps; « ainsi, je vois, dit M. de Caumont, qu'en
 « Alsace et dans les Vosges (car j'ai visité quelques tombes
 « provenant des environs du Donon, à Épinal et à Metz), c'était
 « un cippe un peu court avec un fronton aigu pour couron-
 « nement : c'est la forme que nous offrent les pierres que
 « nous avons sous les yeux (V. la page 90). Eh bien! en
 « Bourgogne, si l'on en juge par les pierres qui existent dans
 « le musée lapidaire de Dijon, la forme d'aiguille avait pré-
 « valu (V. la figure page 92); en Poitou et dans d'autres pays
 « de la même région, beaucoup d'urnes ont été couvertes par
 « un cylindre dont le diamètre diminue vers le haut.

« Il suffit de signaler ces différences pour indiquer un
 « sujet d'étude intéressant dont je me suis occupé et qui
 « sera continué. Mon observation a pour but de prier M. le
 « colonel de Morlet de recueillir toutes les pierres, même
 « celles qui paraîtraient les plus barbares et qui auraient ap-
 « partenu à des tombes de pauvres; car un musée lapidaire
 « est d'autant plus intéressant qu'il peut offrir à l'étude plus
 « d'objets de comparaison. »

Meules, poteries, marbres, armures. — Le musée de Saverne offre encore deux meules, l'une en grès vosgien, trouvée au Haberacker; l'autre en pierre volcanique du Hundstruck, trouvée au Kœpfel.

Plusieurs urnes cinéraires, trouvées près de l'enceinte romaine de Saverne.



PIERRES SÉPULCRALE GALLO-ROMAINES EN FORME D'AIGUILLES, AU MUSÉE DE DIJON.

Fragments de plaques de marbre avec les clous destinés à les fixer contre les murs, trouvés à l'emplacement des thermes de Mackwiller (canton de Drulingen), découverts en 1859.

Tuiles à rebords, briques romaines.

Casse-tête en pierre volcanique, trouvé dans une tombe de Burg de Ratzwiller (canton de Drulingen).

Fragments d'agrafes d'armures de fer, damasquinées en argent, d'un travail très-délicat; une spatule en bronze. Ces deux objets ont été trouvés dans une tombe à Lohr (canton de la Petite-Pierre) : quelques savants leur attribuent une origine gallo-romaine, tandis que d'autres les rapportent à l'époque mérovingienne.

2^{me}. PARTIE. — Moyen-âge et Renaissance.

Bas-relief, représentant un ex-voto d'un travail très-grosier, trouvé au Herrgott.

Bénitier, style roman, provenant de la crypte située au-dessous de la chapelle St.-Michel. Hauteur : 60 centimètres ; — largeur : 42 centimètres.

Baptistère hexagonal, style ogival, portant l'inscription suivante sur ses six faces :

PIUS VICARIUS
 TEMPORE RUPERTI,
 DUCIS BAVARIÆ,
 EPISCOPI ARGENT. — FECIT
 PAULUS HOCK PLEBANUS,
 ANNO

Ce baptistère, exécuté au XV^e. siècle sous l'évêque Robert de Bavière, appartenait autrefois à l'église paroissiale. Hauteur : 1 mètre 10 centimètres ; — diamètre supérieur : 95 centimètres.

Ecusson de l'évêque Egon de Furstemberg (1663-1682) : on y remarque les armes des abbayes de Lure et de Murbach. Cet écusson a été trouvé dans les fondations du couvent de la Congrégation de N.-D., à Saverne, avec un petit bas-relief de la Visitation (Renaissance) et plusieurs tombes du XVII^e. siècle.

Après la visite du Musée, une promenade pédestre à travers champs et forêts conduisit le Congrès à la magnifique ruine du château de Hoh-Barr, aussi remarquable par la formation géologique du grès vosgien sur lequel elle est assise que par la hardiesse de ses constructions et la splendeur du coup-d'œil qu'elle offre, du haut de ses bastions, sur la plaine d'Alsace et les pays d'Outre-Rhin à l'orient, et sur le labyrinthe des Vosges qui s'étend du côté de l'occident.

C'est au pied de la montagne qu'elle couronne, que le chemin de fer de Paris s'engage dans les méandres des Vosges, en compagnie du canal de la Marne au Rhin ; l'œil se plaît à suivre la ligne des rails et la nappe d'eau du canal, au milieu des sombres forêts dans lesquelles elles disparaissent et reparaissent tour à tour, jusqu'au moment où le noir orifice des tunnels dérobe tout à coup ces créations du génie humain au milieu de la sauvage beauté d'une création plus antique et plus majestueuse encore. Le contraste entre les riantes plaines de l'Alsace avec ses mille hameaux et villages, d'un côté, et l'austère solitude de ces régions de rochers et de forêts, de l'autre, prête un charme indicible à ce séjour.

Le château de Hoh-Barr fut construit en 1168 par l'évêque Rodolphe de Strasbourg, sur l'invitation de l'empereur Frédéric. Il est aujourd'hui en ruine. Seule, la chapelle a survécu à la destruction et sert encore aujourd'hui au culte. Elle est un charmant et fort intéressant spécimen du style roman de l'époque ci-dessus indiquée, et a été à peu près respectée, au moins dans toutes les parties essentielles, autant par la

furie des destructeurs, que par l'inintelligent zèle qui a si malheureusement restauré ou plutôt dégradé la plupart de nos anciens monuments religieux.

L'entrée du château est ornée d'un vigoureux portique, adapté par le goût fastueux de la Renaissance aux vieux murs de l'époque de Frédéric Barberousse. Ce portique est surmonté de l'inscription suivante, gravée sur deux tablettes, à laquelle on ne pourra contester un certain parfum à la fois pastoral et princier :

JOANNES DEI GRATIA EPS. ARGENTINENSIS ALSATIÆ LANDTGRAVIUS EX FAMILIA COMIT. DE MANDERSCHEIDT BLANKENHEIM HANC DIU NEGLECTAM RUINOSAM ARCEM AD SURDITORUM TUTELAM NULLI INIMICAM RESTAURAVIT. MUNIVIT. FIRMAVIT. ANNO DNI MDLXXXIII.

Ainsi le prince de l'Église relève un château fort, non pour menacer, mais pour protéger ses sujets.

Avant l'élégant et tolérant évêque de Manderscheidt, un prédécesseur non moins illustre, mais beaucoup moins mondain, Jean de Lichtenberg, a laissé aussi des traces de son passage au château. Une espèce de donjon carré qui domine l'intérieur des ouvrages élevés pour la défense de l'entrée, porte deux écussons : l'un avec les armoiries épiscopales de l'Alsace, l'autre avec un lion passant et l'inscription, en caractères du XIV^e. siècle : *Joannes de Lichtenberg, episcopus Argentinensis.*

Kœnigshoven (1) nous apprend que ce pieux prélat mourut de chagrin, en 1365, en voyant les ravages épouvantables causés dans son diocèse et par les Anglais et par l'armée impériale venue pour les expulser.

Nous n'essaierons pas de décrire les formidables blocs de grès vosgien, entremêlés de poudingues, assis sur le plateau de la montagne, enclavés dans l'enceinte du château et couronnés

(1) *Chronicon universale et alsaticum*, cap. iv, § 73.

à leur tour par des ouvrages de défense. Ces immenses rochers sont aujourd'hui inaccessibles, depuis la destruction des escaliers qui jadis conduisaient à leur sommet.

Le château qui avait résisté aux bandes de la guerre des Paysans, à Mansfeld et à Montecuculi, tomba victime de la paix de Westphalie. Pourtant il paraît avoir été désigné pendant quelque temps comme défense des Vosges, car en 1734 il y avait encore une garnison.

Une charmante surprise avait été ménagée aux membres du Congrès. Le propriétaire des ruines, M. Kolb, qui a construit un élégant et confortable pavillon, abrité des rudes vents de la plaine par les rochers du château, vint offrir aux touristes altérés par leur ascension sous les rayons d'un splendide soleil, tous les rafraîchissements désirables en pareil moment, et bientôt un joyeux bivouac s'établit sur le bastion nord du château dominant la pittoresque vallée de Lutzelbourg. Là, un des membres alsaciens du Congrès, M. le professeur Jung, le savant bibliothécaire de Strasbourg, expliqua à la réunion, en désignant les points qu'on avait sous les yeux, le système des fortifications gallo-romaines, récemment découvert par les investigations de M. A. Goldenberg et de M. le colonel de Morlet. Là aussi, le verre à la main, les gais convives se plurent à donner un souvenir à la *Confrérie de la Corne*, sauvée de l'oubli par l'éminent historiographe alsacien l'abbé Grandidier, et fondée au château de Hoh-Barr, le 27 mai 1586, par l'évêque Jean de Manderscheidt-Blanckenheim. Là, ils rappelèrent les noms illustres qui avaient appartenu à cette confrérie à laquelle on n'était admis qu'après avoir fait ses preuves, c'est-à-dire qu'après avoir vidé d'un trait une corne à boire, artistement travaillée, ornée de trois cercles en cuivre, contenant près d'un double-litre de vin, et qui portaient les inscriptions suivantes, paraissant se rapporter en partie plutôt au château qu'à un instrument de libations bachiques.

Sur le premier cercle :

*India remota cornu dedit ; da, Deus præsens, præsidium
huic arci, tuoque favore cornu illius evehe.*

Sur le second cercle :

*Reperi destitutum ; reliqui munitum. Maneat tibi tuta
custodia.*

Et enfin sur le troisième cercle :

Non minor est virtus quam quærere parta tueri (1).

Là furent cités et *Henri de Baubenhause*n, grand-maître de l'ordre teutonique, et *Frédéric*, duc de Saxe, et *Regnard* et *Georges Jean*, comtes palatins, et *Léopold d'Autriche*, évêque de Strasbourg, et *Egon de Furstenberg* et *Oton-Louis Rheingrave*, et des *Landsberg*, et des *Lutzelbourg*, et des *Fleckenstein* et des *Lichtenstein*, et des *Limbourg* et surtout le maréchal de *Bassompierre*, qui dit lui-même dans ses *Mémoires* qu'après avoir été une première fois, en 1604, en compagnie des chanoines du château qui lui firent boire un vin si fort et si fameux, « que je n'en eus pas
« bu dix ou douze verres, que je ne perdisse toute connais-
« sance et que je ne tombasse dans une telle léthargie, qu'il
« me fallust saigner plusieurs fois, et me vantouser . et me
« serrer avec des jarretières les bras et les jambes. Je de-
« mcurai à Saverne cinq jours en cet état, et je perdis de
« telle sorte le goût du vin, que je demurai plus de deux
« ans, non-seulement sans en pouvoir boire, mais encore
« sans en pouvoir sentir sans horreur. »

Cependant, qui a bu boira. M. de Bassompierre écrit encore :
« qu'il revint à Saverne en 1608, « où les chanoines nous
« festinèrent, et où nous nous enyvrâmes tous estrangement ».

La remise du château sous l'autorité du roi de France, le 31 janvier 1634, fut fêtée par le nouveau gouverneur, M. de

(1) V. *Revue d'Alsace*, VI^e. année, p. 207.

Saint-Simon, en buvant dans la grande corne le vidercome.

Mais ces réminiscences d'un joyeux passé ne peuvent arrêter le soleil dans sa course, et déjà il se rapproche des crêtes boisées des Vosges. Il faut que les intrépides, qui ont encore à visiter les ruines du grand et du petit Geroldseck, s'arrachent aux douceurs de cette intéressante causerie, pour parcourir encore un espace d'à peu près mille mètres à travers la forêt. Ces ruines, quoique ne présentant aucun détail architectonique de quelque intérêt, méritent pourtant d'être vues : ne fût-ce que pour l'énorme épaisseur des murailles. Elles sont dans cet état depuis la fin du XV^e. siècle, où l'électeur palatin Frédéric assiégea et détruisit les deux châteaux.

Le soleil est couché : des teintes mélancoliques se répandent sur ces débris d'un grand passé ; un air embaumé circule sous le dôme de verdure de la forêt et le Congrès reprend gaiement le chemin de la gare de Saverne, d'où la locomotive le ramène à la nuit close à Strasbourg.

Telle fut cette première excursion offerte au Congrès archéologique de France par l'hospitalité de la ville de Strasbourg.

D^r. EISSEN,

Ancien préfet intérimaire du Bas-Rhin.

1^{re}. Séance du 21 août.

Présidence de M. SPACH, président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

Sont appelés à siéger au bureau : MM. le grand-vicaire *Schir* ; le baron de *Schauenbourg* ; *Simon*, de Metz ; le colonel de *Morlet* ; *Niklés* ; *Dufresne* ; *Gaugain*, trésorier de la Société française ; le docteur *Eissen*, second secrétaire de la Société

pour la conservation des monuments de l'Alsace, et l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès.

Après un exposé oral de la visite faite, le 23 août, aux monuments de la ville de Saverne et des environs, par M. le docteur Eissen, la parole est accordée à M. Schir. M. le Grand-vicaire retrace, dans un mémoire dont la lecture est écoutée avec un vif intérêt, l'histoire du couvent de Ste.-Odile et décrit l'état des monuments de cet antique monastère.

MÉMOIRE DE M. SCHIR.

La fondation du monastère de Ste.-Odile remonte, comme on sait, aux dernières années du VII^e. siècle. Un château fort, dont on ne peut préciser l'origine, occupait la place où l'on vit s'élever, vers 690, le monument dont nous avons à vous entretenir. Selon quelques chroniqueurs, ce château aurait été construit par les Romains qui avaient établi un camp retranché sur ces hauteurs lors de leur invasion dans les Gaules. Ravagé, dans l'année 407, par les Vandales, il fut restauré, vers le milieu du VII^e. siècle, par Atticus, ou Ethicon, alors duc d'Alsace, et qui avait fixé sa résidence dans la ville d'Oernay, située à une lieue du pied de la montagne. Ce fut à cette époque que le castel, appelé auparavant *Aluiona*, nom moitié romain et moitié celtique, prit le nom de Hohenburg, lequel se transmit également à l'abbaye qui le conserva jusqu'à ce qu'il fût remplacé par le nom, plus populaire en Alsace, de Pélerinage de Ste.-Odile.

Nous ne rappellerons pas ici la suave légende de la noble fille d'Atticus, elle est dans la mémoire de tous ceux qui m'entendent. Aussi bien ce n'est pas d'histoire, mais d'archéologie, que nous avons à nous occuper. Nous avons à vous faire connaître, Messieurs, les différentes transformations que l'an-

tique et intéressant monument de Hohenburg a subies dans le cours des siècles, depuis son origine jusqu'à nos jours.

Nous commençons par dire qu'aucune partie des édifices encore existants n'appartenait telle quelle à la construction du VII^e. siècle ; et en l'absence de tout document authentique, il serait impossible de déterminer l'étendue, les dispositions et les formes des bâtiments qui composaient l'abbaye fondée par Atticus. Aujourd'hui le monastère forme, avec la grande église, un quadrilatère régulier, comme la plupart des monuments de ce genre qui datent du moyen-âge. Des fouilles récentes ont mis à découvert d'anciennes fondations qui se croisent avec celles des bâtiments actuels, et qui prouvent que les constructions primitives étaient élevées d'après un plan bien différent de celui qu'on a adopté pour les constructions postérieures. Un des murs de ces anciennes fondations se dirigeant vers la pointe la plus avancée du plateau du côté de la plaine, il est permis de supposer qu'il appartenait à l'ancienne forteresse dont l'emplacement sur ce point escarpé de la montagne ne paraît pas douteux. A la surface du sol il ne reste aucun vestige de fortifications artificielles, sinon les débris de l'enceinte gallo-romaine qui vient aboutir aux énormes rochers dont le plateau est entouré sur ses trois côtés : nord, est et sud.

On est donc réduit à de simples conjectures pour tout ce qu'on pourrait avancer sur les proportions et le style des édifices, tant religieux que profanes, qui couronnaient la célèbre montagne dans ces temps reculés. Les nombreux ravages que le feu ou des mains ennemies ont successivement exercés dans l'abbaye de Hohenburg, et qui ont donné lieu tantôt à des restaurations partielles, tantôt à des reconstructions totales, ont fini par faire disparaître peu à peu ce qui datait de l'époque mérovingienne. D'un autre côté, les modifications introduites par le temps dans l'art de construire ayant fait abandonner les formes des siècles passés, on comprend aisément

que ce que nous voyons aujourd'hui ne peut guère ressembler à ce qui avait été fait il y a douze siècles. Dans cet espace de temps, l'église, à elle seule, fut plus ou moins détruite jusqu'à dix fois et relevée autant de fois de ses ruines. Les chapelles, soit qu'elles fussent d'une construction plus solide, soit qu'elles se trouvassent moins exposées aux atteintes du feu, en eurent moins à souffrir que l'église conventuelle et les bâtiments d'habitation.

Le changement le plus radical qu'eut à subir l'antique abbaye fut celui occasionné par un vaste incendie qui éclata le 15 mars 1546 et qui réduisit tout en cendres, à l'exception des chapelles déjà mentionnées. Ce nouveau désastre porta un coup mortel à la Communauté de Hohenburg qui, déjà bien éprouvée par toutes sortes de revers, se vit, dans la nécessité de quitter un lieu devenu inhabitable, et de chercher un refuge auprès des familles auxquelles ses membres appartenaient. Ce ne fut qu'en 1613 que la reconstruction du monastère, entreprise par les évêques de Strasbourg, à qui les chanoinesses avaient cédé tous leurs droits au domaine de Hohenburg, put être terminée. L'abbaye de Ste.-Odile devint alors un prieuré de Prémontrés de l'ordre de St.-Augustin, lesquels se maintinrent dans cette nouvelle possession jusqu'en 1790, où ce dernier reste des riches fondations des ducs d'Alsace fut déclaré domaine national.

Néanmoins, et nonobstant tous ces désastres et tous les changements de forme qui en ont été la suite, le monastère de Ste.-Odile, tel qu'il est aujourd'hui, et sans parler de son admirable site, offre encore assez d'intérêt pour fixer l'attention des amis de l'art et des pieux souvenirs. La chapelle portant le nom de la sainte fondatrice, la chapelle de la Croix et celle appelée le Calvaire, dont le style annonce des constructions du XI^e. siècle, sont dans un état de conservation qui laisse peu à désirer. La chapelle de la Croix, surtout, se

montre dans toute sa pureté et sa simplicité primitives, sans autres décorations que les remarquables sculptures qui ornent le chapiteau de son pilier central et ceux des pilastres engagés dans les murs. C'est sur cette colonne centrale que viennent converger les voûtes formant les quatre berceaux dont se compose cet intéressant sanctuaire. On vient de débarrasser toutes ces pierres de taille des ignobles badigeons qui y étaient entassés depuis des siècles.

Dans la chapelle contiguë, dite de Ste.-Odile, on remarque une jolie arcature romane ouvrant sur une galerie supérieure qui peut servir de tribune. Le chœur, formant un berceau ogival sans arête, appartient évidemment à une époque postérieure à celle de la nef. On a cru, lors de la restauration récente de ce sanctuaire, devoir y laisser subsister une boiserie du siècle dernier, décorée de peintures représentant la légende de la sainte abbesse. C'est dans cette chapelle aussi que se trouve son tombeau qui, au milieu des dévastations que l'abbaye de Hohenburg a subies dans les siècles passés, était demeuré intact jusqu'aux mauvais jours de 1793. Heureusement l'attentat sacrilège avait été prévu, et quelques hommes dévoués eurent soin de transporter et de conserver le corps saint en lieu de sûreté jusqu'à ce que la tourmente révolutionnaire fût passée. Il est à remarquer, Messieurs, que le revêtement du tombeau a été modifié à plusieurs reprises (ce qui explique le contraste entre la devanture et le couvercle), et que le cercueil intérieur seul a toujours été le même, c'est-à-dire, une boîte hermétiquement fermée, faite d'un jet avec une espèce de mortier très-fin imitant la pierre, dont il égale presque la solidité.

Dans un berceau qui relie la chapelle de la Croix au chœur de l'église, on voit un autre sarcophage très-grossièrement exécuté et plus ancien que celui dont nous venons de parler. C'est là que reposaient autrefois les restes mortels du duc

Atticus, et de son épouse Bereswinde, qui étaient venus terminer leurs jours auprès de leur sainte fille dans l'abbaye de Hohenburg.

La chapelle des Anges, appelée aussi chapelle Pendante, qui s'élève audacieusement sur un rocher en saillie, surplombant de plusieurs mètres sa base, peut également être comptée parmi les parties les plus anciennes du monastère. On est fondé à croire qu'elle occupe la place d'une ancienne tour de garde ou d'observation, si même les quatre murs ne sont pas ceux de cette ancienne tour, ce que le singulier emplacement de la chapelle rend assez probable.

Enfin une cinquième chapelle, également fondée par sainte Odile et connue du peuple sous le nom de chapelle des Larmes, était, faute d'entretien, complètement tombée en ruine dans ces derniers temps. Elle vient d'être reconstruite sur ses anciens fondements et dans le style byzantin qui était celui de l'édifice ruiné. Une série de peintures murales, représentant les plus illustres saints du diocèse, forment sa décoration intérieure.

L'église conventuelle présente, dans son extérieur, un édifice lourd et massif, soutenu par d'énormes contreforts. Cette précaution qui, à première vue, pourrait paraître exagérée, s'explique par les terribles coups de vent auxquels les bâtiments de Ste.-Odile sont constamment exposés. En pénétrant dans l'intérieur, on est agréablement surpris par la légèreté des lignes architecturales et par les heureuses proportions qui règnent dans l'ensemble de l'édifice. Deux rangées de colonnes sveltes supportent les voûtes cintrées des trois nefs, dont la hauteur est à peu près égale. Les fenêtres ogivales dont les murs latéraux sont percés, et qui contrastent singulièrement avec le style moderne de la façade principale, prouvent que ces murs sont des restes d'une construction antérieure et que la façade principale, les colonnes et les voûtes ont

seules été renouvelées en 1692, époque de la dernière restauration de l'église. Six confessionnaux, vrais chefs-d'œuvre de sculpture dans le style de la Renaissance, dont cette église est pourvue, méritent aussi de fixer l'attention des visiteurs.

Quant aux bâtiments d'habitation, qui sont ceux reconstruits en 1613, ils ne se font remarquer que par la grande solidité de leur construction. Tout le rez-de-chaussée, chambres comme cloître, est voûté et ses murs n'ont pas moins d'un mètre d'épaisseur. Dans un angle du cloître se trouve scellée une stèle ornée de trois bas-reliefs représentant, l'un, la donation du domaine de Hohenburg à sainte Odile par le duc Atticus; un autre, saint Léger, évêque d'Autun et oncle maternel de la Sainte; le troisième, la Vierge tenant sur ses bras l'enfant Jésus bénissant. Aux pieds de la Vierge on voit deux religieuses dans l'attitude de la prière. L'incorrection des dessins et la grossièreté du travail semblent dénoter l'art dans son enfance, et l'on serait tenté de faire remonter l'origine de la stèle à un temps rapproché de la fondation de l'abbaye, c'est-à-dire, au VII^e. ou VIII^e. siècle. Mais si les trois bas-reliefs ont été exécutés simultanément, et si l'on fait attention que les deux religieuses représentées sur l'un d'eux, et dont les noms se trouvent gravés sur la pierre, n'ont existé qu'au XII^e. siècle, ce curieux morceau de sculpture ne pourrait dater que de cette dernière époque. Quoi qu'il en soit, il porte un cachet d'antiquité incontestable.

Tel est, sommairement, l'état actuel des édifices de Ste.-Odile, Vous irez voir, Messieurs, ces nobles restes d'un monument élevé par la munificence d'un de nos anciens ducs devenu la souche de plusieurs dynasties royales, dont quelques-unes encore régnaient de nos jours. Vous vous réjouirez avec nous de ce que, grâce à la sollicitude éclairée du vénéré chef de ce diocèse, et au concours empressé des généreux habitants de l'Alsace, ces précieux restes, délaissés pendant plus de soixante ans, ont

pu être préservés de la ruine complète dont ils étaient menacés dans ces derniers temps, et qu'après avoir repris un aspect plus décent et plus conforme à leur destination, ils sont re-venus, ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, un lieu de recueillement et de prière.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. Coste, juge au tribunal de Schelestadt, fait le résumé de l'intéressant ouvrage sur l'Alsace romaine, qu'il vient de faire paraître et dont il offre un exemplaire au Congrès archéologique. Cinq cartes accompagnent ce travail, fruit de longues recherches et d'études consciencieuses.

M. Coste analyse son mémoire à peu près en ces termes :

« Les études archéologiques que j'ai l'honneur de présenter au Congrès sous le titre d'*Alsace romaine* répondent, je crois, à quelques-unes des questions posées dans le programme.

« La première traite des peuples qui ont occupé le territoire actuel des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, depuis la conquête romaine jusqu'au moment de la grande invasion de l'an 406, qui a définitivement détaché de l'Empire cette partie de la Gaule, tandis que le fantôme du pouvoir impérial s'est maintenu dans les autres parties avec plus ou moins d'autorité jusque vers l'an 480. Cette étude est accompagnée de quatre cartes donnant tous les changements, toutes les transformations du pays durant l'occupation romaine, avec les indications de Ptolémée sur la 2^e, et celle de la *Notice des dignités de l'Empire* sur la 4^e.

« La seconde étude donne un aperçu des deux départements sous l'Empire romain, le tracé des grandes voies militaires et une théorie de recherches applicables aux voies vicinales établies dans des conditions de solidité toutes spéciales sur cette

frontière, d'abord garnie de huit légions, puis devenue dans les derniers temps la barrière de l'Empire. Une application spéciale de cette théorie à l'arrondissement de Schelestadt fait voir, au moyen d'une carte dressée à l'échelle de $\frac{4}{80,000}$ d'après celle du Dépôt de la guerre, tout ce que l'on peut attendre d'un pareil mode de recherches, tant dans les deux départements du Rhin que dans l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe) et toute la partie allemande du département de la Moselle, bien que, dans ces deux départements, les conditions ne soient déjà plus les mêmes et qu'il y ait une certaine distance de ces pays à la frontière rhénane. Une analyse accompagne cette carte et fait connaître : 1°. le tracé de la grande voie militaire qui traverse l'arrondissement, du nord au sud ; — 2°. les voies vicinales reliant les établissements romains entre eux, et celles qui peuvent remonter à la même époque ; — 3°. les chemins reliant quelques établissements religieux, créés, au moyen-âge, aux grandes artères préexistantes.

« La troisième étude concerne spécialement les deux positions d'*Argentouaria* et d'*Olino*.

« *Argentouaria* est citée par Ptolémée ainsi que par l'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne, mais c'est tout ce que l'antiquité nous en a fait connaître : Ptolémée ne donne qu'un nom, et les Itinéraires en font une station sur la grande voie militaire qui longe le Rhin. D'Anville, après un sévère examen, a fixé la position d'*Argentouaria* vers la limite du département du Bas-Rhin, et Walckenaer a suivi son sentiment ; mais il n'en est pas ainsi des auteurs qui se sont occupés de la topographie de l'Alsace. L'absence de ruines romaines sur le point indiqué par d'Anville et l'existence de restes importants à Horbourg, près de Colmar, ont amené un auteur du XVI^e. siècle à dire que le nom de *Horbourg* dérive d'*Argentouaria* ; et cette opinion n'a cessé d'avoir cours. Elle est

reproduite dans toutes les histoires d'Alsace, tant à propos de la station elle-même qu'à l'occasion d'une bataille livrée au temps de Gratien près d'*Argentaria*, mais que, par une similitude de nom, l'on a placée près d'*Argentouaria*. Il s'en est suivi que, dans toutes les histoires de France, on dit que cette bataille fut livrée près de Colmar.

« Le hasard ayant, à la fin de 1857, fait découvrir des ruines romaines et un pavé lié avec de la chaux, un peu au nord de l'emplacement d'*Argentouaria* (suivant d'Anville), j'ai reconnu l'existence de ruines importantes, sur une étendue de plusieurs kilomètres, justifiant pleinement les calculs du savant géographe et prouvant l'erreur de l'opinion contraire.

« Passant à *Olino*, qui n'est citée que par la *Notice des dignités*, j'é mets une conjecture basée sur l'existence d'un *castrum* à Horbourg qui n'est point placé sur la grande voie militaire, circonstance qui explique pourquoi les deux Itinéraires n'en font point mention. Les opinions des auteurs touchant *Olino* sont très-divergentes, mais elles ne reposent toutes que sur des étymologies : ma conjecture s'appuie sur l'existence de ruines imposantes et d'un *castrum*.

« Je désire, dit en terminant M. Coste, appeler l'attention sur le système que j'ai suivi dans la recherche des voies vicinales, et sur les deux questions d'*Argentouaria* et d'*Olino*. »

M. de Caumont adresse des remerciements à M. Coste, pour la communication de ses recherches, et exprime le vœu que de semblables études soient faites sur tous les autres points de notre province.

L'ordre du jour appelle le secrétaire-général à reprendre la lecture des questions du programme.

33. *Existe-t-il dans les chroniques, ou dans les pièces imprimées ou manuscrites, quelques documents sur l'état de*

l'art antérieurement au XI^e. siècle ? Que nous apprennent ces documents ?

M. l'abbé Straub rappelle un passage de la chronique manuscrite de l'architecte Specklé, qui a vécu au milieu du XVI^e. siècle. Ce passage, presque littéralement reproduit par Os. Schadaeus dans le *Summum Argentoratensium templum*, imprimé à Strasbourg en 1617, et transcrit par plusieurs auteurs, entre autres par Heckheler, dont le manuscrit, daté de 1736, est conservé à la bibliothèque publique de Strasbourg, décrit l'état de la cathédrale construite au commencement du V^e. siècle sur l'emplacement du temple de Mars.

Il est à regretter, que les détails fournis par Specklé ne soient pas assez précis pour nous donner une idée juste de cette antique construction, dans la supposition que ses renseignements soient authentiques et puisés à bonne source, ce qu'il nous paraît bien difficile d'établir pour plusieurs points. Selon Specklé, la cathédrale élevée en 504 était un édifice construit en bois et en mauvais moëllons, couvert d'une immense toiture, éclairé seulement par une fenêtre, ouvrant dans la muraille vis-à-vis de la porte d'entrée. Pour prévenir les accidents, une lampe éclairait la nef, dans laquelle régnait la simplicité la plus grande, au point qu'on n'y voyait pas une seule image. Les sexes étaient séparés : dans la nef latérale du nord se tenaient les femmes ; les hommes étaient dans celle du sud : on ne se réunissait dans la nef centrale que pour assister à la prédication et aux cérémonies du baptême. Dans chacune des deux nefs latérales, s'élevait vers l'orient un autel de trois pieds de long et deux pieds de large, sur lequel les fidèles déposaient leurs offrandes, à côté d'un calice en étain ou en verre ; tandis que le chœur, ou le saint des saints, comme l'appelle Specklé lui-même, n'avait point d'autel, circonstance qui serait unique dans l'histoire de l'art chrétien, si nous pouvions l'admettre comme authentique.

« Le même manuscrit, continue le secrétaire-général, donne plus loin le dessin de deux autels anciens, appartenant l'un au VII^e., l'autre au VIII^e. siècle ; rien n'empêche de les regarder comme primitifs. L'un se voyait encore du temps de Specklé dans la chapelle de St.-Michel, bâtie sur l'emplacement de l'ancien gibet de la ville, où saint Arbogast, évêque de Strasbourg, avait demandé à être enterré, pour avoir, comme s'exprimait l'humble prélat, un trait de ressemblance avec son divin Maître. Le gibet fut immédiatement transféré ailleurs, et l'on éleva un oratoire sur le tombeau d'Arbogast, dont le corps, placé dans un cercueil en pierre, derrière l'autel, attira bientôt de nombreux pèlerins. Le second autel, dessiné par Specklé, est celui de l'église du Dompeter : il peut remonter à la fin du VIII^e. siècle, à l'exception de l'espèce de rétable posé sur le gradin supérieur. Le premier autel est un dé massif sans ouverture apparente ; le second est entièrement creux. Sous la table de pierre on voit un corps cubique d'une petite dimension, que Specklé appelle l'autel de saint Materne. »

A ces renseignements, puisés dans le manuscrit du célèbre architecte de Strasbourg, on pourrait ajouter, comme le remarque fort bien M. Guerber, la description de la cathédrale donnée, au commencement du IX^e. siècle, par le moine *Ermoldus Nigellus*, à la fin d'un long poème élégiaque, adressé à Louis-le-Débonnaire. En voici quelques extraits, déjà cités par Grandidier (*Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 121) d'après Muratori, qui a inséré tout le poème dans le II^e. vol. de sa *Collection des écrivains d'Italie*, p. 13-80 :

Virgo Maria, tibi quo templa dicata nitescunt,
 Quo tuus in terris rite veretur honos.

.

Dextera pars sedis Pauli nam munere gaudet ;
 Fulcitur læva nomine quippe Petri.

Egregius doctor hinc , claviger inde polorum :

Inter utraque micat Mater opima Dei.

Michael mediam sibi , seu crux , vindicat aulam ;

Ultima Johannis unguine læta nitet.

.
Quisnam idiota ferat demens non corpora Patrum

Sanctorum meritò rure colenda fore ?

Ces vers nous apprennent que le maître-autel de notre église cathédrale était dès-lors consacré à la Sainte Vierge ; qu'il y avait un autel de St.-Paul du côté de l'épître, un autel de St.-Pierre du côté de l'évangile, un autel de St.-Michel dans la nef, et dans le fond l'autel de St.-Jean-Baptiste, honoré des reliques du saint. Le nombre et la disposition des autels, et quelques observations sur le culte des reliques, qui a dû trouver une expression dans les châsses et les tom beaux splendidement ornés, sont, avec la mention des orgues, dont Ermoldus Nigellus parle comme d'une *chose nouvelle* en France, les seuls détails qui aient trait à notre question.

34. *Quelle est, aux XI^e. et XII^e. siècles, la forme la plus ordinaire des églises? Quelles sont approximativement les dimensions du transept, du chœur et des absides dans les grands édifices?*

Cette question est résolue par M. l'abbé Guerber, curé de Haguenau.

RÉPONSE DE M. LE CURÉ GUERBER.

Forme la plus ordinaire des églises. — Pour les édifices de premier ordre, les cathédrales et les grandes églises abbatiales, c'est la forme de la croix latine. Dans beaucoup d'églises de second ordre, qui ne furent pas affectées à l'usage

de communautés religieuses, le transept manque. Il manque presque invariablement dans les églises paroissiales de petites dimensions. Cette distinction me semble essentielle. Les églises de premier ordre, sur les bords du Rhin, ont parfois deux chœurs et deux transepts, deux dômes par conséquent, chacun accompagné de deux tours. C'est une ordonnance très-riche et très-monumentale, qui ne semble même pas se borner aux régions rhénanes, mais embrasser une partie des provinces de l'est de la France, celles, du moins, où prédominait autrefois l'élément germain. On en a la preuve dans les dispositions primitives des cathédrales de Besançon et de Verdun, pourvues de deux chœurs.

Trois nefs (je ne connais dans notre région architecturale aucune église romano-secondaire à cinq nefs) aboutissent à trois absides semi-circulaires, comparativement peu élevées et peu développées, ce qui rendait presque nécessaire le transept pour les églises chapitales et conventuelles. Les transepts ont la hauteur de la nef du milieu, et leurs dimensions sont considérables en longueur et en profondeur. A l'extérieur paraissent les pilastres plats, d'un relief modeste, liés entre eux par l'arcature romane près du comble; ils font le circuit de l'église avec les billettes qui les surmontent et qui forment la corniche des combles. Nous donnons le nom de pilastres plats à cette espèce de contreforts romans qui fortifient les murs et en rompent la trop grande uniformité. Les Italiens les nomment *Lesènes* (Lesena), et les Allemands semblent portés à adopter la même dénomination; mais ils leur refusent le nom de pilastres. Petite querelle de mots.

Le toit des collatéraux a peu de pente à cause des baies de la nef centrale; celui de la nef en a davantage. On trouve souvent des vestiges d'une pente moindre à laquelle on donna plus tard plus de raideur, pour favoriser l'écoulement des eaux. Mais jamais, que je sache, les trois toits n'avaient la même

penne. On remarque une tendance successive à exhausser les toitures; le motif en est connu.

Les trois nefs sont admises pour tous les édifices de premier et de second ordre, et quelquefois pour ceux du troisième. Nous en trouvons la raison dans la difficulté de l'établissement soit des plafonds, soit des voûtes.

Les tours méritent une attention spéciale; j'en développerai la théorie dans une question subséquente: je me borne ici aux particularités les plus saillantes du XI^e. et du XII^e. siècle. Plus un édifice religieux est grand, plus il a de tours. Leur nombre diminue dans l'époque ogivale. Les grandes églises romanes en ont jusqu'à six, y compris les dômes des transepts. Les églises de second ordre en ont une à l'intersection du croisillon; quelquefois deux autres comme acolythes, ou bien elles s'élèvent sur la façade occidentale et forment porche. Ceci avoisine la première époque ogivale. Assez souvent il y a une seule tour occidentale. Pour les églises de petite dimension elle est au contraire à l'orient et abrite l'abside. C'est invariablement l'ordonnance des églises de campagne en Alsace, où ces tours romanes avec toiture en bâtière sont conservées en grand nombre, tandis que les nefs sont partout agrandies.

Les tours des dômes sont quelquefois carrées, plus souvent octogones dans les édifices de fortes dimensions; les autres sont carrées, très-rarement rondes. Elles sont percées de petites ouvertures cintrées, simples aux étages inférieurs, doubles, triples et quadruples aux étages supérieurs, séparées par des piliers et plus souvent par des colonnettes romanes.

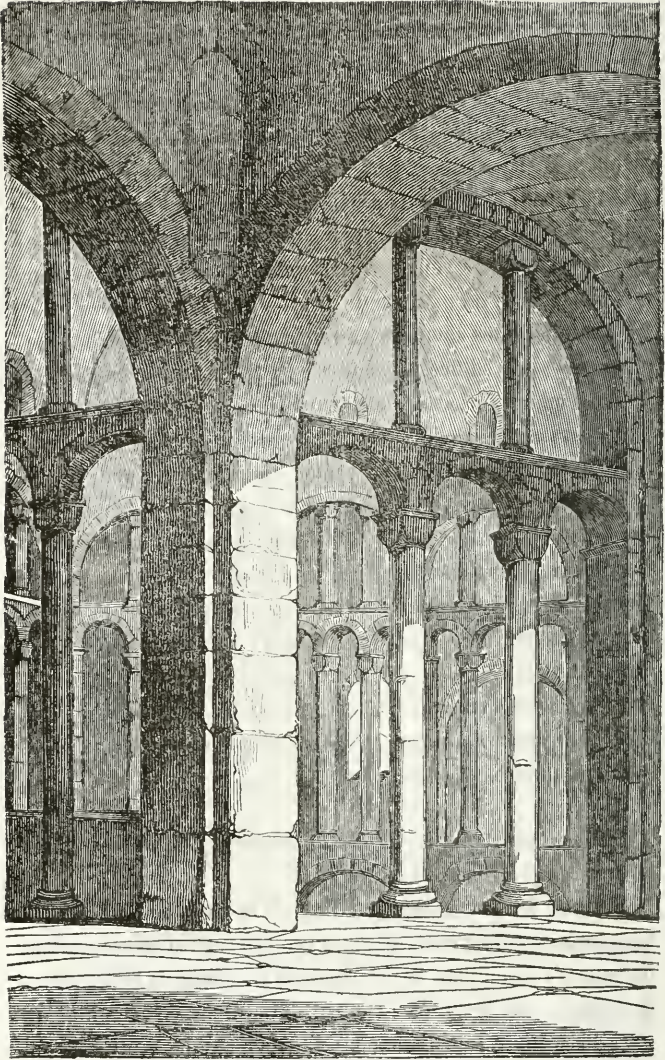
Intérieur. — Deux rangées de supports, colonnes monocylindriques dans les édifices de dimensions moyennes ou petites; piliers plus ou moins composés dans les grandes églises. L'Alsace n'a malheureusement conservé intégralement aucun de ses grands monuments du XI^e. siècle, mais il en existe

dans son voisinage, à Spire, à Worms et à Mayence, et l'analogie nous autorise à conclure ainsi. La colonne romane du XI^e. siècle n'a, du reste, que peu d'élévation et on ne l'admettait que dans les cryptes et dans les nefs de moyenne grandeur. Plafonds de bois dans les nefs des églises de second et de troisième ordre : tous les grands édifices romans sont voûtés dès le XI^e. siècle. Le plafond de bois ne semble plus à cette époque une règle de construction, mais un indice de médiocrité de ressources ou de savoir-faire. La voûte est en honneur et on l'établit partout où on le peut.

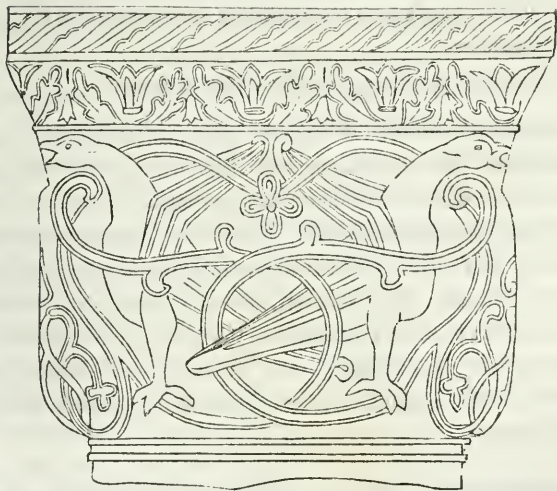
Ces différentes données se remarquent aux constructions alsaciennes des édifices suivants : XI^e. siècle. Chapelle et tour de Wissembourg ; façade de Marmoutiers, près Saverne ; Neuwiller, crypte et chœur ; cathédrale de Strasbourg, crypte ou portion de crypte ; Mutzig, nefs et tours ; Still, tour ; Ste.-Marguerite-d'Epfig ; Andlau ; Soultzmatt ; Ottmarsheim ; Bergholzzell, etc., etc. — XII^e. siècle : St.-Jean-des-Choux ; Haguenau ; St.-Georges ; Rosheim ; Altorf ; Niedermunster ; Dorlisheim ; St.-Etienne de Strasbourg ; Schelestadt ; Kaisersberg ; Sigolsheim ; Alspach ; Rouffach ; ruines de Marbach ; Murbach ; Luttenbach. Il est bien entendu que cette nomenclature, assez incomplète en elle-même, n'a pas la prétention d'assigner rigoureusement à chacun des deux siècles sa part dans ces différents monuments.

Dimensions approximatives du transept, du chœur et des absides dans les grands édifices.

J'ai déjà fait remarquer que l'Alsace ne possède plus d'édifice roman secondaire de grandes dimensions, à moins qu'on ne veuille ranger dans cette catégorie le chœur et le transept de l'abbaye de Murbach (Haut-Rhin) ; mais ce monument a des dispositions exceptionnelles. Les trois absides sont carrées, ou, pour être exact, le prolongement des trois nefs au-delà



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE OCTOGONE D'OTTMARSHEIM (Haut-Rhin).



CHAPITEAUX CUBIQUES HISTORIÉS DE L'ÉGLISE DE NEUWILLER (Bas-Rhin).

du transept se termine brusquement sans les trois absides ordinaires. Les dimensions de cette partie du monument, qui seule subsiste encore, sont considérables

Quant aux édifices de second ordre (églises moyennes à trois nefs), le transept, dans ses deux bras, conserve l'élévation de la nef du milieu; sa profondeur est à peu près celle de la longueur du grand vaisseau. Le chœur proprement dit équivaut à un bras du transept, et l'abside du milieu forme un demi-cercle dont le diamètre a la largeur de la grande nef, sans en avoir la hauteur. Les petites absides correspondent à la largeur des petites nefs.

Les dimensions du transept, du chœur et des absides diffèrent par conséquent d'un monument à l'autre; elles sont en raison des dimensions des trois nefs. Je crois que telle est la règle. Toutefois il y a place pour admettre des exceptions.

35. *Quel est le genre de maçonnerie le plus habituellement usité? Quels sont les appareils ou revêtements les plus remarquables.*

La réponse est donnée par M. l'abbé Guerber.

Maçonnerie du XI^e. et du XII^e. siècle. — Les murs ont généralement plus d'épaisseur que dans l'époque ogivale. Le mortier est bon et abondant dans la moëlle du mur, il offre de fortes résistances dans les démolitions. Des fragments de pierre y sont noyés. Les parties saillantes des surfaces (arêtes, coins, ressauts, etc.) sont en pierres taillées; les surfaces planes sont en général recrépies et recouvrent une maçonnerie bonne, mais moins soignée. Je n'ai pas trouvé la brique employée, à cette époque, comme système de maçonnerie ou d'ornementation.

Appareil. — Le grand et le moyen appareil sont le plus souvent employés dans les édifices religieux d'Alsace. Le petit appareil

de moëllons carrés de 5 à 6 pouces de dimension ne se trouve qu'à la tour d'Altenstadt, qui est d'une époque plus reculée.

L'Alsace a un avantage sur d'autres contrées. Les matériaux sont abondants dans les carrières des Vosges, et la qualité est excellente. Les plus appréciés sont le grès bigarré (des Vosges) bien connu des géologues et des architectes, et dont le meilleur et le plus beau est extrait des carrières de Wasselonne. Il est ordinairement rouge ou violacé, d'un grain fin comme celui du marbre et d'un effet charmant. Parfois il est gris ou jaune, là où l'absence d'éléments ferrugineux se fait sentir. Aux environs de Schelestadt, on trouve le granit partiellement employé.

Régularité de l'appareil. — Les couches sont assez souvent régulières, mais d'inégale hauteur. L'appareil moyen est communément plus ancien que le grand, moins ancien que le petit. Le grand appareil est plus en faveur dans l'époque ogivale. En général, l'appareil alsacien est de plus fortes dimensions que dans d'autres régions; les matériaux le comportent facilement; on a des blocs de toutes grandeurs.

Toutefois la pierre est moins bien choisie et moins bien taillée dans cette période que plus tard. On rencontre beaucoup de pierres à grain gros et lardé de cailloux; elles proviennent des assises supérieures des carrières et indiquent que ce furent les premières grandes exploitations qu'on en faisait. Aux pierres angulaires, le long des arêtes, on remarque des pierres ornées de stries obtenues par l'effet du ciseau et donnant certains dessins. C'est une réminiscence antique. Le XI^e. siècle imitait ce détail, comme on le voit à Altenstadt, à Ste.-Marguerite-d'Epfig, dans la partie ancienne de la cathédrale de Strasbourg, et je ne le vois plus au XII^e. siècle.

On trouve aussi l'emploi du fer liant les pierres entre elles pour augmenter la résistance des arceaux: témoin, la baie

orientale de la crypte de Strasbourg. Le mode ne fut pas longtemps maintenu, le fer produisant des éclats par l'oxydation. En somme, les revêtements alsaciens, sans être munis de grands ornements, sont en général remarquables.

La séance est levée à midi et un quart.

Le Secrétaire-général du Congrès,

L'abbé A. STRAUB.

VISITE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

(MERCREDI 24 AOUT).

Présidence de M. DE CAUMONT.

Bien avant l'heure indiquée, les membres de la Société française d'archéologie s'étaient rendus dans l'église cathédrale, dont M. Klotz, architecte de l'Œuvre-Notre-Dame, s'était gracieusement offert à faire voir les principales parties, car le temps faisait complètement défaut pour entrer dans les détails de description dont ce magnifique monument eût été susceptible.

Les archéologues ont été frappés de la largeur de la nef principale, qui est de 16 mètres 94 centimètres, de centre à centre, tandis que celle de Chartres, qui passe ordinairement pour la plus large, n'est que de 16 mètres 40 centimètres. Cette largeur extraordinaire fait remarquer d'autant plus le peu d'élévation relative, qui s'explique par la conservation du chœur aux proportions assez modestes, et peu élevé, auquel on dut adosser la nef du XIII^e. siècle. Après un examen général, on admire particulièrement la chaire avec ses riches ciselures, construite pour le célèbre prédicateur Geyler de Kay-

senberg, qui l'occupa pendant quarante ans; le baptistère, véritable chef-d'œuvre de sculpture de la fin du XV^e. siècle; quelques statues anciennes, notamment celles du pilier du Jugement, dans le croisillon sud, ainsi que les statues modernes dues au ciseau de M. Grass, enfin l'effet général des vitraux anciens, dont la restauration complète est confiée au talent de M. Petit-Gérard, peintre-verrier de l'OEuvre.

Les membres étrangers parurent s'intéresser vivement aux travaux de restauration exécutés, depuis une série d'années, sous l'intelligente direction de M. l'Architecte de l'OEuvre. Nous laissons M. Klotz nous dire lui-même, dans le mémoire qu'il présente au Congrès, les restaurations opérées sous ses ordres pour rendre au chœur et à la crypte leur caractère primitif, pour débarrasser tout l'intérieur de l'église de l'affreux badigeon qui la défigurait encore il y a douze ans. La seconde partie de son rapport nous fera connaître les travaux projetés et entrepris, en partie, qui devront rendre à notre basilique sa splendeur d'autrefois.

La visite de l'intérieur de la cathédrale fut suivie de celle du clocher et de celle de l'OEuvre-Notre-Dame (Frauenhaus), très-belle construction du XVI^e. siècle, et dont le grand escalier fait l'admiration de tous les connaisseurs.

M. Klotz mit sous les yeux des savants qui l'accompagnaient, dans la maison de l'OEuvre, les curieuses élévations géométrales du clocher et les anciens plans qu'on y conserve.

Ces dessins, au nombre de dix-huit, sont de la plus haute importance, et fournissent les meilleures données sur les changements que les architectes du XIV^e. et du XV^e. siècle ont fait subir au plan primitif. Les plus anciens datent du temps d'Erwin de Steinbach, deux paraissent même être de sa main; le moins ancien est des dernières années du XV^e. siècle. En voici la série :

— 1. L'élévation d'une moitié de façade assez semblable à

celle de la cathédrale de Strasbourg, quant à la disposition générale, mais présentant des différences notables dans les détails. Ce dessin indique, dans une tour légèrement ébauchée, la forme des flèches telle qu'Erwin l'avait projetée.

2. Une élévation intérieure des deux premiers étages de la façade.

3, 4. Deux plans se rapportant à celle-ci.

5, 6. Deux élévations de la partie inférieure d'un projet de façade; toutes deux paraissent du temps d'Erwin, mais sont évidemment étrangères à l'auteur des premiers dessins.

7. L'élévation de toute la partie mitoyenne de la façade, depuis le pavé jusqu'à la hauteur de la plate-forme. C'est sur ce dessin que paraît, pour la première fois, la partie centrale du troisième étage.

8. L'élévation de la moitié de droite de la façade actuelle.

9. Un plan, très-bien exécuté, comprenant tous les étages de la façade, depuis le sol jusqu'à la pyramide.

10. Elévation du clocher, depuis la hauteur de la plate-forme jusqu'à la couronne. Elle montre, jusqu'aux quatre tourelles surmontées de clochetons assez élevés, l'édifice tel que nous le voyons aujourd'hui. La pyramide ou la flèche diffère de la nôtre par les proportions et par les détails.

11, 12, 13, 14. Plans pris à divers endroits de la tour.

15, 16. Elévation et plan de la chaire actuelle (1485).

17. Elévation des orgues.

18. Elévation du portail de St.-Laurent, construit, entre 1494 et 1505, par maître Jean de Landshut.

Après l'inspection de ces dessins, tous originaux et de belle exécution, on examina les nombreux moulages des statues et bas-reliefs les plus intéressants de notre cathédrale, réunis dans une des salles du rez-de-chaussée, ainsi qu'un certain nombre d'anciens débris et restes du jubé; des statues anciennes, pla-

cés dans la cour, dans le vestibule et dans une des salles basses. On se rappellera avec plaisir les délicieux bas-reliefs en bois, représentant la naissance du Sauveur, l'adoration des Mages et la circoncision, placés sur une console de cette salle. Ce sont les restes d'un magnifique autel de la fin du XV^e. siècle. M. Klotz, qui fait de la restauration et de l'embellissement de notre cathédrale l'œuvre de sa vie, les a achetés, il y a peu d'années, avec quelques autres objets également précieux, avec l'intention de les utiliser quand on s'occupera du mobilier de l'église.

M. Klotz a résumé ainsi qu'il suit les communications qu'il a faites au Congrès dans cette visite.

MÉMOIRE DE M. KLOTZ.

Dans la 10^e. session du Congrès scientifique de France, tenue à Strasbourg en 1842, sous la présidence de M. de Caumont (1), la 8^e. section, chargée des questions relatives aux beaux-arts et à l'architecture, s'est occupée d'une grave affaire qui faisait alors et depuis des années la préoccupation de nos édiles et, on peut le dire, de la cité entière.

Le temps paraissait venu où le chœur de notre belle cathédrale devait être débarrassé de la décoration d'emprunt et provisoire dont la fin du XVII^e. siècle l'avait affublé et que le XVIII^e. avait perfectionnée à sa façon. Après des vœux stériles et des discussions sans résultat, on en était venu à vouloir passer aux actes et à mettre la main à l'œuvre. Mais à ce moment suprême, bien des scrupules, bien des hésitations, très-honorables et faciles à concevoir, ébranlèrent plus d'une conviction, effrayèrent plus d'une conscience.

(1) De toutes les sessions du Congrès scientifique de France, la session de 1842 a été la plus importante : plus de six cents membres prenaient chaque jour part aux discussions ; douze cents membres figuraient sur la liste générale : il fallut diviser le Congrès en huit sections.

L'administration elle-même, en possession depuis plusieurs années d'une proposition de l'architecte, tendant à mettre à nu l'ancienne structure du chœur, n'osait prendre de décision.

La discussion qui surgit alors au sein de la 8^e. section du Congrès scientifique et qui aboutit à la nomination d'une Commission choisie dans son sein, et dont Mgr. l'Évêque daigna accepter la présidence, vint enfin donner à la question le puissant appui de son autorité.

Le rapport de cette Commission, présenté dans la séance du 6 octobre par M. le chevalier Bard, fut adopté après discussion par la section.

J'en transcris les conclusions :

- 1°. Conserver à l'abside les proportions existantes ;
- 2°. Maintenir aux restaurations à faire le caractère du type romano-byzantin de transition ;
- 3°. Remplacer l'autel majeur actuel par un autel puisé dans l'École byzantine orientale ;
- 4°. Donner au chœur des stalles d'un style moins burlesque, et un siège pontifical copié sur celui des basiliques d'Italie ;
- 5°. Couvrir toute la partie de la voûte absidale d'une fresque à fond or.

« Ces restaurations devront être complétées par l'ornementation peinte de la coupole et l'emploi de la fresque à fond or, avec représentation des évangélistes symbolisés par leurs attributs respectifs. »

Ces discussions et conclusions eurent le plus heureux résultat ; elles aplanirent toutes les difficultés, calmèrent toutes les craintes et fortifièrent toutes les convictions. Dès 1843, les opérations préliminaires furent autorisées et, en 1845, intervint une délibération du Conseil municipal autorisant l'architecte à entreprendre les travaux de maçonnerie, la restauration architecturale proprement dite, tout en réservant la

question de décoration sur laquelle il devait être statué ultérieurement.

Aujourd'hui, bien que les premiers travaux soient achevés depuis long-temps et que l'on soit entré dans la seconde phase, celle de la décoration, nous avons cru devoir saisir l'heureuse circonstance de la réunion d'un nouveau Congrès dans notre ville, du Congrès archéologique de France, pour exposer, dans un résumé succinct, la marche et les résultats de nos premières opérations, et en même temps soumettre à sa docte appréciation nos projets ultérieurs ou en cours d'exécution.

C'est un hommage tardif, à la vérité, que nous offrons au Congrès de 1842, mais que nous sommes heureux de pouvoir exprimer de vive voix à son digne et éminent président, qui a bien voulu revenir au milieu de nous pour diriger les travaux de cette nouvelle réunion.

Il a été dit qu'à l'année 1843 remontaient les premières mesures prises pour le rétablissement du chœur de la cathédrale de Strasbourg.

Dans cette longue période, on le conçoit facilement, tout le temps ne revient pas uniquement aux travaux du chœur : bien des opérations incidentes en ont distrait avant que la restauration fût amenée au point où elle est aujourd'hui ; il suffira de rappeler, parmi les plus importantes, le débadigeonnage général et les nombreuses réparations de la pierre qui en fut la conséquence. Ces travaux occupèrent presque entièrement les années 1847 et 1848.

D'un autre côté, avant de réédifier, il fallait démolir et faire des recherches ; aucun projet ne pouvant être arrêté et même conçu avant d'avoir reconnu l'état ancien, c'est-à-dire la situation de la construction première.

Pour arriver à connaître cette situation, sans cependant interrompre l'usage du sanctuaire et les offices du chapitre, on commença par établir dans l'enceinte même du chœur et

de l'abside une cloison provisoire, distante parallèlement à ses contours et ressauts de 2 mètres environ, afin de pouvoir arracher toute la décoration de planches et de plâtre.

Deux faits importants devinrent immédiatement reconnaissables :

1°. La décoration des XVII^e. et XVIII^e. siècles, malgré son luxe apparent, n'avait, par son exécution, qu'un caractère provisoire : elle ne se composait que d'ornements en bois et plâtre fixés dans les murs par des crampons en fer ;

2°. Rien d'essentiel n'avait été enlevé à la construction primitive, dont la solidité n'avait pas été sérieusement compromise.

En outre, on reconnut de suite, et c'était chose importante, que les constructions nouvelles en maçonnerie avaient toutes été faites avec des fragments provenant des démolitions et mutilations voisines.

Ces matériaux ou fragments étaient donc des documents et autant de pièces de conviction précieuses pour les restaurations à faire.

L'opération principale de 1682 avait eu pour but de donner à l'abside une forme demi-circulaire, par un mur sans saillie, afin d'y adosser une boiserie et des stalles. Or, pour arriver à ce résultat, d'une part, les colonnes saillantes, leur soubassement, les arcs latéraux, la galerie ou *triforium* étaient un embarras et durent disparaître ; de l'autre, les grands arcs à retrait des côtés et ceux du chevet durent être murés pour former parois ; deux petites portes y étaient ménagées pour communiquer au trésor et à la salle capitulaire ; au chevet, une niche avait été réservée pour le trône de l'Évêque.

Quant au dallage du chœur et de l'abside, il subit un abaissement considérable et provoqua l'allongement, vers le bas, des trois croisées du fond. Les appuis des deux croisées latérales furent entaillés dans les extradors des arcs inférieurs ; pour celui du milieu, la voûte et les arcs du chevet durent

disparaître : cette partie était ouverte du sol à la voûte en cul-de-four.

Quand toutes les parties étrangères eurent été enlevées et que les anciens murs redevinrent apparents, le grandiose de la disposition première, malgré ses graves cicatrices, présenta un aspect saisissant ; un des monuments les plus curieux était mis au jour et vint lui-même plaider pour sa conservation et sa restauration.

Toute hésitation disparut alors, sur le principe qui devait diriger les travaux ultérieurs : la restitution de l'ancien état était désirée et comprise par tout le monde.

Deux années entières avaient été employées à ces travaux de démolition, de déblaiement et de nettoyage des anciens murs ; le triage des matériaux, la recherche des moindres fragments ne permettaient pas l'emploi d'un grand personnel d'ouvriers. C'était une opération minutieuse à laquelle il fallut consacrer beaucoup de temps, mais dont on fut aussi largement récompensé par les précieuses données qui en résultèrent. Il importait surtout de retrouver des traces de peinture primitive : plusieurs fragments en sont conservés au musée de l'OEuvre-Notre-Dame, avec des chapiteaux, bases, profils de toute espèce ; le tout en morceaux parfois très-petits, mais que l'on a pu rassembler pour servir à leur reproduction.

Ce n'est qu'après ces précieuses et indispensables recherches que la main put être mise sérieusement aux travaux de restitution ; on commença par les parties les plus compromises, on continua par celles qui donnaient le moins d'incertitude.

Ainsi, contrairement à ce qui se pratique d'ordinaire, c'est par le haut qu'il fallut inaugurer les travaux : les gros murs du bas n'étaient endommagés qu'à l'épiderme pour ainsi dire, tandis que, dans la partie supérieure, les arcs des trois baies avaient beaucoup souffert ; ceux des côtés avaient été fortement entaillés et celui du milieu avait presque entièrement disparu.

Après ces arcs, on répara la corniche qui les surmonte et, en dernier lieu, la voûte en cul-de-four qui clôt l'abside.

Le haut étant rétabli et consolidé, il n'y avait plus de danger de chute et on put passer aux autres réparations sans courir aucun risque; alors furent réparés les grands pans de mur du premier étage, dont la surface anciennement unie avait été découpée en panneaux et cartouches et était sillonnée de gros crampons en fer qui retenaient des guirlandes et des nuages en plâtre.

L'étage inférieur put être attaqué d'une manière plus régulière: là, on commença par rétablir le soubassement, assises par assises, puis les pieds-droits des cinq arcades, les colonnes engagées dans les retraits et celles en saillie, les voussoirs profilés et à contre-lobes, les pendentifs supportant la galerie circulant au pied des trois grandes fenêtres et qui forme le couronnement de la partie inférieure.

Pour l'exécution de tous ces détails, les fragments retrouvés, la hauteur des assises, leurs entailles, la dimension en profondeur de la pierre engagée ou du vide laissé par son arrachement, étaient autant de données certaines pour les saillies à observer ou les profils à rétablir.

Deux points, et des plus essentiels, étaient seuls restés assez long-temps dans l'indécision faite de traces: la décoration de l'intrados de l'arc du chevet et le raccordement de la galerie avec les arcs inférieurs. Des fouilles faites dans la crypte firent enfin découvrir deux voussoirs à contre-lobes appartenant à cet intrados; quant au second, il fallut le résoudre par le mode ordinaire d'assises à retraits employé, au XII^e. siècle, pour raccorder les plans carrés avec les octogones; une heureuse découverte d'un dernier fragment, faite au moment de l'achèvement de ce travail, vint également justifier cette solution et lui donner toute certitude.

Une autre partie non moins importante, la hauteur du

dallage du chœur au-dessus de celui de la nef, était indiquée par une assise spéciale formant parpaing et marquée, sur la face extérieure, par une moulure ; il en était de même de la hauteur de l'étage où la galerie était également indiquée par une assise d'autre dimension, répondant à une moulure extérieure.

Ainsi pas de doute possible sur la position primitive du dallage de l'abside et du chœur, ou sur la hauteur à laquelle devait se trouver la galerie ou *triforium*.

Les dernières opérations, en fait de gros travaux, eurent pour but le renforcement ou rétablissement de l'extrados des voûtes de la crypte que, lors de funestes changements, on n'avait pas craint de réduire au point que le maître-autel avait dû être porté par des piliers traversant les voûtes et reposant sur le sol de la crypte ; en dernier lieu vinrent les escaliers menant de la nef au chœur et descendant dans la crypte.

A l'occasion de ces derniers, on découvrit qu'à la fin du XIII^e. siècle, lors de la construction du jubé, avant de mettre les escaliers, latéralement au chœur, dans les transepts comme ils se trouvaient encore du temps de Kœnigshofen, on avait fait l'essai d'un escalier descendant du milieu de la nef : cet escalier, toutefois, ne paraissait pas avoir été achevé et de toute manière avait peu servi ; il a été conservé dans son état primitif et, au moyen d'un prolongement en bois, il sert annuellement aux fêtes de la semaine sainte. Les escaliers actuels ont été rétablis d'après des traces certaines : leur place était, d'ailleurs, indiquée par la disposition générale du plan, ainsi que par divers exemples, dans des monuments de même époque.

Enfin la crypte elle-même, qui n'avait pas échappé aux mutilations ou prétendus enjolivements des derniers siècles, dut être débarrassée des boiseries et des plâtres qui l'obstruaient et cachaient ses plus beaux détails.

Leur enlèvement a remis au jour les colonnes monolithes, à

chapiteaux si remarquables , et les arcs en plein-cintre de la cathédrale de l'évêque Wernher , dont jusqu'à nos jours la tradition, d'accord avec notre amour-propre local, s'obstinait à faire remonter l'origine jusqu'à Charlemagne.

Le débadigeonnage et les restaurations que l'on fit alors contribuèrent beaucoup à faire apprécier les différents styles et à faire reconnaître la filiation des époques.

Ils permettent aujourd'hui d'analyser le monument jusque dans ses moindres détails et de suivre, dans cette curieuse époque de la fin du XII^e. siècle, la transformation de la forme romane dans le style que le XIII^e. a porté à son apogée et dont malheureusement notre cathédrale n'a gardé que de rares exemples.

Ils ont aidé enfin à faire comprendre pourquoi, lors de la reconstruction des nefs d'abord, puis quand on éleva la splendide face occidentale avec son prodigieux clocher, on continua à respecter l'ancien chœur et à ne pas chercher, par une reconstruction complète, à le faire concorder avec les constructions postérieures.

Dix années entières, de 1843 à 1853, ont donc été employées aux travaux qui ont abouti à l'état actuel de l'intérieur du monument, au rétablissement de la partie que la délibération du Conseil municipal de 1845 avait qualifiée de partie architecturale.

Le programme fixé lors du commencement des travaux était entièrement rempli; il s'agissait donc d'en préparer la suite et de proposer la marche à suivre ultérieurement pour l'exécution de la partie décorative.

Avant de faire connaître ce nouveau programme, il ne sera pas sans intérêt de rappeler dans quels termes le rapporteur de la Commission du budget de 1845, l'honorable M. Valentin Schneigans, appréciait l'importance de ces travaux complémentaires :

« Ce premier travail une fois terminé, dit le rapport, les

« murs, les voûtes et toute l'architecture une fois remis dans
 « leur état primitif, viendront les travaux de la décoration et
 « en particulier la peinture. La restauration architecturale
 « aura fait gagner au chœur de larges pans de murs. Il
 « faudra les couvrir de peintures et de riches dorures, d'une
 « part, parce qu'elles offrent un moyen de relier, comme tran-
 « sition, les formes plus riches et les lignes plus variées de
 « la nef gothique au style plus nu et plus austère de l'abside
 « byzantine; ensuite parce qu'une basilique comme la nôtre
 « doit réunir les beautés et les pompes de tous les arts qui
 « tous doivent concourir à la majesté des cérémonies du culte
 « catholique. La restauration ne sera complète qu'à cette
 « condition et il appartient à notre époque, de liberté reli-
 « gieuse et de respect pour les droits de tous les cultes, de
 « rendre à une métropole catholique des beautés et des splen-
 « deurs qui en ont été proscrites, il y a trois siècles, par des
 « idées et des tendances exclusivement protestantes. Il faudra
 « en outre des autels, des sièges pour l'évêque et son clergé
 « et d'autres objets nécessaires au culte; et tout cela devra
 « être conçu et exécuté dans un style et des formes dignes
 « du monument et en harmonie avec lui. »

Cette manière de voir de l'honorable rapporteur qui était, on peut le dire, celle de tout le Conseil municipal d'alors, se trouvait, comme on le voit, en concordance parfaite avec l'avis émis, trois ans auparavant, par la 8^e. section du Congrès scientifique. Voici maintenant ce qui fut fait depuis pour atteindre ce but, si clairement indiqué et deux fois sanctionné par des rapports spéciaux.

Les travaux de la décoration intérieure ont été divisés en trois parties distinctes : les vitraux, les peintures murales et l'ameublement.

La majeure partie des fenêtres du chœur et des transepts étant vitrées en verre blanc, il était indispensable de les rem-

placer par des vitraux peints; il ne pouvait être question de peintures murales avant de connaître le jour normal de l'édifice. Cette opération devait donc être entreprise la première. Elle fut proposée par un projet spécial, du 4 mars 1854, dont nous allons résumer les principales dispositions :

Des études et des investigations minutieuses, sur les vitraux peints sur place dans la cathédrale, avaient fait reconnaître un certain nombre de panneaux étrangers aux baies où ils étaient placés : ils étaient éparpillés, pour la plupart et par suite d'accidents sans doute, dans les belles verrières dont le XIV^e. siècle avait doté la nef. Ces panneaux, au nombre de plus de cinquante, appartenant en majeure partie au XII^e. siècle, quelques-uns aussi au XIII^e., devaient, sinon avoir été faits pour l'ancien chœur, au moins y avoir été placés et conservés. Il y avait donc évidente convenance de les réintégrer dans les baies de cette partie du monument, d'autant plus que plusieurs des sujets anciens répondaient à des lacunes que les époques postérieures n'avaient pas comblées. On y retrouvait les quatre grands prophètes dont deux entiers : Isaïe et Jérémie; deux apôtres : saint Mathieu et saint Barthélemy ; une sainte Catherine, un empereur : le saint Henri, plusieurs autres figures d'empereurs et de rois, tant entières qu'en fragments, deux évêques de dimensions moyennes et quelques sujets à figures de petite dimension plus anciens et d'un grand intérêt.

Plusieurs de ces figures étaient, à la vérité, tronquées, mais elles pouvaient être complétées et se prêtaient toutes, fort heureusement, à une disposition générale aussi convenable au point de vue de la décoration liturgique qu'intéressante au point de vue de l'art et de l'archéologie.

Le projet, après avoir fait la répartition de tous les panneaux restaurés et complétés dans les baies des transepts et du chœur, ne laissait à faire en vitraux neufs que la grande

verrière du chevet, et encore sa bordure devait-elle être ancienne, ainsi qu'un des ancêtres de la Vierge. Le sujet lui-même devait être pris de l'ancienne bannière de la ville dont la composition typique remonte, on ne saurait le mettre en doute, à la même époque que nos anciens vitraux.

Enfin une partie supplémentaire donnait la récapitulation de tous les sujets de vitraux peints qui se trouveraient dans la cathédrale et qui présenteraient, en dehors des sujets légendaires et d'ornementation, un ensemble de cent soixante-quatre grandes figures. Cette récapitulation a dû naturellement être prise pour base du programme des peintures murales que le projet a indiqué en même temps, afin de démontrer la connexité entre les sujets représentés par les vitraux et ceux qui devront enrichir les murs et les voûtes.

En effet, les vitraux exécutés postérieurement aux peintures n'ont pas dû représenter les mêmes sujets; la même règle reste à appliquer aujourd'hui: les peintures doivent représenter des sujets qui n'existent pas dans les vitraux. Les sujets manquants sont, d'ailleurs, fort considérables et par leur importance ne pouvaient occuper que les places principales au chœur et dans les trausepts. Ainsi, dans une église spécialement consacrée à Notre-Dame, il ne se trouve aucune représentation des phases glorieuses de sa vie ni son couronnement dans le ciel qui cependant se voit en sculpture à l'extérieur du monument; les patriarches, les prophètes, les apôtres, les évangélistes, les pères de l'Église, les grands anachorètes, les fondateurs d'ordres, les saints et les saintes d'Alsace n'y sont pas représentés.

Le programme des peintures a donc été formulé de la manière suivante :

Abside. — Dans la voûte en cul-de-four qui la clôt et la domine, sera représenté sur un vaste fond d'or le couronnement de la Sainte Vierge par son Fils et en présence des deux

autres personnes divines. Les neuf chœurs d'anges formeront l'entourage de cette scène.

Au-dessous seront rangés les douze apôtres, et aux extrémités saint Laurent, le patron de la paroisse; saint Etienne, le premier martyr de la foi; saint Materne, l'apôtre de l'Alsace, et saint Amand, le premier évêque du diocèse.

Au-dessous de la corniche, sur les vastes pans qui séparent les baies, devront se trouver: d'un côté, les pères et docteurs de l'Église: saint Augustin, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Athanase ayant au-dessous d'eux les législateurs et représentants de l'Ancien-Testament: Moïse, David, Salomon, Job et Élie; de l'autre côté, les fondateurs des principaux ordres: saint Benoît, saint Dominique, saint Basile, saint Antoine et sainte Ursule, ayant au-dessus d'eux les patriarches: Noé, Abraham, Isaac et Jacob.

Au sanctuaire, occupant le bas de l'abside, au-dessous de la galerie ou *triforium*, devront être figurées les scènes relatives au sacrifice de la messe: d'un côté, le sacrifice d'Abel; de l'autre, le sacrifice d'Abraham; et au centre, Melchisédech, sacrifiant avec le pain et le vin, surmonté de l'Agneau avec la bannière de la victoire.

Chœur. — Dans la coupole à huit pans devront être représentés les seize prophètes, et dans les pendentifs qui la supportent les quatre évangélistes ou leurs attributs symboliques.

Les grands espaces vides formés, de chaque côté, par les tympanes des arcs recevront des sujets de l'ancien et du nouveau Testament, qui devront rendre bien compréhensible ce fait: ce qui a été annoncé par les prophètes s'est accompli et a été écrit par les évangélistes dans la *Vie* du Christ.

Enfin, la face extérieure du chœur vers la nef, le côté occidental, est réservé au Jugement dernier: lors du débadiageonage, on avait retrouvé des traces de ce sujet qui a dû

avoir été peint à la fin du XIII^e. siècle, alors que la nef fut rehaussée.

Toutes ces peintures seront entourées de riches encadrements faits avec des ornements du XII^e. siècle, dont plus de cinquante motifs divers ont été extraits des vitraux ou recueillis sur les fragments et les murs mêmes.

L'autorité ecclésiastique ayant donné son approbation à ce double programme des vitraux et des peintures murales, l'administration municipale en ayant assuré les moyens d'exécution, des arrêtés préfectoraux de 1844 et 1855 en approuvèrent définitivement les projets ainsi que les traités passés, d'une part, avec MM. Steinheil et Petit-Gérard pour les vitraux, et avec MM. Flandrin et Denuelle pour les peintures.

Les vitraux seront achevés dans la prochaine campagne, et la disparition des fenêtres en verre blanc du chœur et des transepts, en donnant à l'intérieur de la cathédrale son jour normal, permettra de commencer l'importante opération des peintures murales, à laquelle viendront à leur tour succéder les travaux, non moins dignes d'attention, de l'ameublement.

Quelques années sont encore nécessaires pour ces travaux; ce temps, nous le savons, paraît un peu long à bien du monde et cependant il peut se justifier, et par l'importance de l'entreprise et par la considération que les dépenses étant faites avec les seules ressources de la fondation de l'Oeuvre-Notre-Dame, il y a lieu de les coordonner avec les autres opérations dans lesquelles cette administration est engagée.

Ne perdons pas de vue, en outre, que les travaux des vitraux que l'on est en train d'exécuter présentent bien plus de difficultés que des travaux neufs, qui ne sont assujettis à aucun raccordement de style et d'époque, et que les peintures murales, à leur tour, plus importantes encore et plus difficiles, ne sauraient pas s'improviser; elles demanderont au contraire, et à raison peut-être du talent de l'artiste éminent

auquel elles sont confiées, des années de méditation et de préparation.

Il est reconnu, d'ailleurs, que des travaux de ce genre menés avec trop de hâte ont rarement donné d'heureux résultats ; on en cite davantage qui ont donné lieu à de tardifs et stériles regrets.

Je ne fatiguerai pas l'honorable et docte Assemblée de plus longs détails ; mon but a été de constater, à l'occasion de la session actuelle du Congrès archéologique de France, que les travaux entrepris depuis la session du Congrès scientifique de 1842 ont été poursuivis dans le sens des vœux émis alors ; heureux si mes efforts obtiennent son approbation pour ce qui a été fait et son encouragement pour ce qui reste à exécuter.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

Deuxième séance du 24 août.

Présidence de M. HEPP, membre de l'Institut des provinces, professeur à la Faculté de Droit.

M. le Président appelle au bureau : MM. l'abbé *Schir*, vicaire-général du diocèse ; V. *Simon*, inspecteur divisionnaire ; *Pernot*, artiste dessinateur ; l'abbé *Le Petit*, secrétaire de la Société française ; l'abbé *Siffer*, curé de Weyersheim ; *Dufresne*, vice-président de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle ; *Gaugain*, archiviste-trésorier ; l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès. M. *de Caumont* occupe, comme aux autres séances, un siège réservé.

Avant de reprendre les questions du programme, M. le Président donne la parole à M. le curé Guerber qui analyse les

trois premières livraisons d'un ouvrage dont la littérature archéologique est en voie de s'enrichir.

Cet ouvrage, intitulé : *Les monuments de l'architecture primitive et leur influence sur l'architecture chrétienne des siècles postérieurs*, par M. le docteur Hubsch, à Calrsruhe, est une œuvre qui dénote une érudition technique immense, et mérite, dit M. Guerber, de fixer particulièrement l'attention des architectes et des archéologues, parce qu'il décrit les monuments d'une époque dont on s'est jusqu'ici peu occupé. Il traite des constructions élevées depuis Constantin jusqu'à Charlemagne. De nombreuses planches, donnant les plans, les coupes et les détails architectoniques de tous les monuments décrits, servent de base au texte, et donnent en quelque sorte à l'ouvrage une utilité pratique. M. le Curé annonce une traduction française de cette publication, que M. Hubsch place sous le patronage du Congrès archéologique de Strasbourg.

M. de Caumont s'associe au vœu, formulé par M. le Rapporteur, de voir se répandre dans le public français un ouvrage qui nous fera connaître l'époque la moins étudiée de l'architecture religieuse.

M. le Secrétaire répond à la question 36 :

Que sait-on de l'église d'Ottmarsheim (Haut-Rhin)? A-t-elle été copiée sur l'église d'Aix-la-Chapelle? Quelles causes probables ont déterminé cette imitation?

Au commencement du XI^e. siècle, le comte Rodolphe, frère du célèbre Wernher, évêque de Strasbourg, fonda un couvent de Bénédictines à Ottmarsheim, et construisit très-probablement alors l'intéressante église, dont l'origine a été si diversement expliquée.

Ottmarsheim relevait anciennement de l'abbaye de St.-Gall, et rien n'empêche d'admettre que saint Othmar, le fondateur de cette maison illustre, lui ait prêté son nom. Telle n'est pas

cependant l'étymologie qu'ont donnée du nom d'Ottmarsheim la plupart des historiens anciens qui ont parlé de cette localité. S'appuyant sur une antique tradition d'après laquelle une statue de Mars y aurait été trouvée, ils ont vu dans le nom du village une corruption des mots *Otonis Martis templum*, et ont regardé l'église qui nous occupe comme un temple de Mars. Déjà Schœpflin a fait justice de cette interprétation puérite, tout en se rangeant à l'opinion de ceux qui considèrent cet édifice comme un temple païen de la période romaine.

Aujourd'hui cette opinion est à peu près généralement abandonnée. La forme des colonnes dont le chapiteau cubique accuse franchement l'époque romane secondaire, c'est-à-dire pour nos contrées tout le XI^e. siècle et le commencement du XII^e. , suffirait seule pour prouver que l'église d'Ottmarsheim appartient à un âge où l'on ne construisait plus en Alsace de temples païens, si la comparaison avec certaines églises circulaires, d'une origine chrétienne incontestée, ne nous faisait reconnaître clairement sa destination comme sanctuaire chrétien.

Cette église appartient à un genre d'architecture adopté dès le IV^e. siècle pour plusieurs églises d'Orient, et dont celle de l'Ascension, élevée par Constantin sur le mont des Oliviers, à Jérusalem, paraît avoir été le premier exemple. Presqu'en même temps ces églises circulaires apparaissent en Italie; témoins: l'église de St.-Marcellin et de St.-Pierre à Rome, St.-Etienne-le-Rond sur le mont Cælius, l'église de Ste.-Constance dans la Campagne romaine, et surtout St.-Vital de Ravenne, qui présente ce genre de construction dans son plus beau développement. C'est dans cette dernière église que l'architecte auquel Charlemagne confia la construction de sa fameuse chapelle dite du Couronnement, a emprunté le plan et la disposition générale du dôme d'Aix-la-Chapelle; celui-ci devint lui-même le type de plusieurs églises construites sur les bords

du Rhin et dans le nord de l'Allemagne. Parmi ces imitations plus ou moins complètes, il faut ranger : la collégiale d'Essen, les chapelles de Mettlach et de Nimègue et surtout l'église d'Ottmarsheim, qui en est peut-être la copie la plus fidèle.

Un coup-d'œil sur le plan des deux églises et sur leur coupe suffit pour s'en convaincre.

Les constructions centrales surtout offrent entre elles une analogie frappante. Elles s'élèvent l'une et l'autre sur huit piliers, reliés deux fois par des arceaux d'abord à la hauteur des voûtes de la galerie qui les pourtourne et supporte la tribune, puis au-dessus de celle-ci, à une élévation très-considérable. Les arceaux supérieurs supportent un tambour octogone percé de fenêtres et la voûte du dôme.

Les murs d'enceinte présentent une différence. Tandis qu'à Ottmarsheim, la partie centrale est inscrite dans un octogone, le mur extérieur d'Aix-la-Chapelle présente seize faces, ce qui s'explique, du reste, très-facilement par les dimensions plus considérables de cet édifice.

Quelles sont les causes probables qui ont déterminé cette imitation ? Il est difficile de répondre à cette question, vu l'absence complète de documents historiques. Y avait-il, en effet, à cet emplacement les restes d'un ancien temple octogone ; ce qui aurait déterminé l'architecte à opter pour ce genre de construction afin d'utiliser les fondations ? C'est possible. Lors de quelques réparations faites à l'église d'Ottmarsheim en 1836 et 1837, on a découvert, dit-on, des pierres polies et des fragments de sculptures dans la maçonnerie ancienne : d'où il serait permis de conclure à l'existence de quelque construction antique. Le fondateur, qui ne nous est pas connu, ou l'architecte, qui était certainement un moine, a-t-il voulu reproduire en Alsace le sanctuaire à l'ombre duquel il fut élevé, et donner ainsi une expression à un souvenir de jeunesse cher à son cœur ? C'est possible encore. Comme le dit

le savant auteur de l'*Étude historique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*, le moine est le grand constructeur au XI^e. siècle, et le moine n'est d'aucun pays. Il chemine d'une abbaye à une autre, portant ses plans dans sa tête, reproduisant, loin de sa patrie, le type de la vieille et chère église sous les voûtes de laquelle il a prié pendant son enfance.

L'église d'Ottmarsheim, continue M. Straub, n'est pas le seul exemple d'église péribolique construite dans notre province. Silbermann nous a conservé, dans sa précieuse collection de dessins, le croquis d'une vue, le plan et la coupe d'une église ronde, aujourd'hui démolie. C'est celle de l'ancienne abbaye de Honcourt (Hugshofen), dans le val de Villé. Dévastés lors de la guerre des Paysans, les bâtiments de cette maison religieuse furent acquis, en 1616, par les Dames chanoinesses de l'abbaye d'Andlau; en 1782, l'abbesse fit démolir l'église, dont l'entretien devenait onéreux pour l'abbaye. Ainsi que la plupart des églises anciennes, ce monument était regardé par le peuple comme un temple païen. A en juger d'après le croquis de Silbermann, il appartenait au XII^e. siècle, et nous pouvons admettre qu'il a été élevé l'an 1120, date que l'architecte Specklé assigne à la reconstruction totale de l'abbaye, par le comte Werner de Habsbourg et le comte Ulrich de Thuringe.

De même que l'église d'Ottmarsheim et la chapelle du *Couronnement* de Charlemagne, l'église de Honcourt se composait de deux constructions concentriques, avec un petit chœur carré à l'orient; mais elle en différait en plusieurs points. Elle était parfaitement circulaire et n'avait point de tribune. Dix colonnes, à la base pattée et au chapiteau cubique, dont Silbermann malheureusement ne fait qu'indiquer la forme, portaient la construction centrale, élevée d'un mètre environ au-dessus de la galerie ou bas-côté qui l'enveloppait.

Immédiatement au-dessus des arceaux reliant les colonnes, s'élevaient le tambour et la voûte décagone du dôme.

Après ces détails, le Secrétaire-général passe à la question suivante :

37. *Quelles sont les églises dans lesquelles existent des cryptes? (Nomenclature de ces églises et détails sur les dimensions de leurs chapelles souterraines.)*

Le nombre des cryptes d'Alsace, dit M. Straub, est fort restreint, si nous entendons par là ces chapelles, ou *églises souterraines*, dont la destination paraît avoir été surtout celle de recevoir les corps et les reliques des saints. Il n'en reste plus que deux : la crypte de la cathédrale de Strasbourg et celle de l'ancienne abbaye d'Andlau. La chapelle inférieure, adossée contre le chœur de l'église de Neuwiller, le caveau de l'église paroissiale de Kaysersberg, dans le Haut-Rhin, ne sont que des cryptes improprement dites, comme je le montrerai tout à l'heure, ainsi que la chapelle souterraine, ou mieux, l'ossuaire qui se trouve sous la chapelle de St.-Michel, près de l'église de Kaysersberg.

I. La plus importante crypte est celle de la cathédrale, quoiqu'elle le cède en étendue aux chapelles souterraines de plusieurs de nos grandes églises romanes des bords du Rhin. Elle a trois nefs d'égale hauteur, s'arrondit, vers l'orient, en hémicycle irrégulier avec niches, et se termine par un petit sanctuaire presque carré ; celui-ci ouvre dans le massif du mur de l'abside, avec voûte ogivale en berceau.

La longueur totale dans œuvre, le sanctuaire compris, est de 26 mètres 70 centimètres ; sa plus grande largeur, de 13 mètres 40 centimètres, et la hauteur moyenne des voûtes, de 5 mètres 50 centimètres. La largeur de la nef du milieu, de centre à centre des colonnes, est de 4 mètres 75 centimètres. On y distingue deux parties bien différentes de style et d'exécution.

La partie orientale, voûtée en berceau, et portée alternativement par des piliers et par des colonnes, est peut-être tout ce qui nous reste de la construction élevée, en 1015, par l'évêque Weruher. Les colonnes sont assez trapues ; leur base, presque attique, ne présente pas encore l'ornement connu des Allemands sous le nom d'*Eckknollen*, qui doit ménager la transition de la plinthe au tore inférieur. Les chapiteaux, de forme cubique, sont ornés de rinceaux et d'entrelacs, et offrent quelques légères réminiscences de l'art classique. Aux angles arrondis de l'un d'eux, on remarque un monstre accroupi, une sorte de diabolotin, dont les pieds et les mains s'embarassent dans les feuillages, comme on en rencontre si souvent dans les miniatures du temps. Les arceaux qui relient les colonnes aux piliers, ainsi que les arcs-doubleaux des nefs, sont formés de pierres alternativement blanches et rouges : disposition d'appareil à peu près unique dans nos contrées et qui ne se retrouve plus en Alsace que dans l'ancienne église de Murbach (Haut-Rhin).

La partie occidentale paraît postérieure à la première. Elle a des voûtes d'arête portées par six colonnes libres et quatorze colonnes engagées. Toutes ont le chapiteau cubique simple, avec tailloir orné de moulures, mais de dimensions moins fortes que ceux de la partie orientale ; le fût, de proportions fort agréables, pose sur une base ornée de la griffe-d'angle, marque certaine de l'approche du XII^e. siècle.

Remarquons que la crypte n'est pas dans l'axe du chœur, mais présente une inclinaison assez sensible, vers le sud. La plupart des savants qui s'occupent de l'étude de la symbolique chrétienne voient dans cette particularité, assez fréquente dans les cryptes et les chœurs de l'époque romane, l'intention de figurer l'inclinaison de la tête du Sauveur expirant. Toutefois, on n'a pas encore trouvé de texte ancien à l'appui de cette opinion.

II. La seconde chapelle souterraine, également à trois nefs, est celle de l'ancienne abbaye d'Andlau. Je la crois du commencement du XI^e. siècle. Elle s'étend sous l'abside ou chevet carré et sous le *presbyterium*, entre les croisillons du chœur ; elle se partage, comme la crypte de Strasbourg, en deux parties à peu près d'égale surface, dont l'une, toutefois (celle qui se trouve sous l'intersection du chœur et des deux transepts), est un peu plus large que la portion orientale.

Celle-ci, large de 7 mètres 90 centimètres, est portée par quatre colonnes (chapiteau cubique, base sans griffe-d'angle), et par huit colonnes engagées dans les murs latéraux et dans les deux piliers qui marquent la séparation des deux parties de la crypte. Aux quatre angles, les archivoltes retombent sur des piliers engagés.

La seconde partie, évidemment du même jet et de la même époque que la première, n'en diffère que par une largeur un peu plus considérable (8 mètres 90 centimètres), et en ce qu'elle ne présente point de colonnes engagées. Elle est éclairée par deux ouvertures donnant dans les croisillons ; le sanctuaire a trois fenêtres d'égale dimension ouvrant dans le mur, du côté de l'orient.

L'entrée primitive, vers la nef, est aujourd'hui murée ; on y descend par un escalier pratiqué dans le transept nord.

La crypte a une hauteur totale de 20 mètres ; la hauteur des voûtes est de 3 mètres 75 centimètres ; la largeur de la nef du milieu, vers l'orient, est de 2 mètres 60 centimètres ; vers le couchant, de 2 mètres 75 centimètres.

Le plan indique, dans le pavé de la chapelle, une ouverture circulaire peu profonde, à laquelle se rattache une légende populaire. Serait-ce l'orifice d'une sorte de *sacrarium*, dont les conduits sont aujourd'hui fermés ? Je n'ose me prononcer à ce sujet. Peut-être un examen attentif, après enlèvement du dallage, ferait-il reconnaître la destination de cette ouver-

ture, que nous retrouvons encore dans la chapelle inférieure de Neuwiller.

Je passe maintenant à quelques monuments, rangés ordinairement parmi les cryptes, mais qui ne me semblent pas devoir être désignés par ce nom.

Le plus important est l'édifice que je viens de nommer, c'est-à-dire la chapelle inférieure de Neuwiller. Elle fait partie d'une petite basilique double, ou à deux étages superposés, avec trois absidioles semi-circulaires à l'extrémité orientale des trois nefs. Cette construction tout exceptionnelle, qui porte tous les caractères architectoniques du X^e. au XI^e. siècle, ne tient à l'église conventuelle de Neuwiller que par le côté occidental adossé au chevet droit de cette dernière. A l'exception du côté sud, le pavé du rez-de-chaussée ou de la chapelle inférieure est à peu près de niveau avec le sol extérieur. Ce n'est donc pas une *église souterraine*, première condition, ce me semble, d'un crypte (Grufkirche). Si l'on y descend de l'église par un escalier, c'est que la nef et surtout le chœur sont plus élevés, au point même que du chœur on entre de plain-pied dans la chapelle supérieure. Voici les dimensions de cette intéressante partie de l'édifice: la longueur, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond de l'abside centrale, est de 14 mètres 80 centimètres; la largeur totale, de 9 mètres 80 centimètres; la largeur de la nef du milieu est de 4 mètres.

Une seconde construction appelée crypte, mais qui ne me paraît pas mériter ce nom, continue M. l'abbé Straub, est un espace voûté au-dessous du chœur de Kaysersberg, remontant à la reconstruction de cette partie de l'église, c'est-à-dire à la fin du XIV^e. siècle. C'est bien une construction *souterraine*, une *gruft*, comme diraient les Allemands, mais sa disposition est telle qu'elle n'a jamais dû servir de chapelle. Ce caveau, car c'est le nom que je crois devoir lui donner,

s'étend sous le chevet polygone du chœur ; il mesure environ 7 mètres dans le sens de la largeur de celui-ci , sur un peu plus de 6 mètres de profondeur , de l'occident à l'orient. L'unique voûte qui le recouvre est portée par un pilier central, vers le haut duquel convergent sept arceaux, qui reposent sur des consoles grossièrement taillées, engagées dans les angles , à peu d'élévation au-dessus du sol.

Il est presque hors de doute pour moi qu'il existait à cette place une ancienne crypte, qui aura disparu au XIV^e. siècle avec l'abside romane, pour être remplacée par la construction souterraine que je viens de décrire.

A quelles fins ce caveau fut-il construit ? Il a servi de sacristie dans ces derniers temps, mais je n'ose croire qu'il ait eu primitivement cette destination, aussi peu que celle d'une chapelle ; le service s'y faisait trop difficilement et le manque d'espace, surtout l'irrégularité, le rendaient impropre au culte. Je pense qu'il a été construit dans le but de servir de caveau sépulcral à quelque famille noble. Les exemples de caveaux mortuaires ne manquent pas dans la contrée. A deux pas seulement de l'église de Kaysersberg s'élève la chapelle de St.-Michel, au-dessus d'une construction de ce genre, d'un véritable ossuaire, qui a toute l'étendue de la chapelle et a été bâtie en même temps, c'est-à-dire en 1463, comme l'indique la date sculptée au-dessus de l'une des portes latérales. Le chœur de l'église paroissiale d'Ammerschwir présentait encore, il y a une quarantaine d'années, une disposition analogue. Aujourd'hui le caveau est comblé, mais on voit encore à l'extérieur du chœur les restes d'arceaux, marquant la place des anciennes ouvertures.

M. l'abbé Straub termine son exposé, en rappelant le souvenir de deux cryptes d'Alsace qui ont disparu depuis le commencement de ce siècle. L'une, la crypte de Gueberschwir (Haut-Rhin), a été comblée, il y a trente ans à peine ;

l'autre, celle de l'antique abbaye de Niedermunster, sur le mont Ste.-Odile, existait encore presque intacte, il y a quinze ans. Aujourd'hui il en reste à peine la trace; elle a été démolie et enlevée pierre par pierre, malgré l'intervention de plusieurs amis de l'art qui ont fait ce qu'ils ont pu pour la sauver.

M. le baron de Schauenbourg saisit l'occasion pour appeler l'attention du Congrès sur un fait regrettable, dont il vient d'être témoin. « A l'heure qu'il est, dit-il, des restaurations et des travaux d'appropriation pour une sacristie ont rendu le caveau souterrain de Kaysersberg à peu près inaccessible. L'ancienne porte qui y menait, de la nef, a été murée et il faut se hisser par une étroite ouverture, pratiquée dans le plancher d'une petite sacristie, pour arriver dans l'espèce de crypte, décrite tout à l'heure (1). »

A propos des restaurations de nos monuments anciens, M. l'abbé Guerber revient sur les chapelles adossées au chevet de l'église chapitrée de Neuwiller.

« Nous applaudissons, dit-il, au zèle de ceux qui ont provoqué et dirigé les travaux que le gouvernement vient de faire exécuter dans la chapelle double de Neuwiller; mais nous avons le malheur de ne pas partager toutes leurs vues. La restauration a dû être coûteuse, on aurait pu y faire des économies. Voici pourquoi: les deux chapelles sont partagées, chacune en trois petites nefs. La chapelle du sol est voûtée et les nefs sont d'égale hauteur, comme de raison. Celle de l'étage supérieur était pourvue d'un plafond de bois, d'égale hauteur dans les trois nefs. Cette ordonnance, tout semble le prouver, est primitive et il importait de la conserver. L'édifice

(1) Par suite de démarches faites auprès des autorités compétentes, des ordres ont été donnés pour l'élargissement de ladite ouverture, et des promesses formulées pour le rétablissement de l'ancien état des choses, dès que les circonstances le permettront.

est de dimensions tellement modestes, que l'idée ne pouvait même pas venir aux premiers constructeurs de donner une plus forte élévation à la nef du milieu. C'est néanmoins ce que l'on a fait dans la récente restauration, et voici que l'ordonnance première se trouve toute modifiée, et le petit monument devenu un édifice à trois nefs d'inégale hauteur. Cette modification est fatale pour la grande église. Au chevet supérieur ouvraient deux baies romanes qui éclairaient l'abside : aujourd'hui elles se trouvent bouchées par l'élévation de la chapelle. L'ancienne chapelle supérieure avait son plafond en bois ; la nouvelle n'a ni plafond, ni voûte, mais une simple charpente. Or, il serait difficile, sinon impossible, de prouver que ce genre de construction ait été jamais en usage dans la région architecturale à laquelle appartient l'Alsace. Aucun de nos monuments anciens n'en offre la plus légère trace, et nous croyons que la restauration de la chapelle est sous ce rapport tout-à-fait manquée. Pareille couverture ne convient ni à nos mœurs, ni à notre climat ; et si l'on a tort de l'employer dans quelques églises modernes, on aurait plus grand tort de l'admettre dans les anciennes, en cas de restauration. On pourrait, à Neuwiller, rétablir le plafond de bois. Telles sont les principales critiques à faire sur la restauration de la chapelle. »

La chapelle double de Neuwiller rappelle à M. l'abbé Straub un autre monument du plus grand intérêt, dont il entretient les membres présents : c'est la chapelle St.-Nicolas, près de Niedermunster, sur le mont de Ste.-Odile. Relevée, depuis 1851, de ses ruines, par la munificence du gouvernement, cette chapelle, qui date de la fin du XII^e. siècle, présente une disposition peut-être unique dans l'architecture du temps, et mérite d'être signalée à l'attention des archéologues.

Le clocher, dont la partie inférieure sert de chœur, est adossé contre une nef simple avec voûte ogivale en berceau. Le sanctuaire est double ou en deux étages. Une voûte plein-

cintre en berceau s'élève au-dessus de l'autel inférieur et forme une sorte de chapelle fort exiguë, éclairée par trois fenêtres cintrées très-étroites et qui pourrait être appelée une crypte, du même droit que la chapelle inférieure de Neuwiller; à l'entrée et de chaque côté de ce petit sanctuaire, un escalier mène au chœur supérieur, éclairé par une fenêtre, et forme un véritable ambon. En mettant *trois* fenêtres au chœur d'en bas et *une* dans celui d'en haut, comme cela se voit aussi à la crypte et au chevet de l'abbaye d'Andlau, l'architecte n'aurait-il pas eu l'intention d'exprimer symboliquement le mystère de la très-sainte Trinité, *Deus trinus et unus*?

La question suivante est résolue par M. de Caumont :

Quelles sont, du côté de l'ouest, les limites de la région dans laquelle s'est répandu le style roman germanique? Les limites tracées dans l'Abécédaire d'archéologie de M. de Caumont doivent-elles être modifiées?

L'élément germanique, dit le savant archéologue, n'a pas seulement prévalu dans l'est de la France, mais il a passé dans d'autres contrées par des dégradations diverses et offre d'ailleurs beaucoup d'analogie avec le roman qui règne dans le sud-est jusqu'en Lombardie. M. de Caumont recommande instamment aux membres du Congrès de faire de la géographie monumentale l'objet de leurs études et de fournir leur contingent à une carte tracée à grand point, à l'imitation de ce qu'a essayé de faire, pour l'Allier et pour la Nièvre, M. le comte de Soultrait : cette carte qui indiquerait la filiation des styles offrirait un grand intérêt.

39. *Le XIII^e. siècle a-t-il produit, en Allemagne, des édifices comparables à ceux dont la France a été peuplée à la même époque?*

M. le curé Guerber répond à cette question dans les termes suivants :

En général *non*. Les églises d'Allemagne, de style ogival, qui appartiennent indubitablement au XIII^e. siècle, ne sont comparables ni pour le nombre, ni pour le mérite, aux cathédrales françaises du même siècle. Le style ogival de cette époque est la gloire la plus pure de la France; et si l'Allemagne a essayé de la suivre partiellement dans cette voie, elle convient aujourd'hui (ce qu'elle ne faisait pas encore, il y a quelques années) que ce mérite ne saurait égaler celui des architectes français, et que, dans la première moitié de ce siècle, on continuait à bâtir en style roman de transition.

Telle est, ce nous semble, la règle.

Néanmoins, il y a d'honorables exceptions. Je vais citer les monuments ou portions de monuments allemands, de style ogival, qui appartiennent évidemment au XIII^e. siècle.

Monuments de premier ordre. La cathédrale de Strasbourg. — Les trois nefs et une partie de la grande façade. Les premières, achevées vers 1275, sont d'une pureté et d'une exécution magistrales qui ont été rarement atteintes. Quant aux bras du transept, qui peut-être sont l'œuvre des premières années du XIII^e. siècle, ils portent le cachet du roman tertiaire ou de transition.

Le dôme de Fribourg, en Brisgaw. — Les trois nefs et la partie inférieure de la tour, y compris la statuaire du porche, sont du XIII^e. siècle. Analogues à celles de Strasbourg, les nefs de Fribourg leur sont très-inférieures en grandeur et en beauté d'exécution.

Le dôme de Cologne. — La plus grande partie du chœur et une portion des nefs. Commencé en 1250, le chœur fut consacré en 1322. Les détails portent un caractère un peu plus avancé que ceux des deux monuments précédents. L'imitation du système de construction usité en France y est indubitable.

La cathédrale de Metz. — Elle touche à la fin du

XIII^e. siècle; plusieurs parties sont de date plus récente. Cette construction, quoique taillée sur le patron des cathédrales françaises, porte des réminiscences germaniques. L'évêché de Metz, comme ceux de Toul et de Verdun, était incorporé à l'empire germanique, et ne fut cédé définitivement à la France que par le traité de Westphalie, c'est-à-dire au XVII^e. siècle. L'évêque était suffragant de Trèves et prince du Saint-Empire. Je ne pense pas qu'on puisse, à bon droit, refuser à l'élément germanique sa part d'action dans la construction de cette cathédrale.

Monuments de second ordre. St.-Géréon de Cologne (1212-1227).

Notre-Dame de Trèves (Liebfrauenkirche) a une certaine analogie avec St.-Géréon, par sa forme circulaire qui rappelle le système des anciens dômes ronds. Comme œuvre architectonique, Notre-Dame de Trèves est un des monuments les plus précieux que possède l'Allemagne. Il est ogival avec quelques légères réminiscences romanes, et touche au commencement du XIII^e. siècle.

Le dôme de Magdebourg. — Réminiscence romane, quoique construction ogivale; chœur et transept achevés au XIII^e. siècle; deux tours.

Marbourg, église de Ste.-Elisabeth. — Commencée en 1235. Trois nefs d'égale hauteur; deux tours à pyramides fermées. L'influence de l'ordre teutonique paraît se manifester dans cette construction.

Le dôme de Ratisbonne, commencé en 1275. Les assises inférieures du monument et le premier étage des tours sont du XIII^e. siècle. Deux tours.

Le dôme de Misnie (fin du XIII^e. siècle). Trois nefs d'égale hauteur.

Ste.-Catherine-d'Oppenheim, sur le Rhin, fondée au XIII^e. siècle.

Tous ces monuments, auxquels on pourrait en ajouter plusieurs autres de moindre importance, sont remarquables comme style ogival du grand siècle, mais ils le cèdent en importance au grand nombre de cathédrales ogivales qui s'élèvent presque simultanément en France à la même époque et déjà auparavant.

L'Alsace, si dignement représentée au XIII^e. siècle par sa cathédrale, compte plusieurs églises de second ordre édifiées à cette époque. Les plus remarquables sont : St.-Martin de Colmar ; l'église paroissiale de Rouffach ; l'église chapitrée de St.-Adelphe de Neuwiller ; St.-Pierre-et-St.-Paul de Wissembourg (fin du XIII^e. siècle) ; l'église de Westhoffen de 1250. Plusieurs grandes constructions, dues à l'ordre des Frères prêcheurs, notamment le Temple-Neuf de Strasbourg, rentrent aussi dans cette époque.

M. le curé Guerber répond ensuite à la question suivante :

Quelle a été, aux XIII^e. et XIV^e. siècles, la disposition générale des façades des grandes églises de l'Allemagne? En quoi diffèrent-elles des façades des cathédrales de France?

EXPOSITION DE M. L'ABBÉ GUERBER.

La question comprend deux parties très-distinctes ; nous répondons d'abord à la première :

Les dispositions des façades des grandes églises d'Allemagne varient, selon que ces monuments ont ou deux tours sur la façade occidentale, ou une seule tour, ou qu'ils n'en ont point.

La première disposition se fait remarquer au dôme de Cologne, à la cathédrale de Strasbourg, aux dômes de Magdebourg et de Ratisbonne, à l'église de Ste.-Elisabeth de Marbourg, à St.-Laurent de Nuremberg, etc.

La seconde, la façade à une seule tour, se voit à Fribourg,

en Brisgaw , à Ulm , à Constance et plus tard à Berne , à Fribourg en Suisse , etc.

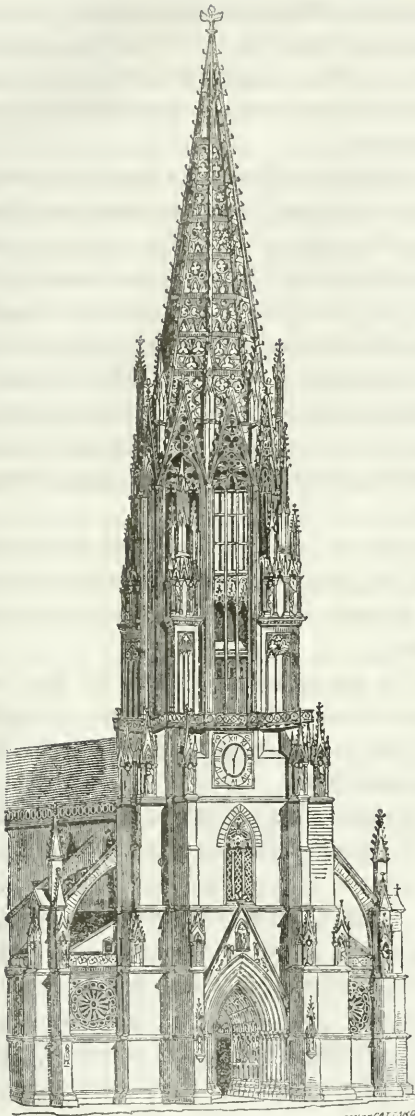
La troisième , c'est-à-dire la façade sans tour , se remarque entr'autres , à St.-Etienne de Vienne , à Notre-Dame de Nuremberg , etc.

On a dit que la première ordonnance , le système des façades à deux tours occidentales , a été empruntée à la France. J'ai une réserve à faire sur ce point , et je trouverai à la placer à la fin de cet exposé.

Lorsque la façade est pourvue de deux tours , l'ordonnance générale est la suivante : rez-de-chaussée pourvu de trois portails ouvrant sur le porche et sur les nefs correspondantes. Premier étage : trois baies correspondant aux trois portails. Deuxième étage : pignon triangulaire et continuation des deux tours de droite et de gauche. Celles-ci sont encore carrées si l'édifice le comporte , ou elles se forment en octogone pour recevoir la pyramide. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les tours ne font pas saillie , mais se confondent avec la partie intermédiaire ou le grand portail pour ne former qu'une grande façade.

L'Allemagne n'est pas prodigue de nefs , ni de portails. Le dôme de Cologne , le seul de cette époque qui compte cinq nefs , n'a que trois portails sur la grande façade , tandis qu'en France , à Bourges et à Orléans , par exemple , à chacune des cinq nefs correspond un portail.

Dans la deuxième ordonnance , quand il n'y a qu'une tour placée sur l'axe de la grande nef , cette tour est ou en saillie , comme à Fribourg , ou elle est engagée dans l'édifice , comme à Ulm , à Constance et à Berne. Dans le premier cas , la tour forme porche , et ce porche abrite une statuaire plus ou moins nombreuse , qui autrement eût trouvé sa place sur la façade. Dans le second , quand la tour est engagée dans l'édifice , il y a un auvent plaqué sur le grand portail ; l'auvent forme



TOUR ET FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE FRIBOURG.

porche et reçoit la statuaire qui ailleurs orne, soit la façade, soit le rez-de-chaussée de la tour (Voir Ulm et Constance). A Constance, toutefois, la disposition primitive du monument a subi de grandes transformations; il est difficile de s'en rendre exactement compte.

Dans la troisième hypothèse, il y a absence de tour; pignon et façade forment un tout. Un *auvent*, plaqué au milieu, ouvre sur le portail. Ses parois sont garnies de sculptures et résument la pensée symbolique des façades dans un espace relativement très-rétréci (Voir le porche de Notre-Dame de Nuremberg).

Notre question demande encore en quoi diffèrent les façades des grands monuments de France de celles d'Allemagne.

Ces différences ne se saisissent pas très-facilement pour les monuments qui ont une origine plus ou moins française. Je crois néanmoins pouvoir indiquer comme assez saillantes celles qui suivent :

a. En Allemagne, la façade du milieu est ordinairement terminée par un pignon ou fronton triangulaire qui accuse la hauteur de la grande nef. En France, ce fronton paraît bien plus rarement.

b. Dans les monuments allemands, les roses sont plus rares et moins développées; les plus belles sont d'imitation française. La France compte, au nombre de ses plus belles conceptions, la rose ogivale.

c. En Allemagne, dans les contrées qui avoisinent le Rhin, le système de décoration offre un plan antérieur ou à *claire-voie*, pour rompre le massif du fond. Linteaux, trèfles et baguettes se détachent du mur et forment un cadre, soit à la rose, soit aux baies (Voir Strasbourg et Ulm). Les monuments français ne nous donnent rien de semblable.

d. Les longues rangées de niches avec statues, qu'on remarque sur les façades françaises, ne se trouvent pas sur les façades des églises allemandes. Il y a sur ces dernières, et

notamment sur les pignons des portails, un mouvement ascensionnel dans la statuaire, une gravitation dans les ornements, et une transparence qui leur donnent une grande légèreté, et qui ne se voit pas ailleurs.

e. Enfin les ornements à ogive, avec leurs mille détails, me semblent plus prodigués sur les façades allemandes ; elles ont quelque chose de plus svelte, de plus *mouvementé*, peut-être de trop grêle pour la masse. En France, la façade est plus sévère, plus monumentale, mais moins transparente. Peut-être la légère diversité d'époque, d'un demi-siècle quelquefois, suffit pour expliquer plusieurs de ces différences. Les matériaux ont aussi dû exercer leur influence : la pierre des bords du Rhin se prête merveilleusement aux sculptures les plus légères, et supporte les variations des saisons. Celle, au contraire, des belles cathédrales de France n'offre ni les mêmes avantages, ni les mêmes qualités de durée.

Ces remarques ne tendent qu'à faire ressortir les différences les plus notables. Dans les deux pays, on rencontre des exceptions auxquelles nous laissons toute leur valeur.

Remarque sur l'origine probable des deux tours occidentales, dans les monuments allemands de la première période ogivale.

Un certain nombre d'édifices religieux, en Allemagne, présentent deux tours sur la façade ouest, ordonnance qui est celle des grandes cathédrales françaises. Est-ce une simple copie ? Ce n'est pas certain ; en tout cas, s'il y a imitation, elle n'est ni obligée, ni servile.

Je demande la permission de faire une observation sur les tours de nos monuments, en général. Dans la période romano-byzantine, les tours prennent un grand développement pour le nombre et pour la hauteur. Les églises de premier ordre en eurent jusqu'à six ; deux tours centrales sur le porche et sur l'intersection de la croix, chacune accompagnée de deux

autres plus élevées, mais plus grêles. Spire, Worms, Mayence, Laach, Limbourg, etc., et en France l'ancienne cathédrale de Verdun, connue par des dessins, et la célèbre église abbatiale de Cluny, démolie durant la Révolution, montrent cette ordonnance. Ce fut, à n'en pas douter, une tradition byzantine, avec la différence que ce qui est coupole à Constantinople se fait tour sur les bords du Rhin et dans les pays adjacents. Nous y voyons un avantage marquant sur les monuments d'Italie et de la France méridionale, où les tours n'ont pas conquis cette position honorable, avantage qui prête à nos anciennes églises un mouvement, un aspect monumental et imposant, que sont loin d'offrir les basiliques italiennes. Celles-ci n'ont pas de tour, ou, s'il en existe, elle ne fait pas directement corps avec l'édifice. Le nord de la France, les bords du Rhin et la plus grande partie de l'Allemagne, sont le sol natal des belles tours; leur extension numérique et ascensionnelle date de l'époque que j'ai indiquée.

L'époque ogivale, favorable aux proportions d'élévation et à l'ornementation des flèches, ne le fut pas au nombre. Au XIII^e. siècle déjà, le nombre baisse: les plus grandes églises se contentent d'en élever deux et une troisième sur leur croisillon, et assez rarement encore, on réussit à les achever. La plupart attendent encore leurs flèches, et les plus belles cathédrales de France sont de ce nombre. L'Allemagne entre plus résolument encore dans le système de diminution des tours, et à moins que des raisons majeures, provenant du titre dignitaire du monument, ne l'obligent à adopter deux tours à la façade ouest, elle aime trop à se contenter d'une seule. La dernière époque ogivale continue cette voie, et soit modicité de ressources, soit système commode, l'unité de tour l'emporte généralement, et la seule tour n'est souvent que tourelle. De nos jours, il est regrettable de le dire, nos architectes ont adopté le même système: les nouvelles con-

structions de leur style ogival n'ont à peu près toutes qu'une tour, et nous voudrions dire, à leur décharge, que c'est par la pensée symbolique de l'unité de Dieu qu'ils se déterminent à ce mode de procéder.

Il résulte de ces observations que, du XI^e. au XV^e. siècle, le nombre des tours des édifices sacrés alla en diminuant : de six, on tombe à une. Aux grandes époques romanes, on en admettait autant que l'édifice le comportait ; la tour isolée est pour la modeste église de village. L'admission d'une tour unique, comme principe assez général dans les monuments religieux, coïncide avec une époque de décadence incontestée. Nous laissons à quelques amateurs la consolation de croire qu'une seule tour, sur une église, exprime mieux l'idée symbolique de Dieu *un*, et je me borne à constater, par les données de l'histoire, que la tour multiple marque les belles époques de l'art chrétien ; la tour isolée, au contraire, une époque de pénurie peut-être, et de décadence certainement.

Reste à examiner l'origine de deux tours occidentales, sur plusieurs cathédrales allemandes du XIII^e. siècle. Est-ce une copie française ? L'imitation est incontestable, en général, car l'ogive, élevée en système d'architecture, en France, se porta sur le Rhin et pénétra en Allemagne. C'est un point historique hors de conteste aujourd'hui. MM. les Architectes allemands, cédant enfin à l'évidence, l'admettent comme nous. Mais la copie est-elle allée jusqu'à la façade ouest avec l'ordonnance des deux tours ? On l'admet assez volontiers pour quelques monuments, comme Strasbourg et Cologne ; mais on aurait tort de l'étendre sur d'autres qui possèdent les deux tours occidentales et qui sont encore romanes. C'est, en effet, du roman qu'en Allemagne, comme en France, cette ordonnance passa à l'époque ogivale ; c'est un legs du XI^e. et du XII^e. siècle qui passa dans les deux pays au XIII^e. et

que l'un ne fut pas obligé de prendre de l'autre. L'Allemagne, les régions rhénanes surtout, n'ont rien eu à envier à la France, en fait de tours, et lorsque l'on voit les façades des églises romanes de la Germanie ornées de deux flèches, cette particularité devait se transmettre naturellement à la période suivante. Les exemples à l'appui de cette assertion sont nombreux. Les deux principales églises de Nuremberg, St.-Sébald et St.-Laurent, offrent les deux tours occidentales accomplies avec le caractère roman tertiaire, et l'ancienne église paroissiale de Guebwiller en Alsace présente un caractère identique. Ce ne peuvent être des copies de tours ogivales françaises, et nous croyons donner à la question une solution générale et fondée en affirmant que, dans les deux pays, les tours de la façade ouest des grands édifices sont un héritage de la période romane.

M. de Caumont adresse des remerciements à M. l'abbé Guerber et rend justice, dans les termes les plus flatteurs, au talent bien connu et à l'esprit d'observation de l'ancien professeur d'archéologie du grand-séminaire de Strasbourg. On donne ensuite la parole à M. l'architecte Robert Lévy, qui lit une partie de son mémoire sur l'architecture ogivale.

MÉMOIRE DE M. ROBERT LÉVY.

Avant d'aborder l'examen des questions qui font l'objet du présent mémoire, nous croyons utile de faire connaître, dans un rapide exposé, les principes fondamentaux d'un style qui a produit des chefs-d'œuvre si justement appréciés aujourd'hui. Nous disons aujourd'hui ; car elle a bien passé cette époque de prévention, que l'étude de l'architecture dite classique avait si long-temps et si arbitrairement fait peser sur toutes les œuvres du moyen-âge.

Une ère nouvelle se présente à l'art, d'hier seulement libre des tyranniques procédés d'école qui proscrivaient impitoyablement tout ce qui n'était pas d'origine grecque ou romaine. Nous pouvons maintenant et, en toute liberté, imiter, mais jamais surpasser ces œuvres majestueuses que le génie, guidé par une foi sincère et ardente, a seul été et seul peut être capable de créer : œuvres vers lesquelles tous les regards se portent avec une admiration qui ne fait que croître en raison de l'analyse plus parfaite de toutes les beautés plastiques et sentimentales qu'elles renferment.

Présenté en masse, l'exposé général de ces principes nous permettra à la fois d'en déduire une à une les conséquences qui nous semblent les plus probables pour la solution des questions du programme.

Vers la fin du XII^e. et dans le cours du XIII^e. siècle, l'art du style roman était arrivé à un développement bien caractérisé. Considérées sous le point de vue chrétien, les traditions de l'antiquité classique avaient, en se combinant, produit les plus belles proportions.

De nouvelles tendances et des besoins spirituels qui ne toléraient aucun milieu, entre l'individualisation antique et les aspirations de la nouvelle époque, se produisirent avec une énergie de plus en plus vigoureuse. Ces apparitions sont intimement liées aux événements historiques ; elles s'appuient sur ce développement libre et robuste de l'esprit des masses, trop long-temps comprimé, mais aussi trop long-temps nourri à l'ombre. L'art, et plus tard les sciences et les lettres s'échappèrent ou, pour mieux dire, furent enlevés des retraites où jusqu'alors ils vivaient relégués. La puissante bourgeoisie que cette époque vit naître chercha, tant qu'elle put, à s'emparer de toutes les supériorités qui jusqu'alors lui avaient été contestées.

Elle commença par s'approprier l'art monumental qui tout

d'abord parle aux yeux du corps ; mais bientôt s'ouvrirent pour elle les yeux de l'âme , capables de lui faire sentir toutes les beautés qu'il pouvait engendrer. Que devait, que pouvait alors produire ce parfait amour de l'art , ce puissant désir de perfection , cette insatiable ardeur de la foi ?... Des chefs-d'œuvre.

Le commencement du style ogival , avons-nous dit plus haut , est contemporain de la fin du style roman. Sa durée et les stations de son développement dépendent des contrées où il fleurit et des divers genres sous lesquels il se montre. Dès les premières années du XV^e. siècle , on remarque certaines tendances déviatives qui laissent déjà reconnaître le commencement de l'art moderne. Le style ogival dure jusque vers le milieu du XVI^e. siècle.

Sauf quelques variantes , le plan de masse des églises et la disposition générale des parties restent les mêmes que ceux que l'on voit dans les basiliques voûtées de la période romane. Mais quelle différence pour le sentiment et les rapports réciproques des parties ! C'est tout une nouvelle vie dans son organisme. Et quelle impression dans ce mouvement ascendant de l'esprit et des sens du spectateur ! Caractère tout nouveau pour l'idée et principe essentiellement déviatif pour la forme , tant pour l'ensemble que pour les détails.

Les cryptes jugées superflues furent supprimées ; il en résulta une notable diminution dans l'excessive hauteur du sol du chœur , jusque-là trop sensiblement séparé des autres parties de la construction. Plus souvent , et surtout dans les dernières années de la période , on établit en avant du chœur une espèce de tribune de moyenne hauteur pour la lecture de l'évangile et des épîtres.

La principale différence entre l'architecture à ogives et l'architecture romane repose essentiellement dans l'organisme des voûtes et dans cette tendance d'élever , dans ce vif essor

de l'ensemble et des détails qui fait presque entièrement disparaître cette raideur des murs, pour ne laisser voir que des appuis bien membrés et des arcs de voûtes.

L'étude de la statistique pour l'établissement de ces voûtes et de leurs points d'appui devant être écartée de ce travail, nous nous bornerons à dire que tous les vides, entre ces arcs de voûtes et ces points d'appui, furent remplis d'une maçonnerie de clôture plus ou moins légère.

Pour la forme de la voûte, le simple arc demi-circulaire eût été en opposition flagrante avec le principe du mouvement ascensionnel. C'est pourquoi aussi l'on se tourna vers celle à la fois plus hardie, plus élancée, de l'arc en *tiers-point*, déjà fréquemment en usage.

Il n'entre pas non plus dans le cadre de notre programme de rechercher l'origine de l'arc en tiers-point, type fondamental de ce style. Aussi nous contenterons-nous de dire que le motif qui l'avait fait adopter était le mieux à même d'exprimer cette idéalisation du monde matériel, qui cherche à exhiler en une aspiration toute céleste tout le fond sensible et mesurable de la vie terrestre. D'un autre côté, son emploi servit encore à assurer la constitution plus parfaite de la structure en général.

Les murs entre les contreforts n'entrant pas comme supports pour la voûte, on avait un emplacement tout trouvé pour l'établissement de larges et hautes croisées.

L'introduction de la voûte d'arête, déjà employée dans quelques constructions de la période romane, ayant fait adopter les onglets ou pans de voûtes, il en résulta que l'on changea la forme demi-circulaire du chœur en une autre polygonale. Cette clôture polygonale constitue dorénavant une des parties le plus essentiellement caractéristiques du nouveau type.

Le pilier formant les arcades des nefs reçoit la forme cylindrique de la colonne, contre laquelle vinrent s'appuyer de

légères demi-colonnes pour le support des nervures des voûtes. Malgré cet arrangement, les premiers travaux de ce style montrent encore quelque chose de fruste. Bientôt, cependant, cette forme se développa en un organisme des plus parfaits. La masse du cylindre disparaît sous le nombre des demi-colonnes plus ou moins fortes, diminuant ou grossissant, en raison de l'importance plus ou moins grande des nervures qu'elles supportent. Les retraites variées produites entre ces demi-colonnes finissent par rendre cette masse tout-à-fait invisible. De cette manière, le pilier se présente comme un tout animé, s'élançant par l'effet d'une force compacte.

La base, dans sa partie inférieure, adopte la forme polygonale, d'où naissent des troncatures d'angles dièdres plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses, s'étageant suivant les groupes principaux de demi-colonnes. Ces polygones sont couronnés du pied des colonnettes mêmes. Leur galbe, légèrement élastique, rappelle celui de la base attique sensiblement modifié.

Le chapiteau présente une légère couronne de feuilles; il est de forme évasée et se termine par quelques membres assez légers.

Les contreforts intérieurs des nefs latérales sont pourvus de demi-colonnettes semblables à celles ci-dessus, faisant office de supports d'arêtes.

Conformément aux articulations du pilier, les faces adjacentes de l'arcade sont remplies de baguettes. Les noues ou cannelures, exprimant la loi des contractions internes qu'elles forment, sont généralement mieux accentuées, plus fréquentes dans ces arcades. La partie principale de cette articulation, le tore terminant les deux faces adjacentes, et où le cachet doit être exprimé avec le plus d'évidence, reçoit, en conséquence de ce principe, un profil échancré, piriforme.

Les arcs et les arêtes de la voûte en ogive offrent les signes

les plus caractéristiques des diverses résistances architectoniques qu'exerce ou supporte chacun de leurs membres.

Une même loi régit les encadrements des croisées, qui, de même que les autres arcades, suivent la ligne de l'ogive. Le vide de ces croisées fut rempli par un système de baguettes ou minces colonnettes réunies en ogive par le haut et assujetties entr'elles au moyen de rosaces de formes plus ou moins variées.

Au-dessous des croisées de la nef centrale, on trouve parfois encore une galerie percée à jour ou un système de niches en galerie qui, aux yeux du spectateur, fait disparaître en quelque sorte toute la charge de la partie supérieure du mur de la nef centrale.

Les encadrements des portes sont formés de la même façon que ceux des croisées; mais ici ils sont plus riches, plus variés, en raison de l'obliquité des murs, bien plus développée vers l'extérieur, offrant ainsi un champ plus vaste à la décoration architectonique.

Ces encadrements de portes et de croisées, les contreforts, les toits comprennent à eux seuls les bases fondamentales du développement artistique de l'extérieur. Et où mieux constater ce caractère ascensionnel, si ce n'est dans la tendance verticale de leur structure et l'élan pyramidal de toutes leurs parties ?..

Le profil des moulures des socles, corniches, etc., ne rappelle aucune réminiscence antique. Les plates-bandes, grandes et petites, sont toutes taillées en biseau et de façon à répondre à la ligne du toit et à cette commune loi ascensionnelle. Assez souvent, des scoties plus ou moins grandes se recreusent plus ou moins profondément au-dessous d'elles. De semblables corniches, d'un effet d'ombre très-prononcé, devaient trop nettement arrêter la ligne horizontale supérieure du bâtiment et sérieusement compromettre le principe du mouvement ascensionnel. Mais cet inconvénient tout exclusif

disparaît sensiblement, la continuité de la corniche étant fréquemment rompue et couverte par les parties élancées de l'architecture extérieure.

Ainsi le svelte pignon aigu qui encadre l'ogive de la croisée ne complète pas uniquement le caractère spécial de cette ogive, mais brise ou cache une partie de la corniche du couronnement et diminue par conséquent l'horizontalité de cette même corniche.

Malgré le peu de souplesse de leur masse, les contreforts reçoivent également un développement plus ou moins organique. Ils sont étagés, et suivant leur destination plus forts par le bas, où la poussée de la voûte a le plus d'action. Sur les retraites, s'élèvent tantôt des pignons ou tabernacles, tantôt de petits clochetons plus ou moins isolés et qui ne servent pas uniquement à augmenter la charge de la partie inférieure, mais offrent encore l'image de ce constant mouvement ascensionnel. C'est pour la même raison que le contrefort est couronné, à son sommet, d'une élégante tourelle pyramidale ou fiale qui, de même que les pignons des croisées, s'élève au-dessus de la corniche déjà interrompue par les contreforts.

Dans la partie supérieure de la nef centrale, les contreforts reposent sur les piliers de la nef. On les étaya, en augmentant la force des contreforts des nefs latérales que l'on éleva sensiblement au-dessus du toit de ces mêmes nefs, et par-dessus on flanqua des étais voûtés : arcs-boutants dans lesquels se poursuit activement la loi de résistance des contreforts de la nef centrale. Ainsi que le principe de la structure générale, la scansion inférieure de ces arcs fut la même que celle des arcs à l'intérieur. La masse nécessaire à la solidité particulière de ces arcs était fréquemment empruntée à un enchevêtrement articulé et à jour, établi suivant les principes du remplissage des croisées.

Trois portails, de l'encadrement desquels nous avons déjà

parlé, donnent généralement entrée dans l'église : un portail principal dans la nef centrale, et deux portails latéraux dans les nefs latérales. Au-dessus de ces deux portails s'élèvent les tours.

Nous exposerons les particularités de cette façade et de ses tours, quand nous traiterons des questions spéciales qui s'y rattachent.

La plastique exerça une part active des plus favorables dans l'effet général des masses. Avouons, toutefois, que cette influence est tout en faveur du principe architectural qui a su créer l'emplacement le plus heureux à son exposition. Pour l'extérieur, la sculpture et la statuaire ; pour l'intérieur, la peinture sur verre, véritable plastique monumentale intérieure. Ici la surface du mur est devenue aériforme et visiblement sans corps, tissée d'air et de lumière.

Tels sont, en résumé, les principes fondamentaux du système de l'architecture à ogives. Examinons maintenant en détail les diverses questions auxquelles nous avons à répondre.

Le XIII^e. siècle a-t-il produit en Allemagne des édifices comparables à ceux dont la France a été peuplée à la même époque ?

Les documents historiques et les recherches paléographiques ont fourni des preuves incontestables sur les premières apparitions, en Europe, de l'art très-improprement appelé « gothique ». Tout le monde s'accorde à reconnaître que c'est la France septentrionale qui a produit les premiers monuments de ce style. Les Normands qui s'y établirent en ont été les premiers promoteurs. Ce fut dans la Normandie que, pour la première fois, l'ogive s'était montrée intimement liée aux formes de l'église chrétienne, de la basilique.

En Allemagne, l'emploi du style ogival se montra un peu plus tard qu'en France et en Angleterre. A quelles causes at-

tribuer ce retard ? Avant d'adopter les nouvelles formes , l'esprit germanique , plus calme , plus mesuré , voulait-il d'abord étudier à fond , juger par l'examen même des monuments élevés dans ce nouveau genre toutes les beautés , tous les effets esthétiques , que l'on en pouvait retirer ; ou bien étaient-ce les difficultés de relations qui avaient contribué à ce retard ? Quoique nous penchions plutôt pour la première de ces hypothèses , l'esprit d'initiative n'étant pas tout-à-fait le caractère distinctif des peuples de la Germanie , il est certain que , pendant que , dans l'Ile-de-France , la Picardie , la Champagne et la Bourgogne , se posèrent et se développèrent les premiers principes de ce style , le roman régna encore exclusivement en Allemagne ; mais , hâtons-nous de le dire , le roman dans sa plus belle fleuraison et conséquemment aussi ce style de transition qui aux formes romanes unit déjà l'ogive exotique , qui finit par se fondre en elle avec une certaine conséquence , mais sans précisément encore fonder le style ogival proprement dit.

D'un autre côté , les rapports des monuments laisseront aisément reconnaître qu'avant tout le style ogival allemand doit le jour à une influence étrangère , et à celle de la France en particulier.

Et si l'Allemagne n'a pas vu naître ce nouveau style , si même elle ne s'est pas montrée trop hâtive à l'adopter , nous ne lui sommes pas moins redevables de son plus parfait développement. C'est sur son sol que se sont élevés les plus beaux , les plus majestueux monuments gothiques. La France possède bien aussi d'admirables chefs-d'œuvre de cette époque ; mais presque toujours , et malgré une édification plus récente , leurs formes générales conservent encore le cachet d'un développement primitif , non perfectionné , qui tout naturellement reporte à l'origine du style. Nous disons presque toujours , car ces mêmes provinces nous montrent aussi des monuments ou

des parties isolées de constructions qui laissent voir des formes plus libres, plus capricieuses, qui peut-être semblent s'appuyer sur l'influence produite par quelques constructions exotiques plus perfectionnées.

De tout ce qui précède, il résulte que, pendant le XIII^e. siècle, la France a vu s'élever une quantité notable d'édifices religieux conçus dans le style dont nous allons esquisser les principes; tandis que l'Allemagne, encore en expectative, n'en offre qu'un nombre assez restreint et qui, dans cette contrée, ne doivent être regardés que comme des exceptions. Et pourtant ces monuments, qui ne s'élèvent qu'isolément et en quelque sorte exceptionnellement, peuvent déjà rivaliser avec ceux contemporains, plus nombreux, de la France. Est-ce à dire que, dès son apparition, les architectes allemands aient de suite mieux apprécié tout ce que ce style offrait de ressources pour l'exaltation de la foi religieuse? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt que, fidèles au principe que nous avons signalé plus haut, les architectes de la Germanie auront voulu juger par leurs yeux, et sur les monuments mêmes, de tous les perfectionnements dont ces nouvelles productions étaient capables.

Pour fixer les idées d'une manière précise, nous devons rappeler ici que, dans le midi de la France, le style gothique n'est pas arrivé à un développement semblable à celui qui se montre dans les provinces septentrionales. Ici encore, et surtout à l'extérieur, prédomine plus ou moins un certain élément massif, qui, en ce qui regarde sa détermination plastique, concorde singulièrement avec les tendances du goût méridional.

Dans la description qui va suivre, nous ferons plus spécialement ressortir le caractère distinctif des monuments qui se sont élevés dans les provinces du nord et du nord-est de la France. Au-delà de la Loire, les églises ont, comme nous venons de le faire remarquer, une certaine couleur locale qu;

se ressent plus ou moins directement de l'influence de l'Italie ou de celle de l'Espagne.

Dans notre introduction, nous avons déjà dit que le plan général subissait quelques modifications assez importantes. Ainsi, à partir du XIII^e. siècle, les cryptes disparaissent; le chœur ne s'élève plus que de quelques marches au-dessus de la nef, dont il est séparé par des revêtements en pierre parfois d'une grande richesse. La voûte du chœur, jusqu'alors moins élevée, atteint aujourd'hui la hauteur de celle de la nef.

L'abside polygonale, déjà fréquemment en usage pendant la dernière période romane, reçoit une application générale à dater du XIII^e. siècle. Cette abside est toujours formée d'un nombre impair de faces : trois côtés de l'octogone, cinq côtés du dodécagone, ou sept côtés du décagone, pour que l'axe du chœur soit invariablement sur le milieu d'une face de mur et non sur l'angle de deux faces. En France, nous ne connaissons point d'exception à cette règle; mais l'Allemagne nous en offre quelques-unes, entr'autres le collatéral du chœur de *Fribourg*, puis encore le chœur occidental du dôme de *Naumbourg*.

Dans les grandes constructions, des collatéraux ou prolongements des nefs latérales se poursuivent autour du chœur. Souvent encore, mais seulement vers la fin du siècle, ces collatéraux se garnissent d'une rangée de chapelles polygonales. Quelques églises importantes, comme la cathédrale de *Paris*, par exemple, sont à cinq nefs. Dans d'autres, les transepts et les chapelles du chœur sont supprimés.

Si nous suivons la méthode de classification adoptée par le savant archéologue dirigeant ce Congrès, il nous faudra maintenant passer en revue la nature de l'appareil des matériaux mis en œuvre. Quels qu'ils soient, grès ou pierre calcaire, leur appareil est de la plus grande simplicité. On ne chercha plus à produire de l'effet par des rangées d'assises plus ou moins

régulières, d'une taille plus ou moins étudiée. Ce n'est plus dans cet appareil même que l'on fit résider l'art, mais bien dans les sculptures dont on le revêtit et qui doivent plus spécialement frapper les regards. Les pierres sont de grandeur moyenne; de la sorte les difficultés du bardage ont été notablement diminuées. Ce n'est plus l'appareil qui reçoit l'ornement, c'est toute la face du mur. Aussi ne s'arrête-t-on plus à la plus ou moins parfaite symétrie des pierres mises en œuvre, pourvu que les joints et les lits soient bien rejointoyés, pourvu que la face apparente soit proprement taillée et polie. C'est là tout ce qu'il faut; c'est là l'important. C'est à cette perfection que l'on visait; et l'on y répondait victorieusement.

Dans l'ornementation, on remarque que les chapiteaux reprennent généralement la forme d'un calice nu. Le feuillage, dont il est si souvent revêtu, et dont l'imitation est si parfaite, ne semble qu'appliqué, collé sur ses faces.

La peinture murale, encore en usage pour les membres architectoniques, disparaît avec les murs, et se trouve remplacée par la peinture sur verre.

L'ornement se meut dans un cercle de formes données par la nature, feuillages d'arbres et plantes indigènes.

Parmi les ornements sculpturés de l'extérieur, on rencontre : des rosaces, des fiales, des fleurons, des quatre-feuilles, des trèfles, des feuilles de chêne, de vigne sauvage, de lierre, de persil, etc., exécutés avec une exquise délicatesse.

Toutes les statues ont généralement des poses très-naturelles et rejettent ce maniéré, cette raideur si communs à la précédente période. Quand nous traiterons plus spécialement de l'ornementation des façades, nous décrirons avec détails les différentes sortes de statues qui s'y trouvent exposées.

Nous ne pouvons nous empêcher de relater ici la présence du tracé de certains plans de labyrinthes dans toutes les grandes églises. Qu'étaient-ils? que devaient-ils figurer?...

On ne voudra pas les classer dans la catégorie des ornements, et l'on ne pourra pas non plus cependant leur assigner une place d'une plus grande importance dans la masse de la construction. Le carré, le rectangle, le polygone et le cercle sont les formes généralement adoptées pour ces labyrinthes. Leurs dispositions sont presque toujours les mêmes et ne méritent aucune attention sérieuse sous le point de vue de l'art. Doit-on y reconnaître quelque symbole religieux ? Nous aimons à le croire, car on ne peut guères supposer que, dans les places qu'ils occupent communément, on ait voulu détourner les yeux et la pensée des fidèles par la proposition de quelque jeu d'imagination ou de patience.

L'extérieur reçoit un charme tout particulier par le développement des contreforts et des arcs-boutants. Les uns et les autres nous ont déjà suffisamment occupé dans l'introduction, et nous nous bornerons seulement à les rappeler ici. Le contrefort, dans sa forme la plus simple, peut être comparé à un pilastre très-saillant subissant, à certaines hauteurs, des retraites plus ou moins fortes sur ses trois faces apparentes. Un toit incliné le termine, à la hauteur de la corniche du bâtiment. L'écoulement des eaux est facilité par la disposition du profil des moulures qui le pourtournent. Il se compose d'un filet taillé à angle droit, avec la surface d'inclinaison, au-dessous duquel court une profonde scotie terminée par un boudin. Sauf quelques légères différences, ce profil est le même pour toutes les corniches extérieures.

Nous ne reviendrions pas non plus sur la forme des piliers supportant les arcades des nefs, si ce n'était pour appeler l'attention sur la confusion à laquelle donnent si souvent lieu la dénomination de pilier et celle de colonne.

Généralement le pilier en lui-même ne présente qu'une seule pièce : la base qui lui sert de support n'est qu'un membre d'assez peu d'importance, couronné de quelques in-

signifiantes moulures horizontales. Le couronnement qui le termine par le haut n'est également rien de plus qu'une espèce de corniche composée d'une ou de plusieurs moulures horizontales. Entre ces deux parties, s'étend le pilier proprement dit, qui, à vrai dire, ne doit être considéré que comme un corps de mur carré composé d'une ou de plusieurs assises horizontales.

La colonne, au contraire, telle qu'elle s'est développée dans l'architecture chrétienne, se compose de trois parties principales : la base, le fût et le chapiteau. La base, plus ou moins attique pendant la période romane, s'aplatit et se rétrécit jusqu'à ne présenter, à l'époque qui nous occupe, qu'un assemblage d'étroits rubans séparés entr'eux par une scotie et un tore; ce dernier est sujet à un renflement qui diminue ou augmente en raison de l'aplatissement de la base.

Le plan du fût est circulaire; celui du pilier, avons-nous dit, est rectangulaire. Ces deux formes varient néanmoins entr'elles et de telle sorte que l'on trouve des colonnes à huit et à six faces, mais jamais à quatre faces; comme aussi il se rencontre des piliers non-seulement polygones, mais encore circulaires. Puis le fût de la colonne s'élève en cylindre, forme assez disgracieuse et rare; ou bien il finit vers le haut, de façon à réduire insensiblement la longueur de son diamètre. Le renflement, tel qu'on le voit dans la colonne antique, est un cas extrêmement rare. Le fût de la colonne est généralement uni; cependant il a souvent été décoré de sculptures très-variées. Les ornements les plus communs sont : les cannelures, les tresses, les spirales, les anneaux. Les colonnes monolithes devront aussi être distinguées de celles en plusieurs morceaux.

Le chapiteau se compose également de plusieurs parties : le chapiteau ou calice proprement dit, et le tailloir polygone au-dessus.

Les piliers sont généralement des piliers ronds auxquels se réunissent en faisceaux quatre vigoureuses colonnettes saillantes aux trois quarts, pour les supports d'arcades et les arcs doubleaux. Entre celles-ci viennent s'accoupler quatre colonnettes moins fortes, destinées au support des nervures croisées. Dans les constructions les plus simples, on trouve des piliers ronds sans colonnes accouplées; mais plus tard les supports des nervures des croisées s'élèvent sur des consoles établies à mi-hauteur. Quelquefois toutes les colonnettes accouplées sont de la même force; quelquefois aussi elles dépassent le nombre de huit. Ce n'est que dans les dernières années du XIII^e. siècle que l'on constate un nouveau développement du pilier, par le creusement en profondes cannelures des parties séparatives entre les colonnettes.

La base du pilier devient, dès-lors, un socle octogone ou polygone quelconque. Les supports de nervures semblent alors s'échapper des ramifications polygones engendrées par le socle principal. D'étroits rubans, réminiscences de la base attique, relient entr'elles les deux parties du socle avec le pilier et ses colonnettes.

Les nervures reproduisent le plus souvent le profil circulaire. Les doubleaux et les arcades qui doivent être les plus forts sont profilés de plusieurs membres ronds, dans lesquels on voit déjà le commencement des profillements gothiques. Ils sont naturellement ronds; mais se terminent déjà, vers le milieu du siècle, par un profil en cœur ou piriforme.

Dans cette première période du style ogival, les croisées sont d'une forme plus ou moins allongée et toutes terminées en ogive. Les lancettes qui les séparent en deux ou trois compartiments sont encore en forme de colonnettes, couronnées de chapiteaux et réunies entr'elles par une ogive. Ces ogives, à leur tour, sont consolidées entr'elles et les revêtements intérieurs de l'ogive principale par une grande rose radiforme

ou lobée. Toutes ces formes rappellent encore l'époque romane et offrent ici quelque chose de gauche. Les profils de ces diverses parties sont les mêmes que ceux des colonnettes.

Dans des croisées plus larges, on emploie déjà des lancettes plus fortes composées de colonnettes accouplées pour les divisions principales, et des lancettes moins fortes composées de colonnettes simples pour les divisions intermédiaires.

On retrouve également encore dans les églises de France, et comme réminiscence de la période romane, de grandes rosaces au-dessus des portails principaux.

Le XIII^e. siècle adopta généralement l'ogive, dont l'angle supérieur résulte de l'intersection de deux arcs égaux tirés des deux extrémités d'une ligne horizontale. C'est à l'usage presque exclusif de ce type, que les chefs-d'œuvre du XIII^e. siècle doivent ce caractère à la fois élancé et vigoureux qui les distingue.

Tels sont, avec les principes exposés dans l'introduction, les caractères généraux du style adopté, en France, dans le courant du XIII^e. siècle. L'Allemagne offre bien aussi, à la même époque, des monuments ou des parties de monuments en ce genre; mais, comme il a déjà été dit, le nombre en est très-limité.

Le style roman, dans sa plus grande pureté, y règne encore à l'extérieur, quand déjà le gothique se développe considérablement à l'intérieur. Les portails et les croisées, les frises arcadées, les corniches, les pilastres d'angles sont encore les mêmes; par contre les arcades, de cintrées qu'elles étaient à l'intérieur, se sont transformées en tiers-point presque toujours suivant cette forme plus ou moins lourde, surbaissée, primitive. Telles sont: l'église cathédrale de *St.-Georges*, à *Limbourg*, où les arcades, les galeries et les voûtes sont en tiers-point, pendant que les petites fenêtres sont encore cin-

trées. L'adoption de ces ogives était parfois aussi commandée par des exigences toutes locales.

Les arcs de voûtes et les arcades de l'intérieur rappellent encore généralement la forme caractéristique de l'arc architravé.

La composition de l'ornementation végétale se base communément sur des formes de convention qui, pendant la plus grande partie de cette période, se montrent généralement lourdes et bizarres, mais qui, vers les dernières années du siècle, s'épurent jusqu'à devenir attrayantes.

C'est avec le XIII^e. siècle que se produit peu à peu, dans les églises le long du Rhin, une véritable richesse de décoration. L'ogive a un maniement plus svelte dans ses formes et montre aussi successivement plus d'élégance.

Les provinces limitrophes de la France semblent avoir ressenti la première influence du nouveau style. Il n'en pouvait être autrement; le voisinage a dû favorablement réagir sur le rapprochement des idées.

Parmi les églises allemandes qui nous sont connues, nous commencerons par relater celles de l'Alsace, qui, à l'époque du XIII^e. siècle, a, dans ses monuments, déjà laissé deviner ses sympathies nationales.

Les églises de *Strasbourg*, siège de ce Congrès, doivent naturellement et tout d'abord fixer notre attention. La *cathédrale*, un des plus somptueux monuments religieux que le monde chrétien ait vu s'élever, nous montre dans toutes les parties de sa nef, d'une exécution des plus nobles et des mieux soignées, tous les caractères qui distinguent les églises françaises du XIII^e. siècle. Cette nef fut achevée en 1275, deux ans avant la construction de la façade.

La nef et la tour carrée occidentale du temple *St.-Thomas*; la nef et le chœur de l'église *St.-Pierre-le-Jeune*, rappellent le style des premières années du XIII^e. siècle. La pe-

tite *chapelle des de Zorn*, y attenante, mérite bien d'être classée parmi les beaux échantillons de l'art ogival de cette période. L'état pitoyable dans lequel se trouve cette chapelle fait mal à voir. Des ustensiles de toute nature, du bois, du vieux mobilier y sont entassés pêle-mêle. Là, où les enduits ne sont pas détachés, on reconnaît encore des traces de peintures *al fresco*, que la poussière humide qui les recouvre finira bientôt par ronger totalement. Les tombeaux des fondateurs de la chapelle sont respectés de la même façon que les peintures des murs. Nous nous sommes permis cette digression pour appeler l'attention sur ce petit fragment d'architecture religieuse, qui dans le temps avait fait pour nous l'objet d'une étude de restauration.

Puis viennent le chœur et les croisées de l'ancienne *collégiale de St.-Martin*, à Colmar; le *temple protestant* de la même ville. Ce temple forme la nef d'une ancienne église, dont le chœur, d'époque postérieure, sert aujourd'hui de chapelle à l'hospice civil.

L'église de *Rouffach*, qui se rapproche des plus anciennes églises ogivales françaises par la disposition lourde et massive de ses ogives, supportées par des piliers revêtus de demi-colonnes alternant avec des colonnes isolées.

Quittant l'Alsace pour le grand-duché de Bade, nous appellerons l'attention sur la nef de la cathédrale de *Fribourg-en-Brisgaw*. Quoique formés de demi-colonnes, les piliers de la nef, d'une constitution assez conforme à ceux de la nef de la cathédrale de Strasbourg, présentent cependant encore quelque chose de lourd, de gauche. A cela, il faut encore ajouter la lourde charge du mur au-dessus des arcatures de la nef centrale.

Tout le chœur occidental du dôme de *Worms*, et les restaurations achevées en 1293, montrent des motifs qui se rapprochent singulièrement du style qui nous occupe. Les voûtes,

déjà ogivales et d'un cintre peu élevé d'abord, finissent par s'élaner de plus en plus.

La nef de l'église *St.-Géréon*, à *Cologne*, est un des plus importants exemples de la première apparition en Allemagne du style à ogives. Pendant que dans cette église, qui date de 1212 à 1227, la disposition générale rappelle encore les constructions romanes de transition, on voit déjà, quoique d'une façon assez fruste et sévère, prédominer le caractère ogival dans ses principales formes.

L'église *Notre-Dame*, à *Trèves*, construite de 1227 à 1244, offre une disposition essentiellement caractéristique. Elle est traversée, dans sa forme principale qui est circulaire, par une nef longitudinale et une nef transversale surhaussées, à l'intersection desquelles s'élève une coupole, également exhaussée, au-dessus de laquelle s'élançait une tour. Aussi long-temps que cette réaction de la construction centrale chrétienne, antique, influença sur la disposition générale, on pouvait dire que le système de l'architecture à ogives n'avait pas encore la haute main. Et cependant, il semble prédominant pour le reste. L'architecture générale de cette église est d'un caractère ogival simple et sévère. Les portails seuls sont encore en plein-cintre, quoique leur ornementation soit plus conforme au style gothique.

Nous citerons encore l'église *Ste.-Elisabeth*, à *Marbourg*, commencée en 1235. Ici, les deux ailes des transepts se terminent polygonalement comme le chœur. On rencontre dans cette église, pour la première fois, ce semble, l'ordonnance des nefs d'égale hauteur. Cette disposition qui se reproduit avec une certaine faveur dans les églises gothiques allemandes, a toujours été repoussée par les architectes français. Les croisées courent autour du bâtiment, en deux rangées superposées. Quoique l'extérieur soit d'une assez grande simplicité, tout dans ce monument respire l'architecture française de la première moitié du XIII^e. siècle.

Le chœur du *dôme de Cologne*, le plus parfait chef-d'œuvre de l'architecture à ogives, rappelle dans sa disposition les plus importantes cathédrales de la France. Fondée en 1248, quand fut consacrée la Ste.-Chapelle du Palais à Paris, cette construction (le chœur seul est achevé) pourra espérer toucher à sa fin. Les travaux s'y poursuivent avec une extrême activité.

Puis encore dans la même ville, l'*église des Mineurs*, de l'an 1260.

Le chœur de l'église *Ste.-Catherine, à Oppenheim*, montre des formes très-frustes et d'un caractère ogival tout primitif. Sa nef, par contre, expose le plus riche développement du style et de telle façon que le profil des piliers qui, dans le dôme de Cologne accuse encore une certaine rigidité de formes, se résout ici de la façon la plus nette et la plus gracieuse. Cette église fut commencée, dit-on, en 1262.

L'*église des Moines prêcheurs et des Cordeliers, à Erfurt*.

Dans le dôme de Magdebourg, commencé en 1211, l'élément roman disparaît et fait place au style gothique, à mesure que le monument s'élève. Caractère transitoire nettement prononcé, quoique la consécration du dôme n'ait eu lieu qu'en 1363.

Dans l'église d'*Ahrweiler*, de 1245, les transepts sont disposés en chœurs latéraux polygonaux.

Dans le duché de Nassau, l'église de *Marienstadt* est d'un caractère gothique très-primitif encore.

Dans la Saxe et la Thuringe, le chœur de l'église de *Schulpforte*, de 1268; le chœur occidental du dôme de *Naumbourg*, déjà cité; les voussures de l'église *Notre-Dame, à Halberstadt*.

Enfin à Prague, en Bohême, deux synagogues juives, que l'on dit être du XIII°. siècle.

Des recherches plus minutieuses nous feraient peut-être encore découvrir quelques autres parties d'églises gothiques

de cette époque ; mais ce ne seraient assurément que des fragments très-disséminés.

Cette énumération seule a pu vous faire connaître le peu de monuments religieux que , durant le XIII^e. siècle, l'Allemagne a vu s'élever dans le style français de cette époque. Proportion très-faible relativement à la prodigieuse quantité d'églises romanes ou de transition qui s'y construisirent pendant la même période.

Nous pouvons donc facilement en déduire que , pendant la première moitié du XIII^e. siècle, le style roman de transition était en pleine fleuraison en Allemagne, et que ce ne fut que dans la seconde moitié de ce siècle qu'elle songea sérieusement à adopter le style ogival qui, dès les dernières années du XII^e. siècle déjà, commença à prendre sol et à se naturaliser en France.

Nous avons maintenant à faire connaître la disposition générale des façades des grandes églises de l'Allemagne pendant les XIII^e. et XIV^e. siècles, et les caractères qui les distinguent de celles des cathédrales de la France de la même époque.

Les architectes du moyen-âge ont adopté diverses dispositions dans la distribution générale des grandes façades de leurs cathédrales. Le génie inventif de cette époque était tellement fécond que l'on peut hardiment affirmer qu'il ne se construisit pas deux églises qui se ressemblassent, ou qui reproduisissent identiquement une œuvre déjà existante. On dirait que l'artiste avait à cœur de créer des œuvres nouvelles, tout en ne s'écartant jamais des principes fondamentaux du style alors en faveur. Productions, certes, tout aussi méritoires que celles engendrées sur le sol classique de la Grèce et de l'Italie.

La plastique offrit aux architectes du XIII^e. siècle des ressources précieuses, dont ils savaient profiter avec un esprit

très-judicieux. Tout, dans leurs façades, se trouve si convenablement approprié que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que le moindre changement de place, la suppression ou l'addition la plus insignifiante seraient préjudiciables à l'effet général de l'ensemble. Majestueuse et imposante étagère où le moindre brimborion se trouve casé avec le goût le plus exquis, la délicatesse la plus raffinée.

La plastique des façades des églises de l'Allemagne, pendant les XIII^e. et XIV^e. siècles, peut se diviser en deux catégories distinctes : la statuaire d'abord, puis la sculpture monumentale proprement dite.

Quelques mots pour les caractériser.

Les mêmes tendances que dans l'architecture se font remarquer dans la statuaire. Un nouvel esprit remplit toutes ces formes et leur donne un mouvement, un flux tout particuliers. Cette suffisance plastique que l'art chrétien avait recueillie comme un héritage de l'antiquité classique, et qui reparut avec une certaine prédilection dans les derniers temps de l'époque romane, disparaît comme par enchantement pour faire place à une expression toute nouvelle.

Avec le XIII^e. siècle naissent ces images de l'âme oppressée qui semble percer les liens de la vie matérielle pour aspirer vers une existence épurée, clarifiée. C'est absolument le même esprit que celui qui dans l'architecture avait produit cette ascension incessante, infatigable, cette solution toujours croissante ; en un mot, cette spiritualisation de la masse.

Les formes du corps humain sont absolument régies par les mêmes lois. Sa pose, ses mouvements montrent une certaine inflexion gracieuse qui, quoique légèrement imprimée, donne pourtant à l'ensemble le plus parfait cachet de résignation, d'abandon. Le port, les proportions de ce corps sont admirablement dessinés par le maniement des vêtements qui retombent en lignes longues, finement ondulées et d'un rythme

d'une mollesse toute naturelle. Léger balancement autour des membres du corps qui empêche la production de ces raideurs anguleuses des extrémités.

Le plus de caractère se montre dans la pose de la tête et dans la fine et gracieuse composition des traits de la figure. L'expression d'aspiration qui y domine est saisissante. L'œil même, quoique mort, laisse deviner dans son dessin, la tendance interne de son regard. Dans maintes œuvres d'importance secondaire, on peut déplorer des excès d'exaltation religieuse, qui conduisirent forcément à un maniéré sec et monotone.

La même perfection se voit encore dans les figures de guerriers, gens de robe, hommes et femmes nobles ou bourgeois, qui aussi trouvent leur place sur ces façades. Presque toujours ces figures sont empreintes d'un air de componction qui rappelle singulièrement le principe religieux alors dominant. Et le sentiment mondain, créé par le développement progressif des lettres, dut toujours aussi se soumettre aux exigences du règne tout exclusif du style commun.

La statuaire étendit encore le domaine de ses productions par la représentation, sur les façades des monuments religieux, de toutes sortes d'animaux réels ou grotesques, de monstres, démons, etc.

L'allégorie vint aussi apporter son tribut, et parfois d'une façon plus qu'évidente, quand l'architecte se faisait moraliste et voulait stigmatiser des ridicules ou des actes contraires à la moralité ou au droit des gens. Bien des sujets trop libres, que l'esprit religieux de ces temps aurait pu bannir d'un édifice destiné au culte, trouvaient ainsi leur place sur ces façades.

Les ornements architectoniques, formant la deuxième catégorie de la plastique monumentale, sont presque exclusivement tirés du règne végétal. Au lieu de leur prêter une forme conventionnelle, au lieu d'idéaliser les végétaux, on copie purement et simplement la belle nature; on la copie dans nos

forêts et dans nos champs. C'est la feuille de chêne, la feuille de hêtre; c'est le lierre, le fraisier, la vigne-vierge, la mauve, le houx, le chardon, la chicorée et tant d'autres plantes, toutes de notre sol et de notre climat, qui viennent couvrir les archivoltés et composer les chapiteaux.

Dans le cours du XIII^e. et du XIV^e. siècle, les façades des cathédrales de l'Allemagne présentent des dispositions qui peuvent être classées en trois catégories distinctes :

1^o. Les façades à deux tours, comprenant aussi celles dont une seule tour achevée à l'une des extrémités laisse voir que, dans l'étude du projet, l'établissement des deux tours avait été arrêté dans le principe ;

2^o. Les façades du milieu desquelles une tour unique s'élanche au-dessus du portail central (quelquefois unique) ;

3^o. Et les façades sans tours.

Toutes les autres dispositions peuvent être regardées comme des types dérivés des premières avec des modifications plus ou moins nombreuses, plus ou moins heureuses dans les parties secondaires et les détails.

Dans les façades avec deux tours, les dispositions générales sont à peu près toujours les mêmes. Au bas, une porte principale occupe le milieu entre deux autres plus petites. Au-dessus de cette première, la façade s'élève jusqu'au comble de la nef. Les deux entrées latérales sont surmontées de tours. Ces trois divisions verticales sont vigoureusement accentuées par quatre puissants contreforts faisant saillie sur la paroi extérieure du mur de face et de ses deux extrémités.

L'essor incessant, la tension vers en haut, étant le principe fondamental de l'architecture à ogives, toute division tendant à l'horizontalité devait être formellement écartée. Cette loi a été fidèlement suivie dans la plupart des monuments de l'Allemagne.

Le compartiment du milieu est communément du tiers au

quart plus large que ceux des angles. Il reçoit le portail principal. Les portails sous les tours conduisent dans les nefs latérales et sont, relativement au premier, d'importance et de proportions moindres. Tous trois sont ornés de larges et profondes moulures encadrant les revêtements extérieurs. Dans les monuments de premier ordre, ces derniers sont très-évasés; ils reçoivent alors contre leurs faces des statues que séparent de légères colonnettes alternant avec des angles saillants. Dans les voussures sont de petits groupes ou des figures isolées, sculptées, et dans les tympans se trouvent des bas-reliefs. D'ordinaire une statue forme le meneau qui sépare la porte en deux. Toutes ces figures représentent des sujets religieux.

Les arcades de ces portails portent des pignons richement sculptés à jour et rehaussés de statues. Les pieds de ces pignons s'appuient contre les parois des contreforts.

Au-dessus du portail principal se trouve percée une grande et magnifique fenêtre ogivale par où la lumière jaillit dans la nef centrale. C'est précisément encore dans cette baie, que l'on constate la différence entre les façades des églises gothiques de l'Allemagne d'avec celles de la France.

Ce compartiment se termine, dans sa partie supérieure, par un pignon qui accuse la hauteur de la grande nef. Le plus souvent, ce pignon est couronné d'une immense fleur cruciforme ou encore, mais assez rarement, par une tour de beaucoup moins élevée que les deux adjacentes.

Les tours s'élèvent sur une base carrée. Elles sont étagées d'après un système riche et varié de contreforts et d'arcs-boutants, entre lesquels se découpent les fonds de grandes et belles croisées. L'étage supérieur prend la forme octogonale (cette disposition ne se voit en général que dans les plus parfaites constructions de l'Allemagne). Au-devant de chacun de ces angles s'élèvent encore des tourelles isolées, conçues d'après le principe de la scansion des contreforts, sur laquelle il serait

superflu de revenir ici. Puis, immédiatement au-dessus de l'octogone, une flèche octogonale s'élançe gracieusement dans les airs. La loi de cet essor règne continuellement dans tout l'organisme de cette tour. Elle s'y trouve exprimée de la façon la plus évidente, la plus palpable. Chacune des parties, dans chacune de ses articulations, vise à ces régions supérieures; chaque retraite, résultat du développement de la retraite inférieure, exprime la même tendance. Les rapports augmentent en hardiesse, en grâce, en légèreté, à mesure qu'augmente le mouvement vers en haut. L'étage octogonal supérieur semble déjà libre, à jour et presque sans masse. Cet effet augmente encore dans la flèche, composée seulement de huit puissantes nervures isolées entre lesquelles viennent s'interposer des roses de toutes grandeurs. Enfin là, où extérieurement se réunissent les huit nervures, respire le mouvement incessant qui cherche une fin qu'il ne sait trouver; et une colossale fleur cruciforme ou bien encore une statue gigantesque vient couronner cette flèche.

Toutes les parties de cette façade sont plus ou moins couvertes de sculptures et de statues qui, par leur présence, ne font que rehausser la richesse d'imagination déployée dans la conception d'un plan aussi vaste.

Peu de cathédrales à deux tours présentent une symétrie parfaite entre ces deux tours.

Comme exemple et comme type fondamental, il faut citer la façade du dôme de *Cologne*, de laquelle malheureusement, on ne peut juger que par les plans primitifs. L'étage supérieur octogonal se voit ici, non pas précisément comme une première apparition, mais au moins comme premier exemple du plus parfait développement.

La façade du dôme de *Magdebourg*, entre ses deux tours d'une ordonnance très-simple, offre une riche construction intermédiaire. Commencée dans les premières années

du XIV^e. siècle, l'achèvement des tours n'eut lieu qu'en 1520.

Quoiqu'en de belles proportions, les tours de l'église *Ste.-Elisabeth*, à Marbourg, sont encore très-massives. Leurs élégantes flèches octogones ne sont pas encore portées par un étage inférieur octogone.

Citons encore les deux tours inachevées de la cathédrale de *Ratisbonne*.

Dans les façades du milieu de ces églises une tour unique s'élance au-dessus du portail central; on y remarque une disposition qui, quoique différente d'aspect, n'en est pas moins conforme dans ses parties à celle des façades décrites ci-dessus. En effet, toute la différence ne réside que dans la suppression d'une tour et la transposition de celle qui reste sur un emplacement fixé d'avance par les lois de la symétrie. Toutes les parties constitutives restent les mêmes et pourtant le changement est tel qu'il en résulte, pour la masse de l'édifice, un aspect essentiellement différent.

Nous ne pensons pas être désapprouvé si, dans le présent chapitre, nous comprenons aussi la 41^e. question de votre programme, ainsi conçue :

Quelles conséquences la présence d'une seule tour au centre des façades occidentales des églises (chose fréquente en Allemagne) a-t-elle eues sur la distribution des ornements et des statues dans cette partie des églises? Indiquer les différences qui en résultent dans l'ordonnance et l'effet général des édifices.

La disposition générale dans ces façades est celle que produirait une coupe en travers du bâtiment de l'église et qui, outre les divisions internes figurées par les contreforts de la tour, présenterait les lignes extérieures des contreforts et les arcs-boutants des faces latérales.

Il en résulte une forme générale qui varie en raison des hauteurs relatives des nefs latérales avec la tour. La pyramide ou, pour mieux dire, l'obélisque semble plus ou moins bien assis sur son embase établie en quelque sorte par les arc-boutants et les contreforts des nefs latérales. Par cette disposition, la loi du principe ascensionnel se dessine beaucoup mieux, mais avec un effet beaucoup moins grandiose. Tout égal d'ailleurs dans la forme de la tour, le monument ici a un caractère d'isolement qui augmente ou diminue en raison de la plus ou moins grande hauteur de cette tour. L'œil, sans s'arrêter aux parties inférieures, se dirige de suite vers la flèche. Toute l'attention est captivée par cette partie la plus importante, et par sa position, et par son exécution. Dans les façades avec deux tours, l'œil aussi se porte sur les flèches, mais alternativement en passant de l'une à l'autre; et dans ce voyage il est bien forcé de descendre dans les parties inférieures et de se reposer sur la construction intermédiaire, dont l'importance architectonique est encore rehaussée par sa plus grande largeur relative. Dans ces façades, le monument reçoit un aspect de grandeur, de majesté qui ne lui saurait être contesté. Les deux tours forment une espèce d'encadrement à un immense tableau, où l'imagination saisie a de la peine à se fixer pour juger de la supériorité du tableau sur le cadre. Avant-corps plus imposants que la partie qu'ils servent à clore; conséquemment aussi trois brillantes façades très-distinctes les unes des autres. On chercherait en vain un semblable effet dans les façades avec une seule tour.

Cependant le caractère de l'horizontalité domine toujours plus ou moins dans les premières, la masse du tableau diminuant trop sensiblement l'élan pyramidal qui se dessine si correctement dans une seule tour prise isolément.

Les ornements, les statues semblent étayés les uns au-dessus des autres. Tous tendent au principe élévatoire.

Pour les façades à deux tours, ce principe est combattu par les lois de la symétrie qui réclament impérieusement les mêmes ornements, les mêmes figures sur chacune des deux tours, et au même niveau. Ligne horizontale tracée par l'imagination sur la construction intermédiaire ou entre le vide supérieur qu'elle forme.

Il n'est pas sans exemple pour les façades de notre deuxième catégorie que, dans la partie couronnant l'étage octogone de la tour ou dans la base de la flèche, l'on ne trouve une chapelle vouée à quelque saint. Lieu de prière admirablement choisi pour l'âme qui, par un plus parfait isolement, croit se rapprocher davantage de l'être mystérieux qu'elle invoque.

Le caractère des façades sans tours se rapproche singulièrement des constructions élevées à cette époque pour les usages profanes, établissements publics et privés, etc.

De petites tourelles les flanquent ordinairement aux extrémités et à l'angle supérieur du pignon. Des tourelles moins élevées s'interposent ou s'échelonnent parfois entre ces trois premiers sur les rampants, et procurent à l'ensemble un mouvement ascensionnel assez insignifiant, comparativement à celui produit par la tour. Le monument conserve une certaine étendue en largeur qui n'est pas toujours d'un effet très-agréable; surtout si, comme cela se voit habituellement en Allemagne, les nefs latérales sont de la même hauteur que celle du milieu.

Du reste, à l'exception des contreforts moins saillants, les mêmes ornements, les mêmes statues, les mêmes portails, les mêmes croisées se retrouvent sur ces façades, assez fréquemment interrompues par des galeries horizontales qui portent à l'essor général un effet encore plus préjudiciable.

Toutes les autres façades des églises de l'Allemagne se meuvent dans le cercle de ces trois divisions principales. C'est tantôt un peu plus, tantôt un peu moins que l'archi-

tecte emprunte à ces trois types pour créer, par une combinaison plus ou moins heureuse de ces diverses parties, un tout homogène bien constitué.

En France, il n'est guère de façades de cathédrales sans tours. Là où elles manquent, les parties constitutives laissent toujours deviner que l'établissement en avait été projeté dans le plan primitif. On peut donc sans crainte, et dès l'abord, supprimer pour les cathédrales de France la dernière de nos classifications établies pour les cathédrales d'Allemagne.

La disposition de ces façades est généralement semblable à celle de ces dernières ; néanmoins certaines particularités, sur lesquelles nous avons déjà appelé l'attention, les distinguent assez sensiblement les unes des autres.

Ainsi, les façades des cathédrales de France montrent encore une certaine conséquence du sentiment roman. Partagées en trois bandes verticales par les contreforts dont ceux des extrémités forment les deux tours, ces façades sont généralement encore divisées, dans leur hauteur, par trois étages de galeries très-peu cachées par les pignons des ogives ou les fiales des contreforts. L'étage du bas se compose de trois enfoncements cintrés en ogive, revêtus de statues et d'ornements et séparés entre eux par les contreforts. Ce sont les trois portails ordinairement larges et puissants. Quoique ornés de plus riches sculptures que les portails de l'Allemagne, leur architecture n'est pas moins privée de ce sentiment plus noble, surtout en ce qui regarde les proportions des pignons.

Cette première partie est couronnée d'une riche frise formant galerie.

Le deuxième étage est décoré dans son milieu de la grande rose emblématique, entourée parfois d'un encadrement en ogive. Le type roman se montre ici de la façon la plus mani-

fieste. Cette tendance surprenante à l'horizontalité n'est pas moins évidente dans les rangées de niches superposées les unes aux autres. Elles produisent généralement une décoration riche et élégante, mais ne concordent pas rationnellement avec les lois fondamentales des formes principales.

Au-dessus, et formant couronnement, est une galerie de communication ordinairement soutenue par de légères et sveltes arcades en ogives. Cette galerie est surmontée d'une balustrade.

La troisième partie, formée par les tours, montre déjà dans ses contreforts, richement ornés de statues et de tabernacles, un développement architectural inférieur à celui des contreforts des cathédrales de l'Allemagne. Dans la tour aussi, on constate l'absence de ce léger élan prescrit par les lois organiques du style. C'est surtout ici le cas de rappeler que ce n'est que rarement, et seulement très-tard, que l'on trouve l'adoption de l'étage octogone supérieur qui pourtant agit si sensiblement sur la plus parfaite beauté de la flèche. Au surplus, les tours gothiques françaises sont le plus souvent dépourvues de flèches; ce qui généralement ne peut qu'être attribué à un non-achèvement ou à des accidents survenus postérieurement.

En un mot, le caractère de l'architecture gothique en France se montre avec une certaine restriction, une certaine sécheresse que n'ont pu faire disparaître toute la profusion de ses ornements, parfois surchargés. Aussi, son style n'a-t-il su acquérir cette fusion harmonique entre les diverses parties de l'ensemble. Ce cachet se montre encore là, où par une tendance à de plus grands effets dans les formes, on a produit une plus grande légèreté dans les proportions.

Il n'y a rien à ajouter pour les façades avec une tour au milieu. Elles sont les mêmes, quant à la disposition générale, que celles de la même catégorie en Allemagne. Les parti-

cularités qui les distinguent de ces dernières sont encore les mêmes que celles qui viennent d'être exposées pour les façades avec deux tours.

Parmi les nombreux exemples que nous pourrions citer, il en est un pour lequel la situation toute particulière et les circonstances actuelles prêtent un puissant intérêt. Nous voulons parler de la cathédrale de Strasbourg.

Situé sur les confins des deux pays, ce monument réunit, jusqu'à un certain point, des dispositions modifiées de manière à présenter, dans la partie inférieure, le type des cathédrales de France, et dans celle supérieure et la flèche, tout le cachet des façades de l'Allemagne. Au lieu de cette loi du mouvement ascensionnel, c'est l'effet des masses qui règne dans le bas. La loi de l'horizontalité y est dominante par l'établissement des galeries de séparation, la rangée de niches, la plate-forme supérieure, et enfin par la grande et magnifique rosace, au-dessus du portail principal. Cependant le grand maître Erwin ne s'est pas tout-à-fait écarté des règles prescrites par l'art allemand; et ce n'est qu'inspiré par ces règles et une vigueur de conception non moins élevée, qu'il a su procurer à cette façade une élégance grandiose, dont l'architecture française ne connaît pas d'exemple.

Au-dessus de la rose, on commença à dévier du plan d'Erwin, et une observance rigoureuse des principes inspirés par le génie allemand procure à la partie supérieure de la tour, et à la flèche, ce cachet-type qui a servi à déterminer les lois fondamentales de l'architecture gothique.

La séance est levée à cinq heures et quart.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

Séance du 25 août.

Présidence de M. le baron DE SCHAUENBURG, ancien pair de France.

Siègent au bureau : MM. de *Caumont*, directeur du Congrès ; L. *Spach*, président de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace ; l'abbé *Le Petit*, secrétaire-général de la Société française d'archéologie ; *Gauguin*, archiviste-trésorier de la Société française d'archéologie ; *Klotz*, architecte de l'OEuvre-Notre-Dame ; l'abbé *V. Guerber*, curé de Haguenau ; l'abbé *Sieffer*, curé de Weyersheim ; de *Ring*, premier secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace. M. l'abbé *Straub* remplit les fonctions de secrétaire.

Différents objets d'art sont exposés près de l'estrade. Le long des murs on remarque de nombreux dessins d'antiquités, dus pour la plupart au crayon habile de M. Pernot, artiste-peintre ; une épreuve de la grande Carte de Peutinger, exposée par M. le Directeur de la Société française ; le dessin enluminé d'une des plus belles verrières de l'ancienne collégiale de Haslach, par M. le professeur Straub, et dans l'embrasure des fenêtres, plusieurs panneaux de vitraux peints, sortis des ateliers de M. Petit-Gérard et de M. Wiborg, tempèrent agréablement la lumière vive qui pénètre dans la salle. On remarque surtout un travail d'amateur, un petit vitrail exécuté par M. le baron de Schauenburg, avec une admirable finesse de détails.

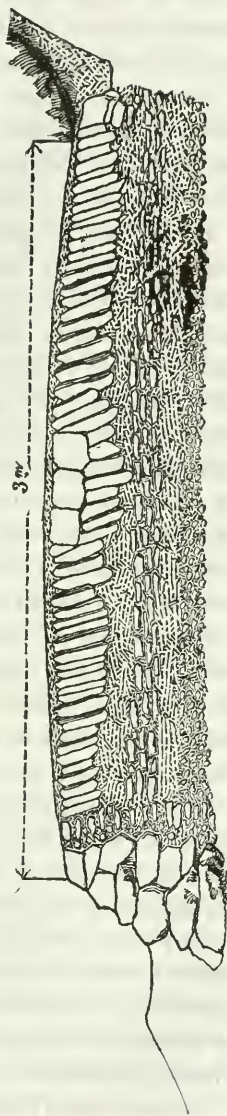
Après la lecture des procès-verbaux faite par le secrétaire-général, et leur adoption par les membres présents, M. le colonel de Morlet rend compte de la découverte d'une antiquité romaine fort importante.

« Un tronçon de voie romaine, dit-il, le seul parfaitement intact qui ait été trouvé jusqu'ici dans la Basse-Alsace, j'excepte celui du Mont Ste.-Odile, a été signalé par M. Ringel, pasteur à Diemeringen.

« Ce tronçon se trouve sur les coteaux qui bordent la rive gauche d'un ruisseau affluent de l'Eichel, entre le village de Mackwiller et de Durstel.

« Une tranchée transversale a été pratiquée dans le massif de la route, et le profil fait voir tous les éléments constitutifs de la voie antique : la *summa crusta*, le *nucleus* et le *statumen*. D'après les recherches que j'ai faites lors d'une course de quelques jours dans les cantons de Drulingen et de Saar-Union, j'ai recueilli, avec l'aide de M. Ringel, d'autres renseignements qui me portent à croire que ce tronçon faisait partie d'une voie formant la communication la plus directe d'Argentoratum à Trèves, par Saverne et Saarbruck. D'autres indices font voir également que cette voie se croisait à Domfessel avec celle qui conduisait de Dieuze (Decempagi) à Mayence.

« La découverte du tronçon de Diemeringen sera certainement le point de départ de nouvelles études, qui pourront devenir fructueuses pour la description de la topographie des Gaules. J'ajouterai que c'est près de ce fragment de voie romaine que l'on a trouvé, dans le canton dit Hemsterschloss (com-



mune de Mackwiller), des murs revêtus de plaques de marbre, retenues par des ferrements, dont quelques fragments se trouvent au musée de Saverne. »

Ces détails, écoutés avec un vif intérêt, sont suivis de quelques réflexions faites par M. le professeur Jung, sur un ouvrage en voie de publication, intitulé : *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine*, par Edm. Tudot.

Un des faits les plus importants pour l'étude du monde romain, ce sont les recherches faites par le nombre considérable de Sociétés locales qui se sont fondées, de nos jours, dans les provinces. Aussi long-temps que les collections des monuments de l'antiquité ont été concentrées dans les capitales, elles n'ont reçu que les objets de premier ordre, souvenirs du développement des arts chez les anciens, ou d'événements historiques, ou enfin des croyances religieuses. Dans les catalogues des collections, on chercherait en vain les objets qui se rapportent à la vie plus intime, à la famille, à l'usage quotidien, à des cultes domestiques, qui souvent ne s'étendent pas au-delà de certaines localités.

Les associations départementales et locales ont, entre autres, tourné leur affection à cette énorme quantité d'objets qu'autrefois on rejetait avec mépris ou indifférence. Le résultat incontestable de ces recherches locales est l'étude des usages intimes des diverses populations.

C'est le mérite des publications nombreuses de ces Sociétés locales si recherchées, de nos jours, à cause des éléments qu'elles fournissent à l'étude sur les diverses tribus qui se partageaient le sol d'une province, et dont les différences n'ont pu être nivelées ni effacées par les vainqueurs. Il serait inutile d'insister sur les résultats importants qu'ont déjà eus, pour nous, ces études spéciales; en somme, nous leur devons la connaissance plus profonde des populations gauloises, ibériques, germaniques, etc.

Ce mérite, nous l'accordons aussi à la publication des pote-

ries de Moulins, entreprise par M. Edmond Tudot, directeur de l'Ecole de dessin de cette ville, qui en a fait paraître à Paris, en 1859, cinq cahiers in-4^o, dont un contient le commencement du texte.

Nous y trouvons l'art du peuple, représentant les divinités lascives, les animaux symboliques, les objets d'usage commun, tels qu'ils répondaient aux besoins, au goût, aux croyances des familles. Nous y avons retrouvé les types de cet art, qu'on a remarqués dans les produits d'autres poteries, dans celles, entre autres, sur les bords du Rhin, de Rhein-zabern en Alsace, des environs de Mayence.

Pour faciliter la comparaison, j'ai l'honneur de soumettre à la Société quelques objets provenant de Rhein-zabern, notamment des Junons ou déesses-mères, en bronze, assises dans ces fauteuils singuliers dont la fabrication paraît avoir été la même partout.

M. Tudot a réuni, sur les planches 2 à 14, des moules avec les noms de potiers, le plus souvent tracés dans l'écriture cursive. Ces noms enrichissent le catalogue des noms, si importants pour l'étude ethnographique. Car, à côté de noms romains, on rencontre un certain nombre de noms d'origine celtique, comme les bords du Rhin nous en ont donné d'origine germanique.

M. le curé Sieffer lit ensuite une note sur quelques édifices de construction romaine qui ont été trouvés en Alsace :

« Dans le quartier dit Grubwaeldel, on a déblayé, en 1840, un four romain à briques et à tuileaux ; ce four ne prenait pas sa naissance à fleur de terre et au niveau du sol, mais il s'enfonçait sous terre, et paraissait avoir été construit souterrainement. Dans un verger, aboutissant au milieu du village, à la rive gauche de la Zinsel, on a creusé d'anciens fondements de murs assez étendus, qui se rattachaient à un établissement important et antique. Au lieu dit Hintermatt, on a déterré, à

diverses époques, des restes de constructions qui annonçaient qu'il y avait là un édifice élégant; sous les décombres, on a rencontré un pavé en béton à la romaine, encore intact.

« Je passe sous silence les médailles à l'effigie des Empereurs, les tuiles, les briques, les vases de poterie, et d'autres objets que l'on a retrouvés et qu'on retrouve encore fréquemment dans le sol de Mertzwiller. Je dois noter toutefois que, sur différents points, on rencontre des tuiles et des briques avec l'empreinte de pieds de chèvre. Partout on retrouve la brique, si en vogue chez les Romains.

« A en juger par les nombreux débris romains, disséminés dans le village et dans les champs, Mertzwiller n'est qu'une vaste nécropole romaine : il ne se passe presque pas de jour que les cultivateurs, en labourant le sol, ne découvrent quelque fragment antique, que l'on ne fasse de nouvelles et intéressantes découvertes, et que l'on ne recueille quelques objets précieux qui apportent de nouvelles lumières à l'histoire si reculée de cette commune. On affirme que, lors de la démolition de l'ancienne église en 1782, on a trouvé, encastrées dans les murs, des pierres portant des emblèmes du paganisme et des parties de bas-reliefs représentant des divinités adorées par les Gallo-Romains; on ignore ce qu'elles sont devenues.

« Mais le monument le plus important que la période romaine nous ait légué, c'est une pierre épigraphique adressée, en l'an 142 de notre ère, à Mercure et à Maïa, sous les deux consuls Rufinus et Quadratus. Le terrain où l'on a fait, en 1844, cette intéressante découverte, est connu sous le nom de Breitenbrüchel; il y a une soixantaine d'années, vers 1800, on a enlevé de ce lieu une grande quantité de pierres de diverses grandeurs. D'après les restes de murs que l'on a trouvés dans les derniers temps, il y avait là une vaste construction, dont les assises fondamentales se divisaient par compartiments, et semblaient avoir appartenu à divers édifices. Il est fort probable qu'il existait en cet endroit, conformément à la tradition,

un temple païen ; au reste, l'inscription prouve assez en faveur d'une construction sacrée. Autant que je sache, cette inscription est la plus ancienne portant date qui ait été découverte dans le sol alsacien ; elle est, en outre, de tous les monuments d'épigraphie déblayés jusqu'ici dans les environs, celui dont l'exécution est la mieux soignée : la formation des lettres, le fini des points triangulaires et le tracé des lignes dénotent un graveur exercé.

« S'il est vrai que les monuments anciens soient des témoignages d'après lesquels nous jugeons des arts et de l'état social des peuples, il faut convenir que la perfection de cette inscription nous inspire une haute idée des anciens habitants de Mertzwiller, chez lesquels la civilisation romaine avait pénétré, comme tout l'indique, avec une grande partie de son luxe.

« 2^o. A un quart de lieue de distance de Breitenbrüchel s'était trouvé, au lieu dit Glosheck, une autre construction importante ; ce fut, d'après l'opinion la plus accréditée, un fort romain. Parmi les objets retirés, en 1843, des dernières ruines, je citerai ici le fragment d'une pierre votive, consacrée à Mercure par un certain Senecion, nom d'une famille connue dans les annales de Rome. Un autre monument d'épigraphie, trouvé en 1843, fait mention de *Sacerdos Candidus*, auquel l'inscription donne le titre de *Præfectus*, si je suis dans le vrai. On parle, en outre, d'un grand nombre de monnaies romaines, notamment d'une pièce d'argent, et d'un beau bijou en or, acheté par un brocanteur israélite.

« 3^o. Entre Uttenhoffen et Gumbrechtshoffen, on a rencontré les substructions d'une *villa*. En 1843, on a trouvé, à son pourtour, les débris d'une statue équestre et la partie convexe d'une trusatile romaine.

« 4^o. Dans la Haardt de Gundershoffen, située au sud-ouest de ce village, on a découvert les fondements d'un édifice bâti en forme de quadrilatère dont le pourtour était protégé par un

enclos, à en juger par d'autres restes de fondements que l'on a également rencontrés. Il n'est point douteux pour moi que cet emplacement n'ait été occupé, à l'époque de la domination romaine, par une construction sacrée; c'était, selon toutes les apparences, un temple de Mercure. Dans les fouilles faites en 1833 et depuis, on a trouvé des fragments de sculptures, des débris de colonnes, des morceaux de chapiteaux d'ordre corinthien, dénotant le style de l'édifice; beaucoup de bas-reliefs représentant Mercure, et dont la plupart sont chargés d'inscriptions; la partie d'en haut d'un petit autel carré, dont la face supérieure porte une cavité en forme d'écuelle, creusée vraisemblablement pour contenir l'encens que l'on brûlait en l'honneur du dieu adoré dans la *cella*; des briques et des tuiles romaines, enfouies dans les décombres; une grande quantité de médailles en bronze de divers modules, à l'effigie de tous les empereurs romains depuis Trajan jusqu'à Valens; enfin, divers autres objets qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'un temple païen en cet endroit. Les restes de murs que l'on a rencontrés, construits en partie de moëllons, de grès et de pierre de taille, avaient près de six pieds d'épaisseur; ces fondations prouvaient que ceux qui les avaient jetées connaissaient les règles de l'architecture romaine. Une partie des pierres votives se trouvaient érigées au pourtour extérieur et à quelques pas de l'édifice: quelques-unes enchâssées dans une maçonnerie, d'autres scellées dans un bloc de grès; cette particularité me porte à croire que l'on a été obligé de placer ainsi à l'extérieur une partie des nombreux ex-voto offerts à Mercure, lorsque l'intérieur en était rempli. Un monument épigraphique, daté du troisième consulat d'Antonin et du deuxième consulat de Géta, nous fait connaître que le temple existait en l'an 208 de l'ère chrétienne.

« A Mertzwiller, il reste partout des traces de la civilisation

gallo-romaine, et tout porte à croire que cette localité jouissait antrefois d'une grande importance dans le quartier dit Grubwœldel. »

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président donne la parole à M. Klotz, architecte de l'OEuvre-Notre-Dame, qui lit un rapport sur les travaux de restauration exécutés dans la cathédrale de Strasbourg, depuis la 40^e. session du Congrès scientifique dans notre ville, et sur les travaux projetés pour l'embellissement et l'ameublement de notre église métropolitaine. Ce mémoire est écouté avec un intérêt d'autant plus vif qu'il rappelle aux membres de la Société française d'archéologie toutes les parties de notre cathédrale, sur lesquelles leur attention avait déjà été appelée la veille, lors de la visite de ce monument.

M. le curé Guerber répond à la question 41 du programme:

Quelles conséquences la présence d'une seule tour au centre des façades occidentales des églises (chose fréquente en Allemagne) a-t-elle eues sur la distribution des ornements et des statues dans cette partie des églises? Indiquer les différences qui en résultent dans l'ordonnance et l'effet général des édifices.

1^o. La tour unique établie au centre de la façade de certaines églises allemandes est ou engagée au corps de l'édifice, ou elle est en ressaut sur la façade. Dans le dernier cas, elle forme elle-même porche, et ce vestibule renferme les principaux ornements et les statues qui, sur d'autres monuments, se trouvent épars sur les trois portails. Dans le premier, la tour est précédée d'un auvent formant porche; cet auvent est le vestibule et abrite les ornements et les statues principales. Voici donc les conséquences principales de cette ordonnance :

a. Une seule tour, au centre de la façade, exclut la grande rose, qu'il faut chercher alors, ou au chevet de l'abside, ou dans le transept, à moins qu'elle ne fasse entièrement défaut.

b. Quelquefois, la grande rose se trouve représentée, à la place des portails latéraux, par des roses de moindre dimension. Une tour unique n'exige proprement qu'une seule entrée occidentale.

c. La conséquence capitale de la tour unique consiste dans la concentration des ornements et des statues au portail intérieur, et dans le porche formé, soit par la tour elle-même, soit par l'auvent qui la précède toujours quand elle ne fait pas saillie sur la façade.

d. Quand la tour est en saillie, elle forme double portail : celui de l'extérieur, orné avec simplicité et celui de l'intérieur, ouvrant directement sur la nef, et qui est fort orné.

e. Quant à la distribution des ornements et des statues dans ces porches, elle semble assez facultative. Fribourg en Brigaw, que l'on peut citer comme modèle du genre, donne en abrégé, dans son porche, les sujets qui se partagent les trois portails et les voussures de la grande façade de Strasbourg. On y voit aussi les sept Arts libéraux, et elle tapisse de cette statuaire les parois intérieures du porche, ainsi que les tympans et les voussures du portail. L'œuvre de la Rédemption, préfigurée dans l'Ancien-Testament, et réalisée dans le nouveau : tel est le thème général traité, avec une grande extension, sur la façade de Strasbourg et reproduit fort en abrégé à Fribourg, et plus ou moins à Ulm, Constance, Nüremberg, etc., etc. Les artistes sculpteurs, tout en conservant fidèlement la trame fondamentale, ont donné pleine liberté à leur génie pour les détails et le placement de leurs statues. On se trouve en plein pays de connaissance; les types sont uniformes, mais la disposition est diverse. Je ne pense pas qu'il

y ait deux édifices d'une ordonnance et d'une distribution de sujets absolument semblables.

2°. *Indiquer les différences qui résultent de la présence d'une seule tour centrale dans l'ordonnance de l'édifice.*

La présence d'une seule tour semble avoir exercé une forte influence sur l'ordonnance générale de l'édifice sacré. Je me borne à en indiquer quelques-unes qui ressortent de l'examen que j'ai pu faire d'un assez bon nombre de monuments allemands.

a. Une seule tour oblige à rétrécir la nef centrale ou à donner à la tour des proportions tellement colossales qu'elle devient monstrueuse et ne s'achève pas. Celles d'Ulm et de Berne (cette dernière est d'une époque postérieure) sont dans ce cas. Celle de Fribourg en Brisgaw, citée pour son élégance, doit cette bonne fortune au peu de largeur de la grande nef, laquelle largeur fut déterminée par le transept roman qui a été conservé. Le même inconvénient des tours à base trop forte se présente aux façades à deux tours et à cinq nefs, quand chaque tour prend le carré de la largeur de deux nefs latérales. C'est le cas à Cologne, à Notre-Dame de Paris et ailleurs. A Bourges, au contraire, les deux tours n'abritent que les deux nefs extrêmes et échappent, par conséquent, à la difficulté.

b. Une seule tour, quand elle est en saillie, semble ne demander qu'un seul portail central (Fribourg). Quand avec une seule tour on trouve plus d'un portail sur la grande façade, la tour fait corps avec l'édifice.

c. Une seule tour occasionne non-seulement une nef de modique largeur, mais l'abside suit la même loi, puisqu'elle n'a que la largeur de la nef. Sa hauteur en souffre, puisque, n'étant pas flanquée de nefs latérales, on ne peut lui donner une élévation proportionnée au reste de l'édifice.

Voir cette disposition au dôme d'Ulm.

d. Une seule tour avec un portail unique, -- toujours par une conséquence naturelle, — ne porte pas l'architecte à continuer les bas-côtés autour de l'abside (Ulm, Oberwesel). Le système contraire a prévalu en France, où les deux tours permettaient de donner à la nef du milieu, ainsi qu'à l'abside, une largeur proportionnée qui pût recevoir une élévation conforme à l'ensemble, et aussi à la ceinture de chapelles autour du chevet, qui sont le complément obligé des nefs latérales terminées par un portail et une tour à l'ouest.

e. La tour unique est peut-être la cause de l'absence d'un transept dans plusieurs monuments allemands : Ulm et Oberwesel en sont dépourvus, et Fribourg n'a probablement de transept que parce qu'il lui a été légué par l'ancien édifice roman. Berne, si mes souvenirs ne me trompent pas, n'en a pas non plus.

Je ne me permets ces indications que dans l'espoir que des artistes plus compétents pousseront plus loin leurs observations et réussiront à donner une sorte de système de l'architecture allemande de cette période. Mais est-ce la tour unique qui produisait tous ces résultats, ou faut-il chercher, soit dans la nef, soit dans l'abside, la cause de la tour solitaire? Je ne me permets pas de le décider. J'ajoute seulement qu'à cette époque la forme, autrefois rigoureuse, du plan des édifices, celle de la croix, devient moins marquante et finit par disparaître par la suppression des transepts. Ces derniers perdent de leur importance, soit par le développement de l'abside, soit dans les églises ni capitrales ni conventuelles, où le clergé n'était pas nombreux.

3°. *Indiquer les différences résultant d'une seule tour centrale dans l'effet général des édifices.*

Une seule tour est un brevet de modestie, sinon de pauvreté. Je le dis de l'immense majorité des églises à une seule

tour. Plusieurs grands monuments que j'ai nommés n'en ont qu'une. Ne trouvera-t-on pas la raison en ce que ces églises ne sont pas, ou n'ont pas été faites pour être cathédrales? Tout en ne donnant pas une valeur absolue à cette hypothèse, et en admettant des exceptions, je puis assurer, du moins, que des dômes remarquables élevés, au XIII^e. et au XIV^e. siècle, en Allemagne et pourvus d'une tour unique, aucun n'a été église épiscopale. Et il est tout aussi vrai que ceux qui présentent deux tours occidentales, avec ce qui en est l'accompagnement naturel (transept, abside élevée, chapelles rayonnantes), indiquent des sièges épiscopaux.

Quant à l'effet esthétique produit sur le monument général par une tour unique, il n'est pas très-favorable, ou il ne l'est pas autant que celui produit par l'autre système.

a. L'édifice manque de mouvement. L'isolement est un malheur. C'en est un, même pour la flèche de Fribourg, qui est d'une grande élégance pourtant.

b. L'effet est défavorable pour le portail, dominé par la masse de la tour. D'ordinaire, la tour est de fortes proportions; elles exigent des garanties de solidité, des contreforts très-saillants à sa base. Ces contreforts se retirent proportionnellement trop vite, les étages se multiplient, et la tour, dont le tronc exigerait une forme presque verticale, prend l'aspect d'une pyramide surhaussée et acquiert le surnom assez mérité d'asperge (Voir Cologne, Fribourg et Ulm).

c. La façade s'appauvrit d'ornements, qui vont se masser dans l'intérieur du porche.

d. L'effet écrasant de la tour se reporte sur les collatéraux, qui ont l'air de manquer d'élévation et de largeur proportionnelles. Ce fâcheux effet se remarque aussi bien à Fribourg qu'ailleurs. Le système de deux tours occidentales est bien autrement favorable à l'esthétique de l'art, et c'est sans hésiter que nous lui accordons la préférence.

42. *Indiquer les caractères qui différencient le style flamboyant des bords du Rhin et de l'Allemagne, du style flamboyant des provinces de France*

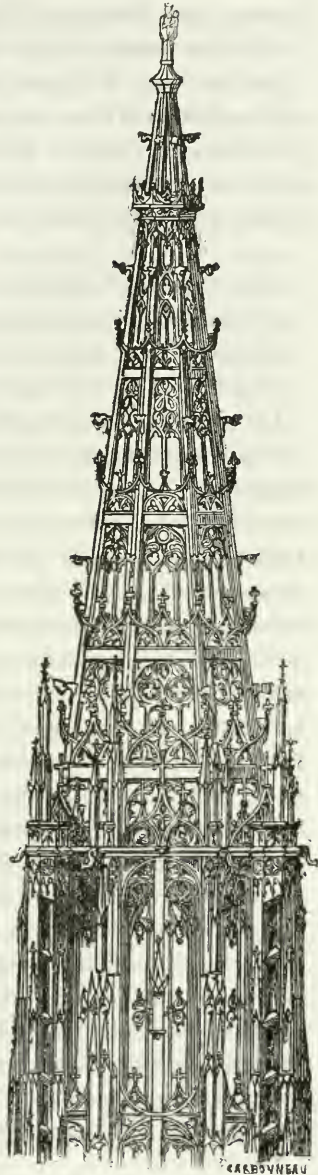
Les meneaux, continue M. Guerber, partagent les fenêtres en lancettes arrondies, et on en voit encore des exemples au commencement du XVI^e. siècle. En France, au contraire, l'angle ogival de la fenêtre est garni plus communément d'ornements à dessins contournés (flammes et autres). Cette remarque a déjà été faite par M. de Caumont.

Les baies, sur les bords du Rhin, sont coupées, quand elles sont d'une grande élévation, par un ornement élégant vers le milieu, comme dans le roman tertiaire; les colonnettes le sont par un anneau. Je regarde cette particularité comme heureuse, et elle me fait plaisir quand je la vois. Tout le monde, je le sais, ne partage pas ce sentiment, et plusieurs trouvent que cette interruption du corps de la baie n'est pas favorable à l'effet général.

Les ornements en claire-voie continuent; je ne les ai vus que sur des monuments considérables (Ulm, etc.) Seulement, ils prennent le caractère de l'époque, et sont moins réguliers qu'au siècle précédent. A la cathédrale de Strasbourg, où ce genre d'ornementation est la partie la plus merveilleuse peut-être de la grande façade, il porte généralement le caractère du XIV^e. siècle, non du XV^e., malgré certaines reprises qui pourraient en faire attribuer une partie à cette dernière époque. Ces ornements rentrent, du reste, dans les dispositions du plan primitif, et n'ont pu ni être inventés, ni être établis arbitrairement par des architectes plus récents.

Ces quelques mots, nous le sentons parfaitement, n'épuisent pas la question 42, susceptible d'intéressants développements. Une raison bien simple m'empêche d'y répondre positivement, c'est le peu de connaissance que j'ai de l'architecture religieuse du XV^e. siècle, dans l'intérieur de la France.

M. de Caumont ajoute qu'au XV^e. et surtout au XVI^e. siècle l'architecture flamboyante de l'Allemagne affecta , dans ses découpures et ses broderies , une légèreté et une hardiesse extrêmes , dont il est juste d'attribuer en partie la cause à l'emploi de cette roche si belle de teinte , si facile à tailler et en même temps si peu attaquable par la gelée, le *grès bigarré*, roche qu'il a appelée, dans ses précédents mémoires, la *Pierre monumentale* de l'Allemagne. La partie supérieure de la tour de Strasbourg, les tours de Than et de Fribourg en Brisgaw, dit M. de Caumont, montrent d'ailleurs à quels *tours de force de légèreté*, s'il est permis d'employer cette expression, les architectes allemands sont arrivés. Ils ont fait à jour, en les ornant des dessins compliqués de l'époque, les flèches de leurs tours, et nulle part ailleurs on n'avait rien exécuté de pareil. Nous avons bien, à Caudebec, dans l'Ouest, une flèche à jour qui appartient à la même école, A.T. mais elle est loin d'avoir la



PROJET DE FLÈCHE POUR LA TOUR DE LA CATHÉDRALE, A ULM.

hauteur des flèches de Strasbourg et de Fribourg.

Un autre exemple du style flamboyant de l'Allemagne appliqué aux tours d'église est celui que nous fournit la flèche de la cathédrale d'Ulm, ou plutôt le plan de cette flèche, car elle n'a pas été exécutée. Mais les plans qui ont été publiés avec soin nous montrent l'ordonnance de cette flèche magnifique qui ne l'aurait cédé à aucune autre.

On passe à la 43^e. question du programme :

Quelles sont les causes qui ont produit le développement considérable de ce style en Allemagne, au XV^e. siècle ?

M. l'abbé Guerber fait à cette question la réponse suivante :

On assigne, dit-il, comme une des principales causes du grand développement du dernier style ogival en Allemagne, l'organisation des grands ateliers de construction en association générale. Il est certain, en effet, que la masse de ces bons ouvriers, soumis à un règlement et obéissant à une tendance uniforme, devait exercer une grande influence sur leur activité. L'atelier de Strasbourg (*Steinhütte*) devint le centre de l'association ; son directeur, *magister Fabricæ*, présidait aux assemblées générales : cela arriva, pour la première fois, sous *Josse Dotzinger*, en 1459. La prééminence de Strasbourg s'explique par les traditions honorables de l'ancienne école de construction, attachée à la cathédrale, depuis les Frères de Marie, fondés sous l'évêque Heddon (VIII^e. siècle) jusqu'au XIII^e. siècle, où les constructeurs laïques prirent en main l'héritage glorieux de leurs devanciers. Strasbourg, du reste, comptait comme un trait-d'union entre la France et l'Allemagne ; sa position géographique, unie aux ressources matérielles considérables dont elle disposait, l'avaient fait entrer de bonne heure dans le champ-clos de la science et des arts ; les avantages des deux pays trouvaient à se réunir et à se confondre dans son sein, et ses écoles célèbres, à travers tout le moyen-âge, avaient notamment favorisé l'architecture.

Le génie de Charlemagne y avait laissé une de ses empreintes et depuis long-temps le trésor de la cathédrale conservait de précieux objets d'art de la munificence du grand monarque. On a vu, et la présence de plusieurs monuments l'atteste, que l'époque ogivale, comme la période romane, y est très-heureusement représentée jusqu'au moment où les maîtres de divers ateliers d'Allemagne, principalement de Cologne, de Vienne, de Berne et de Strasbourg, s'y réunirent pour jeter les fondements d'une confrérie qui embrasserait toutes les provinces de Germanie. Ils firent ce qu'avant eux avaient fait les principaux ordres religieux et les écoles de construction attachées aux cathédrales. L'émulation était tout aussi grande, mais certainement moins éclairée. Je ne prétends pas établir de comparaison entre le plein-cintre et l'ogive, mais me contente de dire que cette association allemande, qui date du XV^e. siècle, n'a pas donné à l'art religieux des monuments comparables à ceux qu'élevèrent les deux siècles précédents. Elle subit la pente de décadence qui venait à grands pas ; elle en empêcha peut-être la marche trop rapide, en faisant de sublimes efforts de détails, des tours de force d'ornementation ; mais elle fut enveloppée par le sort commun et alla finir dans les écarts de la Renaissance.

Je dois m'opposer ici au nom de *loge*, qu'on a improprement donné à ces ateliers. L'appellation de *Steinhütte*, *Hütte*, équivaut à un atelier de tailleurs de pierre, abrité. On assimile facilement ces ateliers chrétiens aux loges d'une autre Société qui n'élève guère de cathédrales. Récemment, un architecte d'une ville du midi de la France, dans une demande adressée à la Commission de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, a soutenu la même thèse : il trouve dans l'association de Strasbourg un des grands centres des loges maçonniques. Entr'elles, il y a la distance du ciel à la terre.

Il n'y avait pas de maçons aux ateliers de Strasbourg ; tous les ouvriers étaient tailleurs de pierre, et leur symbole n'était ni le marteau ni la truelle. Les maçons (*murer*) travaillaient aux bâtiments civils, et étaient de simples manouvriers. Au XIV^e. siècle, il est vrai, ils se trouvaient réunis à Strasbourg, en une tribu, avec les tailleurs de pierre ; mais ils n'avaient que faire à l'atelier de l'OEuvre-Notre-Dame ; leur réunion en une seule tribu n'avait que certains effets civils, et on les distinguait toujours parfaitement entre eux : les maçons, qui construisaient des maisons et des murs de fortification ; les tailleurs de pierre, occupés à élever des églises. En 1402, on les sépara, et les tailleurs de pierre de l'OEuvre-Notre-Dame furent exemptés de toute charge de tribu. Pour leur donner une consécration religieuse, maître Dotzinger les érigea en confrérie, dont les statuts furent approuvés par le Saint-Siège et enrichis d'indulgences. Cela dura jusqu'à la Révolution. Que devenaient les maçons ? Je l'ignore. Mais il ressort de tous les documents, d'une manière irréfragable, que jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'en 1792, les ateliers des cathédrales formaient des confréries pieuses qui n'avaient, comme corps, aucun lien de communauté avec ce qu'on appelle loges maçonniques.

Les ateliers (*Steinhütten*) comptaient trois sortes d'ouvriers : les *steinhauer*, ou tailleurs de pierre, simples équarisseurs ; les *laubhauer*, ou tailleurs de feuillages, c'est-à-dire d'ornements, de chapiteaux, de pinacles, de consoles, etc. ; les *bildhauer*, ou tailleurs d'images. Ce sont les statuaires proprement dits. Les maçons n'avaient que faire ici.

Après l'association générale des ateliers allemands, on peut assigner, comme seconde cause de développement du style ogival flamboyant, la grande manie de détails. C'est la tendance de toute époque de décadence. Les grandes formes étant données et épuisées, on s'occupe à les couvrir d'orne-

ments plus ou moins heureux. Les Allemands, pourvus de cet esprit de détails, et doués de la patience nécessaire, ont su produire des chefs-d'œuvre de persévérance, mais dépourvus de *monumentalité*.

L'absence de symbolisme est un dernier motif. On en trouve peu dans les monuments du XV^e. siècle. La symbolique, si belle encore au XIII^e. siècle, subit de fortes atteintes, et ne trouve plus que rarement d'interprète éclairé. L'individu se met à la place de la doctrine; il s'émancipe des prescriptions de la foi, suit les caprices de sa raison et bientôt s'annonce l'aurore de la Renaissance, œuvre de la raison humaine, opposée à celle de la foi traditionnelle. Cela s'applique autant à l'Allemagne qu'à la France, et malgré le vif éclat de son style flamboyant, l'artiste croyant y cherche en vain les fortes inspirations des siècles passés.

L'ordre du jour amène la discussion de la 44^e. question du programme :

La tour de la cathédrale de Fribourg en Brisgaw est-elle, comme œuvre d'art, supérieure ou inférieure à la tour de la cathédrale de Strasbourg?

Nous sommes, dit M. Guerber, en présence de deux opinions qui se sont fait rude guerre jusqu'à ce jour, et qui ne semblent pas très-près de s'entendre encore. Les Français défendent la cathédrale de Strasbourg, par droit de conquête d'abord, et par droit de paternité jusqu'à un certain point : ils ont prouvé à MM. les Allemands que les constructeurs de cette cathédrale ont emprunté l'ordonnance de l'édifice aux monuments français. Les Allemands, on le comprend, ont une prédilection pour le dôme de Fribourg; mais ils l'exaltent outre mesure, selon nous, quand ils le comparent à la cathédrale de Strasbourg. Leur patriotisme les mène un peu

loin ; ils oublient, dans l'examen comparatif des deux monuments, les enseignements de l'histoire et un peu aussi les principes techniques de l'art. Au fond, il y a plus d'une analogie entre les deux *Münster* ; plus d'un ouvrier habile a dû successivement s'exercer sur l'un et sur l'autre, et plus d'un rapport intime subsistait entre les ateliers des deux cités. Toutefois, Strasbourg avait par lui-même une importance bien autrement grande que sa modeste rivale de la rive droite du Rhin ; ses ressources matérielles et artistiques surpassaient de beaucoup celles de Fribourg : Strasbourg forme école, ce que n'a jamais fait Fribourg, et il semble naturel que, lorsque les deux villes élevaient leurs cathédrales, les rayons de l'art religieux, épanouis plus majestueusement dans la métropole de l'Alsace, ont dû imprimer à son monument capital une incontestable prééminence. Je pense aussi que la querelle, tout artistique, ne remonte pas au-delà du moment de la réunion de Strasbourg à la France, et que MM. les archéologues allemands laisseraient paisiblement la palme entre les mains des Strasbourgeois, si Strasbourg était encore incorporé à l'empire germanique. Depuis que l'Alsace est française, les choses ont dû changer, et Fribourg se pose en rivale de Strasbourg. Il est juste de dire que Fribourg fit de son mieux en élevant son dôme ; les yeux tournés vers Strasbourg, recevant de là ses inspirations, et très-probablement une partie de ses artistes, elle retrempa son zèle et fortifia sa bonne volonté. La comparaison, plus d'une fois répétée, des deux monuments m'autorise à formuler le jugement suivant : Strasbourg, c'est le maître ; Fribourg, c'est l'élève ; mais l'élève n'est pas indigne de l'école où il a puisé les leçons de l'art.

La 44^e. question ne compare que les tours des deux édifices. J'y réponds en quelques mots, mais je prendrai la liberté de pousser l'examen plus loin et de faire ressortir, de

la totalité des deux monuments, les avantages et les faiblesses respectifs.

La tour de Fribourg est-elle, comme œuvre d'art, supérieure ou non à celle de Strasbourg? Comme œuvre d'art proprement dite, non; mais comme forme d'esthétique chrétienne, la pyramide de Fribourg (non toute la tour), avec ses assises et son accompagnement obligé, est d'un style plus correct, d'un effet plus heureux, et satisfait davantage l'œil, puisqu'elle forme avec la base un ensemble plus régulier. L'octogone, servant de base immédiate à la pyramide, et le carré, soubassement de l'octogone, ces deux parties sont de dimensions proportionnées. Les huit frontons qui s'élèvent sur les faces de l'octogone sont très-heureusement posés, et rappellent, avec les ornements de la pyramide, le beau cachet du XIV^e. siècle. Bien entendu que je ne compare que les formes, non les dimensions ni le nombre des détails; car, pour la grandeur des formes et pour la richesse de l'ornementation, elles sont, sans conteste, en faveur de Strasbourg. Le plan primitif de la flèche de Strasbourg n'existe plus; ceux que l'on conserve à l'OÈuvre-Notre-Dame sont d'une date plus récente. C'est une perte; car le plan primordial devait porter, comme à Cologne, deux flèches du genre de celle qu'on admire à Fribourg, c'est-à-dire une pyramide octogonale transparente, sans la profusion d'ornements de celle de Strasbourg, qui est un chef-d'œuvre de patience, un tour de force artistique, mais qui abandonne les formes plus correctes des deux siècles précédents.

La raison en est connue. On fut long-temps à achever la flèche de Strasbourg; les plans subirent des changements; les interruptions furent nombreuses, et quand enfin on attaqua la pyramide, les temps avaient marché: le style s'était modifié, mais non à son avantage. Ce fut la différence de la première moitié du XIV^e. siècle à la moitié correspondante du XV^e.

Ainsi, que justice soit rendue à qui elle est due. L'octogone et la pyramide de Fribourg, considérés comme forme, ont un avantage marquant sur la partie correspondante de la tour de Strasbourg. Nous le reconnaissons sans peine, et nos confrères de la rive droite du Rhin verront prédominer, dans cette appréciation, un esprit de justice que nous voudrions constater dans la leur.

Mais je pense qu'en donnant un petit développement à la question posée, et en soumettant l'ensemble des deux dômes à un examen impartial, je me rencontrerai avec les idées et les désirs du Congrès.

Fribourg eut son église romane, au XII^e. siècle; sa construction tombe entre 1120 et 1150 (Voir Allgemeine-Real Encyclopédie, art. FREIBURG). Les deux bras du transept sont ce qu'il en reste. Il y eut de grands changements, au siècle suivant. Trois nefs ogivales remplacèrent les nefs romanes; on les adossa au transept roman, ce qui produisit la disproportion de largeur entre la nef principale et ses collatéraux. Les trois nefs sont contemporaines de celles de Strasbourg, sans en avoir la valeur artistique ni l'exécution magistrale. Elles furent achevées presque en même temps (1272-1275). On est frappé du type commun de ces nefs: l'appareil se ressemble; c'est le grès bigarré de la forêt Noire, qui correspond à celui des Vosges qui sont en face. Après les nefs, Fribourg commence sa tour; elle est carrée, appuyée sur des contreforts très-saillants, qui offrent quatre points de retraite, et finissent à la naissance de l'octogone. Le style est sévère, presque sans ornement, et contraste avec l'octogone et la pyramide, qui ne s'achevèrent point avant le milieu du XIV^e. siècle. Le chœur, resté roman jusqu'au XV^e. siècle, fut enfin remplacé par le chœur actuel, qui se termina en 1515. C'est une pâle imitation des absides françaises, avec chapelles rayonnantes, mais d'un bel effet.

Voici donc le tableau synoptique des diverses parties des deux monuments :

<i>Strasbourg.</i>	<i>Fribourg.</i>
Belle crypte (XI ^e et XII ^e siècle).	Crypte (néant).
Abside (fin du XII ^e . siècle).	Abside (XV ^e . siècle).
Transept (XII ^e et XIII ^e siècle).	Transept (XII ^e . siècle).
Nefs (XIII ^e . siècle).	Nefs (XIII ^e siècle).
Tours et façade (XIII ^e . siècle), jusqu'au deuxième étage ; le reste (XIV ^e . siècle).	Tour (XIII ^e . siècle).
Octogone et pyramide (XIV ^e . et XV ^e . siècle).	Octogone et pyramide (XIV ^e . siècle).

Ces dates me semblent exactes : elles se basent tant sur les documents historiques que sur la nature des constructions. Les dimensions, en général, sont pour Strasbourg celles d'un édifice de premier ordre. L'abside, historiquement fort importante, n'a pas la profondeur désirable, et la tour, comparée à la nef, est d'une hauteur trop forte.

A Fribourg, au contraire, l'abside du XV^e. siècle, accolée à un transept du XII^e., n'est pas la conséquence logique du portail et de la tour unique ; les chapelles sont de trop. Quant à la tour, la portion inférieure est trop sobre d'ornements, eu égard aux étages supérieurs ; la retraite des contreforts n'est pas assez dissimulée et ne s'effectue pas à des distances régulières ; la masse de la tour pèse lourdement sur le portail et sur les nefs latérales.

Nous regrettons l'absence de MM. les archéologues allemands : ils auraient pris la défense de leur monument, et ce n'eût été qu'au profit de l'art que nous aimons tous. A leur défaut, voici les arguments bien connus qu'ils font valoir en faveur de leur monument fribourgeois. Fribourg forme un

ensemble complet ; le dôme n'est pas défigur , sur ses flancs, par une rang e de boutiques ; il est isol , et son ch eur n'est pas, comme celui de Strasbourg, cach  par d'autres constructions (Allgemeine-Real Encyclop die). D'autres, plus philosophes, ajoutent : Strasbourg, c'est la r alit  ; Fribourg, c'est l'id al.

Consolons-nous, Messieurs, ces objections pourraient  tre pr sent es plus solides et plus formidables ; elles n'ont rien d'effrayant. Voici le vrai : Fribourg forme un tout, mais aussi peu homog ne que Strasbourg ; tous les genres de style y sont repr sent s, du XII^e. au XVI^e. si cle ; Strasbourg a l'avantage, par sa belle crypte, d'embrasser encore le XI^e. si cle. Il est vrai que Fribourg est isol  de toutes parts, et que le ch eur de Strasbourg est masqu  par des constructions particuli res ; mais ces constructions sont les descendants de l'ancien clo tre des *Fr res de Marie*, et jadis on ne voyait pas un sujet d'inf riorit  dans la circonstance de r union de la basilique, du clo tre et des b timents claustraux. Cela avait lieu pour toutes les cath drales  piscopales, dont les membres du chapitre vivaient en communaut , et les grands monast res offraient la m me particularit . C'est une preuve que Fribourg n'a pas  t  primitivement si ge  piscopal, t moin sa tour unique. Pour les boutiques qui entouraient les flancs de la cath drale de Strasbourg, elles ont disparu, et l'objection est sans valeur.

Quant   ceux qui essaient de comparer Strasbourg   la prose et Fribourg   la po sie de l'art, nous attendons, pour les r futer s rieusement, qu'ils veuillent nous donner la d finition exacte de ces termes. Et nous nous permettons, en attendant, de trouver dans notre *M nster* une des plus hautes expressions de la grande po sie de l'art chr tien, une  pop e plus vaste dans sa conception, plus magistrale dans sa facture, plus riche dans ses parties, plus accomplie dans sa statuaire

et dans ses vitraux, plus achevée dans ses innombrables détails, que celle qui se lit sur le dôme de Fribourg. La prééminence de Strasbourg, dans sa totalité, saute aux yeux; elle s'impose à tout visiteur libre de prévention.

Bien des vues, Messieurs, qui avaient cours chez nos voisins, se sont modifiées depuis quelques années. L'opinion, qui donne au dôme de Fribourg la préférence sur la cathédrale de Strasbourg, aura le même sort. J'avoue que, même l'intérêt de clocher à part, elle m'a toujours surpris. Pour la partie technique de l'art, Fribourg ne soutient pas même le parallèle avec Strasbourg, où toutes les parties sont traitées avec une sûreté de science et une supériorité d'ensemble incomparables. Les maîtres de Strasbourg sont connus, l'intelligence du beau se révèle dans leur œuvre, et nous disons avec confiance à tous ceux qui n'ont pas vu les deux monuments : Venez, voyez, et vous partagerez sans peine notre sentiment.

Après avoir rendu un juste hommage à la science de M. l'abbé Guerber, M. le Président aborde la question 45 du programme :

Quelles sont les verrières les plus importantes conservées dans les églises d'Alsace?

M. le baron de Schauenbourg dépose sur le bureau un mémoire fort étendu, sur les verrières existant encore en Alsace.

Après avoir fait connaître, dans une analyse orale du mémoire, toute la richesse de notre province en productions artistiques de ce genre, M. de Schauenbourg parle des verrières qui ont disparu dans les derniers temps, et signale quelques actes de vandalisme, dont malheureusement notre Alsace n'a vu que trop d'exemples.

MÉMOIRE DU BARON DE SCHAUBENBOURG.

Après avoir été l'une des contrées les plus riches en verrières, l'Alsace ne possède plus aujourd'hui que la plus petite partie des trésors dont l'avait dotée la piété de nos pères.

Cet appauvrissement est l'une des tristes conséquences des révolutions religieuses et politiques, et aussi, il faut bien le reconnaître, de l'incurie, de l'ignorance et de la cupidité.

Les cathédrales, les collégiales, les églises paroissiales, les églises, les chapelles et les réfectoires des nombreux couvents de l'Alsace avaient presque toutes leurs baies remplies de magnifiques verrières, par lesquelles étaient représentés tous les modes et toutes les époques de l'art, depuis les mosaïques du XII^e. siècle et les sujets au trait et modelés des siècles intermédiaires, jusqu'aux plus parfaites peintures du XVII^e.

De toutes parts, la piété et l'admiration étaient excitées par les œuvres, disons mieux, par les chefs-d'œuvre de maîtres renommés, ayant fait école dans le pays.

Presque tout a disparu et, presque partout, le peu qui reste a été indignement mutilé, non-seulement par d'inhabiles réparations, par des transpositions, mais encore par des dégradations spoliatrices, inventées par la plus coupable rapacité de lucre.

Ce n'est pas une guerre aux images, supposée faite sous la bannière de la prétendue Réforme, qu'il faudrait légèrement accuser de la plus grande somme des pertes immenses que nous avons à déplorer, puisque la cathédrale de Strasbourg, elle-même, a été plus que séculièrement possédée par les protestants, et puisque c'est dans des églises, devenues et demeurées temples protestants qu'ont été conservés et se conservent encore plusieurs des plus notables monuments de notre ancienne splendeur verrière ; mais c'est surtout, et

spécialement pour les pertes subies dans les églises restées au culte catholique, l'incurie, l'ignorance et la déprédation, dans les temps les plus rapprochés de nous.

Ouvre du fils de l'un des architectes les plus renommés de la cathédrale de Strasbourg, d'Erwin, né au village de Steinbach, près de Thann, Haut-Rhin, et qu'un artiste alsacien a eu la malheureuse tentation de dénationaliser, en lui élevant un monument près d'un autre village de Steinbach, situé dans le petit pays de Bade, la délicieuse collégiale de Thann avait encore, il n'y a pas un demi-siècle, toutes ses baies garnies des plus belles verrières, dont les parties, aujourd'hui restaurées à grands frais et avec un médiocre succès, font regretter amèrement celles qui n'existent plus. Elles ont péri sur un grenier, où les morceaux en ont été jetés pêle-mêle et sont restés long-temps amoncelés en débris, privés de leurs armatures et de leurs plombs, dont une inintelligente économie s'était servie pour les remplacer par du verre blanc.

Non-seulement le chœur et la nef avaient leurs grandes baies garnies de verrières à sujets et à figures, d'un beau dessin, largement modelé, d'une belle harmonie et d'un grand éclat de couleur, mais les petites baies d'une chapelle et de la sacristie étaient garnies d'excellentes peintures d'apprêt, dont elles sont veuves aujourd'hui et dont il s'est retrouvé, entre les mains de particuliers, de précieux échantillons qui rappellent l'époque, la manière et le talent des Linck et des Sadler.

Tout auprès, à Vieux-Thann, un très-ancienne église a eu ses baies garnies de verrières, dont la seule qui reste est un des plus beaux et des plus remarquables spécimens encore existants de la peinture à sujets, parvenue à sa perfection.

Ce serait une tâche immense, tristement et stérilement pénible, que celle de relever, si brièvement que ce fût, tout ce que nous avons possédé et perdu, même en ne compre-

nant dans ce relevé que ce que nous avons perdu dans le dernier siècle et dans le siècle actuel ; et cependant , ce n'en sera pas moins , si laconiquement qu'elle puisse être remplie , une tâche peut-être trop longue pour la patience de l'auditoire le plus bienveillant , que celle de répondre à l'unique question du programme relative à la peinture sur verre , en donnant une succincte monographie des verrières de quelque importance qui existent encore en Alsace.

L'ordre dans lequel il semblerait le plus naturel de classer les verrières anciennes , dont la conservation est heureusement assurée aujourd'hui , dans les temples protestants , aussi bien que dans les églises catholiques de l'Alsace , serait celui des principales époques de la peinture sur verre , correspondantes à celles de ses progrès et de ses procédés ; mais il n'existe plus nulle part , si ce n'est dans le temple protestant de Mulhouse (Haut-Rhin), et dans les églises catholiques de Walbourg et de Niederhaslach (Bas-Rhin), un ensemble de verrières de la même époque et de la même facture ; et nous avons dû céder à la science et au talent du secrétaire-général du Congrès , M. l'abbé Straub , le privilège de décrire les deux dernières de ces heureuses exceptions entre les églises d'Alsace.

Dans les autres églises et les autres temples , il n'existe plus que des parties plus ou moins considérables de leurs anciennes verrières ; ou bien , comme dans la cathédrale de Strasbourg , qu'un ensemble emprunté à des époques et à des factures différentes , augmenté ou complété par des verrières provenant d'autres édifices religieux.

Nous sommes donc contraint , en laissant à M. l'abbé Straub la tâche dont nous sommes heureux qu'il ait bien voulu se charger , de nous en tenir au seul ordre possible , celui de l'importance des verrières existantes dans un même édifice ; ordre dans lequel le premier rang appartient à la ca-

thédrale de Strasbourg, dont les verrières ont déjà fourni le sujet d'une excellente monographie, publiée en 1849 par l'un des membres les plus savants du Congrès, M. l'abbé Guerber, alors professeur au grand-séminaire de Strasbourg. Cette monographie est si complète, que nous devrions garder le silence sur les verrières de la cathédrale, comme sur celles de Walbourg et de Niederhaslach, si le temps n'avait fait un pas plus rapide que d'ordinaire et si les dix années écoulées depuis sa publication n'avaient suffi, non pour faire perdre à l'œuvre du savant professeur quelque chose de son mérite, mais pour lui ôter de son actualité et de son exactitude, en réalisant les vœux que lui faisait former, pour une habile et intelligente restauration et pour l'exclusion d'œuvres nouvelles dont l'addition ne serait pas indispensable, l'état des verrières de la cathédrale au moment où il en faisait la description.

Il devait être réservé à l'Alsace, qui avait fourni, dans les plus beaux siècles de l'art chrétien, des maîtres tels que les Jean de Kirchheim et les Buch, et à la ville de Strasbourg, qui avait fait école, de fournir à l'époque actuelle, appelée à prendre, dans sa véritable acception, le titre de renaissance de la peinture sur verre, un artiste capable de comprendre et de restaurer leurs œuvres sans les altérer; un artiste sincèrement et profondément chrétien par le cœur, comme par l'étude, pourvu ainsi de l'aptitude essentielle, qui manque malheureusement à beaucoup d'artistes de talent, pour saisir et reproduire le sentiment religieux, la touche, l'esprit et le symbolisme à la fois sublime et naïf des premiers maîtres; celui-là même qui est aujourd'hui chargé de la restauration des verrières anciennes, et de la restitution de celles qui manquent à la magnifique bible des pauvres de la cathédrale de Strasbourg.

Il y a dix ans, alors que le savant abbé Guerber écrivait sa Notice, quelques artistes s'étaient déjà essayés à des restaura-

tions et à mettre des œuvres nouvelles en regard des anciennes : entre autres, l'un des plus habiles et qui, probablement rebuté par la rude et pénible tâche de conscience et de patience de faire revivre de ses cendres une ancienne Adoration des Mages, l'a remplacée par une verrière neuve, représentant le même sujet, qui serait belle et irréprochable ailleurs, mais qui fait disparate au milieu des verrières de la cathédrale, avec lesquelles elle ne s'accorde, ni de couleur, ni de facture, ni de style.

Vers la même époque, le même artiste, M. Maréchal, de Metz, à qui un grand et incontestable talent a fait une vaste et juste réputation, a placé dans le triforium septentrional du grand vaisseau une série de figures de moyenne grandeur, représentant les ancêtres royaux du Sauveur. Cette œuvre pour laquelle il a été mieux inspiré et plus heureux que pour l'Adoration des Mages, ne fait pas sensiblement opposition de ton, de facture et de style, mais ne peut pas être appelée *Arbre de Jessé*, dans le sens artistique de cette appellation, bien que la généalogie y soit complète depuis le patriarche dont les paroles prophétiques d'Isaïe la font partir, parce que les personnages s'y présentent alignés horizontalement, comme le commandait la disposition des baies.

Le vœu du savant abbé Guerber, de voir donner à cette généalogie royale un complément qui remplacerait, dans le triforium méridional, les verrières d'ornementation qui le remplissent, ne pourrait se réaliser qu'à la condition de faire remonter la généalogie du Sauveur au-delà de Jessé, jusqu'au premier Adam.

Il est vrai que la présence de ces panneaux d'ornementation, à la place qu'ils occupent, en face d'une série de personnages, semble, au premier abord, avoir quelque chose d'insolite, bien qu'ils ne soient que la fidèle reproduction des motifs, exactement relevés sur leurs débris, des panneaux anciens

qui l'occupaient, et qu'ils n'y aient été restitués que par le religieux respect avec lequel l'œuvre de la restauration des verrières de la cathédrale doit suivre les traces, encore présentes, de ce qui a existé primitivement.

A une époque un peu plus récente, l'administration de l'Oeuvre-Notre-Dame, fondée par la pieuse prévoyance de nos pères pour assurer la conservation de la cathédrale, comme monument, et qui avait déjà acheté la moitié, incomplète, dépareillée et malheureusement en partie mal cuite, des verrières de l'ancienne église des Dominicains, aujourd'hui le Temple-Neuf, avait ouvert un concours pour le rétablissement des verrières du transept méridional. Ce concours heureusement n'a pas eu de résultat; nous disons heureusement, parce que ce résultat aurait été, quant au ton de couleur, à la facture et au style, analogue à celui du remplacement de l'ancienne Adoration des Mages, et surtout parce qu'il aurait produit, à raison des sujets choisis, un regrettable anachronisme, en faisant entrer dans un magnifique encadrement du XII^e. siècle des sujets empruntés à des dévotions et à des symboles qui ne se sont produits et n'ont été généralement adoptés que plus tard.

Selon ce programme, en effet, chacune des quatre baies du porche de ce transept devait recevoir une figure de la bienheureuse Vierge Marie, déjà représentée dans ce cadre, sous un des plus beaux symboles de l'époque, qui s'y serait montrée quatre fois de plus, sous des symboles d'une époque postérieure.

Une seule de ces figures a été exécutée, comme spécimen d'épreuve pour ce concours, dont les conditions semblaient d'ailleurs calculées pour écarter tous les concurrents, à l'exception d'un seul.

Cette figure n'a fait que passer dans la baie à laquelle elle était destinée, où elle n'a pu supporter une exposition en plein

midi et où son image se reproduisait sur les surfaces opposées, à la manière de celles de la lanterne magique. — Elle est aujourd'hui placée dans une baie du transept septentrional, où, malgré son mérite, son éclat et sa transparence, elle est encore écrasée par le ton de couleur des verrières anciennes, réparées et replacées dans le même transept.

Avant cette phase récente et peu heureuse de la colossale entreprise de la restauration des verrières de la cathédrale, il y en a eu une ou plusieurs autres, dont il n'est plus possible de se rendre compte aujourd'hui, que par l'état déplorable dans lequel elles ont mis des chefs-d'œuvre des plus beaux temps de la peinture sur verre.

Une de ces phases, particulièrement néfaste, paraît avoir eu malheureusement une durée assez longue et a fait peser sur les plus magnifiques verrières l'empire destructeur d'un marché suivant lequel un vitrier, chargé de leur conservation, était payé d'après le nombre de morceaux de verre anciens qu'il remettait en plomb. Le misérable (sinon les misérables qui se sont succédé dans la jouissance de ce fatal et trop naïf marché) a imaginé et appliqué le moyen, à la fois le plus productif de lucre et d'inférieure destruction, en sortant de leurs plombs de grands morceaux de verre, pour les diviser, au diamant, en une infinité de petits et se faire payer cette sacrilège mutilation sur le nombre de morceaux ainsi multipliés et remis en plomb.

On peut à peine en croire le témoignage de ses yeux quand, en assistant au démontage d'une verrière qui a subi cette sordide dégradation, on voit sortir du réseau de plomb, dont les mailles, parfaitement régulières, ont le plus souvent moins de trois centimètres, une innombrable multitude de petits carrés de verre, non pas cassés, non pas égrisés, mais divisés par une coupe nette au diamant, dont l'usage ne remonte pas haut, et non pas par une coupe ayant eu pour objet de donner

au morceau une forme voulue par le carton ou le patron ; mais évidemment par une coupe sans autre objet que celui de multiplier autant que possible les morceaux.

Et cependant, la beauté de la plupart des plus anciennes verrières de la cathédrale a survécu à un traitement aussi barbare ; et, quand on connaît le secret de leur mutilation, quand on peut se dire avec certitude qu'elles contiennent presque autant de plomb que de verre, on demeure stupéfait de la transparence et de l'éclat qu'elles ont conservé, et on demande à l'imagination l'idée de leur splendeur et de leur magnificence premières.

Nous voici arrivé au terme de la partie ingrate et pénible de notre tâche, de celle qui imposait le devoir et exigeait le courage de la vérité, dont nous aurons au moins le mérite de n'avoir pas manqué.

A l'heure qu'il est, leur splendeur et leur magnificence premières sont déjà restituées à une notable partie des anciennes verrières de la cathédrale, tout en leur conservant la totalité des morceaux anciens que leur excessive petitesse n'a pas rendu absolument impossible d'y faire rentrer, et en raccordant avec un soin si scrupuleux les morceaux de verre neufs, qu'il est très-difficile, sinon impossible, de les discerner, de près comme de loin.

Pour accomplir cette œuvre réparatrice, cette réhabilitation, due aux maîtres de l'art chrétien, si indignement déshonorés dans leurs œuvres, il fallait tout ce qu'appelaient les vœux du savant abbé Guerber, et plus encore : la main intelligente d'un artiste profondément et spécialement dévoué à cet acte éminent de justice, ayant la compréhension et le sentiment de la sublime simplicité du symbolisme chrétien, de sa traduction à la fois saisissante et naïve dans la langue de la peinture ; la main d'un artiste blanchi sous les arceaux du dôme, ayant médité pendant des années la composition artistique et

professionnelle de ses verrières, armé du courage et de la patience indispensables pour s'orienter au milieu d'un amas sans nombre de fragments divers, se familiariser avec ces débris intervertis des richesses de la maison du Seigneur, les trier pièce à pièce, décomposer et recomposer un à un chaque sujet et chaque figure, après en avoir rétabli le type primitif; la main d'un artiste initié à toutes les pratiques et à tous les expédients qu'on pourrait appeler, non-seulement le secret, mais les secrets de la peinture sur verre; assez habile pour s'illustrer et faire fortune en créant du nouveau, et cependant assez modeste et ayant assez profondément à cœur le culte et la passion des chefs-d'œuvre anciens pour se vouer avec un zèle infatigable au labeur si rude, si peu prisé et souvent si ingrat de leur restauration.

La réunion de toutes ces qualités et de toutes ces conditions se reconnaît aujourd'hui dans les verrières de la cathédrale jusqu'à présent restaurées par M. Petit-Gérard.

Puisse-t-il être conservé assez long-temps à cette œuvre, à laquelle il subordonne toutes les autres et jusqu'à sa réputation d'artiste, qu'elle sert mal, aux yeux du grand nombre, qui n'en soupçonne pas la difficulté, ni par conséquent le mérite!

Puisse-t-il lui être donné de la conduire à bonne fin, sans rencontrer de ces obstacles et de ces déboires suscités par les idées fausses et les rivalités, qui ne parviennent que trop souvent à attiédir et à vaincre les dévouements les plus chauds et les mieux trempés!

Puisse-t-il nous être donné de faire partager à tous les membres du Congrès, à tous les amis éclairés, à tous les admirateurs de l'art chrétien par excellence et de ses monuments les plus éloquents, des vœux qui nous sont inspirés bien plus encore par un religieux attachement à nos précieuses reliques, que par les sympathies mêmes qu'a fait naître en

nous le dévouement désintéressé de l'artiste à ces chers objets de notre vénération !

Nous nous garderions de rentrer, après le savant abbé Guerber, dans la monographie verrière de la cathédrale, si nous n'avions à mettre en regard des trésors que son habile pinceau a si bien décrits, des trésors inconnus il y a dix ans et destinés, par leur origine même, à rétablir l'ensemble des richesses de notre dôme, en reprenant place dans leur restauration ; si nous n'avions à présenter cette monographie sous un aspect différent et dans le but spécial de faire connaître les progrès actuellement accomplis de cette restauration ; sorte de récolement, que nous espérons pouvoir présenter sans toucher à l'œuvre excellente de notre devancier et comme un complément, que le temps devait lui apporter et qu'il appelait lui-même de ses vœux.

La chapelle de St.-André a vu revivre, dans les figures du disciple aimé et de saint Jean-Baptiste, deux des plus anciennes verrières de la cathédrale, d'une harmonie très-remarquable et en même temps d'une extrême simplicité, produites par quatre couleurs seulement : le bleu, le vert, le jaune et le rouge. Dans les arcatures : « Sanctus Joannes apostolus et evangelista ; Ecce Agnus Dei. » Et sur les larges phylactères, tenus par les saints : « In principio Verbum erat ; — Ego vox clamantis in deserto. » Les lettres encore tout-à-fait carrées.

Deux bustes de femme du même maître ont été retrouvés : « Sancta Maria Virgo ; Sancta Elisabeth ». Ils doivent d'autant plus faire penser qu'il a existé une série de figures semblables, qu'il y a dans l'ancienne nef du XII^e. siècle une suite de baies auxquelles les contours extérieurs de ces panneaux s'adaptent exactement.

Il a été trouvé, épars dans les transepts, environ quarante motifs de bordures, dont quelques-uns répétés par six et sept

panneaux et dont beaucoup ont dû être placés transversalement dans les parties inférieures des baies.

Des parties de figures de la même époque ont été trouvées, en bien plus grand nombre qu'il ne serait nécessaire pour remplir toutes les baies encore existantes du XII^e. siècle; parties de figures, dont le contour extérieur est uniformément découpé de manière à autoriser la supposition qu'il a dû exister une nef, contemporaine du chœur, qui n'aurait pas péri dans l'un des sinistres enregistrés par les chroniqueurs, mais aurait été démolie pour faire place à la nef actuelle: supposition dont l'admission expliquerait à son tour le grand nombre de parties de verrières retrouvées.

Toutes les parties supérieures des verrières de la haute nef du côté de l'évangile doivent appartenir aussi au XII^e. siècle: anges et rinceaux; et, ce qui est digne d'une attention particulière, c'est que, dans les trèfles ou quatre-feuilles, chaque lobe est d'un dessin différent; que les fitets de scellement ont été bien évidemment ajoutés, pour les raccorder à la forme de baies d'une époque postérieure, puisqu'ils ont quelquefois jusqu'à huit centimètres de largeur d'un côté du cintre et vont en diminuant de l'autre côté, jusqu'à n'en avoir plus qu'un; enfin que les rinceaux n'ont pas été dessinés par la même main que les bordures, qui procèdent d'un autre sentiment et accusent une autre époque.

Une figure de la Sainte Vierge, placée dans le transept du côté de l'évangile, figure dont il ne restait plus de réuni que le panneau contenant les mains, a été restaurée, en conservant religieusement tout ce qui restait d'ancien.

Un saint Martin, placé dans le même transept, a été refait presque en entier, avec quelques débris anciens, qu'il a été possible d'y faire rentrer, et d'après un carton recomposé sur un nombre immense de petits carrés de son ancien verre, divisés au diamant.

Dans le même transept, deux belles figures de la même époque, saint Laurent et le Sauveur, attendent une restauration, malheureusement rendue indispensable, non par le temps ou par les accidents, mais par l'inférial procédé d'entretien qui a produit la mutilation d'un trop grand nombre des verrières de la cathédrale.

Les signatures figurées de donataires sont extrêmement rares dans les verrières de cet édifice, et l'exemple qui s'en rencontre dans le même transept, accusant une transposition, est particulièrement remarquable. C'est le vair de blason, employé comme bordure d'une verrière, offerte par la Corporation des Pelletiers, dont le vair est l'attribut armorial; verrière qui a dû subir une transformation par le déplacement de la figure de saint Jacques, patron des pelletiers, qu'elle a dû contenir dans l'origine, et qui a été remplacée, à une époque déjà assez éloignée, par une figure de la Sainte Vierge.

Il n'a été retronvé que deux autres signatures figurées de donataires, toutes deux affreusement mutilées et dont la partie supérieure seule avait survécu: celles des corporations des Bouchers et des Tonneliers; cette dernière rendue par des hommes portant un tonneau suspendu entre deux leviers.

Un Jugement de Salomon, rendu à sa beauté première et placé dans une baie du porche septentrional, est un rare et admirable spécimen du style biblique du XII^e. siècle, dont le type se retrouve identiquement dans le précieux manuscrit du *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsberg, que possède la bibliothèque de la ville de Strasbourg.

La même verrière contient deux autres panneaux, dont les figures, un ange et une Vierge, font supposer, au premier coup-d'œil, une Annonciation. Mais les deux figures, formant sujet par elles-mêmes, séparées par leurs cartouches d'ornementation, religieusement conservés, comme les figures elles-mêmes, ne sont jamais entrées dans un même sujet. Si celui

de l'Annonciation avait été dans la pensée du maître, il faudrait qu'il l'eût conçu d'une manière tout exceptionnelle et qu'il eût voulu représenter l'ange après sa mission accomplie, en le dépouillant, comme il l'a fait, des signes symboliques de cette mission : le lis et le phylactère avec la Salutation. Ce maître, encore imprégné des traditions orientales, a donné à son ange la chaussure.

L'ancienne verrière correspondante est en travail de restauration.

Les deux roses de cette face sont d'une grande beauté et il paraît évident qu'une même main a dessiné l'architecture et le carton, tant l'agencement est parfait et l'ornementation heureusement conçue pour les jours qu'elle remplit.

Les figures de sainte Catherine et de saint Henri (non pas du Henri qui a péri dans les flots, *submersus*, et sur l'identité duquel la disparition de l'S au commencement de la dernière syllabe a jeté de l'incertitude) ; ces figures, qui étaient perdues dans la haute nef et qu'on peut tout aussi bien attribuer à la fin du XII^e. qu'au commencement du XIII^e. siècle, devaient prendre et ont pris place au chœur, place à laquelle elles avaient droit par leur valeur, comme verrières, et plus particulièrement, la sainte, à raison de la dévotion spéciale de Strasbourg pour elle ; et le saint, à raison de sa qualité de chanoine de l'ancien grand chapitre et de la fondation, faite par lui, de l'ancienne prébende du Roi de chœur.

Composition et production nouvelle, quant aux figures : la Vierge triomphante et implorante, aux bras ouverts, ayant sur ses genoux l'enfant Dieu ; la patronne de la France, de Strasbourg et de la cathédrale, la Vierge de l'antique bannière de la ville, a pris tout récemment la place d'honneur, qui lui appartenait et qui l'attendait depuis long-temps.

Les baies latérales du chœur étant encore remplies de verrières provisoires en grisailles à la brosse, qui projettent, pen-

dant presque tout le jour, une lumière blanche sur l'œuvre de M. Petit-Gérard, empêchant la lumière extérieure de la traverser et faisant ainsi obstacle à ce qu'elle produise tout son effet, l'artiste a fait acte de dévouement et d'abnégation en consentant à la produire dans de pareilles conditions, et le jugement actuellement porté sur sa vigueur et son harmonie de couleur serait prématuré et le plus souvent erroné.

Le style et la facture ne sauraient être mieux d'accord avec ceux des verrières anciennes, et, si nous devons chercher un sujet de critique, il ne pourrait nous être suggéré que par notre religieux respect pour le symbole de notre antique cité, sur lequel nous aimerions mieux voir un lis qu'un livre dans la main de l'enfant Dieu, et sous la reproduction duquel nous aurions préféré, à raison de la vénération dont ils n'ont pas cessé d'être en possession dans la vallée du Rhin, comme à raison de leur connexion plus directe, la présence des Mages à celles des empereurs. — L'objection prise dans l'inconvenance de la répétition de sujets déjà existants n'aurait pas plus de poids à l'égard des uns qu'à l'égard des autres.

La bordure est la reproduction identique de motifs anciens, retrouvés, dont les coins et les dimensions, impossibles à faire entrer dans d'autres baies et s'adaptant exactement à celle-ci, sont autant de preuves irrécusables qu'elle a repris, dans la baie absidale, sa place primitive.

Dans le transept méridional, la figure colossale de saint Christophe, horriblement mutilée à coups de diamant et qui est devenue méconnaissable autrement que par les proportions gigantesques qui lui sont toujours données, conservera, en reprenant son premier éclat, l'identité de son dessin et de ses couleurs, ainsi que tous les morceaux anciens qu'il sera possible d'y faire rentrer.

A côté de lui, sont venus prendre place les apôtres saint Mathieu et saint Barthélemy, qui, mutilés de la même ma-

nière, avaient subi long-temps une autre torture dans des baies du XIII^e. siècle, qui n'étaient pas taillées à leur patron.

Près d'eux se sont rajennis pour long-temps des martyrs de la légion Thébaine de la première série, appartenant par sa facture au XII^e. siècle: saint Maurice, saint Victor, saint Candide et saint Exupère, dont les trois premiers n'ont exigé qu'une réparation, mais dont le dernier avait été si cruellement martyrisé une seconde fois, qu'il a fallu le refaire à neuf et en recomposer le carton sur une innombrable légion de petits morceaux de verre.

Les roses symboliques de ce transept, si admirables de conception, sont malheureusement dans le plus triste état; mais leur restauration trouvera un guide sûr dans les types identiques que présente l'œuvre de Herrade de Landsberg.

La cathédrale, qui comptait un si grand nombre de figures épiscopales, était veuve d'une image de saint Florent, l'un de nos évêques les plus marquants et les plus chers à la dévotion et aux souvenirs des Alsaciens.

Des restes d'une verrière, présentant la partie inférieure d'une figure d'évêque, ayant été retrouvés dans la haute nef, cette figure a pu être attribuée par sa restauration au saint prélat et se voit à présent, à côté de celle de l'évêque Biulfe, dans le même transept, au-dessus du monument moderne de l'évêque Wernher.

Tous les motifs de bordures ont été pris dans la grande collection dont nous avons parlé plus haut.

La haute nef, du côté de l'épître, attend encore la restauration de ses verrières; mais sa splendeur première lui a été restituée dans presque tout son développement, du côté de l'évangile, depuis le transept jusqu'aux orgues.

Quatre papes, trente évêques, quatre diacres et huit martyrs guerriers sont littéralement ressuscités.

Dans la série des évêques, plusieurs n'ont pas été évêques

du diocèse et plusieurs de ceux qui l'ont été ont dû conserver le rang que la verrière même leur assignait , encore bien que les données historiques permissent d'élever et de soutenir des objections contre ce rang , maintien que commandaient l'accord du contour avec la baie et la composition même de la verrière ancienne restaurée , comme pour celle , par exemple , qui représente le patron même du diocèse , saint Arbogast , dont le nom est suivi , dans son nimbe , du chiffre VI (1) , et dont le pinacle est inséparablement lié à la figure par un ange , qui a la moitié du corps engagée dans le pinacle , l'autre moitié dans le nimbe , et dont les mains posent la mitre sur la tête du saint.

La répétition , à moins de deux siècles d'intervalle , d'une série de martyrs de la légion Thébaine , dans laquelle se retrouvent les noms de saint Maurice , de saint Victor , de saint Caudide et de saint Exupère , dont les images , aussi parfaitement restaurées , égalent en beauté et surpassent en richesse et en éclat leurs aînées , s'explique d'elle-même par l'esprit militaire qui a toujours dominé en Alsace , et par le voisinage des reliques de ces martyrs , conservées à Gaûn (canton du Valais) dans une contrée toujours amie.

L'explication n'est pas aussi facile pour deux autres figures de guerriers , de grandeur colossale , dont l's barré précède les noms , Achacius et Marcus , qui ne paraissent pas avoir appartenu à la légion Thébaine , mais qui n'en sont pas moins magnifiques et auxquels la place qu'ils occupaient avant leur restauration a dû être rendue , malgré toutes considérations contraires , par des raisons matérielles péremptoires.

La grande rose du pignon a repris , elle aussi , toute sa

(1) On a probablement voulu indiquer , par l'addition de ce chiffre , le rang de saint Arbogast parmi les évêques de Strasbourg qui ont été canonisés.

magnifique splendeur, dans laquelle nous ne savons plus, comme nos pères, auxquels la vivacité de leur foi en donnait si largement la conception et l'intelligence, découvrir une pensée symbolique.

Les basses nefs attendent leur tour de restauration, à l'exception de la chapelle de St.-Laurent, qui a reçu une partie de verrières restaurées, provenant du Temple-Neuf, et doit en recevoir encore.

Une partie de ces verrières, composée de sujets incomplets et dépareillés, n'y figure que provisoirement.

La partie qu'on peut considérer comme définitivement posée représente, dans une suite de médaillons à cartouches d'ornementation, parfaitement restaurés, la Passion du Sauveur.

Il a fallu assigner le premier étage des tours, où on les pose en ce moment, à d'autres parties de verrières de la même provenance, dont les unes, ne se composant que de sujets légendaires et de motifs d'ornementation incomplets et dépareillés, ou bien de dimensions inaccordables avec d'autres baies, ne pouvaient prendre place ailleurs, et les autres, à cause du vice de confection dont nous avons déjà parlé, ne pourraient plus supporter, sans s'effacer bientôt d'elles-mêmes, une exposition qui les soumettrait à de grandes variations journalières de température.

Encore dix ou quinze ans d'un travail aussi habile, aussi dévoué, aussi soutenu, aussi consciencieux, et toutes les verrières de la cathédrale de Strasbourg auront repris leur magnificence première et, autant qu'auront pu le permettre les changements de forme subis par l'édifice lui-même, leur place dans l'ordre primitif de distribution, sans avoir perdu un seul morceau de verre ancien qu'il a été ou qu'il sera possible de leur conserver.

Les verrières du temple protestant de Mulhouse (Haut-

Rhin), dont la conservation assure aux ministres, aux fabriciens de l'intelligente et industrieuse cité la reconnaissance de tous les amis de l'art et des monuments chrétiens : magnifique bible des pauvres, collection complète de belles peintures du XIV^e. siècle, à peu près exclusivement formée de sujets bibliques et évangéliques, en médaillons, renfermées dans de charmants cartouches d'ornementation, se divisant en séries, par sujets et par baies, par conséquent faciles à reclasser, à l'aide des motifs de leurs élégants cartels à rinceaux et de la couleur des fonds, semblables pour chaque série; ces verrières sont, à l'heure qu'il est et à raison de la reconstruction du temple, en cours d'exécution, soigneusement emballées dans des caisses déposées en lieu sûr et destinées, après une restauration nécessaire, à orner de nouveau la maison de prière et à témoigner aux générations futures de l'esprit généreux et éclairé de la génération actuelle.

Ne pouvant donc plus donner la monographie des verrières de Mulhouse suivant leur distribution dans l'ancien temple, dont elles ont fait pendant cinq siècles le plus bel ornement, encore bien qu'il ait conservé d'autres précieuses reliques de l'art au moyen-âge, notamment des stalles de la plus belle époque de la sculpture sur bois, nous sommes heureux du moins de pouvoir en consigner ici un relevé, classé par catégories de sujets, dont la richesse nous fera pardonner la froideur, qu'il ne peut pas nous être donné de réchauffer à la vue des magnifiques verrières formant le trésor de Mulhouse.

L'Ancien-Testament y est enseigné aux illettrés et s'y offre à l'admiration et aux études des savants et des artistes, dans une série de précieux modèles dont les principaux sujets sont :

La Création de la femme.

Dieu le Père, qui les tient par la main, conduisant Adam et Ève dans le jardin d'Éden.

Adam et Ève au pied de l'arbre de la science du bien et du mal.

Adam et Ève chassés du Paradis.

Adam et Ève subissant la condamnation au travail.

Adam et Ève , tirés des limbes , représentés vêtus.

La tour de Babel , au-dessus de laquelle Dieu le Père , porté sur les nuées , prononce la sentence de dispersion.

Samson , représenté couronné , déchirant la gueule du lion.

Daniel dans la fosse aux lions ; un ange apporte la nourriture au Prophète , qui est représenté couronné.

Jonas sortant du corps de la baleine.

L'ange arrêtant la monture du prophète Balaam.

Le Jugement de Salomon.

Le Chandelier à sept branches.

Elie sur le char de feu.

La tour du Cantique des cantiques , à laquelle sont suspendus les boucliers.

L'Arbre de Jessé sortant de la poitrine du patriarche , couché sur un lit.

Le même sujet , dans lequel le cep s'élève derrière le patriarche.

Le même sujet , dans lequel un personnage couronné semble montrer au patriarche le cep , qui sort de sa poitrine divisé en deux tiges.

Tous ces sujets rendus avec la simple et saisissante clarté , avec l'inspiration religieuse des maîtres de l'époque.

Le Nouveau-Testament , les Actes des apôtres et le Livre de saint Jean y sont enseignés et traduits en images touchantes ou terribles , avec cette foi vive , ce sentiment , cette haute intelligence du symbolisme chrétien , dont les artistes modernes ont , à si peu d'exceptions près , un si grand besoin de s'inspirer.

Les principaux sujets de cette catégorie sont :

L'Annonciation.

Le même sujet, dans lequel l'ange, tenant le lis, est agenouillé devant la Sainte Vierge, dont la tête n'est pas nimbée.

Le Saint-Esprit, exprimé par une flamme descendant du ciel.

Le Mariage de la Vierge, représentée avec le nimbe.

La Nativité.

L'Adoration des Mages.

La Présentation de l'enfant Dieu au temple.

Le même sujet, représenté par trois figures seulement : la Vierge-mère, l'enfant Dieu et le grand-prêtre, placé derrière l'autel.

La Fuite en Égypte.

Le bon Pasteur, rapportant sur ses épaules la brebis égarée, et les anges s'en réjouissant dans le ciel.

Les Vierges sages et les Vierges folles.

Les sujets ordinaires de la Passion.

L'Ensevelissement.

La Résurrection.

La Descente du Saint-Esprit.

L'Ascension.

La Balance des âmes.

Le Jugement dernier.

Le Paradis.

Le Purgatoire

L'Enfer.

L'évasion de saint Paul, sujet des plus intéressants par la manière dont il est rendu. — A l'intérieur d'une maison, une femme s'efforce de captiver l'attention de soldats, armés de haches et de boucliers, tandis qu'au dehors l'apôtre s'évade, descendu à l'aide d'une corde.

Le Sauveur frappant le démon avec une croix ornée, qu'il tient de la main droite, et levant, de la main gauche, la bannière de la Résurrection.

L'enfant Dieu, sans nimbe, tenant deux tiges de lis et assis sur les genoux de la Sainte Vierge, couronnée.

La Sainte Vierge dans une gloire; saint Jean et d'autres saints.

Le Couronnement de la Sainte Vierge.

La Sainte Vierge étendant son manteau sur l'humanité.

Le Sauveur et la Sainte Vierge dans une gloire soutenue par des anges; au bas, des figures agenouillées.

La catégorie de la morale évangélique est peut-être le plus précieux joyau du trésor verrier de Mulhouse, et forme une série complète dont une description, sujet par sujet, susceptible d'en rendre le mérite et le charme, en indiquant les leçons naïvement élevées qu'elle renferme, exigerait à elle seule un volume.

Sa partie la plus importante consiste dans le combat symbolique des vices et des vertus, qui se retrouve dans beaucoup de verrières anciennes, mais qui, dans celles de Mulhouse, est complété de la manière la plus touchante et la plus heureusement expressive. Dans le même cadre, et séparé seulement par le meneau, on voit dans chaque sujet, à côté du vice combattu, la vertu opposée; ainsi en regard de la Générosité écrasant l'Avarice, la Charité se présente sous la figure d'un homme donnant son manteau à un pauvre, dans lequel on reconnaît Jésus-Christ à ces paroles: « *Nudus eram et vestis me.* »

On découvre même des leçons de morale évangélique appliquée à la vie usuelle, dont la série, quoiqu'enfumée et plus délabrée, paraît d'une facture moins ancienne que l'ensemble du trésor de Mulhouse et l'enrichit exceptionnellement d'un genre de sujets dont nous ne connaissons pas d'autre exemple dans les verrières du moyen-âge.

Dans une catégorie spéciale, la vie de la Sainte Vierge est reproduite par une série de sujets exprimant de la manière

la plus gracieuse et la plus touchante , sous le symbolisme le plus naïvement ingénieux , les tendres appellations inventées par la vive piété du moyen-âge et sa dévotion particulière à la sainte Mère de Dieu.

Enfin , dans la catégorie légendaire , un assez grand nombre de sujets sont remarquables par la composition , la couleur et les mérites , propres aux maîtres verriers de l'époque , mais dont l'intelligence devient le privilège d'un nombre toujours plus restreint d'adeptes.

Voici une série de ces sujets :

Dieu le Père et Dieu le Fils remettant un phylactère à un personnage couronné.

Un homme nu , entre deux personnages vêtus , dont l'un tient un phylactère.

Partie inférieure d'une tour , dont la porte est munie d'une forte serrure et , dans un médaillon correspondant , des personnages se montrant sur la plate-forme crénelée de la tour.

Deux personnages assis au-dessus de deux *monstrances* et déployant une étoffe.

Des rois et un vieillard agenouillé , leur montrant le Sauveur en croix , dont la tête et le haut du corps sortent des nuages.

Un guerrier agenouillé , ayant la vision d'une bête apocalyptique.

Un roi , assis sur un trône et frappé par un personnage armé d'une massue.

De la fenêtre d'un château crénelé , des personnages regardent trois hommes pendus par les pieds.

Personnages agenouillés , faisant face au spectateur ; au-dessus , un ange.

Deux femmes , agenouillées sur des nuages , en prière devant Dieu le Père.

Deux personnages passant en discourant devant un ange

debout au pied d'une colonne qui supporte un buste de femme ; au fond , un château fort.

Cortège funèbre , fermé par un personnage couronné.

Cortège , sortant d'une ville ou d'un château fort et conduit par un vieillard.

Des guerriers écrasés par un char , lancé au galop , portant plusieurs personnages.

Un guerrier à cheval , ayant son casque suspendu au dos et portant un objet enveloppé , s'arrête au pied d'une tour , sur laquelle se montrent un roi et une reine.

Un roi , assis sur un trône , et devant lui un personnage qui le menace de la pointe d'une épée.

Les figures uniques ne sont représentées que par un saint Jean-Baptiste.

Le blason ne se montre que dans les armoiries des comtes de Ferrette.

Tel est l'inventaire , cependant incomplet et malheureusement bien froid , qu'il nous a été possible d'établir des richesses , aujourd'hui cachées , de l'ancien temple protestant de Mulhouse.

S'il avait pu nous être donné , au lieu de cette sèche nomenclature , d'exposer à l'admiration du Congrès le trésor verrier de Mulhouse , ou si seulement nous avons pu réussir à lui en faire concevoir la valeur , il n'est , à coup sûr , pas un seul de ses membres qui ne ferait avec nous les vœux les plus ardents , non pas seulement pour sa conservation que , grâce à Dieu et à la raison éclairée des Mulhousiens , nous pouvons considérer comme assurée , mais aussi pour sa restauration , que son déplacement n'a pu que rendre plus nécessaire et qui ne saurait être confiée sans péril qu'à un artiste dont la conscience serait aussi éprouvée que le talent.

St.-Guillaume. — L'église de l'ancien couvent de Guillemites , fondé à Strasbourg , dans les premières années du

XIII^e. siècle, par la famille de Müllenheim, affectée depuis le milieu du XVI^e. siècle (1) au culte protestant, avait, quand ce culte en a pris possession, toutes ses baies remplies de verrières à sujets, d'une exécution alors encore toute récente, et dont ce qui subsiste aujourd'hui témoigne de la perfection à laquelle s'était élevé l'art chrétien à la fin du XV^e. siècle et au commencement du XVI^e. , par la combinaison des procédés de la peinture d'apprêt avec ceux de la mosaïque primitive. Dans cette combinaison on découvre déjà l'application de deux couleurs sur le même verre et le travail de la gravure à l'enlevé et à la pointe, en même temps qu'on y admire encore un grand éclat et une parfaite harmonie de couleurs, unis à un dessin plus correct que dans la majeure partie des peintures sur verre de la même époque, des têtes nobles et expressives, fermement et sagement modelées, et jusqu'à des artifices de perspective aérienne, le plus difficile de tous les problèmes de la peinture sur verre, qui décèlent la main d'artistes consommés, ayant réalisé de grands progrès, tout en restant fidèles aux bonnes traditions des siècles antérieurs.

Malheureusement toutes les baies, que le culte protestant a trouvées remplies de chefs-d'œuvre si récents quand il s'est définitivement établi à St.-Guillaume, sont veuves aujourd'hui de leurs panneaux inférieurs, qui ont été successivement remplacés par du verre blanc.

Il faut pourtant se garder d'accuser les ministres de la parole, et les anciens d'église ou fabriciens qui se sont succédé à St.-Guillaume, d'une perte aussi regrettable.

(1) Un tableau, placé au côté nord de la nef, contenant la série des vicaires (Helfer), depuis le temps où le culte dit évangélique a été installé à St.-Guillaume, fait remonter le premier, Christophe Toel, latinisé Tolius, à l'année 1544.

Là aussi le passage de la cupidité est dénoncé par ses résultats mêmes, et tout s'accorde pour démontrer qu'elle s'y est exercée plus habilement et plus largement encore qu'à la cathédrale, en y pratiquant un procédé différent, plus lucratif encore et plus fatal.

Prenant l'empreinte du plombage d'un panneau, elle en enlevait çà et là un morceau de verre, dont elle avait soin de marquer la place et qu'elle mettait en réserve; elle répétait ce manège de loin en loin jusqu'à ce que les vides du panneau pussent le faire considérer comme irréparable. Montrant alors aux fabriciens le résultat de ses larcins, leur représentant le haut prix et la difficulté, sinon l'impossibilité de la restauration, à raison de la perte du prétendu secret de la peinture sur verre, elle parvenait à se faire charger de le remplacer par du verre blanc, se faisait bien payer pour cet office, emportait ce qui restait du panneau, le rétablissait dans son état primitif, en lui restituant les verres peints qu'elle lui avait enlevés, et le vendait à prix d'or à des amateurs, ayant soin de ne trafiquer qu'avec des étrangers, qui faisaient disparaître le corps du délit, en l'emportant au loin.

C'est seulement parce que la cupidité a été trompée quelquefois dans cette dernière précaution, que son procédé a pu être découvert.

En effet, la plupart des magnifiques panneaux, ainsi dérobés, ont été enrichir les collections d'amateurs étrangers, pour lesquels ils devaient avoir d'autant plus d'attrait, que chaque panneau formait un tableau; mais il n'en existe pas moins quelques-uns en la possession d'amateurs nationaux, qui les ont, à coup sûr, bien payés et certainement acquis de bonne foi, sans en connaître l'origine, ces panneaux ne leur ayant pas été offerts à Strasbourg même.

Loin d'avoir pris une part quelconque à cet indigne trafic,

les ministres et les fabriciens de St.-Guillaume ont donné asile dans leur temple, probablement pour en prévenir la perte ou la destruction, à plusieurs parties des verrières du chœur de l'ancienne église des Dominicains de Strasbourg, aujourd'hui le Temple-Neuf, d'où elles devaient être retirées, de même que celles qui ont été acquises par l'Oeuvre-Notre-Dame pour la cathédrale, lors d'un aménagement de la bibliothèque de la ville, qui occupe ce chœur; parties de verrières, cédées à titre gratuit ou du moins à meilleur marché qu'à l'Oeuvre-Notre-Dame, et qui ont alors remplacé avec économie, dans le chœur de St.-Guillaume, celles qui en avaient disparu.

Il serait difficile, à coup sûr, de rencontrer et de citer de plus beaux spécimens de la peinture modelée, avec gravure dans la grisaille et la couleur, posées et travaillées au pinceau, que les six panneaux qui restent dans la grande baie du pignon, ouverte sur l'ancienne tribune d'orgue, contenant les épisodes d'une légende, très-probablement celle de sainte Catherine, qui a dû remplir tout le jour de cette baie.

Correction de dessin, entente de composition, éclat et harmonie de couleurs, types et expressions de figures, ressemblance répétée des principales, vigueur et justesse de modelé: tout, dans ces six magnifiques et précieux panneaux, atteste qu'ils sont sortis de la main d'un artiste de premier ordre.

Et ici, malgré l'exposition à l'ouest, il n'est possible d'accuser, ni la grêle, ni les accidents; non plus que d'admettre le motif de donner plus de lumière à un local, devenu le dépôt de meubles et d'ustensiles de la plus ignoble trivialité, les six panneaux n'ayant évidemment subi qu'un déplacement dans les limites de la baie, remplissant, sans intervalle, sa moyenne hauteur, étant entiers, intacts et vierges de réparations, si ce n'est dans les bordures, tandis que les panneaux

qui complétaient la légende ont fait place, tout entiers, à du verre blanc.

Dans le premier des panneaux encore existants, la sainte, distinguée par le nimbe, qu'elle porte dans les cinq autres, repousse la recherche du fils d'un grand personnage, présenté par son père ; dans le second, elle est amenée, comme accusée, devant le même personnage, siégeant comme juge ; dans le troisième, des flammes, allumées pour le supplice de la sainte, s'éloignent d'elle pour se jeter sur ses bourreaux, qui l'implorent ; dans le quatrième, la sainte, attachée à une colonne, subit la flagellation ; dans le cinquième, elle est visitée par un ange, que suivent, avec une anxieuse surprise, le grand personnage et ses gens ; dans le sixième enfin, elle est visitée par une grande dame, accompagnée d'une suite nombreuse.

La richesse, l'éclat, l'originalité des costumes, l'heureuse distribution de leurs vives couleurs, qui en fait sortir une séduisante harmonie, suffisent et au-delà pour en faire pardonner, sinon pour empêcher d'en remarquer l'anachronisme, qui rajeunit de dix siècles l'événement, sans faire obstacle le moins du monde à ce que le spectateur, assez heureux pour avoir conservé un pieux respect pour la tradition légendaire, en reconnaisse sans hésitation les acteurs.

Les quatre baies du côté nord de la nef ont été remplies de verrières du même mérite et, très-probablement, de la même et habile main que celle dont nous venons de décrire ce qui reste.

Dans la première, les six panneaux inférieurs, enlevés, sont remplacés par du verre blanc. De huit panneaux encore occupés par des verrières, dans un très-bel état de conservation, six contiennent chacun deux apôtres, avec phylactères et leurs attributs distinctifs ; les deux autres contiennent, l'un le Couronnement de la bienheureuse Mère de Dieu, et l'autre

une représentation, profonde et naïve à la fois, du mystère de la Sainte-Trinité, dont l'exemple se rencontre très-rarement, et dans laquelle on voit Dieu le Père, portant la triple couronne du Chef visible de l'Église et revêtu d'habits pontificaux, soutenant de ses deux mains Dieu le Fils crucifié, et Dieu le Saint-Esprit, procédant du souffle du Père et du Fils; conception rendue avec cette saisissante clarté, avec cette heureuse et sublime simplicité, dont le secret semble n'avoir été révélé qu'à la foi des anciens maîtres de l'art chrétien par excellence. Dans le trèfle qui s'épanouit à la pointe de l'ogive, sont très-heureusement disposés trois anges tenant le livre des saints Évangiles.

Dans la seconde, les trois quarts des verrières ont été enlevés et remplacés par du verre blanc. Il n'y reste plus que quatre panneaux, qui représentent autant d'épisodes de la légende de saint Guillaume, déjà religieux. Dans le trèfle à quatre-feuilles formant la pointe de l'ogive, le saint, en robe, remplit la feuille principale; son nom est réparti dans les deux feuilles latérales, et ses armoiries remplissent la feuille inférieure. Le mérite et le bon état de conservation des peintures qui existent encore dans cette baie font regretter vivement l'énorme proportion dans laquelle elle a été spoliée.

Les quatre seuls panneaux laissés à la troisième baie représentent autant de traits de la vie de saint Guillaume. Le pieux chevalier, partant pour la guerre sainte et se faisant river dans son armure; ses vœux, et deux scènes moins caractérisées. Dans le lobe principal du tympan, saint Guillaume, religieux; les lobes latéraux remplis par de grandes fleurs. Très-belle et excellente peinture. Parfait état de conservation.

La quatrième et dernière grande baie, du côté nord de la nef, a été aussi mal traitée, ou pour mieux dire, aussi largement spoliée que ses voisines. La grande beauté des quatre pan-

neaux qui restent fait sauter aux yeux la cause de la disparition de ceux qui manquent, et leur conservation presque intacte ne la fait regretter que plus vivement. Ces quatre magnifiques panneaux, qu'on ne se lasse pas d'admirer, représentent des épisodes de la vie de deux saints, dont chacune des légendes a dû remplir une des lancéoles de cette baie. Dans la pointe de l'ogive, deux saintes, dont l'une tient un dragon enchaîné, et l'autre étend la main sur un livre; le dragon et le livre remplissent les feuilles latérales du trilobe.

Cinq baies, au côté sud de la nef, ont été remplies de verrières d'une beauté remarquable, quoique d'une exécution moins parfaite que celles du côté du nord, mais offrant avec elles une analogie de style et de facture assez grande pour qu'on soit tenté de les attribuer à un élève du maître, auteur des premières, de les croire exécutées sous sa direction, et souvent terminées de sa main.

Dans la première, presque entièrement envahie par le verre blanc, il ne reste plus, dans les deux panneaux supérieurs, que des sujets dépareillés. Un bel *Ecce-Homo* remplit la feuille principale du trilobe, et de délicieuses bordures forment un nœud élégant et gracieux en suivant l'épanouissement du meneau.

Dans la seconde, il ne reste que quatre panneaux de verrières, entre lesquels l'un, évidemment transposé et déplorablement détérioré par d'inintelligentes réparations, dont il est d'ailleurs l'un des rares exemples dans le temple de St.-Guillaume, porte, au bas, les armoiries de la famille de Boeklin. Les sujets des trois autres sont : la Sainte Vierge, adolescente, montant les degrés du temple; la Sainte Vierge et saint Joseph contemplant l'enfant Dieu; Hérode et le Massacre des Innocents.

La troisième a conservé huit panneaux⁹ représentant : l'Adoration des bergers; deux sujets peu déterminés, dont l'un

peut être pris pour la Descente du Saint-Esprit ; les Noces de Cana ; le Couronnement d'épines ; Jésus-Christ apparaissant à Magdeleine, sous la forme d'un jardinier ; l'Ensevelissement du Sauveur ; sa Résurrection. Dans l'ogive , la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus ; les autres lobes remplis avec du verre blanc. — Les sujets de ces huit panneaux sont malheureusement très-effacés ; non pas accidentellement , mais parce que les verres ont été trop ou trop peu cuits , ou parce qu'une trop faible proportion de fondant n'a pas permis à la grisaille de se souder suffisamment à la surface du verre. Cette baie contient aussi de belles parties de bordures , transposées et dépareillées.

La quatrième a conservé six panneaux , représentant : la Flagellation ; le Couronnement d'épines ; Jésus présenté au peuple ; Pilate se lavant les mains ; Jésus portant la croix ; une seconde Flagellation, avec figure de donataire (ce dernier panneau évidemment transposé et d'une exécution supérieure) ; de beaux restes de bordures le long du meneau et un trilobe complet , contenant , au milieu , le Sauveur , et , dans les feuilles latérales , un pape et un ange.

La cinquième a conservé huit panneaux, représentant : un sujet indéterminé ; Jésus, les Apôtres, et saint Thomas mettant le doigt dans la plaie ; Jésus soutenant saint Pierre sur l'eau ; le Miracle des pains et des poissons ; la Descente du Saint-Esprit ; saint Pierre donnant l'entrée du Paradis à des saints ; Jésus-Christ dans le ciel. Beau dessin, beau modelé, et très-belles têtes. Trilobe complet, composé de trois anges portant les instruments de la Passion.

Une baie à cintre surbaissé et à deux meneaux, au nord, entre la nef et le chœur, n'a conservé de son ancienne verrière que des figures se détachant en silhouettes sur un fond neuf en verre blanc : Notre-Seigneur, sur la croix, ayant à ses côtés la Sainte Vierge, saint Jean et des anges, d'un

très-beau dessin et d'un très-beau modelé, mais d'une moins belle couleur que les autres verrières, et d'une facture accusant une autre école. Une réparation mal habile a remplacé le bras droit et le torse du Christ par un verre teinté, et dans les armoiries du donataire, l'écu par un morceau de verre jaune.

Une petite fenêtre basse, du même côté, renferme un panneau de peinture d'apprêt, d'une belle exécution à la manière de Linck, malheureusement réparé avec des morceaux mal agencés de panneaux de même facture, qui n'existent plus. L'inscription et la date manquent. On y reconnaît facilement le sujet de la grande scène du Calvaire.

Une inscription en vers allemands, lourds et prosaïques, fait remonter à l'année 1656 des réparations, qui auraient agrandi l'ancien chœur, mais qui paraissent n'avoir consisté que dans la regrettable destruction d'un jubé, et dans le déplacement de l'orgue. Le chœur compte aujourd'hui, comme avant ce prétendu agrandissement, sept grandes baies, dont trois à l'abside et quatre aux côtés nord et sud.

La baie du fond, dont le tympan est veuf de verre peint, paraît avoir été remplie par le sujet qui lui était ordinairement réservé, la Consommation du Sacrifice; sujet dont il ne reste plus, dans la partie supérieure, que la tête du Sauveur expirant, et celles de la Sainte Vierge et de saint Jean. La partie moyenne est remplie par des verrières rapportées, dont les sujets sont : une partie de l'Arbre de Jessé; l'Annonciation; la Nativité; une partie de la Passion; toutes en bon état, et dont la similitude de disposition, de facture, de plombage et même de dimensions avec les verrières achetées pour la cathédrale, au Temple-Neuf, par l'OEuvre-Notre-Dame, indique la communauté d'origine.

La baie au nord-est est garnie, dans sa partie supérieure, de verrières d'ornementation de la même provenance, au bas

desquelles on a placé un panneau contenant les armoiries de la famille de Müllenheim.

Un seul panneau, transporté dans cette baie, appartient par son style, sa facture et la merveilleuse beauté de son exécution, au trésor primitif des verrières de St.-Guillaume; il forme l'un des plus précieux joyaux de son trésor actuel, et représente la Tentation de saint Antoine.

L'humble et vénérable saint est assis dans un rustique ermitage, qui se dessine de la manière la plus pittoresque sur un fond de paysage; le Démon, qui se présente à lui sous un magnifique costume royal, la droite pleine de présents, ne se décèle, pour le spectateur, que par les griffes qui s'aperçoivent à ses pieds; d'autres démons, qui forment, sous des costumes de pages et de varlets, le cortège de leur maître, se décèlent seulement par des bouts de cornes qui soulèvent indiscrètement leurs coiffures.

On n'arrive pas sans peine en vue de ce précieux panneau, mais on y reste long-temps quand on y est arrivé. Il faut monter un méchant escalier, passer plusieurs défilés et se placer derrière l'orgue, au bord de la tribune qui le porte aujourd'hui; chemin et place qu'un heureux instinct ou le secours d'un cicerone peuvent seuls faire découvrir.

La baie au sud-est ne contient que six panneaux d'ornementation, dont la facture dénonce la provenance du Temple-Neuf, et seulement deux panneaux transposés, appartenant à la plus belle série des verrières à sujets de St.-Guillaume, dont l'un représente la décollation d'un saint martyr, et l'autre un saint, portant la crosse, qui a subi une décollation en effigie et sur le corps duquel, à la place de la belle tête que le peintre lui avait donnée, une réparation, plus ou moins innocente, a mis une tête d'animal, empruntée aux débris d'une autre verrière.

La baie au sud ne contient plus que quatre panneaux de

sa verrière primitive, dont deux, séparés par le meneau, représentent ensemble une Adoration des Mages; les deux autres montrent un évêque et un donataire. Ils sont d'une excellente exécution et contiennent de fort belles têtes. Il est très-regrettable qu'ils soient plus effacés encore par le défaut de cuite ou de composition de noir, que ceux qui restent dans les baies de la nef à la même exposition.

Dans la première baie au nord, il ne reste plus en verre peint que des panneaux contenant des pinacles, qui ont dû surmonter de grandes figures, et dont l'exécution est antérieure d'un siècle, au moins, à celle de toutes les autres verrières du temple de St.-Guillaume. Il s'en trouve de semblables, également veufs de figures, parmi les verrières du Temple-Neuf dont l'acquisition, pour la cathédrale, a été imposée à l'Œuvre-Notre-Dame.

La seconde contient encore, outre un quatre-feuille entier, rempli par trois anges portant un saint Suaire d'une très-belle exécution, six panneaux montrant : la Naissance de la Sainte Vierge, une partie de l'Arbre de Jessé, des sujets indéterminés et déplacés, et des armoiries.

Une dernière baie du même côté, intermédiaire entre le chœur et la nef, a conservé un trilobe entier rempli par de grandes fleurs de lis, et quatre panneaux occupés par des pinacles dépareillés, de la facture de ceux dont nous avons parlé il n'y a qu'un instant.

Telles sont les richesses verrières que possède encore St.-Guillaume de Strasbourg, dont la majeure partie de la plus grande beauté et d'une belle conservation.

Il est à remarquer, et c'est un fait de plus qui accuse une coupable industrie des pertes déplorables, que c'est précisément le côté du midi, le plus exposé à la grêle et aux accidents atmosphériques, qui a conservé en plus grande proportion ses verrières; que ces verrières ne portent que

très-peu de traces de bris, et que, si leur valeur vénale est moindre, si elles ont perdu de leur premier éclat, un examen attentif fait reconnaître aisément à toute personne un peu au courant de la pratique de l'art verrier, qu'elles ne l'ont perdu que par suite de vice dans l'un des procédés de leur fabrication, vice qui existe aussi dans les verrières à sujets du Temple-Neuf, achetées par l'OEuvre-Notre-Dame.

Il faut donc rendre grâces de la conservation des restes, encore si précieux et si considérables, des trésors verriers d'une église devenue temple protestant, aux ministres et aux fabriciens qui s'y sont succédé, qui ont eu plus d'une fois à résister aux sollicitations de leurs ouailles de faire disparaître les images, et qui auraient eu, pour y céder, le prétexte de manque de clarté, dont on ne s'est que trop souvent et trop fatalement servi dans des églises demeurées catholiques.

SAINT-THOMAS.

Le temple de St.-Thomas de Strasbourg, l'une des plus anciennes, la plus riche et la plus importante des conquêtes du protestantisme en Alsace, contient encore des restes très-remarquables de son ancienne splendeur verrière, dans lesquels les artistes de nos jours peuvent trouver de beaux sujets d'étude sur deux parties intéressantes et essentielles de l'art verrier : la réaction des couleurs éclatantes les unes sur les autres, combinées pour produire l'harmonie, et l'accord de style entre l'ornementation peinte et celle de l'architecture.

Ici, comme à St.-Guillaume et à Mulhouse, l'intelligence supérieure des ministres et des anciens d'église et leurs sympathies éclairées pour des chefs-d'œuvre, se sont trouvées en collision avec les idées plus étroites et les répulsions de la masse ; mais la lutte s'est malheureusement terminée par

une capitulation dont les termes se lisent aujourd'hui dans toutes les baies du temple, desquelles, à très-peu d'exceptions près, ont disparu toutes les figures et dans lesquelles il ne reste plus guère que des parties d'ornementation ; capitulation par laquelle, il n'en faut pas moins savoir gré à un esprit de conservation bien inspiré, d'avoir sauvé, en faisant la part du feu, tout ce qu'il était possible de sauver.

Long-temps après cette capitulation, le chœur a été complètement dépouillé de verrières, pour faire place au mausolée du maréchal de Saxe, et dans le but, peu heureusement atteint, d'éclairer l'œuvre de Pigalle.

Quatorze baies du vaisseau sont remplies, dans leurs moitiés ou leurs deux tiers supérieurs, de pinacles et de panneaux d'ornementation de la fin du XIV^e. siècle ou du commencement du XV^e., dont la composition, la richesse, la grâce et la belle exécution rendent plus pénible le sentiment qu'on éprouve à l'aspect du verre blanc qui a pris la place des figures proscrites.

Trois sujets à figures ont cependant échappé à ce déplorable ostracisme, sans doute, à la faveur de la place élevée et du peu d'espace qu'ils occupent.

Les deux premiers, Jésus bénissant la Sainte Vierge, et deux anges portant des flambeaux, se découvrent facilement et remplissent deux médaillons dans la première baie au nord, à partir du chœur ; le troisième, que les meilleurs yeux peuvent à peine distinguer du milieu de la nef, et dont on ne peut approcher, à cause de la disposition des étais du buffet d'orgue, occupe le cercle central de la belle rose du pignon.

Tous ces beaux spécimens de l'art verrier ancien ont été récemment réparés par un de ces artistes qui font de tout, et par des procédés qui paraissent avoir eu principalement pour objet de ramener la vivacité de la couleur, et avoir souvent dépassé le but, aux dépens de l'harmonie.

ROSENWILLER.

Deux baies du chœur de l'intéressante église de Rosenwiler (Bas-Rhin) sont encore en partie remplies de verrières d'une haute valeur archéologique et artistique, dont nous n'aurions pu parler que d'après des souvenirs très-éloignés, et dont nous sommes heureux de pouvoir emprunter la description à un délicieux article sur le pèlerinage de Notre-Dame de Rosenwiler, écrit en 1854 par M. l'abbé Straub, et publié en allemand dans la *Feuille catholique* des églises et des écoles d'Alsace.

Dix médaillons ronds, disposés dans un encadrement plein de goût, dont sept existent encore en entier, et un en partie seulement, reproduisaient dans leur ensemble, avec la verrière du fond du chœur qui n'existe plus, les principaux événements du Nouveau-Testament, depuis l'entrée du Sauveur dans le monde jusqu'à la descente du Saint-Esprit.

Du côté de l'évangile, manquent les deux médaillons inférieurs, qui ont dû contenir, sans aucun doute, l'Annonciation et la Nativité, le premier des sujets encore existants étant l'Adoration des Mages.

Tandis que l'un des rois est déjà prosterné devant l'enfant Dieu, représenté, ainsi que cela se voit le plus souvent dans les plus anciennes compositions du moyen-âge, entièrement couvert de vêtements, le second fait remarquer au troisième, dont les traits sont juvéniles, que leur conductrice, l'étoile miraculeuse, s'est arrêtée. Aucun des trois rois n'est donné à la race noire, à laquelle l'usage d'en attribuer un ne paraît s'être introduit qu'à la fin du XV^e. siècle (1).

(1) Molanus écrivait, en 1570, dans son *Histoire des saintes images* : « Quidam pingunt unum Magorum nigrum, aut potius subnigrum, et « fuscum, quales sunt albiores Mauritanii. *Quod mihi valde recens*

Dans les deux médaillons supérieurs, on voit la Présentation du Seigneur au Temple, et son Baptême dans le Jourdain.

Dans le trilobe, entre les ramenées de l'ogive, sont heureusement disposées les figures de trois prophètes, que font connaître leurs noms, écrits sur des phylactères : REX DAVID PROFETA, MOISES PROFE.. et YSAIAS PROFE.., ces deux derniers mots écrits de droite à gauche.

Il n'est pas douteux que la verrière détruite ait eu pour sujets les scènes de la Passion et de la Mort du Sauveur, puisque les sujets de la suivante commencent par la Résurrection.

Dans ce premier médaillon, le Sauveur, tenant à la main sa bannière, sort triomphant du tombeau, dont deux anges, vêtus de blanc, ont écarté la pierre; au bas, des gardes endormis; plus loin, les trois Marie, qui accourent, apportant des aromates.

Dans le second, malheureusement endommagé et tout aussi malheureusement réparé, le Seigneur, ressuscité, apparaît à sainte Magdeleine, sous la figure d'un jardinier. Les parties détruites sont remplacées par une figure d'évêque, d'une époque postérieure.

Dans le troisième, le Seigneur prend la main de saint Thomas et la met dans la plaie de son côté; sujet dans lequel le saisissement des disciples est exprimé avec une grande vérité et le plus remarquable talent.

Plus haut, on reconnaît le sujet de l'Ascension, également traité de main de maître.

A la pointe de l'ogive et dans un trèfle à quatre-feuilles, le Saint-Esprit, essorant d'une gloire soutenue par des anges,

« videtur; nam in picturis vetustioribus sæpius omnes Ires candidos
« pingi observavi. »

plane sur la Sainte Vierge et les Apôtres, tandis que les flammes qu'il projette se séparent et descendent, en langues de feu, sur les personnages de cette ingénieuse traduction du sujet de la Descente du Saint-Esprit.

La verrière qui remplissait la baie absidale, et qui rivalisait de beauté avec celles qui ont survécu, n'a pas péri dans les vicissitudes du pèlerinage de Rosenwiller, rapportées avec le charme particulier à la plume de M. l'abbé Straub; mais, et il y a moins d'un demi-siècle, sous le marteau du maçon et sous les sabots des écoliers; exemple déplorable de la méconnaissance de la valeur des trésors verriers de leurs églises, dans laquelle vivaient, à cette époque, beaucoup d'excellents et dignes prêtres.

SAVERNE.

L'église paroissiale de Saverne (Bas-Rhin), la ville épiscopale, aux temps malheureux de nos luttes religieuses, riche autrefois en trésors verriers, comparativement pauvre aujourd'hui, compense du moins le nombre des chefs-d'œuvre disparus, par le rare mérite des débris qui en restent.

Peu de baies de cette église sont absolument dépouillées de leur ancienne et magnifique parure, dont ce qui reste semble avoir été réparti entre elles, à une époque postérieure à la destruction de ce qui manque.

La chapelle de la Vierge est la partie qui est demeurée la mieux partagée et on y admire encore huit panneaux d'une grande beauté, dont les sujets sont empruntés à la Passion du Sauveur et qui ont leurs cadres ornés, en haut, d'une élégante et gracieuse ogive à doucine, formée de branchages enlacés.

La facture, la justesse et l'harmonie de la couleur, la fermeté et le fini de l'exécution, l'expression et la beauté des

têtes accusent la main d'un des maîtres les plus habiles du commencement du XVI^e. siècle.

Les sujets reproduits par ces huit panneaux, évidemment composés pour une seule verrière, et qui doivent avoir été primitivement réunis dans une même baie, sont : l'Entrée triomphante du Seigneur à Jérusalem ; la sainte Cène ; le Seigneur lavant les pieds à ses Disciples ; Jésus-Christ au Jardin des Olives, sujet conçu par le peintre-verrier de la même manière que par le statuaire, au cimetière de Niederhaslach, et dans lequel le calice d'amertume, au lieu d'être présenté au Sauveur, ou d'être entre ses mains, est placé sur le rocher ; le Baiser de Judas ; Pilate se lavant les mains ; la Flagellation ; le Couronnement d'épines.

Deux figures, restées à leur place dans la baie du milieu du chœur, dont la partie supérieure contient des panneaux transposés, les figures de la Sainte Vierge et de saint Jean, dans l'attitude qui leur est habituellement donnée au pied de l'arbre du salut, indiquent que cette baie a été primitivement remplie par le grand sujet, couronnement habituel de la pensée qui se développe dans la composition de l'ensemble des verrières d'une église, la Consommation du Sacrifice, la Substitution de la loi de grâce à la loi de rigueur ; l'Église renversant la Synagogue pour régner seule jusqu'à la fin des temps.

Cette verrière, qui a dû être magnifique, accuse, par l'exécution des seules parties que le temps a épargnées, la main d'un maître habile du XVI^e. siècle.

Du côté de l'évangile, on peut admirer encore, entre deux belles grisailles, les seuls spécimens existants de ce genre, une Circoncision ; et du côté de l'épître, une Adoration des Mages, qui sont d'un siècle environ plus anciennes. Dans ce dernier sujet, l'un des rois est cependant déjà attribué à la race noire.

Quatre baies de la nef contiennent encore de très-beaux restes de verrières, évidemment transposés.

Il ne reste, dans la première, que deux panneaux d'une représentation de la Passion du Sauveur, qui a dû former une verrière entière et la plus ancienne, la facture de ces deux panneaux accusant le commencement ou le milieu du XIV^e. siècle. Ils représentent, l'un Jésus-Christ dépouillé de ses vêtements, et l'autre le Couronnement d'épines.

On voit, dans la seconde, trois panneaux du XVI^e. siècle : Saint Jean-Baptiste ; Jésus-Christ crucifié, avec la Sainte Vierge et le Disciple aimé, au pied de la croix ; une Vierge martyre, tenant une flèche et ayant à côté d'elle une meule ; très-probablement sainte Christine.

Trois panneaux sont restés dans la troisième baie, qui composent ensemble une Adoration des Mages, dans laquelle la race noire n'est pas représentée. Le style, la facture et une belle exécution accusent le commencement du XV^e. siècle.

La quatrième ne contient plus que deux panneaux de la fin du même siècle : Sainte Marguerite terrassant le Dragon, et une Martyre tenant une flèche, probablement sainte Ursule. Dans le coin de ce panneau, les armoiries du donataire, l'évêque Albert de Bavière, comte palatin du Rhin.

Deux panneaux restent encore dans la baie au-dessus de la petite porte à côté de la tour, dont l'un, qui a beaucoup souffert, représente la Sainte Vierge avec l'enfant Dieu, et l'autre une Visitation.

SAINTE-MADELEINE.

L'église catholique de Ste.-Madeleine, à Strasbourg, a conservé une partie encore assez considérable et surtout précieuse, par une haute valeur artistique, de son ancienne richesse verrière.

Ces beaux restes, qui ont été réunis avec trop peu de discernement pour remplir les trois baies du fond, une baie et une partie de baie au nord du chœur, et qui témoignent, par une proportion tout-à-fait inusitée de figures et d'armoiries de donataires, presque toutes transposées, de l'étendue des pertes à déplorer, ont fait l'objet d'une monographie, écrite avec le talent de M. l'abbé Straub, et insérée au *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Cette charmante monographie, pleine de détails, de souvenirs et d'aperçus du plus vif intérêt, nous défend, sous peine de froide redite, de donner ici autre chose qu'une rapide indication des sujets et quelques remarques techniques.

La verrière de la baie absidale, la moins éloignée aujourd'hui de sa composition primitive, réunit les trois sujets de la Consommation du Sacrifice sur la croix, de la Résurrection et de l'Apparition à sainte Madeleine, à une charmante figure de la Sainte Vierge, placée au bas, entre des donataires et des armoiries.

La baie chorale du côté de l'épître contient, outre des figures et armoiries de donataires transposées, une Vierge, qui a dû faire partie d'une Annonciation; Sainte Madeleine, versant le nard sur la tête du Sauveur, pendant le repas chez le Pharisien; la Descente dans les Limbes; les Saintes Femmes au Tombeau; Saint Pierre et saint Jean, contemplant le Tombeau vide; les Saintes Femmes et saint Pierre; l'Apparition du Sauveur à sainte Madeleine; le même sujet, très-détérioré; l'Apparition du Sauveur aux saintes Femmes; l'Apparition du Sauveur à saint Pierre; le Sauveur et les Disciples d'Emmaüs; l'Apparition dans le cénacle; enfin l'Apparition du Sauveur à sa sainte Mère.

Celle du côté de l'évangile contient, avec des armoiries en plus grand nombre qu'on ne compte communément de dona-

taires pour un seul vitrail, l'Adoration des Bergers, grande et belle composition, surmontée d'une magnifique ornementation en style ogival, sujet qui demanderait une habile restauration; Sainte Marthe écrasant le Dragon; l'Extase de sainte Madeleine; sa Dernière communion; le divin Maître faisant marcher saint Pierre sur l'eau; l'Apparition au cénacle; le Repas au cénacle, après la Résurrection; saint Thomas portant la main à la Plaie; l'Ascension; la Pentecôte; le Jugement dernier; le Couronnement de la Sainte Vierge.

Les deux baies au nord contiennent, outre des figures et des armoiries de donataires, la sainte Cène; le Calice d'amertume; le Christ devant Pilate; le Couronnement d'épines; la Flagellation; ces cinq sujets affaiblis de ton, soit par un ignorant et brutal nettoyage au sable, soit par le défaut de cuite; l'Adoration des Mages; l'Annonciation; la Visitation; la Résurrection de Lazare; l'Ange annonciateur, séparé de la Vierge qui se voit dans une des baies chorales.

Ces magnifiques restes de magnifiques verrières ne sont pas, comme la beauté d'exécution, le modelé et la savante facture l'ont fait supposer à M. l'abbé Straub, des peintures d'apprêt, mais les œuvres, sinon les chefs-d'œuvre, d'un ou de deux des plus habiles maîtres des dernières années du XV^e. siècle, époque à laquelle la peinture à sujets destinée aux églises s'est beaucoup rapprochée, par les effets qu'elle est parvenue à produire, de ceux de la peinture d'apprêt, spécialement destinée aux cloîtres, aux réfectoires, aux bibliothèques, aux salles des couvents et des châteaux; mais à laquelle elle n'a pas emprunté le procédé qui la caractérise, celui de l'application des émaux et des doublures soudés à l'envers de la peinture.

SCHELESTADT.

L'église catholique de St.-Georges, à Schelestadt (Bas-Rhin), possède encore de très-belles verrières anciennes, dont l'importance aurait dû leur faire prendre un des premiers rangs dans notre Revue, mais sur lesquelles nous n'avons pu vérifier et compléter nos notes qu'à la veille de clore notre travail.

Trois beaux sujets, d'une belle exécution, accusant la seconde moitié du XV^e. siècle, brillent encore, bien qu'ils aient souffert et nonobstant le voisinage de verrières neuves, dans le haut des baies du chœur : l'Éternel, entouré de la milice céleste, qui chante ses louanges, en s'accompagnant de divers instruments; la Sainte Vierge, portant son divin Fils; le Christ, entouré des figures symboliques des quatre évangélistes.

Une belle rose à dix lobes s'épanouit au-dessus de la porte méridionale et renferme, dans ses gracieux contours, le sujet difficile et peu commun en peinture sur verre, des dix Commandements de Dieu; sujet conçu avec le vif et profond sentiment de foi de l'époque (XV^e. siècle), disposé avec la plus heureuse intelligence du cadre dessiné par l'architecte, et remarquable en même temps par son exécution : dans chaque lobe, un Ange, tenant un phylactère, sur lequel est écrit le commandement, et, dans le quatre-feuille correspondant à chaque lobe, une scène dans laquelle le commandement est mis en action; les deux triangles à côtés fléchis, à droite et à gauche de la rose, montrant, l'un le céleste Messager, l'autre la Sainte Vierge, forment ensemble le sujet de l'Annonciation.

On reconnaît facilement, dans les baies du transept, les principaux épisodes des légendes de sainte Catherine et de sainte Agnès, dont les panneaux y ont été relégués pêle-mêle,

et dont M. l'abbé Straub a fait l'objet d'une excellente notice, insérée au *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Nous pensons donc pouvoir être très-bref dans l'indication des sujets.

Il en reste seize de la légende de sainte Catherine : l'Empereur Maxime présidant à un sacrifice aux idoles ; la Sainte refusant de sacrifier ; la Sainte soutenant la doctrine chrétienne contre l'Empereur ; la Sainte discutant avec les Docteurs ; le Martyre des convertis ; la Flagellation de la Sainte ; la Visite de l'Impératrice à la Sainte emprisonnée ; le Miracle de la foudre brisant l'instrument du supplice de la Sainte ; le Martyre de l'Impératrice ; sa Décollation ; sa Sépulture ; le Martyre de Porphyre et de ses compagnons ; la Décollation de sainte Catherine ; le Corps de la Sainte transporté par les anges sur le mont Sinaï (ce panneau égaré dans une troisième baie) ; enfin le Tombeau de la Sainte, gardé par les anges.

De la légende de sainte Agnès, malheureusement plus dépareillée encore que celle de sainte Catherine, il ne reste plus que de resplendissants pinacles d'architecture ogivale, et sept panneaux à sujets : Sainte Agnès rencontrée par le fils du Préfet ; la Déclaration du jeune homme repoussée par la Sainte ; la Maladie du jeune homme ; la Sainte amenée devant le Préfet ; la Sainte dans la maison de prostitution ; le Démon tourmentant le jeune homme ; les Obsèques de la Sainte.

Les panneaux de la légende de sainte Catherine, assez bien conservés, accusent la main d'un des meilleurs maîtres du XV^e. siècle. Ceux de la légende de sainte Agnès sont les rivaux en perfection, en beauté, en valeur artistique, des plus précieux panneaux de St.-Guillaume de Strasbourg, et accusent évidemment la main d'un maître de premier ordre du XVI^e. siècle.

Quant aux nouvelles verrières à mirage, qui se montrent à côté des anciennes et qui ne rentrent pas dans notre sujet, nous n'en dirons un mot que pour déplorer l'emploi d'un magnifique talent, appliqué à représenter un officiant emprisonné dans une chasuble en forme de boîte à guitare, et des enfants de chœur assez avancés dans l'esprit du siècle, c'est-à-dire assez ignorants de leur religion, ou assez insolents pour garder leurs calottes rouges sur la tête au moment de l'élévation du calice.

LAUTENBACH.

Une seule, mais superbe et précieuse verrière d'un des plus habiles maîtres de la fin du XIV^e. siècle ou du commencement du XV^e. , compose la baie absidale de l'église catholique de Lautenbach (Haut-Rhin), église dont il n'existe plus de primitif qu'une nef de style roman pur, et dont le chœur a été reconstruit en style prétendu gothique ; changement malheureux, auquel il faut attribuer le remplacement par du verre blanc de la partie de cette belle verrière qui a dû remplir le tympan de la baie pour laquelle elle a été composée.

A la base, les trois lancéoles sont occupées par la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus, ayant à ses côtés saint Michel et saint Gengoult, patron de l'église ; au milieu et occupant toute la largeur de la baie, le Sauveur crucifié ; le Disciple aimé et les saintes Femmes, formant un beau groupe au pied de la croix ; un peu au-dessous des bras de la croix, des anges éplorés et se voilant la face ; comme couronnement de ce magnifique tableau, Dieu le Père, et quelques parties de l'ancienne ornementation.

L'éclat et l'harmonie des couleurs, le beau style, le parfait état de conservation de cette précieuse verrière font regretter

d'autant plus vivement la malheureuse reconstruction du chœur qui a entraîné son déplacement et la perte de sa partie supérieure, dont le mérite de composition et d'exécution répondait, à coup sûr, à celui de la partie conservée et heureusement la plus importante.

MUTZIG.

L'église catholique de Mutzig (Bas-Rhin) conserve encore trois verrières anciennes, qui remplissent autant de baies du chœur, et paraît n'en avoir jamais possédé davantage, le chœur seul appartenant par son architecture au style ogival, et les baies de la nef, aujourd'hui agrandies, ne devant pas s'être prêtées, dans leurs dimensions et leurs formes primitives, à servir de cadre à des verrières.

De ces trois verrières, la plus belle d'exécution et la plus intéressante accuse la main d'un très-bon maître du XIV^e. siècle, qui en a divisé le champ en trois compartiments, subdivisés eux-mêmes en deux niches d'ornementation d'architecture ogivale superposées et surmontées, chacune, d'un élégant clocheton en flèche.

A l'étage inférieur, saint Maurice occupe la niche du milieu; saint Martin, celle de droite, et saint Pierre, celle de gauche.

Il est à présumer que cet étage a été primitivement occupé par saint Maurice, patron de l'église, et les apôtres saint Pierre et saint Paul, dont le dernier aura bientôt cédé sa place à un pastiche représentant saint Martin, patron de Gleisweiler, devenu et resté assez long-temps annexe de Mutzig.

A l'étage supérieur, les niches latérales sont occupées par la Sainte Vierge et saint Jean, et celle du milieu par le Sauveur en croix, dont la niche est surmontée d'une flèche plus haute et plus élancée.

La verrière du côté de l'évangile présente cette singularité, que le peintre a imité une époque plus ancienne que le symbole de son sujet principal. Dans cette verrière, en effet, deux niches d'ornementation architecturale se détachent sur un fond d'azur, parsemé d'étoiles et orné de rinceaux, dans l'une desquelles se voit le Christ séraphique (ailé), et dans l'autre la Sainte Vierge avec l'enfant Dieu.

La verrière du côté de l'épître ne présente qu'un motif d'ornementation, répété, se composant de rinceaux croisés en forme de 8, et a subi de regrettables réparations.

Nous croyons devoir passer sous silence une petite verrière qui porte la date de 1845 et n'est cependant pas sans mérite.

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX.

Des verrières de trois baies du chœur de l'église de St.-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, qui avaient survécu à l'occupation par les protestants, il n'existe plus en entier, ou plutôt de remplie, que celle du côté de l'épître. Les douze panneaux inférieurs de la baie absidale ont disparu pour faire place à un autel de style sans nom, et le même nombre de panneaux a été remplacé par de la maçonnerie dans la baie du côté de l'évangile.

Dans la baie encore remplie, celle du côté de l'épître, dont quelques parties de la verrière ont souffert, on voit, posés les uns sur les autres, des sujets qui ne doivent pas avoir originellement appartenu à une même composition. A partir d'en bas : un Saint Sébastien, d'un assez beau dessin, de grandeur naturelle, nu et percé de flèches, d'une facture plus récente que le surplus de la verrière ; Adam et Ève aux deux côtés de l'arbre : Ève prenant le fruit défendu ; sujet

occupant les trois lancéoles de la baie, au bas duquel une petite figure de donataire ; la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus, entre une sainte soutenue par de petits anges et couverte, en partie seulement, par une chevelure ruisselante, et une sainte vêtue, tenant une houlette ; la Sainte Vierge, assise, entre saint Pierre et saint Paul ; les trois figures sous des pinacles d'architecture ; enfin le Sauveur crucifié, de demi-grandeur. Le sujet d'Adam et Ève du commencement, les autres sujets de la fin du XIII^e. siècle et du commencement du XIV^e.

La baie absidale contient deux sujets complets et corrélatifs, occupant chacun toute la largeur de la baie. En bas, le Sauveur crucifié ; à ses côtés, la Sainte Vierge et saint Jean ; sous les bras et sous les pieds du Christ, des anges recueillant le précieux sang. En haut, et plutôt réunie que séparée par une sorte de dais, une Résurrection, indiquée par une partie ornementée de tombeau et par des gardes s'éveillant ; Résurrection offrant cette singularité que le Sauveur, tenant sa bannière et ayant un nimbe violet à croix blanche bifurquée, est représenté assis, un ange de chaque côté. Belle exécution ; style et facture accusant la fin du XIII^e. siècle ; verrière bien conservée et d'un grand effet.

Dans le bas de la baie du côté de l'évangile, il ne reste qu'une partie d'une grande Adoration des Mages, la Sainte Vierge et l'un des rois ; le panneau inférieur de la lancéole de gauche, rempli par un sujet effacé, rapporté comme réparation. En haut, un grand ange, richement vêtu et chaussé, frappe de sa lance un démon, dont la présence est à peine indiquée, et déploie, dans les lancéoles latérales, de grandes ailes aux couleurs suisses, jaune, rouge et vert, disposées en larges bandes. Le style et la facture accusent la fin du XII^e. siècle ou le commencement du XIII^e.

WISSEMBOURG.

Comme l'abbé Suger, à St.-Denis, son digne émule, ou du moins son imitateur, l'abbé Edelin, qui a gouverné le monastère, de 1262 à 1293, avait orné l'église abbatiale (aujourd'hui paroissiale) catholique de Wissembourg (Bas-Rhin) de magnifiques verrières, dont les regrettables modifications subies par l'église ont fait disparaître et périr la plus grande partie.

Il n'en existe plus vestige dans le côté septentrional de la nef, dont les baies donnant sur l'ancien cloître, aujourd'hui propriété particulière, sont bouchées avec de la maçonnerie.

Dans le transept du même côté, une grande rose, dont l'existence a du moins été épargnée, privée de lumière par une maçonnerie extérieure, ne laisse plus distinguer que le réseau de ses plombs et, çà et là, cette ignoble maçonnerie, qui montre sa laideur aux endroits où il manque des morceaux de verre.

Une Vierge avec l'enfant Jésus, du XIII^e. siècle, est le seul morceau de verrière encore visible dans ce transept.

Dix médaillons dépareillés, à sujets, de l'Ancien et du Nouveau-Testament, entourés de cartouches d'ornementation du XIII^e. siècle, restent encore dans la baie centrale du chœur.

Toutefois, par une heureuse et rare exception, ceux qui en ont été enlevés, pour faire place à un tableau, dont le mérite ne justifie pas d'une manière bien éclatante le sacrifice qui lui a été fait, ont été déposés dans l'ancien local des archives et conservés.

Une grande rose, dans le transept méridional, a été trop largement envahie par les réparations en verre blanc, mais n'en reprendra pas moins un très-grand intérêt, quand un de

ses lobes, momentanément absent, y sera rentré : celui qui contient, comme signature de donataire, la figure de l'abbé Edelin, restaurée gratuitement et avec un succès complet par M. Petit-Gérard.

Une baie ogivale, à trois lancéoles, presque aussi large que haute, et dont le tympan forme ainsi près de la moitié, ouverte au-dessus de la porte méridionale, est remplie par une verrière de la fin du XV^e. siècle, particulièrement originale de composition et d'une belle exécution.

Un sujet unique, très-heureusement disposé, se développe dans la découpe architecturale du tympan. Le centre de la rose montre la figure du Seigneur; ses trois lobes supérieurs, des anges, et ses trois lobes inférieurs, la séparation des bons et des méchants; les trèfles qui surmontent les lancéoles latérales montrent, l'un le Purgatoire et l'autre l'Enfer.

La lancéole du milieu est occupée par une belle figure de la Sainte Vierge, tenant l'enfant Dieu, et ayant à ses pieds deux écussons d'armoiries; la lancéole de gauche est remplie par un saint Christophe, de stature ordinaire, parce que l'espace n'a pas permis de lui en donner une plus haute, qui porte Jésus enfant sur ses épaules, et dont le donataire, Ennel (Anne) de Wingarten, s'est fait peindre au bas de la lancéole; dans celle de droite, saint Jean l'Aumônier, et au bas, le donataire, Jean Bonn de Wackenheim, couvert d'une armure et son heaume à côté de lui.

Une belle facture et un beau modelé accusent un des bons maîtres de l'époque, dont l'œuvre est dans un état presque complet de conservation.

WESTHOFEN.

L'église catholique de Westhofen (Bas-Rhin), qui a eu toutes ses baies remplies de belles verrières du XIII^e. siècle,

époque de sa construction, n'en a malheureusement conservé que les roses et les trèfles qu'on voit encore dans les tympans des baies de la nef et du chœur, et les panneaux à sujets et à motifs d'ornementation, qui remplissent aujourd'hui les deux baies latérales du chœur et la partie supérieure de celle du milieu, dont la partie inférieure, murée, est couverte par un tableau représentant le patron de l'église, saint Martin.

Ces trois baies contiennent, distribué au hasard, ce qui reste de l'ancienne magnificence verrière de cette église.

On ne peut reconnaître dans ce chaos que deux séries de sujets en médaillons.

De la première, qui a dû occuper une baie entière à deux lancées de huit panneaux chacune, et qui représentait la vie du Sauveur, il ne reste plus que douze sujets, dont cinq, devenus illisibles à travers la croûte de poussière enfumée qui les obscurcit, et sept reconnaissables : la Fuite en Egypte ; Jésus enseignant dans le temple ; la Flagellation ; Jésus portant la croix ; le Sauveur crucifié ; la Descente dans les limbes, et l'Apparition à sainte Madeleine.

De la seconde, qui a dû également occuper une baie entière et contenir la légende du saint patron de l'église, il ne reste plus que huit médaillons, dont cinq illisibles, et trois laissant distinguer : le premier, deux personnages grotesques mitrés ; le second, un évêque vivant, et le troisième, le corps d'un prélat couché, en habits pontificaux, sur un lit de parade.

Le surplus, également distribué au hasard dans ces trois baies, se compose : d'une figure nimée du Bon-Pasteur ou de saint Jean, occupant deux panneaux ; d'un personnage royal nimé, occupant toute la hauteur d'un panneau ; d'une belle tête d'homme sans nimbe ; d'une figure de femme ayant à sa gauche un nain difforme, et de motifs d'ornementation dépareillés, remplissant dix panneaux.

Les six lancéoles ainsi remplies sont accompagnées, des deux côtés, de bordures en guirlandes.

Partout où l'enfumure laisse paraître la couleur, elle se montre pure, éclatante et d'une belle harmonie. Le cachet de l'époque est fortement empreint dans le maniéré du dessin.

La main d'un restaurateur habile pourrait tirer encore un très-beau parti de ces restes, et recomposer heureusement les trois verrières, en renouant les deux séries de médaillons, et en distribuant convenablement les autres parties, d'ailleurs faciles à réparer.

COLMAR.

Sept baies du chœur de l'église catholique de Colmar (Haut-Rhin), toutes à deux meneaux et à trois lancéoles, comptant chacune vingt-sept panneaux, sont remplies de ce qui reste des verrières de l'ancienne église des Dominicains de Colmar, qui possédait encore, il y a trente ans à peine, l'un des trésors verriers les plus complets et les plus magnifiques qui aient existé en Alsace.

Ce trésor n'a été détruit, ni par les violences révolutionnaires, ni par la grêle ; il n'a été ni diminué, ni aliéné par l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux qui auraient dû en être les gardiens ; il s'était même conservé long-temps intact après que l'édifice religieux pour lequel il avait été créé avait cessé d'être consacré au culte ; mais, et nous avons honte à le dire, la majeure partie, remplissant quatorze grandes caisses, a été enlevée et expédiée sur l'autre rive du Rhin, par un Français, un émigré, portant l'un des beaux noms de la noblesse lorraine, le comte de Frimont, devenu officier général au service d'Autriche, qui commandait un des corps de la coalition de 1815 ; et les précieuses verrières, objet de cet ignoble et sacrilège abus d'une bien peu glorieuse vic-

toire, orment aujourd'hui la chapelle d'une résidence impériale, en Autriche.

C'est un digne prêtre, un humble vicaire, qui a recueilli, après le départ de l'armée d'occupation, ce que le général n'avait pas pu ou voulu enlever, et qui a rempli, avec ce qu'il a pu retrouver des verrières de l'église des Dominicains, les sept baies, aujourd'hui garnies, de l'église paroissiale, n'ayant, pour accomplir une œuvre aussi difficile et aussi méritoire, que son zèle et l'assistance d'un vitrier artisan.

Les débris très-variés de cette singulière contribution de guerre, réunis par le zèle éclairé du pieux vicaire, forment encore un ensemble très-remarquable et peuvent donner une idée de la valeur des verrières enlevées.

Il était difficile de trouver une disposition tout-à-fait heureuse pour un grand nombre de sujets dépareillés et de motifs d'ornementation sans suite; et cependant l'aspect des sept verrières, recomposées avec ces éléments hétérogènes, n'a rien de disparate.

Dans la baie du milieu du chœur, la place d'honneur a été donnée à un sujet très-heureusement recomposé avec une Vierge portant l'enfant Dieu, qui en faisait primitivement partie, et un saint Martin (patron de l'église); sujet entouré d'un beau cadre d'ornementation à rinceaux, du XII^e. siècle, occupant les trois lancéoles et un tiers de la hauteur de la baie. Au-dessus, une Visitation.

Dans la lancéole du milieu de chacune des autres baies, et à leur hauteur moyenne, sont distribuées les grandes figures, parmi lesquelles on remarque un saint Dominique (1) des premières années du XIII^e. siècle, décelant déjà l'intention du peintre de produire la ressemblance; figure dont il ne reste malheureusement que la moitié supé-

(1) Né en 1170, mort en 1221, canonisé en 1235.

rieure; un saint Jean l'Évangéliste; un saint Pierre et plusieurs autres saints; un buste de saint Christophe; une grande tête du Christ, avec un nimbe rouge à croix verte; l'Agneau avec la bannière; un chevalier donataire, en pourpoint rouge à bandes d'or transversales.

Dans le bas des baies du chevet, sont distribués quatorze petits sujets à figurines, tirés de l'Ancien et du Nouveau-Testament, n'occupant chacun, avec leur encadrement, qu'un panneau, et qui représentent : le Sacrifice d'Abraham; le Serpent d'airain; la construction du temple; Élie sur le char de feu; l'Entrée du Sauveur à Jérusalem; sainte Madeleine aux pieds du divin Maître, pendant le repas chez le Pharisien; Jésus au prétoire, frappé et conspué; la Flagellation; Jésus crucifié, ayant à ses côtés la Sainte Vierge et saint Jean; la Descente dans les limbes; la Résurrection; les Disciples d'Emmaüs; la Descente du Saint-Esprit; une Décollation.

Entre les grandes figures et les petits sujets, sont disposés, avec la symétrie que pouvaient comporter les répétitions de motifs semblables, les restes d'ornementation appartenant, pour la plupart, au commencement du XIII^e. siècle, sinon aux dernières années du XII^e.

Dans les extrémités supérieures des lancéoles, sont distribuées des parties plus ou moins entières de pinacles et de clochetons; les tympans sont garnis, soit avec de grandes fleurs, soit avec des motifs d'ornementation, ajustés avec autant d'intelligence et de bonheur qu'il était possible.

Des parties de fleurs et d'ornementation, qui n'avaient pas trouvé place dans les sept baies du chœur, ont été heureusement disposées dans le large tympan de la baie du pignon, seule partie de cette baie qui n'est pas couverte par le buffet d'orgue.

Enfin, des fleurs séparées ont été symétriquement semées dans les baies du chœur garnies de verre blanc et, ainsi, a été conservé tout ce que le généreux vainqueur ne s'était pas adjugé.

DAMBACH.

La chapelle de St.-Sébastien, à Dambach (Bas-Rhin), a conservé, dans trois baies du chœur, de beaux restes de verrières du XV^e. siècle, dont les sujets principaux sont : le Christ au calvaire, et l'Agneau de Dieu avec les symboles des évangélistes.

OBERNAY.

Le défaut de temps ne nous a pas permis de revoir les belles parties de verrières qui doivent exister encore dans l'église paroissiale catholique d'Obernay (Bas-Rhin), qui doivent être du XVI^e. siècle, et dont nous ne pourrions parler que d'après des souvenirs trop éloignés, et par conséquent trop incertains.

KAISERSBERG.

Une amère déception nous était réservée dans la vérification de nos notes, déjà anciennes, il est vrai, sur l'antique et si intéressante église de Kaisersberg (Haut-Rhin).

Nous n'y avons plus retrouvé, outre un seul panneau ancien représentant l'Adoration des Mages, que le sujet principal de la baie absidale, la Consommation du Sacrifice du calvaire : Jésus-Christ crucifié entre les deux larrons, dont l'un très-remarquable par sa pose, ayant le haut du corps renversé par-dessus la partie supérieure d'une potence en

forme de T, la tête tombant en avant, et les jambes croisées autour de l'arbre.

Le bas de cette baie, vide aujourd'hui, est caché par le magnifique et précieux rétable à sculptures en bois, peintes et dorées, à doubles vantaux tristement repeints, enlevé de l'ancien autel, qui n'existe plus, et juché sur la corniche de la nouvelle boiserie sculptée du chœur, qui cache l'antique et belle custode, pour faire place à un autel en pierre blanche, plus froide que le plâtre, en style plus ou moins *goth*, flanqué de deux grands anges qui ne sont d'aucun style.

BIBLIOTHÈQUE DE STRASBOURG.

La ville de Strasbourg possède une des plus belles, sinon la plus belle collection de panneaux de peinture d'apprêt, de la meilleure époque (le commencement du XVII^e. siècle); collection presque tout entière de la main des maîtres les plus habiles, les Linck, qui ont allié, comme on sait, à la disposition de toutes les ressources de l'art verrier, à un véritable génie de composition, à une science profonde et étendue des saintes Écritures, du symbolisme chrétien et des traditions légendaires, un talent, une facilité, une hardiesse, une sûreté de dessin et de gravure qu'on chercherait vainement réunis au même degré dans les autres maîtres de la même époque; collection qui, si elle ne l'emporte pas par la richesse numérique, l'emporte certainement par les mérites de composition et d'exécution, et plus certainement encore par le mérite de l'authenticité, sur celle de la ville de Zurich.

Cette précieuse collection, dont une partie doit avoir occupé les baies du cloître ou du réfectoire de la Chartreuse de Molsheim (Bas-Rhin), n'est pas tombée tout entière, mais cependant plus complète qu'aujourd'hui, en la possession de la ville de Strasbourg.

D'abord placée au musée de la ville, où malgré sa réunion dans une suite de châssis, elle paraissait sensiblement plus nombreuse, elle est aujourd'hui répartie dans les baies de l'étage supérieur de la Bibliothèque, où sa conservation intégrale est désormais assurée.

Des panneaux qui lui ont évidemment appartenu, qui en faisaient partie lorsqu'elle était exposée au musée, se reconnaissant à tous leurs caractères, à leurs signatures, à leurs dates et aux lacunes qu'ils forment visiblement dans la suite de ceux de la Bibliothèque, sont montrés aujourd'hui aux visiteurs dans l'un des châteaux des margraves de Bade, à Eberstein, et existent, en échantillons moins nombreux, dans quelques collections particulières.

La magnifique collection de la Bibliothèque de la ville de Strasbourg n'en suffit pas moins, à elle seule, pour initier les artistes de nos jours, qui prendraient la peine de l'étudier avec une attention suffisante, à toutes les pratiques, à tous les ingénieux procédés de la peinture d'apprêt, élevée à sa plus haute perfection : l'application des couleurs par coups de feu successifs au revers du verre blanc ; l'emploi de verres doublés et découverts à la molette ou à l'acide pour faire place à une autre couleur ; l'application par la soudure de l'émail enlevé au verre doublé ; la dégradation de ton des émaux et des couleurs par la diminution d'épaisseur ; la multiplication des teintes et des nuances par la superposition de couleurs différentes qui ne comportent pas le mélange, les artifices de grisaille et de gravure y étant écrits en exemples nombreux, variés à l'infini, parfaitement intelligibles, et ne laissant d'obscur qu'un seul point, dont la chimie moderne a écarté la plus grande difficulté, celui de la composition des émaux, couleurs, grisailles et fondants.

Une monographie complète de cette collection, qui compte encore soixante-dix-sept panneaux, signés, à très-peu d'ex-

ceptions près, des monogrammes ou des noms entiers des Linck, remplirait à elle seule un volume. Nous devons nous faire violence pour n'en donner ici qu'une indication sommaire, en nous réservant de lui consacrer, dès que nous le pourrons, un travail spécial.

Elle se compose de deux séries principales : celle des sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau-Testament, au nombre de trente-six, série qui brille surtout par la richesse de la composition, la beauté des figures de premier plan et la multitude heureusement disposée des figures de fond ; et celle des sujets légendaires, au nombre de trente, dont dix tirés de l'histoire de saint Bruno, un de celle de la Madeleine, quatre de celle de saint Antoine et quinze de celle de plusieurs saints du désert ; série qui brille particulièrement par le charme des sites, par de magiques effets de lumière et de perspective, par la ferme et spirituelle témérité de la touche, par l'excellence du fini et la science de tous les effets qu'il est possible à la peinture sur verre de produire.

L'exécution de presque tous les panneaux des deux séries est comprise par les dates dans les cinq années de 1627 à 1631.

Chaque panneau a été l'objet d'une donation et les noms des donataires sont ceux de prélats, de dignitaires du grand chapitre de la cathédrale, parmi lesquels des archiducs d'Autriche, des comtes palatins, de nobles prébendiers et une foule de prêtres séculiers de l'ancien diocèse de Strasbourg, souvent réunis à deux et à plusieurs pour le don d'un seul panneau, et qui se sont si bien entendus que toute la collection ne présente pas un seul sujet répété.

Neuf des panneaux de la première série sont accompagnés de panneaux de la même grandeur, contenant, comme sujet principal, les armoiries des plus nobles donataires, encadrées de riches cartels d'ornementation et de très-belles figures de

saints ; tous les autres présentent dans leurs cadres , selon l'usage du temps , de petites armoiries et de délicieux petits sujets accessoires.

Le joyau du trésor verrier de la Bibliothèque , non pas , il est vrai , le plus précieux comme valeur artistique , mais le plus cher , peut-être , au savant bibliothécaire et au corps enseignant qui occupe aujourd'hui la place de l'ancienne et célèbre Université de Strasbourg , est le double panneau , dit des Scolarques , dont la partie supérieure est une allégorie représentant la cité de la Science , fortifiée par les maîtres et les bacheliers , à laquelle on monte par les degrés des Facultés , et devant laquelle se dresse un camp , formé des tentes de l'Ignorance , de la Vanité , de la Sottise , de la Débauche et de l'Abrutissement. Au-dessous , les armoiries des Scolarques élus de 1528 à 1730 , les dernières d'une exécution plus récente que celles du tableau allégorique , qui accuse le milieu du XVII^e. siècle.

Nous avons eu le bonheur de retrouver à Paris , il y a une douzaine d'années , et nous nous sommes fait un devoir de céder à la ville de Strasbourg , un autre panneau de peinture d'apprêt d'un intérêt historique tout spécial pour elle et non sans mérite d'exécution , ayant au milieu ses armoiries , avec des figures allégoriques , et alentour , les noms , dates d'élection et armoiries de tous ses *ammeister*.

Ainsi tous les siècles de la peinture sur verre , depuis le XII^e. jusqu'au XVII^e. , toutes les manières et tous les styles , depuis la mosaïque primitive , l'ornementation , la peinture à sujets au trait et modelée , jusqu'à la peinture d'apprêt , sont encore largement et dignement représentés dans vingt-une églises catholiques ou temples protestants d'Alsace et à la Bibliothèque de Strasbourg ; et nous pouvons recommander hardiment à l'attention des connaisseurs et à l'étude des artistes , dans le Bas-Rhin , la cathédrale et les églises catholiques de Ste.-Made-

leine et de St.-Pierre-le-Vieux, les temples de St.-Guillaume et de St.-Thomas, la Bibliothèque à Strasbourg, les églises catholiques de Walbourg, Niederhaslach, Rosenwiller, Saverne, Mutzig, Westhofen, Wissembourg, Schelestadt, Dambach et Obernay, et dans le Haut-Rhin, le temple protestant de Mulhouse et les églises catholiques de Thann, Vieux-Thann, Colmar, Lautenbach et Kaisersberg.

Tout en nous enorgueillissant d'une abondance de matière, qui devait nous faire dépasser de beaucoup la limite accoutumée des notices insérées dans les comptes-rendus des sessions précédentes du Congrès, nous n'en avons senti que plus vivement le besoin que nous avons de son indulgence, et nous ne pouvons que lui en être profondément reconnaissant.

Le défaut de loisir, et quelques vérifications nécessaires de nos notes, ne nous ont pas permis de rester rigoureusement fidèle à l'ordre que nous nous étions proposé de suivre, ni de nous rendre plus bref.

Nous croyons, du moins, n'avoir pas fait d'omission et nous ne pourrions que nous applaudir d'avoir à en réparer, s'il nous était donné de découvrir encore quelque trésor verrier qui nous serait resté inconnu jusqu'ici.

Ce mémoire mérite à son auteur les remerciements du bureau.

L'heure avancée ne permet point à plusieurs membres de présenter leurs travaux sur la même question, qui sera reprise à la prochaine réunion.

Avant de lever la séance, M. de Caumont rappelle que l'Institut des provinces tiendra, le même jour, une session extraordinaire dans la salle du Congrès; il annonce ensuite, pour cinq heures du soir, la visite de la chapelle ogivale construite par M. Petiti, dans l'enclos de la Toussaint, ainsi que l'ex-

cursion archéologique de Schelestadt et du château de Hohen-Kœnigsbourg, qui aura lieu le lendemain, 26 août. Cinquante-six membres s'inscrivent pour cette excursion.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

**VISITE DE LA CHAPELLE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA
TOUSSAINT**

(25 AOUT).

Présidence de M. DE CAUMONT.

A l'issue de la séance des Assises scientifiques de l'Institut des provinces, présidée par M. Victor Simon, M. de Caumont et un grand nombre de membres du Congrès se sont rendus à l'établissement de la Toussaint, pour visiter la chapelle de la Congrégation des Sœurs de charité de St.-Vincent-de-Paul, établie depuis neuf ans dans ce local. Ils furent reçus par M. l'abbé Spitz, chanoine-archiprêtre de la cathédrale et supérieur de la Congrégation, ainsi que par M. l'architecte Petiti.

La chapelle de la Toussaint, encore en voie de construction, est, depuis bientôt trois siècles, le premier édifice qui ait été élevé en style ogival dans le département du Bas-Rhin. Elle est tout en pierre de taille du plus beau choix, extraites des carrières de Wasselonne, et rappelle par l'ensemble de ses formes, mais avec une plus grande richesse de détails, la chapelle de l'archevêché de Reims. Deux cages d'escalier, terminées en élégantes tourelles ou clochetons ouverts, se trouvent aux angles de la façade, dont le pignon garni de crochets est couronné du gracieux bouquet de fleurs que les Allemands désignent ordi-

nairement par le nom de *Kreuzblume*. Au-dessus du portail, qui attend encore ses sculptures, une grande rose ouvre dans la nef, éclairée par 10 larges fenêtres à quatre lancettes. Les cinq fenêtres du chœur, un peu moins larges, ne sont divisées qu'en trois lancettes par deux meneaux. Par une disposition dont on ne connaît pas d'exemple ancien, l'architecte a ménagé, à l'intérieur et autour de la nef et du sanctuaire, une sorte de couloir faisant office de bas-côté, en portant vers l'extérieur le mur qui devait soutenir la claire-voie. Il en résulte que la partie basse des contreforts est apparente à l'intérieur de la chapelle, et ne présente, jusqu'à la hauteur des fenêtres, qu'une faible saillie à l'extérieur du monument; elle est percée d'ouvertures pour permettre le passage. Des arceaux surbaissés, ornés d'élégantes sculptures, et dont les motifs sont pour la plupart empruntés à la cathédrale de Strasbourg, relie les contreforts.

La chapelle mesure en longueur dans œuvre, de la porte d'entrée au chevet, 27 mètres 25 centimètres; la largeur entre les contreforts est de 7 mètres; entre les murs extérieurs, c'est-à-dire les couloirs compris, de 11 mètres 30 centimètres. La hauteur totale des flèches est de 26 mètres 50 centimètres; celle du pignon, de 22 mètres; l'élévation intérieure, sous clef, est de 11 mètres 80 centimètres.

Toutes les ciselures, telles que fleurons, crochets, rinceaux, etc., sont confiées à des artistes de mérite et exécutées avec un talent remarquable; la statuaire n'est encore représentée que par quelques gargouilles, et la peinture sur verre que par le vitrail du chevet, sorti des ateliers de M. Petit-Gérard, et composé d'après les dessins de M. Steinheil. L'ameublement de la chapelle sera exécuté dans le style du XIV^e. siècle, qui est celui du monument.

M. le Directeur de la Société française, qui visita toutes les parties de cette belle construction avec un intérêt marqué,

félicita M. l'archiprêtre Spitz d'être entré, le premier et si résolûment, dans la voie de la renaissance chrétienne, et d'avoir été secondé dans ses vues par l'architecte intelligent dont l'heureux essai vient de rappeler, dans notre ville, les traditions les plus pures de notre vieil art national.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

**VISITE A SCHELESTADT ET AU CHATEAU DE HOH-
KÖNIGSBURG**

(26 AOÛT).

Le vendredi 26 août avait été fixé pour visiter la ville de Schelestadt et le château de Hoh-Kœnigsbourg. Environ soixante membres du Congrès s'étaient fait inscrire, et se trouvèrent réunis à la gare vers cinq heures du matin. Cette fois, c'était la ligne de Strasbourg-Bâle qui devait conduire les touristes à leur destination.

La journée paraît devoir être favorisée, comme la précédente, par un temps superbe ; et les premiers rayons du soleil éclairent le magnifique panorama des Vosges que le chemin de fer longe à une distance d'un myriamètre environ.

Vers sept heures, on arrive à la gare de Schelestadt, où le Congrès est reçu par M. de Mullenheim, sous-préfet de l'arrondissement, par M. Ringeissen, architecte, membre de la *Société des monuments historiques d'Alsace*, et par M. Schwind, avoué, spécialement chargé, à Schelestadt, des dispositions à prendre pour la réception des visiteurs.

On commence par servir un café au lait aux voyageurs, et cette sage précaution les met à même de braver sans inconvénient les premières fatigues de la journée.

Les investigations doivent commencer à Schelestadt même, qui présente de nombreux monuments, de nombreux souvenirs dignes de l'attention du visiteur. Si cette ville, par son origine, ne remonte pas aussi haut dans l'antiquité classique que Saverne, en revanche, elle offre à l'ami de l'histoire un beau passé, datant des siècles de la ferveur chrétienne, et peut-être encore un plus beau, datant de la grande époque de la Renaissance. Le Congrès archéologique de France peut certainement, sans déroger, séjourner quelques instants dans une ville qui renferme des monuments comme Ste -Foy et St.-Georges, qui vit naître ou qui accueillit dans ses murs des hommes comme *Jérôme de Guebwiler*, *Jacques Wimpheling*, *Jean Sapidus*, *Martin Bucer*, *Beatus Rhenanus*, *Jean Mentelinus*, le compétiteur de Gutenberg, *Jacques et Jean Spiegel*, *Jean Majus*, *Beatus Arnoldus*, *Jacques OExel*, etc.

La première mention de Schelestadt est faite dans une charte d'Everard, comte d'Alsace, en 728, et ce ne fut qu'en 1216, sous l'empereur Frédéric II, qu'elle fut entourée de murs et érigée en ville impériale. Cette ville, malgré son origine plus récente que Saverne, n'en présente pas moins un aspect plus original, plus moyen-âge. De nombreuses maisons particulières, aux tourelles historiées, de nombreuses sculptures ornant capricieusement l'entrée des maisons, de nombreuses constructions monumentales, jadis édifices publics, portant encore d'élégantes inscriptions latines dont la plupart furent composées par Beatus Rhenanus, témoignent devant les générations d'aujourd'hui de la splendeur et de l'opulence relatives de Schelestadt, au XVI^e. siècle.

Elle est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, mais une des belles places fortes de la frontière de l'est. Ses fortifications, relevées en 1676, sont une des innombrables créations de Vauban.

La première visite, quoique non inscrite au programme, fut pour l'ancien hôtel d'Ebersheim, portant la date de 1556, parce que son architecture et son importance avaient éveillé la curiosité des membres du Congrès. C'est un ancien bâtiment dans le style de la Renaissance allemande, ayant appartenu à l'abbaye d'Ebersheim-Munster.

Un intérêt plus vif guida les pas du Congrès vers l'église de St.-Georges, cathédrale de Schelestadt, où il fut reçu par le digne curé, et piloté par le savant architecte Ringeissen, qui se fit un plaisir d'appeler l'attention des visiteurs sur tous les détails de cet imposant monument de l'époque ogivale. Il démontra surtout, dans une improvisation aussi claire qu'intéressante, en s'appuyant des preuves architectoniques fournies par le monument lui-même, et évidentes à tous les yeux, les différentes époques ayant apporté leur contingent à l'érection de l'église. Les beautés de cette architecture, altérées par un affreux badigeon, font naître le vœu général de voir débarrasser, au plus tôt, l'intérieur de St.-Georges de cette ignoble défiguration, en suivant l'exemple que donna si victorieusement la cathédrale de Strasbourg, en 1848. La nef de St.-Georges est une belle construction en style ogival du XIV^e. siècle; le chœur, au chevet droit, présente les caractères architectoniques du XV^e., auquel appartient, en majeure partie, le clocher, qui s'élève à l'occident. Il faut vivement regretter la mutilation des tympons, dont les sculptures sont modernes, et surtout le déplacement de plusieurs charmantes verrières du XV^e. et du XVI^e. siècle, réparties pêle-mêle et sans aucune entente dans les deux grandes fenêtres des transepts (1).

Avant de quitter le monument, on donne encore un coup-d'œil au petit bâtiment adossé au côté méridional et qui ren-

(1) V. *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace; t. II, p. 245 et suiv.

fermait jadis la bibliothèque de la ville, ainsi que celle si précieuse de *Beatus Rhenanus*. Elle était établie dans une salle voûtée du premier étage, peinte à fresque dans le goût de la fin du XV^e. siècle. On y arrive par un étroit escalier tournant, en pierre, pratiqué dans une tourelle. Les rayons s'y trouvent encore avec l'indication des catégories de livres qu'ils renfermaient, et sur le mur, au milieu d'un cartouche historié, on lit la recommandation suivante, adressée à ceux qui venaient utiliser ces trésors :

PRO CRISTI LAUDE

LEGE LIBROS POSTEA CLAUDE.

1462.

On sait que *Beatus Rhenanus* s'établit plus tard à Strasbourg, où il mourut, mais en léguant sa magnifique collection de livres à sa ville natale, ou du moins à sa ville d'adoption. Elle se trouve aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville, vers lequel le Congrès se dirige en quittant l'église de St.-Georges, et où il est reçu par M. Lemaître, maire de Schelestadt.

Les visiteurs paient un juste tribut d'admiration aux inestimables manuscrits, aux incunables précieux qui jadis étaient les compagnons des travaux de celui que son époque avait surnommé le *Prince de la littérature*, et les bibliophiles ne peuvent assez exprimer leurs regrets de n'avoir que si peu de moments à consacrer à cette incomparable collection. On s'arrache pourtant à la contemplation de tous ces trésors pour examiner l'antique et curieuse église de Ste.-Foy.

Ce monument, fondé en 1094, par Hildegarde et ses enfants : Otton, évêque de Strasbourg ; Frédéric, duc de Souabe ; les chevaliers Gauthier, Louis et Conrad et sa fille Adélaïde, passe dans l'opinion populaire pour avoir été construit sur le modèle du St.-Sépulcre, à Jérusalem. Cette

opinion fort ancienne, parce qu'elle doit être exprimée dans une charte du XI^e. siècle qui soumet cette église au monastère de Conques en Rouergue, se réfute d'elle-même par la comparaison des deux monuments, et fut déjà combattue par Beatus Rhenanus, qui soutenait que le pastiche ne pouvait se trouver que dans la crypte, sous le chœur, encore accessible de son temps.

Des recherches encore à faire éclairciront peut-être un jour ce point.

Toute l'église est construite dans le plus pur style roman, aussi sévère que gracieux. La croisée est surmontée d'un clocher central octogone, portant étage orné d'une arcature aveugle surmontant un soubassement, d'un étage à jour et d'une flèche pyramidale en pierre, dont les côtés sont légèrement convexes en se rapprochant de la corniche.

On remarque, aux angles de chacun des deux étages, des décorations plaquées qui rappellent les amortissements de couronnements, et présentent ainsi un spécimen bien caractérisé des tours centrales rhénanes de l'époque romane (1).

La façade occidentale est surmontée de deux autres tours du même style, dont l'une a été altérée déjà, à ce qu'il paraît, à l'époque de sa construction, par l'addition d'un second étage, et toutes les deux défigurées par une toiture discordante.

Mais les plus graves altérations ont été infligées à la nef et aux bas-côtés, par le besoin d'agrandir le monument, au XV^e. siècle.

Ici encore, les savantes explications de l'architecte Ringeissen éveillent au plus haut point l'intérêt de la Réunion. Cet artiste démontre mathématiquement, et en les faisant toucher du doigt, les mutilations qu'a éprouvées le monument,

(1) Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. III, p. 316.

et les malheureuses additions qui lui furent infligées. Bien différent, en cela, de tant d'autres critiques qui savent bien blâmer, mais non point réparer, il couronne sa démonstration en exposant un magnifique projet de restauration totale du monument.

Ce projet lui vaut les félicitations unanimes de l'assistance, et fait naître le vœu de le voir parvenir à la connaissance des autorités qui règlent les destinées de nos monuments historiques.

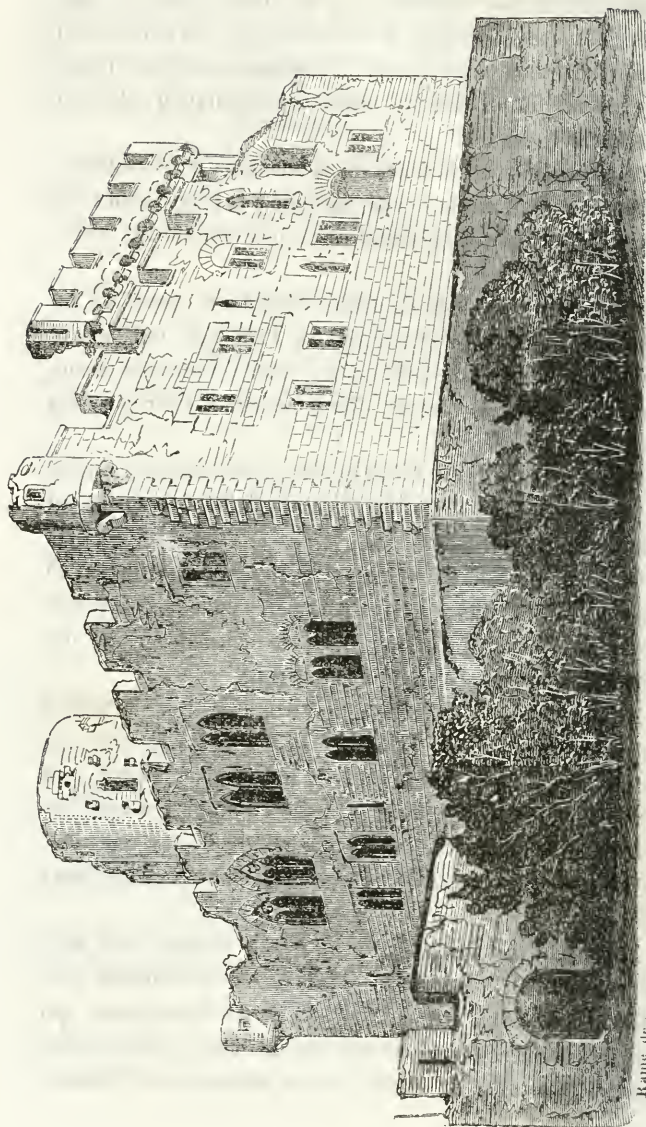
En quittant Ste.-Foy, on donne encore un coup-d'œil au bâtiment de l'ancienne corporation des Vignerons, qui, malgré son état de ruine et sa destination actuelle, renferme encore beaucoup de détails curieux d'ornementation intérieure des XV^e. et XVI^e. siècles.

Mais le temps presse. Il faut quitter Schelestadt pour arriver au bouquet de la journée, pour entreprendre l'ascension au château de Hoh-Kœnigsbourg.

On s'empresse de se rendre sur la route de Kintzheim, où des véhicules ouverts reçoivent le Congrès pour le transporter à travers la plaine luxuriante, inondée de soleil, au pied des montagnes où l'ascension doit commencer.

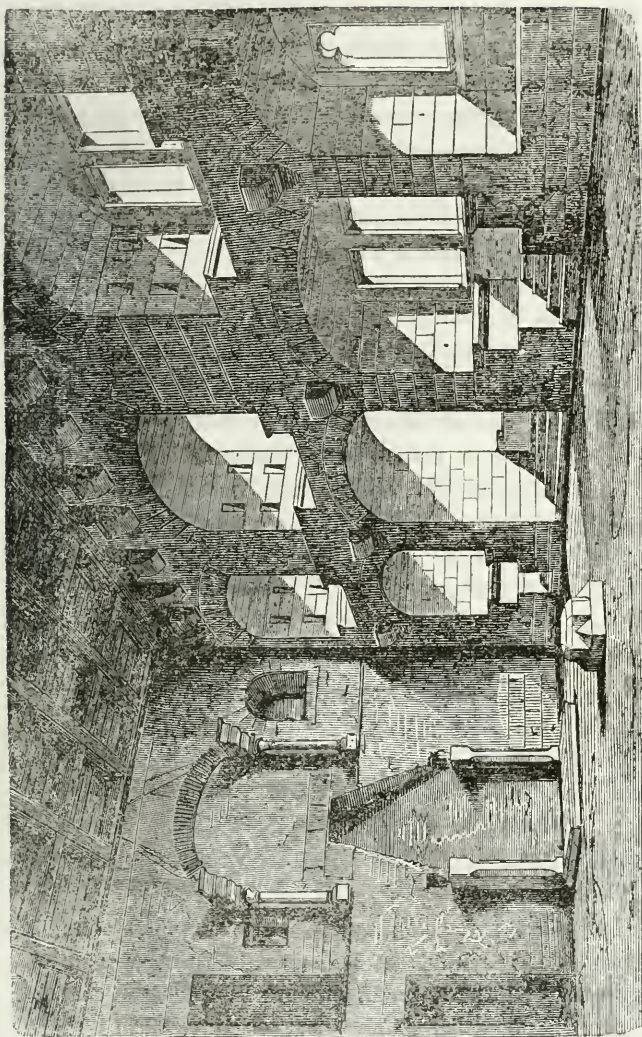
A Kintzheim, on met pied à terre; une partie de la Société monte des petits chevaux vosgiens, à l'humeur débonnaire, au pas assuré, et on se dirige à travers le vignoble d'abord, puis à travers une magnifique forêt, vers l'antique citadelle impériale, objet de la sollicitude incessante, depuis sa fondation, de la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*.

Cependant une partie des membres du Congrès était allée faire visite à M. le baron de Fabvier, dont le charmant parc conduit aux belles ruines du château de Kœnigsheim qui lui appartiennent et qui ont été décrites avec plusieurs châteaux d'Alsace par M. Ramé, savant antiquaire de Rennes,



Kame de.

RUINES DU CHATEAU DE KÖNIGSHEIM.



Ramé del.

INTÉRIEUR DU CHATEAU DE KOENIGSHEIM.

dans le *Bulletin monumental*. M. de Caumont avait apporté le mémoire de M. Ramé, trop peu connu en Alsace, et il en avait donné lecture à quelques-uns de ses confrères qui arrivèrent avec lui et M. le baron de Fabvier, le mémoire et les dessins de M. Ramé à la main.

Il fallut deux bonnes heures aux voyageurs qui avaient persisté à faire le trajet à pied; et cette ascension sur le côté méridional de la montagne, haute de près de 400 mètres, sous les feux d'un soleil caniculaire, ne fut pas la moindre preuve qu'ils purent donner de leur amour pour les investigations archéologiques.

L'histoire du château de Hoh-Kœnigsbourg remonte aux temps romains. Elle reparait sous Charlemagne et ses successeurs. Le château est désigné, à ces époques, par les noms d'*Estuphin*, de *Castrum Kunegesberg*, de *Cunisberg*; toutefois, il est difficile de préciser si ces dénominations doivent s'entendre réellement de la ruine actuelle, but de la visite du Congrès. Il ne nous paraît pas trop téméraire d'appliquer ces mentions plutôt au vieux château situé à très-peu de distance, sur la crête de la montagne, dans la direction du couchant.

Au milieu du XV^e. siècle (1454), il s'était établi au château une nichée de gens de sac et de corde, qui se disaient chevaliers, et qui vivaient de rapines et de déprédations. Des troupes des villes de Strasbourg, de Colmar et de Schelestadt, sous le commandement de Jean et d'Antoine de Hohestein, allèrent assiéger Hoh-Kœnigsbourg, qui se rendit par capitulation. Le château fut vendu, et l'année suivante, d'autres chevaliers pillards y avaient de nouveau fixé leur résidence. C'était à recommencer.

On toléra encore pendant quelques années leurs incroyables exactions, lorsqu'en 1462 ou 1472, de notables citoyens de Strasbourg, allant à Bâle, furent pillés par les bandits du château, parmi lesquels figurait un enfant prodige, Adam Riff,

le fils d'un ammeistre de Strasbourg. Il fallut en venir à une nouvelle expédition : l'évêque de Strasbourg, le sire de Ribeaupierre, l'archiduc Sigismond d'Autriche firent cause commune avec les villes. Strasbourg fournit sa formidable artillerie, et du haut d'une éminence située au midi du château, on se mit à le canonner pendant cinq jours (du 22 au 27 octobre). Cette fois, la garnison se rendit à discrétion ; elle ne fut cependant pas perdue. On se contenta de détruire en partie, le château, qui fut remis entre les mains de l'archiduc d'Autriche et déclaré, en 1485, par l'empereur Frédéric III, domaine direct de la maison d'Autriche.

Déjà, en 1479, le même empereur avait inféodé le Hoh-Kœnigsbourg aux frères Oswald et Guillaume de Thierstein, et prescrit, chose humiliante ! aux Strasbourgeois d'aider à relever les murs que, quelques années auparavant, ils avaient détruits par le droit de la guerre (1).

Ces faits méritaient d'être mentionnés, car ils donnent la clef du haut intérêt qui s'attache à l'étude de ces restes mutilés, mais toujours grandioses et imposants. En effet, l'époque de la restauration du château tombe dans la période où il fallut songer à résister à l'artillerie qui déjà s'était fait une large place dans l'art militaire. On commençait à comprendre qu'il ne suffisait plus, comme dans les siècles antérieurs, de s'abriter derrière des murs inaccessibles à l'escalade, mais qu'il fallait s'étendre en dehors sur tous les points saillants découverts, afin d'empêcher l'ennemi de placer ses batteries de siège sur quelque plateau commandant le château.

Ce commencement de transition entre l'ancien système de défense et le nouveau est visible surtout dans le château de Hoh-Kœnigsbourg. Les constructions, à des niveaux très-

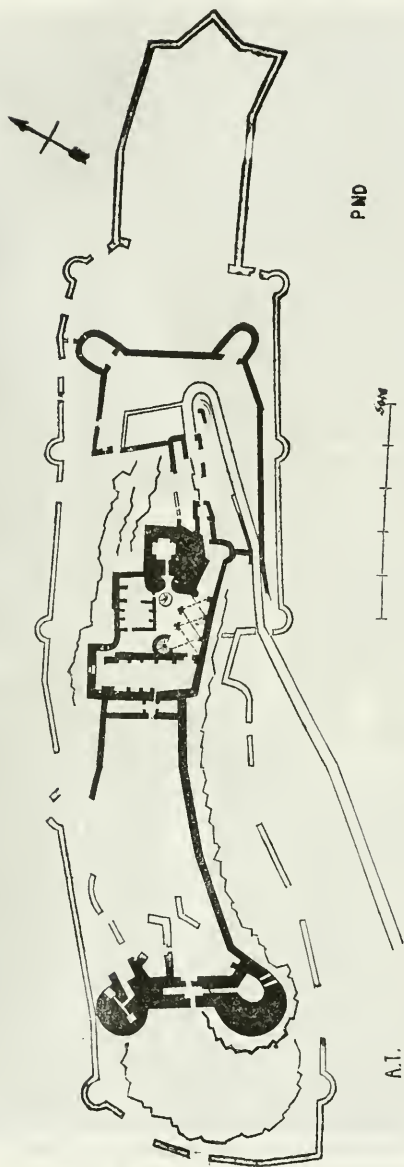
(1) V. *Le Château de Hoh-Kœnigsburg*, par L. SPACH, dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*.

différents, par suite de la nature du sol, le château étant assis sur une crête de rochers abrupts dominant d'un côté la plaine, de l'autre la vallée de la Liépore avec ses embranchements, s'enfoncent, du côté de l'occident, dans un promontoire de roches et suivent la pente de la montagne du côté de l'orient. C'est à l'extrémité occidentale du château, seul côté d'où il fût abordable, qu'on nivela alors une partie du plateau pour établir de gros ouvrages de contre-approche. Ces ouvrages terrassés opposent des épaisseurs énormes de maçonnerie du seul côté où l'assiégeant pouvait établir des batteries de siège. A 200 mètres environ de ce point, sur le prolongement de la crête de la montagne, s'élevait un fort, détruit aujourd'hui, mais dont l'assiette importait à la sûreté de la place. Vers le rempart de la crête, du côté de l'orient, se trouve un ouvrage supérieur muni de tours flanquantes pour du canon, et une enceinte inférieure, terminée en étoile et percée d'embrasures pour des arquebusiers ou des pièces de petit calibre (V. le plan, p. 285).

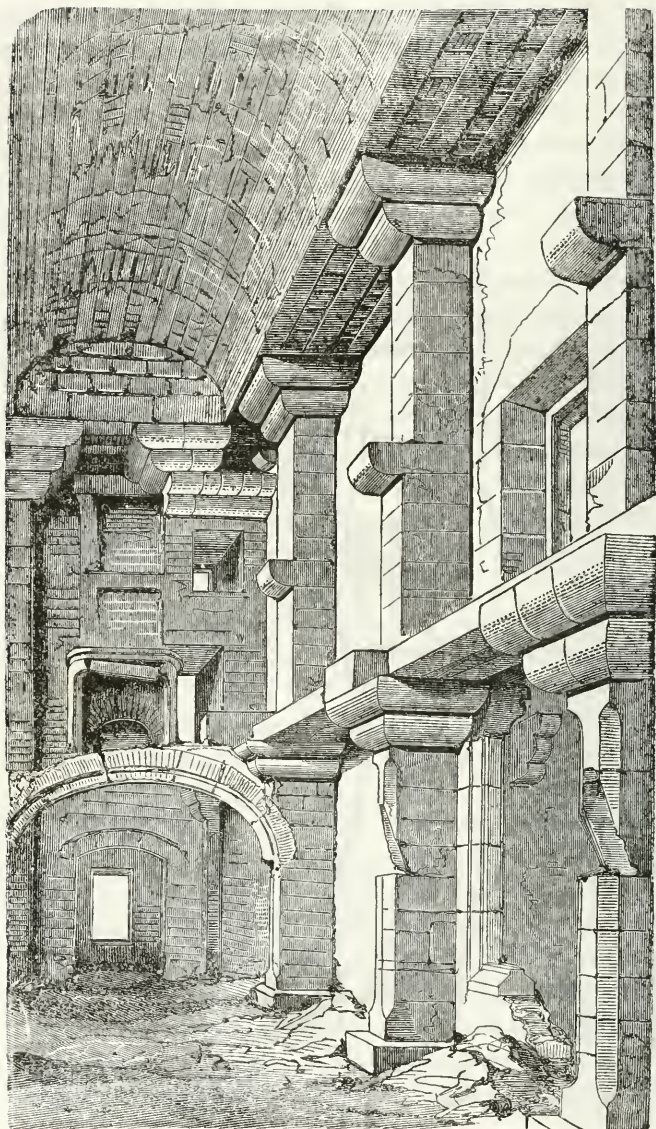
Outre ces défenses majeures, une autre enceinte flanquée de tourelles bat l'escarpement, et devait enlever aux assaillants tout espoir de prendre le château par escalade.

Sur le plateau supérieur, se trouvent les bâtiments d'habitation et un donjon carré servant de magasin aux poudres, et dominant l'ensemble des défenses.

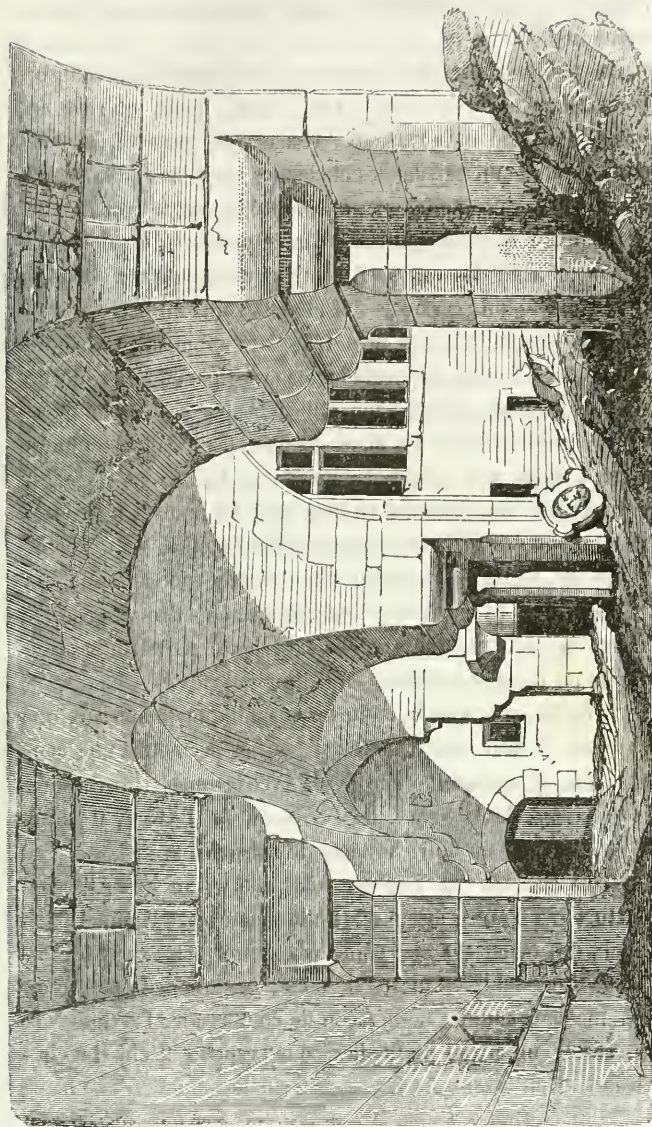
Ce château, quoique présentant un singulier mélange des anciennes et des nouvelles dispositions défensives, laisse deviner cependant déjà une intention bien marquée d'employer l'artillerie à feu et de s'opposer à ses effets; c'est sous ce rapport, et à cause de la date précise de la restauration, qu'il offre tant d'intérêt. Les constructions paraissent avoir été élevées à la hâte et, en partie, avec des débris plus anciens; mais on trouve dans leur ensemble une grandeur, une hardiesse qui produisent beaucoup d'effet. La partie réservée à



PLAN DU CHATEAU DE HOH-KOENIGSBOURG.



INTÉRIEUR DU CHATEAU, DESSINS DE M. RAMÉ
(Communiqués au Congrès par M. de Caumont).



INTÉRIEUR DU CHATEAU, DESSIN DE M. RAMÉ.

l'habitation particulièrement semble appartenir à des temps héroïques.

On pourrait prendre les salles principales de ce château pour des constructions du XIII^e. siècle, tandis qu'elles ne furent bâties qu'au XV^e. Mais l'Alsace avait conservé, surtout dans l'architecture civile, les anciennes traditions de la bonne époque gothique. Le bâtiment principal, adossé au rocher, ne se compose que de contreforts intérieurs avec un mur fort mince du côté des cours ; il contient quatre étages. Le rez-de-chaussée, qui servait de cuisine, est voûté en berceau surbaissé, reposant sur des arcs très-plats en moëllon, bandés d'une pile à l'autre. Le premier étage est plafonné au moyen de grandes plates-bandes appareillées, soulagées par de puissants corbeaux ; entre les plates-bandes, les parallélogrammes restant vides sont bordés en moëllons. Le second étage est couvert par un plancher en bois dont les poutres maîtresses portent sur des corbeaux engagés dans les piles. Le troisième étage est voûté en berceau plein-cintre reposant sur des plates-bandes et sur de larges encorbellements disposés comme ceux du premier. Cette voûte supérieure portait une plateforme ou terrasse couverte en dalles.

Il fallait avoir sous la main les magnifiques matériaux que présente le beau grès des Vosges pour se permettre une construction d'une pareille hardiesse. Avec les matériaux calcaires des bassins de la Seine, de l'Oise ou de l'Aisne, il aurait fallu imaginer un autre système de construction.

Dans tous les cas, rien n'est accordé ici au luxe ; l'architecture n'a d'autre forme que celle donnée par l'emploi judicieux des matériaux ; les points d'appui principaux et les linteaux sont seuls en pierre de taille ; le reste de la bâtisse est en moëllon enduit. Cette façon de comprendre l'architecture a, certes, un attrait particulier pour l'esprit réfléchi. Le château de Hoh-Kœnigsbourg est bâti sur le sommet d'une haute

montagne , huit mois de l'année au milieu des neiges et des brouillards ; et dans une pareille situation, il eût été sans contredit fort ridicule de chercher des formes architectoniques qui n'eussent pû être appréciées que par les aigles et les vautours. L'aspect sauvage de ces constructions est en parfaite harmonie avec l'âpreté du lieu.

Cette revue sommaire de l'histoire et de l'aspect général du château nous a fait perdre de vue, pour un moment, les membres du Congrès toujours occupés à gravir la montagne , dans un certain état de débandade amené par la longueur du trajet, les différents moyens de locomotion employés, le grand nombre de participants à l'expédition et le désir d'une partie d'entre eux de donner un coup-d'œil au château de Kintzheim.

Rendez-vous avait été donné à la maison forestière, située à peu près à la distance d'un kilomètre des ruines du château de Hoh-Kœnigsbourg. Naturellement, les cavaliers y arrivent les premiers et les moins fatigués, et prévoyant le temps considérable qui leur reste jusqu'au dîner qui doit se faire en cet endroit, les plus intrépides risquent une première ascension au château, sauf à se joindre de nouveau à la visite officielle, qui doit se faire après qu'on sera reposé et restauré.

Enfin tout le monde est arrivé. Une immense table, dressée sous le dôme de verdure de la forêt, le long de l'escarpement de la montagne, reçoit les convives qui, grâce à l'air pur et vif de ces régions, et grâce au salutaire exercice qu'ils viennent de faire d'une manière un peu trop prolongée, selon quelques-uns, paraissent animés des meilleures dispositions pour faire honneur à ce repas champêtre, auquel ne cesse de présider la plus cordiale gaité.

C'était un véritable tour de force culinaire, accompli par l'ordonnateur de la fête, que de pouvoir faire servir un dîner

aussi convenable à cette distance de toute localité habitée, et avec les laboratoires restreints de la maison forestière. Ce tour de force empruntait encore un mérite particulier à la circonstance que le jour était un vendredi et que, pour mettre toutes les consciences à l'aise, le nombre des plats maigres devait égaler au moins celui des plats gras. Aussi tout le monde s'accordait-il à proclamer que le problème avait été résolu de la manière la plus brillante.

De nombreux toasts, sympathiquement accueillis, terminèrent le dîner.

L'éminent président du Congrès but à l'arrondissement de Schelestadt et à son sous-préfet ;

M. Raymond Bordeaux, à M. le Préfet du Bas-Rhin et au Maire de Strasbourg ;

L'auteur de la présente relation, aux dames qui avaient bien voulu embellir cette excursion de leur présence.

M. Kirschleger prononça quelques strophes d'un poète alsacien en idiome du Haut-Rhin ; M. Leroy répondit par un toast en patois bas-normand : deux tentatives qui démontrèrent victorieusement l'avantage de faire usage, avec la préférence qu'elle mérite dans de pareilles réunions, de la langue nationale pour s'entendre.

Aussi le discours suivant, prononcé, en français, par M. Gomart, souleva-t-il les acclamations les plus enthousiastes et les plus unanimes :

« MESSIEURS,

« S'il est une contrée riche en glorieux souvenirs, en hommes de progrès et de génie, c'est l'Alsace ; aussi ce n'est pas sans émotion que nous avons salué de loin la cathédrale de Strasbourg, dont la flèche dominatrice s'élance si haut, au

milieu des plaines fécondes de l'Alsace ; et c'est avec un profond sentiment d'admiration que nous avons visité cette noble cité, l'une des villes les plus grandes et les plus caractérisées de notre chère patrie, qui s'épanouit, dans son labeur intelligent, autour de la cathédrale, éternel monument d'un âge de foi et de candeur ! Ah ! qu'ils étaient insensés ces fougueux sectaires de la Convention qui, dans leur aveuglement barbare, voulaient renverser cette flèche si élégante, sous prétexte qu'elle outrageait par sa hauteur les principes d'égalité.

« Grâce au ciel, ces projets d'abaissement ne pouvaient s'accomplir, et l'édifice d'Erwin de Steinbach, auquel toute une fervente communauté a travaillé de génération en génération, subsiste encore dans sa suprême grandeur.

« C'est avec un vif sentiment d'intérêt que nous avons visité votre belle cité, si française de cœur et en même temps si imprégnée encore de son vieil élément germanique. On ne peut y avoir résidé quelque temps sans l'aimer et sans emporter un durable souvenir de la bienveillante hospitalité de ses habitants.

« Que de fois nous avons admiré déjà les nobles enfants de l'Alsace, ces soldats, la gloire de nos armées si braves et si fermes dans le combat, si modestes dans la victoire, accomplissant, dans leur bonne nature, les actions les plus héroïques, sans ostentation, sans bravade, mais comme chose toute simple et toute naturelle ! Messieurs, dans leur loyale poitrine se trouve un cœur qui bat toujours au souvenir de leur chère Alsace.

« Aussi bons citoyens que vaillants soldats, vous les voyez, à leur retour, déposant l'uniforme, endosser la blouse et manier la fourche et la charrue, avec autant de courage et de vigueur que l'épée et la baïonnette.

« N'oublions pas non plus ces hommes au costume pittoresque et national de l'Alsace, ces filles au visage riant et plein

de santé, à la blonde et luxuriante chevelure, qui, mariées, deviennent des femmes vigoureuses et de laborieuses ménagères !

« Vous parlerai-je des hommes qui déjà ont illustré l'Alsace ? Vous les connaissez tous. Mais redire ici les noms de ceux qui en sont aujourd'hui la gloire, des Dollfus, des Kœchlin, des Schlumberger, des Hartmann, des Brion, des Haffner, des Kirstein et de tant d'autres qui honorent cette intelligente et industrielle contrée, n'est-ce pas faire palpiter vos cœurs d'orgueil et de satisfaction ?

« De toutes les parties de la France, nous avons les yeux fixés sur ce pays qui, soit dans les beaux-arts, soit dans l'industrie, soit dans les sciences, a lutté avec gloire contre la capitale.

« Puisque je parle d'hommes qui ont vaincu Paris, permettez-moi de citer au premier rang, dût sa modestie en souffrir, l'homme qui a dirigé cette fête, le digne successeur de Gutenberg, à Strasbourg ; celui qui, de nos jours, a porté en France l'art de l'imprimerie au plus haut point !

« Je suis sûr d'être aujourd'hui, Messieurs, l'interprète des sentiments de tous les membres de la Société française d'archéologie, en vous proposant de porter un toast à la ville de Strasbourg et à celle de Schelestadt, que nous ne séparons pas de sa sœur aînée !

« Prenons donc nos verres, et comme anciennement les francs buveurs de *Hoh-Barr*, qui vidaient à la ronde la vaste coupe du château, le *Trinkhorn*, vidons à fond nos verres, à la généreuse hospitalité des dignes successeurs des anciens magistrats de la ville libre de Strasbourg !

« Buvez, Messieurs, à cette noble cité, puissante par le travail, forte par l'intelligence, et illustre par le patriotisme !

« *A l'Alsace, à la ville de Strasbourg, à la ville de Schelestadt !* »

Ces paroles chaleureuses, prononcées dans ce site roman-

tique d'où la vue domine le beau pays qui les a inspirées, sont accueillies par un tonnerre d'applaudissements ; car elles exprimaient autant les sentiments des membres venus de loin, qu'elles flattaient ceux des membres originaires de la contrée.

Différents autres toasts sont encore prononcés, après lesquels M. le Président donne le signal du départ pour la visite du château.

Les portes des différentes enceintes sont ornées de guirlandes de fleurs, et la première porte un écusson avec l'inscription : *Vive le Congrès archéologique de France !*

Le premier sentiment qui se manifeste, quand on est arrivé dans l'enceinte, est celui de mettre à profit les beaux escaliers en spirale, aujourd'hui tous déblayés, pour se rendre sur les terrasses qui couronnent le château. Là, tout le monde reste émerveillé de l'incomparable panorama qui se déroule devant les yeux.

A l'orient, la plaine d'Alsace, le Rhin, le grand-duché de Bade, la chaîne de la Forêt-Noire ; sur les plans plus rapprochés, la ville de Schelestadt, et d'innombrables hameaux et villages ; au nord, la vallée de la Liépvre avec ses nombreux embranchements ; au midi, les montagnes de Ribeauvillé avec leurs châteaux, dont on découvre le supérieur ; au couchant, le vieux château de Hoh-Kœnigsbourg. Partout une nature vigoureuse et variée, partout la trace ou de la main puissante du Créateur ou du génie et du travail de l'homme.

Ce n'est qu'avec peine et regret que le spectateur s'arrache à la contemplation de toutes ces beautés.

Mais le savant artiste auquel la Société des monuments historiques a confié les destinées futures des monuments, l'architecte Ringeissen, convie l'Assemblée à l'inspection de ses ingénieux travaux. Dans une dissertation aussi lucide que profonde, il démontre, en le soumettant à l'examen de tous,

tout ce qu'il a fait, comment il l'a fait, pourquoi il l'a fait. Sa parole convaincue, respirant l'autorité que prête le vrai savoir, fruit d'études consciencieuses, et que colorent l'enthousiasme et l'admiration que l'artiste éprouve pour les grandes et belles créations des siècles passés, est couverte plus d'une fois par les applaudissements de l'Assemblée; et en ce beau jour, l'approbation si sincère et si spontanée de tant d'hommes éminents par la science et par leur culte d'un glorieux passé, a, certes, été la plus belle récompense des peines et des études dépensées par l'artiste dans l'accomplissement des devoirs pénibles dont il s'était chargé, avec autant d'empressement que de désintéressement.

Il fait passer en revue, tour à tour, et les travaux de déblaiement et de viabilité de l'intérieur de ces vastes ruines, et les travaux de consolidation, dont quelques-uns ont dû être accomplis par les ouvriers au péril de leur vie; il fait visiter le pas-de-loup qui de la partie jadis habitée conduit dans l'enceinte occidentale, toute destinée à la défense, pas-de-loup que l'on franchit maintenant sur un pont rustique; il dirige l'assistance dans les énormes tours qui flanquent le front occidental; il fait remarquer les passages pratiqués dans l'épaisseur des murs, les chambres destinées à loger les pièces d'artillerie, avec les cheminées ménagées dans les embrasures et au-dessus de la lumière de la pièce, pour diminuer les inconvénients de la fumée de la poudre dans les espaces blindés, et conduit finalement les visiteurs, en leur faisant franchir l'escarpe, le fossé et la contrescarpe, au vieux château, dont certains détails d'architecture de l'époque romane sont d'un haut intérêt.

Revenu au grand château, il fait inspecter les cuisines récemment déblayées; la citerne qui se trouve auprès (le château n'a pas d'autre eau que l'eau de pluie), et dans laquelle on trouve des boulets suédois, acteurs dans le dernier drame

militaire qui se joua ici, en 1633, sous le commandant Lichtenau, et qui amena la ruine définitive de la forteresse; un mors de bride énorme, un casque ou salade du XV^e. siècle, un *crannequin* pour armer les arbalètes; des éperons, des canons de pistolet, etc. Il termine sa dissertation pratique en expliquant les dispositions de la magnifique grande salle du château, de ce qui a été fait et de ce qui reste à y faire.

Les ombres des montagnes, qui s'avancent de plus en plus dans la plaine, rappellent enfin à tous que le moment est venu de quitter ces lieux si pleins de charme et d'intérêt.

On reprend le chemin de la maison forestière, où l'on fait encore une petite halte pour se rafraîchir.

Pendant ce temps d'arrêt, on comble de félicitations l'architecte Ringeissen pour ses beaux travaux et pour la science et le talent qui les ont guidés, et M. le baron Mathieu de Faviers pour son active et dévouée coopération.

M. de Caumont met le comble à l'enthousiasme en couronnant ces deux éminents archéologues de couronnes de feuillage que les dames avaient eu le temps de tresser.

Pour le retour, on prend le chemin de St.-Hippolyte, où les véhicules qui les avaient amenés reprennent les membres du Congrès: on est rendu par eux à la gare de Schelestadt, où des glaces sont offertes aux voyageurs, et à onze heures du soir, la locomotive les ramène aux murs hospitaliers de Strasbourg.

D^r. EISSEN,

Ancien préfet intérimaire du Bas-Rhin.

1^{re}. Séance du 27 août.

Présidence de M. Félix DE DARTEIN.

Le bureau se compose de : MM. l'abbé *Reich*, chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire de Strasbourg ; *L. Spach*, président de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace ; l'abbé *Le Petit*, secrétaire-général de la Société française d'archéologie ; *de Morlet*, colonel du Génie, en retraite ; l'abbé *P. Murj*, professeur de rhétorique au petit séminaire ; *B. Petit-Gérard*, peintre-verrier de la cathédrale ; *Morin*, architecte du département ; *Eissen*, docteur en médecine ; *Gaugain*, trésorier de la Société française d'archéologie ; l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès. M. de Caumont occupe un siège réservé, comme aux autres séances.

Une exposition de différents travaux anciens d'orfèvrerie sacrée, et d'autres objets de culte, appartenant aux églises d'Alsace ou à des collections particulières, a été organisée par les soins du Secrétaire-général dans la salle du Congrès. On a particulièrement remarqué deux ostensoirs gothiques, l'un du XV^e. siècle, l'autre du commencement du XVII^e. , un ciboire de la dernière période ogivale avec coupe polygone, deux croix processionnelles en argent et plusieurs reliquaires de tout âge et aux formes les plus variées. Deux grandes tapisseries du XIV^e. siècle, représentant la légende de sainte Odile et celle de sainte Attale, première abbesse de St.-Étienne, ornaient l'un des murs de la salle.

M. le professeur *Straub* reprend la question 45 du programme. Après le mémoire présenté par M. le baron de *Schauenburg* dans la séance précédente, il ne lui reste plus,

pour terminer l'énumération des verrières d'Alsace, qu'à parler des vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach et de l'église de Walbourg. Dans l'analyse orale qu'il fait de ces deux collections de vitraux peints, les plus riches et les plus complètes du département après celle de la cathédrale, il entre dans les détails de quelques gracieuses légendes, dont le souvenir s'efface de plus en plus parmi nos populations, et termine par des observations sur le costume des personnages représentés. Son exposition est suivie de considérations sur l'aspect général de nos vitraux dans leurs rapports avec ceux du centre de la France, par M. Baptiste Petit-Gérard, peintre-verrier de la cathédrale de Strasbourg. La lecture de ce mémoire que nous donnons plus loin, à la suite de l'analyse des vitraux de Haslach et de Walbourg, est écoutée avec le plus vif intérêt.

ANALYSE DES VITRAUX DE L'ANCIENNE COLLÉGIALE DE HASLACH.

Parmi les églises les plus remarquables du Bas-Rhin, nous devons ranger l'ancienne collégiale de Haslach, dans la pittoresque vallée de la Bruche. Elle doit son origine à l'un de ces hommes apostoliques que la Providence envoya dans nos contrées avec la mission d'édifier, par leurs exemples, notre église naissante, et de répandre autour d'eux la bonne odeur des vertus chrétiennes.

Issu d'une famille noble d'Irlande ou d'Écosse, saint Florent vint s'établir, vers le milieu du VII^e. siècle, au pied du Ringelberg, dans la vallée de la Hasel, et construisit un modeste oratoire dans ces lieux alors entièrement sauvages et incultes. D'éclatants miracles ne tardèrent pas à tirer le pieux anachorète de l'obscurité dans laquelle il avait cherché à s'ensevelir. La guérison de Bathilde, fille du roi Dagobert II, lui valut

les libéralités de ce prince, que l'Église de Strasbourg honore comme un de ses premiers bienfaiteurs, et bientôt un sanctuaire richement doté s'éleva sur les bords de la Hasel, à une demi-lieue de la modeste cellule où vivait le cénobite. Cet hommage, rendu par le monarque aux vertus de Florent, et plus encore l'éclat de sa sainteté, réunirent de nombreux disciples autour de lui; un monastère fut fondé, et Florent eut la joie de former tout un peuple d'ouvriers évangéliques qui portèrent au loin les bienfaits de la civilisation chrétienne. Son plus grand bonheur eût été de pouvoir terminer ses jours dans cette solitude, sanctifiée par la prière et le travail de ses enfants spirituels; mais à la mort de saint Arbogast, Dagobert et avec lui tout le clergé et les fidèles de notre diocèse l'appelèrent au siège épiscopal de Strasbourg, qu'il illustra pendant l'espace de quinze ans.

Après la mort du saint pontife, et surtout après la solennelle translation de ses reliques à l'abbaye de Haslach, celle-ci ne fit que grandir en importance. Le cadre que je me suis tracé ne me permet point de faire l'historique de cette illustre maison, transformée plus tard en collégiale; je dois également réserver pour un autre mémoire la description de ce beau monument, auquel se rattache le nom glorieux d'Erwin de Steinbach (1), et auquel la munificence du gouvernement français cherche à rendre, en ce moment, sa primitive splendeur. Sans plus m'arrêter, je passe à la description, ou plutôt

(1) La nef de l'église a été construite par Jacques Erwin, fils de maître Erwin de Steinbach. Voici l'inscription de sa pierre tombale, scellée dans un mur :

† ANNO · DMI · M · CCC ·
 XXX · NON · DECEMB · O · · · · · MAGIST · OPERIS ·
 HVJ · ECCE · FILI · ·
 ERWINI · MAGIST · QVONDA · OPERIS · ECCE · ARGENT ·

à une analyse succincte des verrières qui forment actuellement le plus riche trésor de l'ancienne collégiale de St.-Florent.

Mon travail se partage naturellement en deux chapitres : vitraux de l'abside, et vitraux de la nef.

I.

VITRAUX DE L'ABSIDE.

La plupart des verres peints qui garnissent les fenêtres du sanctuaire paraissent avoir primitivement orné l'église dévorée par le feu, vers la fin du XIII^e. siècle. J'excepte le vitrail du fond et quelques restes de grisailles qui ont dû occuper, dès le principe, leur place actuelle. Les verrières du chœur sont d'un siècle au moins plus anciennes que celles de la nef. Quoique d'un dessin très-peu correct, ces figures, dont les draperies sont grossièrement indiquées par quelques linéaments sans ombre, et rappellent le style sévère de nos mosaïques romanes, méritent une attention particulière, tant à cause de l'harmonie des couleurs qu'en raison des sujets qu'elles représentent. On y voit les images de plusieurs donateurs, dont les noms nous permettent d'assigner une date assez précise à la confection des vitraux du chœur. Quant aux noms des artistes auxquels Haslach doit ses magnifiques peintures sur verre, ni ce qui nous reste des fenêtres, ni les nombreux documents que j'ai parcourus à ce sujet, ne m'en ont fourni la moindre trace.

Fenêtre du fond de l'abside.

Cette fenêtre présente dans la rose du sommet l'Agneau de Dieu, portant la croix avec la petite bannière, et dans les lancettes quatre grandes figures de saints, en mosaïque de la seconde moitié du XIII^e. siècle.

La Vierge Marie, vêtue du manteau royal et le front couronné d'un diadème, occupe la place d'honneur. Sa droite tient une pomme, tandis que le bras gauche soutient le divin Enfant; rapprochement ingénieux, car Marie est la *seconde* Ève qui nous apporte dans la personne du Sauveur la vie éternelle, l'antidote du péché dont la pomme nous rappelle le triste souvenir. A côté de la Vierge immaculée, est saint Jean, apôtre et évangéliste : S. IOANES. APOSTOLVS. ET EWANGELISTA. Il tient dans sa main un évangélaire fermé. A ses pieds, on voit un personnage à genoux, qui lève les yeux vers le saint. Les quelques lettres qui restent encore de l'inscription (SIFR.. VS... RDE) suffisent pour nous faire reconnaître le donataire de cette partie du vitrail. C'est sans doute Siegfried, prévôt de Haslach, dont le nom paraît dans un document de 1240, conservé aux archives départementales.

La moitié inférieure de la fenêtre est occupée par les figures des deux plus grands évêques de Strasbourg, saint Florent et saint Arbogast. Ils sont représentés en habits pontificaux (mitre très-basse). Aux pieds de saint Florent (S. FLORENCIVS) qui se trouve immédiatement sous la Vierge, une petite figure à genoux, vêtue de l'aube avec le manipule au bras, représente le donataire que la légende nomme OTTO CVSTOS. Un acte du Chapitre mentionne ce dignitaire à la date 1254 (Archives départ.).

Le nimbe de saint Arbogast est mutilé et ne donne plus que les premières lettres de son nom : S. ARBO....

COTÉ DE L'ÉPITRE. — *Première fenêtre.*

La partie supérieure est ornée de fort belles grisailles; au-dessous de celles-ci paraissent les images de deux saintes, avec des inscriptions transposées de l'une à l'autre lors d'une restauration :

S. MARGARET(A). VIRGO. Vierge couronnée, portant une roue et une épée, les attributs du martyr de sainte Catherine. A ses pieds, le donataire DNS. RÜDEGER DE MÜZICHE, nommé dans un acte de 1286 (Archives départ.).

S. KATHERINA. VIRGO, vierge martyre. Elle porte une couronne et tient une palme en main. Le donataire, en chasuble, est nommé par l'inscription en partie transposée: N(I)CHOLAVS. VICEPLEBAN(VS).

Seconde fenêtre.

Les figures de ce vitrail sont plus petites que celles du précédent, et proviennent d'autres baies. On y voit, au-dessous des grisailles :

Sainte Marguerite (sans inscription) avec une palme en main, et terrassant le dragon avec une longue haste surmontée de la croix.

La Sainte Vierge, assise, portant le Sauveur sur ses genoux. Le divin Enfant lui tend les mains.

Troisième fenêtre.

Les seules figures qui ornent cette fenêtre sont les portraits de deux donataires. L'un paraît être du XIII^e. siècle, comme les précédents, et représente un diacre en dalmatique, le manipule au bras et tenant un livre fermé dans la main gauche. A côté de lui on lit (D)OCTOR VTHO SCOLASTIC'. Le second portrait est celui d'un chanoine du XVI^e. siècle; ce panneau est exécuté avec une finesse admirable.

La quatrième fenêtre du côté de l'épître n'est garnie que de grisailles dont quelques parties sont rapportées.

COTÉ DE L'ÉVANGILE. — *Première fenêtre.*

S. NICERADVS (?) évêque, portant la mitre très-basse, et le *pallium* orné alternativement d'S et de petites croix. Quel-

ques bordures de son vêtement rappellent des motifs de l'époque romane. Au bas, le donataire en chasuble, BURCHARD' DE HE(rmoles)HEIM. Le nom de ce prébendier paraît dans deux documents de 1276 et de 1278.

S. MICHAEL. Armé d'une lance dont l'extrémité supérieure se termine en croix, l'archange terrasse le dragon ailé qu'il foule à ses pieds. La gauche tient un bouclier d'azur timbré d'une croix de gueules. Rémîniscences romanes dans les ornements des bordures.

Deuxième fenêtre.

AGNE(S). Sainte Agnès tenant une palme de la gauche et recevant de la droite un anneau qu'une main lui tend des cieux. Quoique cette main n'ait pas le nimbe crucifère, nous devons y reconnaître celle du divin Époux, car, dans l'office du 21 janvier, l'Église met dans la bouche de sainte Agnès les paroles suivantes : *Annulo fidei suæ subarrhavit me, et immensis monilibus ornavit me. — Ipsi sum desponsata, cui angeli serviunt, cujus pulchritudinem sol et luna mirantur.* Le même trait paraît dans la légende de sainte Angèle et de sainte Catherine de Sienne auxquelles l'Époux céleste donna l'anneau nuptial, en signe de l'union mystique qu'il contractait avec elles.

Sainte Barbe, avec ses attributs ordinaires.

Ces figures, comme les suivantes, sont plus petites que celles des trois fenêtres du fond et n'ornaient point primitivement cette baie.

Troisième fenêtre.

S. MARIA MAGDALE(na). La sainte est représentée tenant un livre en main. Le donataire, qui est agenouillé à ses pieds, est appelé par l'inscription *ISEDADVS · DE · RODESHEIM CANONIC(us)*. Il porte la dalmatique et le manipule.

Vierge avec l'enfant Jésus. — Marie est assise sur un trône et tient une fleur en main.

Comme on le voit, aucune idée d'ensemble ne préside plus aux peintures des fenêtres de l'abside, qui se composent, en majeure partie, de panneaux étrangers aux baies qu'ils garnissent. Il n'en est pas de même des fenêtres de la nef, achevée pendant la première moitié du XIV^e. siècle et ornée de ses vitraux probablement entre 1380 et 1420, à en juger par le costume des personnages et surtout par certains détails architectoniques qu'on y remarque.

Des douze verrières qui remplissaient les baies des collatéraux et du clocher, neuf sont presque entièrement conservées; il ne reste plus que des fragments des autres. L'ensemble formait un cycle complet de représentations empruntées aux livres saints, à la légende et à l'allégorie symbolique du moyen-âge.

II.

VITRAUX DE LA NEF.

CÔTÉ MÉRIDIONAL. — *Vitrail de St.-Jean-Baptiste.*

Remarquons d'abord que, dans toutes les fenêtres de la nef, les différentes scènes du sujet commencent dans les panneaux inférieurs, vont de la gauche vers la droite et se développent en montant successivement jusqu'à l'ogive du vitrail. La première fenêtre expose la vie du Précurseur, saint Jean, patron de la paroisse de Haslach.

Un ange annonce à Élisabeth la naissance d'un fils. — Sur le phylactère du messager céleste, vêtu de la dalmatique, on lit ces mots : VISITAVIT · NOS · ORIÉS · EX · A(lto) · L'attitude d'Élisabeth trahit l'étonnement et la surprise.

Naissance de saint Jean. — On présente un livre à Zacharie,

qui se dispose à y inscrire le nom imposé à son fils par l'ange du Seigneur. Une banderole tronquée porte encore les mots : IOHES · E · · · · · Devant le prêtre se tient une jeune personne, dans laquelle la légende nous autorise à reconnaître la Vierge Marie, qui d'après Jacques de Voragine, reçut la première saint Jean dans ses bras (1).

Baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain. — Au-dessus de la scène, on voit une figure de vieillard dans une auréole à sept flammes : c'est Dieu le Père qui fait entendre sa voix : Voici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection (2).

Le Saint-Esprit descend sur le Sauveur en forme de colombe ; à côté se trouve un ange qui tient un vêtement blanc dans ses mains. Ce panneau a considérablement souffert.

Prédication de saint Jean dans le désert. — Ce sujet est représenté dans un grand médaillon, festonné à l'intérieur et occupant tout le milieu de la fenêtre. Le saint Précurseur est debout et tient entre les mains un médaillon qui figure l'Agneau de Dieu. Autour du nimbe de saint Jean on lit : ECCE · AGNVS · DEI · QVI · TOLLIT · PECCATA · MVNDI · Parmi ses auditeurs, on remarque plusieurs têtes fort expressives, et empreintes de ce cachet de naïveté charmante que les artistes du moyen-âge savaient donner à leurs figures. C'est la partie de la fenêtre la plus belle et la mieux conservée.

Les trois panneaux supérieurs représentent :

Le martyre de saint Jean. DECOLLACIO · (IOHAN)NIS · (B)APTISTA. — Au milieu, la fille d'Hérodiade présente au roi la tête du saint sur un plat : ECCE CAPV(T). Hérode et sa bru sont assis à table ; le roi porte couronne et tient un sceptre en main. Tout près se trouve un musicien, jouant de la vielle. Il

(1) *Legenda aurea*, cap. LXXXVI. Cf. *Speculum histor.*, lib. VI, cap. LXXXVI ; *Das alte Passional*, édit. par Hahn, p. 16.

(2) Saint Mathieu, chap. II, v. 17.

est à noter que la jeune fille porte une ceinture marquée d'une série d'S. La même lettre, ainsi que la lettre E, se trouvent à la ceinture du roi et à celle du bourreau. Dans le dernier panneau à droite, on voit la prison ouverte. Un satellite d'Hérode vient de trancher la tête du saint et rentre le glaive dans le fourreau. Dans l'amortissement de l'ogive, l'artiste a placé des anges en prière et trois colombes descendant du ciel.

L'ornementation que ce vitrail emprunte à l'architecture est fort soignée et d'une grande correction de dessin.

Vitrail de St.-Florent.

Les douze panneaux de cette fenêtre, d'une variété de détails et d'une exécution admirables, sont consacrés à la vie du fondateur de l'église, déjà représentée par les sculptures du portail, où le peintre-verrier a sans aucun doute puisé ses inspirations.

Saint Florent dans la solitude. — Il porte l'habit de moine et bêche la terre. Près de lui, on aperçoit divers animaux gardés par un ours, qui paraît être au service du saint. D'après la curieuse légende rapportée par Kœnigshoven, les animaux sauvages étaient soumis au pieux anachorète et respectaient son domaine. « Saint Florent, dit-il, construisit une cabane
« près de la Bruche, déracina les arbres et les buissons, dé-
« fricha le sol, y sema du blé et planta des légumes, autant
« qu'il lui en fallait pour sa subsistance; mais les bêtes sau-
« vages vinrent dévorer ses plantations. Alors saint Florent
« ficha une baguette en terre aux quatre angles de son champ,
« et défendit aux animaux sauvages de dépasser ces limites.
« Dès ce moment, ils n'allèrent jamais au-delà des ba-
« guettes et de la limite tracée, et il arriva encore un grand
« nombre d'autres miracles en ces lieux (1). »

(1) « Sant Florencie mahte ein hüselin bi der Brüsche, un dalp die

Saint Florent maltraité par les chasseurs de Dagobert. — Une biche poursuivie par les gens du roi est venue se réfugier auprès du saint, qui la protège, mais s'attire les mauvais traitements des chasseurs, qu'il endure avec la plus grande patience. Les chasseurs, dit la légende rapportée par Surius, lui arrachèrent sa tunique et se retirèrent. Le saint les suivit et au lieu de leur redemander sa tunique, il leur donna encore une hache qu'il avait, suivant ainsi à la lettre les paroles de Jésus-Christ : Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, donnez-lui encore votre manteau.

Les chasseurs se jettent aux pieds de saint Florent et lui demandent pardon. — « Comme les chasseurs s'en allaient, « ils arrivèrent à un endroit marécageux où leurs chevaux « s'arrêtèrent, de façon qu'il ne leur fut pas possible de les « faire avancer; cet événement leur ayant paru une punition « de l'outrage qu'ils avaient fait au saint, ils retournèrent lui « demander pardon, et lui rendirent ce qu'ils lui avaient pris. « Après quoi leurs chevaux ayant recouvré la force de mar- « cher, ils vinrent trouver le roi Dagobert, et lui racontèrent « ce qui leur était arrivé (1).

Guérison de la fille du roi. — « En ces temps, le roi « Dagobert, nommé plus haut, avait une fille aveugle et « muette depuis sa naissance. Quand le roi entendit parler « de la sainteté de Florent, il envoya auprès de lui un noble

boume un̄ die hürsten us, un̄ mahte ein nuwe lende un̄ ein korn velt, un̄ segete korn un̄ krut do hin, noch siure not durft. Do ohsent ime die wilden tiere das korn un̄ das krut abe. Do steckete sant Florencie vier gerten umb das velt, un̄ gebot allen wilden tieren, das sü nf sin nuwe velt nüt me enkement, also verre die vier gerten gesteket werent. Also komet die wilden tiere der noch nüt me für die gerten un̄ für das zil, un̄ geschohent ouch vil ander zeichen do. » (Chronique de Kœnigshoven. V. Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg, p. 44.)

(1) *Histoire de la vie et du culte de saint Florent*, Strasb., 1772.

« de sa maison avec un cheval couvert d'un caparaçon tout
 « brodé d'or, pour l'inviter à venir le voir. Mais saint Florent
 « était humble ; il refusa le cheval et se mit en route, monté
 « sur un âne. Il était encore loin du château quand la fille
 « du roi recouvra soudain l'usage de la vue et de la parole
 « et s'écria aussitôt à haute voix : Regardez tous, voilà saint
 « Florent qui arrive ; c'est en vue de sa sainteté que Dieu m'a
 « rendu la vue et l'usage de la parole » (1) ! Cette scène est re-
 présentée d'une manière fort originale. Saint Florent, monté
 sur un âne, s'approche de la résidence royale de Kirchheim.
 Un avant-corps, une sorte de barbacane protégée par deux tours
 carrées avec toiture pyramidale, précède le château qui est
 flanqué, dans la partie opposée, de deux tours parfaitement
 semblables. Par-dessus l'enceinte intérieure, on voit Dagobert,
 entre la reine et sa fille qui semble du geste appeler saint Florent
 auprès d'elle. La jeune personne porte une robe peu montante
 et boutonnée par devant. Une partie des cheveux encadre la
 figure en boucles flottantes ; l'autre est nattée et retombe sur
 le dos ; elle a le front ceint d'une sorte de diadème marqué
 d'une série d'S.

Saint Florent bénit la fille du roi. — La princesse, FILIA
 REGI(s), est à genoux. Une agrafe de la reine est marquée de
 la lettre E.

(1) « In disen ziten hette der vorenant künig Dagebreht eine dohter,
 die was blynt geborn, un̄ was ouch eine stummin. Und do der künig horte
 sagen von sant Florencien heilikeit, do sante er erber botten, un̄ ein ros
 mit eime übergüldeten gedeckede zu sant Florencien, das er zu ime
 keme. Aber sant Florencie was demuetig un̄ wolte das ros nūt, un̄ sas
 uf einen esel un̄ reit zum künige. Un̄ do sant Florencie hin zu reit, un̄
 noch do verre was von der bürge, do wart des küniges dohter gesehende
 un̄ hœrende, un̄ rüfte mit luter stymmen, un̄ das erste wort das sū
 sprach, do sprach sū also : sehent alle, wie sant Florencie dort her
 kumet, von des keilikeit mich got het gemaht sechende un̄ redende. »
 (Kœnigshoven, Cod. hist. et dipl., etc., p. 45.)

Dagobert se jette à genoux et rend grâces à saint Florent.

— Celui-ci paraît placer ses deux mains entre celles du roi. La fille, qui se tient derrière lui, à côté de sa mère, porte un petit chien entre les bras. On voit encore les traces du rayon de soleil, auquel saint Florent suspendit son manteau, quand il entra dans l'appartement du prince. Ce trait, ou d'autres analogues, se reproduit dans la légende de beaucoup de saints (1).

Saint Florent présente le gant à Dagobert qui sort du bain. — « Le roi donna à saint Florent, en propriété, le district que celui-ci habitait, et où se trouve maintenant Haslach; il lui fit également don de sa résidence de Kirchheim avec toutes les dîmes et redevances, afin de mieux subvenir aux besoins du saint et de ceux qui voudraient se vouer au service de Dieu auprès de lui. Alors saint Florent pria le roi qu'il voulût lui indiquer les limites de son territoire, afin qu'il sût mieux quelle en était l'étendue. Le roi lui répondit : Le terrain dont tu feras le tour, sur ton âne, jusqu'à ce que je sorte du bain et que je sois complètement habillé, t'appartiendra et fera partie de ta propriété. Or, saint Florent savait très-bien combien de temps le roi restait ordinairement au bain; il fit donc la plus grande diligence avec sa monture, passa par monts et par vaux, arriva plus loin qu'un autre n'eût fait en deux fois plus de temps avec un bon cheval, et revint auprès du roi au

(1) Par exemple, dans la *Vie* de sainte Notburge, qui suspendit sa faucille à un rayon du soleil; sainte Gudule et sainte Cunégonde y suspendirent un gant; saint Lucien, saint Jérôme, évêque de Pavie, etc., leur manteau; l'évêque saint Cedda, ses vêtements sacerdotaux : « manifesto miraculo satis indicans (dit la légende) quod filius ille lucis Soli justitiæ fide atque dilectione firmiter adhæserit » (Acta Julii, tom. V. Antwerp., 1727). Je me borne à ces exemples qu'il serait facile de multiplier, car chaque volume des Bollandistes en offre quelques-uns.

« moment marqué (1). » Dagobert se tient derrière une grande cuve ; il n'a plus qu'à mettre un gant que Florent lui présente.

Quelque naïve et singulière que nous paraisse cette manière d'acquérir une propriété, elle n'est pas unique dans l'histoire et se reproduit souvent dans les légendes. C'est ainsi que, d'après Hérodote (2), les Scythes, aux grandes fêtes de l'année, donnaient à celui qui s'endormait, tenant en main les instruments aratoires d'or, tout le terrain dont il ferait le tour, à cheval, en une journée, *διδόσθαι δε οἱ διὰ τοῦτο, ὅσα ἂν ἵππῳ ἐν ἡμέρῃ μιᾷ περιελάβῃ αὐτός*. Les Romains, dit Tite-Live (3), font don à Horatius Coclès de tout le terrain autour duquel il traçait un sillon dans l'espace d'un jour : *quantum uno die circumaravit*. Vers 749, Pépin accorda à l'archevêque saint Rigobert le territoire dont il ferait le tour pendant le temps que le roi ferait sa méridienne : *quantum circuiret dum ipse meridiē quiesceret*. Une légende de saint André, à Slagelse

(1) Der künig gap sant Florencien die gebreite un̄ die stat, do er inne wonende was, do nu Haselo lit lidekliche zu eigen, un̄ gap ime ouch sin selbes gesesse zu Kircheim, mit allen zehenden nützen un̄ zu gehoerden, der umb das sant Florencie und andere die bi ime wolten gotte dienen deste bas ir notdurft hettent. Do noch bat sant Florencie den künig das er ime sin lendelin unterschiede, das er deste bas mæhte wissen, wie wit un̄ breit er hette. Do sprach de künig : Was du mit dime eselin maht umb gefaren, untz das ich us dem bade gange un̄ mine c'eider anne getu, das sol aller zu dir un̄ zu dinre wonunge gehören. Do wuste sant Florencie wol, wie lange der künig hette gewonheit in dem bade zu sitzende, un̄ iletiele enweg mit sime eselin, un̄ fur über berg un̄ tal vil me und verrer denne einre mit eime snellen pferde in zwurent also lange zit mæhte han geton, un̄ fur wider zum künige und kam ein zite also es beret wart. (Kænigshoven, ouvrage cité, p. 45.)

(2) Hérodote, IV, 5.

(3) Titi Liv., II, 10.

(vers l'an 1205), raconte ce trait d'une manière presque identique à celle de la légende de saint Florent (1).

Dagobert fait donation de l'église et de l'abbaye de Haslach à saint Florent. — Dans le groupe de maisons que le roi présente au saint, on distingue une église avec portail et une tour de défense avec moucharaby. Le même édifice reparait dans le panneau suivant.

Saint Florent fait hommage de l'église et de l'abbaye à la Sainte Vierge. — Saint Florent, en habits pontificaux, est à genoux devant la Mère de Dieu, et remet entre ses mains l'église et les bâtiments qui y appartiennent. La Vierge est assise; l'Enfant, sans vêtements, tend les mains vers le saint en interrogeant Marie du regard. Derrière le saint, on voit un cleric tenant la crosse abbatiale.

Saint Florent est élevé au siège de Strasbourg. — Il est assis sur un trône, revêtu de ses habits pontificaux et entouré de quatre chanoines qui reçoivent sa bénédiction. Autour du nimbe, on lit le nom du saint : S. FLORENCIVS. Ce panneau et les deux suivants sont les mieux conservés du vitrail qui est, du reste, généralement en assez bon état.

Saint Florent est exposé à la vénération publique, après sa mort. — Il porte des ornements pontificaux très-riches, et a les mains croisées d'après l'ancien usage. Un prêtre, en aube avec étole en croix, l'asperge d'eau bénite; à sa gauche, se tiennent deux clercs, dont l'un porte un livre, l'autre la crosse et l'Évangile. Au bas du lit de parade, deux hommes en pleurs lèvent les mains vers le défunt.

Translation des reliques de saint Florent à Haslach. — Les moines de Haslach, bannière en tête, vont processionnellement au-devant de l'évêque Rachion (18^e. successeur de

(1) V. Acta SS., 35. — *Legenda aurea.* — Grimm's *Mythologie*, etc., etc.

saint Florent) qui porte le reliquaire. L'évêque est suivi d'un chevalier qui représente son cortège.

Le grand quatre-feuille qui remplit l'ogive de la baie donne l'*assomption de saint Florent*. Des anges parfaitement drapés dans d'amples vêtements portent le saint, coiffé de la mitre, mais sans aucun vêtement, d'après la manière naïve de représenter les âmes au moyen-âge. La même chose s'observe, par exemple, sur le vitrail de St.-Remy à la cathédrale de Chartres (1). Au-dessous, le peintre a figuré le soleil, la lune, les étoiles et deux anges tenant des couronnes en main.

Toutes les figures de cette légende tranchent sur un fond d'azur, orné de rinceaux de chênes. Au-dessus de chaque tableau est une arcature gothique avec ogives à doucines et une délicate galerie ouverte. Le vitrail me paraît d'une autre main que celui de saint Jean-Baptiste et celui de la Vierge qui le suit; je pense qu'il a été confectionné au commencement du XV^e. siècle.

Vitrail de la Vierge.

La vie de la Mère de Dieu est un sujet que l'art au moyen-âge a traité avec une prédilection toute spéciale. On le trouve dans les gracieuses miniatures de nos livres d'Heures, comme dans les fresques de nos églises, sur les tympan et dans les voussures des portails aussi bien que dans les splendides verrières. A Haslach, comme presque partout ailleurs, le peintre-verrier a suivi les évangiles apocryphes et la Légende dorée, dont le récit plein de charmes a fait les délices de nos aïeux. Les dimensions de la fenêtre et surtout l'ordonnance des médaillons ne lui ont permis de représenter que les principales scènes de cette belle légende.

(1) Bulteau, *Description de la cathédrale de Chartres*, p. 247.

Un ange apparaît à Joachim dans la solitude et lui annonce la naissance de Marie. — Joachim, uni depuis vingt ans à sainte Anne, sans que Dieu eût béni leur alliance, s'était rendu à Jérusalem pour y célébrer la fête des Tabernacles, et avait offert un agneau au grand-prêtre Ruben. Celui-ci repoussa son offrande, et en présence du peuple le renvoya du temple en lui reprochant, avec mépris et dans les termes les plus durs, de n'avoir pas été jugé digne d'avoir une postérité. N'osant retourner à Nazareth avec ceux de sa tribu, Joachim se rendit dans une campagne voisine de Jérusalem, où des bergers gardaient ses troupeaux. C'est là que l'ange lui apparut et lui dit :
 « Ne crains point, je suis l'ange du Seigneur. Dieu lui-même
 « m'envoie près de toi. Il a écouté ta prière et tes aumônes
 « sont montées en sa présence. Voici ce que dit le Seigneur :
 « Anne, ton épouse, mettra au monde une fille, que tu
 « nommeras Marie.

« Elle sera consacrée à Dieu dans le temple ; le Saint-Esprit
 « habitera en elle dès le sein de sa mère, et il opérera en elle
 « de grandes choses. Et s'il te faut une preuve de ma mission
 « divine, la voici : quand tu iras à Jérusalem, tu rencontreras
 « sous la porte d'Or Anne, ton épouse, dont le cœur sera
 « réjoui de ta présence, car elle est maintenant dans la dou-
 « leur et l'affliction (1). »

L'ange tient en main un phylactère, sur lequel on distingue encore les mots TIBI GAUDIV. Le vieillard IOAK(im) est à genoux ; autour de lui on voit quelques animaux qui représentent le troupeau.

Un ange apparaît à sainte Anne. — Sa banderole porte les mots : EVANGELITSO TIBI GAUDIVM MAGNV. « Anne pleurait amèrement, ne sachant où son époux s'était retiré. Alors le

(1) Comparez *Evangel. Infantiv Salv.* ; *Protoevangelium S. Jacobi* ; *Legenda aurea* ; *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, etc., etc.

même ange lui apparut et lui annonça la nouvelle qu'il venait de porter à Joachim. Allez à la porte d'Or, ajouta-t-il, vous y rencontrerez votre mari qui revient auprès de vous; ce sera le signe de la vérité de ma promesse (1). »

Anne et Joachim se rencontrent sous la porte d'Or et s'embrassent. — Nous pouvons voir dans cette scène la représentation de l'immaculée conception de Marie, selon les idées du temps. Sur une tapisserie de 1530, conservée dans le trésor de la cathédrale de Reims et qui figure le même sujet, on lit, au-dessus de la porte d'Or: *Aurea virgineo conceptu porta refulget*. Au bas de la tapisserie, une légende rimée porte les mots :

Par l'ange fut consolé Joachim,
Ayant promesse que la Vierge sacrée
Issrait de luy; lors vint le chef enclin
Rencontrer Anne à la porte dorée.
Et adonc fust de la dame honorée
Fait sans macule digne conception,
Ainsi que estait de Dieu préordonnée,
Pour aux humains donner rédemption.

Il est inutile de dire que le baiser donné par Joachim à sainte Anne est le signe et non la cause miraculeuse de la conception de la Vierge, qui n'a pas eu lieu en dehors des lois de la nature, comme le dit saint Bernard. Le pape Innocent XI a condamné, en 1677, l'opinion contraire (2).

Naissance de Marie. NATIVITAS · SCE · MARIE · VIRGINIS.
— La Sainte Vierge, que sainte Anne pose dans un petit berceau, est déjà coiffée du voile.

Présentation de Marie dans le temple. — Sainte Anne, avec l'inscription SANCTA · ANNA · MAT(er) · VIRGINIS · MARIE,

(1) *Legenda aurea*, cap. cxxxI.

(2) Voir, au sujet de cette représentation, Molanus, *De historia sanct. imaginum*, lib. III, c. LV.

vient de conduire la Sainte Vierge dans le temple, pour accomplir le vœu que les pieux époux avaient fait au Seigneur. Marie reste à genoux sur les premières marches ; une banderole qui flotte au-dessus de sa tête porte le premier verset du cantique qu'elle dit plus tard, lors de sa visite à sainte Elisabeth : *MAGNIFICAT · ANIMA · MEA · DOMINUM ·* La rampe de l'escalier et la galerie près de l'autel méritent de fixer l'attention. Le grand-prêtre salue Marie par ces paroles, écrites sur un phylactère (*Bene*) *DICTA · ES · TV · FILIA · SIO ·*

Quand Marie eut atteint l'âge de trois ans et qu'elle eut cessé de réclamer les soins les plus délicats de l'enfance, ses parents la menèrent au temple du Seigneur, avec des offrandes. Or, le temple avait quinze marches, d'après le nombre des quinze psaumes des degrés. Car comme le temple était sur une montagne, on ne pouvait arriver à l'autel des Holocaustes, placé en dehors du temple, qu'en montant des degrés. C'est sur un de ces degrés que les parents placèrent la petite Vierge, et pendant qu'ils déposaient leurs habits de voyage et revêtaient leurs habits de fête, selon la coutume, la Vierge monta seule, et sans l'appui de personne, les quinze marches..... Après avoir offert le sacrifice, selon la coutume de la loi, et avoir satisfait à leur vœu, Anne et Joachim laissèrent Marie dans le temple, afin qu'elle y fût élevée avec les autres vierges (1).

C'est à tort que certains auteurs ont nié l'existence des *Almas*, ou vierges consacrées au service de Dieu, dans l'ancienne loi. Elles figuraient dans les cérémonies du culte ju daïque, même avant la construction du temple. Nous les voyons, sous la conduite de Marie, sœur de Moïse, célébrer par des

(1) *Evang. Nativ. Mariæ*. Par rapport à l'âge de Marie, le vitrail de Haslach suit d'autres légendes, d'après lesquelles la Sainte Vierge avait déjà sept ans quand ses parents la conduisirent à Jérusalem.

cantiques d'actions de grâces, le passage de la mer Rouge. « Tandis que l'arche du Seigneur campait encore sous les tentes, les *femmes qui veillaient et priaient à la porte du Tabernacle* offrirent à Dieu les miroirs d'airain qu'elles avaient apportés d'Égypte. C'étaient sans doute de pieuses veuves qui avaient refusé de former de nouveaux liens, pour s'occuper plus constamment des choses du ciel, et des *Almas* vouées par leurs parents au service du sanctuaire, et placées sous l'égide de ces femmes justes.... Après le retour de la captivité, l'influence des Perses, qui bannissaient les femmes de leurs solennités religieuses, pesa sur l'institut des *Almas*; elles cessèrent, en quelque sorte, de former un corps dans l'État et de figurer ostensiblement dans les cérémonies du culte. Sous les pontifes-rois, elles vivaient renfermées, et leurs jours s'écoulaient dans une si profonde retraite, que lorsqu'elles coururent, éperdues, auprès du grand-prêtre Onias, au moment où l'attentat sacrilège d'Héliodore mettait tout Jérusalem en rumeur, les historiens juifs trouvèrent le fait si insolite et si merveilleux, qu'ils le consignèrent dans leurs annales. Il y avait donc, quoi qu'on ait pu dire, des vierges attachées au service du temple, lors de la présentation de Marie (1). »

Joseph est miraculeusement désigné, comme devant être l'époux de Marie. — « La Vierge avait atteint sa quatorzième année, dit l'Évangile de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur, et c'était l'âge où, selon les Pharisiens, les femmes ne pouvaient plus habiter le temple. On résolut donc de faire annoncer par un héraut, dans toutes les tribus d'Israël, que tous les hommes eussent à se réunir dans le temple, le

(1) *Histoire de la Mère de Dieu, complétée par les traditions d'Orient, les écrits des saints Pères et les mœurs des Hébreux*, par M. l'abbé Orsini, p. 72 et suiv. Paris, 1837.

troisième jour après la convocation. Quand le peuple fut assemblé, le grand-prêtre monta au haut des degrés, afin d'être mieux entendu, et ayant commandé le silence, il dit : « Écoutez, fils d'Israël, depuis le jour où le temple fut construit par Salomon, ce fut l'usage d'y élever les filles des rois, celles des prophètes, des prêtres et des pontifes, et il y eut, parmi elles, de grandes et admirables vertus. Toutefois, elles ont toutes été mariées en atteignant l'âge nubile, et se sont rendues agréables à Dieu en se conformant à l'usage reçu. Mais voici que Marie nous révèle une manière nouvelle de plaire au Seigneur, car elle a voué à Dieu sa virginité. Il nous paraît donc sage de consulter le Seigneur, et d'attendre sa réponse pour savoir à qui nous devons en confier la garde. Ce discours plut à l'assemblée ; les prêtres jetèrent le sort sur les douze tribus, et le sort tomba sur la tribu de Juda.

« Le lendemain, le grand-prêtre dit : Quiconque est sans épouse, vienne et tienne sa verge à la main. Joseph vint donc avec les jeunes gens, portant une verge. Quand tous eurent remis la leur au grand-prêtre, celui-ci offrit le sacrifice et consulta le Seigneur qui lui répondit : Dépose ces verges dans le saint des saints, où elles doivent rester toute la nuit, et que, demain matin, chacun vienne reprendre la sienne. Du sommet de l'une d'elles, une colombe s'élèvera vers les cieux. Celui auquel appartiendra la verge signalée par ce prodige est l'homme à la garde duquel on confiera Marie.

« Le jour suivant, tous les fils de Juda étaient réunis de grand matin : le grand-prêtre, après avoir offert le sacrifice, entra dans le sanctuaire et en rapporta les verges. Il rendit à chacun des fils de Juda, qui étaient au nombre de trois cents, celle qui lui appartenait, et cependant il ne s'était élevé de colombe d'aucune d'elles. Alors il se revêtit des habits sacerdotaux et du manteau à douze clochettes, entra dans le

saint des saints et alluma le feu du sacrifice. Tandis qu'il priait, un ange lui apparut et lui dit : Il y a ici une très-petite verge que tu n'as point remarquée à cause de sa petitesse, mais que tu as déposée en même temps que les autres. Sitôt que tu l'auras remise à celui auquel elle appartient, aura lieu le prodige que je t'ai annoncé. Or, cette verge était celle de Joseph, d'un extérieur peu avenant, car c'était un vieillard. N'ayant point reçu la sienne, il n'avait point osé la demander. Comme il se tenait humblement au bas des marches et derrière tous les autres, le grand-prêtre lui dit à haute voix : Viens recevoir ta verge. Joseph, n'osant résister à cet appel, fait à haute voix, s'avança en tremblant. Mais au moment où il tendait la main pour recevoir sa verge, une colombe s'en échappa, plus blanche et plus resplendissante que la neige, voltigea quelque temps sous la voûte du temple, et s'éleva vers le ciel. Alors le peuple combla Joseph d'unanimes félicitations. Que tu es heureux dans ta vieillesse, lui disait-on, puisque le Seigneur t'a choisi pour recevoir Marie ! »

C'est le dénoûment de cette scène que le peintre-verrier a représenté dans les panneaux supérieurs du vitrail. La verge de Joseph a poussé une fleur, circonstance que ne relate point l'Évangile apocryphe auquel je viens d'emprunter la citation, mais qui se trouve dans toutes les légendes du moyen-âge. La colombe, qui plane au-dessus de la verge ou plutôt descend sur elle, représente l'Esprit-Saint, car elle a le nimbe crucifère, et trois anges la suivent dans l'attitude de l'adoration. Le peuple, les non mariés de la tribu de Juda et le prêtre sont à genoux, au pied de l'autel, et contemplent avec admiration et respect la verge de Joseph. Quant à l'inscription qui déterminait le sujet, il n'en reste plus que quelques lettres.

De chaque côté du grand médaillon central, dans lequel se trouvent les scènes tirées directement de la vie de la Sainte

Vierge, l'artiste a disposé deux personnages de l'ancienne loi dans de petites roses. Les prophètes y sont représentés par Moïse, MOSES (*prof*)ETA, et par Isaïe, (I)SAIAS PROFETA; les ancêtres de Jésus-Christ, par les rois David, REX DAVID, et Aamon, REX AAMON. Chacun de ces personnages montre de la droite la Vierge bénie, de laquelle devait sortir le salut d'Israël. Sur le cadre de ce beau tableau s'épanouissent des roses, symbole de Marie, la fleur de Jessé, que l'Église salue, dans ses chants, du nom de Rose mystique.

Dans le grand trèfle de l'ogive sont disposés cinq anges. Trois tiennent entre les mains une couronne d'or; deux descendent vers la Vierge immaculée. On ne pouvait plus convenablement couronner cette gracieuse légende de la Vierge Marie, que toute la littérature sacrée du moyen-âge appelle la Reine des anges.

Vitrail de la vie de Jésus-Christ.

Douze tableaux, disposés chacun dans une sorte d'étoile allongée formant cadre, figurent autant de scènes de la vie cachée et de la vie publique du Sauveur, jusqu'au moment de la Passion. La scène de la Transfiguration, qui rappelle sa gloire, occupe le grand trèfle de l'ogive.

L'Annonciation. — L'ange Gabriel fléchit le genou devant la Vierge Marie, assise sous une espèce de portique dans l'attitude de la surprise; à ses pieds, on voit dans un vase le lis, emblème de sa virginité. Le phylactère qui se déroule au-dessus du messager céleste renferme les paroles de la Salutation : AVE · GRACIA · PLENA · DN̄V. Au-dessus d'elle, une belle tête de vieillard représente Dieu le Père au milieu d'une gloire céleste. De sa bouche et dans la direction de l'oreille droite de la Vierge (1) sort un rayon lumi-

(1) Dans une représentation analogue qu'on voit sur un ancien

neux, dans lequel on remarque un petit enfant au nimbe crucifère, précédé de l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe.

Cette manière naïve de représenter le moment auguste où le Verbe s'est fait chair devient assez fréquente à partir de la fin du XIV^e. siècle, et ne se perd complètement que pendant le XVII^e., malgré le blâme sévère de plusieurs princes de l'Église et de quelques théologiens (1). D'après Hermann de Fritzlar, qui écrivit une *Vie* des saints en 1349, elle nous serait venue de Rome, et n'était pas connue en Allemagne du vivant de l'auteur. Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans la *Vie* de saint Jean-Baptiste : « A Rome, dans l'église qui porte le nom de St.-Jean et qui se trouve en-deçà du palais de Latran, on voit deux tableaux, comme on n'en trouve point en nos pays, etc. L'un représente comment Notre-Dame conçut le Verbe éternel, quand le Père envoya son Verbe du haut des cieux dans le sein de Notre-Dame. Le tableau figure un vieillard vénérable, qui souffle dans une trompe d'or; le souffle passe dans le sein d'une vierge qui le reçoit sans que sa virginité en soit lésée; dans l'intérieur de la trompe, le peintre a représenté un enfant d'une beauté ravissante descendant dans le sein de la Vierge que figure le tableau, etc. (2). »

vitrail de Pistoie, on lit, au-dessous des rayons qui pénètrent dans l'oreille de Marie, et entre lesquels on voit, comme sur le vitrail de Haslach, l'Enfant Jésus :

Gaude Virgo mater Christi

Quæ per aurem concepisti.

Cicognara, *Storia della scultura*, I. 324. N. 4.

(1) V. Molanus, *De historia sanct. imaginum*, lib. III, c. xiv.

(2) « Zu Rome in der Kirchen die da heizet zu sente Johannes e zu Laterani, do sten zvei bilde gemalet, also si nicht gesehen sint in

S'il n'est rien moins que prouvé qu'aucun monument d'Allemagne antérieur à l'an 1349 n'offre cette représentation, dont le portail intérieur de l'église de St^e.-Catherine à Oppenheim, terminée en 1317, fait voir un des plus beaux exemples, il est intéressant de constater qu'on la trouvait à Rome au milieu du XV^e. siècle, et qu'elle passait encore pour insolite aux yeux d'un auteur allemand.

Visite de sainte Élisabeth. — Sainte Élisabeth reçoit la Vierge à l'entrée de sa maison, où les deux heureuses mères s'embrassent. Marie tient un livre en main. Une inscription double porte les noms (Ma)RIA—ELISABETH.

Naissance du Sauveur. — Le divin Enfant est placé dans une crèche très-élevée et tend les mains vers sa sainte Mère qui est couchée dans un lit, tout habillée. Saint Joseph contemple avec respect le petit Sauveur. Au-dessus de l'Enfant on aperçoit déjà l'étoile mystérieuse.

Adoration des Mages. — Le premier panneau renferme deux Mages couronnés et portant leurs offrandes en main ; dans le second panneau, le troisième Mage s'est jeté aux pieds du divin Sauveur, qui a déjà reçu son offrande. Sa couronne est déposée à terre. Comme sur les verrières de la cathédrale de Strasbourg, de Rosenwiller et de Walbourg, les trois Mages ont le teint blanc. On sait que ce n'est que vers le XVI^e. siècle que l'un d'eux est représenté en Nègre (1). Au-dessus des rois paraît l'ange qui les avertit de retourner

disen Landen, etc. Ouch stet do, wie unser vrowe enphinc daz ewige wort also der vater von himelriche sante daz ewige Wort in unser vrowen libe also ein alt erber man sinen adem uz liz in eine guldine roren also in einer jungvrowen lichame, und die jungvrowe inphet den adem unvorleslichen, irre meitlichen kuscheit, und also malet man ein lobelich kind in der roren niedergende in der gemalten jungvrowen licham, etc. » *Organ für christliche Kunst*, p. 58. 1858.

(1) V. Molanus, *De historia sancti imaginum*, lib. III, cap. III.

dans leur pays sans passer par Jérusalem. L'inscription qu'il tient en main porte les mots : *Alunca libate alia · fia remeate.*

Présentation de Jésus-Christ dans le temple. — Derrière Marie qui présente le Sauveur au prêtre, on voit saint Joseph avec un flambeau en main. L'Enfant, nu dans la scène précédente, est entièrement vêtu.

Fuite en Égypte. — Le panneau a considérablement souffert.

Jésus enfant au milieu des Docteurs. — On remarque la pose noble du divin Enfant qui siège sur une chaire élevée. Devant lui, les docteurs forment cercle; ils tiennent leurs livres ouverts et paraissent écouter avec une religieuse attention les paroles qui sortent de la bouche de Jésus.

Résurrection de Lazare. — Jésus, la main levée, commande à Lazare de sortir de la tombe. Lazare, enveloppé du linceul qui le couvre tout entier et ne laisse voir que le visage, se lève. Derrière le Sauveur, on voit sa sainte Mère et deux autres personnages. Au-dessus du ressuscité, on lit : LAZ(ar)VS.

Entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem. — Les Juifs, dont plusieurs sont coiffés du chapeau pointu que la loi les obligeait de porter au moyen-âge dans certains pays (1), vont au-devant de Jésus, portant des palmes et des rameaux entre leurs mains et étendant des vêtements sous les pieds de sa monture.

La sainte Cène. — Saint Jean repose sur le sein de son divin Maître. L'espace n'a permis à l'artiste de représenter que huit apôtres, rangés des deux côtés de la table.

Le Lavement des pieds — Jésus-Christ a retroussé ses vêtements et se dispose à laver les pieds de saint Pierre.

(1) V. le *Schwabenspiegel* (édit. de Wackernagel), 1^{re} partie, p. 208; — *Bilder und Schriften der Vorzeit*, par Kopp. 1 vol. p. 94.

Dans le fond, quatre apôtres paraissent engagés dans une discussion fort animée.

Les ogives qui couronnent les trois dernières scènes encadrent les bustes de trois prophètes, reconnaissables aux inscriptions ISAIAS · P · - REX DAVID - MOISES P.

Le beau quatre-feuille inscrit dans l'amortissement de l'ogive de la fenêtre représente la Transfiguration sur le Thabor. Au sommet paraît Jésus-Christ, en vêtements blancs et assis sur un nuage; il tient les mains levées. Autour de lui on lit les paroles prononcées par le Père éternel: ICH (*sic*) EST · FILIVS · MEV · DILECTV · Au-dessous du Sauveur, Moïse, MOISES, et Élie, ELIAS, dans l'attitude du plus profond respect, lèvent les mains vers lui. Les trois disciples, dont deux couvrent de la main leurs yeux éblouis, se voient dans le lobe inférieur qui montre le sommet de la montagne.

Vitrail de la Passion.

Les sujets de la vie douloureuse du Sauveur, que retrace cette fenêtre, se distinguent par une richesse et une vérité d'expression remarquables. Nulle part les figures ne respirent autant de vie. Le peintre a su rendre avec grand talent les sentiments de douleur et l'affliction noble et résignée de la Mère de Dieu, les souffrances indicibles de l'âme et du corps de l'auguste Victime, et surtout la rage et la haine des bourreaux et des Juifs. Comme tableau, ce vitrail mérite sans contredit le premier rang. Cela doit faire regretter d'autant plus la mutilation des trois panneaux inférieurs, dont les sujets sont à peine reconnaissables. Voici l'ordre des scènes :

Jésus au jardin des Oliviers.—On remarque les disciples qui dorment, et un ange qui tend du ciel une inscription tronquée, portant encore les mots: DIGNV · ES · DNE ... IRE. I

Le baiser de Judas.

Jésus devant Pilate.—Ces deux panneaux sont presque en-

tièrement brisés. Pour suivre l'ordre historique, je passe aux trois sujets représentés au-dessus du grand médaillon central.

La Flagellation. — L'un des bourreaux est occupé à lier Jésus à la colonne. Grande vérité d'expression dans les figures.

Couronnement d'épines. — Ce panneau a beaucoup souffert; cependant on distingue encore quelques figures de Juifs rangés autour de Pilate et demandant la mort du Sauveur.

Jésus chargé de sa croix rencontre sa sainte Mère. — Simon de Cyrène l'aide à porter l'instrument du supplice. Le beau médaillon, richement festonné à l'intérieur, qui occupe le milieu du vitrail est consacré à la scène principale de la Passion.

La mort du Sauveur. — Jésus-Christ vient de remettre son âme entre les mains de son Père et de consommer son sacrifice. Déjà un guerrier à cheval, que l'inscription désigne par le nom de LONGI(nus), lui ouvre d'un coup de lance le cœur divin, et en fait jaillir du sang et de l'eau. Au pied de la croix, le disciple bien-aimé et Madeleine s'empressent de prodiguer des soins à Marie qui tombe en défaillance. Tout près le centurion, richement vêtu, lève les mains vers le Sauveur en prononçant ces paroles : VERE · FILIVS · DEI · ERAT · ISTE · Derrière lui on aperçoit deux soldats et la foule décide; un phylactère porte les paroles blasphématoires : SI · FILIVS · DEI · ES · (desc)ENDE · DE · CRUCE ·

Des deux côtés de la croix, l'artiste a figuré la mort des deux malfaiteurs crucifiés avec Jésus-Christ. Un ange vient de recevoir entre ses bras l'âme du larron pénitent, tandis qu'un monstre ailé, aux traits hideux et respirant une joie infernale, saisit des dents l'âme du second et l'arrache violemment de la bouche de ce malheureux, qui se tord dans d'affreuses convulsions. Dans les angles ménagés à l'extérieur du médaillon on voit, à la gauche du Sauveur, les bustes de deux prophètes de l'ancienne loi : Isaïe, YSAIAS PPH, et Ezéchiel, ESESCH(i)EL

PPH; à sa droite, deux docteurs de l'Église latine : saint Ambroise, S. AMBROSIVS, et saint Jérôme, S. YERONIMVS.

Le Christ porte la couronne d'épines ; il a les pieds croisés l'un sur l'autre, et le *perizonium* descend jusque sur les genoux. Les larrons ne sont pas cloués sur la croix, mais liés avec de fortes cordes. Un des soldats, qui se tiennent au pied de la croix, porte un étendard rouge avec bande d'or, chargée de trois petits chapeaux pointus, tels que les portaient les Juifs. Dans l'église de Rosenwiller, dont les vitraux sont de la même époque sinon de la même main que plusieurs de ceux de Haslach, un des gardiens du tombeau du Sauveur a l'écu chargé d'une bande identique à celle du gonfanon dont il s'agit. Je pense qu'on a voulu indiquer par là que les soldats étaient au service des Juifs.

L'ogive de la lancette de droite renferme le buste du pape saint Grégoire, GREGORIVS PAPA ; celle du côté gauche montre le quatrième docteur de l'Église latine, saint Augustin, S. AVGVSTINVS EPISCHOPS. La tiare du pape n'a encore qu'une couronne.

Entre ces deux docteurs, et dans l'ogive de la lancette du milieu qui est un peu plus élevée que les deux autres, on voit :

L'Ensevelissement de Jésus-Christ. — L'artiste a choisi le moment où Joseph d'Arimathie et Nicodème soulèvent de terre le corps du Sauveur pour le porter dans le tombeau. Il serait difficile de rendre avec plus de vérité la douleur de la Mère de Jésus et du disciple saint Jean. Sainte Marie-Madeleine détourne les yeux pour ne pas assister à cette scène affligeante.

L'ogive de la fenêtre renferme le tableau suivant :

Résurrection. — Jésus-Christ sort triomphant du tombeau qui est ouvert et près duquel se tiennent deux anges, en vêtements blancs. Au-dessous de cette scène, qui est de fort belle conservation et qui occupe le grand trèfle supérieur, on

voit de chaque côté trois gardiens armés, plongés dans un profond sommeil.

Tous les sujets de ce beau vitrail portent sur un fond damassé alternativement bleu et rouge.

Les deux fenêtres du clocher, de dimensions moindres que celles de la nef, représentaient autrefois quelques scènes de la vie glorieuse de Jésus-Christ, et peut-être le Jugement dernier en allégorie. Elles sont aujourd'hui garnies de verres en couleurs rapportés de différents vitraux. Dans celle du côté sud et faisant suite au vitrail de la Passion, on distingue encore l'Esprit-Saint descendant du ciel sous forme de colombe; cette figure faisait partie de la scène de la Pentecôte. Les restes de vitraux qui garnissent la fenêtre du porche septentrional ont peu de valeur.

On s'explique la disparition presque totale de ces vitraux par l'incendie du clocher lors de la guerre des Suédois. Ce désastre, qui causa l'écroulement de la belle flèche en dentelles, dévora les combles de toute l'église et faillit occasionner la ruine totale de ce bel édifice, arriva le 6 juin 1633.

Je passe à l'examen des fenêtres du côté du nord.

COTÉ NORD.

Le premier vitrail du collatéral nord, en partant du porche, est actuellement garni de panneaux rapportés et appartenant à trois sujets bien distincts : la parabole de l'Enfant prodigue, une représentation allégorique du Jugement dernier, et la vie glorieuse du Sauveur, après la Résurrection.

L'un des panneaux montre l'enfant prodigue cédant aux instances d'une jeune personne qui l'entraîne dans sa maison; sur un autre, le malheureux, en haillons, retourne auprès de son père, et implore son pardon.

Un troisième panneau de cette scène, traitée avec beau-

coup de talent, se trouve actuellement dans la dernière fenêtre du côté nord : il représente l'enfant prodigue, que l'heureux père revêt d'un habit de fête.

Si l'ogive de la fenêtre ne montrait deux anges sonnant de la trompette, occupant évidemment leur place primitive, et devant se rapporter au Jugement dernier, je pencherais à croire que ce vitrail était consacré à la touchante parabole du pécheur qui revient de ses égarements et se réconcilie avec le Père céleste. Nous aurions ainsi le sacrement de Pénitence, en allégorie, à côté du sacrement auguste de nos autels, que représente le vitrail suivant.

Il ne reste plus que deux scènes du Jugement, qui paraît avoir été une copie de celui représenté dans le vitrail du porche sud de la cathédrale de Strasbourg. C'est, d'un côté, le Sauveur, en habits de pèlerin; de l'autre, le Sauveur en haillons, reprochant aux hommes leur dureté à son égard, dans la personne des pauvres. L'inscription du premier panneau est très-mutilée; je rétablis la seconde d'après celle de la cathédrale : (Do · ich · na) KENT · WAS · IR · CLEITENT · (mich · nit) ·

Les scènes de la vie glorieuse de Jésus-Christ sont au nombre de trois :

Jésus-Christ apparaît à ses disciples et marche sur les eaux. — Saint Pierre sort de la barque et court au-devant du Sauveur.

Jésus-Christ apparaît à ses disciples, immédiatement après la Résurrection. — Les apôtres sont assis autour d'une table. Dans les deux scènes, le Christ, à dextre bénissante, porte les stigmates et tient en main la croix triomphale. Au-dessus, on lit : PAX VOBIS.

Saint Thomas met les doigts dans le côté ouvert du Sauveur. — Le milieu du vitrail est occupé par le Sauveur en croix, composition de peu de mérite et d'une exécution fort médiocre. Dans l'ogive de la fenêtre, on reconnaît un soli-

taire, peut-être saint Florent, au milieu d'un troupeau et tenant un chien en laisse. Il est probable que ces derniers panneaux, qui sont d'un style bien différent de celui des vitraux de la nef, proviennent de quelque chapelle.

Vitrail du saint sacrifice de la Messe.

Après avoir retracé, dans plusieurs des fenêtres qui précèdent, les traits principaux de la vie du Sauveur parmi les hommes, depuis sa naissance jusqu'au moment où il monta aux cieux, l'artiste nous rappelle la présence permanente de Jésus-Christ parmi nous, sous les voiles eucharistiques. Dans la partie centrale de la verrière, est représenté l'acte le plus auguste de notre sainte religion. Les paroles de la consécration viennent d'être prononcées sur l'hostie que le prêtre élève; au-dessus de lui, deux anges contemplant et adorent le pain mystique, tandis que les fidèles sont prosternés au pied de l'autel, et que les âmes du Purgatoire lèvent leurs mains suppliantes vers la Victime de propitiation.

Ce mystère d'amour, cette merveille de la charité divine, est la source de grâces où le chrétien doit puiser lui-même la charité, la vertu que Jésus-Christ recommande à ses disciples, comme la première de toutes. Aussi le peintre montre-t-il, dans les panneaux qui se trouvent sous le sujet central et au-dessus de cette belle scène, les œuvres de miséricorde. La charité chrétienne est personnifiée par une dame modestement voilée, qui présente un vêtement à un malheureux couvert de haillons; ailleurs, sous les traits d'une jeune vierge, elle donne du pain et présente un flacon aux pauvres qui l'entourent; dans la rangée supérieure, on la voit visiter un prisonnier dont les mains sont retenues dans une sorte de cangue, et assister un malade qu'elle nourrit de ses mains. Le dernier panneau nous la montre aidant à creu-

ser une fosse pour un mort. Celui-ci est étendu à terre, enveloppé dans un linceul. Le panneau où la Charité, MISERICORDIA, comme l'appellent les inscriptions du vitrail, donnait l'hospitalité à un pèlerin ou à un voyageur, a complètement disparu et se trouve remplacé par des grisailles.

Dans l'ogive des lancettes, on voit encore deux anges en prière (le troisième, celui du milieu a disparu) avec banderole portant une inscription dont je rétablis la partie qui manque : MERCEDEM LAB(*oris* · *ego*) RETAM VOBIS.

Dans chacun des deux trèfles de l'ogive, l'artiste a disposé trois anges qui descendent du ciel soutenant de leurs mains une couronne d'or, récompense de celui qui vit de la vie du Sauveur et épanche sur son prochain les trésors de charité qu'il puise dans l'Eucharistie. Sans aucun doute, la rose du sommet, aujourd'hui privée de ses verres en couleurs, renfermait l'image de Jésus-Christ, de celui qui veut être lui-même la couronne de ses élus.

On remarque, dans les traits du prêtre qui célèbre la messe, une admirable expression de respect et de profonde vénération. La chasuble qu'il porte n'est pas « l'ornement » raide et écourté, aux larges échancrures, tel qu'il nous a été légué par les deux derniers siècles, et dont la forme disgracieuse a été si bien caractérisée dans le Mémoire de M. le baron de Schauenburg, mais le *vêtement* antique, au tissu souple et flexible, dont l'ampleur doit rappeler au prêtre la charité divine couvrant les péchés des hommes (1), et a déterminé quelques prescriptions liturgiques encore en usage (2). Il suffit de jeter

(1) Au jour de l'ordination, l'évêque dit au prêtre, en lui donnant la chasuble : « Accipe vestem sacerdotalem per quam caritas intelligitur, potens est enim Deus ut augeat tibi caritatem et opus perfectum. » *Pontif. Rom.*

(2) A l'élévation, le clerc ou servant de messe relève la chasuble du prêtre, conformément à la rubrique encore en vigueur. Celle-ci sup-

un regard sur ce vitrail pour se convaincre que nos « ornements » étriqués et visant à l'effet du carton sont bien inférieurs aux anciens vêtements sacrés, dont la coupe autant que la nature des étoffes occasionnaient un large et noble jeté de plis qui drapait parfaitement le corps. L'aube est ornée de la *parure* et des *plagæ*, symboles des plaies de notre Sauveur, que le prêtre représente à l'autel. Le crucifix mérite d'être examiné de plus près, ainsi que l'hostie que le prêtre tient entre les mains, et sur laquelle on voit distinctement le Sauveur en croix, entre Marie et le disciple bien-aimé. Les deux candélabres sont très-petits; le missel est posé sur la table d'autel, sans coussin ni pupitre.

Malheureusement, ce vitrail a beaucoup souffert, et a été plus d'une fois cruellement réparé. Je regrette surtout la disparition partielle et la transposition complète d'une inscription allemande, qui se lisait autrefois sur trois côtés de l'encadrement du sujet central, et dont ce qui reste ne permet plus de donner le sens.

Vitrail de saint Jean l'Évangéliste.

L'abbaye de Haslach portait une vénération particulière au disciple saint Jean, souvent mentionné dans les documents à la suite des patrons de l'Église. En 1315, Rodolphe Kage, ancien prévôt de l'abbaye, fit ériger un autel dans la nef et assura un service régulier en l'honneur du saint par la fondation d'une riche prébende (1). Plus tard, quand les baies de la nef furent garnies de vitraux peints, on lui consacra toute une verrière, quoique son image eût déjà une place d'honneur dans la fenêtre du fond de l'abside.

pose évidemment une chasuble plus longue et plus ample que celle dont on se sert de nos jours.

(1) Archives départementales.

La légende du saint commence par :

Les Noces de Cana. — « Le bienheureux apôtre, évangéliste, vierge et martyr saint Jean, dit Ribadeneira, estoit de Galilée, natif de Bethsaïde.... Quelques docteurs, entre autres Bêda et Rupert, disent que saint Jean, estoit l'époux des nocces de Cana en Galilée, ausquels la Vierge et son Fils très-béni avec ses disciples furent conviés; que Nostre-Seigneur le choisit et éleut à l'apostolat, honorant d'un costé les nocces par sa présence, et d'autre part faisant voir que la virginité est préférable au mariage » (1).

Quelqu'extraordinaire que nous paraisse cette opinion, il n'est pas difficile de prouver, par les citations de différents auteurs anciens et par les monuments de l'époque, qu'elle était assez répandue au moyen-âge. Le célèbre Rupert, abbé des Bénédictins de Deuz, croit d'après l'opinion *presque générale* de son temps que le premier miracle de Jésus-Christ fut opéré aux nocces de saint Jean, et que le jeune époux, frappé de ce prodige, quitta sa femme pour suivre le divin Sauveur (2).

Bède le Vénérable s'exprime presque dans les mêmes termes dans son commentaire sur l'Évangile selon saint Jean (3), ainsi qu'Abdias, dont les écrits toutefois renferment des passages

(1) Ribadeneira, *Fleurs des vies des Saints*, II, p. 612.

(2) « Hunc Joanne evangelista relictis nuptijs (*ipsius enim istas fuisse nuptias, opinio scire om̄e [omnium est]*), ip̄m Dum̄ seq. cœpisse arbitramur. Tradunt̄ naq̄. historiæ, q. cū de nuptijs volente nubere vocaverit, et propterea que a carnali voluptate retraxerat, potioris amoris sui dulcedie donavit. » — *Rupertii abbatis in Evangel. Johan. comment.*, lib. II, fol. XLIX. Cologne, 1526. Voyez aussi Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, lib. VIII, c. XI.

(3) « Hic est Johannes evangelista, unus ex discipulis Dei, qui virgo a Deo electus est : quem de nuptijs, volentem nubere, vocavit Deus. » — *Operum venerab. Bedæ, tom. quint. in auctoris commendatione*, fol. 516. Basileæ.

qui permettent de soupçonner une intention peu droite de la part de l'auteur (1).

Il est inutile de rappeler qu'il s'agit ici d'une légende et non d'un fait historique, car saint Jean est toujours resté vierge. Baronius, qui rejette cette partie de la légende comme fausse et inadmissible, observe qu'aucun Père de l'Église ne parle du mariage de saint Jean (2). Le seul passage de saint Augustin, qu'on pourrait interpréter dans ce sens, est tiré d'une préface dont la critique n'a jamais admis l'authenticité(3). Du reste, saint Augustin dit formellement dans plusieurs de ses ouvrages que saint Jean ne s'est jamais marié (4), et je ne pense pas qu'il faille citer le témoignage d'autres Pères pour établir un point que personne aujourd'hui ne met plus en doute (5).

(1) *Abdiæ Babylonix primi episcopi, De historia certaminis apostolici*, p. 696, Parisiis. 1566. Voyez aussi Molanus, *Historia sanct. imaginum*, lib. IV, c. xx.

(2) Baronius, *Annal. Eccles.*, t. I, fol. 121. Antwerpix, 1589.

(3) « Iste siquidem est Johannes, quem Dominus de fluctivaga nuptiarum tempestate vocavit, et cui Matrem virginem virgini commendavit. » *S. Augustini in Johannis Evangel. tract., præfatio*, édit. Gaume, t. III, p. 1676.

(4) « Sunt qui senserint, et hi quidem non contemptibiles sacri eloquii tractatores, a Christo Joannem apostolum propterea plus amatum, quod neque uxorem duxerit, et ab ineunte pueritia castissimus vixerit. Hoc quidem in scripturis canonicis non evidenter apparet: verumtamen id quoque multum adjuvat congruentiam hujusce sententiæ, quod illa vita per eum significata est, ubi non erunt nuptiæ. » *S. Aug. in Joannis Evangel. tract. XXIV*, tom. III, p. 2474 — Cf. *De bono conjug.*, 26, tom. VI, p. 546. — *Contra Faustum*, lib. XXX, c. iv, tom. VIII, p. 686.

(5) V. S. Jérôme, *Adversus Jovinian.*, lib. I, c. xiv, tom. II, fol. 334, édit. de Paris 1643, et les autres Pères cités par Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. eccl. des six premiers siècles*, tom. I, p. 912.

La scène qui vient de me suggérer ces observations est représentée avec beaucoup de talent. Les jeunes époux sont assis à une table sur laquelle on remarque différents mets et expriment, par le geste autant que par le jeu de la physionomie, leur étonnement à la vue du miracle que Jésus opère sous leurs yeux, à la prière de sa sainte Mère. Tous les convives, le nimbe autour de la tête, paraissent être frappés du prodige et se communiquent leurs remarques à ce sujet, tandis qu'un musicien, assis au bas de la table, pince de la harpe et cherche à égayer la société, peu soucieuse d'écouter les sons de son instrument. Il ne reste plus d'une longue inscription que les mots : HOCH · PRIMŪ · SINGŪ et quelques lettres éparses. Les quatre sujets qui suivent remplissent le beau médaillon garnissant le milieu de la fenêtre.

Saint Jean devant l'empereur Domitien.—Le tyran DOMINICIAN INPATOR, couronne en tête et sceptre en main, est assis sur un trône ; derrière son siège, on voit un guerrier à la mine farouche, le glaive en main. Par un de ces anachronismes assez fréquents sur les peintures anciennes, saint Jean est représenté tenant la coupe empoisonnée en main, tandis que, d'après l'ordre des faits, le peintre-verrier eût dû figurer le supplice du saint, jeté dans l'huile bouillante devant la porte Latine. Peut-être le vitrail de la Passion des douze apôtres, qui représente cette dernière scène et qui paraît être d'une autre main, était-il déjà fait quand l'artiste composa ses cartons pour la légende de saint Jean, et a-t-on voulu de cette manière échapper à la nécessité de répéter un sujet déjà traité ailleurs.

Pour convaincre le chef des prêtres païens de la divinité de sa mission, saint Jean ressuscite deux morts.—Cette scène trouve son explication dans le passage suivant de la Légende dorée : « Quand le bienheureux apôtre eut prêché dans toute l'Asie, les prêtres des idoles soulevèrent le peuple contre

lui, et traînèrent saint Jean au temple de Diane pour le forcer à sacrifier. Alors l'apôtre leur fit cette proposition : Adressez-vous à Diane et si avec son secours vous faites crouler l'église de Jésus-Christ, je lui offrirai des sacrifices; je vais, de mon côté, prier le Seigneur Jésus de renverser le temple de Diane; si Jésus-Christ détruit le sanctuaire, croirez-vous en lui? Comme la majorité des assistants consentit à cet accord, tous sortirent du temple; mais à peine l'apôtre se fut-il mis en prière que le temple s'écroula et l'image de Diane se brisa en morceaux. Alors Aristodème, pontife des idoles, suscita une grande émeute parmi le peuple, et déjà se formaient deux partis qui allaient s'attaquer l'un l'autre. Que veux-tu que je fasse, dit saint Jean à Aristodème, pour te contenter et te calmer?—Si tu veux que je croie en ton Dieu, répondit Aristodème, je te donnerai du poison à boire, et si je vois qu'il ne te fait aucun mal, je reconnâtrai que ton maître est le vrai Dieu. L'apôtre lui dit : Fais, selon ce que tu viens de proposer. Et Aristodème reprit : Je veux que tu voies d'autres hommes mourir avant toi, afin que leur sort t'inspire plus de crainte. Puis il alla trouver le gouverneur, et lui demanda deux hommes condamnés à être décapités, qui lui furent accordés sur-le-champ. Il leur donna le poison en présence de tout le peuple, et aussitôt qu'ils l'eurent bu, ils tombèrent morts. Mais l'apôtre prit la coupe, fit le signe de la croix et but tout le venin sans ressentir aucun mal. A la vue de ce prodige, le peuple se mit à louer Dieu. Mais Aristodème dit : Il me reste encore quelques doutes : toutefois, si tu ressuscites ces morts, je croirai. Alors l'apôtre lui donna son manteau, et le faux pontife lui demandant pourquoi, Jean lui dit : C'est pour te confondre et te faire revenir de ton endurcissement. Va et pose mon manteau sur les morts, en disant : l'apôtre de Jésus-Christ m'a envoyé vers vous, afin que vous ressuscitiez au nom du Seigneur Jésus. Aristodème le fit, et les morts ressuscitèrent aussitôt. A la

suite de ce miracle, l'apôtre baptisa le pontife et le gouverneur de la ville avec toute sa parenté au nom de Jésus-Christ » (1).

Jésus donne à saint Jean le livre de l'Apocalypse. — Le disciple, à genoux et soutenu par un ange, reçoit le livre des mains du divin Sauveur, qui paraît dans les nuages.

Prédication de saint Jean. — Ce tableau, qui occupe la moitié supérieure du médaillon, est une des compositions les plus gracieuses que je me rappelle avoir rencontrées sur des verrières. Un nombreux auditoire s'est rangé autour de l'évangéliste, représenté sous les traits d'un jeune adolescent suivant l'usage de l'Église latine, et écoute ses discours avec une religieuse attention. Même les esprits célestes sont descendus du ciel pour participer à l'enseignement du disciple bien-aimé; quatre anges, d'une expression d'innocence et de candeur ravissante, voltigent autour de lui, en joignant respectueusement leurs mains, et écoutent les paroles d'amour et de charité divine qui découlent de ses lèvres.

Mort de saint Jean. — « Lorsque Jean eut atteint l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, soixante-sept ans après la Passion du Sauveur, d'après Isidore, Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Viens à moi, mon bien-aimé, car il est temps que tu t'assoies à ma table avec tes frères. Alors Jean se leva, et le Seigneur ajouta : Tu viendras me rejoindre dimanche. Le dimanche suivant, quand tout le peuple fut assemblé dans l'église à laquelle on avait donné le nom de l'apôtre, celui-ci prêcha dès le premier chant du coq, et exhorta les fidèles à demeurer fermes dans la foi et à observer fidèlement les commandements de Dieu. Après cela, il fit creuser une fosse carrée, près de l'autel, et fit jeter la terre hors de l'église. Il descendit ensuite dans la fosse et, les mains étendues,

(1) *Legenda aurea*, c. ix, 5. *Abdia Babyl. primi episc.*, *De hist. certaminis apostolici*, 66 et suiv. — *Speculum historiale*, lib. X, cap. XLIII.

adressa à Dieu la prière suivante : Invité à votre festin, Seigneur Jésus, je me présente en vous rendant grâces de ce que vous avez daigné m'inviter à partager semblable nourriture; vous savez que je le désirais de tout mon cœur. Quand il eut fini sa prière, une si vive clarté l'environna, que personne ne pouvait en soutenir la vue. Après la disparition de cette lumière éclatante, la fosse fut trouvée pleine de manne (1). »

Dans le premier panneau du vitrail que nous décrivons, saint Jean, à genoux entre deux anges et les mains levées vers le ciel. rend grâces à son divin Maître, GRATIAS · A(*go · t*)IBI · DOMINE · , d'être appelé au banquet nuptial de l'Agneau sans tache. Un second phylactère contient les paroles de l'invitation : (V)ENI · DILECT' · MEV' ·

Une seconde scène donne les derniers moments du disciple, qui descend dans le tombeau. Comme sur le vitrail de la cathédrale de Lyon, saint Jean n'est représenté sous les traits d'un vieillard que dans cette circonstance ; il est revêtu de ses habits pontificaux et tient encore en main le calice ou le ciboire, car il vient de donner, pour la dernière fois, le corps et le sang adorables aux fidèles réunis dans le temple. Au lieu de la fosse dont parle la légende, on voit une sorte de cercueil carré, devant l'autel. Sur celui-ci, on aperçoit un livre ouvert et deux candélabres *sans cierges*. Un ange émerge des nues et d'une main présente à saint Jean la couronne d'immortalité, tandis que l'autre tient un encensoir, symbole des ferventes prières du saint, dont les supplications sont montées devant le trône céleste, comme un précieux parfum.

Dans lesogives des lancéoles, Jésus-Christ et les apôtres, que l'espace trop restreint n'a point permis de représenter

(1) Cette gracieuse légende, qui a été figurée dans les vitraux de Chartres, de Bourges et de Lyon, occupe les trois panneaux supérieurs de la fenêtre.

tous, viennent au-devant du disciple, auquel il fut donné d'édifier le plus long-temps les hommes par ses prédications et par ses exemples.

Je pense que les sept petits clochetons figurés au-dessus de ces deux scènes doivent nous rappeler les sept églises d'Asie, auxquelles saint Jean adressa son Apocalypse. Des détails d'architecture et des rinceaux garnissent les compartiments de l'ogive principale de cette fenêtre, qui est incontestablement une des plus belles de toute la série.

Vitrail de la Passion des Apôtres.

Ce vitrail, remarquable par la vigueur du dessin et le modelé d'un grand nombre de figures, offre, dans douze panneaux, le Martyre des apôtres. Le fond des sujets, alternativement bleu et carmin, avec feuillages formant des fleurs, est le même que celui du vitrail de la Passion du Sauveur, qui paraît être de la même main, mais qui a un avantage marqué sur la fenêtre qui nous occupe, par la disposition du médaillon central. On regrette que le peintre-verrier n'ait pas cherché à bordurer les douze sujets de ces cadres si variés et si riches dans les verrières de l'époque, et dont les autres vitraux de la nef offrent les plus beaux modèles.

Martyre de saint Pierre. PASSIO · S · PETRI · — Le prince des apôtres, entièrement vêtu, est cloué sur la croix déjà dressée; il a la tête en bas, conformément à la tradition touchant son martyre. L'un des bourreaux est occupé à lui lier les pieds sur la croix. Au bas de celle-ci, on lit les premiers mots du symbole : CREDO · I · VNV · DEV · PAT · (rem) · C'est le seul verset du symbole qu'offre le vitrail.

Martyre de saint Paul. PASSIO · S · PAV(li) · — Le bourreau vient d'exécuter les ordres du tyran, que notre artiste confond avec Hérode; car c'est ainsi qu'une inscription,

HERODES · REX · , appelle en toutes lettres le monarque qui ordonne le supplice. Celui-ci, couronne en tête et un sceptre fleurdelisé en main, fait un mouvement de surprise au moment où la tête de saint Paul, tombant sur le sol, fait entendre le nom de Jésus-Christ. Pour rappeler ce trait de la légende, l'artiste a peint, sous le chef de l'apôtre, trois fois l'abréviation du nom de Jésus, IHS (1).

Martyre de saint André. PASSIO · SCI · ANDREA · — Le saint, les mains et les pieds liés contre une croix de forme ordinaire, prêche à une foule de spectateurs qui paraissent écouter fort attentivement ses paroles. A droite, on remarque un prince, coiffé d'un bonnet phrygien et tenant un sceptre en main; au-dessus de lui, on lit encore : AIHAS, corruption du nom Aegeas, par lequel la Légende dorée désigne le tyran qui fit crucifier l'apôtre.

Martyre de saint Jacques-le-Mineur. PASSIO · SCI · IACOBI · — Un bourreau assomme le saint, que les Juifs viennent de précipiter du haut d'un édifice.

Martyre de saint Jean. PASSIO · SCI · IOHANNIS · EWANGELISTA · — L'apôtre, les bras croisés sur la poitrine, est dans une chaudière remplie d'huile bouillante. Un des bourreaux lui verse de l'huile sur la tête; un autre en puise dans une chaudière placée devant le saint, au-dessus d'un feu très-actif.

Martyre de saint Thomas. PASSIO · S · THOMA · — Le peintre a choisi le moment où saint Thomas fléchit le genou, en présence de l'idole, en disant : « J'adore, non cette image, mais mon Seigneur, Jésus-Christ, au nom duquel j'ordonne au démon, caché dans l'idole, de la détruire complètement. » Et aussitôt la statue fondit comme de la cire (2).

(1) *Legenda aurea*, c. xc.—*Das alte Passional*, von Hahn, p. 191, etc.

(2) *Legenda aurea*, c. v.

Un petit monstre, en forme de dragon, renverse et brise la colonne qui porte l'image du faux dieu, représenté sous la figure d'un veau d'or. Le grand-prêtre s'avance tout furieux vers le saint pour le percer de son épée, en même temps que d'autres personnages dirigent leurs lances contre lui. Les prêtres païens portent chacun une mitre d'évêque.

Martyre de saint Jacques-le-Majeur. S · IACOB' · · · A ·

— Le saint est à genoux, les mains jointes. Deux hommes dressent une poutre. D'après Jacques de Voragine, l'apôtre a été décapité (1).

Martyre de saint Philippe. S · PHILIPPVS · — L'apôtre, vêtu, est cloué à la croix. De chaque côté, on voit un homme, à la mine farouche, lui lançant une pierre.

Martyre de saint Barthélemy. PASSIO · BARTHOLOMEI ·

— Scène d'horreur, représentée avec une vérité de détails qui fait frémir. Trois bourreaux sont occupés à écorcher le saint, étendu sur une table. Déjà la peau du bras gauche et celle de la jambe droite sont presque entièrement séparées du corps; les bourreaux la tiennent d'une main et, avec un couteau, continuent de l'autre l'effrayante opération.

Martyre de saint Mathieu. S · MATHEVS · — Un satellite du roi Hirtacus perce avec le glaive saint Mathieu, pendant que celui-ci offre le saint sacrifice de la messe. Le roi, HIRTACU' · REX, est présent à l'exécution. Au pied de l'autel, se trouve Éphigénie, fille du prédécesseur du roi. Convertie au christianisme par saint Mathieu, cette jeune princesse s'était consacrée au service de Dieu et avait voué sa virginité au Seigneur; en conséquence, elle refusa la main d'Hirtacus, qui la demandait en mariage. Le roi fit à l'apôtre les plus brillantes promesses, s'il voulait engager Éphigénie à rompre ses vœux. Pour toute réponse, le saint lui dit : Venez dimanche

(1) *Legenda aurea*, c. XCIX.

dans l'église, à l'exemple de votre prédécesseur, et vous m'entendrez parler des précieux avantages de l'union légitime des époux. Le roi se rendit à son invitation et écouta avec le plus grand plaisir saint Mathieu, aussi long-temps que celui-ci parlait de la dignité du mariage; mais quand l'apôtre exposa devant l'assistance la gravité de l'injure que ferait au roi celui de ses esclaves qui oserait prétendre à la main de la fiancée de son maître, et qu'il rappela au roi le vœu de virginité qui avait fait d'Éphigénie l'épouse de Jésus-Christ, Hirtacus sortit du temple, plein de fureur, jura la mort du saint, et le fit percer du glaive devant l'autel même (1).

Martyre de saint Simon et de saint Jude. PASSIO · SI(monis · e)T IVDE · — Les deux apôtres sont étendus à terre, au pied d'une colonne qui supporte une idole grimaçante. L'un est percé d'un glaive, l'autre d'une lance. On voit, de plus, un personnage qui jette des pierres aux confesseurs de la foi.

Martyre de saint Mathias. S · MATHIAS · — Le saint est à genoux. Un bourreau l'assomme avec une massue; d'autres personnages l'accablent d'une grêle de pierres.

Dans les ogives des lancéoles, l'âme des apôtres, représentée sous la figure d'un petit homme nu, dans l'attitude de la prière, est portée au ciel par les anges, pour recevoir la récompense de la courageuse profession de foi, des mains de Jésus-Christ qui siège dans la gloire, au milieu du grand trèfle de l'ogive. Le Sauveur, au nimbe crucifère et à dextre bénissante, tient de la gauche le livre de vie. Autour du médaillon on lisait une inscription, aujourd'hui tronquée et en partie transposée, dont ce qui reste encore permet de restituer le sens. C'étaient les paroles du Christ: « Ego sum via, veritas et vita. » Dans les quatre lobes du trèfle, l'artiste a dis-

(1) *Legenda aurea*, cap. cxl.

posé les symboles (nimbés et ailés) des évangélistes. En haut, on voit l'aigle; la banderole qu'il tient entre les serres donne le nom de saint Jean, S. IOHANNES EWE. A la droite du Sauveur, se trouve le lion avec l'inscription : S · MARCVS; à sa gauche, l'homme, à genoux, avec un phylactère portant le nom de saint Mathieu, S · MATHEVS.

Le veau du sacrifice, avec les mots S · LVCAS, occupe le lobe inférieur.

Vitrail du combat des Vertus et des Vices.

Le sujet de cette fenêtre résume, en quelque sorte, les sujets précédents, par une allégorie qui termine dignement le catéchisme des simples et la bible des pauvres de l'église de Haslach; c'est le triomphe des vertus, dans leur lutte avec les vices opposés.

COFLIGT' VIRTVTV E VTVTV P FICTORIA ·

Suivant la coutume invariablement suivie par nos anciens maîtres, chaque vertu est représentée sous les traits d'une reine, au port majestueux. Elle est assise, et renverse ou tient à ses pieds, avec une fourche, le vice contraire. La vertu est figurée par une femme, parce que les femmes *adoucissent et nourrissent l'homme tout à la fois*, comme dit Guillaume Durand (1); mais elle est revêtue de la pourpre royale et porte la couronne en tête, parce qu'elle domine en reine sur la passion dont elle fait son esclave et qu'elle réduit à l'inaction. La même composition, qui a du reste été fréquemment représentée sur les vitraux, comme aux portails de nos églises du moyen-âge, se voit dans une fenêtre de notre cathédrale, à côté des orgues.

(1) *Rationale div. off.*, I, c. III.

Dans chaque panneau, on remarque, outre les deux inscriptions qui indiquent le nom de la vertu et du vice opposé, un large phylactère, offrant sur deux lignes une sentence appropriée au sujet. Malheureusement la lecture de plusieurs de ces légendes, que je vais fidèlement reproduire, est devenue très-difficile par suite de regrettables mutilations.

La première vertu, sans aucun doute la Foi terrassant l'Incrédulité, a disparu. On a mis à sa place un panneau de la parabole de l'Enfant prodigue, dont j'ai parlé plus haut.

SPES — DESPERANCIA.

+ ISTE · LOCV(s) · DESERENDVS · ES QR MELIOREM
INQUIRO SPE FIRMISSIMA MELIOREM POSSIDEBO

« Il faut quitter cette demeure terrestre ; aussi je cherche à en trouver une meilleure avec le plus ferme espoir, et je la posséderai. »

PACIENCIA — INPACIENCIA.

+ INPACIENTIBVS · DEMVS · VI M · NOBIS PACIENCIA
PENAM · VERO · CRIMINOSIS.

« Fortifions-nous par la patience, quand nous sommes sur le point de nous laisser aller à la colère ; et ne châtions le crime qu'avec bonté et patience. »

CORRECCIO — DETRACCIO

+ NVNQVA · ERAT · A · DELINQENTIV · AD · TEMP' · SI-
LENCIO · DETEGENDA SUNT · VT · AP(ti)ORI · TENPERE
CORR(i)GANTVR ·

Je pense qu'il faut lire, à la place des deux premiers mots, NONNVNQVAM ERRATA, et traduire ainsi :

« Quelquefois la prudence conseille de garder pour un temps le silence au sujet des fautes commises par notre prochain, et d'attendre une circonstance convenable pour le corriger. »

IVSTICIA — INIQVITAS.

† DE . IVSTICIA . SIT . TIBI . OMNIMODA . CURA . ET .
(i)LLIVS
VTILITATEM . PROP(ri)E . VITE . PREPONE .

« Mettez le plus grand soin à acquérir la justice , et préférez cette vertu à votre propre vie. »

SAPICIA — STVLTICIA . La Sagesse tient une verge en main.

† NIHIL . PROFICVVM . EST . SCIRE . QUID . EST .
VIRTVS .
ET . NON . OPERARI . SECVNDVM . VIRTVTEM .

« Il ne sert de rien de savoir ce qu'est la vertu , quand on n'agit pas selon ses lois. »

HVMILITAS — AMOR SECVLI .

Les quelques mots qui restent encore de l'inscription primitive n'offrent plus de sens. La légende actuelle se compose de débris d'inscriptions juxta-posés sans discernement ; même le nom du vice, qui devait être SVPERBIA, a été remplacé par deux mots désignant le vice opposé à l'amour céleste, dont il est question plus loin.

SIMPLICITAS — FRAVS .

† FRAVS . ET . DVPLI(cita)S . PRAVIS . ACTIB' ADITVM .
PPARANT
ET . ILLICITIS (ac)TIBVS . AVSVM . PREBENT .

« La fraude et la duplicité mènent aux actions coupables et enhardissent l'homme à commettre le mal. »

TACITYRNITAS — MVLTILQVI(vm) .

† DV . MVLTA . BONA . PROFERI . VIDENTVR . SEPE .
CONTIGIT

VT . AD . ALIQVOT . PRAVVM . DERIVETVR .

« En paraissant dire beaucoup de choses bonnes et louables, il arrive souvent qu'on passe dans ses discours à une matière mauvaise. »

CASTITAS — LVXVRIA .

† CASTITAS . EST . FILIO . DEI . DESPONSATIVA . ANIME .
DECORATIVE . AC BONE . FAME . IMPETRATIVE .

« La chasteté fait de l'âme du chrétien l'épouse du Fils de Dieu, lui donne son plus bel ornement et nous assure une bonne renommée. »

CELESTIS AMOR — AMOR SECVLI .

La fille représentant l'amour du monde a les cheveux arrangés avec beaucoup d'art, et tient une fleur en main.

† AMORE . CELESTI . PARVE . R(e)S . CRESCVNT .
AMORE . SECVLI . MAXIMA . RES . DILABV....

« L'amour de Dieu grandit les moindres choses; l'amour du siècle anéantit les plus grandes. »

(L)ARGIT(as) — AVARICIA

† QVATO . QVIS . AMPLI' . CEPIT . DE
... TANTO . AMPLIV' . HABERE

Je ne traduirai pas cette inscription, parce qu'elle est incomplète; on en devine, du reste, facilement le sens.

Il ne me reste plus qu'à rappeler que la grande rose, au-dessus du portail, est également garnie de verres peints, malheureusement fort mutilés. Les quelques rinceaux de feuillages et de fleurs qui sont restés intacts permettront de restaurer cette rosace, la plus belle peut-être qu'offrent nos

églises de second ordre , sous le rapport architectural. Elle est aujourd'hui complètement masquée par les orgues dont on devra modifier le buffet , quand les travaux de restauration s'étendront aux vitraux de l'église.

La parole est maintenue à M. l'abbé Straub, qui présente l'analyse suivante des vitraux de Walbourg :

ANALYSE DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE WALBOURG.

L'église et l'ancien monastère bénédictin de Walbourg , situés sur la lisière de la forêt de Haguenau , furent fondés au XI^e. siècle par Théodoric I^{er}. , comte de Montbéliard , et le moine Wibert. Considérablement agrandi au siècle suivant par Frédéric-le-Louche , duc d'Alsace , qui voulut être enterré dans l'église de Walbourg , le couvent devint dans la suite l'objet des libéralités de plusieurs empereurs d'Allemagne , parmi lesquels je dois nommer Rodolphe de Habsbourg (1282), Henri VII (1310), Louis de Bavière (1330), Charles IV (1366), Sigismond (1417), et Charles-Quint (1548).

En 1456, l'abbé Burckard de Müllenheim reconstruisit l'église dans sa forme actuelle ; cinq ans plus tard , son frère donna au nouveau sanctuaire les vitraux du chœur , comme le prouve une belle légende en majuscules se rapprochant du caractère romain , qui se voit dans les trois fenêtres absidales , à la naissance de l'ogive :

M · CCCC · LXI JOR · WRDEN DISE FENSTER · GEMACHT IN
DISEN KOR

(L'an mil quatre cent soixante-un , on fit ces vitraux pour le chœur.)

Ces trois verrières , consacrées à la légende de la Sainte Vierge , à la vie du Sauveur et à celle de son précurseur , saint

Jean, sont les seules qui occupent leur place primitive. Les fenêtres qu'elles remplissent sont très-élevées, et partagées chacune en trois lancettes par deux meneaux. Les autres fenêtres du chœur sont moins larges et ne sont divisées que par un meneau. Deux seulement, celles qui avoisinent les fenêtres du chevet, sont remplies de vitraux peints, rapportés en partie de la nef et distribués sans ordre dans les deux lancettes. On y voit une série de saints d'assez grandes dimensions, quatre apôtres assis tenant chacun un article du Symbole écrit sur un phylactère, et quelques scènes d'un sujet fort curieux, représenté assez souvent au XV^e. siècle, et retraçant les signes avant-coureurs du Jugement dernier. Les panneaux appartenant à cette représentation garnissaient autrefois la grande fenêtre qui s'ouvre à l'ouest, au-dessus de la porte d'entrée, et n'ont été déplacés que lors des dernières restaurations.

Examinons d'abord les trois verrières du chevet.

Contrairement à l'ordre habituellement suivi par les peintres-verriers dans la disposition de leurs sujets, la série des faits représentés sur le premier vitrail commence par le haut; elle remonte à la seconde fenêtre et descend de nouveau dans la troisième.

Première fenêtre du chevet.

Le premier vitrail offre la légende de la Sainte Vierge d'après les Évangiles apocryphes, et la vie du Sauveur jusqu'à son entrée triomphante à Jérusalem exclusivement. Les citations données dans l'analyse du vitrail de la Vierge à Haslach me dispensent d'entrer dans de longs détails par rapport à la légende de Marie : je me bornerai donc à donner une esquisse de chaque scène.

Apparition de l'ange à sainte Anne. — Anne est à genoux, à l'entrée d'un édicule soutenu par deux colonnes. Elle est

voilée et écoute, dans l'attitude du plus profond recueillement, les promesses de l'ange qui déroule au-dessus d'elle un long phylactère sans inscription.

Apparition de l'ange à Joachim. — A la vue du messager céleste, Joachim, qui s'est retiré au milieu de ses troupeaux, porte respectueusement la main à son bonnet pour se découvrir. Il tient un bâton en main, et a la panetière suspendue au côté. Comme sur le panneau qui précède, la banderole de l'ange est sans inscription.

Rencontre de Joachim et d'Anne sous la porte d'Or. — Sainte Anne presse dans ses deux mains la gauche de Joachim, qui passe la droite autour du cou de son heureuse épouse. La porte toute d'or montre les ramifications de magnifiques pentes à fleurs de lis.

Naissance de Marie. — Une jeune personne, portant une sorte de voile noué autour de la tête, est occupée à retirer l'enfant du bain. Une autre vierge, coiffée d'un petit voile blanc qui ne cache point les tresses de ses cheveux d'or, présente un bouillon à la mère. Celle-ci, également voilée, est couchée sur un lit dont un côté est garni d'un rideau. Des flots d'une belle chevelure s'échappent de dessous son voile et lui tombent sur l'épaule. La charpente du plafond est apparente; la fenêtre est garnie de petits verres blancs carrés posés sur pointe.

Présentation de Marie dans le temple. — Marie, jeune vierge de sept à huit ans, monte les treize marches de l'autel dans l'attitude de la prière. Elle est toute vêtue de blanc; de longs cheveux d'or, retenus au front par une petite bandelette, flottent sur ses épaules. Sainte Anne, qui tient un livre de la main gauche, avance la droite vers l'enfant de bénédiction. Les degrés de l'autel forment une espèce de pont jeté par-dessus un ruisseau, dans lequel on remarque deux cygnes.

Les prêtres, ayant entendu de la bouche de Marie qu'elle a voué à Dieu sa virginité, consultent le Très-Haut. — Ce pau-

neau représente l'intérieur du temple. Le Saint-Esprit, sous la forme hiératique de la colombe au nimbe crucifère, vient de descendre sur l'autel pour donner sa réponse aux deux prêtres qui se tiennent devant le sanctuaire. Tous deux sont mitrés ; l'un porte une sorte de dalmatique bleue avec chaperon de couleur blanche orné d'un gland. Deux petits candélabres garnissent l'autel, derrière lequel on aperçoit un tableau marqué de caractères hébreux.

Miracle qui désigne Joseph comme l'époux de Marie. — Parmi les nombreuses verges déposées sur l'autel par les non mariés de la tribu de Juda, une seule pousse des fleurs d'après les paroles de l'oracle ; c'est celle de Joseph. Une colombe blanche descend sur sa verge. — Sur l'autel on voit un petit coffret en forme de reliquaire.

Mariage de Joseph et de Marie dans le temple. — Le grand-prêtre, la mitre en tête et revêtu d'une chape qui ne couvre qu'en partie la tunique, bénit l'union de la Vierge avec l'humble artisan. Marie, vêtue d'un habit bleu, et portant une couronne de roses sur sa tête aux longs cheveux flottants, relève avec beaucoup de grâce un pan de sa robe doublée de rouge, et fait ainsi voir son habit de dessous d'une éclatante blancheur. Elle a le pied chaussé de blanc et protégé par une sorte de sandale. Le vêtement de saint Joseph est de la même couleur que celui de sa jeune épouse ; un manteau violet couvre ses épaules ; une ceinture, dans laquelle il a passé le rameau verdoyant, lui serre la taille. Ses pieds sont chaussés de bottines dont les courroies serrent également un haut-de-chausse blanc, aux plis nombreux et serrés.

Annonciation. — L'ange, vêtu d'une riche dalmatique bordée d'or, avec franges d'azur et attachée sous les bras avec une agrafe ouvragée, fléchit le genou devant Marie et lui présente un écrit portant les mots AVE GRACIA PLENA

DOMINV. Les pieds sont couverts d'une chaussure blanche.

La Vierge, nimbée, fait un mouvement de surprise sans oser lever les yeux sur l'archange Gabriel. Elle était occupée à la lecture et à la méditation. Son livre, couvert d'une chemise blanche, est encore ouvert sur ses genoux. Elle est sans voile et a les cheveux flottants, comme sur les panneaux qui précèdent.

Visitation. — Sainte Élisabeth sort de sa demeure et vient au-devant de Marie, qui baisse modestement les yeux devant sa cousine. La Vierge porte un manteau blanc par-dessus son vêtement bleu; ses longs cheveux d'or flottent jusqu'au-delà de sa ceinture. Sainte Élisabeth, avec voile et guimpe, a un habit violet serré à la taille par une courroie à laquelle pend un couteau et un trousseau de clefs. Par-dessus celui-ci on voit une sorte d'étui en forme de cloche, de sorte qu'on ne distingue que l'extrémité inférieure des clefs. Outre la chaussure ordinaire, elle porte encore sandales.

Naissance de Jésus-Christ. — La Mère du Sauveur est à genoux et adore le divin Enfant, qui est dans un état de nudité complète. Saint Joseph, une torche allumée en main, jette un regard inquiet sur cette scène qui se passe dans un bâtiment en ruines, couvert d'un toit de chaume et présentant une fenêtre géminée romane.

Un ange annonce aux bergers la naissance du Sauveur. — A l'aspect du messager céleste, un des bergers tombe à genoux saisi de frayeur et a peine à se soutenir sur sa houlette. Son compagnon, moins impressionné par cette apparition soudaine, écoute les paroles de l'ange (avec phylactère sans légende), entièrement couvert d'un vêtement blanc en forme d'aube qui lui cache même les pieds. Le costume des bergers est traité avec beaucoup de soin et mérite d'être signalé. Tous deux portent une jaquette courte, ouverte sur les côtés à la partie inférieure. Le premier, qui

a monté le *cucullus* sur sa tête, a un petit manteau rouge sur les épaules; le second est coiffé d'un chapeau de forme très-curieuse, et porte d'amples bottines rouges qui laissent encore voir une partie de ses chausses.

Circconcision. — Les traits de Marie et de Joseph sont empreints d'une tristesse et d'une douleur qui contrastent avec le calme des autres personnages réunis dans le temple (trois fenêtres cintrées, garnies de verre blanc; charpente apparente). Le grand-pontife, la mitre en tête et les épaules couvertes d'un manteau d'hermine, tient l'Enfant, avec un autre personnage coiffé d'un bonnet de fantaisie.

Adoration des Mages. — La Vierge, assise, présente le divin Sauveur, qui porte la main dans une cassette remplie de pièces d'or offertes par un vieillard à genoux. Derrière celui-ci se tiennent les deux autres Mages, portant la couronne sur une sorte de chapeau dont la forme rappelle celui des anciens princes électeurs. Tous les trois ont le teint blanc, et les cheveux lisses. Au-dessus de l'étable, on voit l'étoile miraculeuse.

Massacre des Innocents. — Hérode, coiffé d'un chapeau orné de la couronne, assiste à la scène déchirante du massacre. Un enfant mort est étendu à ses pieds; un autre est percé du glaive sous les yeux du tyran. Tout près, un soldat tient un enfant par les pieds et va le trancher en deux d'un coup de sabre.

Présentation de Jésus dans le temple. — Joseph vient offrir deux tourterelles et payer la rançon du pauvre dans le temple. Siméon, vêtu en prêtre juif, la tête encapuchonnée, reçoit le petit Sauveur, qui semble naïvement vouloir s'échapper de ses bras et se jeter de nouveau sur le sein de sa mère. Le sol du temple montre des carreaux émaillés.

Fuite en Égypte. — Saint Joseph (même costume que dans la scène du mariage) tient la bride de la monture, et

porte une gourde et le sac de voyage suspendu à un bâton.

Baptême du Sauveur. — Saint Jean, revêtu d'un habit en poil de chameau, verse avec une cruche de l'eau sur le front de Jésus, qui se tient dans le Jourdain les mains jointes en signe de prière. La droite du Précurseur est levée, comme pour bénir. Un ange présente un vêtement blanc.

Jésus tenté dans le désert. — Le même panneau représente la triple scène de la tentation du divin Sauveur. Sur le premier plan un démon tout entier de couleur bleue, à l'exception des cornes qui sont rouges, indique de sa griffe crochue des pierres gisant à ses pieds et invite Jésus à les changer en pains. Un peu plus loin, le même monstre à figure grimaçante montre au Sauveur les royaumes de la terre; enfin on le voit engageant Jésus-Christ à se jeter en bas du pinacle du temple.

Madeleine dans la maison du Pharisien. — La femme pénitente essuie humblement avec ses longs cheveux les pieds du divin Sauveur, qu'elle a arrosés de ses larmes et sur lesquels elle vient de verser des essences précieuses; le vase qui renfermait les arômes est placé à ses pieds. La salle ne montre que trois convives.

Dans le panneau inférieur de la première lancette, le peintre a représenté le noble donataire, à genoux et les mains jointes. Il est vêtu d'une jaquette de couleur brune, et chaussé de bottines. Une légende en minuscules, dont la seconde partie se lit au bas de la dernière lancette de la fenêtre absidale, l'appelle *mvlhheim . frater . dni . burkardi . de . mvlhheim . aspatis*. Son écu porte *de gueules à la rose d'argent boutonnée d'or à la bordure d'or*. Le casque a pour cimier le buste d'un homme coiffé d'un petit bonnet, avec deux défenses saillant de la bouche et une rose d'argent boutonnée d'or sur la poitrine. Les lambrequins sont de gueules.

Deuxième fenêtre du chevet.

Dans l'ogive de cette fenêtre, on voit les armes de la famille de Mullenheim, au milieu de gracieux fleurons, mais sans cimier ni lambrequins. Comme je l'ai fait observer plus haut, les sujets que représente cette verrière se lisent en allant de la gauche vers la droite, et dans l'ordre ascendant.

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. — Le Sauveur (habit violet, manteau de pourpre), suivi de deux disciples, approche de la ville, sur une ânesse ; il lève la droite pour bénir les habitants de Jérusalem qui viennent à sa rencontre. L'espace a permis à l'artiste d'en représenter seulement trois ; l'un étend un vêtement sous les pieds de la monture de Jésus ; les autres présentent des rameaux verts.

Sainte Cène. — Les douze apôtres sont rangés autour d'une table ronde. Jésus-Christ, sur le sein duquel repose le disciple bien-aimé, bénit et consacre l'hostie qu'il tient de la gauche. Dans ce moment même, un diabolin, en forme de petit dragon, vole vers Judas pour entrer dans la bouche du traître. Celui-ci est vêtu de jaune, et porte une bourse à la ceinture ; ses traits trahissent un homme abruti par de viles passions. La figure du divin Sauveur est admirable par son expression de tristesse et de noble résignation.

Lavement des pieds. — Jésus-Christ vient de déposer le manteau. Il a une serviette blanche jetée sur l'épaule, et, le genou en terre, s'apprête à rendre à ses disciples le service humiliant de l'esclave. Saint Pierre consent enfin à ce que son divin Maître lui lave les pieds. Il est assis et relève d'une main son vêtement ; le geste que fait la droite vers la tête traduit les paroles : « Seigneur, lavez non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. » (S. Jean, XIII, 9.)

Cette scène se passe dans une salle voûtée; tous les apôtres sont présents.

Jésus priant au jardin des Oliviers. — Le calice est posé sur une roche. Dans l'enceinte du jardin, fermé par un treillis de bois, on voit les trois disciples dormant, reconnaissables à leur type traditionnel.

Jésus va au-devant des soldats qui viennent pour le saisir. — Le peintre a représenté le moment où le Sauveur, levant la droite, dit à la troupe de guerriers : « Je suis Jésus de Nazareth. » Lors donc que Jésus leur eut dit : c'est moi, ils furent renversés et tombèrent par terre. (S. Jean, XVIII, 6.)

Baiser de Judas. — Pendant que le traître (habit jaune, bourse suspendue à la ceinture) imprime sur la face du Sauveur le baiser parricide, Jésus, dont les traits montrent une profonde tristesse, dit du geste à saint Pierre : « Remettez le glaive dans le fourreau; ne faut-il pas que je boive le calice que m'a donné mon père? » (S. Jean, XVIII, 11). Malchus, à qui saint Pierre a coupé l'oreille, est étendu à terre; près de lui, on aperçoit sa lanterne renversée. Dans ce moment, le chef de la troupe armée, reconnaissable à sa riche armure, s'élançe plein de rage vers le Sauveur.

Jésus devant Pilate. — Le gouverneur est assis sur un trône avec dais et dossier couvert d'un dorsal vert. Du geste de sa main, il semble protester de l'innocence de Jésus; sa gauche est passée dans la ceinture du vêtement. Il porte des chausses bleues et a déposé ses escarpins à semelles évasées au pied du trône.

Flagellation. — Le Sauveur a les mains et les pieds liés contre la colonne centrale du prétoire.

Couronnement d'épines. — Jésus est vêtu de l'habit blanc, sur lequel on a jeté un manteau de pourpre. Deux bourreaux, de la plus révoltante brutalité, pressent de toutes leurs forces, avec une barre, sur la couronne d'épines qu'ils

ont posée sur le chef meurtri de la Victime ; un troisième se jette à genoux devant le divin Sauveur, en se découvrant d'une main et en lui remettant le roseau de l'autre, avec un rire et une grimace diaboliques que la plume se refuse à décrire.

Ecce homo. — Pilate présente à la foule ameutée Jésus couronné d'épines et couvert du manteau de pourpre. La douleur calme du Christ fait contraste avec la rage des Juifs qui demandent sa mort.

Pilate se lave les mains. — Il porte un magnifique vêtement de pourpre doublé d'hermine, et siège sur son trône richement ouvragé.

Jésus porte la croix. — Simon de Cyrène l'aide à porter l'instrument du supplice. Un bourreau a passé une corde autour des reins du Sauveur et l'entraîne de force, tandis qu'un autre le frappe brutalement de son poing ganté de fer.

Les deux larrons sont menés au supplice. — Ils ont les mains liées et portent une petite jaquette, ouverte sur le côté. L'un n'a plus ses souliers et montre des chausses s'arrêtant au haut du pied et retenues par des sous-pied. Derrière eux, on porte une croix en T.

Trois soldats jettent le sort sur la tunique (bleue) du Sauveur. — L'un d'eux fait un mouvement de rage et de fureur, sans doute parce que le sort vient de décider en faveur d'un autre.

Jésus-Christ est cloué sur la croix. — Déjà la main droite est attachée à la croix, et la douloureuse opération se fait aux pieds, qui sont posés l'un sur l'autre. Un bourreau lie le bras gauche avec une corde.

Les six panneaux supérieurs figurent Jésus en croix, entre les deux larrons. Deux anges voltigent à côté du Sauveur ; à ses pieds, Madeleine embrasse la croix, tandis que Marie (vêtue d'une robe bleue et couverte d'un manteau blanc) s'affaisse sous le poids de sa douleur et tombe entre les bras

du disciple saint Jean. A l'opposé, le centurion, montrant à un pharisien le Christ expirant, lui dit : FERE · FILE (*sic*) · DEI · ERAT · ISTE · Il est coiffé d'une sorte de toque et porte un surcot de pourpre par-dessus son armure plate d'or ; ses pieds sont protégés de chaussures rouges.

Comme sur le vitrail de la Passion à Haslach, les larrons viennent d'exhaler leur âme. Un ange s'empresse de recueillir entre ses mains celle du larron pénitent, tandis qu'un monstre a saisi celle de son malheureux compagnon, qui meurt dans d'atroces convulsions. Son âme se tord entre les serres du démon, qui s'envole en ricanant avec une joie féroce. Remarquons encore que les deux larrons ne sont pas cloués, mais liés avec des cordes sur la croix en T.

L'expression des figures de cette composition laisse à désirer ; quant aux détails, ils sont très-soignés et d'une belle exécution.

Troisième fenêtre du chevet.

Descente de la croix. — Un personnage vêtu d'un habit rouge doublé de fourrures qui paraissent aux bords et aux ouvertures du vêtement, avec une riche escarcelle au côté, reçoit dans un linceul le corps inanimé du Sauveur. Pour empêcher la chute du corps, on a lié autour des reins de Jésus un autre linceul qui passe par-dessus un bras de la croix et que retient un second personnage, coiffé d'un turban.

Mise dans le tombeau. — Au lieu d'une grotte, le peintre a représenté une sorte de sarcophage de forme carrée. Joseph et Nicodème portent le corps de Jésus, suivis de Marie éplorée et du disciple Jean.

Jésus dans les limbes. — Le Sauveur, vêtu seulement d'un manteau de pourpre et la croix triomphale en main, retire Adam et Ève d'une sorte de grotte, où nos premiers parents se trouvent au milieu des flammes. La porte des limbes,

armée de belles peintures, est brisée et couvre le sol de ses débris.

Résurrection de Jésus-Christ. — Ce panneau, qui devrait commencer la seconde série supérieure, a été transposé et occupe actuellement le milieu. Le Sauveur, la main levée pour bénir et portant haut la croix triomphale, signe de sa victoire sur la mort, sort du tombeau. Un manteau de pourpre, retenu par une agrafe richement ouvragée, couvre ses épaules. L'un des trois gardiens s'est réveillé et voit avec stupeur le miracle qui s'opère sous ses yeux.

Les saintes femmes au tombeau. — Madeleine, reconnaissable à ses longs cheveux, porte un voile comme les deux autres saintes femmes; toutes les trois tiennent en main des boîtes d'arômes. Un ange, assis au bord du tombeau ouvert, soulève un bout du linceul vers lequel Madeleine étend la main. Remarquons la chaussure double de celle-ci (soulier blanc ouvert sur le coude-pied, et sandale de même couleur arrêtée sur le pied).

Jésus apparaît à sainte Madeleine dans le Jardin. — Madeleine, qui tient le vase d'arômes en main, ne porte point de voile dans cette scène, du reste assez médiocrement traitée. Rien n'indique le jardinier dans la personne du Sauveur, qui ne jette pas même les yeux sur Madeleine.

Jésus apparaît à saint Pierre. — Le Sauveur paraît s'entretenir avec le disciple, représenté d'après le type traditionnel. Pierre écoute avec un religieux respect les paroles du divin Maître.

Jésus fait route avec les disciples d'Emmaüs. — Il porte un chapeau de pèlerin orné d'une coquille et tient en main un long bâton de voyage, auquel est suspendue une gourde. Les deux disciples marchent à ses côtés, les bras croisés sur la poitrine. On remarque un livre dans un sachet suspendu à la ceinture de l'un d'eux.

Pax vobis. — Le Sauveur se présente dans un appartement fermé au milieu de ses disciples. Parmi ceux-ci, au nombre de treize d'après les nimbes figurés sur le tableau, Pierre et Jean sont seuls reconnaissables.

Jésus apparaît à saint Thomas. — Il lui ordonne de placer sa main dans la plaie du côté. Tous les disciples sont présents dans la salle (beau carrelage émaillé).

Ascension. — Les apôtres et la Vierge suivent des yeux le Sauveur qui s'élève dans les cieux et qui a laissé sur la montagne l'empreinte de ses pieds.

Pentecôte. — Treize langues de feu descendent sur les apôtres et sur Marie assise au milieu d'eux, dans une salle offrant un pendentif au centre de la voûte.

Dormition de la Vierge. — Marie, la tête voilée, est étendue sur un lit. Son divin Fils assiste à ses derniers moments et la bénit, entouré de ses apôtres qu'un miracle a réunis dans la demeure de la mourante. L'un d'eux, à genoux sur un escabeau, met un cierge dans la main de Marie; un autre, assis sur une banquette, lit les prières des agonisants, tandis que Pierre, vêtu de la chape, asperge le lit d'eau bénite. Tous les personnages sont nimbés, à l'exception de la Mère du Sauveur; peut-être le peintre n'a-t-il point voulu cacher le coussin sur lequel repose la tête de la Vierge, et qui se distingue par la belle étoffe chargée de fleurs qui le recouvre.

Assomption. — Marie, éclatante de lumière, s'élève hors du tombeau entre deux anges qui la soulèvent. Elle a les cheveux flottants et porte un vêtement d'azur couvert d'un manteau blanc. En montant au ciel, elle jette un dernier regard aux apôtres, à genoux des deux côtés du sarcophage, et joint les mains en signe de prière.

Les panneaux qui suivent nous retracent la vie de saint Jean-Baptiste.

Zacharie dans le temple. — Zacharie, habillé en grand-

prêtre (aube blanche , chape rouge , mitre , gants) , encense l'autel sur lequel on voit un triptyque ouvert et marqué de caractères hébreux. En ce moment un ange vient à lui, la droite levée comme pour bénir et tenant dans la gauche un papier qu'il déroule. Un cercle ou une bandelette d'or retient les cheveux bouclés du messager céleste.

Naissance de saint Jean. — Ce sujet est traité à peu près comme sur le vitrail de saint Jean-Baptiste, à Haslach. Zacharie est assis dans une chaise et se dispose à écrire le nom de l'enfant sur une tablette; un personnage, à genoux devant lui, attend qu'il ait terminé pour exécuter ses ordres.

Saint Jean-Baptiste dans le désert. — Le saint entre à peine dans l'adolescence; il est vêtu de l'habit en poil de chameau.

Prédication de saint Jean. — Une nombreuse assistance est rangée autour du saint Précurseur qui montre de la main le divin Sauveur. Sur une bande horizontale qui se voit à la hauteur de sa bouche, on lit: *Ecce agnovi Dei.*

Pierre et Jean visitent le Précurseur en prison. — La tête de Jean-Baptiste paraît entre les barreaux de fer.

Décollation de saint Jean. — Le bourreau, qui a passé le glaive nu sous son bras, tient la tête de Jean par les cheveux et la dépose sur un plat que lui présente la fille d'Hérodiade. Celle-ci, dont la mise indique assez le caractère, porte une couronne sur la tête. Ses cheveux nattés sont relevés par-dessus les oreilles. Elle est vêtue d'une robe verte doublée d'hermine, aux manches courtes très-larges, qui laissent voir les manches vertes de la robe de dessous. Ses pieds sont chaussés de souliers à la poulaine.

Le 21^e. panneau offre l'écusson des de Mullenheim, dont j'ai parlé plus haut.

Je passe maintenant aux sujets qui ornent les deux fenêtres les plus rapprochées de celles que je viens de décrire; comme

ils sont placés sans ordre ni suite, je réunirai ce qui reste de chaque série en indiquant leur place actuelle.

I. Les apôtres.

Il ne reste plus de la série des apôtres que saint Jacques-le-Majeur, saint Thomas, saint Jacques-le-Mineur et saint Mathieu. Ce sont de belles figures assises, traitées avec soin; le fond est orné de rinceaux.

Saint Jacques-le-Majeur. — *San Jacop* appuie de la main gauche un coquillage sur le livre ouvert. La banderole qui flotte au-dessus de sa tête porte les mots du symbole *Ich · glob · dz · er · empfangen · ist · von · dem heiligen · geist · geboren · vo · Maria · der · jungfrow ·*

Saint Thomas se reconnaît au cinquième article du symbole : *descendit · ad · inferna · qu'il tient en main.* Ce panneau a notablement souffert.

Saint Jacques, fils d'Alphée, s'appuie sur un foulon. Son phylactère porte : *ascendit · ad · celos · sedet · ad · dexteram · Dei · patris omnipotentis.*

Saint Mathieu *sant · Mathcus* · Belle figure de docteur, tenant une hache en main. La tête est couverte de la calotte caractéristique de l'époque. *Ich · glob · in · die · heilige · kirch ·*

Les deux premières images se trouvent actuellement dans la fenêtre du côté de l'évangile; les autres dans le vitrail opposé.

II. Les saints.

Du côté de l'évangile nous remarquons, en commençant, au bas de la fenêtre :

La Tentation de saint Antoine. — Ce sujet occupe les quatre panneaux inférieurs et comprend la figure du saint qui, de la main droite, semble faire signe à un monstre de s'éloigner

de lui. Sous le saint on voit deux écussons. Le premier porte : *de gueules à deux mains dextres d'argent jointes ensemble en foi* ; le second, *de sable , à la croix d'or avec une sorte d'S de même*.

Saint Jean-Baptiste, couvert de son habit de poil par-dessus lequel il a jeté un manteau blanc, indique de la droite l'Agneau de Dieu qu'il tient dans l'autre main sur un livre.

La Vierge douloureuse, sous la croix, et tenant le corps inanimé du Sauveur sur ses genoux. Ce panneau est d'une autre facture que les précédents.

A côté de cette représentation, on voit le chanoine donataire avec camail en hermine, à genoux et les mains jointes. La légende donne cette prière : *☉ · Criste · propter · (misericor)-diam · tuam · libera · me ·*. Les armes portent : *d'argent à deux arcs de sable bandés ou cordés de même, posés en pal ; la corde de l'un à dextre, celle de l'autre à senestre, avec une étoile au milieu du chef*.

Les figures de saints qui ornent le vitrail du côté de l'épître sont au nombre de cinq :

Saint Benoît, avec la crosse et un livre fermé en main. A ses pieds, le donataire dont l'écu renversé porte : *de sable à la fasce vivrée d'argent, à la bordure d'or*. Dans le grand ouvrage manuscrit de Luck (1) sur les familles nobles, je trouve à la suite de ces armoiries : *O(biit) 1464. Cuno zum Treübel conventualis des closters zu S. Walpurg*.

Sainte Claire (habit noir, voile blanc), tenant en main un ostensor en forme de tourelle gothique, avec arcs-boutants. Dans l'angle du panneau, on voit l'écu de la famille de Mulenheim.

Saint Sébastien. — Le jeune martyr tient un faisceau de

(1) Luck, *Wappenbuch*, volume de la lettre T, à la bibliothèque publique de Strasbourg.

flèches en main. Il a la tête coiffée d'un chapeau, et porte un habit bleu, doublé et bordé d'hermine. Les larges manches permettent de voir celles de son habit de dessous qui a la couleur des chausses.

Saint Étienne, en aube et dalmatique rouge avec manches longues et peu amples; les galons de ce vêtement sont ornés de pierres précieuses ainsi que la parure de l'amict. Le saint, sur la tête duquel on voit deux pierres, en tient deux autres dans la main droite. Carrelage émaillé dans les deux dernières représentations.

Ces quatre figures paraissent occuper leur place primitive.

Sainte Catherine, debout sur la roue brisée, et s'appuyant sur le glaive renversé. Sa main gauche porte un livre fermé. Le costume de la sainte est très-riche. Elle a les cheveux flottants et la couronne en tête. Sa soubreveste ou surcot sans manches, doublée de fourrures, laisse voir la robe de dessous aux manches collantes. Elle a jeté par-dessus les épaules un manteau de pourpre qu'elle relève avec beaucoup de grâce.

Immédiatement au-dessous de cette belle figure on voit un ange, en aube et dalmatique, sonnant de la trompette.

III. Signes précurseurs du Jugement dernier.

Il ne reste plus que six scènes sur quinze. Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en entendre l'énumération complète, d'après un ouvrage xylographique de la seconde moitié du XV^e. siècle (1).

1. La mer en fureur élèvera ses flots à une hauteur de 20 aunes au-dessus de son niveau ordinaire.
2. La tempête s'apaisera et la mer redeviendra calme.

(1) V. Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*, Leipzig 1856, p. 26. Ces scènes de désolation se trouvent également représentées sur quelques tableaux peints sur bois, qui ornent l'ancienne église collégiale d'Oberwesel, en Prusse rhénane.

3. On entendra les poissons et les monstres marins pousser des cris effrayants.

4. Le feu desséchera la mer et les fleuves.

5. On verra du sang couler le long des arbres et des plantes.

6. La terre ouvrira son sein, par suite de tremblements et de secousses intérieures.

7. Tous les édifices s'écrouleront et les arbres seront déracinés.

8. L'ouragan lancera même les pierres vers le ciel.

9. Les hommes descendront des montagnes.

10. Les tombeaux s'ouvriront.

11. On verra les étoiles tomber du ciel.

12. Les hommes tomberont à terre, frappés de mort subite.

13. Le ciel sera en feu et tout l'univers sera consumé par les flammes.

14. Montagnes et collines s'affaisseront sur leurs bases, et toute la terre sera nivelée.

15. Le ciel et la terre seront renouvelés, et tous les hommes sortiront du tombeau, au son de la trompette.

Les scènes conservées, mais réduites, en partie, à un état déplorable, répondent aux n^{os}. 3, 7, 8, 10, 11 et 14. La première et la dernière, avec les inscriptions tronquées : Das · dirte · hie · schriget · die · mer · · · et Das zeichen · so · fallen · die · gebirge, forment la rangée supérieure de la fenêtre du côté de l'épître ; les autres sont placées sans ordre dans le vitrail opposé. Lors du déplacement de ces panneaux, traités avec toute la délicatesse et tout le fini que l'art de la peinture sur verre avait atteints vers la fin du XV^e. siècle, les inscriptions qu'on lisait au-dessus de chaque sujet ont été, en partie, complètement sacrifiées, en partie transposées : de façon que la lecture de plusieurs est devenue impossible.

Un mot encore de l'effet général des vitraux de Walbourg, comparés à ceux de Haslach, et je termine mon travail.

Les verrières de Walbourg , postérieures d'un siècle à peu près à celles de l'église de St.-Florent, offrent, en général, des figures mieux modelées et surtout une étonnante richesse de détails qu'on chercherait vainement dans la plupart des vitraux peints de Haslach ; mais elles le cèdent à ces derniers sous le rapport de l'harmonie et de la disposition même des sujets.

A Walbourg, les tons bleus sont prodigués outre mesure et frappent désagréablement l'œil : ni cadre , ni bordure (du moins pour les nombreuses petites scènes), ne ménagent la transition entre les lignes architectoniques et les surfaces du verre peint , tandis qu'à Haslach , et même dans les œuvres contemporaines des verrières de Walbourg, comme au chœur de l'église de Ste.-Madeleine, dans notre ville, l'artiste ne manque jamais de faire entrer l'architecture dans son œuvre, en lui donnant un cachet tout particulier qui rehausse sa peinture diaphane, repose l'œil et concentre l'attention sur le sujet principal. Les verrières de la nef de Haslach sont , s'il m'est permis de me servir de ce terme, plus *monumentales*, mieux appropriées aux lignes architectoniques d'une église. La peinture relie admirablement l'architecture à ses sujets, par les gracieux médaillons et les encadrements si variés dans lesquels sont disposées les scènes. On pourrait ajouter qu'à Walbourg, la composition de plusieurs sujets, parmi lesquels je ne citerai que la Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert, est médiocre, sans rappeler que les physionomies, surtout celles des vierges et des anges, ont perdu cette expression de naïve candeur et d'innocence qui font un des plus grands charmes des œuvres du XIII^e. et du XIV^e. siècle, et dont l'église de Haslach offre de nombreux exemples.

Je me hâte de dire que ces observations ne s'étendent pas aux grandes figures de saints, généralement mieux comprises comme couleur, et placées sous des arceaux dont les colonnes

forment bordure. Un examen attentif mènera, peut-être, à la conclusion qu'elles ne sont pas dues au même maître qui a confectionné les trois verrières de l'abside.

Il y a peu d'années, les vitraux de Walbourg devaient être vendus pour créer une ressource à la fabrique, et mettre la commune en état de faire dans l'église quelques réparations urgentes. Aujourd'hui, tout le monde déplorerait cette perte. L'église de Walbourg aurait été dépossédée de son plus précieux, j'allais dire de son seul trésor ; et les verrières, exposées dans quelque musée ou dans des baies qui eussent nécessité un déclassement et des remaniements toujours regrettables, auraient sans aucun doute perdu une grande partie de leur mérite. Rendons grâces aux hommes éclairés qui n'ont pas permis qu'on portât la main sur ce précieux témoignage de piété, pour le distraire de sa destination première. Leur sage intervention a conservé à notre province une des collections les plus complètes de vitraux peints, et l'un des plus remarquables spécimens d'un art destiné non-seulement à donner au temple chrétien un genre de beauté inconnu aux anciens, mais encore à instruire et à édifier les fidèles.

M. Petit-Gérard donne enfin lecture de ses réflexions sur l'aspect général des vitraux d'Alsace.

ASPECT GÉNÉRAL DES VITRAUX D'ALSACE

Dans leurs rapports avec ceux du centre de la France.

De savantes dissertations vous ont fait la monographie des vitraux que possède encore notre pays; vous avez sans doute remarqué que l'Alsace se distinguait par un genre en quelque sorte particulier, et pouvait marcher l'égale des provinces qui ont produit les œuvres les plus remarquables dans cette

grande branche de l'art créé par les vieux maîtres catholiques. — Permettez-moi, Messieurs, de soumettre au Congrès quelques observations, résultat des recherches et des études techniques qu'il m'a été donné de faire.

L'art verrier par le fait même de ses conditions essentielles et de ses procédés techniques, ne saurait être que monumental : aussi, est-il en quelque sorte le complément indispensable de nos vieux édifices nationaux appelés gothiques on ne sait trop pourquoi. En effet, les immenses claires-voies ménagées par les architectes, appelaient une décoration aussi grandiose qu'elles-mêmes ; et nous pensons qu'il ne faut pas chercher ailleurs les raisons du splendide développement qu'a pris cet art, vers le XIII^e. et le XIV^e. siècle ; il est donc venu comme une conséquence nécessaire de la synthèse qui a créé les monuments que réclamaient la majesté et les magnificences du culte catholique.

L'Alsace ne devait pas rester en arrière du grand mouvement de Renaissance du XI^e. siècle, que l'on pourrait appeler la création de l'art nouveau engendré par le christianisme ; aussi, dès le siècle suivant, n'avait-elle plus rien à envier à ses voisins, et notre art y a jeté dès-lors l'éclat le plus vif. Pour en être convaincu, il suffit d'étudier les beaux échantillons que nous avons retrouvés à la cathédrale, et qui sont d'une profusion telle, que nous avons pu inventorier plus de cinquante motifs différents de bordures dont les beaux dessins, dus au talent de M. Emile Haas, également chargé de la reproduction de toutes les verrières restaurées, sont aujourd'hui, par les soins de M. l'architecte Klotz, réunis et conservés aux archives de l'*OEuvre-Notre-Dame*.

Nombre de panneaux plus anciens étaient dispersés dans des baies du XIII^e. siècle ; or, il est frappant que celles du XII^e., existant encore aujourd'hui, ne suffiraient pas à les contenir, ce qui fait supposer qu'il a existé jadis une nef contemporaine

du chœur, démolie pour reconstruire le vaisseau d'aujourd'hui et dont les vitraux, d'une beauté incontestable alors, auraient été conservés pour les utiliser et les replacer plus tard.

Ce qui caractérise surtout notre XII^e. siècle, c'est une élégance de style, une ampleur de dessin et une largeur d'exécution peu communes. Mais ce ne sont pas seulement les vitraux qui sont remarquables : il y avait probablement dès cette époque, à Strasbourg, une grande école artistique dont l'éclat et les enseignements rayonnaient sur tout le pays, ce dont semble témoigner le *Hortus deliciarum*, composé par ordre de Herrade de Landsberg, abbesse du monastère de Ste.-Odile, et qui porte la date précise de 1180. Ce qu'il y a surtout d'admirable dans les miniatures de cet incomparable manuscrit, c'est la fermeté et la science de la ligne; les figures ont un tel caractère de grandeur, le style en est si noble et si largement compris, qu'il est possible, quelles que soient d'ailleurs l'échelle et l'exiguité des figures, de les grandir jusqu'à la taille colossale, en leur conservant l'agencement général et le caractère particulier qui les distingue. Cette œuvre, quoique exécutée sur vélin, a une telle similitude avec les beaux vitraux qui lui sont contemporains, qu'il nous a été facile, en la consultant pour nos réparations, de restituer des parties entières de verrières perdues; souvent même, nous devons le dire, il n'y a eu qu'à reproduire presque exactement. Les deux roses du transept, du côté de l'épître entr'autres, se retrouvent entièrement dans le manuscrit de Herrade, avec les développements que comportait naturellement le dessin, et qu'il était impossible de figurer dans un vitrail. Il nous aurait été à tout jamais impossible, sans son secours, de reconstituer les inscriptions tronquées et mutilées par les malheureuses restaurations du siècle passé. Ce manuscrit peut aussi servir à fixer la date de toutes les verrières qui lui sont contemporaines, et dont on a retrouvé à Neuwiller un très-précieux

échantillon , déposé aujourd'hui au musée de Cluny. J'ai été chargé dans le temps , par le Ministre de l'intérieur , d'exécuter le fac-simile placé maintenant dans la chapelle de St.-Sébastien.

Disons encore que l'influence byzantine est ici bien évidente : pour s'en convaincre, il suffira de comparer les manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque impériale. Tous les détails de l'ornementation , les broderies des manteaux ont un caractère , une analogie qu'il est impossible de méconnaître ; mais surtout dans nos vitraux, une figure d'empereur, assise et accompagnée des deux personnages qui sont toujours placés à côté des figures impériales de l'Orient , est parfaitement indentique à celles représentées sur les ivoires grecs de la bonne époque.

Les costumes des apôtres , un saint Jean l'évangéliste représenté vieux et barbu , les riches et brillants vêtements des anges qui ont ordinairement les pieds chaussés, indiquent aussi incontestablement la grande influence de l'art et des artistes byzantins dans la création de nos écoles d'art au XII^e. siècle.

Ce qui frappe à première vue dans nos monuments, c'est la grande différence qui règne dans l'ornementation comparée à celle des vitraux du centre de la France , et surtout, vers le XIV^e. siècle, l'emploi, je dirai presque l'abus , de formes empruntées aux lignes architecturales. Dès le XIII^e. siècle , les motifs d'ornementation sont pris dans la flore locale , et il semblerait que la finesse d'exécution que savaient donner les sculpteurs à la pierre , à notre beau grès vosgien d'un grain si parfait, doit avoir séduit les verriers par la facilité qu'ils avaient à approprier ces détails à leur spécialité. Ainsi, à la chapelle St.-Catherine de la cathédrale (1336), la partie inférieure seule de la baie contient un personnage , pendant que la lancette , de près de 8 mètres de haut , est remplie par d'immenses pinacles aux lignes sveltes et amai-

gries. A Haslach, l'agencement des différents médaillons semble dessiné d'un seul jet avec l'ossature de pierre, et ce sont encore des motifs d'architecture qui viennent former le réseau du vitrail.

A Ste.-Marie-Madeleine, qui date de 1481, c'est toujours de l'architecture qui garnit la plus grande partie de la baie : cette architecture est blanche, mais d'une finesse de ton et d'un modelé incomparables.

Les harmonies générales de notre contrée se distinguent par un ton chaud et doré qui résulte de l'emploi des verres jaunes. Nous ne connaissons que Rouen qui se rapproche de notre gamme de tons, tandis qu'à Chartres, à Bourges, même à Amiens et à Reims, à Troyes, au Mans et jusqu'à Conches, c'est partout le rouge et le bleu qui dominent. A Chartres, les vitraux à fonds rouges ont même un aspect bleu, par l'effet de l'ornementation et des couleurs affectées aux personnages ; à Notre-Dame de Paris, les grandes roses, seules restes de son ancienne vitrerie, sont d'un aspect bleu ; les verts et les jaunes sont extrêmement pâles, si pâles que le bleu, ici très-vif, l'emporte sur les autres tons, et à une grande distance, surtout vers le soir, il absorbe en quelque sorte toutes les autres couleurs.

En Alsace, vous avez dû remarquer que les jaunes et les verts sont extrêmement vifs, et au XV^e. siècle ils tendent tellement à dominer, que les verrières affectent un ton tout-à-fait blond et doré, comme les deux vitraux de la chapelle St.-Laurent de la cathédrale, et qui nous viennent de l'ancienne église du couvent des Dominicains, aujourd'hui le Temple-Neuf.

Les tons pourpre-violet sont aussi moins répandus qu'auteurs, et de là une nouvelle différence dans l'ensemble de l'harmonie.

Du reste, on pourrait dire que chaque monument avait son harmonie particulière à lui ; nous avons surtout été frappé

de cela quand il s'est agi d'approprier certains vitraux des Dominicains à la cathédrale, où ils sont encore parfaitement reconnaissables, tant sont sensibles les différences de ton et surtout l'ensemble de la gamme des couleurs

Les verres blancs sont généralement très-couverts chez nous, même au XII^e. siècle, et en général on peut dire que les verrières des bords du Rhin sont beaucoup plus couvertes que celles de l'intérieur de la France. On a beaucoup agité la question de savoir si les anciens maîtres mettaient une couverte sur leurs vitraux, nous n'hésiterons pas à répondre par l'affirmative.

Est-il rien de plus désagréable que des verrières entièrement transparentes, et dont l'image, semblable à un effet de lanterne magique, vient se refléter sur les dalles du sanctuaire ou sur le dos des fidèles? Le Révérend Père Martin comparait cet effet à celui d'une goutte de vinaigre dans l'œil, qui rend impossible toute harmonie. Or, ceux qui possédaient à un si haut degré le sentiment et la science des tons entiers, devaient bien comprendre qu'il fallait au tableau une espèce de glacis pour arriver à un effet complet : aussi avons-nous trouvé partout les verres couverts. A St.-Pierre-le-Jeune de Strasbourg et à Wissembourg, des verres de couleur (fin du XIV^e. ou du XV^e. siècle), assemblés par simples formes géométriques sans peinture, sont partout couverts pour enlever la crudité des tons. — Quelle pouvait donc être la nature de cette couverte, que la manie du rajeunissement a trop souvent détruite? Les nombreuses études qu'il m'a été possible de faire à ce sujet m'ont convaincu qu'elle devait avoir été appliquée à l'huile, et qu'il y avait plus qu'un simple liant à la colle pour la faire adhérer au verre; la nature des stries laissées par le pinceau et la vérification qu'a pu donner l'analyse chimique rendent le fait incontestable.

Cette couverture était appliquée sur le vitrail, mis en place : nous avons trouvé souvent le filet de scellement, caché par la feuillure, parfaitement intact ; la couverture avait donc été appliquée après coup et c'était, en effet, le meilleur moyen de juger définitivement de l'effet et de l'harmonie de l'ensemble.

Constatons que les verrières du centre de la France sont généralement moins couvertes que celles de nos pays.

Ne serait-on pas dans le vrai, en supposant que les vieux maîtres avaient senti que leurs vitraux prendraient inévitablement la poussière, la vétusté du temps, et que le *grouillant* (permettez-moi cette expression technique) en serait augmenté ; et n'auraient-ils pas cherché par avance à produire ce que l'âge devait compléter et achever ? Disons ici que l'imitation de cette couverture, que la vétusté a rendue plus vive en l'augmentant en certaines parties, en l'enlevant en certaines autres, nous a toujours semblé une des plus grandes difficultés que présente la restauration d'anciennes verrières ; car il s'agit de l'appliquer de telle sorte que, par l'action du temps qui se produit inévitablement, le vitrail ne devienne pas absolument opaque dans les parties refaites.

Une grave question s'est présentée, de notre temps : doit-on modeler le vitrail comme des figures peintes d'après nature ; en un mot, peut-on faire ce qu'on appelle du réalisme en peinture ?

L'art du verrier a des procédés à lui, il a des ressources d'éclat et de puissance de ton que la peinture à l'huile ne saurait égaler ; par contre, celle-ci a la perspective aérienne et le clair-obscur, que l'autre ne pourra jamais atteindre en raison de ses conditions matérielles mêmes, et surtout de l'inflexible dureté des plombs, qui, dans les sujets de quelque importance, cerneront toujours d'une ligne noire le contour des figures et des couleurs, et qu'il faut accepter, bon gré mal gré.

Le vitrail monumental doit être une muraille transparente ;

en modelant trop les figures, on arrive à leur donner un aspect de relief métallique qui n'est plus en rapport avec l'architecture, puisque l'on produit des saillies, là où il est évident que l'architecte a voulu avoir des surfaces planes ; or, en étudiant consciencieusement les procédés des vieux maîtres catholiques, on trouve que, même au XVI^e. siècle, où l'on se préoccupait tant de l'imitation de la nature, le modelé s'arrête à un certain point, et ne cherche jamais à lutter avec celui que l'on produit dans les tableaux sur bois ou sur toile : ce dont il sera facile de se convaincre en étudiant attentivement St.-Guillaume de Strasbourg, ainsi que Ste.-Marie-Madelaine, la cathédrale de Troyes et les autres œuvres si remarquables de cette ville ; même St.-Patrice de Rouen et Conches, malgré leurs différences d'origine, de style et de caractère, ne procèdent pas autrement, car c'est ici une théorie générale, parfaitement comprise et appliquée par tous ceux qui ont jadis pratiqué les moyens de l'art verrier.

Il est intéressant de constater que les procédés, les recettes de la peinture sur verre sont à peu près les mêmes dans toute la catholicité ; et quand un progrès technique se fait remarquer, il est impossible de dire si l'initiative en est due à telle ou telle région. N'est-ce pas là une marque de cette bonne confraternité qui liait et devrait lier encore entre eux les artistes chrétiens ? Les différences que l'on observe sont des différences de style et d'école, résultant du sentiment individuel de chaque artiste, et constituant la variété dans la grande unité. Ainsi, aux XII^e., XIII^e. et XIV^e. siècles, la manière de peindre se compose invariablement d'un trait foncé, dur et ferme comme le plomb, indiquant franchement l'agencement des plis et la tournure générale ; ce trait est renforcé de quelques demi-teintes posées en tons plats et modelant de la façon la plus simple, quoique la plus éner-

gique, l'ensemble de la figure. Ici, tout doit être, comme on le voit, sacrifié à l'élégance de la ligne; il est impossible de recourir à aucun artifice d'effet pour dissimuler l'impuissance de la pensée ou de l'expression; l'artiste est forcé, comme coloration, d'aborder sans hésitation la grande et difficile harmonie des tons entiers, d'autant plus entiers qu'ils sont tranchés, comme nous venons de dire, par des plombs noirs et durs. Cet artifice des demi-teintes, empruntant des nuances à l'ensemble du tableau pour passer d'un ton à l'autre et arriver plus facilement à une harmonie complète; cet artifice, possible avec la palette à l'huile, seulement, est impraticable ici. Au XVI^e. siècle, la peinture sur verre de notre pays suit la même marche que la peinture à l'huile: l'influence de Holbein, d'Albrecht Durer, de l'École de Cologne, s'y reconnaît facilement, et elle affecte tous les caractères que l'on attribue à l'École allemande.

L'école qui florissait alors à Strasbourg ne craignait pas, il semble, le secours des maîtres étrangers; car à St.-Guillaume, un monogramme, le seul existant à ma connaissance, pourrait être facilement attribué à Durrer, et la légende de sainte Apolline, celle de saint Antoine, sont tout-à-fait dignes de son noble pinceau.

J'ai voulu essayer, dans ce court aperçu, de vous indiquer, Messieurs, les traits qui, comme école, différencient l'Alsace des autres provinces; et chercher aussi ceux qui la rattachaient au grand centre d'art catholique.

Les couleurs dont on s'est servi chez nous pour peindre ont pour base, au XII^e. siècle, l'oxyde de cuivre, donnant un noir-verdâtre, indiqué dans le Traité du moine Théophile. Ce n'est qu'à grand'peine qu'on l'abandonne, vers le XIII^e. siècle, pour l'oxyde de fer, qui se rapproche du ton de la sépia, et on le reprend même déjà vers la fin du XV^e., pour ne plus le quitter; dans la peinture en apprêt,

que les frères Linck ont pratiquée avec tant de succès à Strasbourg, vers 1620, on ne se sert plus que de ce dernier, et on comprend que le ton brun pouvait nuire considérablement aux beaux émaux, que ces derniers surtout, et toute l'école qui se rattache à eux, savaient composer et appliquer d'une façon si merveilleuse.

Dans le centre de la France il n'en est pas de même : c'est presque toujours, dès la fin du XII^e. et jusqu'au XVI^e. siècle, l'oxyde de fer qui fait la base de la couleur dont on se sert pour peindre les traits et le modelé.

On a voulu faire croire qu'il y avait eu des secrets perdus, et quelques verriers font mystère de ceux qu'ils pensent avoir retrouvés; pour notre compte, nous ne croyons pas qu'il y ait eu jamais ni secret ni mystère : la preuve, c'est qu'on a toujours fait du verre de couleur; qu'en Angleterre, même dans certaines parties de l'Allemagne on n'a jamais cessé de faire des vitraux. — En France, les frères Le Viel faisaient au siècle passé des œuvres remarquables : leur beau traité, dont les recettes font autorité encore parmi nous, date de cette époque; sans aller plus loin, on conserve dans les magasins de la cathédrale l'œuvre d'un Strasbourgeois, de Daniel Dannecker, datée de 1759. Comme couleur, ou, pour mieux dire, comme verre de couleur, sa valeur est égale à quelque vitrail que ce soit; ce qui fait défaut, c'est l'intelligence des conditions de l'art : en le comparant à une œuvre du moyen-âge, on sent évidemment que la tradition est rompue : les artistes, infidèles à leur mission, dédaignaient d'enseigner les simples de cœur et d'écrire pour eux ce beau livre des vitraux. Ils s'étaient voués à la décoration des boudoirs et y avaient transporté l'art sensuel et mythologique qu'ils cultivaient et qui en faisait les délices. Comme procédés techniques, n'était-il pas impossible, et ce doit être sensible pour tout le monde, de faire un beau vitrail avec

le pinceau affadi et maniéré de Mignard ou de Vanloo?

Ici s'arrêtent les considérations techniques que j'ai pensé être de nature à intéresser le Congrès. Permettez-moi, Messieurs, de vous dire encore quelle est, selon moi, l'œuvre que peut accomplir, de nos jours, l'art qui fait ma spécialité, et le but élevé que doivent poursuivre les artistes qui s'y vouent.

Les œuvres des vieux maîtres ont été mutilées à ce point que souvent elles sont méconnaissables, et le vulgaire a peine à comprendre que ces hommes, qui avaient à un si haut degré l'intelligence de leur art, ne mettaient pas les plombs à tort et à travers des figures et sans s'embarrasser des contours, transposition de sujets, transposition de couleurs, négligences et maladresses de mise en plomb. Les anciens vitraux, surtout ceux que l'on a prétendu restaurer au siècle dernier, sont aujourd'hui dans le plus déplorable état de conservation; toutes les verrières qui ont passé par les mains des barbares de cette époque menacent ruine, et il est urgent d'y porter le plus prompt remède. Or, ceux qui croient à la renaissance de notre vieil art national, renaissance, du reste, déjà si marquée qu'elle ne peut plus être regardée aujourd'hui comme un engouement ou une affaire de mode, devraient donc avant tout chercher à renouer les traditions du passé, en étudiant et remettant en lumière, sinon dans leur état primitif, les œuvres des vieux maîtres, dominées partout par la foi si vive de nos pères.

Certes, il y a plus d'un progrès à accomplir, plus d'un procédé manuel à perfectionner; mais respectons et soumettons-nous (qu'on me permette cette expression) aux conditions inévitables de la langue que nous devons parler aux fidèles.

Que l'on voie ce qu'a produit la malheureuse manie de faire ce que l'on appelle du vitrail moderne; ce n'est plus du

vitrail, parce qu'on est sorti des conditions de l'art, et quoi qu'on fasse, ce ne sera jamais de la peinture à fresque ou à l'huile.

Mais avant tout quel que soit le genre que l'on choisira, quelle que soit l'époque ou l'école que l'on voudra prendre pour point de départ, il est, nous en avons l'intime conviction, indispensable de puiser à cette source divine et chrétienne où s'inspiraient nos pères et de se bien pénétrer, selon la belle expression de M. de Montalembert, que l'artiste, quelle que soit sa spécialité, doit être l'homme de Dieu et l'homme du peuple.

Que reste-t-il de l'ancien mobilier d'église ?

Je ne pense pas trop dire, répond M. l'abbé Straub, en affirmant que l'Alsace, dont les églises étaient autrefois si riches en chefs-d'œuvre de tout genre, est devenue une des provinces les plus pauvres en objets du culte remontant à ces siècles de foi, où tous les arts étaient au service de Dieu et faisaient hommage à l'Église de leurs plus belles inspirations. Je parle ici surtout des productions de l'orfèvrerie sacrée, dont nous ne possédons plus que quelques rares spécimens; quant aux anciens vêtements liturgiques et aux broderies du moyen-âge, il n'en reste presque plus trace. On est saisi d'un sentiment de douleur, quand on compare la richesse de nos anciens trésors, dont les inventaires du temps peuvent aujourd'hui seuls nous donner une idée, avec l'état de dénuement de la plupart de nos sanctuaires, ou bien les rares objets d'art échappés aux malheurs des temps, avec les collections de vases sacrés et d'ornements d'église, exécutés depuis un demi-siècle dans le goût le plus déplorable, et réunis à grands frais dans plusieurs de nos sacristies.

Les causes qui ont concouru à la destruction ou à la disparition de la plus grande partie de notre mobilier d'église sont

diverses. Aux troubles religieux du XVI^e. siècle, qui occasionnèrent chez nous plus d'une perte regrettable dans le domaine de l'art, succéda une époque de vandalisme restaurateur, pendant laquelle les productions si simples, et cependant si belles de forme, de la période romane et ogivale furent presque partout remplacées par des œuvres exécutées dans un goût « moins barbare, » selon l'expression du temps. L'époque, où l'on démolissait les jubés, où l'on enlevait aux fenêtres leurs peintures diaphanes, où l'on cachait sous l'ignoble badigeon les images, quatre ou cinq fois séculaires, dont le pinceau de nos anciens maîtres avaient orné les murs du temple, fut aussi celle d'une transformation quelquefois totale, et toujours regrettable de notre mobilier d'église. Les rétables d'autel, avec leurs ravissantes sculptures dont quelques faibles restes font aujourd'hui notre admiration, furent remplacés par un échafaudage de reliquaires, de vases à fleurs artificielles, de girandoles et de candélabres lourds et massifs, dont les dimensions de plus en plus fortes n'ont aucun rapport avec leur usage liturgique, et trahissent l'embarras dans lequel se trouvaient les modernes décorateurs d'églises pour « garnir » les autels et remplir le vide, autrefois si bien occupé par les bas-reliefs et les tableaux à volets. C'est alors que parurent ces autels dits romains, avec leur colossal entourage de colonnes de tout ordre, de statues gigantesques et d'anges qui eussent mieux figuré dans le cortège de la Déesse de Cythère que dans un sanctuaire chrétien. Ces restaurations systématiques, et s'étendant successivement aux objets qui avaient rapport au culte, furent surtout opérées dans les églises riches, comme notre cathédrale, la collégiale de Haslach, l'abbaye de Marmoutier, etc. Toutefois les œuvres d'orfèvrerie sacrée, les travaux de sculpture, de menuiserie exécutés pendant le XVII^e. et le XVIII^e. siècle, ont pour la plupart une valeur artistique que l'on aurait tort de mécon-

naître; et l'on peut dire que nos églises renfermaient un grand nombre de véritables chefs-d'œuvre de cette époque, quand la Révolution fit main basse sur les trésors qu'elles possédaient.

La plupart des meubles de valeur, notamment les vases d'or et d'argent, furent jetés dans le creuset; le peu d'objets qui échappèrent aux niveleurs de la Convention furent presque tous transportés sur la rive droite du Rhin, où l'évêque de Strasbourg avait de nombreuses possessions comme prince du Saint-Empire, et ne rentrèrent plus dans notre province.

Examinons maintenant ce qui nous reste de notre ancien ameublement d'église, en commençant par ce qui a rapport à l'administration des sacrements. Je prends le terme *mobilier* ou *ameublement* dans son acception large, et fais entrer dans mon énumération des objets fixes et à demeure, comme autels, stalles, baptistères, etc.

AUTELS.

On voit encore dans nos églises d'Alsace un certain nombre d'autels fixes en pierre ou en maçonnerie, dont quelques-uns remontent jusqu'au XI^e. et au XII^e. siècle, comme celui de la chapelle de *St.-Nicolas*, à *Ottrot*; deux autels de l'église de *Ste.-Marguerite*, à *Epfig*; le maître-autel de l'église de *St.-Jean-des-Choux*, celui de l'église *Ste.-Foi*, à *Schelestadt*; deux autels de l'ancienne église de *Rosheim*, etc. Ils sont d'une extrême simplicité, sans autre moulure qu'un biseau qui relie la table au dé cubique de forme oblongue. Un revêtement en bois en cache actuellement les parties latérales et la face antérieure.

La nudité absolue de ces autels, dont les faces ne présentent aucune trace d'ornementation, soit en peinture, soit en sculpture, aurait de quoi nous étonner, si nous ne savions qu'ils n'étaient presque jamais laissés dans cet état. Les

églises avaient des rétables, des antependiums, des parements d'autel plus ou moins riches, suivant les fêtes et suivant les ressources des fidèles. Tous ces objets, qui forment à proprement parler la partie meuble de l'autel, ont disparu sans laisser de trace.

Les autels ou plutôt les parties d'autels de quelque importance qui nous restent encore de l'époque ogivale, ne remontent pas au-delà du XV^e. siècle; ce sont :

Une belle contre-table, provenant de l'église d'Avolsheim et placée actuellement sur un autel dans une *sacristie de la cathédrale*. Elle porte la date 1522, et présente la statue de saint Pancrace entre celles de saint Nicolas et de sainte Catherine, dans les pittoresques costumes du XVI^e. siècle. Les volets, sculptés à l'intérieur en bas-relief, figurent l'un la naissance de Jésus-Christ, l'autre l'adoration des Mages. Le côté extérieur est peint; on y voit saint Corneille, pape, S. CARNELIVS PAPA (*sic*), saint Pancrace, saint Nicolas et sainte Catherine. Tous les noms sont inscrits dans les nimbes, tandis que les statues intérieures portent les noms sur la bordure du vêtement.

A la place ordinaire des gradins, c'est-à-dire dans la *predella*, cinq niches sculptées avec une délicatesse exquise abritent les bustes du Sauveur et des douze apôtres.

Deux rétables du commencement du XVI^e. siècle dans l'église paroissiale de *Kaysersberg* (Haut-Rhin). Le plus grand qui, d'après la tradition locale, aurait jusqu'à la Réforme appartenu à la cathédrale de Bâle, est orné de sculptures en haut-relief, figurant les principales scènes de la Passion du Sauveur et traitées de main de maître. Les peintures des volets, attribuées par la tradition au pinceau de Holbein, mais dont l'une est signée par Michel Ergothing (1677), représentent l'invention de la vraie Croix et une Annonciation. Lors des dernières restaurations, ce magnifique rétable, vrai chef-d'œuvre

de sculpture, a dû céder sa place à un autel gothique en pierre blanche, d'un style passable, mais d'une exécution plus que médiocre, et a été élevé au-dessus des boiseries modernes en style néo-gothique, à une hauteur conséquemment où l'œil saisit avec peine les détails de cette belle œuvre. Le second rétable, de moindres dimensions, se trouve dans le collatéral nord et figure, dans sa partie centrale, la Descente de la croix en bas-relief; sur les volets on voit les quatorze saints auxiliaires. Ces dernières images sont en fort mauvais état de conservation; plusieurs ont déjà été remplacées par des sculptures modernes.

Un très-joli autel à volets se voit dans la chapelle de *St.-Sébastien*, à Neuwiller.

Un volet de rétable du plus haut intérêt est exposé dans la sacristie de l'église paroissiale de *Ribeauvillé* (Haut-Rhin). Il porte la date 1512 et figure, d'un côté, saint Martin, un saint évêque sans attribut, saint Sébastien (vêtu et tenant un faisceau de flèches en main), et saint EVCHAIVS; sur le revers du tableau qui a déjà beaucoup souffert de l'humidité du mur, on voit, entre un saint guerrier et sainte Ursule, saint Martin à cheval, partageant son manteau.

Dans l'église de *Bühl* (Haut-Rhin) se trouvent les deux volets et la contre-table d'un autel du XVI^e. siècle. Celle-ci représente, d'un côté, le Christ en croix, entre les deux larrons, la pamoison de la Vierge, etc.; de l'autre, l'enfer. Les deux volets, suspendus au chœur, figurent, sur leur face apparente, quatre scènes de la Passion: Jésus au Jardin des Oliviers, la Flagellation, *Ecce Homo* et Jésus chargé de la croix. Le côté tourné vers le mur fait voir une représentation allégorique de l'Annonciation (1), la Nativité du

(1) L'archange Gabriel, dont le bâton de héraut se termine par un fer de lance, sonne du cor et poursuit avec quatre lévriers une licorne

Sauveur, l'Adoration des Mages et l'Assomption de la Vierge.

Il y a deux mois, j'ai trouvé deux volets d'un rétable sur le grenier de l'église de *Roderen* (Haut-Rhin). La peinture des faces extérieures, due au pinceau d'un artiste de mérite, représente une Annonciation et une Adoration des bergers; les faces intérieures sont ornées de quatre figures de saints en demi-relief sur fond d'or (1). Ces précieux restes sont conservés au presbytère de Roderen.

Le musée de la ville de Colmar possède également un certain nombre de volets peints, provenant de rétables d'autels du XV^e. et du XVI^e. siècle.

Parmi les autels de la Renaissance, je dois citer en premier lieu celui de l'église de *Hattstatt*, dans le Haut-Rhin. Ce beau travail de sculpture en bois du commencement du XVII^e. siècle provient du couvent des Dominicains des *Untertinden*, à Colmar, et a malheureusement dû perdre quelques parties latérales pour pouvoir occuper sa place actuelle. Malgré cela, il serait difficile d'imaginer, dans le style de la Renaissance allemande, un ensemble à la fois plus simple et plus riche. Le tabernacle continue en quelque sorte par retrait et forme une contre-table, qui occupe toute la largeur de l'autel. La partie centrale du tabernacle présente le crucifix

(symbole de Jésus-Christ, le *cornu salutis* du prophète) qui se réfugie dans les bras de la Vierge. Du cor du chasseur s'échappent les mots : AVE MARIA PLENA; quatre inscriptions appellent les lévriers : MISERICORDIA, JUSTITIA, PAX ET VERITAS. Marie elle-même est assise dans un jardin fleuri et entouré d'un mur crénelé, *hortus conclusus*; autour d'elle on voit les symboles que l'Église applique à sa conception sans tache, tels que la porte close, le buisson ardent, l'urne d'or, la fontaine scellée, la toison de Gédéon, etc.

(1) V. *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, tome III, p. 125.

sous une arcade ; dans les retraits et dans les prolongements, quatre niches semblables abritent, de chaque côté du Sauveur, un saint et une sainte de l'ordre des Dominicains. Le tout repeint et doré, dans ces derniers temps, avec peu de bonheur.

Celui de la chapelle de la Vierge, à *Hüttenheim*, ainsi que le maître-autel de l'église de *Rosenwiller* (milieu du XVII^e. siècle). Ces deux sanctuaires sont des buts de pèlerinage, et l'artiste a placé la statue de la Vierge dans une niche au milieu de la contre-table, dont l'ensemble est du plus gracieux effet.

L'autel de St.-Pierre à *Eschery* (Haut-Rhin), qui me paraît du même temps que les précédents, mérite également d'être mentionné.

A peu près à la même époque remontent : l'autel en bois sculpté de la chapelle de *St.-Sébastien*, près *Dambach* ; le rétable avec colonnes torsées, de magnifiques rinceaux de feuillage et complètement vierges de peintures et de dorures, doit être compté parmi les plus admirables travaux du genre.

L'ancien maître-autel de l'église de *Türkheim* (Haut-Rhin), aujourd'hui placé dans la chapelle latérale, sous le clocher. Le tabernacle surtout est un travail de sculpture de grand mérite.

Un antependium de l'église de *Molsheim*. Il représente le chameau portant l'antique croix de *Niedermunster*.

La partie supérieure de l'autel et le tabernacle de l'église de *St.-Pierre-le-Vieux*, à *Strasbourg*.

L'autel dit romain (baldaquin avec grandes statues entre les colonnes, etc.) de l'église d'*Obernai*.

L'ancien autel de l'église de *St.-Étienne*, à *Strasbourg*, actuellement dans l'église de *Miuelschæffolsheim*.

Celui de l'église de *Niederhaslach*. Ce dernier autel, qui défigure l'abside et masque en partie les vitraux, paraît être du XVIII^e. siècle, comme les deux charmants autels

en stuc qui se trouvent à l'entrée du sanctuaire, et dont l'un est malheureusement déjà hors de service, par suite de l'humidité.

Les plus remarquables autels de ce siècle que j'ai pu examiner sont les autels de l'église, autrefois chapitrale, de *Guebwiller* (Haut-Rhin), consacrée en 1785. Ils offrent un des plus heureux résultats de l'application des formes classiques au mobilier d'église, telles qu'elles commencent à paraître à cette époque. Le maître-autel, en marbre de différentes couleurs, dénote dans l'artiste qui en a conçu le plan, une élévation de vues dont la fin du XVIII^e. siècle ne nous a point laissé beaucoup d'exemples. Sous la table d'autel, on voit le tombeau du Sauveur, recouvert du linceul et des instruments de la Passion. L'arche d'alliance, devant laquelle se trouvent les tables de la loi, le vase qui renferme la manne et la verge d'Aaron, occupe la place du tabernacle. Les chérubins qui couvrent d'une aile le propitiatoire s'inclinent profondément devant la croix, le vrai propitiatoire de notre salut. « Quelle noble idée de planter ainsi l'arbre de la croix sur l'antique propitiatoire, et de fonder l'arche de l'ancienne loi sur la tombe du Sauveur, sur cette tombe glorieuse qui est devenue pour nous une arche de nouvelle alliance, scellée du sang d'un Dieu (1)! »

Les autels de la chapelle de St.-Laurent dans la cathédrale de Strasbourg, faits en 1705 par les huit menuisiers de la maîtrise française.

L'autel de *St.-Jean Népomucène*, dans la même chapelle, et provenant du couvent des Capucins de Strasbourg.

Quatre autels latéraux de l'église de *Lautenbach-Zell* (Haut-Rhin). Je signale particulièrement l'autel de la Vierge

(1) Voir *Notice sur l'église chapitrale, aujourd'hui paroissiale de Guebwiller*, par M. l'abbé Ch. Braun, p. 44.

du Rosaire ; pour celui de St.-Wendelin , on a utilisé un bas-relief du XVI^e. siècle.

Les autels de l'église de *Væglinshoffen* (Haut-Rhin), malheureusement peints dans les derniers temps. Le maître-autel, qui est le moins maltraité, présente des travaux de marqueterie et se distingue par un des beaux tabernacles du pays.

Les autels latéraux de l'église de *Walbourg*.

L'autel de l'*Immaculée Conception de Marie*, dans la chapelle de la Vierge, à *Kientzheim* (Haut-Rhin).

Quant aux accessoires de l'autel, il reste très-peu d'objets anciens d'une certaine valeur. Je citerai trois chandeliers annelés du XV^e. siècle, trouvés il y a deux ans et acquis par M. le vicaire-général Schir pour l'église de Ste.-Odile ; quelques chandeliers de la même époque dans l'église de *Beblenheim* (Haut-Rhin), et six chandeliers en marbre de fortes dimensions. Ces derniers, sculptés au XVIII^e. siècle pour le maître-autel de l'abbaye de Senones, garnissent maintenant l'autel de l'église de *St.-Étienne*, à Strasbourg. Sur le maître-autel de l'église de *Guebwiller* (Haut-Rhin) on voit deux candélabres à trois branches. Plusieurs églises d'Alsace, entr'autres celle d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), de *Bersch*, de *Bühl* (Haut-Rhin), de *Guebwiller* (Haut-Rhin), de *Hattstatt* (Haut-Rhin), de *Lautenbach-Zell* (Haut-Rhin), d'*Obermorschwihir* (Haut-Rhin), de *Turckheim* (Haut-Rhin), de *Walbourg*, de *Wintzenheim*, etc., etc., possèdent encore des chandeliers en bois qui méritent d'être conservés. Il en est de même des bouquets de fleurs sculptés en bois du XVII^e. et du XVIII^e. siècle, qu'on rencontre dans quelques sacristies et qui ornaient autrefois l'autel. J'en ai vu dont un restaurateur intelligent ferait, à peu de frais, une œuvre charmante. Il reste également encore des canons d'autel ornés de beaux cadres sculptés en bois ; par exemple,

à *Ammerschwir* et à *Wettolsheim* dans le Haut-Rhin. Quant aux burettes anciennes, je ne connais que celles de *Guebwiller*, de *St.-Georges* à *Schelestadt*, et de *Wettolsheim*; elles sont en argent doré et datent du dernier siècle.

TABERNACLES.

Le nombre des tabernacles en pierre, établis dans le mur du chœur, du côté de l'évangile, est encore très-grand dans notre diocèse; ils remontent presque tous aux XIV^e., XV^e. et à la première moitié du XVI^e. siècle. Vers la fin de ce siècle, on abandonna peu à peu les custodes pratiquées dans le mur, pour placer les saintes espèces dans un tabernacle établi au milieu de l'autel.

L'ancien autel d'Avolsheim, dont j'ai parlé plus haut, nous montre ce changement, d'une manière frappante. Le tabernacle pratiqué sous la statue de saint Panerace est du XVII^e. siècle, à en juger par les moulures et les ornements. Pour l'y établir, on a été obligé d'enlever le socle du saint, dont on reconnaît encore les extrémités, et de placer la statue aussi haut que possible, afin de donner à la réserve une élévation assez grande.

Je nommerai, parmi les plus beaux tabernacles pratiqués dans le mur, ceux de *Balbronn*, de *Benwihr* (très-mutilé), de *Domfessel*, d'*Eschery* (Haut-Rhin) 1504 (1), de *Geudertheim*, de *Hattstatt* (Haut-Rhin), de *Kaysersberg* (actuellement masqué par les boiseries du chœur), d'*Obernai*, de *Rosenwiller*, de *Soulzbach* (Haut-Rhin), de *Valf*, de *Soulzbach* (Haut Rhin), etc., etc., et surtout ceux de *Rouf-*

(1) V. le dessin de cette réserve, par Rothmuller, dans le *Musée hist. et pitt. de l'Alsace*, pl. II.

fach, et de *Pfaffenheim* dans le Haut-Rhin. Ce dernier, d'une fort belle structure et orné des deux statuettes de la Très-Sainte Vierge et de l'apôtre St.-Jean, est en parfait état de conservation.

Dans quelques églises, le tabernacle en pierre formait un édicule avec flèche très-élancée et presque indépendant du mur. D'après le manuscrit de l'architecte Heckheler, conservé à la bibliothèque publique, une custode de ce genre se trouvait dans la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale de Strasbourg, adossée contre le jubé et bâtie par Erwin. Elle fut démolie en 1682.

Celle de l'église de *Walbourg* subit le même sort, probablement pendant la Révolution. On en voit encore les beaux restes, à l'extérieur de l'église, dans le jardin de M. Saglio.

Le seul tabernacle de ce genre qui ait échappé aux vandales de toute espèce, est celui qui orne le chœur de l'église de *St.-Georges*, à Haguenau. Il porte la date de 1523 et rappelle, par ses formes élancées, la magnifique custode de l'église de Baden.

A propos des tabernacles établis sur l'autel et appartenant aux deux derniers siècles, je rappellerai seulement qu'il en existe encore quelques-uns sur les combles des églises, ou dans quelque coin où on les a relégués, lors d'une moderne « restauration » de l'autel. Je citerai celui de l'église de *Dambach* et celui de l'église de *Rhinau*. Il y a quelques années, M. le Curé de Huttenheim fit acquisition de ce dernier et l'utilisa dans son église, dont il forme aujourd'hui un des plus beaux ornements. Dans une localité assez voisine, un fort beau tabernacle, formant une sorte de dôme avec colonnes torses, gisait sur le grenier d'une chapelle, où je le signalai à l'attention des personnes qui m'accompagnaient. Trois mois après, le charmant travail de sculpture avait disparu, moins trois chapiteaux corinthiens que j'ai emportés,

comme souvenir ; le sacristain l'avait mis en pièces et en avait fait porter les débris dans sa cuisine.

PISCINES.

Jusqu'à la fin du XIV^e. siècle, les piscines, autrefois destinées à recevoir les ablutions du prêtre, étaient généralement doubles et à deux cuvettes ; l'une servait au célébrant, l'autre au diacre ou aux ministres. Parmi les piscines de ce genre les mieux conservées, il faut nommer celle de *Rosenwiller* et celle de *Domfessel* ; cette dernière appartient déjà au XV^e. siècle, et prouve que la coutume de prendre les ablutions après la communion s'est introduite, plus tard, dans le diocèse de Metz, auquel appartenait autrefois la commune de Domfessel.

VASES SACRÉS.

Calices. — L'église de *Luterebach*, dans le Haut-Rhin, m'assure-t-on, possède un beau calice de l'époque ogivale, orné d'émaux. Deux calices plus simples se trouvent, l'un dans l'église de *Brumath*, l'autre entre les mains de Monseigneur l'Évêque.

L'église de *St.-Pierre-le-Vieux*, à Strasbourg, possède deux remarquables calices, l'un de la fin du XV^e. siècle, l'autre du commencement du XVI^e., marqués tous deux des armes du donataire. Le premier, surtout, se distingue par une grande richesse d'exécution et par les motifs de décoration, empruntés presque exclusivement à l'architecture. La coupe du second est déjà légèrement arrondie dans la partie inférieure. Le second, délicatement ciselé et tout à jour, présente les facettes prismatiques, dans lesquelles on lit ordinairement les noms de Jésus et de Marie ou la salutation de l'Ange ; ici, elles sont ornées de pierres.

Un calice très-grand et orné de ciselures dans le goût de la Renaissance allemande est conservé dans l'église de S^{te}.-Foi, à

Schelestadt. Il doit dater du XVII^e. siècle, et appartenait autrefois à l'abbaye d'Ebersmünster, dont il porte les armes.

Quant aux calices en style rocaille du dernier siècle, notre diocèse en possède encore un assez grand nombre, parmi lesquels je dois signaler un calice appartenant à l'église de *Roderen* (Haut-Rhin), deux calices dont l'un porte la date 1774 et provient de l'ancienne collégiale de Haslach, à l'église de *Saverne*, et surtout deux magnifiques calices ciselés, dont l'un, marqué de la date 1761, est conservé au presbytère de *Guebwiller* (Haut-Rhin); l'autre provient de l'ancienne collégiale de St.-Léonard, aujourd'hui complètement détruite. Il appartient à l'église de *Bærsch*.

Ciboires. — Les ciboires anciens sont devenus de la plus grande rareté en Alsace. Je n'en connais que trois en cuivre doré, et par conséquent, hors de service. Un ciboire du XVI^e. siècle se trouve au presbytère de *Bergbieten*: un autre, probablement du XV^e. , d'assez fortes dimensions, mais d'une exécution médiocre, est conservé à la sacristie de *Soultzmatt* (Haut-Rhin); le troisième, de la même époque et presque identique de forme, fait partie de ma collection. La coupe et le couvercle figurent une sorte de tour hexagone avec créneaux et toiture pyramidale, ornée de la croix, peut-être pour rappeler aux fidèles que la divine Eucharistie est le pain des forts et le refuge contre les assauts du démon, *turris fortitudinis*.

A Colmar, on conserve encore, me dit-on, un ciboire très-ancien, en forme de colombe, avec application d'émaux.

Ostensoirs. — La chapelle de l'hospice de *Guebwiller*, celle des prisons civiles de *Strasbourg*, l'église paroissiale de *Soultzmatt* (Haut-Rhin) (1), l'église de *Turckheim* (Haut-

(1) Cet ostensor, d'une belle exécution, est démonté et a perdu sa tourelle ainsi que les statuette des contreforts. Il est orné de deux médaillons en vermeil qui paraissent être des dons offerts par les fidèles à différentes époques. L'un est marqué de la date 1574, l'autre porte celle de 1594.

Rhin), et l'église de *St.-Georges, à Haguenau*, possèdent de beaux ostensoirs dits gothiques. Les quatre premiers sont du XV^e. siècle, le cinquième porte la date 1629.

L'ostensoir des prisons civiles de Strasbourg est d'une exécution très-soignée. Il a la forme d'une tourelle gothique, reposant sur un pied ovale à quatre lobes; le nœud du pied, c'est-à-dire la partie par laquelle on saisit le vase, est à peu près celui des calices du temps. Toutes les formes empruntées à l'architecture, comme contreforts, pinacles, gargouilles, etc., imitent parfaitement ces détails, tels que les présentent nos monuments en pierre. La petite niche, au-dessus de la couronne qui couvre le Très-Saint, abrite une figurine en aube, et portant une torche en main; je pense que c'est un ange dont les ailes ont disparu.

La partie centrale, où l'on place l'hostie, a été modernisée; il s'y trouvait autrefois un cylindre en verre.

L'ostensoir de *St.-Georges de Haguenau*, haut de 84 centimètres et tout en argent, est un travail étonnant pour une époque où le style de la Renaissance avait tout envahi, il prouve que les bonnes traditions se sont long-temps conservées dans nos contrées.

La tourelle s'élève sur une base hexagone. Ses trois arcs-boutants sont ornés, à la face extérieure, des figures en vermeil de saint Georges, de saint Pierre et de saint André, abritées toutes les trois dans des niches couronnées de gracieux pinacles. A une certaine hauteur au-dessus du verre cylindrique renfermant la lunule, le retrait de la flèche supérieure est dissimulé par une arcature formant couronne. Sur les arcs-boutants de cette seconde partie on voit trois anges avec palme, formant cortège à la Vierge Marie, qui porte l'enfant Dieu sur les bras.

Le nœud porte, niellé de noir, l'aigle du Saint-Empire, une croix pattée et la fleur des armes de Haguenau.

Sur le pied, on lit l'inscription suivante en majuscules latines :

† DISE MONSTRANTZ IST ZVE EHRN GOTTES , DVRCH DEN EDLEN HOCHGELEHRTEN , EHRNVESTEN VND WEISEN , H : OTTO HEINRICH WESTERMEIER DER RECTEN (sic) LICENTIAAT , VND ALTER STETMEISTER ALHIE , VND H : IOHANN RINGENDORFERN BEDEN DES WERCKS WOLVERORDNETEN H : PFLEGER , VND GREGORIVM LAVWELN DER ZEIT SCHAFFNER , ZVE MACHEN VERDINGT WORDEN , DEM EHRNHAFTEN VND KVNSTREICHEN , H : IACOB WEISEN BVRGER VND GOLDSCHMIDT IN STRASBVRG. ACTVM DEN 3. MARTI , ANNO. 1629.

Je dois citer encore l'ostensoir en argent de l'église de *Ribeauvillé*, auquel sa forme en style néo-gothique, tel qu'on pouvait le comprendre en 1803, a valu une réputation peu méritée, au moins sous le rapport de l'art.

Les plus beaux ostensoirs du siècle passé se trouvent, l'un à l'église de *Ste.-Marie-Madeleine*, à *Strasbourg*, l'autre à l'église du pèlerinage de *Marienthal*. Ce dernier travail, orné d'émaux, de perles et de pierres précieuses, est un don de Marie-Leczinska.

VÊTEMENTS LITURGIQUES.

Je ne connais en Alsace pas un exemple de vêtement du culte, remontant au-delà du XVIII^e. siècle. Ce qu'il nous reste de plus important à ce sujet, c'est une croix de la fin du XV^e. siècle, conservée à l'église de *Guebwiller* (Haut-Rhin) et regardée, par la tradition populaire, comme un travail sorti des mains de sainte Odile. Elle appartient à un genre de broderie très-original dont j'ai vu un des plus remarquables spécimens dans la sacristie de l'église de *St.-Étienne*, à *Mayence*. La figure du Sauveur crucifié et celle de

saint Jean-Baptiste, qui se tient au bas de la croix, sont traitées en haut-relief, avec application d'étoffes de soie sur un fond garni de bourre (1). Sur une chasuble de l'église de *Haslach*, on a appliqué quelques broderies anciennes, appartenant au commencement du XV^e. siècle, si mes souvenirs me servent bien, et qui semblent provenir d'une chasuble ou d'une dalmatique de cette époque. Elles représentent quelques figures de saints.

L'église de *Colmar* (Haut-Rhin) et celle de *Ste.-Marie-Madeleine*, à Strasbourg, possèdent un ornement complet (chasuble, dalmatiques et chapes), tout brodé en or, des premières années du XVIII^e. siècle. Celui de l'église de *Ste.-Marie-Madeleine* provient de l'ancienne abbaye de *St.-Étienne*, à Strasbourg, et a sans doute été confectionné par les Dames de la Visitation, qui ont occupé ce monastère depuis 1701 jusqu'à la grande Révolution.

On peut voir quelques chasubles brodées de la même époque dans les sacristies de *Rorschvir*, de *St.-Hippolyte*, de *Bærsch*, de *Wettolsheim* (Haut-Rhin), d'*Obermorschwihr* (Haut-Rhin), etc. J'ai vu, dans l'église de *Lautenbach-Zell*, une chasuble ornée de broderies d'un dessin très-élégant; elle appartient à la fin du siècle passé. Tous ces ornements sont faits d'étoffes simples et légères, et ornés de rinceaux de feuillage d'un travail bien supérieur aux lourdes et *massives* broderies confectionnées de nos jours, qui ajoutent encore à la raideur de nos chasubles, doublées d'étoffes inflexibles et fortifiées avec des enduits gommés.

(1) M. l'abbé Bock signale, outre l'ornement de Mayence que j'ai rappelé plus haut, d'autres vêtements liturgiques ornés de figures brodées en relief. Ils se trouvent dans la sacristie de la cathédrale de Coire, en Suisse; dans le trésor de l'église de Notre-Dame, à Dantzig; au musée de Dresde et dans le trésor de la cathédrale de *St.-Vit*, à Prague. V. F. Bock, *Geschichte der liturgischen Gewänder*, II^e. livrais., p. 298.

RELIQUAIRES ET CHASSES.

Le plus ancien de nos reliquaires se trouve au presbytère de *Molsheim*. C'est une petite châsse en cuivre de la forme d'un monument carré, avec toit à double versant et à double croupe. La face principale présente le Christ triomphant, assis sur l'arc-en-ciel, dans une gloire ovale entre les attributs des évangélistes; aux deux extrémités de cette face, on voit, d'un côté, la vierge Marie; de l'autre, l'ange de l'Annonciation. Sur les deux faces latérales, sur les versants et les croupes du toit, l'artiste a figuré les douze apôtres debout et portant un livre ou une banderole en main. Aux angles se voient quatre personnages assis et écrivant sur des tablettes; je pense que ce sont les Pères de l'Église (1).

Un reliquaire de haute importance, provenant de l'antique *abbaye de St.-Étienne*, où s'élèvent en ce moment les bâtiments du petit-séminaire, est conservé dans la sacristie de l'église de Ste.-Marie-Madeleine, à Strasbourg. Je pense qu'il date du commencement du XIII^e. siècle; c'est, du reste, l'époque où l'on retrouva la main de saint Attale qui y est renfermée. Je donnerai une description détaillée de cet intéressant travail d'orfèvrerie, quand je publierai l'histoire de l'abbaye de St.-Étienne, écrite par une religieuse de la Visitation, dont le manuscrit est actuellement entre mes mains.

Sur un autel latéral de l'ancienne église abbatiale d'*Altorf*; on voit un travail de sculpture en bois très-grossier, représentant le buste de saint Cyriaque, dont il renferme des reliques. Les ornements des plaques en argent repoussé, qui figu-

(1) V. ma « Notice sur un reliquaire du XII^e. siècle, appartenant à l'église de Molsheim et conservé au presbytère de cette église, » dans le *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, tom. II, p. 435 et suivantes.

rent des orfrois sur les vêtements du saint , accusent le XIII^e. siècle.

Je dois ici surtout rappeler la belle châsse de sainte Richarde , à *Andlau-au-Val* , et celle qui se voit dans l'église d'*Eschau* ; elles sont toutes deux du XIV^e. siècle.

Le nombre de reliquaires en forme de tourelle pyramidale , présentant les reliques sous un cylindre en verre , est encore assez considérable. Il en existe un fort beau dans l'église de *Thann* , et j'en connais plusieurs faisant partie de collections particulières.

Les reliquaires en forme de soleil , ressemblant aux ostensoirs modernes , sont très-rares. Ils datent généralement du dernier siècle. J'en possède un des plus remarquables comme dessin et comme exécution , dont le pied renversé et suspendu à trois chaînettes a long-temps servi de lampe à une famille israélite.

Il existe encore un certain nombre de reliquaires en bois des deux derniers siècles. Je citerai ceux qui ornent l'autel de la *Kappelkirch* , à *Obernai* ; un fort curieux spécimen du genre conservé à l'église d'*Iterswiller* , avec l'inscription suivante que je livre à l'étude des connaisseurs en épigraphie : MKVBV · GG · F · ZAFZHH 1667 ; un reliquaire de forme ovale , d'une très-bonne facture , à l'église de *Vœglinshoffen* (Haut-Rhin) ; enfin le reliquaire de sainte *Walburge* dans l'église du même nom. Il est du dernier siècle et affecte la forme d'un vase , avec guirlandes pendues à des anneaux. Au-dessus , se trouve la sainte , en costume d'abbesse , entre les bustes d'un roi , d'une reine , d'un évêque et d'un abbé.

CROIX PROCESSIONNELLES.

Les églises de *Guebenschwihr* , de *Murbach* et de *Willer* dans le Haut-Rhin , celles de *Niedernai* , de *St.-Georges* , à

Haguenau et la *cathédrale de Strasbourg*, ont des croix processionnelles recouvertes de plaques d'argent.

La croix de la cathédrale appartenait autrefois à l'église de *Soultz-les-Bains*, elle a subi une restauration dans ces derniers temps. Elle me paraît de la seconde moitié du XV^e. siècle.

Celle de l'église de *St.-Georges*, à *Haguenau*, un peu moins ancienne (1515), a conservé sa forme primitive, sauf le nœud sur lequel elle pose. Le Christ est bien conçu comme ensemble, mais d'une exécution assez peu soignée. Aux extrémités de la hampe et des bras de la croix, on voit les symboles des évangélistes dans des médaillons d'une forme très-agréable. L'aigle avec une banderole portant les mots *S. IOHANNES* occupe le sommet; l'homme, *S. MATHEVS*, le pied de la croix; le veau du sacrifice, avec l'inscription *S. LUCAS*, est à la droite; le lion, *S. MARCVS*, à la gauche du Christ. Sur la croix de la cathédrale, ces deux derniers symboles figurent dans l'ordre inverse. Le revers présente, au milieu, la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus, bénissant de la main droite et tenant un raisin dans la gauche. La Vierge a les cheveux flottants; au-dessus, et à une certaine distance de sa tête, est une couronne soutenue par deux anges. Aux extrémités, l'artiste a placé les quatre docteurs de l'Église latine, dont deux seulement, saint Grégoire, pape, et saint Jérôme, habillé en cardinal, sont reconnaissables à leur costume.

À l'église de *Châtenois*, on conserve une croix processionnelle en bois avec incrustations de nacre. Elle a été faite à Jérusalem pour le couvent des Récollets de Schelestadt, et a dû passer à Châtenois lors de la Révolution. On y voit, outre ces images des quatre évangélistes, celles des douze apôtres avec les insignes de leur passion, et sur le revers une belle Conception de la Sainte Vierge avec quatre scènes de l'Évangile; aux extrémités de la croix, la sainte Cène, le Lavement des pieds, la Résurrection et l'Ascension. Au bas de la hampe on lit :

Pro Conventu Selestatiensi FF. Minorvm S. Francisci Recollectorum 1763. Sous cette inscription se trouve le sceau du couvent des Franciscains établi sur le mont Sion ; il représente la croix de Jérusalem avec la légende : † SIG · GWARDI · SACRI CONVENT · MONT · SION · Une autre inscription désigne le donataire : *Ex devotione F. Viti Heijer laici profess.*

La croix mesure une hauteur totale de 1 mètre 66 centimètres.

ENCENSOIRS.

L'unique encensoir gothique que je connaisse en Alsace est entre mes mains. Il appartient à la dernière époque du style ogival et ressemble presque en tous points à celui que M. l'abbé Brullé décrivit lors de la quatorzième session du Congrès archéologique, tenue à Sens, en 1847.

La cassolette est ronde, peu élevée et sans ornement ; le couvercle, relativement très-haut, est à deux étages de forme hexagone, posés l'un sur l'autre de manière que les angles de la partie supérieure touchent le milieu des faces du premier étage. Chaque face est découpée en une sorte de fenêtre ogivale et couronnée, dans la partie inférieure, d'une fleur de lis ; dans le second étage, de petits créneaux. Le tout se termine par un dôme percé à jour.

CIERGES PASCALS. TORCHÈRES.

Nous possédons encore quelques cierges pascals en fer forgé. Le plus beau modèle du genre est conservé dans l'église de *St.-Georges, à Haguenau*. Je le crois du XIV^e. siècle. J'en ai vu deux autres de la plus grande simplicité, l'un à l'église de *Rosenwiller* ; le second est sur les combles de l'église de *Dingsheim*, près Strasbourg.

Les cierges pascals sculptés en bois sont moins rares. Je dois nommer, parmi les plus importants, celui de *Wintzenheim*

(Haut-Rhin) en style rocaille du commencement du XVIII^e siècle, et celui de l'église chapitrale de *Guebwiller* (Haut-Rhin), d'une fort bonne facture, mais d'un ensemble plus sévère annonçant le retour des formes classiques.

Un meuble qu'on trouve encore très-fréquemment dans nos églises, et qui a souvent un caractère artistique trop peu apprécié, ce sont les anciennes torchères sculptées en bois. Presque toujours elles ont été peintes ou plutôt bariolées de couleurs à différentes reprises ; quelques-unes sont même ornées de jolies statuettes. Les plus belles que j'aie vues sont celles de *Guémar* (Haut-Rhin), et celles de l'église de Ste.-Foi, à *Schelestadt* ; ces dernières sont ornées des insignes de différentes corporations.

LUTRINS.

Si nous avons perdu tous nos pupitres ou lutrins du moyen-âge, il nous reste encore quelques meubles de ce genre confectionnés pendant le XVIII^e siècle, et qui sont d'une incontestable valeur. Les plus importants, après celui de notre *Cathédrale* (avec aigle dont les ailes supportent le livre) sont : ceux de *Colmar* (avec pélican recevant la tablette du livre), d'*Obermorschwihr* (avec aigle, etc.), et de l'église chapitrale de *Guebwiller*. Les deux lutrins de cette dernière église sont munis de petits tiroirs pour les livres.

FONTS BAPTISMAUX.

Nous possédons un certain nombre de cuves baptismales du plus haut intérêt, dont quelques-unes sont historiées ou portent des inscriptions. Les deux plus anciennes peut-être se trouvent à la bibliothèque publique et méritent que je les décrive avec quelques détails.

L'une appartenait autrefois à l'église d'*Eschau* ; elle a été figurée, il y a long-temps, dans l'Atlas de la VI^e partie du

Cours d'antiquités de M. de Caumont, et paraît remonter au IX^e. ou au X^e. siècle, à en juger par sa forme totale et par le caractère des sculptures qui en couvrent tout l'extérieur. Les parois sont presque perpendiculaires et mesurent à l'extérieur 90 centimètres de haut ; le diamètre intérieur est de 87 cent.

Voici l'ordre des sujets distribués dans deux zones parallèles. Dans la rangée inférieure on voit :

L'Annonciation de la Vierge. — Le phylactère de l'ange est mutilé ; cependant on lit encore les mots · · RIA · GRA · sculptés en relief. Marie, nimbée ainsi que Gabriel, fait un geste de surprise en levant les mains ; elle a de longs cheveux flottants et ne porte point de voile.

La naissance du Sauveur. — Marie, couchée dans un lit, porte la main sur le divin Enfant, emmailloté et couché dans une crèche au-dessus de laquelle paraissent les têtes de l'âne et du bœuf. Saint Joseph est assis tout près et détourne la tête.

L'Annonciation des bergers.

La Présentation dans le temple. — Marie porte l'Enfant et un cierge ; Joseph la suit, également avec un cierge et deux tourtereaux. Derrière le prêtre qui les attend à l'autel, se tient un clerc avec encensoir (cassolette presque sphérique). Le bas-relief suivant, figurait le *baptême du Christ*.

On ne voit plus que deux anges nimbés, tenant des vêtements, et les pieds du saint Précurseur ; tout le reste a été enlevé à coup de ciseau.

La dernière scène représentée dans la zone inférieure est l'*Entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem*. A l'entrée de la ville s'élève une grande tour ronde, munie de créneaux et flanquée de quatre tourelles qui sont couronnées de coupes. La rangée supérieure commence par la *sainte Cène*.

Jésus est assis au milieu des apôtres et donne la sainte communion à Judas qui occupe un siège particulier, devant la table. Tous les personnages, à l'exception du traître, portent le nimbe ; tous ont les pieds nus. Sur la table un poisson figure

comme mets principal, à côté d'un pain marqué d'une croix (1).

La scène de l'Ecce-Homo. — Jésus est exposé aux Juifs par deux personnages, coiffés d'un bonnet pointu.

La Descente de la croix. — La pose du Christ, que Joseph d'Arimathie reçoit entre ses bras, tandis qu'un second personnage retire avec des tenailles les clous des pieds, rappelle au premier coup-d'œil les grands reliefs figurés sur l'un des « Extersteine » en Westphalie. Ces dernières sculptures ne datent que du XII^e. siècle. Je dois observer que les deux larrons sont vêtus et ont leurs bras passés derrière ceux de la croix. La croix du Sauveur est très-peu élevée et n'a point d'inscription. Le *suppedaneum* sur lequel posent les pieds du Christ touche presque le sol.

Les trois Marie viennent au tombeau du Sauveur. — Elles portent chacune une cassolette sphérique en main. L'ange, assis sur la pierre du tombeau vide et tenant dans la droite un bâton de héraut, se retourne vers les saintes femmes (sans nimbe). Près du tombeau, trois têtes de guerriers dormant et coiffés chacun du casque conique et pointu. La scène suivante, entièrement enlevée à coups de ciseau, représentait peut-être l'*Ascension*.

La dernière offre la *Descente du Saint-Esprit*. — Le Saint-Esprit, sous forme d'une immense colombe sans nimbe crucifère, descend du ciel. A l'extrémité du bec on voit une moitié de cercle d'où partent onze rayons, terminés chacun par une petite flamme qui touche la tête d'un apôtre.

Les différentes représentations de ces curieux bas-reliefs sont ordinairement séparées l'une de l'autre par une tourelle ronde, percée de fenêtres romanes et couronnée d'une coupole.

(1) Voir, au sujet du poisson et du pain marqué de la croix qu'on rencontre si souvent dans les anciennes représentations de la Cène, la savante dissertation de M. le chevalier de Rossi, dans le *Spicilège de Solesmes*, t. III.

Presque toujours, surtout dans la zone supérieure, une série d'arcs cintrés, séparés par des tourelles avec coupoles, se voit au-dessus du sujet.

Toutes les sculptures sont très-grossièrement exécutées. Les yeux sont saillants, les plis horizontaux symétriquement indiqués par deux lignes curvilignes; les extrémités surtout sont d'une affreuse difformité, touchant presque au grotesque.

La seconde cuve baptismale, aussi ancienne peut-être que celle d'Eschau, provient de l'église de *Bischheim* (canton de Rosheim). Elle est à pans légèrement inclinés, mesure une hauteur de près d'un mètre, et ne compte pas moins de 5 mètres 15 centimètres de pourtour supérieur. De forme ronde comme la précédente, elle ne présente point de figures, mais une large bordure de rinceaux romans au-dessus d'une arcature cintrée reposant sur vingt colonnettes, au chapiteau très-peu développé.

Zellwiller et *Meistratzheim* possèdent deux cuves baptismales rondes très-simples, avec arcature romane. Dans le porche actuel de l'église de *Lièpvre*, se trouve un baptistère fort ancien avec sculptures symboliques sur le pied qui supporte la cuve (1); un autre d'une forme assez élégante se voit actuellement dans un jardin de *Wissembourg*. Espérons qu'un objet du culte, aussi précieux comme souvenir et aussi sacré par sa destination primitive, sera bientôt placé dans un local plus convenable. Je fais le même vœu pour une cuve du XV^e. siècle, placée au milieu d'un pré dans la campagne du *Gensburg*, et surtout pour le remarquable baptistère de l'époque de transition, qui sert aujourd'hui d'auge dans le jardin du presbytère de *Mutzig*. Ce baptistère, qui paraît appartenir au commencement du XIII^e. siècle, est orné d'arcades en ogive surbaissée, dont six renferment les figures symboliques de la

(1) V. le dessin de cette cuve baptismale, par Rothmüller, dans le *Musée hist. et pitt. de l'Alsace*, pl. I.

salamandre, de l'agneau, du lion, de la sirène, de l'aigle et de l'homme.

Je ne fais que rappeler en passant le beau baptistère roman qui orne l'église de *Neuwiller*, que les membres du Congrès ont visitée il y a quatre jours (1), et je passe aux cuves baptismales de l'époque dite gothique, pendant laquelle toutes ou à peu près, ont la forme octogone.

Près de l'ancien chœur de l'église de *Pfaffenheim* (Haut-Rhin), j'ai vu une pierre, sculptée sur les quatre faces, que je regarde comme le piédestal de l'ancien baptistère. Les sculptures, très-irustes déjà, représentent la sirène à double queue, dont elle relève les extrémités des deux mains, et trois lions accroupis.

Les cuves de *Haslach*, de *Domfessel* et l'une de celles qui sont placées dans la salle des manuscrits dans notre bibliothèque publique (provenance incertaine), appartiennent au XIV^e. siècle. Une autre cuve, déposée dans la même salle, est du style flamboyant et accuse le XV^e. siècle, encore représenté en Alsace par les baptistères de *Kaysersberg* (l'église paroissiale en renferme deux), d'*Ehl* (actuellement à l'église de Benfeld), de *Saverne* (Musée), d'*Obernai* (Kappelkirch : ce monument en renferme deux, dont l'un me semble bien plus ancien), d'*Altenstadt*, d'*Altorf*, de *Rouffach* et de la *cathédrale*. Ces trois derniers, notamment celui de la cathédrale dû au ciseau de Jean Hammerer, sont d'une finesse d'exécution et d'une variété de détails remarquables.

Le seul baptistère ogival du XVI^e. siècle que je connaisse en Alsace se trouve dans une maison particulière de *Châte-nois*, où il sert à toutes sortes d'usages domestiques, peu en rapport avec la dignité de l'objet. Il mesure une hauteur de

(1) Ce font baptismal a été figuré par M. de Caumont, d'après les dessins de M. Schweighæuser, dans l'Atlas de son *Cours d'antiquités monumentales* (VI^e. partie).

51 centimètres, et un diamètre intérieur de 89 centimètres. On y lit, en beaux caractères minuscules, le nom du sculpteur et la date près de deux écussons : Philip Zoller m · cccc · j.

A l'époque de la Renaissance appartiennent les baptistères d'*Eguisheim* (1) (Haut-Rhin), de *Reiningen* (Haut-Rhin), de *Hüttenheim* (actuellement sur le cimetière), d'*Elsenheim* (1605), de *Benfeld* et de *Molsheim*. Celui de Benfeld, d'une grande pureté de dessin, est orné de belles têtes d'anges, des armoiries de la ville avec l'inscription ANNO 1621. Sur le pied qui supporte la cuve, de dimension moyenne, on voit les symboles des évangélistes. Quant au baptistère de Molsheim, provenant de l'ancienne église paroissiale de St.-Georges, il mériterait seul toute une monographie. Les faces sont ornées de bas-reliefs du plus haut intérêt pour l'histoire des costumes, et représentent la dispensation des sacrements. Le bord supérieur offre l'inscription suivante, qui fait connaître les donataires de cette belle œuvre :

NOBILITATE ET PIETATE INSIGNES RYDOLPHVS A NEVSTEIN
ET MARIA VRSVLA A FLACKHSLAND CONJVGES HOC BAPTISTE-
RIVM AD GLORIAM DEI FIERI CVRARVNT 1624.

CONFESIONNAUX.

Dans nos pays, les confessionnaux ne remontent pas plus haut qu'au XVII^e. siècle. On sait que jusque-là les fidèles s'agenouillaient devant le prêtre, assis dans une stalle ou sur un simple siège, comme le prouvent d'anciens dessins. J'ai cru reconnaître un confessionnal du XVII^e. siècle, dans un meuble servant actuellement de prie-Dieu, à l'église de *Molsheim*. A la sacristie de l'église de Ste.-Foi, à *Schelestadt*, il s'en

(1) La tradition locale attribue une haute antiquité à ce baptistère, dans lequel plusieurs détails font, au premier coup-d'œil, reconnaître une œuvre de la fin du XVI^e. siècle. Les gens du pays prétendent que le pape saint Léon IX y reçut le baptême.

trouve un qui est parfaitement conservé. L'église de *Saar-Union* possède trois beaux confessionnaux du commencement du dernier siècle. D'autres se voient dans les églises d'*Obermorschwih*r, de *Wettolsheim* (Haut-Rhin), etc. Les plus remarquables, toutefois, que nous ayons en Alsace se trouvent dans l'église de *Ste.-Odile*. Ils sont au nombre de six et présentent une étonnante variété de ciselures, exécutées avec un talent de premier ordre. Je les crois du commencement de la seconde moitié du XVIII^e. siècle.

CHAIRES.

Je ne parle que pour mémoire de la chaire romane de *Bergholtz-Zell* et d'une chaire du XV^e. siècle, établie hors de l'église des Franciscains à *Rouffach*, sur la saillie d'un contrefort, puisqu'elles appartiennent toutes deux à l'architecture de ces églises.

Les chaires isolées, placées contre un pilier ou contre le mur de la nef, paraissent au XV^e. siècle et deviennent générales au siècle suivant. Je n'entrerai point dans des détails descriptifs au sujet de l'admirable chaire qui fait un des plus précieux ornements de notre *cathédrale* et dont tous les archéologues présents ont pu apprécier le mérite, lors de la visite de ce monument. Elle fut sculptée en 1486, sur les dessins de l'architecte Hammerer, et compte à juste titre pour une des plus belles de toute l'Europe. L'abat-voix est moderne.

Nous devons au même architecte la belle chaire de l'église de *Saverne*. Elle porte son monogramme et la date 1497.

Une chaire de forme très-agréable, placée contre le pilier unique du côté sud, orne l'église de *Hunawih*r (Haut-Rhin), achevée en 1524. Elle appartient encore au style ogival, ainsi que celle d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), qui a malheureusement subi de tristes mutilations, de même que la remarquable chaire de *Rouffach* (Haut-Rhin). Je signale particulièrement la rampe de l'escalier à l'attention des archéologues.

Les chaires de l'église de St.-Georges (1555), et de Ste.-Foi, à *Schelestadt*, celle de *Haslach*, datée de 1583, appartiennent déjà à la Renaissance, ainsi que celles d'*Obernai* et de *Kaysersberg* (Haut-Rhin). Ces deux dernières, actuellement dans un triste état de délabrement, sont de fort curieux spécimens de marqueterie en bois de diverses nuances, et méritent une restauration intelligente. Trop souvent, sous prétexte que la restauration pourrait être trop coûteuse, des œuvres de ce genre sont livrées à la main d'un barbouilleur, qui fait disparaître sous d'épaisses couches de couleurs ces mosaïques en bois, si délicates et si gracieuses. Je dois signaler encore quelques chaires du style rocaille, dont il s'est conservé un assez grand nombre en Alsace. La plus riche en sculptures d'une étonnante délicatesse est celle de *Lautenbach-Zell* (Haut-Rhin); elle a été heureusement préservée du barriolage qu'ont subi quelques-unes de nos belles chaires en bois, entr'autres, celle de *Væglinshoffen* (Haut-Rhin), sans contredire l'une des plus belles d'Alsace malgré son extrême simplicité. On compte encore, parmi les plus remarquables, celles de *Molsheim*, d'*Andlau-au-Val* (portée par une colossale statue de Samson), de *Reiningen* (Haut-Rhin), de *Wettolsheim* (Haut-Rhin), d'*Obermorschwihr* (Haut-Rhin), de *Gueborschwihr* (Haut-Rhin), de *Kogenheim* et du *Walbourg*. Cette dernière est de forme très-élégante. Sur l'abat-voix figure un ange qui embouche la trompette.

STALLES ET BANCS.

Il faut placer en première ligne les stalles d'*Andlau-au-Val*, et celles de l'église de *Walbourg*, dont l'état de conservation laisse peu à désirer. Au jugement des antiquaires, elles doivent être rangées parmi les plus délicates œuvres du genre que nous aient léguées le XIV^e. et le XV^e. siècle. Celles d'*Andlau*, notamment, sont d'une pureté de lignes, et montrent

une profusion et une variété d'ornements, dont le dessin seul pourrait ici donner une idée.

L'église de St.-Georges, à *Schelestadt*, l'église protestante du *Temple-Neuf* dans notre ville, renferment également quelques stalles ou bancs d'œuvre de l'époque ogivale. L'église de *Benfeld* possède encore ses stalles du chœur (XV^e. siècle), ainsi qu'un banc d'œuvre de la même époque.

Les stalles de *Lautenbach-Zell* (Haut-Rhin) paraissent appartenir au commencement du XVI^e. siècle, à l'exception du couronnement qui est du siècle passé. Elles présentent une grande variété de sculptures, notamment dans les miséricordes. Tous les amis de l'art déploreront avec moi qu'elles aient été récemment couvertes d'une affreuse couche de couleur.

Je ne connais point d'autre travail important de ce genre, exécuté pendant le XVI^e. siècle, qui ait échappé aux malheurs des temps; les belles stalles de *Saverne*, par exemple, exécutées, en 1519, par le sculpteur Henri de Haguenan, sur la prière de l'évêque Guillaume, ont dû céder, pendant le dernier siècle, à une œuvre assez médiocre qui a encore l'inconvénient de masquer des monuments funéraires fort intéressants. Le commencement du XVII^e. siècle est représenté par la série complète des bancs sculptés qui garnissent l'église de *Molsheim*, la seule dont le mobilier remonte à peu près jusqu'à l'époque de sa construction. Confiés à un restaurateur entendu, ces bancs, qu'on voulait, il y a quelques années, remplacer par des bancs en fonte, ne seront pas seulement un objet de curiosité et d'étude pour l'artiste, mais auront une durée bien plus longue que l'assemblage de ces grêles colonnettes et tiges en fer, dont Dieu veuille à jamais préserver nos églises. Je plaide avec d'autant plus de force pour leur conservation, qu'ils se distinguent par une structure très-originale, et sont à peu près les seuls de cette époque. Ceux de l'église de *Saar-Union*, placés au bas du chœur,

ne remontent qu'aux dernières années du XVII^e. siècle.

Le XVIII^e. nous a légué quelques chefs-d'œuvre de sculpture en bois du premier mérite. Je nommerai tout d'abord les stalles et les boiseries de l'église chapitrale de *Guebwiller*, dans le Haut-Rhin. Elles remontent à l'époque de la consécration de l'église, qui eut lieu en 1785, et se distinguent autant par la pureté du dessin que par le fini des innombrables détails d'une grâce et d'une délicatesse admirables. Les quatre grands médaillons en bas-relief figurent : le Triomphe des Israélites après le passage de la mer Rouge ; le Sacrifice du prophète Élie sur le mont Carmel ; la Naissance du Sauveur, et la Descente du Saint-Esprit. Une partie des sculptures, notamment les délicieux rinceaux de fleurs, sont dues au ciseau d'une artiste que son beau talent n'a pas mis à l'abri de l'indigence : Hélène Sporrer, fille aînée d'un sculpteur de renom, est morte pauvre en 1821.

Après les stalles et les boiseries de Guebwiller, il faut citer celles du chœur de l'ancienne abbaye de *Marmoutier*, de l'abbaye d'*Ebersmünster*, de l'ancienne collégiale de *Haslach* et de l'abbaye de *Neubourg* (actuellement, en partie du moins, au chœur de l'église de St.-Nicolas, à Haguenau). Les stalles et les boiseries d'*Ammerschwir* et celles de *Colmar* méritent également d'être signalées.

BUFFETS D'ORGUES.

Le plus ancien et le plus intéressant buffet d'orgue est celui de notre *cathédrale*. Il date de l'an 1489.

Je ne connais pas de buffet d'orgue du temps de la Renaissance, mais un certain nombre de ces meubles appartenant au style rocaille, ornés de sculptures dans le goût du temps.

Je mentionnerai ceux : de *Guebwiller*, de *Guebberschwir*, de *Lautenbach-Zell*, d'*Obermorschwir*, de *Wettolsheim*, etc., dans le Haut-Rhin.

BAHUTS, ARMOIRES, TRONCS.

Sur la tribune de l'église de *Zellenberg* (Haut-Rhin), j'ai vu un très-grand coffre, garni de curieux bardeaux de fer et muni d'une serrure fort intéressante. Je pense que ce meuble est du XV^e. siècle, ainsi qu'un bahut analogue, placé dans la sacristie de l'église paroissiale de *Saverne*. Dans le caveau de l'église de *Kaysersberg* (Haut-Rhin), on en voit un autre qui paraît plus ancien; il est surtout remarquable par les belles peintures qui le couvrent en tout sens.

Les belles armoires du siècle passé, dans lesquelles on conservait les ornements d'église, sont presque toutes devenues propriétés particulières lors de la Révolution. La sacristie de *Colmar* en a conservé deux.

Les troncs anciens deviennent de plus en plus rares. L'église d'*Eschau*, ainsi que la chapelle de la Vierge à *Hüttenheim*, possèdent encore chacune un tronc en bois qui me paraît être du XVI^e. siècle; dans la chapelle de la Vierge, à *Kientzheim* (Haut-Rhin), on en voit un fort curieux de la même époque, et tout en fer forgé.

BÉNITIERS.

Un bénitier fort ancien formant une tête d'homme, en pierre, se voit dans la chapelle romane du château de *Hoh-Barr*, à l'entrée du chœur. L'église de *Mühlbach* et celle de St.-Pierre et St.-Paul, à *Rosheim*, offrent également chacune un bénitier du XII^e. siècle. Les plus intéressants toutefois de cette époque reculée se trouvent à l'entrée de l'église de *Væglinshoffen*, dans le Haut-Rhin. Ils proviennent sans doute de l'antique abbaye de *Murbach*, qui se trouvait à proximité. Ils ont la forme d'une colonne trapue couronnée d'un chapiteau cubique orné de rinceaux, qui sert de réservoir. L'une

des colonnettes est ornée de quatre arceaux, dont les retombées reposent sur de petits pilastres engagés, peu saillants.

Il reste un assez grand nombre de bénitiers sculptés en pierre, du XV^e. siècle, entre autres à *Saverne*, de 1476 (peut-être une piscine); à *Pfaffenheim* (Haut-Rhin), de 1477; à *Rosheim*, de 1487; à *Walbourg*, à *Hautstaut* (Haut-Rhin), etc., etc.

Dans le caveau, ou plutôt l'ossuaire de la chapelle de St.-Michel, près de l'église de *Kaysersberg* (Haut-Rhin), on remarque un bénitier en pierre, soutenu par une colonne torse dont la base présente aux angles des têtes de mort. Il doit remonter à 1463.

TAPISSERIES.

La nature des anciennes tapisseries, de ces parements historiés qu'on suspendait le long des murs, et dont on garnissait les dossiers des stalles ou des sièges, nous explique assez leur disparition presque complète, d'autant plus que l'emploi de ces tentures à images est depuis assez long-temps tombé en désuétude. Les seuls restes importants sont :

Deux tapisseries, conservées dans l'église de l'ancienne abbaye de *St.-Étienne*, à *Strasbourg*, qui va servir de chapelle au petit-séminaire de cette ville. Elles me paraissent appartenir à la fin du XIV^e. ou au commencement du XV^e. siècle, et représentent, l'une douze scènes de la vie de sainte Odile, l'autre quelques légendes de la vie de sainte Attale, première abbesse de l'abbaye. Je consacrerai un mémoire spécial à ce précieux monument de l'art du tissage, ainsi qu'aux tapisseries conservées dans l'église de *Neuwiller*, et représentant la légende de saint Adelphe.

D'autres tapisseries, plus petites, et appartenant au XV^e. siècle, se voient au presbytère de *St.-Jean-des-Choux*, (Jugement de Salomon), au presbytère de *Dinsheim*, près

Strasbourg, à la chapelle de l'évêché, et dans quelques collections particulières.

Mentionnons encore les Gobelins historiés de la fin du XVII^e. et de la première moitié du XVIII^e. siècle, employés, dans certaines occasions, à la *cathédrale* et dans deux ou trois églises paroissiales de la ville.

SCULPTURES.

Je dois me borner à une énumération succincte des principales sculptures anciennes, dont le nombre est heureusement assez considérable. Je commence par le crucifix de l'arc triomphal.

Le plus remarquable travail du genre est le Christ colossal de *Kaysersberg* (Haut-Rhin), conservé actuellement dans la chapelle de St.-Michel, près de l'église paroissiale. Il est en bois, ainsi que les deux grandes statues de Marie et de saint Jean, et paraît appartenir au milieu du XV^e. siècle.

Un Christ de très-fortes dimensions, mais un peu moins ancien, orne encore l'entrée du chœur de *Lautenbach-Zell* (Haut-Rhin). Le Christ de *Hautstatt* (Haut-Rhin) est maintenant placé dans la grande nef, vis-à-vis de la chaire; celui d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), à l'extérieur de l'église, près du chœur. Ce dernier porte la date 1609, avec l'inscription :

O MENSCH BEDENCK DEN SCHMERTZEN MEIN
UMB DEINER SÜND LEID ICH DIE PEIN.

(O homme, médite ma douleur; c'est à cause de ton péché que je souffre ces tourments.)

Le XVIII^e. siècle nous a laissé quelques beaux crucifix, parmi lesquels je dois citer celui qui se trouve à l'entrée de l'ancienne chapelle de Ste.-Catherine, ordinairement appelée

chapelle de la Croix, de notre *cathédrale*, et celui de l'église de *Soultzmatt* (Haut-Rhin).

L'Alsace compte au-delà de cinquante pèlerinages de la Sainte Vierge. Un certain nombre de statues, dites miraculeuses, qui ornent ces sanctuaires, ont une haute valeur artistique. Malheureusement, le public ne peut pas en juger, parce qu'elles sont presque toutes cachées sous des habits ou, pour mieux dire, affublées de ces manteaux raides et difformes dont le mauvais goût des deux derniers siècles a couvert presque toutes les Vierges de pèlerinage. J'ai obtenu la permission d'enlever les grotesques oripeaux de plusieurs de ces images, et j'ai, presque chaque fois, été frappé de la beauté de forme autant que de la richesse d'ornementation ancienne, qui brillent encore d'un vif éclat sur quelques-unes de ces statues, si chères à la piété des fidèles. Le moment viendra, n'en doutons point, où les images d'une belle exécution seront débarrassées de ces vêtements informes qui n'ont d'autre valeur que celle de l'étoffe, et où l'on ne craindra plus de diminuer la vénération des fidèles pour ces œuvres précieuses, en les remettant dans leur état primitif. J'ai pu me convaincre par moi-même que le peuple a bien meilleur goût qu'on ne pense, et on ne fera jamais croire que laideur de forme puisse porter à la piété.

Je cite, parmi les plus belles Vierges :

La Madone de *Neunkirchen*, petite statuette en ivoire, du XIII^e. siècle. L'Enfant Jésus tient un livre ouvert, et indique un passage, du doigt.

La Vierge douloureuse de *Marienthal*, qu'on dit de la même époque. — Belle expression de douleur.

La Vierge glorieuse du même pèlerinage. C'est une des œuvres les plus achevées et les plus gracieuses que nous ait léguées la fin du XIV^e. siècle.

La Vierge douloureuse de *Ribeauvillé*.

Celle de *Huttenheim*, appelée Notre-Dame « Am Graswasen », et conservée sous un édicule, près de la chapelle de la Vierge, qui renferme une belle statue de Marie avec l'Enfant (XVI^e. siècle).

La Vierge de l'église de *Colmar*, à peu près de la même époque. Elle est actuellement en voie de restauration, et sera, par la suite, exposée sans manteau ni vêtements étrangers à la statue.

La Vierge de *Rosenwiller* (XVI^e. siècle).

L'église de *St.-Jean-des-Choux*, celles de *Walbourg*, d'*Eschau*, de *Guémar* (Haut-Rhin), d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), etc., possèdent encore des statues en bois, du XV^e. et du XVI^e. siècle, qui ont une certaine valeur. Il faut particulièrement mentionner un délicieux groupe, représentant sainte Sophie, avec ses trois filles, *Fides*, *Spes* et *Charitas*, et une belle statue en bois, de l'évêque saint Rémi, dans l'église d'*Eschau*; deux groupes appelés « Palmesel » et représentant le Sauveur sur l'ânesse, conservés, l'un sur le grenier de l'église d'*Ammerschwir*, l'autre sous un hangar près de l'église de *Kaysersberg* (1); un joli groupe de sainte Anne et de Marie avec l'Enfant, sous une petite chapelle en bois, conservé dans l'église de *Lautenbach-Zell*, dans le Haut-Rhin (XV^e. siècle); une sculpture en bois, figurant Dieu le Père, dans l'église de *Hautstatt* (Haut-Rhin), etc., etc.

Parmi les statues ou groupes sculptés en pierre, je dois me borner aux *tombeaux du Sauveur*, dont plusieurs présentent un intérêt particulier, parce qu'ils servaient autrefois de tabernacle pendant la semaine sainte. On avait, à cet effet, pratiqué dans la poitrine du Sauveur une ouverture, fermant avec une petite porte en métal, et, à l'issue de la messe du

(1) Ces groupes étaient autrefois promenés par l'église, le dimanche des Rameaux.

Jeudi-Saint , le célébrant y déposait les présanctifiés , comme cela se pratique encore, de nos jours, dans la cathédrale de Fribourg, en Brigaw. Cette particularité se remarque dans le Saint-Sépulcre de l'église de *St.-Nicolas*, à *Haguenau*, dans ceux des églises de *Neuwiller*, de *Kaysersberg*, de *Trois-Épis* (Haut-Rhin), etc.

Citons encore ceux de *Haslach*, de *Kientzheim* (chapelle de la Vierge), de *Rouffach* (Haut-Rhin), et surtout d'*Obernai* (Kappelkirch). Ce dernier est de 1504, et se distingue par la délicatesse des sculptures en haut-relief, formant une sorte de rétable de la plus grande richesse, au-dessus de la niche qui renferme le Sauveur et les trois Marie. — Dans l'église de *Kaysersberg*, le groupe des trois saintes femmes, de 1514, doit être compté au nombre des plus belles sculptures du temps.

Il existe encore quelques beaux bas-reliefs en bois, qui paraissent avoir déjà, primitivement, servi de tableaux dans les églises. L'église de *Châtenois* en renferme deux, d'une haute valeur, appartenant à la fin du XV^e. siècle; ils figurent la Nativité et l'Assomption de la Vierge, et se trouvent à l'entrée du chœur. Trois bas-reliefs, de la même époque, ornent la chapelle de l'hôpital, à *Guebwiller*; un travail très-curieux de ce genre se trouve au chœur de l'église protestante de *St.-Guillaume*, à *Strasbourg*, etc., etc.

La plupart des bas-reliefs en pierre, existant encore dans nos églises, comme la belle Annonciation, dans l'église de *Soultzmatt* (Haut-Rhin), appartiennent à des monuments funéraires, et ne rentrent point dans ce chapitre.

TABLEAUX.

Les musées d'Alsace, notamment celui de *Colmar*, renferment un assez grand nombre de tableaux de l'ancienne école

allemande, provenant de nos églises. Ces tableaux, peints sur fond d'or, appartiennent presque tous au XV^e. et au XVI^e. siècle, et sont surtout intéressants sous le rapport du costume. Les églises qui ont conservé leurs peintures anciennes sont, entre autres :

L'église de *St.-Pierre-le-Vieux*, à *Strasbourg*. — Je compte décrire avec détails la précieuse collection de tableaux anciens qui ornent le chœur de cette église, depuis le commencement de ce siècle; ils appartenaient, avant la Révolution, au couvent des Repenties de *Ste.-Madeleine*.

L'église de *St.-Martin*, à *Colmar*. — On voit à la sacristie, entr'autres tableaux de prix, une belle peinture du XV^e. siècle, représentant la Sainte Vierge; elle est due au pinceau de *Martin Schongauer*.

L'église de *Saverne*. — Dans le collatéral nord, quatre peintures sur bois, figurant des scènes de la Passion.

L'église de *Soultzmatt*, dans le Haut-Rhin. — Elle possède six tableaux peints sur bois, dont deux retracent le martyre de sainte Catherine; les autres figurent les quatre Docteurs de l'Église (XV^e.-XVI^e. siècles). Ces tableaux se trouvaient autrefois dans la chapelle de *Schœfferthal*.

L'église de *Weitersweiler*. — La peinture sur toile (fin du XVI^e. siècle) qui orne l'un des autels latéraux donne une représentation symbolique de la vie du Sauveur dans son église (1).

Parmi les peintures sur toile du dernier siècle, je dois signaler celles de l'église de *Ste.-Madeleine*, à *Strasbourg* (stations), le tableau du chœur de *Hattstatt* (Haut-Rhin), plusieurs tableaux de l'église de *Guebenschwihr* (Haut-Rhin),

(1) V. la description de ce remarquable tableau dans le vol. XII du *Katholischen Kirchen und Schulblatt für das Elsass*, p. 184 et suivantes, par M. l'abbé V. Guerber.

de la chapelle du *grand-séminaire*, un tableau représentant la mort de saint Joseph, à l'église de St.-Nicolas, à *Haguenau*, etc., etc.

TRAVAUX DE SERRURERIE.

En parlant de travaux de serrurerie ancienne, j'entre dans un domaine encore peu exploré, et dont on est loin de soupçonner les richesses artistiques.

J'appellerai particulièrement l'attention sur les herses, les porte-bénitier, les serrures et les pentures.

Herses. — L'église de *Reiningen* (Haut-Rhin) et celle de *Væglinshoffen* (Haut-Rhin) possèdent chacune une très-belle herse forgée, pouvant remonter au XV^e. siècle. Je me rappelle en avoir vu une d'une forme simple, mais élégante, dans la chapelle de la Vierge, sur le cimetière d'*Obernai*.

Porte-bénitier. — Je citerai ceux de l'église d'*Andlau-au-Val*, de *St.-Jean-des-Choux*, d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), et de la chapelle de *Kientzheim* (Haut-Rhin).

Ils me paraissent tous du XVI^e. siècle. Celui de l'église d'*Ammerschwir* est en même temps porte-cierge.

Serrures. — L'église d'*Andlau*, celle d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin), la chapelle de *Kientzheim* (Haut-Rhin) et l'église de *Molsheim* ont conservé plusieurs serrures du XVI^e. et du XVII^e. siècle.

Pentures. — Les membres du Congrès, qui ont pris part aux excursions archéologiques, ont pu admirer les belles pentures romanes qui garnissent encore la grande porte de *St.-Jean-des-Choux*, et deux portes latérales de *St.-Georges*, à *Schelestadt*.

J'ai trouvé quelques faibles restes de pentures de la même époque sur une petite porte près du cloître de *Ste.-Odile*.

La porte de la sacristie d'*Ammerschwir* (Haut-Rhin) est

munie de peintures fort anciennes, pouvant remonter au XIII^e. siècle, comme celles de la porte de l'église de *Hattstatt* (Haut-Rhin), et peut-être celle de la porte extérieure de l'ancien porche d'*Eguisheim* (Haut-Rhin). Les ferrures de la porte qui mène à la chapelle de *Ste.-Odile* me paraissent du XIV^e. ou XV^e. siècle auxquels appartiennent les magnifiques peintures, avec ramifications fleurronnées, qui garnissent et ornent les portes des églises de *Bergheim* (Haut-Rhin), de *Ribeauvillé* (Haut-Rhin), de *Reiningen* (Haut-Rhin), d'*Obernai* (sacristie), de *Kaysersberg* (Haut-Rhin) (porte menant autrefois dans la crypte), de l'église protestante de *Mulhouse* (Haut-Rhin), qui vient d'être démolie, mais dont on a conservé tout ce qui peut avoir une valeur artistique, etc.

Je rappellerai encore les gracieuses peintures (oiseau alternant avec fleurons, etc.) de l'ancienne custode de *Rouffach* (Haut-Rhin).

Le XVIII^e. siècle nous a laissé quelques beaux grillages, parmi lesquels nous devons surtout nommer la magnifique grille qui fermait autrefois les entrées latérales du chœur de notre *cathédrale*. On peut en voir une partie à l'extérieur de la sacristie, près du grand-séminaire, et à l'entrée du nouvel atelier des tailleurs de pierre.

CLOCHES.

Je réunis, depuis bientôt dix ans, des matériaux pour un travail d'ensemble sur les cloches d'Alsace, que je destine au *Bulletin monumental*. La liste suivante, bien incomplète, parce que je n'y fais entrer que les cloches que j'ai pu voir moi-même et dont je possède des dessins ou des estampages, indique la localité, la date ou l'âge présumé de la cloche, et le nom du fondeur. Je marque, en caractères italiques, les localités dont les cloches anciennes ont été refondues, il y a peu de temps.

XII^e. siècle.*Diemeringen.***XIII^e. siècle.***Wittisheim.*

- 1268 Haguenau (église de St.-Georges). Henri, de Haguenau.
 Cette église possède deux cloches du même fondeur.

XIV^e. siècle.

- 1340 *Mutzig*. André, de Colmar.
 Seconde cloche du même temps, également refondue.
 (1300-1350) OElenberg (Haut-Rhin).
 (1350-1400) Id.
 (1350-1400) Kientzheim (chapelle de la Vierge).
 1367 Soultzmatt (Haut-Rhin).

XV^e. siècle.

- Schelestadt (fausse-porte).
 Blienschwiller.
 (1400-1450) } Ammerschwir (Haut-Rhin). Jean Grempe,
 de Strasbourg.
Ribeauvillé (Haut-Rhin), église paroissiale.
 1410 Zellenberg.
 1412 Molsheim. André, de Colmar.
 1412 *Trœnheim*. Nicolas André, de Colmar.
 1427 Strasbourg (cathédrale). Jean Grempe, de Strasbourg.
 1429 Obernai (Kappelthurn) par le même.
 1431 Neuwiller. par le même.
 1446 Andlau.
 1466 Wissembourg. Jean Huter, de Wissembourg.
 1467 Sigolsheim (Haut-Rhin).
 1468 Ribeauvillé (Haut-Rhin).
 1471 Ammerschwir (Haut-Rhin).
 (1470-80) Saverne. Thomas Jost, de Strasbourg.

1474 Obernai (Kappelthurn). Jean Lamperti ou Lamprecht, de Deneuvre.

XVI. siècle.

1506 Mittelwihr (Haut-Rhin), par le même.

1507 *Muttersholtz*, par le même.

1510 Blotzheim.

1511 Wissembourg.

1521 Gresswiller, par le même.

1532 St.-Hippolyte (Haut-Rhin). George, de Strasbourg.

1532 OElenberg (Haut-Rhin). Simon Frig, de Thann.

1544 Dietsenheim (Haut-Rhin).

1591 Mulhouse (Haut-Rhin). Hag, de Brisach.

1594 Schleithal. Paul Kessel, de Spire.

1597 Guémar (Haut-Rhin). Caspar Hag, de Brisach.

1598 Beblenheim (Haut-Rhin), S. H.

1599 Schelestadt (St.-Georges). Jean-Jacques Muller de Strasbourg.

XVII^e. siècle

1603 Schelestadt (St.-Georges), par le même.

1604 Benfeld. Sigismond Bebel, de Vieux-Brisach.

1608 Sand. Jacques Muller, de Strasbourg.

1624 Turckheim (Haut-Rhin). Zacharias Rohr, à Colmar.

1626 Ribeauvillé (Haut-Rhin. — Metzgerthurm), — par le même.

1648 Monswiller. Melchior Edel, à Strasbourg.

1472 Weyersheim. Jean Huter, de Wissembourg.

1659 Epfing (église de Ste.-Marguerite), par le même.

1685 Barr. Mathieu Edel, de Strasbourg.

1699 Ribeauvillé (Haut-Rhin — Metzgerthurm). Zacharias Rohr, à Colmar.

XVIII^e. siècle.

1722 Riquewihr (Haut-Rhin).

- 1733 Lixheim. Mathieu Edel, de Strasbourg.
 1745 Guebenschwir (Haut-Rhin).
 1750 Avolsheim } Frédéric-Ernest, de Puffendorf.
 1753 id. }
 1774 Eguisheim (Haut-Rhin). Mathieu Edel, de Strasbourg
 (provenant de l'abbaye de Murbach).
 1783 Strasbourg (église de St.-Thomas), par le même.

Je donnerai, dans mon mémoire sur les cloches anciennes de l'Alsace, la description de ces intéressants monuments de l'art campanaire, avec la transcription exacte de leurs inscriptions, ainsi qu'une étude comparée de leur forme et des caractères de leurs légendes.

Il me resterait encore à parler de quelques objets étrangers au culte, mais conservés dans nos églises comme souvenirs historiques (1), suivant l'usage de nos pères, qui n'ont connu d'autres musées que les églises et avaient coutume de placer dans la maison de Dieu ce que la commune avait de remarquable, n'importe à quel titre, surtout quand l'objet rappelait un fait glorieux ou renfermait un enseignement utile; mais je crains de sortir du cadre qui m'est tracé par le programme, et je termine mon énumération du mobilier d'église, bien incomplète, et dont pourtant j'étais loin de soupçonner la longueur, en abordant la question. Puisse-t-elle inspirer à un archéologue de notre diocèse la résolution de consacrer des loisirs, que je n'ai pas, à la confection d'un inventaire complet et raisonné de cette classe de monuments! Ce travail mettrait au jour bien des trésors presque inconnus, assurerait la con-

(1) Par exemple, les échelles et engins de bois et de cordes pris sur les Armagnacs, dans l'église ancienne de *Guebwiller* (Haut-Rhin); le cercueil dans lequel on portait dans la fosse commune des cimetières ceux qui mouraient de la peste noire, à *Bühl* (Haut-Rhin) et à *Kaysersberg* (Haut-Rhin), etc., etc.

servation d'une foule d'objets maintenant hors d'usage, mais précieux pour l'histoire de l'art, et pourrait encore devenir d'une haute utilité pratique, parce qu'il offrirait des points de comparaison pour les restaurations à faire.

Trouve-t-on en Alsace des peintures murales remontant au XII^e. et au XIII^e. siècle? Quelles sont en général les peintures murales les plus remarquables?

« Un grand nombre de nos églises du XII^e. siècle, continue M. l'abbé Straub, ont dû être ornées de peintures murales. Malheureusement elles ont été badigeonnées à différentes reprises; quelques-unes l'ont été même dans ces derniers temps, sans que l'on ait pris la peine de prendre un calque des anciennes peintures, entre autres, l'église d'Eschau. Le seul spécimen actuellement visible et remontant à une aussi haute antiquité qui me soit connu en Alsace, se trouve dans l'église d'*Alspach* (Haut-Rhin); il représente saint Christophe portant l'Enfant Jésus. Cette figure, dont le dessin, l'agencement des draperies font du premier coup-d'œil reconnaître une œuvre du XII^e. siècle, se trouve à sa place accoutumée, c'est-à-dire à l'entrée principale de l'église dont la partie conservée (nef principale et collatéral sud) sert aujourd'hui de magasin.

« Les autres églises d'Alsace dans lesquelles on voit encore des peintures murales appartiennent généralement au XIV^e. siècle, ou du moins ont été polychromées à cette époque. Les peintures les plus remarquables couvrent les murs de l'église des Dominicains de Guebwiller (Haut-Rhin) qui sert aujourd'hui de remise ou de magasin.

« Quelques-unes seulement sont débarrassées du badigeon, et c'est peut-être un malheur, car les ballots de marchandises entassés le long des parois enlèvent, par le frottement, les couleurs et le dessin de ces œuvres que je ne crains pas de ranger parmi les plus belles de leur temps. Je nommerai

particulièrement une peinture des dernières années du XIV^e. siècle et représentant sainte Catherine de Sienna à genoux devant le Sauveur qui lui présente d'une main une couronne d'or, de l'autre une couronne d'épines, avec les paroles suivantes écrites sur un phylactère en minuscules :

Katherina liebste dochter min. Diser Krone mustu eine trage sin. Begerstu die dornin in dinem leben. In ewigkeit word dir die guldin geben.

(Catherine, ma fille bien-aimée, il faut que vous portiez une de ces couronnes. Si vous demandez la couronne d'épines dans votre vie, la couronne d'or vous sera donnée pour toute l'éternité).

« La sainte, portant l'habit noir et blanc des sœurs de la Pénitence, tend la main vers la couronne d'épines en disant :

Min wille hab ich dir lib' her. Vffgebe hie ich beger nit mer.
Dau durch lide nochzevolge dir. Die dornin Kron erwel ich mir.
Das mir in diner ewigkeit. Die guldin Kron dort werd bereit.

(Mon Maître chéri, j'ai fait le sacrifice de ma volonté sur cette terre pour l'amour de vous : je ne demande qu'à marcher sur vos traces dans la voie des souffrances. Je choisis la couronne d'épines afin que la couronne d'or me soit préparée là haut dans votre éternité.)

« Cette peinture, qui est sans contredit l'une des plus suaves productions de l'époque et se recommande par une admirable pureté de lignes, et par une vigueur de tons qu'on ne rencontre que rarement dans une œuvre placée dans des conditions aussi fâcheuses, est une des plus exposées de cet intéressant monument (1).

(1), Des mesures vont être prises par l'administration locale pour la

« Le chœur de l'église de *Pfaffenheim* (Haut-Rhin) offre toute une série de médaillons peints avec une grande finesse, et paraissant remonter au XIV^e. siècle ; malheureusement cette abside polygone du milieu du XII^e. siècle, l'une des plus intéressantes de notre province sous le rapport architectural, est aujourd'hui abandonnée, et le sanctuaire, où l'on a immolé pendant des siècles la Victime sainte, sert maintenant de remise et de décharge pour toutes sortes d'objets du mobilier de l'église.

• Il y a quelques années, j'ai découvert quelques fresques dans l'intérieur du clocher de *Rosenwiller*, en frappant de la main sur les murs pour enlever la quadruple couche de badigeon. Elles sont d'une exécution médiocre et semblent appartenir à la fin du XIV^e. siècle. Dans la même église, on voit une fort jolie peinture sur fond d'or représentant les trois Marie au tombeau du Sauveur. Elle orne une niche taillée dans la pierre et servant autrefois de Saint-Sépulcre pendant la semaine sainte.

• Des recherches analogues m'ont fait trouver quelques beaux restes de peinture murale dans le clocher de l'église de *Bärsch*, qui servait autrefois de chœur. Ils représentent Jésus-Christ en croix, entre la Sainte Vierge et le disciple saint Jean (XIV^e. siècle).

• Dans le porche de l'église d'*Andlau*, quelques fort belles têtes paraissent en dessous du badigeon qui va sans doute être prochainement enlevé. Puisse la même opération se faire dans le chœur de *Walbourg* où, malgré plusieurs couches de badigeon, on voit encore douze grandes figures (probablement celles des douze apôtres) se dessiner le long de la muraille !

• Quelques restes de peinture murale, notamment une

conservation de cette peinture, ainsi que de toutes celles qui présentent un intérêt analogue.

belle Présentation au-dessus de la chapelle de St.-André, se voient encore dans notre *cathédrale*. Sur l'un des contre-forts apparents à l'intérieur de la chapelle de Ste.-Catherine, on a découvert, avant le dernier badigeonnage qui eut lieu en 1836, une figure de saint Christophe occupant presque toute la hauteur de la chapelle. Elle a disparu depuis.

« L'église du *Temple-Neuf* possède une danse macabre, peinte sur les parois intérieures. Elle fut découverte en 1824. Il est bien regrettable qu'on ait recouvert de badigeon plusieurs tableaux qui avaient souffert de l'humidité du mur, et qu'il eût probablement été possible de sauver. »

Après cette exposition, le secrétaire général donne lecture de la question suivante :

Quels sont les monuments les plus remarquables du moyen-âge, appartenant, en Alsace, à l'architecture civile (cloîtres, abbayes, granges, halles, entrepôts, maisons privées, fontaines, etc.) ?

La parole est donnée à M. L. Spach, président de la Société pour la conservation des monuments historiques, en Alsace. Le savant archiviste rend un hommage bien mérité à la mémoire de M. Fries, ancien architecte de notre ville, qui consacra les dernières années de sa vie à un travail immense sur les édifices les plus intéressants de Strasbourg. Ce n'est pas sans une profonde émotion que les membres du Congrès, ceux particulièrement qui ont connu l'homme modeste dont la Société pour la conservation des monuments de l'Alsace conserve les manuscrits comme un legs précieux, entendirent M. Spach rappeler les services de leur collègue.

« M. Fries, ancien architecte de la ville de Strasbourg, dit M. Spach, a été chargé, en août 1856, par le Comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, de faire le relevé méthodique de tous les monuments de la ville de Strasbourg.

« La mort a surpris notre collègue au milieu de son travail, qu'il poursuivait avec un zèle scrupuleux et une activité parfaitement désintéressée, donnant tous ses loisirs à une œuvre qu'il a laissée inachevée, mais dont les rudiments, légués à notre Société, sont inappréciables et doivent servir de fondement à l'inventaire complet des édifices civils et religieux de Strasbourg.

« Le travail de M. Fries est divisé en trois parties :

1°. Les églises et les monuments civils ;

2°. Les portes de la ville ;

3°. Les maisons de Strasbourg ayant un caractère ou monumental ou digne, par quelques détails d'architecture, de fixer l'attention de l'antiquaire.

« Une notice historique succincte précède la description de chaque monument (églises, hôtels) ; des plans accompagnent chaque édifice marquant ; la plupart du temps, des détails d'architecture y sont joints.

« Dans ce travail de restauration de l'ancien Strasbourg, tel que nous le possédons, *toutes* les églises, sans exception, depuis l'imposante cathédrale jusqu'à la modeste église de St.-Nicolas, ont trouvé leur place ; sauf quelques additions ou rectifications de détail, rien ne reste à faire ; dans quelques parties, il s'agira plutôt d'opérer des retranchements, pour faire concorder avec l'inventaire de tous les monuments d'Alsace les chapitres consacrés à l'ancienne capitale de la province.

« Les *portes* de la ville, dont quelques-unes offrent des détails curieux d'architecture ogivale ou de la Renaissance, sont aussi traitées d'une manière à peu près complète.

« Les *maisons* de la ville forment la partie la plus curieuse, malheureusement inachevée, du travail de feu M. Fries. Dans l'ouvrage méritoire de M. Piton (*Strasbourg illustré* ; 2 vol. grand in-4°.), les demeures particulières occupent une place

considérable; mais elles ne pouvaient, d'après le plan de l'ouvrage, être traitées *ex-professo*, au point de vue technique, comme M. Fries se promettait de le faire.

« Le manuscrit de l'ancien architecte de la ville embrasse une cinquantaine de rues et de places; et, dans cette étendue, à peu près cent quarante maisons, toutes plus ou moins riches en détails historiés. Des dessins très-précis, au trait, accompagnent la description succincte de chaque maison, et forment le commentaire vivant et instructif de ce texte, rédigé par un architecte intelligent. Il est difficile, impossible peut-être, d'avoir une idée nette des richesses que Strasbourg recèle, en fait d'architecture civile, avant d'avoir tenu en main ces feuillets précieux, que M. Fries rédigeait au retour de chacune de ses excursions sur le terrain de l'ancienne cité municipale. La plupart des édifices particuliers relevés par lui ne sont point situés dans les rues principales; souvent ils n'ont point pignon sur rue, et il fallait chercher, découvrir, comme lui, dans les recoins peu connus, ces détails qui feront l'ornement des publications futures du *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

« Indépendamment de ses travaux sur Strasbourg, M. Fries se proposait de faire un relevé analogue de tous les châteaux d'Alsace, et d'*illustrer* son œuvre par des « restaurations » fictives, basées sur l'étude des anciennes gravures et sur la levée scrupuleuse des plans de ces édifices, dans leur état ruiné actuel. J'aurai l'occasion, dans l'une des séances du Congrès, de rendre justice à la partie achevée du travail de M. Fries, qui comprend douze châteaux.

« Le simple exposé du but que poursuivait notre modeste et regrettable collègue appellera sur lui, j'aime à le penser, l'attention de ses confrères de l'intérieur de la France, et lui assignera une place au milieu des artistes qui ont bien mérité de l'archéologie locale. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. l'abbé Straub. L'heure avancée ne permet à ce membre que de donner une énumération succincte des principaux monuments de l'architecture civile, dont M. de Caumont recommande vivement l'étude à tous les archéologues.

Cloîtres. — La plupart des cloîtres de l'Alsace ont disparu avec les couvents. Les plus importants qui subsistent encore, du moins en partie, sont ceux de l'abbaye de *Wissembourg*, de l'église des Frères prêcheurs, aujourd'hui *Temple-Neuf*, à *Strasbourg*; du couvent des Unterlinden, à *Colmar* (Haut-Rhin); de celui des Dominicains, à *Guebwiller* (Haut-Rhin) (XIV^e. siècle); de Ste.-Marie-Madeleine, à *Strasbourg* (XV^e. siècle); de l'ancien couvent de St.-Étienne, dans la même ville (XVIII^e. siècle). *Alspach*, dans le Haut-Rhin, a conservé une allée de son cloître, fort ancien.

Abbayes. — Des restes plus ou moins imposants rappellent encore le souvenir de ces grands centres de civilisation.

Je nommerai les constructions appartenant autrefois à l'abbaye d'*Andlau* (elles sont presque exclusivement du dernier siècle), d'*Altorf* (XVIII^e. siècle), de *Neuwiller* (avec parties fort anciennes, entre autres, un réfectoire de la seconde moitié du XII^e. siècle), etc.

Granges, halles, entrepôts. — *Haguenau* possède l'ancien grenier de St.-Georges, aujourd'hui grenier de l'Hôpital. Autrefois, cet immense bâtiment formait halle; deux étages le surmontent. Une inscription curieuse, en langue allemande, se lit au-dessus de la grande porte d'entrée (1527).

Obernai et *Ammerschwiir* (Haut-Rhin) possèdent une halle du XVI^e. siècle; *Strasbourg* et *Molsheim*, une boucherie de la même époque.

Citons encore les anciens greniers d'abondance de *Strasbourg* (1740), servant en partie d'archives départementales.

L'ancienne halle commerciale de *Strasbourg*, connue sous le nom de Douane, date de 1358.

Ammerschwir a conservé son ancien hôtel du Commerce (orné d'un gracieux campanile découpé à jour), et *Turckheim* sa « Burgerstub; » tous deux sont du XVI^e. siècle.

Hôtels-de-ville.— Cette époque vit s'élever dans notre province plusieurs hôtels-de-ville qui méritent de fixer l'attention des archéologues. Je dois nommer tout d'abord l'ancienne « Pfalz de *Strasbourg* (aujourd'hui hôtel du Commerce) construite par Daniel Specklin en 1585 ; l'hôtel-de-ville de *Mulhouse* (Haut-Rhin) remarquable par la richesse de son ornementation extérieure; celui de *Colmar* (Haut-Rhin); d'*Ammerschwir* (bel escalier tournant et salle ancienne assez bien conservée); de *Guebwiller* (Haut-Rhin); de *Benfeld*, de *Bærsch*, d'*Obernai*, de *Kaysersberg* (Haut-Rhin) etc., etc. La bibliothèque actuelle de *Haguenau* (fin du XV^e. siècle) est un reste de l'ancien hôtel-de-ville,

Quelques-unes de ces constructions ont conservé intacte une partie de leur disposition intérieure. Dans l'hôtel-de-ville d'*Obernai* (1523), on fait voir une belle salle ornée de peintures du commencement du XVII^e. siècle; celui de *Kaysersberg* (1604), qui a subi fort peu de modifications importantes, mériterait toute une étude. Je ne puis m'empêcher de citer l'inscription qui se lit au-dessus de la porte d'entrée et qui est conçue en ces termes :

DEM HEYLLIGEN REICH IST DIESES HAVSZ. ZVO LOB VND
EHR GEMACHET AVSZ.

DARIN DIE WAHR GERECHTIKEIT. GEHALTEN WIRT ZVO IEDER
ZEIT.

(En honneur et gloire du Saint-Empire a été achevée cette maison, dans laquelle on rend la véritable justice en tout temps.)

Maisons privées.— Le nombre des maisons particulières of-

frant de l'intérêt par leur architecture est encore très-considérable, malgré les regrettables pertes que les derniers temps ont amenées le plus souvent par la force des choses. Je nommerai telle petite ville, comme *Riquewihr* (1) dans le Haut-Rhin, comme *Bærsch* (2) dans notre département, où il ne serait pas difficile de trouver une vingtaine de constructions remontant au XVI^e. siècle ou aux premières années du XVII^e. et présentant des particularités, notamment des sculptures en bois aussi curieuses comme dessin que remarquables par la hardiesse de l'exécution. On les rencontre surtout dans les petites villes situées au pied des Vosges entre Saverne et Colmar. Les plus intéressantes se voient outre les localités citées plus haut : à *Saverne* (3), à *Dambach*, à *Ribeauvillé* (4) (Haut-Rhin), à *Kaysersberg* (5) (Haut-Rhin), et à *Türkheim* (6) (Haut-Rhin). Une maison en bois offrant de jolis motifs d'entrelacs, à *Sigolsheim* (Haut-Rhin), doit être prochainement démolie pour raison d'alignement.

(1) Plusieurs maisons dans la rue principale et près du temple protestant, avec les dates 1535, 1565, 1580, 1606, 1609, etc., et des inscriptions. V. les planches XXIII et XXIV par Rothmüller, dans le *Musée pittoresque et historique de l'Alsace*.

(2) Ancienne maison avec inscription et date 1497, appartenant à l'Ordre teutonique, au fond de la « Pfaffengass » ; moulin avec beaux encadrements de fenêtre sculptés en bois, dans la rue principale. Plusieurs maisons avec les dates 1551, 1564, 1571, 1575, etc., dans la rue qui mène à « l'Efterthour ».

(3) Plusieurs maisons en bois très-pittoresques dans la rue principale.

(4) Maison de réunion des ménétriers. V. la planche VII du *Musée pittoresque*, etc.

(5) Plusieurs maisons près du pont et d'une chapelle de la Vierge, notamment une construction du XV^e. siècle élevée par l'abbaye de Payris.

(6) Maison Scherb ; maison dite « Au petit Turénne » avec caryatides, etc.

La plaine est moins riche en maisons anciennes d'une certaine importance. Entre toutes les villes de la plaine, *Schelestadt* (1) est peut-être celle qui en renferme le plus grand nombre après *Strasbourg*, dont quelques quartiers conservent encore en partie leur physionomie antique. Ordinairement, le rez-de-chaussée de ces anciennes et pittoresques habitations est modernisé, plus souvent encore on a modifié la disposition intérieure des pièces; presque toutes ont de larges rangées de fenêtres peu élevées, mais empruntant à la sculpture une coquetterie charmante. Un encadrement en bois ciselé avec colonnettes, caryatides, figures emblématiques ou gracieux entrelacs dans lesquels le caprice du sculpteur s'est donné libre carrière, est l'ornement obligé des maisons bourgeoises du XV^e. et du XVII^e. siècle (2). Les poutres sont apparentes; quelquefois les étages se surplombent l'un l'autre (3) de manière à abriter les passants contre la pluie; d'autres fois, les étages supérieurs sont en retrait avec galeries ouvertes sur la rue; ou bien les galeries, portées par des piliers et des corbeaux, font saillie sur la façade (4); presque toujours elles tournent leur pignon vers la rue.

A Strasbourg, un très-grand nombre de maisons anciennes en pierre, ont conservé leurs pignons à rampans échelonnés

(1) L'ancienne maison des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean (XV^e. et XVI^e. siècles), avec fragments de carrelage historié; l'hôtel d'Ebermunster, belle construction terminée en 1556; la tribune des Boulangers, 1522; celle des Tonneliers (XV^e. siècle), avec piliers et plafonds sculptés; maison appelée « Munickhof », style Renaissance allemande; maison Baldeck, idem, etc., etc.

(2) Belle maison du coin de la place de la Cathédrale avec les figures des neuf Preux, des Arts libéraux, des dix Ages de la vie, etc. (XVI^e. siècle); maison dans la rue des Fossés-des-Tailleurs; plusieurs maisons du quai des Bateliers, etc.

(3) Par exemple, dans la rue des Orfèvres, à Strasbourg.

(4) Maison du coin de la place, près des anciennes Grandes-Boucheries,

et dépassant la toiture (1). Plusieurs ont une, d'autres deux tourelles en pendentif avec flèche aiguë ou plate-forme sur la façade (2), ou deux tourelles semblables aux angles du bâtiment (3); presque toujours un seul escalier tournant se trouve dans un des angles de la cour intérieure et mène à tous les étages.

La plus belle maison en pierre du XVI^e. siècle, à Strasbourg, est le « Frauenhaus » ou maison de l'OEuvre-Notre-Dame. Elle fut bâtie en 1581.

Fontaines et puits. — Les fontaines curieuses ne sont pas rares en Alsace : il est telle petite ville qui en possède plusieurs. Je dois citer celles des localités suivantes :

Ammerschwir (Haut-Rhin). — Deux fontaines du XVI^e. siècle.

Andlau. — Un puits orné d'intéressantes sculptures, du XV^e. siècle, dans un jardin près de l'église.

Bebenheim (Haut-Rhin). — Une fontaine en style gothique du milieu du XV^e. siècle. Les statuette, placées sous de jolis pinacles, sont mutilées.

Bærsch. — Deux puits, l'un sur la place devant l'Hôtel-de-Ville, avec inscription et date (1617); très-beau travail de la renaissance allemande; l'autre dans une maison particulière, bâtie par les Chartreux qui s'établirent plus tard à Molsheim; elle porte la date 1571.

Equisheim (Haut-Rhin). — Deux fontaines avec date (1557, 1563).

Haguenau. — Puits au cloître des Récollets de 1475; dans l'enclos des Wilhelmites (XVI^e. siècle).

(1) Citons plusieurs constructions près des Grandes-Arcades, et surtout l'ancien « Luxhof ».

(2) Une maison sur le quai St.-Nicolas (n^o. 4), une autre sur le quai des Bateliers (n^o. 11), etc.; une fort belle maison de 1586, près de l'ancienne Douane, etc.

(3) La maison n^o. 25 sur la place du Marché-aux-Guenilles.

Hunawuhr (Haut-Rhin). — Fontaine surmontée de la statue de sainte Hunne, avant la Réforme (commencement du XVI^e. siècle).

Kaysersberg (Haut-Rhin). — Plusieurs puits du XVI^e. et du XVII^e. siècle, avec inscriptions curieuses.

Obernai. — Puits de 1575; beau puits du XVII^e. siècle, près de l'Hôtel-de-Ville, avec trois inscriptions allemandes.

Ribeauvillé (Haut-Rhin). — Puits et fontaines du XVI^e. siècle (1536, 1576, etc.).

Riquewuhr (Haut-Rhin). — Puits avec beau travail de serrurerie, près du temple protestant.

Rosheim. — Puits du XVII^e. siècle, près de l'Hôtel-de-Ville.

Strasbourg. — Puits, au grand-séminaire (fin du XV^e. siècle); dans la maison de M. Edel, fondeur de cloches (même époque), etc.

Le secrétaire-général réunit depuis plusieurs années des matériaux et des dessins sur cette intéressante matière, ainsi que sur les maisons en bois de la province. Il prend occasion de s'élever contre l'affreux badigeonnage par lequel on vient encore, tout récemment, de défigurer quelques-unes de nos plus belles constructions de ce genre: par exemple, celle qui forme le coin de la rue des Pucelles et de la rue du Parchemin, en face de l'évêché. Moulures, inscriptions et dates, tout tend à disparaître sous l'épaisse couche de mortier ou de couleur, avec laquelle on a l'habitude de couvrir, non-seulement les poutres apparentes, qui offrent dans nos anciennes maisons une si belle variété de formes et de disposition, mais encore jusqu'aux plus délicates sculptures de l'encadrement des fenêtres.

La séance est levée à midi et quart.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

2^e. Séance générale du 27 août.

Présidence de Monseigneur l'Évêque.

Siègent au bureau : MM. le chevalier *de Rossi* ; *de Caumont* ; l'abbé *Le Petit*, secrétaire de la Société française ; l'abbé *Schir*, vicaire-général du diocèse ; l'abbé *Rapp*, vicaire-général du diocèse ; *Jung*, professeur au séminaire protestant ; *Gaugain*, trésorier de la Société française ; l'abbé *Straub*, secrétaire-général du Congrès.

Le secrétaire-général donne lecture des trois dernières questions du programme :

Quels sont les châteaux-forts de différents âges les plus remarquables du pays ? En présenter un catalogue méthodique et raisonné.

L'architecture militaire du moyen-âge, en Alsace, offre-t-elle des caractères qui la distinguent essentiellement de celle des autres contrées ?

Quelles dispositions pourraient être regardées comme particulières aux châteaux de cette région ?

M. Spach, président de la Société pour la conservation des monuments en Alsace, lit une partie d'un mémoire fort étendu sur les fortifications féodales en Alsace, et présente aux membres du Congrès les restaurations de plusieurs de nos châteaux des Vosges, dues au crayon de M. Fries, architecte, décédé il y a peu de mois.

LES CHATEAUX-FORTS DE L'ALSACE.

C'est un fait tombé dans le lieu commun, que la richesse des bords du Rhin en châteaux-forts, en châteaux ruinés

du moyen-âge ; les touristes les plus superficiels en sont frappés. Il suffit de lever les yeux pour voir en Alsace, dans le pays de Bade, dans la Bavière et la Prusse rhénane, toutes les hauteurs, encadrant ces beaux pays, couronnées de manoirs féodaux. Sur toute la lisière occidentale des deux départements du Haut et du Bas-Rhin, vous le savez, une chaîne presque non interrompue de donjons et de murs crénelés, de tours tantôt massives, tantôt élancées, de corps de logis à moitié debout, à moitié répandus sur le sol, est suspendue au flanc des Vosges, au-dessus des vignobles, au-dessous des forêts, quelquefois dominant ces dernières du haut d'un promontoire de rochers, quelquefois encadrée par des arbres séculaires qui ont vieilli avec les murs. Les châteaux de la plaine, qui, dans le principe, servaient aussi de refuges et de forteresses, et se sont transformés, plus tard, en habitations confortables, contribuent à grossir le chiffre de ces témoins du passé que nous pouvons, avec quelque satisfaction, montrer à la curiosité des voyageurs, à l'investigation du savant.

Dans un cahier que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau et qui est dû aux recherches de l'un de nos collègues, M. Heitz, la nomenclature de tous les châteaux alsaciens, par arrondissement et par canton (en y faisant entrer, il est vrai, ceux qui n'ont laissé que des traces informes ou qui ont disparu), donne pour le Haut-Rhin :

80 castels sur la montagne,

86 en plaine,

Total. . 166.

Pour le Bas-Rhin, nous en comptons :

95 sur la montagne,

137 en plaine,

Total. . 232.

Soit un total, pour les deux départements, de 398 châteaux.

Dans sa *Statistique*, où M. Heitz a eu la seule ambition d'être complet, il a aussi fait entrer les anciens châteaux ou hôtels de la noblesse et des prélats de Strasbourg; et il a trouvé pour ces habitations, espèces de citadelles, dans le principe, comme les palais des villes toscanes et lombardes, le chiffre de 121 demeures; lequel, ajouté au chiffre déjà indiqué, donne un total de 519 châteaux.

Schœpflin, dans son *Alsace illustrée*, en énumère trois cents, par ordre alphabétique.

Si l'on défalque les demeures féodales qui ont disparu du sol, et celles qui n'offrent qu'un intérêt médiocre, il reste toujours un nombre tellement imposant, qu'il faut à l'avance renoncer à l'idée de donner, dans ce cadre restreint et dans le temps limité que nous pouvons accorder à ce sujet, la description ou les simples contours de cette branche de monuments historiques d'Alsace.

Je dois et je veux me borner (mon incompetence, d'ailleurs, m'en fait une loi) à retracer le caractère général de ces citadelles et de ces habitations de chevaliers allemands; à indiquer les groupes principaux, en suivant les Vosges, du sud au nord, et à rappeler, par quelques allusions historiques très-succinctes, l'intérêt qui s'attache à quelques-uns de ces nids d'aigle ou de vautour, à quelques-unes de ces demeures princières.

Même en limitant ainsi cette esquisse rapide, même en comptant sur l'indulgence d'hommes habitués aux études sévères, je n'échapperai peut-être point aux inconvénients de l'aridité et à l'impression peu avantageuse que produisent les redites ou les descriptions incomplètes. L'examen détaillé et consciencieux de tous nos châteaux des Vosges exigerait plusieurs saisons d'été favorables et des loisirs que je n'ai point. Je ne puis donc qu'évoquer, ou des souvenirs personnels insuffisants, ou m'appuyer sur les résultats de visites récentes

faites dans plusieurs anciens châteaux par l'un ou l'autre de mes collègues, ou sur les données disséminées dans les ouvrages descriptifs des monuments alsaciens.

Un petit nombre de nos châteaux des montagnes (et c'est de ceux-là surtout que j'ai à vous entretenir) peut ramener son origine à l'époque romaine. *A l'exception des points qui dominent les vallées, ou qui défendent les passages bien connus des Vosges, ou qui présentent des sites pour des tours d'observation*, il ne semble pas que le peuple conquérant ait eu aucun intérêt à se porter sur toutes les éminences ou tous les contreforts occupés, plus tard, par des châteaux allemands. A l'appui de cette thèse qui, je le sais, n'est pas celle de Schœpflin et de Grandidier, vient une autre circonstance, c'est qu'on n'a trouvé sur le sol ou dans les décombres de la plupart de nos châteaux ni monnaies, ni débris de vases ou d'ustensiles qui dénotent le séjour prolongé des Romains dans ces localités. Il demeure bien entendu que mon observation s'applique au site de la majorité des châteaux seulement, et n'empiète pas sur les terrains des fortifications ou des camps romains et des vigies, dont la présence a été signalée le long de plusieurs plateaux et sur la crête de plusieurs points des Vosges.

L'époque franque n'a pas davantage élevé des forts sur les hauteurs : la villa mérovingienne ou carlovingienne était en plaine ; elle était le centre des défrichements, et abandonnait aux plaisirs de la chasse les forêts de la montagne et même celles d'une partie de la vallée du Rhin.

Avec l'époque des empereurs de la maison de Saxe, de Franconie et de Souabe, la scène change. Le pays est à peu près partout défriché, il se couvre de monastères et d'églises, de bourgs et de petites villes ; mais la sûreté générale et l'ordre public n'ont pas marché d'un pas égal avec l'agriculture, la viticulture et les premiers essais d'industrie et de

commerce dans les cités naissantes. La belle et grande ère des Ottons finie, les impératrices Adélaïde et Théophanie descendues dans la tombe, commence la lutte des ducs de Souabe, la lutte des grands vassaux avec le pouvoir impérial, puis la lutte plus terrible encore de la crosse et de l'épée; puis l'époque glorieuse, mais désastreuse en plus d'un sens, des Hohenstauffen. Grands et petits devaient éprouver l'incessante opportunité, que dis-je? le besoin absolu d'un refuge, d'une citadelle, à portée de voix. Alors, c'est-à-dire à partir du XII^e. siècle et surtout du commencement du XIII^e., se dressèrent, les uns après les autres, des donjons sur la crête des rocs, ou sur d'étroits plateaux isolés, non pas, dans l'origine, pour piller les passants, mais évidemment avec la pensée d'offrir aux seigneurs un asile contre un coup de main, et au serf habitant au pied du château la possibilité d'y monter à l'approche de l'ennemi, avec femmes, enfants et le meilleur de son bétail. Les bourgades de la plaine, jusqu'ici ouvertes et se confondant avec la campagne, s'entourent de murs et prennent rang parmi les villes. Telles sont, pour l'Alsace, les années qui précèdent l'interrègne, les années (1215-1230) où Woelfelinus, l'avoué, le préfet impérial (vogt), ce Thésée de l'Alsace, comme l'appelle Schœpflin, accomplit sa mission protectrice, en ceignant de boulevards Schelestadt, Kaysersberg, Colmar, peut-être ce même Haguenau où il résidait, et où Frédéric Barberousse, confiant dans sa race, avait, un demi-siècle auparavant, construit un palais splendide, dont le cours d'eau de la Moder emporte, aujourd'hui, les derniers fondements. Vanité des vanités! c'est l'époque, où, pour protéger les abbayes, les couvents, les églises, on élève des castels qui, depuis deux ou trois siècles, ne sont que décombres, tandis que les fondations, contemporaines de St.-Florent, et de St.-Colomban, rajeunies par l'art, semblent devoir, sous nos yeux, recommencer une carrière plus longue et plus prospère.

Mais je m'égaré : ce sont des faits, non des impressions, que vous avez le droit d'attendre. Je me hâte donc d'ajouter que la plupart des documents, où se trouvent quelque allusion à nos châteaux, confirment les notions fragmentaires que je viens d'émettre. Il est rare qu'avant le XII^e. ou le XIII^e. siècle, il soit fait mention de ces constructions dans quelque charte authentique.

Sans prétendre en induire leur non-existence antérieure, il paraît du moins qu'à partir de cette époque les châteaux-forts deviennent plus nombreux, et qu'ils prennent une place plus grande dans l'histoire politique et administrative du pays. Leur rôle se dessine plus nettement au XIV^e. et au XV^e. siècle. Dans le cours des temps tout se corrompt ; les protecteurs commencent à dégénérer : ils oppriment, ils se mettent en lutte avec les villes, avec les couvents ; ils pillent ou rançonnent le marchand qui passe sur la route et excitent des animadversions ou des haines. Les cités, lésées ou offensées dans leurs habitants, se liguent ; elles appellent à leur aide l'évêque, le prélat ; elles enrôlent ou encouragent des artilleurs ; Strasbourg détruit plus d'un repaire. L'un de nos collègues, M. Jung, a mis en évidence, à l'aide de chartes inédites, l'une de ces campagnes, presque improvisées, contre Jean d'Albe, abrité dans le Loewenstein, sur la lisière montagneuse et boisée où l'Alsace confine avec le Palatinat.

Ainsi, à cette époque déjà (vers la fin du XIV^e. siècle), les châteaux-forts alsaciens subissent des outrages, anticipés sur ceux du temps. J'appuie sur cette circonstance, parce qu'elle explique, avec les ravages des siècles suivants, d'abord cette longue série de ruines qui nous étonne, puis, dans ceux des châteaux qui sont à moitié restés sur pied, les différences de style, témoins irrécusables des révolutions successives qui ont sillonné leur enceinte.

Ces scènes de ravages sont plus fréquentes au XV^e. siècle.

Je ne parle point des Armagnacs, qui passèrent comme un torrent, dévastant surtout les campagnes (1439) et ne s'en prenant guère ni aux villes ni aux châteaux, faute d'artillerie (1); mais le règne long et nonchalant de l'empereur Frédéric III renouvelle les désastres de l'interrègne du XIII^e. siècle. A cette époque, plus d'un château, abandonné par ses anciens possesseurs ou eugagistes, se trouve livré au premier occupant, hardi, aventureux, soutenu par quelques soudards ses pareils; à cette époque, le Hoh-Kœnigsbourg héberge une troupe de bandits, parmi lesquels se trouve le fils d'un ammeister de Strasbourg. Rien de plus fréquent dans les archives de notre province que des lettres réversales de prisonniers relâchés, qui promettent de ne pas se venger de la longue captivité que tel ou tel châtelain leur a fait subir dans un donjon. L'anarchie était de règle, et la paix perpétuelle proclamée par l'empereur Maximilien I^{er}., maintenue à l'aide de moyens extrêmes, ne fut que le remède violent appliqué à un état de choses violent, dans tous les cercles méridionaux de l'Empire germanique. Ainsi, les châteaux de la forêt Noire, suspendus, en face des nôtres sur la rive droite du Rhin, ne suivent pas seulement une ligne parallèle; ils partagent avec les nôtres, à peu de chose près, les mêmes destinées; et comme leurs noms souvent coïncident, ils semblent avoir pris leur origine sous une même constellation. Disons, pour rendre justice à qui elle est due, qu'aujourd'hui, les mains qui restaurent les châteaux des anciens margraviats ont été plus empressées et plus matinales que les nôtres.

Au XVI^e. siècle, quelques-uns de nos grands châteaux sont renouvelés de fond en comble (Hoh-Kœnigsbourg, par exemple); l'air de la renaissance souffle sur leurs vieux murs, et dans la seconde moitié de ce même siècle, après les premières guerres

(1) Louis XI lui-même, alors Dauphin, échoue devant Dambach.

de religion : plusieurs de ces forts sont agrandis par l'architecte-ingénieur, précurseur de Vauban, par l'illustre Specklé ; il en fait de véritables citadelles, destinées à faire face aux Turcs, qu'on s'attendait à voir pénétrer peut-être jusqu'au cœur de notre pays. Cette éventualité, prévue par leur constructeur, ne s'est heureusement pas réalisée ; mais son œuvre n'a pas été inutile. Pendant la guerre fratricide du XVII^e. siècle, les forteresses de Specklé, les bastions de Strasbourg élevés par lui, ont été les derniers boulevards de l'ordre public.

Pour la masse des châteaux de nos Vosges, cette guerre de Trente-Ans fut le signal d'une époque de destruction ; ceux que le canon des Suédois et des Impériaux n'avait pas complètement démantelés, ou ceux qui s'étaient relevés après la paix de Westphalie, subirent un sort pareil vingt-cinq à trente ans plus tard. Les maréchaux et les généraux de Louis XIV achevèrent systématiquement la ruine de ces demeures féodales, qui, de ce moment, restèrent abandonnées ou n'offrirent plus qu'un abri aux cabanes de quelques gardes forestiers, perdus dans ces vastes débris, comme la hutte de l'Arabe dans les temples de Karnac ou de Luxor.

Si j'ai réussi, au point de vue historique, à vous inspirer quelque intérêt pour nos châteaux, peut-être suivrez-vous maintenant, Messieurs, sans répugnance quelques indications sur le caractère général de leur plan et de leur construction. Dans notre province, comme en France et en Allemagne, le château primitif consistait en une tour, symbole de la juridiction et du pouvoir ; peu à peu, il s'y joignit un corps de logis, des murs d'enceinte, des fossés, des ouvrages avancés. La tour devint, sinon partie accessoire, du moins une fraction seulement du château ; mais elle se multiplia, selon l'importance de la demeure seigneuriale ; tantôt elle la flanquait aux deux extrémités (château d'Andlau), tantôt elle accom-

pagnait chaque mur de la double ou triple enceinte étagée par terrasse, et se voûtant au-dessus de la porte d'entrée.

Bâtie en pierre de taille (de grès ou de granit), assise sur le granit de la montagne et se servant de cette substruction naturelle comme d'un moyen de défense de plus, elle étalait au loin ses formes rondes, carrées ou polygones, et concentrait toutes les ressources du château pour la résistance ou pour l'attaque. Son sommet se terminait en plate-forme ou terrasse abritée par des créneaux; l'intérieur se divisait en étages et se terminait par des caveaux, qui servaient de magasins d'armes ou de cachots.

Les murs d'enceinte, d'une épaisseur souvent très-considérable (3 à 4 mètres), étaient, dans leur hauteur et derrière les créneaux, entourés d'une galerie qui servait à la circulation intérieure et à la défense. Parfois aussi des galeries voûtées faisaient, au pied des murs, le tour du château.

Dans l'intervalle des murs d'enceinte, quelquefois extérieurement et adossées aux murs, se trouvaient les dépendances, les écuries, les étables, les cuisines, les chambres des valets.

Le corps de logis variait à l'infini dans les détails de son plan et de ses dispositions; presque invariablement toutefois la salle d'armes ou la salle d'honneur occupait le centre du bâtiment, longeant sa façade principale, ouvrant de grandes échappées de vue sur la montagne et sur la plaine par ses croisées cintrées ou ogivales, pratiquées dans l'épaisseur des murs et formant, chacune d'elles, autant de cabinets séparés pour le travail des dames ou la conversation particulière des chevaliers. D'immenses cheminées, avec une ornementation plus ou moins riche, pratiquées dans les murs en face des fenêtres ou entre les croisées, offraient un abri contre l'âpreté

d'un site, presque toujours exposé à tous les vents.

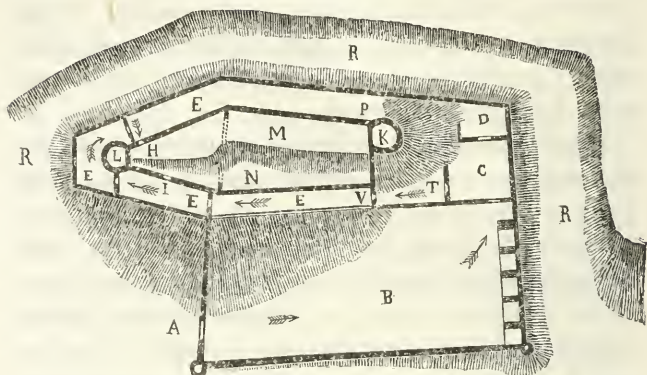
Les ruines de St.-Ulrich, près Ribeaupillé, et celles de Hoh-Kœnigsbourg offrent des modèles presque complets de cette partie de la demeure des châtelains ; et sans de considérables efforts d'imagination, le promeneur parvient à repeupler ces salons d'une petite cour féodale.

L'emplacement des chapelles domestiques se retrouve dans plusieurs de nos châteaux, quelquefois avec de précieux détails d'architecture romane ou ogivale (châteaux de Kintzheim, Landsperg, Guirbaden, Hoh-Barr, etc.) ; quant aux autres compartiments des castels, le temps et les démolisseurs modernes ont si bien travaillé, qu'il devient presque toujours impossible d'établir leur destination primitive ; l'hypothèse peut, à son gré, y promener ses fictions plus ou moins ingénieuses.

Si l'intérieur de nos châteaux n'offre, pour la plupart du temps, que des monceaux de ruines informes, des murs éboulés, ou des compartiments sans destination appréciable, il n'en est plus de même, lorsqu'on s'applique, à l'aide des murs de circonvallation et des restes de tours et de terrasses naturelles ou artificielles, à étudier le système de défense adopté lors de la construction de ces forts. Il est presque toujours loisible d'admirer les dispositions judicieuses dans la structure et l'emplacement des tours ou des portes, la direction que suivent les murs d'enceinte, et le parti qu'on a tiré de la montagne ou du rocher sur lesquels sont assis les fondements, et qui se confondent pour la plupart et s'encadrent dans les fortifications elles-mêmes.

Les approches des châteaux-forts étaient, la plupart du temps, ménagées de manière à faire passer les arrivants par des chemins en zigzag sous les yeux, les coups ou le feu des défenseurs. Quelquefois les véritables portes d'entrée sont complètement masquées, et sur les derrières du corps de logis,

tandis qu'une porte simulée, ou de simple décor, orne la



façade antérieure du château (Andlau. — Note verbale de M. Straub) (1).

Presque toujours, les dispositions de défense étaient prises en vue de chaque partie séparée de l'enceinte: chaque porte, chaque tour devait se suffire à elle-même, ne point attendre de secours d'une autre partie du château, à la différence du système de fortifications modernes, où les parties sont combinées dans l'intérêt de la défense de l'ensemble.

Dans plusieurs châteaux, les galeries souterraines étaient évidemment pratiquées avec l'intention d'offrir, pendant une attaque violente du dehors, un refuge aux femmes, aux enfants, aux invalides; quelquefois (du moins, la légende populaire s'appliquait à le faire croire) ces galeries avaient des issues secrètes ou des communications avec des châteaux voisins.

(1) Voir aussi le mémoire de M. Ramé sur les châteaux de l'Alsace, dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, t. XXI, ouvrage auquel nous empruntons la figure ci-jointe.



CARTE TOPOGRAPHIQUE

des Châteaux forts de l'Alsace

W. v. H. Schumann



Sur le point d'aborder l'indication descriptive de nos châteaux les plus marquants, j'ai cru devoir les réunir par groupes géographiques, afin de fournir à la mémoire quelques points de repère. Le répertoire de M. Heitz répond aux besoins bibliographiques; mon but, ici, doit être celui de vous faire suivre, sans trop de fatigue, le long des Vosges, cette galerie de tableaux archéologiques et d'éveiller, chez quelques-uns d'entre vous, le désir de diriger ultérieurement ses pérégrinations sur l'un ou l'autre point de cette ligne de deux cents kilomètres, qui commence aux sources de l'Ill et finit à celles de la Lauter.

J'ai formé cinq groupes pour le Haut-Rhin, neuf pour notre département du Bas-Rhin et la frontière du Palatinat.

I. GROUPE DU SUNDGAU.

Le premier groupe comprend la lisière méridionale de la Haute-Alsace entre le Jura et les Vosges, c'est-à-dire toute la région qui confine à la Suisse, à l'ancienne Franche-Comté et au pays de Montbéliard. C'est une partie de l'ancien Sundgau et du comté de Ferrette. Elle court de l'est à l'ouest et forme un angle droit avec la ligne des châteaux vosgiens qui se dirige du sud au nord.

Sur ce vaste espace, les châteaux ruinés sont un peu clairsemés; ils n'offrent point les groupes condensés qui se rencontrent dans l'Alsace moyenne et septentrionale et dans le Palatinat.

La forteresse de Lansdkron (couronne du pays), sur une montagne dominant la belle vallée de la Leymen, montre à l'extrémité sud-est du Haut-Rhin ses murs démantelés depuis 1813. Louis XIV avait acquis, des mains du margrave de Bade Durlach, ce fort, contemporain des premiers empereurs d'Allemagne, et l'avait accommodé aux exigences de

l'art moderne. Maintenant, dans son état de déplorable dégradation, il offre encore une série imposante de tours, de murs crénelés, de portes cintrées et de bastions; mais ses dispositions intérieures sont, d'après le témoignage de M. de Golbéry, à peu près méconnaissables. On avait englobé dans sa vaste enceinte un château voisin (Rhinfels); c'est assez dire que son étendue dépassait toutes les proportions ordinaires et que, dans notre pays, les châteaux de Hoh-Kœnigsbourg et de Lichtenberg peuvent seuls, sous ce rapport, se mesurer avec lui.

Le château de Ferrette, dont le nom historique s'allie aux souvenirs d'une noble famille du XII^e. siècle, elle-même rattachée par des liens de parenté aux ducs de Lorraine et aux rois de la Bourgogne transjurane; le château de Ferrette, au milieu d'un pays très-pittoresque, ne présente aussi, sur les dernières hauteurs jurassiques, qu'une masse un peu confuse de décombres. Cela s'explique: en 1445, déjà les Bâlois avaient brûlé le château et la ville à ses pieds. Les *Fugger*, engagistes de Ferrette et feudataires de la maison d'Autriche, avaient restauré ses fortifications pendant la seconde moitié du XVI^e. siècle; on reconnaît encore les embrasures des canons, preuve patente de la métamorphose subie par ce château. Pendant la guerre de Trente-Ans, il subit de nouvelles mutilations; cependant Schœpflin affirme que le fort était (il y a précisément un siècle) dans un état de bonne conservation, et le corps de bâtiment encore debout. Les dégradations et les éboulements sont donc à mettre sur le compte d'une époque très-récente. C'est un fait de plus à inscrire dans le livre du vandalisme moderne, auquel le propriétaire actuel, M. Zuber, a mis un terme (1).

(1) Le côté oriental du château, moins dégradé que le reste, conserve sous une arcade cintrée l'orifice d'un puits d'une profondeur autrefois bien considérable (près de 70 mètres). De fait, le château offre deux

Au sud-ouest de Ferrette, à l'extrémité du Haut-Rhin, se dresse l'imposante ruine du château de Morimont (Moersperg, Moersbourg). Les souvenirs de cette ancienne famille , alliée et vassale des comtes de Ferrette, sont mêlés à l'histoire de Suisse plus qu'à celle d'Alsace. Quatre Morimont succombent à Sempach. Quant à leur château, sa dégradation complète date de la guerre de Trente-Ans. Même dans son état délabré, le château de Morimont, avec ses façades élevées, percées de jours nombreux, avec ses sept tours, ses ouvrages extérieurs, offrait encore il y a quinze ans un aspect grandiose ; c'était l'un des monuments les plus considérables de la haute Alsace jurassique ; il a été considérablement amoindri pendant les dix dernières années.

Voici, au surplus, une description du château de Morimont, extraite d'un article de M. Quiquerez (*Revue d'Alsace*, août 1859, page 342) :

« Le château est construit à l'extrémité occidentale d'une colline, commandant un défilé ; ses tours rondes, dont cinq seulement subsistent, étaient terminées par des plates-formes ; elles étaient divisées en plusieurs étages et voûtées en calotte ; des fosses, creusées dans le roc, du nord à l'ouest, défendaient l'entrée du château du côté du sud, l'escarpement naturel de la montagne servant de défense.

La grande porte, protégée par fossé et pont-levis, ouvrait sur une petite cour, resserrée entre les fortifications ; l'ennemi qui aurait pénétré dans ce réduit y eût été écrasé.

Une voûte à travers l'ancien château donnait accès à la grande cour, sur laquelle s'ouvraient tous les bâtiments. La résidence seigneuriale occupait le côté du nord, ayant la façade tournée vers le sud. Elle rappelle l'architecture du XVI^e.

parties très-distinctes : des ruines au sommet de la colline (c'est la partie la plus ancienne) et un corps de logis à mi-côte.

siècle.... La partie souterraine du château offre un grand luxe de prisons, de cachots, d'oubliettes, d'escaliers dérobés, de passages souterrains, de caves avec fontaines, etc. »

Le caractère distinctif de ces forteresses placées un peu en dehors de notre rayon, c'est la masse, l'étendue, le site comparativement moins sauvage, moins tourmenté que celui des châteaux vosgiens.

Je ne rappelle que pour mémoire le château de Florimont, près Delle (il n'en reste qu'une tour au haut d'un rideau de collines, sur la lisière méridionale du Haut-Rhin); puis les restes peu importants des châteaux de Delle, d'Altkirch, de BÉfort; de celui de Rosemont, perché sur une paroi de rochers gigantesques avec laquelle il semble s'identifier; — et je vous conduis dans nos Vosges mêmes, au fond de la vallée de St.-Amarin.

II. GROUPE DE SAINT-AMARIN ET DE THANN.

Du château de Friedenbourg, il ne reste qu'une tourelle au-dessus de St.-Amarin.

Dans la vallée supérieure, vers le nord-ouest, le château de *Wildenstein*, dont l'origine se perd dans une haute antiquité, montre, sur un tertre escarpé, ses débris, témoins de la fureur de la guerre de Trente-Ans. La montée qui conduit au plateau est longue, taillée dans le roc et formant un corridor ou une galerie souterraine (longue de 22 mètres sur 2 de largeur) qui rappelle, en raccourci, les tunnels de nos chemins de fer. M. de Golbéry croit avoir reconnu dans le roc les rainures de la porte, et une guérite: puis, sur une seconde terrasse ou plate-forme, le site de la place d'armes du château, et, près des restes du chœur d'une chapelle, les degrés qui conduisaient à une troisième terrasse. C'était la citadelle, le mont sacré de cette formidable forteresse. Dans plusieurs de

nos châteaux, on rencontre cette superposition de terrasses, combinées dans l'intérêt de la défense, à une époque où les moyens d'attaque étaient très-rudimentaires et laissaient au chevalier, traqué dans son dernier asile, encore un espoir de salut.

Au-dessus de Thann, à l'entrée du val de St.-Amarin, le castel d'Engelbourg (château des Anges) domine le paysage. Engelbourg, démantelé par Turenne, n'offre que des décombres; une tour, renversée par l'explosion de la poudre, est restée couchée sur la crête de la montagne.

La *Herrenfluehe*, ou roche des seigneurs, couronne la montagne au-dessus de Wattviler. Ce castel, construit par Jean de Saint-Amarin dit Nordwind, c'est-à-dire brusque comme la bise, se trouva placé, comme beaucoup de châteaux de cette région, sous la suzeraineté de la riche abbaye de Murbach, et subit une double dévastation : au XV^e. siècle, par les Suisses; au XVII^e., par les Suédois. Ce sont des ruines de peu de valeur.

Toujours en longeant les Vosges, vers le nord, nous touchons au groupe suivant.

III. GROUPE DE SOULTZ ET DE GUEBWILLER.

Ici, je ne puis m'empêcher de citer un château en plaine, mais adossé contre le dernier versant des Vosges, le *château d'Ollviler* qui, depuis six siècles, appartenait à la famille du Waldner et fut reconstruit en 1751. La même famille occupait dans ces environs, à deux lieues au fond des montagnes, le château de Freundstein, dont le nom est resté accolé au sien; la famille de Schauenburg tenait celui de Jungholtz; au-dessus de Guebwiller sur une ramification du Ballon, se dressaient Hohenruff et Hungerstein, propriétés de l'abbé de Murbach. Ces débris ont un intérêt plutôt historique qu'archéologique;

de même les restes du château de Rouffach, d'origine mérovingienne, ne consistent plus qu'en de vastes souterrains ; la tour d'Isenbourg à Rouffach, que l'on faisait remonter à l'un des Dagobert, a disparu de nos jours.

IV. GROUPE DE COLMAR ET DE MUNSTER.

Nous touchons à un point de notre province où les souvenirs historiques s'accroissent ; ici, les châteaux-forts deviennent de plus en plus nombreux et importants.

Au sud-ouest de Colmar, une seule et même montagne supporte, sur son plateau rocaillieux, les trois tours d'Eguisheim (Exheim), qui datent probablement du XI^e. siècle. L'une d'elles, la tour la plus méridionale, s'appelait Weckmund (réveil-matin) ; carrée, elle est assise sur un rocher séparé ; ses moëllons sont taillés en facettes de diamant ; elle a 40 mètres de haut, à peu près autant de pourtour ; ses murs ont 2 mètres 30 centimètres d'épaisseur. Les étages sont marqués par des ouvertures spéciales.

La seconde tour, le Wahlenbourg, a les mêmes dimensions. La troisième, le Tagesbourg, n'a de moëllons taillés qu'à sa base ; elle a subi des ravages plus considérables que ses deux sœurs, et n'offre plus que deux faces entières. — Une petite tour, près du Weckmund, paraît avoir servi de prison. — Les deux tours méridionales avaient à elles deux une enceinte particulière ; les trois tours réunies étaient enveloppées d'une enceinte commune.

Toutes les personnes familiarisées avec l'histoire d'Alsace savent que le pape saint Léon (Léon IX) est issu de la famille des comtes d'Eguisheim-Dagsbourg, et que, probablement, il est né au pied même de cette montagne, dans le bourg d'Eguisheim, où le château mérovingien offrait encore, il y a vingt ans, une tour qui a été abattue depuis.

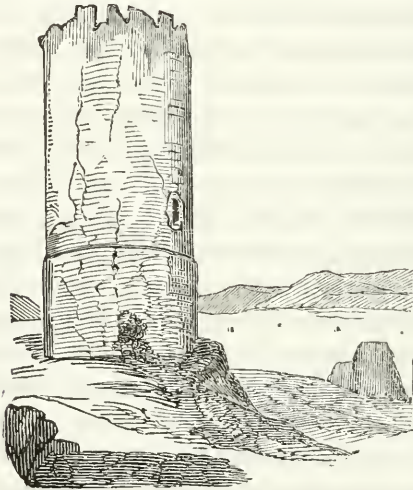
L'aspect pittoresque des trois châteaux d'Eguisheim frappe même les voyageurs inattentifs, qui n'entrevoient ce site historique qu'à travers les lucarnes d'un wagon.

« Au nord des trois Eguisheim, au pied du Hohlandsberg, « le château de Hageneck, en granit, bien conservé et d'un « style homogène (XII^e. siècle), montre une tour carrée, au « sud, au-dessus d'un profond ravin à pic. Le corps de logis, « au centre, est percé de larges baies cintrées ; l'entrée du « donjon lui fait face ; une poterne, à l'est ; une triple « enceinte de fortifications, au nord, c'est-à-dire du côté « accessible de la montagne ; le castel est entouré d'un mur « de deux mètres d'épaisseur. » (Saun, *manuscrit.*)

Sur une croupe beaucoup plus élevée des Vosges, presque au-dessus de Wiuzenheim, le château de Hohlandsberg prolonge ses formidables murs, et, vu de la plaine, se découpe sur l'horizon, au-dessus des forêts, comme un coffre gigantesque, ou, pour les yeux faibles, comme une roche naturelle. La triple enceinte de ce vaste parallélogramme carré, ses ouvrages avancés, sa porte d'honneur, énorme cintre, digne entrée d'un édifice, où les gros murs, maintenant dégradés, renfermaient dans leur diamètre, des corps-de-garde et des galeries intérieures ; ses tours rondes et carrées, des traces de corps de logis considérables, tout cet ensemble formait la résidence des seigneurs que la maison de Habsbourg délégua pour le maintien de l'ordre en Alsace. L'un des plus illustres vassaux autrichiens qui ait temporairement demeuré à Hohlandsberg, c'est incontestablement le sire Lazare de Schwendi (vers le milieu du XVI^e. siècle), dont le nom se trouve honorablement mêlé aux guerres de religion, à celles contre les Turcs et les Hongrois, à plus d'une page enfin de notre histoire locale. L'origine du Hohlandsberg remonte probablement aux premiers Hohenstauffen, peut-être plus haut ; mais, comme pour la plupart des châteaux d'Alsace, ses annales

avouées ne commencent qu'avec le XIII^e. siècle ; sa ruine date de l'invasion suédoise. — « Des temps primitifs, il ne « reste plus qu'une avant-cour et une poterne, au nord, et à « l'intérieur, aussi au nord, sur un piton de rocher très- « roide arrivant au niveau des remparts d'enceinte, une tour « ronde, un reste de tour carrée et un puits comblé. » (Saum, *manuscrit.*) — Autour de ce noyau, on a probablement élevé, du XVI^e. au XVII^e. siècle, la citadelle.

A l'entrée du val de Münster, le *Plixbourg* ou Flixbourg s'élève sur une montagne formant promontoire. C'est une enceinte à peu près carrée, qui suit les formes du haut de la montagne ; un fossé et un rempart extérieur la défendent ; au centre, se dresse une haute tour ronde dont nous em-



pruntons la figure à l'*Abécédaire* de M. de Caumont (architecture militaire) ; à côté, une salle voûtée comme une casemate ; la poterne du château, en retrait de l'enceinte, et au fond d'un couloir percé de meurtrières ; à

l'intérieur, à droite et à gauche de la poterne, des murs de refend entourant les parties basses ; à niveau inférieur des restes du château, s'élèvent sans doute des casemates ; à gauche, de petites baies cintrées, géminées dans le mur d'enceinte, indiquent l'emplacement d'un corps d'habitation. La porte du donjon, à plein-cintre, est tournée au nord. (Saum, *manuscrit*.)

Dans la partie moyenne du val de Münster, au nord-est de cette petite ville, le château de Schwarzenbourg s'élève au haut d'une montagne transformée en parc anglais. Infiniment moins vaste que son voisin, le Hohlandsberg, *Schwarzenbourg* renferme des détails d'architecture plus gracieux et mieux conservés ; des croisées ogivales, des restes de peinture à fresque, et un donjon (la tour des prêtres), qui fut, au XIII^e. siècle, la prison et le tombeau de Rœsselmann, le bourgmestre de Colmar, le partisan vaincu des Habsbourg.

Au fond d'une vallée latérale de celle de Münster, le château de *Wasserbourg*, perdu dans une véritable impasse, montre *sa tour construite en cailloux roulés*, à la différence de la plupart des donjons vosgiens, qui sont construits en puissantes pierres de taille à facettes de diamant.

Dans une direction opposée, au nord de la vallée de Münster, en face de Colmar, et comme le couronnement de cet admirable amphithéâtre de montagnes, se présente le château de Hohenack, construit vers 1079 par les d'Eguisheim ; il fut reconstruit en 1279. Il domine au loin tout le pays. M. de Golbéry l'a comparé à une tombelle, placée sur le sommet des Vosges. La tour carrée du Hohenack, en pierres à bossages très-frustes au milieu d'une enceinte circulaire et bastionnée, se montre de loin sous la forme d'un mamelon conique. Ce mur a 2 mètres 50 centimètres d'épaisseur. Ses courtines sont ménagées de manière à fournir aux armes de jet le moyen de prendre les assaillants par le flanc.

Les entailles dans les pierres de l'enceinte paraissent avoir été pratiquées pour soulever les pierres. Les comtes de Ferrette et les Ribeaupierre ont été les possesseurs de ce fortin, perché à une hauteur de huit à neuf cents mètres, sur un emplacement qu'occupait peut-être un fort romain.

Nous touchons au domaine des seigneurs que je viens de nommer.

V. LES CHATEAUX DE RIBEAUVILLÉ.

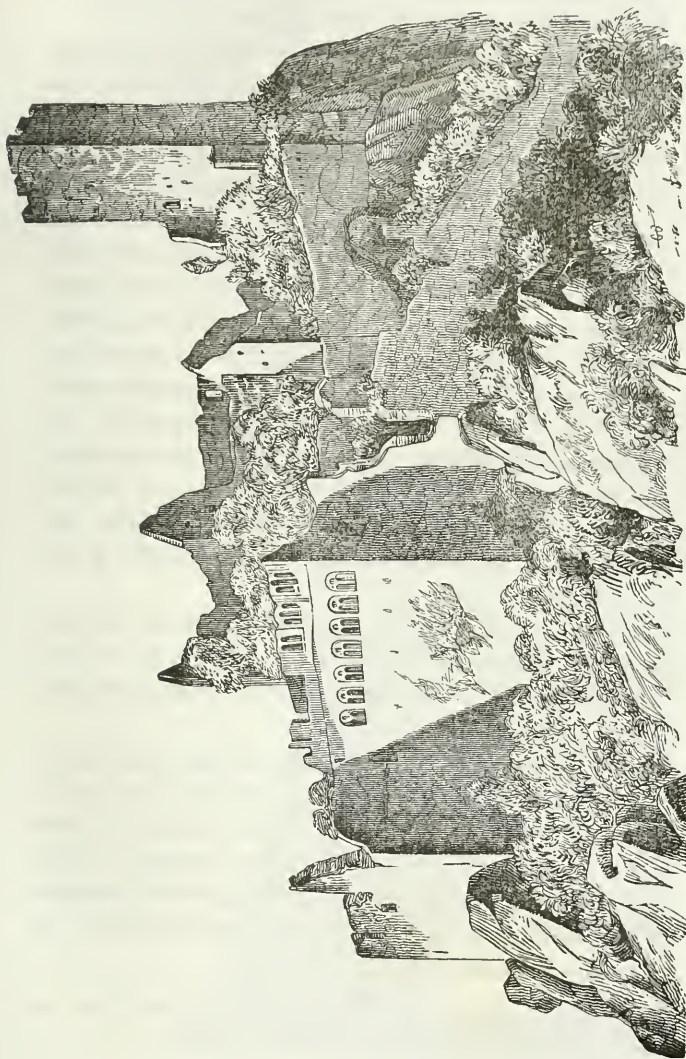
A la différence des trois châteaux d'Egnisheim, qui sont situés à peu près sur la même ligne, à hauteur égale, les trois châteaux de Ribeauvillé, savoir : *Ribeaupierre*, *Gyrsperg* et *St.-Ulrich*, occupent chacun une roche spéciale, à des niveaux très-inégaux. Le plus élevé, adossé contre les forêts de sapins du Taennichel, est très-souvent enveloppé de nuages, ou battu par les vents, tandis que les deux autres, plus rapprochés de la plaine, partagent encore son atmosphère plus sereine.

Le château inférieur, *St.-Ulrich*, est celui qui offre la masse la plus considérable de bâtiments, et les détails d'architecture les plus curieux. Il s'élève sur le versant oriental du dernier contrefort des Vosges, à 300 mètres environ au-dessus de Ribeauvillé. Les murs principaux sont debout; une rangée de *fenêtres à arcades romanes annonce au loin l'ancienne splendeur de la salle d'armes*, fréquentée par une race héroïque dont les noms sont inscrits dans l'histoire des deux rives du Rhin, dans celles de France, d'Angleterre et de Palestine (1).

Le corps d'habitation qui s'élève au-dessus du mur d'enceinte, dans son état actuel, est tout entier de style roman; mais au-dessus, sur la crête du mont, se dressent encore

(1) Nous empruntons la vue ci-jointe à l'*Abécédaire* de M. de Caumont.

d'autres murs dentelés avec des traces de pignons, de portes,



CHATEAU DE ST.-ULRICH, A RIBEAUVILLÉ.

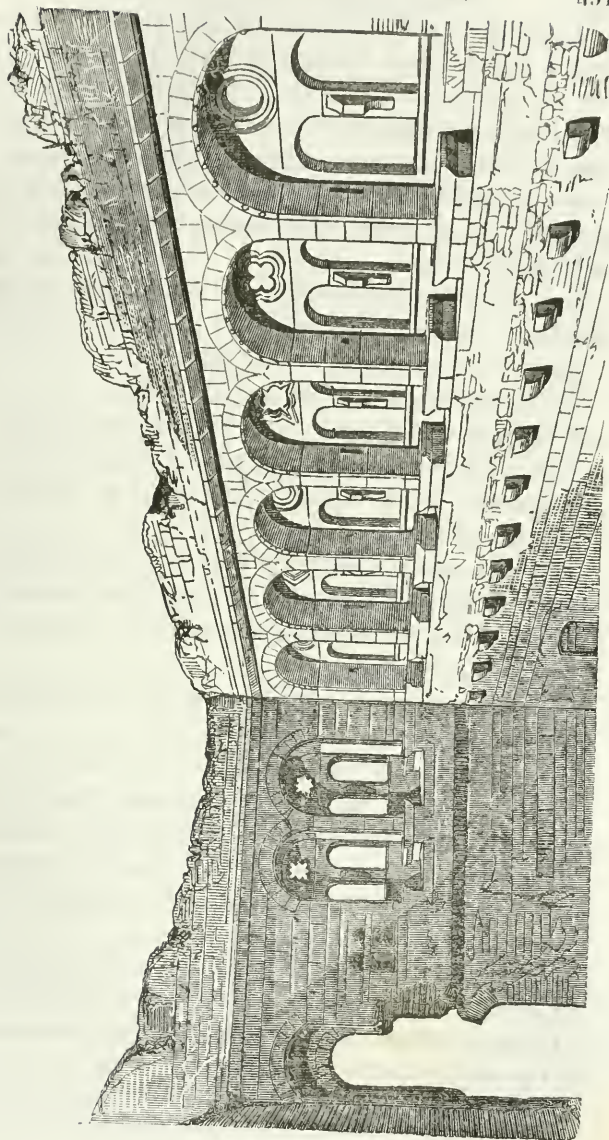
de chemins de ronde, où les détails d'architecture ne sont plus guères reconnaissables, mais qui ont dû appartenir à l'époque de la transition du cintre à l'ogive.

En fixant des yeux l'ensemble de St.-Ulrich, on est toujours ramené vers cette belle enfilade de croisées de la salle principale, vers ces arcades profondes, « chacune arrêtée sur la « face par deux baies geminées, surmontées d'une imposte « en pierre, elle-même percée, tantôt de losanges, tantôt d'un « quatre-feuilles ou d'une combinaison de ces figures » (1) (Voir, à la page suivante, l'intérieur de cette belle salle, publié dans le *Bulletin* de la Société française d'archéologie). Le donjon, carré et sans accès, est revêtu de pierres à bossages rustiques, très-bien conservées. Dans plusieurs parties de ce vaste corps d'habitation, notre collègue M. Ringeisen signale des détails d'arcades et d'autres parties ornementées. St.-Ulrich, indépendamment de ses souvenirs, de son site incomparable et de la masse de ses constructions, se présente comme l'un des bijoux les plus élégants de cette riche couronne murale, qui orne symboliquement et en réalité la province d'Alsace.

Gyrsparg a pour lui la hardiesse d'un site à peu près inabordable, l'aspect étonnant de sa tour carrée et de ses murs, identifiés avec le rocher conique dont ils semblent être l'extrême prolongement.

Hoh-Rappoltstein, ou Ribeaupierre, le plus élevé des trois châteaux, est formé par une énorme tour ronde à créneaux, avec des traces de portes ou d'arcades ogivales à sa base (XIV^e. siècle); par un corps de bâtiments ruinés, auquel on arrive à travers des portes à cintre surbaissé, précédées d'un chemin à rampe. Peu de promeneurs escaladent ces hauteurs inhospitalières.

(1) Ringeisen, *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, vol. III, 1^{re}. livraison.



Je n'ai ni le droit ni le loisir de m'étendre ici sur l'histoire à la fois riche et complexe de ces trois châteaux. Qu'il me soit permis toutefois de dire à nos hôtes étrangers que, parmi les dynastes qui avaient fixé leur résidence dans le château de St.-Ulrich, et dont l'origine est ramenée par la tradition à des fugitifs gibelins, de la famille des ducs de Spolète, figurent trois ou quatre noms familiers aux amateurs de notre histoire locale :

Celui d'Anselme de Ribeaupierre, dont le souvenir à moitié légendaire, quoiqu'il ait vécu à la fin du XIII^e. siècle, se rattache au Hirtzensprung, ou *saut du cerf*;

De Brunon ou Braun de Ribeaupierre, hardi et rusé, qui joue, à la fin du XIV^e. siècle, l'un des principaux rôles dans la lutte de la ville de Strasbourg avec l'évêque Frédéric de Blankenheim, et qui a toujours l'adresse de se mettre du parti le plus fort;

De Maximin ou Smassmann de Ribeaupierre, qui fut grand-échanson de Philippe-le-Hardi (1399), préfet ou landvogt de l'Autriche antérieure et protecteur du Concile de Constance (mort en 1450);

Enfin de Maximin II, chambellan du duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire.

Avec le groupe des châteaux de Ribeauvillé, nous pourrions ranger les restes du château de Kaysersberg (donjon cylindrique avec courtines), le château de Reichenstein, au-dessus de Riqueviher, qui couronne un rocher de sa tour pentagone et de murs où le caractère antérieur à l'époque ogivale semble prédominer;

Enfin le château de Bildstein, au-dessus du village écarté d'Aubure, qu'il domine de sa tour carrée, revêtu de pierres à bossages et offrant, avec les murs d'enceinte, le caractère de l'époque romane, où l'ogive toutefois trouve sa place par suite de reconstructions ou réparations postérieures.

VI^e. GROUPE — ENVIRONS DE SCHELESTADT.

Depuis que nous avons touché aux châteaux d'Eguisheim, nous sommes sur le terrain classique de l'architecture castrale du moyen-âge alsacien. Mais c'est la lisière des deux départements qui offre les souvenirs les plus variés et les ruines les plus nombreuses, les plus imposantes. A la suite et au nord du château de St.-Ulrich, les masses de Hoh-Kœnigsbourg s'offrent à notre vue, sur leur socle pyramidal formé par l'avant-chaîne des Vosges.

Le château de Hoh-Kœnigsbourg est, après celui des électeurs palatins à Heidelberg, le plus considérable de toute la vallée du Rhin. Comme celui de Heidelberg, il appartient, dans sa structure actuelle, à l'époque qui suit la renaissance et au XVII^e. siècle; mais son origine historique remonte à une antiquité très-reculée, peut-être au temps des Carlovingiens. Le site a dû, à toutes les époques, être recherché comme point d'observation. Hoh-Kœnigsbourg domine la plaine de la haute et de la basse Alsace, dans les deux directions du nord et du sud; il regarde la forêt Noire à l'est, et vers l'ouest, l'œil, du haut de ses créneaux, embrasse une partie considérable de la chaîne centrale des Vosges.

Des tours rondes imposantes, reliées par de vastes corps de logis et par des murs à travers lesquels perce le roc vif; au-dessus des tours et des murs, un parapet crénelé; une triple enceinte extérieure, flanquée d'autres tours: tel est l'aspect général de cette demeure forte et splendide (1).

Dans l'intérieur du corps de logis, de nombreux compartiments donnent l'idée d'une habitation où le confort s'unissait à l'élégance. La salle d'honneur de 1580, des salles

(1) Agrandissement et mur d'enceinte, en 1560; — reconstruction, en 1616, par Rodolphe de Bollviler.

basses voûtées, des escaliers en spirale fixent l'attention du promeneur le plus superficiel. La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a débuté dans cette ruine grandiose : elle persévéra à sauver de la destruction les parties les plus menacées.

Le château a été, à plusieurs reprises, le théâtre de scènes dramatiques enregistrées dans les annales d'Alsace (1). Il a été pris et démantelé par les Suédois (1633).

A peu près à un kilomètre à l'ouest de Hoh-Kœnigsbourg, un second château, désigné dans les documents du XVI^e. siècle sous le nom de *Vieux-Château*, offre dans sa structure romane un genre d'intérêt que n'a plus son puissant voisin. Il est d'un accès difficile au milieu des rochers et des broussailles ; ses dimensions sont minimales comparées à celles de la forteresse voisine. Ce vieux château est peut-être le même que le Estuphin ou Stauffen du moyen-âge (2), quoique la signification de ce mot (la coupe) semble de préférence s'appliquer à la partie antérieure de la montagne, sur laquelle est situé le Hoh-Kœnigsbourg, et qui présente l'image d'une coupe renversée. La question de la coexistence des deux châteaux, antérieurement au XVI^e. siècle, n'est pas encore suffisamment éclaircie. Schweighœuser non-seulement l'admet comme positive ; il applique même la dénominative d'Estuphin au grand château.

Sur l'un des contreforts de la hauteur pyramidale que couronne le Hoh-Kœnigsbourg, et pour ainsi dire à ses pieds, le château de Kintzheim (Kunigsheim), ce joyau de l'époque ogivale, démontre à quel point un intelligent propriétaire (3) peut, avec des dépenses modérées, aviser à des

(1) Voir la monographie du « château de Hoh-Kœnigsbourg, » par l'auteur de cette esquisse.

(2) V. Schweighœuser, page 4.

(3) M. le baron Mathieu de Faviers.

actes d'inappréciable conservation. « Les murs, en grès des Vosges, sont à peu près intacts; la chapelle, dédiée à saint Jacques, a conservé sa voûte en ogive; la grande salle est recouverte d'une toiture. Dans ce compartiment, une croisée oblique permettait aux habitants du château d'assister au service de la chapelle, sans passer dans le sanctuaire même. A Hoh-Kœnigsbourg, se présente la même particularité (1). »

Le château de Kintzheim est entouré d'une triple enceinte; l'une des terrasses intermédiaires est très-vaste et domine le coteau, transformé en vignoble et en parc. La tour carrée, à l'ouest du château, surplombe l'ensemble des ruines; vue du haut de la montagne, ou du chemin qui conduit au Hoh-Kœnigsbourg, elle dessine ses arêtes sur un vaste horizon, bordé à l'extrémité orientale par la chaîne de la forêt Noire.

A l'entrée du val de Villé, le château de Ramstein, construit en matériaux pareils à ceux de Kintzheim, s'élève à mi-côte; il n'en reste plus qu'un pan du mur oriental de la cour et de la salle d'honneur. A cinq kilomètres plus au nord, le château d'Ortenberg, propriété de M. de Faviers, et déblayé par lui, se dresse sur un rocher de granit auquel il a emprunté ses matériaux. Il se compose d'un donjon isolé, entouré d'un mur de revêtement fort épais, avec meurtrières; vers le sud, le corps du logis; un peu plus bas, l'enceinte des dépendances.

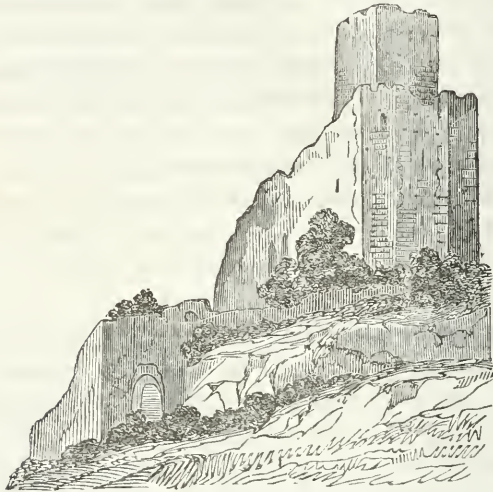
Le système de défense de ce château était combiné d'une manière analogue à celui du château d'Andlau: il fallait, après avoir passé la poterne, longer deux fois le front du château et passer sur un pont facile à couper. A l'extérieur, on reconnaît encore, d'après le témoignage de M. Morin (2), la

(1) Morin, *Bulletin de la Soc. hist. d'Alsace*, vol. II, p. 109.

(2) *Bulletin*, t. II, p. 110.

disposition des hourds, des pièces de charpente, des portes d'accès et des créneaux.

On rapporte la construction de l'Ortenberg à Wernher d'Ortenberg, qui vécut vers l'an 1000; rien ne s'oppose à reculer aussi haut sa première origine.



Dans le val de Villé, à l'ouest de Ramstein et d'Ortenberg, le château de Thanvillé appartenait à l'époque de la Renaissance; il est de forme carrée, flanqué de quatre tourelles crénelées à quatre fronts. Un donjon et une tourelle défendent l'accès de la cour.

Un peu plus loin, à l'embranchement des vals de Lièvre et de Villé, le château de Frankembourg, dont l'origine précise remonte au XII^e. siècle (1), conserve une tour imposante et un mur d'enceinte; reconstruit au milieu du XV^e. siècle; il a été démantelé dès 1582.

(1) Quelques auteurs le rattachent à l'époque franque et même aux Romains.

En reprenant, à partir d'Ortenberg, la direction vers le sud, on arrive, après six kilomètres, au château de *Bernstein*, construit sur un rocher de granit auquel il emprunte ses matériaux. Le plein-cintre domine dans cet édifice cyclopéen, qui, d'après l'estimation de son propriétaire actuel (1), doit remonter au IX^e. siècle. Il est à trois enceintes, flanquées d'autant de tours.

La tour supérieure, pentagonale, a six mètres d'élévation; elle est assise sur un rocher de onze mètres. L'ouverture intérieure est quadrilatère et épaisse de quatre mètres.

La seconde tour, carrée, moins haute et liée à l'enceinte supérieure, paraît, selon M. Dartein, avoir été destinée à un dépôt d'archives ou d'objets précieux.

La tour inférieure, carrée, plus moderne, servait peut-être de chapelle.

Le corps de logis est adossé à la grande tour supérieure. Les trois enceintes sont reliées entre elles par un escalier de trente-cinq degrés. L'histoire primitive de ce château se rattache à celle de la famille de Dagsbourg (Dabo) et de Linange. A partir du milieu du XIII^e. siècle, il devient propriété épiscopale, et résidence d'un bailli. Sa destruction date de la guerre de Trente-Ans. Actuellement, il est, comme les châteaux de Kintzheim et d'Ortenberg, en bon état de conservation.

VII. CHATEAUX DES ENVIRONS DE BARR ET D'OBERNAI.

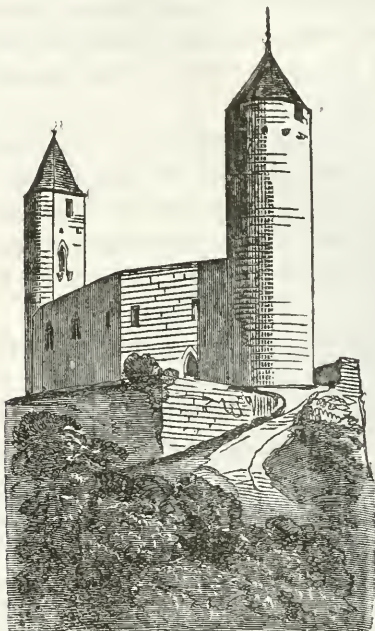
(Groupe de Sainte-Odile.)

Les vallées d'Andlau et de Barr, les environs d'Obernai et le revers occidental de Sainte-Odile, forment un autre groupe de châteaux qui ont un renom classique en Alsace.

Le château d'Andlau, en face de l'entrée de la vallée de Barr, présente, sur la cime d'un monticule assez escarpé,

(1) M. Félix Dartein.

une façade en apparence très-régulière , encadrée entre deux tours rondes , dont la masse n'exclut pas une certaine élé-



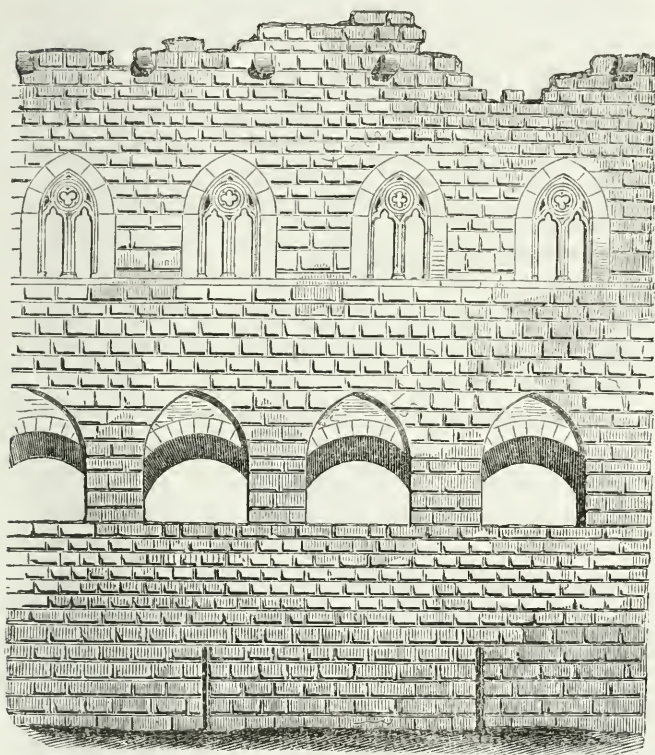
gance. Examinée de près , sa façade se trouve être heptagonale , et les tours s'aplatissent dans leurs jointures avec le corps du château. C'est , sans contredit , un des forts les mieux conservés et qui pourrait facilement être restauré en entier. Une vaste cour de forme carrée précède , du côté de l'est , le corps de logis qui surplombait , à l'ouest , des profondeurs d'un accès difficile.

Au-dessus de la porte d'entrée se trouve le millésime de 1538 ; les fenêtres ont le caractère du XIV^e. ou XV^e. siècle ; mais le château était incontestablement plus ancien ; au XIII^e. siècle déjà , il avait été saccagé à deux reprises (1213-1246).

Au XVII^e. siècle, les Suédois l'occupèrent sans le ruiner.

Successivement fief impérial et épiscopal, il a été, depuis des temps immémoriaux, tenu par la famille d'Andlau. C'est l'ornement d'un charmant paysage, formé par des montagnes boisées et par des vignobles (1).

Non loin de Hoh-Andlau, un peu au sud-ouest, le château de Spesbourg montre, du milieu d'une forêt de sapins, sur



un rocher coupé à pic, du côté de l'ouest, son enceinte

(1) Ce château a été décrit, dans le *Bulletin monumental*, par M. Ramé.

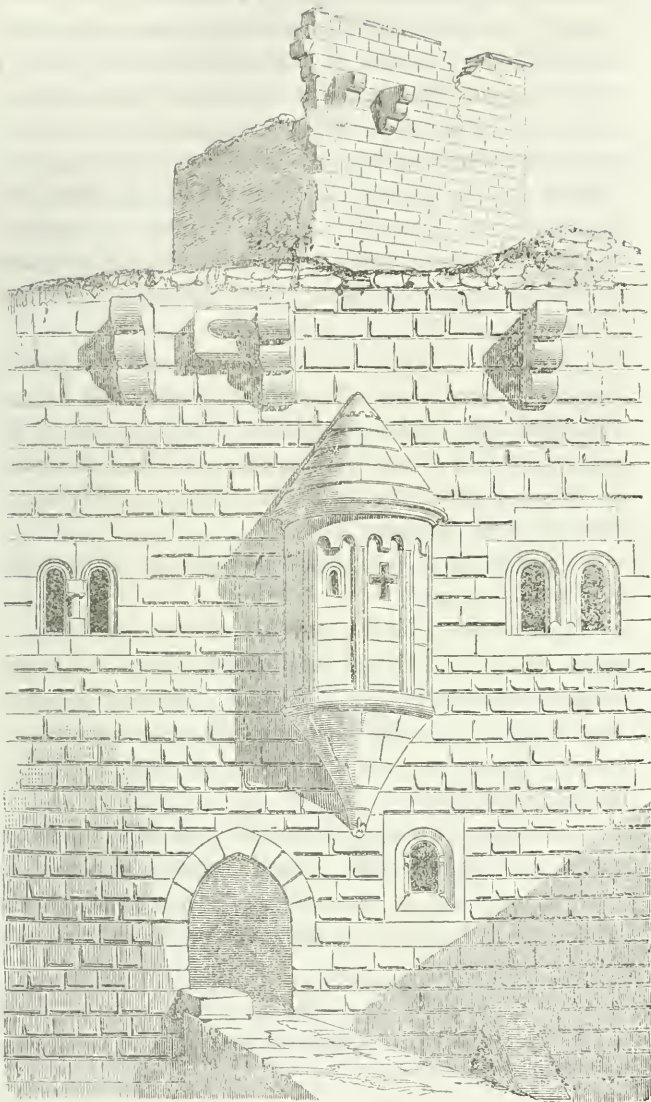
irrégulière, les murs de son ancienne maison d'habitation et la tour carrée qui domine cet ensemble; le tout en granit. Une rangée de six croisées ogivales des XIII^e. et XIV^e. siècles, avec des chapiteaux de colonnes, une fenêtre immense, à fleur de terre, ouvrant sur le précipice à l'ouest, quatre cheminées avec jambages octogones, donnent un intérêt de détails à l'examen de cette ruine (1).

Dans le circuit du même amphithéâtre de montagnes, mais à une élévation beaucoup plus considérable, le château de Landsperg, l'une de nos belles demeures féodales, domine au loin la plaine du Rhin. Sa grande tour se dresse, comme un phare sur un promontoire, au haut d'un mont avancé qui s'appuie contre la croupe du Mennelstein.

La date de son origine est précise, quoique le caractère des constructions semble la porter plus haut. En 1200, Conrad de Landsperg éleva ce château sur un terrain que sa sœur, l'abbesse de Hohenbourg (Edelendis de Landsperg), lui concéda. Le château n'a cessé d'appartenir à la même famille jusqu'à la Révolution.

En examinant de près le Landsperg, on se trouve en face d'une cour terminée par deux tours rondes; c'est un agrandissement postérieur à l'époque de la fondation. Dans le donjon et le corps de logis, le plein-cintre domine; au rez-de-chaussée se trouvent un caveau voûté et deux pièces garnies de meurtrières, séparées par un escalier qui monte au premier étage. Ici, une grande salle servant de chapelle est remarquable par l'ajustement de ses fenêtres et l'abside du chœur en encorbellement sur la face extérieure, dans le style roman du XII^e. siècle; à côté de la chapelle, une salle éclairée à l'est par quatre fenêtres géminées servait probablement de salon d'ha-

(1) Elle est mise à l'abri de dégradations ultérieures par son propriétaire actuel, M. le baron Hallez-Claparède.



bitation ; puis une pièce irrégulière à cheminée (peut être la cuisine), surmontée d'un entre-sol éclairé sur la cour ; enfin le beffroi, dans lequel on ne pénétrait que par une porte, à partir du grenier du bâtiment d'habitation à l'angle sud-est de la courtine. Un chemin de ronde couronnait le *schlosshof* (cour du château) ; trois grandes consoles indiquent l'existence d'une guérite. Au bas de celle-ci, au niveau du sol actuel, une ouverture, avec quatre fortes pierres en saillie, qui semblent faire deviner qu'un treuil s'adaptait à la guérite et que, dans cet endroit écarté, on faisait monter des vivres au château (Fries, *manuscrit*).

Les abords du donjon étaient garantis avec de plus grandes précautions encore que celles dont nous avons déjà indiqué l'existence dans d'autres châteaux : à la porte même, les assaillants étaient en butte aux projectiles d'un bâtiment servant de défense à l'angle sud-est du *schlosshof*, et en communication avec les courtines.

Le granit et le grès ont fourni les matériaux de construction de Landsperg (1).

A l'ouest de Ste.-Odile, dans la profondeur des forêts, se cache toute une série de castels (le Dreystein, le Hagelschloss, le Birkenfels, le Falkenschloss), qu'on dirait élevés sous le patronage ou avec l'assentiment de l'abbesse de Hohenbourg, comme pour former autour de son enceinte une série de fortins protecteurs.

Les châteaux des Dreystein offrent, dans ce groupe forestier, le plus d'intérêt. D'après l'étymologie de leur nom, ils devraient être assis sur trois rocs isolés ; mais ce ne sont que deux corps de bâtiments, placés sur deux tertres contigus ;

(1) Il se trouve en ce moment entre les mains de la famille de Türkheim : la Société pour la conservation des monuments historiques s'occupera, de concert avec les propriétaires, de quelques réparations indispensables.

puis, en examinant de près l'une de ces agglomérations de ruines, on découvre deux châteaux distincts, ou deux corps d'habitation sur le même rocher, ayant deux entrées distinctes, mais dont le mur mitoyen enclave une tour ronde, ayant une seule entrée ancienne.

Les détails d'architecture de ces châteaux accusent, d'après Schweighæuser, le XIII^e. siècle ou le commencement du XIV^e.

Le *Birkenfels* est un petit château sur un mamelon isolé, avec une tour pentagonale, une porte d'entrée à ogive du XIV^e. siècle et des baies en arc de cercle avec jours rectangulaires, à meneaux de la Renaissance (Saum, *manuscrit*).

Le *Hagelschloss* consiste en deux châteaux très-ruinés, avec des murs presque à ras du sol; l'un conserve quelques détails d'arcades cintrées.

En passant sur le versant oriental de Ste.-Odile, au nord-est de cette montagne, les deux habitations jumelles de Lutzelbourg et de Rathsamhausen se montrent assises sur un monticule isolé.

Le château antérieur (de Vordereburg) ressemble de loin, selon l'expression d'un de nos collègues (M. Levraut), à une caserne abandonnée; le second (de Hintereburg), le castel des Rathsamhausen, offre au contraire des détails d'architecture élégants.

On monte au premier château par une rampe entre deux murs, et par deux portes, l'une cintrée, l'autre ogivale, appuyées à une demi-tour ronde qui est percée d'étroites meurtrières.

À l'intérieur, quelques détails d'architecture accusent le corps de logis: par exemple, des consoles armoriées dans une salle basse. La cour se prolonge jusqu'au donjon de forme ronde, dont la voûte est revêtue de pierres en diamant, et dont les assises au-dessus du rocher consistent en grands blocs.

Le mur d'enceinte montre une corniche en miniature ; les baies des murs sont rectangulaires, à meneaux droits ; quelques corbeaux de l'entablement portent les armoiries des Mullenheim et des Andlau.

Le château postérieur (de Rathzamhausen) est séparé par un glacis et par des fossés de celui de Lutzelbourg. Une porte méridionale , précédée d'un chemin couvert, donne accès à ce bel édifice carré. Au fond de la cour , sont des restes de constructions secondaires , et derrière ces débris une tour qui flanque le côté nord. A l'est , le donjon circulaire, revêtu de pierres diamantées ; près du donjon, dans le prolongement de l'enceinte, un édifice à larges baies ; vers le midi, la cour carrée monumentale.

Selon le témoignage de MM. Ringeisen et Levraut , l'intérieur de cette tour, principal corps de logis , est un vrai musée d'architecture et de sculpture de tous les styles. C'est là que se trouve, à la hauteur d'un troisième étage , une cheminée élégante qui a été consolidée par les soins de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Les combles sont surmontés d'une pente dirigée vers l'intérieur pour recueillir les eaux (Saum , *manuscrit*).

VIII. LES CHATEAUX DU VAL DE BRUCHE.

Ce groupe nous offre un des plus imposants châteaux , le plus considérable d'Alsace après Hoh-Kœnigsbourg ; j'ai nommé *Guirbaden* , qui domine , du côté du sud , l'entrée du val de Bruche , en face du Heiligenberg et de ses établissements romains. Peut-être , à raison de cette position , est-il permis de ramener son origine première au IV^e. siècle de notre ère (1).

(1) *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace* , t. I , p. 274. Article de M. Levraut sur Guirbaden.

Dans leur état actuel, les ruines de Guirbaden offrent trois parties très-distinctes (1) : au centre, le corps du château formant l'habitation seigneuriale ; à l'est, le fort avec un donjon carré ; à l'ouest, l'esplanade avec la chapelle St.-Valentin et un second donjon carré. Chacune de ces parties est séparée de l'autre par des cours ou des fossés ; le tout enveloppé de murs d'enceinte en pierre de taille à bossage rustique, avec cours, chemins de ronde, fossés et ouvrages avancés. L'ensemble est du style roman du XII^e. siècle, avec quelques modifications et agrandissements évidemment de l'époque ogivale, mais surtout de la Renaissance.

Tel est l'aspect de ce château dans son ensemble. En l'examinant de plus près, on trouve dans la partie orientale (citadelle) de belles arcades cintrées enjambant les fissures du rocher, pour servir de base au mur d'enceinte ; puis, dans le corps de logis, au centre du château, une charmante arcade romane avec d'élégants chapiteaux de colonnes. Tout le front extérieur de cette partie du château garde le caractère de l'époque qui précède l'invasion de l'ogive, des baies en plein-cintre transformées en fenêtres carrées à meneaux de la Renaissance. Partout surabondent ici de riches détails d'ornementation. M. Levraut a cru reconnaître, dans la corbeille de quelques chapiteaux, la trace des mœurs licencieuses ou équivoques reprochées aux Templiers, qui auraient, d'après la tradition populaire, résidé à Guirbaden sous les derniers empereurs de la maison des Hohenstauffen. Très-probablement le sol, jonché de débris, recèle ici des détails archéologiques.

De l'autre côté du fossé de séparation, l'enceinte occidentale, sous forme de parallélogramme, avec tour massive et carrée, offre un mur d'enceinte ou une courtine d'une grande

(1) M. Saum, membre de la Société, y trouve trois parties (V. manuscrit).

perfection au double point de vue de l'art et de la stratégie. Specklé, l'architecte-ingénieur du XVI^e. siècle, affirme que de son temps on a découvert dans cette partie du château de Guirbaden des médailles, des armes, des inscriptions romaines; il n'hésite point à attribuer au peuple-roi la première fondation de ces murs. Ils seraient beaucoup plus récents que Guirbaden ne resterait pas moins digne de notre intérêt au point de vue de l'art, sans compter les souvenirs historiques de l'évêché de Strasbourg, des empereurs d'Allemagne, et de la maison de Dabo, auxquels ce château est mêlé.

Le propriétaire actuel du château de Guirbaden, M. le baron de Wangen, est occupé depuis dix-huit mois, de concert avec la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à consolider plusieurs parties de cette magnifique ruine.

Du côté septentrional du val de Bruche, au fond de l'un de ses vallons latéraux, le castel de Nideck plane au-dessus de la cascade de ce nom. Les constructions paraissent appartenir aux XII^e. et XIII^e. siècles; elles consistent en un donjon sur un rocher; le corps du bâtiment se trouve un peu plus haut. La Société des monuments historiques est occupée de travaux de consolidation.

IX. GROUPE DU SCHNEEBERG ET DE WASSÉLONNE.

Au fond de la vallée de la Mossig, presque au pied du Schneeberg, les ruines peu considérables du Freudeneck (enceinte en forme de trapèze, avec donjon) précèdent de quelques kilomètres celles de Wangenbourg, qui sont plus imposantes avec leur grande tour carrée et leur enceinte polygonale dégradée, mais pittoresque: « Le *Wangenbourg* conserve quelques détails d'architecture; par exemple, sur la « façade nord de l'enceinte, une porte ogivale (XIV^e. siècle); « près de là, des restes d'une cheminée du XVI^e. au XVII^e.

« siècle. Les baies percées dans l'enceinte sont en partie « ogivales, en partie en arc de cercle » (Saum, *manuscrit*). C'étaient l'un et l'autre des fiefs relevant de l'abbaye d'Andlau.

Aux environs de Wasselonne, dans le Kronthal, le Kronenbourg, l'une des fondations de Woelfelinns, le landvogt d'Alsace, a déjà disparu et laisse à peine soupçonner le site qu'il occupait. A Kirckheim, quelques constructions conservent le souvenir de l'emplacement de la villa mérovingienne.

En suivant le prolongement des montagnes au pied du Schneeberg, vers Saverne, on trouve sur un plateau élevé les trois châteaux d'Ochsenstein, pans de murs emboîtés dans les rochers avec lesquels ils semblent se confondre. Ce sont des constructions analogues à celles de Haut-Barr. Leur origine première remonte au XII^e. siècle : les Strasbourgeois en détruisirent une partie ; un incendie en consuma une autre. Vers 1485, ils passèrent, après l'extinction des Ochsenstein, à la famille de Deux-Ponts, puis à celle de Hanau-Lichtenberg.

Nous touchons au groupe important de Saverne et de Neuwiller.

X. LES CHATEAUX PRÈS SAVERNE ET NEUWILLER.

Le château imposant de Haut-Barr ou Hoh-Barr, sur une montagne au sud-ouest de la ville de Saverne, montre au loin les masses imposantes de ses rochers de grès, au milieu et au haut desquels étaient assis les bâtiments d'habitation. Fondé vers le XI^e. siècle, il n'a laissé arriver à nous, de cette première époque, qu'une chapelle romane avec petites fenêtres cintrées, et ornées d'arcatures cintrées au-dessus de l'entablement des murs latéraux et de la façade ; de plus, un donjon pentagonal, situé sur un bloc de rocher isolé (1).

(1) *Bulletin*, t. II, p. 489. Relevé des monuments du canton de Saverne, par M. Arth.

Dans la seconde moitié du XII^e. siècle , il a été agrandi par l'évêque Rodolphe , qui réunit à l'enceinte du château le rocher méridional ; enfin restauré en 1583 par l'évêque Jean de Manderscheid-Blankenheim , auquel on peut attribuer les bâtiments d'habitation et la courtine. Ce château fut souvent la résidence des évêques ; il contenait une garnison ju-qu'au traité de Munster ; à partir de là , il resta démantelé.

Les deux Geroldseck , a peu de distance , au midi de Hoh-Barr , occupent des monticules ou des tertres isolés ; ils sont enveloppés de bois gracieux et touffus.

Le grand Geroldseck, le plus rapproché de Hoh-Barr , fondé comme ce dernier , déjà vers le XI^e. ou XII^e. siècle , avait une double enceinte que dominait un donjon en pierre de taille de près de trois mètres d'épaisseur. Ces ruines, placées sur une plate-forme carrée, allongée, sont très-informes ; elles offrent toutefois dans leurs substructions les arceaux de voûte d'une grande cave en plein-cintre, reposant sur des piliers carrés.

Le petit Geroldseck est un peu plus au sud : il consiste en une plate-forme irrégulière, avec quelques restes d'une tour carrée ; une échauguette assez bien conservée occupe l'un des angles de l'enceinte.

Après l'extinction des Geroldseck en 1390 , les châteaux passèrent par les mains de plusieurs propriétaires et finirent par arriver à l'évêque François Egon de Furstenberg (1667-1671). Quelques scènes dramatiques se rattachent à leurs murs ; je n'ai pas le droit de vous y arrêter.

A l'ouest du Haut-Barr, sur l'autre revers de la vallée de la Zorn, le Greiffenstein (roc des griffons), qui date du XII^e. ou XIII^e. siècle, élève au-dessus des forêts ses deux tours carrées et des restes de murs avec des ouvertures ogivales. La tour méridionale , épaisse de plus de 3 mètres , présente sur l'une de ses faces, au midi, un machicoulis en encorbellement au-dessus du fossé.

La tour septentrionale est moins grosse que celle du midi, mais elle s'élève à près de vingt mètres au-dessus des débris d'une double enceinte ; ses ouvertures sont ogivales. Elle constitue avec cette enceinte un groupe de ruines isolé de la première tour.

Ancien fief de l'évêché de Metz, la ruine du Herrenstein, au-dessus de Neuwiller, n'offre plus d'intérêt.

En s'enfonçant dans les Vosges près de Neuwiller, on rencontre, non loin des plateaux de la Lorraine, la forteresse de la Petite-Pierre (Lützelstein), perdue au cœur des montagnes. Il ne reste des temps primitifs qu'une tour, peut-être carlovingienne. Le château du moyen-âge, résidence des seigneurs de Lützelstein, et, à partir du milieu du XV^e. siècle, celle d'une branche de la maison palatine, est surbâti par des édifices militaires modernes.

Le site de la Petite-Pierre est original et pittoresque, riche en souvenirs historiques, qui se rattachent, en partie, à la personne de l'électeur Frédéric-le-Victorieux.

Au nord-est de Neuwiller, sur la croupe d'une montagne visible au loin, et à 64 mètres au-dessus du village de Lichtenberg, s'étend le château-fort du même nom, dont l'origine remonte au IX^e. siècle. Résidence de l'ancienne famille de Lichtenberg, qui se rattache peut-être à l'époque mérovingienne, le château occupe, dans l'histoire d'Alsace, un des premiers rangs. Détruit presque de fond en comble en 1260 par les troupes de l'évêché de Metz, il fut reconstruit en 1286 par l'illustre évêque Strasbourgeois, Conrad de Lichtenberg, dont le souvenir se rattache à celui d'Erwin de Steinbach et à la grande façade de la cathédrale de Strasbourg.

De cette restauration de Conrad, on a conservé au centre du fort le donjon, bâti sur une portion de rocher plus élevée que le reste des édifices et terminé par deux tours couvertes en terrasse.

Dans l'enceinte du fort se trouve une chapelle ogivale, des XV^e. et XVI^e. siècles, avec un monument funéraire (style de la Renaissance) de l'un des comtes, Philippe de Hanau-Lichtenberg. Au milieu de l'une des terrasses du château-fort, un puits creusé dans le roc offre sur sa margelle, ses poteaux et sa traverse en pierre, des arabesques et des ornements de l'époque de la Renaissance. Trois portes, dans les bâtiments, offraient aussi des sculptures de la même époque.

Les fortifications du château ont été renouvelées en 1570, sous le comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg, par l'architecte Specklé (1) ; une dernière restauration date du XVIII^e. siècle ; on y a appliqué les pierres du château de Herrenstein.

Les scènes historiques où figurent les seigneurs de Lichtenberg, puis la famille de Hanau-Lichtenberg, et celle de Hesse-Darmstadt qui lui succède, se jouent tantôt dans la résidence du haut de la montagne, tantôt à Bouxwiler. Le château de Bouxwiler, construit au XV^e. siècle et renouvelé au XVIII^e. , fut démoli à la suite de la Révolution de 93 ; tandis que les rochers du château-forteresse, où le constructeur de la cathédrale et celui de l'ancien hôtel-de-ville de Strasbourg ont laissé la trace de leur féconde activité, ont échappé à toutes les influences de cette époque néfaste.

XI. LES CHATEAUX DES ENVIRONS DE NIEDERBRONN.

Au-dessus de la ville aux eaux thermales, le Wasenbourg

(1) Il n'est point inutile de rappeler ici que le système de Specklé, précurseur de celui de Vauban, consistait à établir des fossés, battus et défendus par des bastions à oreillons, et à changer l'emplacement des ravelins, jusqu'alors trop rapproché de la courtine. V. *Bulletin*, vol. II, page 71 et suiv., la biographie de Specklé, par l'auteur de la présente notice. Voir aussi l'*Architectura* de Specklé. Strasbourg, chez Lazare Zetzner, 1609, 1 vol. in-4^o.

(burg ou château de la Vagovic) date de l'an 1400 seulement, quoiqu'on ait essayé de le rattacher, par sa construction même, aux temps romains. Les Lichtenberg en firent l'acquisition des mains de la famille de Born. Ces ruines sont d'une belle conservation; elles renferment une salle à porte ogivale surmontée d'un cintre et à fenêtres profondément creusées, du même style.

Les deux *Windstein*, dans le Jaerthal, sont assis sur les deux sommets d'une crête de montagnes qui semblent barrer la vallée. Le vieux *Windstein* est établi sur un roc de 160 mètres de long, qui sert lui-même de base à deux masses de rochers autrefois surmontées de tours et de murs. Le roc est percé, dans son pourtour, en chambres, escaliers, galeries, citernes et cachots. Au premier aspect, c'est une demeure de troglodytes; habitée et décorée, elle a dû être assez confortable en hiver, dans cette froide vallée. La tradition rapporte cette construction à Pierre, abbé de Neubourg, qui l'aurait taillée dans le roc pour y cacher, au besoin, les trésors de l'abbaye. Ce château fut détruit en 1334 par l'évêque de Strasbourg.

Le nouveau *Windstein*, construit un an après cet événement, présente un corps de logis de forme polygone, au milieu d'une enceinte carrée; il occupe la partie la plus élevée de la roche, qui lui sert de support. Une galerie souterraine réunit, dit-on, les deux *Windstein*, qui furent concédés, au XVI^e. siècle, à titre de fief, par les comtes de Hanau-Lichtenberg aux Ekebrecht de Dürkheim; ces derniers avaient déjà, au XIV^e. siècle, possédé une partie du vieux *Windstein*. A l'époque des guerres de Turenne, Wolf Frédéric Ekebrecht de Dürkheim s'y défendit bravement, seul, à ce qu'assure la tradition populaire, passant alternativement de l'un à l'autre château, et finissant par s'échapper vers le Palatinat.

Plusieurs de ces châteaux des environs de Niederbronn et

de l'arrondissement de Wissembourg, en général, affectent le même caractère que le vieux Windstein : ils sont identifiés avec les rochers qui leur servent de base et de défense.

Tels sont *Hohenfels* et *Falkenstein*, à l'ouest de Windstein, sur la lisière et dans le département de la Moselle. Le Hohenfels contient un cachot perpendiculairement taillé dans le roc, et dont l'orifice supérieur servait en même temps de porte et de lucarne. On y descendait évidemment les prisonniers par des cordes.

Le *Falkenstein* présente, comme le Windstein, une série de pièces habitables, creusées dans le rocher.

Le *Schœneck*, au nord-ouest du Windstein, repose aussi sur un rocher ; mais ses édifices, ses tours, ses murs à créneaux et corps de bâtiments s'élèvent dans des dimensions considérables au-dessus de leur support, sans se confondre avec lui. Le château contient une tour ronde, dont les murs ont 4 mètres d'épaisseur. Rodolphe de Habsbourg l'avait détruit, en 1280, mais l'évêque Frédéric de Lichtenberg le rétablit dès le commencement du siècle suivant. Inféodé par les évêques de Strasbourg aux comtes de Lichtenberg, il passa plus tard aux Ekebrecht de Dürkheim, et subit, au milieu du XVI^e. siècle, une dernière réparation par l'un des Ekebrecht de Dürkheim. En effet, plusieurs parties du Schœneck portent, dans leurs fenêtres et ouvertures, le caractère de cette époque.

XII. LES CHATEAUX DE LA FRONTIÈRE SEPTENTRIONALE ET DU PALATINAT ALSACIEN.

A l'extrémité septentrionale du département, sur toute la lisière montagnaise, entre l'ancienne abbaye de Sturtzelbronn (Moselle) et Wissembourg, s'étendent des châteaux ruinés, dont le caractère est à peu près le même que celui des forts des environs de Niederbronn et de Jaegerthal.

C'est d'abord celui de Lützelhart ou Fitzhart, près Ober-

steinbach, avec sa tour élevée sur un rocher de 20 à 40 mètres de haut, abordable par un escalier taillé dans le roc, et entouré d'un corps d'édifice assez considérable.

Dans la même région, se trouve le petit Arnsberg, aussi à l'extrémité d'un rocher haut de 45 mètres, et offrant, comme le Fitzhart, un escalier taillé dans le roc.

Puis, en allant de l'ouest à l'est, le Wasichenstein, qui consiste, comme le Dreystein, derrière Ste.-Odile, en deux châteaux sur deux rochers séparés par un précipice. L'architecture du château inférieur est très-soignée : des fenêtres ogivales se découpent dans une tour avancée ; des chambres élégantes sont à moitié taillées dans le roc ; deux murs d'enceinte entourent le corps du château, muni, à l'est, d'une citerne. Il passa en plusieurs mains, et finit par arriver, comme Lutzelhart et d'autres châteaux de ces environs, aux Hanau-Lichtenberg.

Le *Frendsberg* ou *Frensbourg*, près Niedersteinbach, est assis sur deux rochers, dont l'un est tellement étroit que, selon l'expression de Schweighœuser, il ressemble à un piédestal supportant une tour en ruine.

Sa destruction définitive date de 1677 ; mais au XIV^e. siècle déjà, il avait subi deux bouleversements de la part de Jean de Lichtenberg et des Strasbourgeois.

Le plus important de ces châteaux de la frontière est, sans contredit, le *Fleckenstein*, sur un rocher gigantesque, qui est garni tout entier de murs, de tours, et environné de fortifications à ses pieds.

Au moyen-âge, le Fleckenstein passait pour imprenable, ce qui n'empêcha pas Vaubrun d'y entrer (1674). Deux galeries taillées dans le roc, l'une intérieure, l'autre extérieure, conduisaient au haut de la plate-forme de la tour principale. Le château remontait, comme la famille de ce nom, jusqu'au XII^e. siècle ; il a dû subir, toutefois, plu-

sièurs restaurations ; car une salle conservait, il y a trente ans encore, le millésime 1407 et 1444.

A deux lieues au nord-est du *Fleckenstein*, sur une crête élevée, se trouvent les châteaux de Hohenbourg et de Loewenstein.

Le premier formait un pentagone, dont les angles sont fortifiés par des tourelles appuyées d'un côté contre un rocher étroit à sa base, élargi à son sommet, et offrant, au bas des rochers, une série de galeries souterraines.

Le Loewenstein, dont l'histoire a été écrite par notre collègue, M. Jung, portait aussi le nom de *Lindenschmitt* ou *Linkenschmitt* (maréchal ferrant des tilleuls, ou maréchal ferrant à rebours), nom qui impliquait, sans doute, une allusion à l'un de ses possesseurs primitifs, brigand, dont la ruse, analogue à celle pratiquée par Cacus, consistait à ferrer à contre-sens les chevaux à l'aide desquels il exécutait ses courses déprédatrices. Peut-être la légende avait-elle entendu parler de Jean d'Albe, que les Strasbourgeois traquèrent dans ce château, vers la fin du XIV^e. siècle.

Les ruines actuelles sont informes et n'ont d'autre charme que celui des souvenirs.

Les châteaux qui occupent les crêtes du prolongement des Vosges, dans la partie du Palatinat détachée de l'Alsace en 1815, continuent à offrir la même physionomie. Ils se confondent, au point de vue de l'art et de l'histoire, avec les ruines dont nous avons indiqué les principales, à partir du Wasenbourg.

Je n'ai pas la mission d'en faire ici le relevé ; je rappellerai seulement la prison de Richard Cœur-de-Lion, le Trifels, assis sur trois rochers distincts et offrant, dans les restes de sa chapelle, une ornementation élégante, digne de la destination d'un sanctuaire où l'on conservait les bijoux de l'empire.

Puis le *Berwardstein* ou *Berbelstein*, avec ses galeries souterraines, ses terrasses, carrément assises sur un rocher pyramidal, ses corps de logis, superposés en plusieurs étages. Long-temps inféodé par la maison Palatine à l'abbaye de Wissembourg, puis, à la fin du XV^e. siècle, octroyé, au même titre, à Jean de Dratt, maréchal du palais de l'électeur Philippe, le château de Berbelstein devint l'objet d'un long conflit dont j'ai essayé de retracer les phases diverses, à l'aide de documents inédits (1).

Le caractère violent et querelleur de J. de Dratt l'a fait vivre dans l'histoire du Palatinat et d'Allemagne; il vit dans la mémoire populaire, grâce à l'irrésistible attrait qu'exercent sur les masses les grands vices autant que les grandes vertus. S'il n'a point le vaste renom du chevaleresque Richard, qui a composé dans le château de Trifels l'une de ses plus belles élégies sur la mobilité des affections humaines, le grand-maréchal de l'électeur palatin a passé, avec armes et bagages, dans le domaine du mythe, et sert d'épouvantail aux enfants rebelles,

Je demande pardon à cette grave assemblée de l'avoir arrêtée un moment sur des données qui ne sont point dans son programme direct; mais les faits historiques ou légendaires qui se rattachent aux vieux murs leur donnent une seconde vie, autant que le crayon de l'artiste, de l'architecte ou de l'archéologue, qui restaure, dans sa pensée, les fragments mutilés du passé. Vous me pardonnerez d'avoir, au terme de ce pèlerinage le long de nos Vosges, rappelé que toutes ces tours et ces murailles de grès ou de granit cachent, non pas des trésors matériels, mais le feu à peine éteint des passions qui ont si souvent éclaté dans leur enceinte.

(1) L'abbaye de Wissembourg. — Monographie insérée au *Bulletin* de la Société des monuments historiques d'Alsace, vol. I, p. 149-234.

Ce ne sont pas, il est vrai, les noms européens des Bayard, de Duguesclin ou de Jeanne d'Arc qui viennent ici frapper nos oreilles ; mais dans des groupes d'illustrations plus modestes, l'évêque Conrad de Lichtenberg, le protecteur d'Erwin de Steinbach, montre, sur la terrasse de sa vieille forteresse, son énergique figure, et près du château de Landsperg, l'imagination peut, sans trop s'égarer, se trouver face à face de l'abbesse Herrade, de l'auteur du *Jardin des Délices*, dont l'œuvre curieuse, et il est bien permis de dire maintenant, dont l'œuvre illustre a toute espèce de droit à votre intérêt.

Je termine, Messieurs, en faisant passer sous vos yeux les plans et les restaurations fictives de Landsperg et de quelques châteaux voisins. C'est le legs d'un membre, récemment décédé, du Comité historique d'Alsace, de M. Fries, ancien architecte de la ville de Strasbourg, qui a voué à ce genre de travaux ses derniers loisirs.

A la suite de la lecture de M. Spach, des analyses orales et de plusieurs aperçus sur cette intéressante matière, présentés par l'auteur, M. le chevalier de Rossi, qu'une heureuse coïncidence a amené dans nos murs pendant la tenue du Congrès, entretient l'Assemblée de son ouvrage sur les inscriptions chrétiennes, dont la publication est entreprise, et dont l'illustre archéologue a déjà recueilli plus de 41,000.

On n'avait jusqu'à ce jour, dit M. de Rossi, rencontré aucune tombe d'un pontife romain qui fût bien authentique ; j'ai été assez heureux pour trouver celles de presque tous les papes du III^e. siècle ; six portent leurs inscriptions primitives.

Un très-grand nombre des inscriptions chrétiennes (6,000 environ) ont été copiées sur les monuments mêmes, soit dans les églises, soit dans les musées de Rome. Celles des monuments qui sont perdus ont été retrouvées dans les manuscrits auxquels il a fallu avoir recours à cause de l'inexactitude des ouvrages

imprimés. Presque toutes les grandes bibliothèques de l'Europe ont été consultées à ce sujet.

1,200 inscriptions donnent une date. Elles forment la matière du *premier* volume.

Les volumes suivants contiendront celles dont la date peut être trouvée par la comparaison avec les autres. Souvent l'auteur a suivi pour cela la méthode topographique, la date trouvée sur un monument donnant approximativement celle des autres inscriptions d'une même catacombe ou d'un même corridor.

Un des volumes doit contenir un choix des inscriptions les plus importantes, et former une sorte d'anthologie des monuments qui, se trouvant par cette méthode topographique mêlés à ceux d'un intérêt plus général, méritent d'être décrits et commentés particulièrement.

Des fac-similé de la plus grande fidélité reproduisent les inscriptions dont les caractères sont trop insolites pour pouvoir être rendus par la typographie. Des planches lithographiées, donnant les inscriptions tracées au trait sur les murs, accompagneront l'ouvrage.

L'assistance, qui a écouté avec le plus vif intérêt les explications du membre le plus actif de la Commission des catacombes, examine ensuite un exemplaire du premier volume que M. le chevalier de Rossi dépose sur le bureau. Puis l'illustre savant répond à la question posée par quelques membres : Y a-t-il une chronologie des formes dans les tombeaux ?

« Cette chronologie, dit M. de Rossi, est à faire d'après chaque cimetière particulier, car les formes varient souvent de l'un à l'autre. On peut admettre cependant, en général, que la forme rectangulaire oblongue caractérise les plus anciens; plus tard paraît l'arc et enfin le plein-cintre. »

M. de Caumont remercie M. le Conservateur des catacombes des renseignements précieux qu'il a bien voulu communiquer

aux membres du Congrès, et de la publication d'un ouvrage d'une si haute portée pour l'étude de l'antiquité chrétienne.

En s'occupant des origines du christianisme dans les Gaules, nos savants, dit M. de Caumont, ont trop négligé l'étude des inscriptions, et il est à espérer que ce travail les fera rentrer dans la bonne voie et profitera doublement à la science. Aussi, ajoute-t-il, je dois vous exprimer ici mes remerciements à la fois comme chrétien et comme archéologue français.

M. de Caumont prie ensuite Monseigneur l'Évêque de faire la distribution des médailles accordées aux hommes qui, soit par des constructions ou des restaurations, soit par des découvertes ou par l'enseignement, ont rendu à l'art des services signalés. Ces modestes récompenses, dit-il, auront aux yeux des lauréats un double prix, parce qu'elles leur auront été offertes par le premier pasteur du diocèse, et dans la ville illustrée par Erwin de Steinbach.

M. Gomart, chargé du rapport, nomme les lauréats en commençant par la section de l'Ouest. Chaque prix est motivé ainsi que suit.

RAPPORT DE M. GOMART.

MESSIEURS,

Depuis son origine, la Société française a récompensé les architectes qui avaient conservé ou restauré avec intelligence les anciens monuments, et les hommes qui avaient rendu des services considérables à l'art et à l'archéologie; aujourd'hui, la Société française étant devenue pour les architectes et les amis de l'art ancien une association nationale, elle a dû répondre de plus en plus à la confiance qu'on lui témoignait et étendre davantage ses récompenses. Elle a donc augmenté le nombre des médailles qu'elle distribue et elle compte encore donner une plus grande impulsion dans l'avenir, en encoura-

geant ceux qui marchent dans la bonne voie et en signalant par ses récompenses les hommes consciencieux qui ont rendu des services à l'art chrétien et à l'archéologie.

Voici, Messieurs, les noms des lauréats que la Commission vous propose de récompenser avec les motifs qui ont décidé le Jury à décerner la récompense.

Médaille d'argent. — A MM. Boulangé frères, fabricants de carreaux émaillés, qui ont depuis quelque temps attiré l'attention de la Société et dont on a fait examiner les produits par une Commission à l'exposition régionale de Rouen.

MM. les Commissaires ont reconnu la solidité de ces pavés, qui reproduisent des types élégants du moyen-âge.

Médaille d'argent. — A M. Desmaretz, architecte du département de la Seine-Inférieure, qui a restauré et en partie reconstruit, avec un talent remarquable d'exécution, l'église de *Long-Paon*, près de Rouen.

Médaille d'argent. — A M. Bonet, sculpteur, qui a montré un très-grand talent dans l'exécution remarquable d'un grand nombre de boiseries dans le style gothique,

M. Bonet excelle dans la reproduction des arabesques de la Renaissance, en même temps qu'il rend le XV^e. siècle et le XIII^e. siècle avec une vérité, une hardiesse et une pureté d'exécution que la Société française d'archéologie a observées avec une véritable satisfaction.

Une médaille d'argent. — A M. Simon, architecte à Rouen, qui a restauré avec intelligence plusieurs églises du département de l'Eure. La Société a vu dernièrement avec beaucoup de plaisir ce qu'il a fait exécuter, en style Renaissance dans diverses maisons de Rouen, et elle lui a décerné une médaille d'argent comme une preuve de sa satisfaction pour ces derniers travaux.

M. Barthélemy père a déjà obtenu une médaille de la Société française d'archéologie pour l'église de Bon-Secours

à Rouen ; mais, depuis cette époque, il a construit bien d'autres églises et, dernièrement, la Société française a vu avec un vif intérêt l'église rurale de St.-Jacques (Seine-Inférieure), construite en briques dans le style roman du XII^e. siècle avec bas-côtés, transept et abside. Cette jolie basilique romane n'a coûté que 60,000 fr., et bien des villes seraient heureuses d'en posséder de pareilles. Les arceaux des voûtes ont été moulés par parties en plâtre, et la solidité de ces pièces, leur parfait agencement ont fait de nouveau reconnaître par la Compagnie l'importance qu'il y a de populariser l'emploi des pièces moulées, pour les voûtes surtout. La Société décerne à M. Barthélemy père une médaille d'argent, pour son église St.-Jacques.

M. Barthélemy fils marche sur les traces de son père, et, déjà nous lui devons bon nombre de travaux satisfaisants; mais c'est particulièrement pour les constructions, restaurations et décorations exécutées sous sa direction à l'habitation de M. Le Pel-Cointet, à Jumièges, que la Société française croit devoir le récompenser. La restauration des édifices civils du moyen-âge est en effet de la plus haute importance, au point de vue de l'art et du goût; l'ameublement présente des difficultés dont les architectes vulgaires ne se préoccupent pas assez; toutes ces difficultés ont été vaincues par M. Barthélemy fils; et c'est pour ces travaux que la Société lui décerne une médaille d'argent.

Médaille d'argent. — A M. Bernard, peintre-verrier à Rouen, pour exécution de vitraux, notamment à St.-Jacques (Seine-Inférieure). Ces vitraux ont été visités, au mois de juillet dernier, par la Société française d'archéologie qui a décerné une médaille d'argent à M. Bernard.

Une médaille en vermeil. — A M. Le Pel-Cointet, propriétaire des ruines de Jumièges, pour le talent remarquable qu'il a apporté dans la conservation de ces ruines précieuses.

La Société française, dans la visite qu'elle a faite à la cathédrale de Strasbourg, a examiné avec le plus vif intérêt les restaurations intelligentes pratiquées avec autant de bonheur que de bon goût par M. Klotz, architecte de l'OEuvre-Notre-Dame, à Strasbourg; elle saisit avec empressement cette occasion de féliciter publiquement M. Klotz de son initiative sur la restauration de certaines parties de ce noble édifice, et, pour lui laisser un témoignage durable de sa haute satisfaction, elle lui a décerné une médaille en vermeil.

Dans sa visite à la cathédrale, la Société a admiré les travaux de restauration des verrières si consciencieusement exécutés par M. Petit-Gérard, peintre-verrier à Strasbourg. M. Petit-Gérard est un artiste d'un grand talent; nous en avons vu la preuve dans les verrières qu'il a composées et dans les travaux en voie d'exécution dans ses ateliers; mais dans la restauration des vitraux de la cathédrale, il n'a pas hésité à s'effacer complètement et ne s'est appliqué qu'à faire ressortir l'œuvre qu'il restaurait, il a résolu l'un des problèmes les plus difficiles, et c'est ce talent et cette conscience que nous récompensons par une médaille d'argent.

Les restaurations si bien exécutées dans leur ensemble, au-dessus du portail de la cathédrale de Strasbourg, n'eussent pas été aussi faciles pour M. Klotz s'il n'avait trouvé dans M. Grass, statuaire, un interprète consciencieux de ses idées et des dessins originaux de cette magnifique façade. La Société française d'archéologie décerne à M. Grass une médaille d'argent pour les statues, moulures et découpures qu'il a exécutées dans la galerie supérieure du portail de la cathédrale de Strasbourg.

De l'année 1843 à 1849, un homme de dévouement a professé l'archéologie au grand séminaire de Strasbourg, il a étudié et fait connaître les monuments de l'Alsace. La Société française est heureuse de récompenser par une médaille

d'argent, non-seulement l'intelligence et la science profonde que M. l'abbé Guerber a montrées dans son apostolat archéologique, mais encore le zèle et le bon goût qu'il déploie aujourd'hui pour la restauration de l'église de Haguenau.

M. Petiti, architecte à Strasbourg, a exécuté avec autant de talent que d'intelligence la chapelle de la Toussaint que nous avons visitée : le dessin est d'une précision et d'une pureté remarquables. La Société a été heureuse de récompenser cette œuvre élégante qui rappelle par le style le XIV^e. siècle, et elle a décerné à M. Petiti une médaille d'argent.

La Société française d'archéologie a aussi voté une médaille d'argent à M. Chagre, architecte à Mulhouse, pour avoir conçu et exécuté avec rapidité l'église de Mulhouse. Dans cette construction d'une importance plus grande que les églises qu'on voit ordinairement, la brique a été heureusement mariée à la pierre, et des moulages en ciment de Portland ont été heureusement employés avec beaucoup d'intelligence. C'est pour récompenser ces divers mérites que la Société a décerné à M. Chagre une médaille d'argent.

Nous avons tous visité avec le plus vif intérêt le château de *Hoh-Kœnigsbourg*, et nous avons reconnu que cette colossale œuvre de la grande époque féodale était conservée avec autant de talent que d'intelligence par l'habile architecte de l'arrondissement de Schelestadt, M. Ringeisen. Énumérer ici ce qu'il a fait pour la conservation de ce monument est tout-à-fait inutile, puisque vous l'avez vu ; mais il n'est pas inutile de faire ressortir que beaucoup d'entre nous, moi tout le premier, ne s'étaient pas aperçus de ces intelligentes restaurations. N'est-ce pas en faire le plus bel éloge ? Aussi la Société française a décerné une médaille d'argent à M. Ringeisen pour le dévouement, le désintéressement qu'il a montrés dans la restauration et la conservation du château de Hoh-Kœnigsbourg et de Rathsamhausen.

La Société a décerné :

Une médaille d'argent. — A M. Ringel, pasteur à Diemeringen, pour sa découverte de voies romaines et d'un bassin romain dans le canton de Drulingen.

Une médaille d'argent. — A M. Alfred Goldenberg, pour la découverte d'un castrum gallo-romain, près de Saverne.

Une médaille de bronze. — A M. Cron, inspecteur des travaux de la cathédrale, qui, depuis plus de quinze ans, a concouru à la restauration de ce monument, ainsi qu'à celle de l'église de Niederhaslach et de plusieurs autres édifices du plus haut intérêt.

Médaille de bronze. — A M. Siffer, curé à Weyersheim, pour avoir sauvé de la destruction plusieurs monuments et fait beaucoup de recherches sur les voies romaines et sur les antiquités de l'Alsace.

Mention honorable. — A M. Kramer, curé de Niederhaslach, pour les recherches qu'il a faites dans toutes les paroisses dont il a été curé jusqu'ici, et pour les soins qu'il a apportés à la conservation des monuments.

ALLOCATIONS ACCORDÉES.

Après la distribution des médailles faite à ceux de MM. les lauréats qui étaient présents à la séance, M. le Secrétaire-général de la Société française d'archéologie, au nom de la Compagnie, donne connaissance des allocations suivantes votées par elle :

1°. A l'église d'Obersteigen (canton de Wasselonne) 300 fr., sur la demande de M. l'abbé Straub ;

2°. Pour des fouilles sur la voie romaine, auprès de Mackwiller, arrondissement de Saverne, 100 fr., sur la demande de M. le colonel de Morlet ;

3°. Pour la conservation du clocher de Küttolsheim (XI^e. siècle), 100 fr., sur la demande de M. l'abbé Straub ;

4°. Pour l'église de Rosenwiller (canton de Rosheim), pour la conservation des vitraux, 100 fr. , sur la demande de M. l'abbé Straub ;

5°. Pour des fouilles à faire dans le castrum des environs de Saverne, 200 fr. , sur la demande M. le colonel de Morlet ;

6°. Pour déblayer et consolider le château de St.-Ulrich (plan à fournir et rapport), 100 fr. , sur la demande de M. le baron de Schauenburg ;

7°. Pour le cloître de Wissembourg, 200 fr. , sur la demande de M. l'abbé Straub.

Le Congrès approuve ces allocations.

M. le Directeur de la Société française clôt la session en remerciant Mgr. l'Évêque d'avoir voulu par sa présence relever la solennité du jour, et donner à la Société française une nouvelle preuve de l'intérêt que Sa Grandeur témoigne à l'étude des monuments anciens. « Je remercie, continue M. de Caumont, les habitants de la ville de Strasbourg, de l'accueil fraternel qu'ils nous ont fait ; je remercie les archéologues qui ont consacré leurs loisirs à l'étude de l'art local, de nous avoir entretenus des monuments si nombreux et si intéressants de leur province, et surtout de montrer tant de sollicitude pour ceux d'entre ces témoins du passé dont l'existence est compromise. En quittant Strasbourg, nous emportons des souvenirs bien chers à notre cœur ; mais le plus consolant, c'est celui des résultats obtenus par la Société pour la conservation des monuments historiques, fondée dans cette ville sous les auspices de M. le Préfet et dirigée avec tant de zèle et de sagacité par M. le président L. Spach, auquel je me fais un devoir de rendre ici, au nom de la Société française, un public hommage de reconnaissance. »

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire-général,

L'abbé A. STRAUB.

LISTE DES MEMBRES DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

(SESSION DE 1859).

MM.

- ANCELOT (le docteur), à Dieuze (Meurthe).
APPRÉDERIS (l'abbé), à Strasbourg.
ARTH, propriétaire, à Saverne.
AUBRY (Ch.), doyen de la Faculté de Droit, à Strasbourg.
BARTH, propriétaire, id.
BARTHÉLEMY (de), sous-préfet à Belfort (Haut-Rhin).
BELL (William), de Londres.
BERGER-LEVRAULT, imprimeur-libraire, à Strasbourg.
BLANCK (Michel), architecte, id.
BONNET, sculpteur, à Rouen.
BORDEAUX (R.), inspecteur des monuments de l'Eure, à
Évreux.
BRAUNWALD, pasteur, président du Consistoire de St.-
Thomas, id.
BOERSCH (Charles), conseiller-général, id.
BULLIOT, membre de plusieurs Société d'archéologie, à
Autun.
BUSSIÈRE (le baron Renouard de), député du Bas-Rhin, à
Strasbourg.
CAUMONT (de), directeur du Congrès, à Caen.
CHATELAIN, architecte diocésain, à Nancy.
COSTE (A.), juge au Tribunal civil de Schelestadt.
COURBASSIER, propriétaire, à Strasbourg.
CUNITZ, id., id.
DACHEUX (l'abbé), professeur au petit séminaire, id.
DAGONET, médecin en chef de l'Asile des aliénés, à Stephansfeld
(Bas-Rhin).
DARTEIN (Félix de), propriétaire, à Strasbourg.

- DEGOUTTIN, président du Tribunal de Briey (Moselle).
 DESTRAIS, professeur de Droit, à Strasbourg.
 DOFFNER (l'abbé), vicaire-général, id.
 DOBLAN (Antoine), avocat, à Schelestadt.
 DUFRESNE, conseiller de préfecture, à Metz.
 DURRIEU, receveur-général des finances, à Strasbourg.
 ECK (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Barr.
 EISSEN, médecin cantonal, à Strasbourg.
 FAVIERS (le baron Mathieu de), à Kintzheim.
 FERRAGE (du), membre de la Société, à Caen.
 FREY (Henri), à Guebviller.
 FRITSCH (l'abbé), curé de St.-Georges, à Schelestadt.
 GAUGAIN, trésorier de la Société française d'archéologie, à Caen.
 GLOECKLER (l'abbé), vicaire de St.-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg.
 GOLDENBERG (Alfred), à Saverne.
 GOMART, membre de plusieurs Sociétés savantes, à St.-Quentin.
 GRASS, statuaire, à Strasbourg.
 GRUNER, pharmacien, à Schiltigheim.
 GUERBER (l'abbé V.), curé de St.-Georges, à Haguenau.
 GUERBER (l'abbé J.-B.), aumônier des prisons, à Strasbourg.
 GUÉRIN, à Benfeld.
 GYSS (l'abbé), aumônier du collège d'Obernai.
 HEITZ, imprimeur-libraire, à Strasbourg.
 HEMBERGER (l'abbé), aumônier de l'Hôpital civil, id.
 HEPP, professeur à la Faculté de Droit, id.
 HERRGOTT, professeur à la Faculté de Médecine, id.
 HUBERT (l'abbé), professeur au petit séminaire, id.
 IMLIN, vétérinaire départemental, id.
 JUNG, professeur au séminaire protestant, bibliothécaire de la ville, id.

- KESTNER (Henri) , à Mulhouse.
- KIEFFER (l'abbé) , professeur au petit séminaire , à Strasbourg.
- KIEFFER (l'abbé) , vicaire , à Saverne.
- KIRSCHLEGER , professeur à l'École de Pharmacie , à Strasbourg.
- KLEINCLAUSS , notaire , à Haguenau.
- KLOTZ , architecte de l'OEuvre-Notre-Dame , id.
- KUSS , professeur à la Faculté de Médecine , id.
- LANG (l'abbé) , curé de Bischheim.
- LAUTH (David) , à Strasbourg.
- LEBEL (le baron Eugène) , juge d'instruction , id.
- LE BOUTEILLIER , président de l'Académie de Metz.
- LEDEBLIN , professeur agrégé à la Faculté de Droit , à Strasbourg.
- LE MAITRE-CHABERT , président du Comice agricole de l'arrondissement de Strasbourg.
- LE PETIT , secrétaire-général de la Société française d'archéologie , à Tilly (Calvados).
- LERBS (l'abbé) , professeur au petit séminaire , à Strasbourg.
- LE ROY , à Cany (Seine-Inférieure).
- LESSLIN (Ad.) , à Ste.-Marie-aux-Mines.
- LEVRAULT (Louis) , percepteur , correspondant du ministère , etc. , à Obernai.
- LEVY (Félix) , négociant , id.
- LICHTLÉ (l'abbé) , curé catholique de Christiania (Norwége).
- MARGUERIT DE ROCHEFORT (de) , inspecteur de l'Association normande , à Vierville (Calvados).
- MARGUERIT (M^{lle}. de).
- MARTIN (l'abbé) , curé de Northausen.
- MARULA (l'abbé) , chanoine , supérieur du grand séminaire , à Strasbourg.

- MERCK (Louis), à Strasbourg.
- MEYER (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Colmar.
- MORIN, architecte en chef des communes du département, à Strasbourg.
- MORLET (de), colonel du Génie, en retraite, à Strasbourg.
- MUHE (Paul), à Strasbourg.
- MULLENHEIM (de), sous-préfet, à Schelestadt.
- MULLER (le docteur Charles), à Stuttgart.
- MUNCH (l'abbé), curé de Saad.
- MURY (l'abbé Pantaléon), professeur au petit séminaire de Strasbourg.
- MURY (l'abbé Joseph), id., id.
- NESSER, à Haguenau.
- NICKLÈS, professeur à la Faculté des sciences, à Nancy.
- NICKLÈS (Napoléon), à Benfeld.
- OEHL (l'abbé), chanoine honoraire, curé de St.-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.
- ORTHLIB (l'abbé), curé de Ste.-Foi, à Schelestadt.
- PERNOT, artiste peintre, membre de plusieurs Académies, à Paris.
- PETIT-GÉRARD, peintre sur verre, à Strasbourg.
- PETITI, architecte, à Strasbourg.
- PETITVILLE (le vicomte de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Rouen.
- POISAT, architecte de la ville, à Belfort.
- RAPP (l'abbé), vicaire-général du diocèse, à Strasbourg.
- RENCKER, notaire honoraire, id.
- REICH (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.
- REINACH (le baron de), à Niedernay.
- REINHARD (l'abbé), vicaire, à Colmar.
- RIEBER (l'abbé), supérieur du petit-séminaire de la Chapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).

- RING (de), correspondant du ministère de l'Intérieur, à Bischheim-am-Saum.
- RINGEISEN, architecte de l'arrondissement, à Schelestadt.
- RINGEL, pasteur, à Diemeringen.
- ROBERT-LÉVY, architecte, à Strasbourg.
- ROSSI (le chevalier), à Rome.
- RUHLMANN, principal du collège, à Thann (Haut-Rhin).
- SAUM, sous-chef de division à la Préfecture, à Strasbourg.
- SCHAUENBURG (le baron de), ancien pair de France, id.
- SCHAUENBURG (Alexis de), juge, à Wissembourg.
- SCHIÉLÉ (l'abbé), curé d'Illkirch.
- SCHIFFERSTEIN, à Mommenheim.
- SCHIR (l'abbé), vicaire-général du diocèse, à Strasbourg.
- SCHLUMBERGER (Eugène), à Mulhouse.
- SCHLUMBERGER-DOLFUS, à Guebwiller.
- SCHOULLER, propriétaire, à Geisselbronn.
- SCHWEIGHOEUSER, à Strasbourg.
- SÉGUIN, membre de la Société française, à Annonay.
- SEHEULT, à Mulhouse.
- SESTER (l'abbé), vicaire, à Mulhouse.
- SIEFERT, à Ehly.
- SIFFER (l'abbé), curé de Weyersheim.
- SILBERMANN, imprimeur, à Strasbourg.
- SIMON, imprimeur-lithographe, id.
- SIMON, architecte, à Rouen.
- SIMON (Victor), conseiller à la Cour impériale, à Metz.
- SIMONIS (l'abbé), professeur au collège libre de Colmar.
- SORG, artiste peintre, à Strasbourg.
- SPACH (Louis), archiviste en chef du département.
- SPACH, secrétaire de la mairie, à Strasbourg.
- STOEBER (Auguste), régent au collège de Mulhouse.
- STOEBER, professeur à la Faculté de médecine, à Strasbourg.
- STOEHLLING (Th.), propriétaire, id.

STRAUB (l'abbé), professeur au petit séminaire de Strasbourg.

TURCKHEIM (le baron Alfred de), ancien magistrat, à Truttenhausen.

ULRICH (l'abbé), vicaire, à Colmar.

UHRIN (l'abbé), directeur de l'établissement de St.-Arbogast, à Strasbourg.

VETTER (l'abbé), économiste du collège libre de Colmar.

WETTERWALD (l'abbé), précepteur, à Gendertheim.

WEYER, architecte, à Strasbourg.

WIBORG, peintre-verrier, id.

WOLFF (l'abbé), professeur au petit séminaire de Strasbourg.

WOLF (Gustave), avoué, à Strasbourg.

ZIMMER, notaire, id.

OUVRAGES OFFERTS A L'OCCASION DU CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE.

Par M. de Caumont : *Définitions élémentaires de quelques termes d'architecture*, par M. de Caumont. 1846.

Congrès archéologique de France.—Séances générales tenues en 1857.—Séances générales tenues en 1858.

Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques. 1858.

Annuaire de l'Institut des provinces, des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques. 1859.

Par M. Coste : *L'Alsace romaine*, avec cartes. Mulhouse, 1859.

Par M. Jung : *Antiquités de Rheinzabern*.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale.—Rap-

port fait par M. Gauthier de Rumilly, au nom du Comité de commerce, 16 février 1859.— Rapport fait par M. Natalis Rondot, 27 septembre 1858.

Par la Société Eduenne: *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, etc.

Par M. V. Simon: *De l'art chez les anciens et au moyen-âge*. 1857.

Notice sur les sépultures découvertes au Sablon, près de Metz. 1855-56.

Notices archéologiques par M. V. Simon (1857-58). 1858.

Notice sur quelques objets d'art antiques (1855-1856).

Par M. Levrault: *La vallée de la Bruche, Haslach, Girbaden, Nideck et le Donon, Ste.-Odile et le Heidenmauer*. 1855.

Landau, étude historique. 1859.

Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg et sur ses rapports avec l'histoire de la ville et de l'évêché. 1842.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 1858.

Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Première année, 1858;—Id. Seconde année, 1859.

Par M. Wittmann: *Chronik der niedrigsten Wasserstände der Rheins vom Jahre 70 n. Chr. Geb. bis*. 1858.

Par M. Pernot: *Notice historique sur le château de Joinville (Haute-Marne)*. Paris, 1857.

Jeanne d'Arc Champenoise et non pas Lorraine. Orléans, 1852.

Souvenir historique. Arras, 1854.

Raisons et faits qui amenèrent dans les arts le changement qui s'opéra au XVI^e. siècle et pendant les siècles suivants. Reims, 1853.

Par M. Gustave Bardy: *De la situation présente de l'Ordre*

de Malte, du caractère de sa réforme, de son ancien état en Poitou. Paris, 1859.

Par M. Victor Teste : *Lithographie de Notre-Dame de Vienne.*

Par M. Spach : *Le château de Hoh-Kœnigsbourg.* 1856.
L'abbaye de Wissembourg. 1857.

Histoire de la Basse-Alsace et de la ville de Strasbourg. 1858.

Le comté de Hanau-Lichtenberg. 1859.

Par M. Dufresne. — *Dissertation sur l'origine des sceaux et sur leur usage, principalement dans l'évêché de Toul.* Metz. 1858.

De l'origine de l'intendance dans les Trois-Évêchés.

Notice sur les sépultures gallo-franques trouvées en 1854 à Fareberswiller (Moselle). Metz, 1855.

Par M. Edmond Tudot : *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine.* Paris, 1854.

Avant-propos et les trois premières livraisons.

Par M. l'abbé Straub : *Le symbolisme de la cathédrale de Strasbourg,* 2^e. édition. 1856.

Notice sur les verrières de l'église, aujourd'hui paroissiale, de l'ancien couvent de Ste.-Marie-Madeleine, à Strasbourg. Strasbourg, 1858.

Note sur un reliquaire du XII^e. siècle appartenant à l'église de Molsheim. 1858.

NOTE SUR LES FOUILLES

PRATIQUÉES A MACKWILLER

AUX FRAIS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE ;

Par M. le professeur JUNG ,

Membre de l'Institut des provinces et de la Société française
d'archéologie, à Strasbourg.

Une partie des fonds votés par la Société française d'archéologie, lors de sa réunion à Strasbourg, a été employée à débayer le monument romain de Mackwiller ; les travaux ont été dirigés par M. le pasteur Ringel, qui a présenté un mémoire descriptif de cette découverte. Nous donnons le plan des ruines mises à nu par les fouilles (page 496) et voici le rapport de M. le professeur Jung sur ces découvertes. (*Note de M. de Caumont.*)

M. Ringel a été autrefois attaché à M. le professeur Schweighœuser, comme dessinateur pour les antiquités de notre province. Initié par ces travaux aux études archéologiques, il a constamment voué son attention aux objets qui se rapportaient soit aux temps de la domination romaine, soit au moyen-âge. Placé depuis peu d'années dans un centre riche en traditions historiques et peu exploré, il a été en mesure de recueillir des informations utiles à ses recherches. L'été dernier, un cantonnier intelligent lui a fait remarquer des murs enfouis près du village de Mackwiller : M. Ringel s'est immédiatement occupé de fouiller sur le terrain indiqué. Encouragé par la Société française d'archéologie, il a pour-

suivi ses premières découvertes. Le Comité historique d'Alsace a eu communication de ses intéressantes trouvailles par une notice sommaire, appuyée d'un plan ordinaire et d'un plan en relief, qui indiquaient la situation et les détails du monument romain.

Ces ruines se trouvent à fleur du sol; la tradition rapporte qu'un château des princes de Nassau, seigneurs territoriaux, avait existé dans cet endroit; ce qui est plus exact, ce sont les souvenirs de fouilles entreprises par un de ces princes et l'enlèvement d'un grand nombre de matériaux employés à des constructions dans sa résidence, à Neu-Saarwerden. Ce fait explique l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui les ruines de Mackwiller.

On savait déjà que le village de Mackwiller, dans le canton de Drulingen, renfermait dans sa banlieue des tombeaux gallo-romains. Nous devons peut-être y chercher le Machomvillare (Macune-villare, le villare Machom) que nous rencontrons dans les chartes de l'abbaye de Wissembourg, des années 712 à 715, publiées par Zeuss, nos. 201, 234, 237, 265, et par M. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 435, 444, 445. 1849.

Pour établir cette identité, qui nous ramènerait presque à l'époque de la chute de l'Empire romain, il n'y aurait qu'une difficulté à résoudre : quelques-unes de ces chartes placent le village sur la rivière Isca, Hisca ou Isch, qui en est éloignée et qui se jette dans la Sarre à Wolfskirchen.

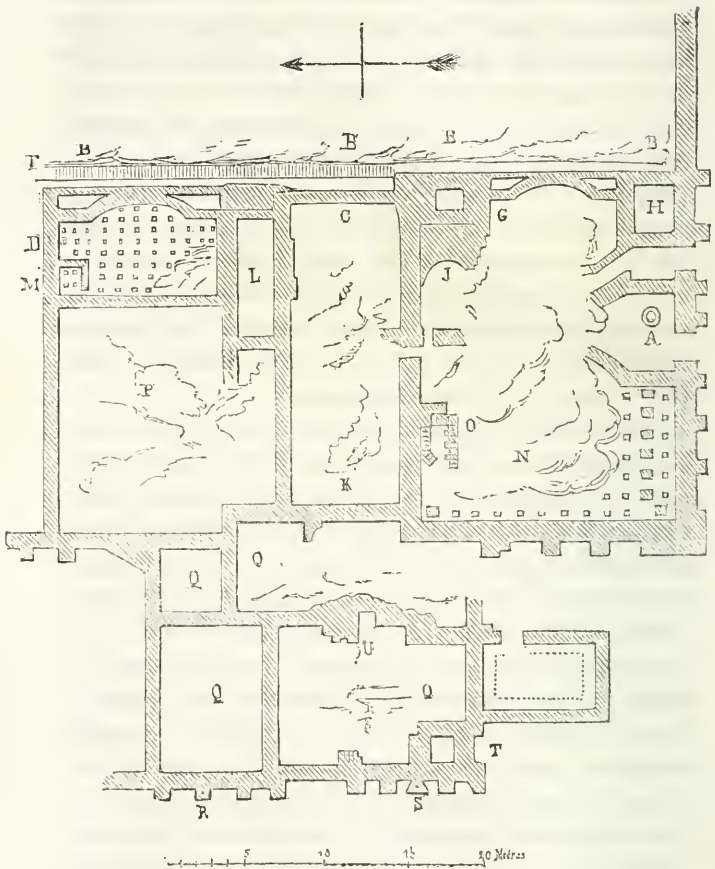
Mackwiller est situé sur une hauteur, au pied de laquelle coule le Hallbach ou le Rimersbach, venant de Rimersdorff, que les chartes citées appellent *Villa Rimoni*. Le village lui-même est privé d'eau, et M. Ringel n'indique qu'un seul puits pour toute la population, qui monte à près de 800 âmes. A quelque distance du village, la rivière traverse la route départementale de Diemeringen et se réunit à l'Eichel, l'*Aquila* des temps carlovingiens.

Au sud du village, sur la pente de la hauteur, se trouvent les ruines : ce sont des restes de murs qui atteignent presque la surface du sol. M. Ringel est parvenu d'abord à découvrir un mur, long d'environ 30 mètres, et qui fermait les bâtiments du côté de l'Orient. Il y a rencontré ce qu'on appelle, dans les constructions des bains romains, les *sellæ*, ou *solia* (sièges pour les baigneurs), et le caractère du bâtiment s'est ainsi révélé aux premiers coups de pioche. Le peu de mots que sa notice contient sur ces *sellæ* manquent de précision ; on ne peut s'expliquer leur position tournée en dehors des salles qui pouvaient servir de bain : peut-être, en reprenant de ce côté ses recherches, M. Ringel découvrira-t-il plus tard le but de cette partie des ruines.

Si les restes des bâtiments se trouvent si près de la surface, l'archéologue remarquera par contre, avec regret, qu'il n'a devant lui que les soubassements indiquant la distribution des diverses parties de l'édifice, mais sans trace précise de leur destination. En deux endroits nous trouvons des hypocaustes, c'est-à-dire le dessous des salles, avec les petites colonnes formées de briques rondes et carrées qui supportaient le dallage du *laconicum* ou *sudatorium*. M. Ringel a même trouvé la place des fours qui servaient à chauffer les hypocaustes ; mais les dalles qui les couvraient ont disparu, ainsi que les traces des tuyaux qui, en montant le long des murs, chauffaient ces salles servant d'étuves.

Il est également impossible de dire quel était le *tepidarium* (la salle pour les bains chauds) ou le *frigidarium* (salle pour les bains froids).

L'entrée que M. Ringel indique sur le plan diffère des vestibules des grands bains romains. Il renferme, non l'autel, mais une colonne qui a peut-être été le soubassement de la statue du dieu ou de la déesse, présidant à cet établissement. C'est ainsi que nous pourrions nous expliquer com-



PLAN DES BAINS ROMAINS DE MACKVILLER D'APRÈS M. RINGEL.

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| A. Vestibule avec le piédestal. | H. Cella unguentaria. |
| B. Solia. | J. Voûte. |
| B". Cathedra. | K. Natatio? |
| C. Tepidarium. | L. Réservoir d'eau chaude. |
| D. Hypocauste. | M. Foyer. |
| EG. Frigidarium. | N. Caldarium. |
| F. Mur en brique. | O. Foyer. |
| G. Canal carré. | P. Apodyterium. |



PLAN DU VILLAGE DE MACKWILLER.

ment la moitié de cet *atrium* est fermée par le grand mur d'enceinte. Lorsqu'on aura mis à jour les communications des canaux qui distribuaient les eaux chaudes et froides, on acquerra une notion précise sur ces distributions intérieures; jusque-là, nous en sommes réduits à des conjectures.

Dans les bains romains, les salles destinées aux deux sexes étaient soigneusement séparées. Celui de Mackwiller ne contient aucune trace de cette double destination, à moins que la portion des sous-constructions du côté occidental, séparée du corps principal, n'ait fait partie des bains mêmes.

Les demi-cercles, dans les salles marquées par D et C, peuvent avoir servi de base à des *orchestræ* ou sièges dans des salles de bains; mais quel était le but de cet arrangement dans la salle D, dont nous n'avons que l'hypocauste?

Les règles de l'architecture romaine prescrivaient, il est vrai, de grandes salles pour les *apodyteria* ou *spoliatoria*, salles où les baigneurs se déshabillaient. Cependant le local que M. Ringel voudrait affecter à cette destination nous paraît trop vaste pour un établissement aussi restreint que celui de Mackwiller.

Il sera utile de comparer ce monument à d'autres qui, plus ou moins rapprochés de Mackwiller, pourront diriger M. le pasteur Ringel dans les fouilles qui restent encore à faire. Schœpflin a décrit des ruines de salles de bains à Bouxwiller et à Lichtenberg. Les plus vastes sont celles de Badenwiller (grand-duché de Bade), établissement complet qui a pu être étudié dans tous ses nombreux détails, lors de la découverte en 1784.

On demandera peut-être quel a été le motif d'établir cette construction, qui semble trop vaste pour la *villa* d'un particulier, et trop restreinte pour une destination publique.

Existait-il à Mackwiller une source minérale? Il y a dans cette banlieue des sources salines, et l'exposé d'un rapport

récent, concernant les eaux minérales, cite Mackwiller; mais aujourd'hui ces sources se trouvent dans la vallée et il était impossible de les amener au haut de la commune. M. Ringel nous indique une source à une distance assez considérable: il fera toutes les recherches nécessaires pour trouver la direction de l'aqueduc qui aurait pu amener ces eaux vers les ruines; mais, avant de se prononcer, il faut attendre le résultat de ces recherches. En prenant en considération le manque absolu d'eau à cette élévation du sol, il est difficile de s'expliquer le motif qui avait engagé les habitants à établir sur ce point des bains aussi considérables. S'il n'existait point de *solia* et quelques autres détails qui ont décidé M. Ringel à voir dans ces ruines un bain romain, on serait peut-être plus près de la vérité en admettant ici une grande villa, bâtie par un seigneur romain. Les hypocaustes se trouvent également dans d'autres bâtiments de ce genre, ils étaient indispensables dans ces contrées un peu froides.

Dans tous les cas, il faudra attendre des fouilles ultérieures et savoir gré à M. Ringel des efforts qu'il a faits, et au chef du département de l'intérêt qu'il porte à cette découverte et à la conservation du monument de Mackwiller.

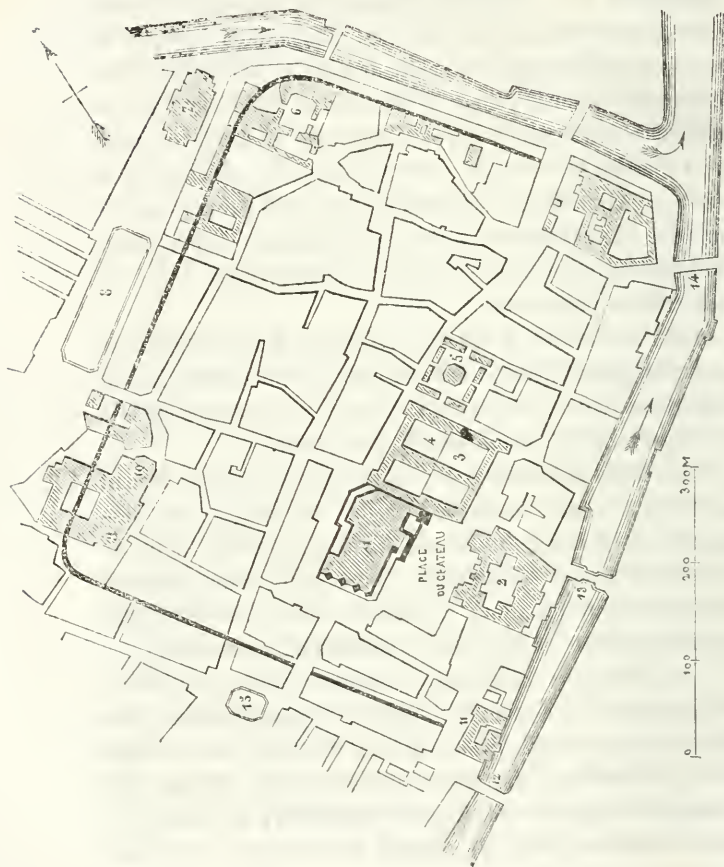
Cet édifice appartient à une époque où ces contrées étaient cultivées, comme toutes les parties des Vosges vers lesquelles les invasions d'Outre-Rhin avaient refoulé la population des plaines. C'étaient les demeures du peuple puissant des *Mediomatrices*, dont le nom se trouve si souvent mêlé aux luttes entre les populations romaines et germaniques.

Ces habitations compactes expliquent encore la découverte récente, faite par M. Ringel, de tuileries étendues dans les environs de Mackwiller. Il y a là encore une analogie avec Badenwiller, qui avait également des fabriques de tuiles, à l'usage des habitations adjacentes; les traces en sont conservées dans les localités dont le nom se termine en *villa* et qui entourent ces bains grandioses.

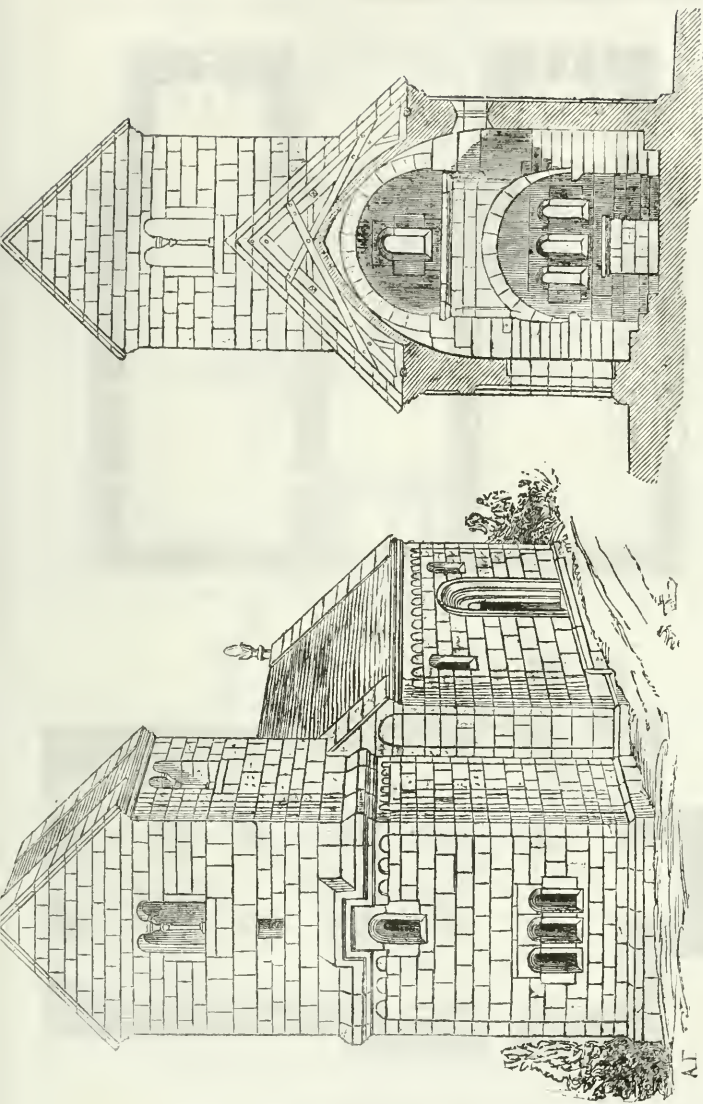
ADDITIONS.

Nous plaçons ici quelques planches que nous avons fait graver sur bois pendant l'impression du compte-rendu et qui n'ont pu entrer dans les passages du texte auxquels elles se rapportent.

(Note de M. de Caumont.)

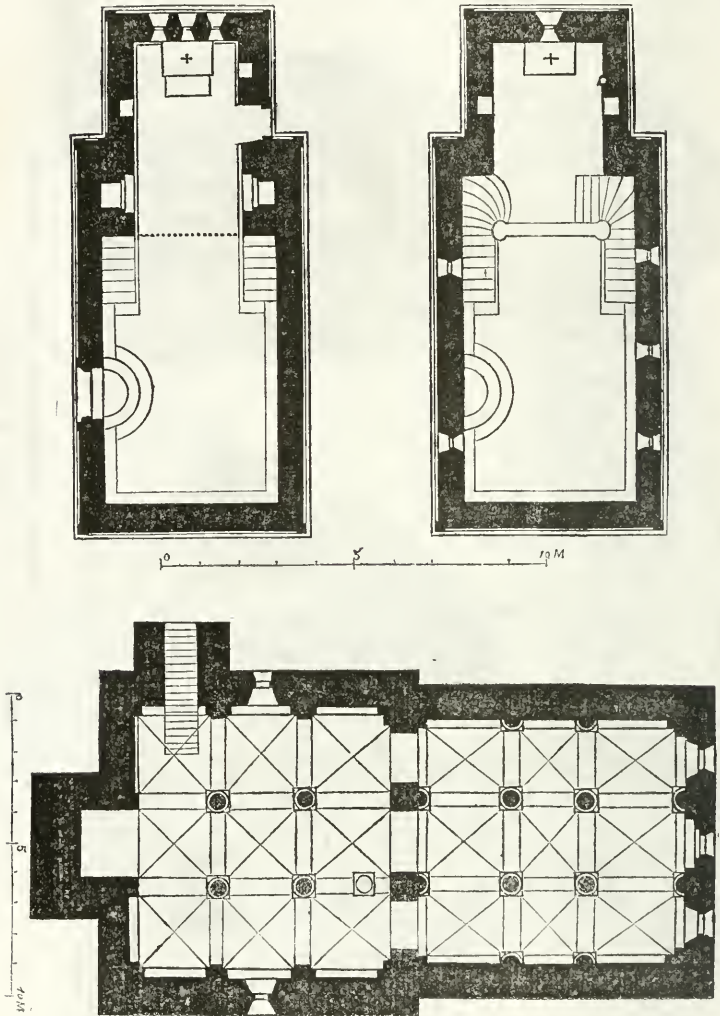


ENCENTE GALLO-ROMAINE DE STRASBOURG,
Pour servir à expliquer les détails consignés pages 61 et suivantes.



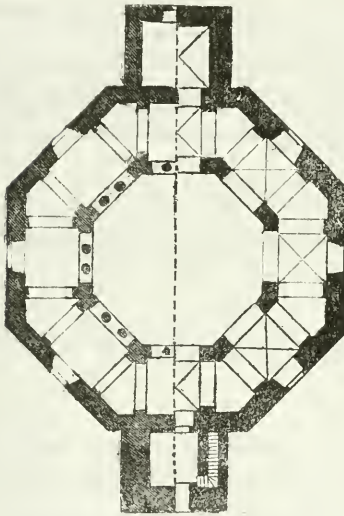
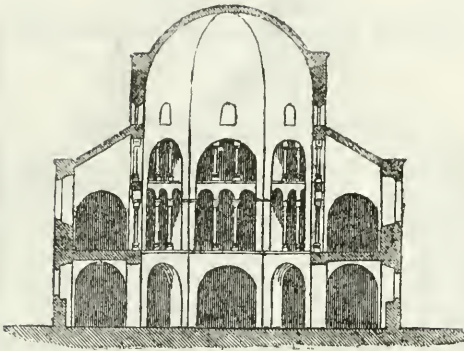
AVE EXTÉRIEURE ET COUPE DE LA CHAPELLE DE NIEDERMUNSTER, PRÈS DE SAINTE-ODILE,
Décrite, pages 145 et suivantes, par M. l'abbé Straub.

PLANS DES PARTIES HAUTES ET BASSES DE LA CHAPELLE DE NIEDERMUNSTER.



PLAN DE LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE ABBATIALE D'ANDLAU,

Citée page 141.



1^{er} ETAGE

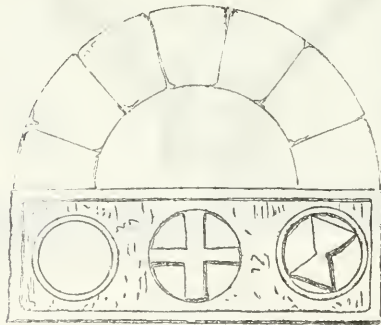
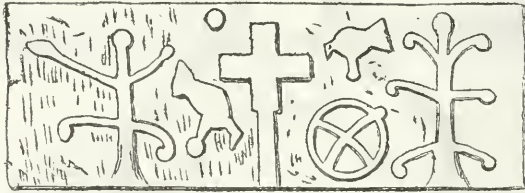
REZ DE CHAUFFÉE

COUPE ET PLAN DE L'ÉGLISE D'OTMARSHEIM (Haut-Rhin),
Citée page 137.



ÉGLISE DE HONGOURT (Hugshofen) ;
Citée page 438.

LINTEAU DE PORTE DE L'ÉGLISE DE BERGHOTZ-ZELL (Haut-Rhin),
Citée page 75.



LINTEAU DE PORTE DU CLOCHER DE STILL ,
Cité page 76.

Fac-simile des inscriptions de cloches.

 $(\frac{1}{5})$

MISERE • POPULO • TUO •
 PRODUCO • FUNERA • MEST

 $(\frac{1}{5})$

• SVB • IACOBO • PLCBANO • HAGE
 GMPES TACTAS • B • CREATA

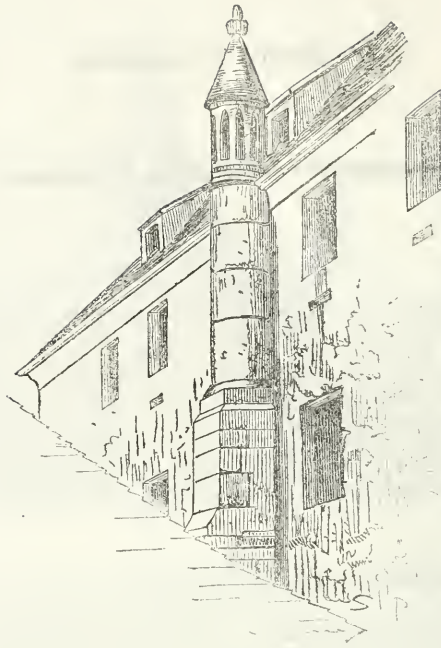
 $(\frac{1}{5})$

CANPANA • OSANNA • IN

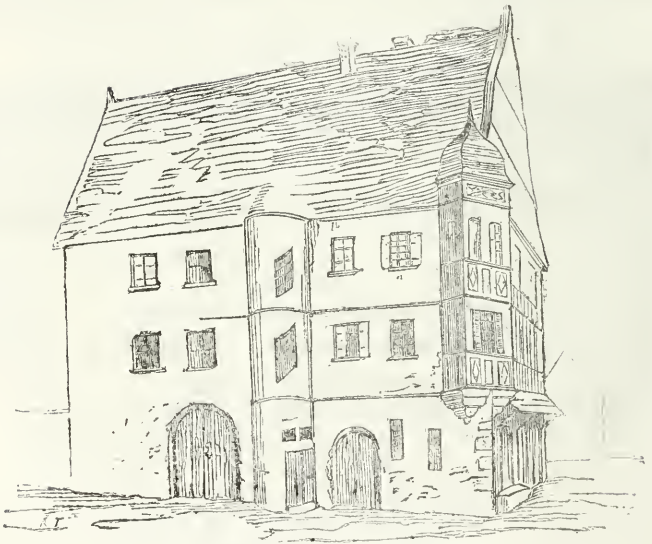
A. GROSSE CLOCHE DE HAGUENAU, DE 1268.

B. ANCIEN BEFFROI DE HAGUENAU, DE 1268.

C. CLOCHE DE SOUTZMATT, DE 1367.



ANCIENNE CHEMINÉE A NEUWILLER, ciéc. p. 83.



HÔTEL-DE-VILLE DE BOERSCH (Bas-Rhin).

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A ROUEN,

En juillet 1859,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

Au moment où l'heureuse initiative de la Société libre d'é-
mulation de Rouen avait organisé une Exposition régionale ,
à laquelle prenaient part douze départements , la *Société fran-
çaise d'archéologie* a pensé qu'elle trouverait à Rouen un
grand nombre d'amis de l'art et des sciences historiques ; des
savants qui s'intéressent à l'étude et à l'histoire du passé ;
des gens du monde et des artistes empressés d'apporter le
tribut de leurs connaissances.

La Société d'archéologie a donc arrêté, sur la proposition
de MM. de Glanville et Darcel , qu'une réunion générale
serait convoquée à Rouen et que deux séances seraient
consacrées à traiter les questions suivantes :

1. Quelles étaient les limites de l'enceinte de Rouen à l'é-
poque gallo-romaine ?
2. Quelle place occupaient , à cette époque , les principaux
monuments publics ? Quelle était leur destination ?
3. A-t-on reconnu , dans le département de la Seine-Infé-
rieure , d'une manière précise , les voies romaines indiquées
sur la Carte de Pentinger et dans l'Itinéraire d'Antonin ?
4. Quelles particularités les chaussées de ces antiques voies
ont-elles offertes ?

5. Quels caractères présentent les sépultures de l'époque franque ?

6. Peut-on toujours distinguer les objets en bronze de l'époque franque, de ceux appartenant à l'époque gallo-romaine ?

7. Quelles sont les églises de Reuen où il existe des cryptes ?

8. Indiquer brièvement le mouvement archéologique dans le département de la Seine-Inférieure.

9. Quelles sont les causes de l'infériorité des imitations contemporaines de l'architecture du moyen-âge ?

10. Les plans d'alignement des villes, arrêtés officiellement pendant le premier tiers de ce siècle, ne devraient-ils pas être révisés par toute la France, afin de faciliter la conservation de morceaux d'architecture dont on ne comprenait pas l'importance, lorsque le tracé de ces plans a été fixé ?

11. Quels sont les essais, plus ou moins heureux, de construction dans le style du moyen-âge, appliqués à des établissements civils ou industriels dans la Normandie ?

12. L'imprimerie de Rouen était célèbre avant la Révolution, a-t-elle conservé sa supériorité ?

Les séances ont eu lieu dans une des salles de l'hôtel des Sociétés savantes, rue St.-Lo, les lundi 25 et mercredi 27 juillet, à 11 heures du matin. Les mardi 26 et jeudi 28, des promenades archéologiques ont eu lieu dans la ville de Rouen et dans les environs.

M. de Glanville, inspecteur de la Société, avait préparé cette session avec beaucoup de zèle et de talent. Les résultats les plus satisfaisants ont récompensé ses efforts.

Le 25 juillet, les personnes dont les noms suivent se pressaient dans la salle des réunions :

MM.

- ANQUETIL, avocat, à Rouen.
ARGENTRÉ (le vicomte d'), id.
BALLIN, directeur du Mont-de-Piété, id.
BAROCHE (Henri), étudiant en Droit, id.
BARTHÉLEMY fils, id.
BARTHÉLEMY, architecte, id.
BAZILLE (Marcel), négociant, id.
BEAUREPAIRE (de), archiviste du département, id.
BENARD-LEDUC, président de la Société libre d'Emulation, id.
BERTRE (le docteur), id.
BEUZEVILLE, rédacteur en chef du *Journal de Rouen*, id.
BOIVIN-JENTY, négociant, id.
BONS (Eugène de), membre de l'Académie des Arcades de Rome, id.
BOUCHER, architecte, id.
BOULANGER (E.), fabricant, id.
BOUTTEVILLE (de), docteur-médecin, directeur de l'Asile de St.-Yon, id.
CAUMONT (de), directeur de la Société, à Caen.
CHABOUX, entrepreneur, à Rouen.
CHÉRUEL, architecte de la ville de Rouen, id.
CHEVERAUX (T.), propriétaire, id.
CLOGENSON, conseiller-honoraire, vice-président de l'Académie des Sciences, id.
COURTONNE, architecte, id.
CUSSON, secrétaire-général de la Mairie, id.
DARCEL, de Paris.
DECORDE (l'abbé), curé de Bures.
DELAMARE-DE-BOUTTEVILLE, filateur, à Rouen.
DENIS (E.), courtier maritime, id.
DESBOIS, docteur-médecin, id.
DESMAREST (L.), architecte en chef du département, id.

- DESVÉ, propriétaire, à Rouen.
DIEUSY jeune, négociant, id.
DUCASTEL (E.), chimiste, id.
ERNOUT-JOTHRAL, banquier, id.
FAUQUET (Octave), filateur, id.
FLEURY (Charles), architecte, id.
FLEURY (E.), architecte, id.
FRÈRE (E.), archiviste de la Chambre de commerce, id.
GAIGNEUX (R.), directeur d'assurance, id.
GALLET (Napoléon), apprêteur, président du Conseil des
Prud'hommes, id.
GARET (Prosper), horticulteur, id
GAUGAIN, trésorier de la Société, à Caen.
GERMINY (Adrien de), receveur-général, à Rouen.
GILLES (P.), manufacturier, id.
GLANVILLE (de), inspecteur, etc., id.
GRIMAUX, entrepreneur, id.
GRISON, architecte, id.
GUEROUT, ancien notaire, id.
HAMEL, graveur, id.
HOMMAIS, avocat, id.
LA LONDE (de), id.
LANCHON (l'abbé), curé de St.-Godard, id.
LAUBÉNIÈRE, maître de forge, id.
LEBER (Arsène), ancien notaire, id.
LE BLOND, architecte, ancien officier de cavalerie, id.
LECOUPEUR, docteur-médecin, id.
LEFEBVRE (Jules), architecte, id.
LEFORT, avocat, id.
LEGENBRE, propriétaire, id.
LEPREVOST, agrégé, id.
LE PRINCE (Adrien), au château de Lamberville (Seine-
Inférieure.

- LEMIRE, avocat, à Rouen.
LE ROY, de Cany (Seine-Inférieure).
LESEIGNEUR, filateur, à Rouen.
LÉVY (Edmond), architecte, id.
LIZOT fils, substitut du procureur impérial, id.
MATHON, conservateur de la bibliothèque de Neuchâtel.
MATHON, archiviste, à Beauvais.
MÉRAUX (Amédée), artiste compositeur, à Rouen.
MOTTET, filateur, id.
OSMONT, architecte, id.
PALIER, ancien manufacturier, id.
PÉRON, inspecteur de l'Association normande, id.
PETIT (Henri), négociant, id.
PETITVILLE (de), propriétaire, id.
POTTIER (André), conservateur du Musée d'Antiquités et de
la Bibliothèque publique, id.
POUYER-QUERTIER, député, id.
QUINET (Édouard), propriétaire, id.
REVEL, avocat, id.
ROWCLIFFE-BARKER, fondeur, id.
SAINT-EVRON, docteur-médecin, id.
SIMON, architecte, id.
SIMON (Léopold), propriétaire à Bures (id.).
ROUSÉE, entrepreneur, à Rouen.
SACQUENVILLE, propriétaire, id.
TABOUELLE, ancien agrégé, à Elbeuf.
THIOLLET, membre de la Société française d'archéologie, à
Paris.
THOUROUDE-DANGUY, constructeur, à Rouen.
VAVASSEUR (Paul), avocat, id.
WADDINGTON, négociant, id.

M. de Caumont prie M. l'inspecteur de Glanville de présider

les séances qui vont avoir lieu. M. de Glanville accède à cette invitation et occupe le fauteuil. Près de lui siègent : MM. de *Caumont*, directeur-général de la Société ; *R. Bordeaux*, inspecteur de l'Eure ; *Gaugain*, trésorier de la Compagnie ; *Ballin*, archiviste de l'Académie ; *Péron*, inspecteur de l'Association normande ; *Thicquet* ; *Pottier*, conservateur du Musée d'Antiquités ; *Darcel* ; *Thaurin* et le vicomte *d'Estaintot*, secrétaires-généraux de la session.

La séance est déclarée ouverte. M. de Glanville prononce le discours suivant :

« MESSIEURS,

« La Normandie peut se présenter au jugement des siècles avec bien des titres de gloire. Nous ne parlerons pas de son origine : la barbarie de nos aïeux fait tache à son histoire ; nous aimons mieux la voir défendre son indépendance et conquérir l'Angleterre, à la suite de ses ducs ; nous aimons mieux la voir appelée, par les anciens auteurs, le pays de la sagesse, le pays de l'industrie et de l'agriculture ; mais pour nous elle est aussi et plus encore le pays de l'archéologie.

« Si ce n'est pas elle qui trouva cet art ogival que nous admirons tous, elle eut du moins le mérite de l'adopter une des premières parmi les provinces de France, et les beaux fleurons de sa couronne artistique sont là pour attester jusqu'à quel point de perfection fut poussé chez elle, au moyen-âge, le travail de la pierre.

« Mais une autre gloire, plus grande encore peut-être, lui était réservée. C'est de la Normandie que partirent les premiers cris de réhabilitation pour cet art gothique, créé par la foi de nos pères, et que le retour vers l'art antique, les troubles religieux et le scepticisme du XVIII^e. siècle avaient fait tomber dans l'oubli et dans le mépris. En 1830, un homme jeune encore, mais déjà connu par des travaux sérieux, entra

bravement dans la lice. Il fit connaître des beautés inconnues jusqu'ici ; il décrivit et dessina les types les plus propres à prouver la classification qui lui était révélée , et , par son immortel Cours d'archéologie, il ouvrit les yeux aux plus aveugles : la vérité se fit jour, et l'on apprit à contempler, avec admiration, ce que l'on ne voulait pas voir autrefois.

« Cet homme, Messieurs, est au milieu de vous ; les années ont agrandi le cercle de ses observations, ont mûri ses connaissances, mais n'ont pas émoussé la finesse de son regard, ni abattu l'activité de son infatigable vie. Toujours occupé de science et de progrès, il saisit avec empressement toutes les occasions où il peut réunir des hommes sérieux, des hommes d'étude ; c'est ainsi, qu'aujourd'hui, il est venu planter au milieu de nous sa tente nomade, disposé à nous entendre et à nous instruire.

« Éclairés par ses savantes leçons, beaucoup d'hommes de cœur ont voulu se grouper autour du maître, phalange archéologique, résolue à défendre vaillamment les vrais principes de la science, les uns par leur plume habile, les autres par leur ciseau plus éloquent encore. De là cet immense mouvement archéologique qui, depuis vingt ans, s'est fait ressentir de tous côtés sous l'influence de la science et du sentiment religieux, mouvement qui tiendra une si grande place dans l'histoire artistique de ce siècle.

« Plus de mille églises ogivales aujourd'hui terminées en France, plus de mille en voie de construction, plus de trois cents fabriques de vitraux peints ; toutes ces publications merveilleuses et ornées de gravures sur bois qui leur donnent la vie et popularisent la science en la mettant à la portée de tous, ce besoin prodigieux qui se fait sentir de connaître et de reproduire le passé, tout, à notre sens, témoigne de l'immense transformation qui s'est opérée dans les esprits, et d'un retour sérieux vers l'art vrai et le bon goût.

« Au milieu de cet entraînement général, le département de la Seine-Inférieure n'est pas resté en arrière ; et si vous voulez, Messieurs, parcourir rapidement avec nous ce qui s'est fait, depuis quelques années, dans cette portion de la Normandie, vous reconnaîtrez, en laissant de côté un petit nombre de constructions malheureuses et qui font tache, que beaucoup d'autres, au contraire, annoncent des études sérieuses, une sève vraiment artistique, et même que l'on pourrait recommander plusieurs d'entre elles comme d'excellents modèles à suivre.

« Nous citerons d'abord ce chef-d'œuvre que vous connaissez tous, ce riche joyau de l'écrin de la Vierge Marie, ce prodigieux témoignage de foi et de charité, l'église Notre-Dame de Bon-Secours, dans laquelle on ne sait trop ce que l'on doit le plus admirer, ou le talent modeste et désintéressé de l'habile architecte, ou la générosité des populations, ou le zèle du pasteur. C'est là un de ces temples où l'on sent immédiatement la présence de Dieu, où l'on éprouve quelque chose de divin, à moins d'être privé de tout sentiment d'art, de toute inspiration religieuse.

« Viennent ensuite : l'église de Maromme, délicieuse construction en briques et pierres, bien proportionnée, d'un appareil soigné et du plus pur XIII^e. siècle.

« St. -Jacques - sur - Darnétal, église romane, construite avec les mêmes matériaux et les mêmes qualités.

« St. -Aubin-Jouxte-Boulleng, style du XIII^e. siècle, église en pierre avec voûtes en carreaux de plâtre : système léger, économique et gracieux à l'œil ; c'est le premier essai qu'en ait fait l'auteur, il a parfaitement réussi. L'église fut bénite en mars 1846 et, jusqu'ici, tout annonce la plus grande solidité et le mérite de cette nouvelle application du plâtre.

« St. -Louis-lès-Elbeuf, style ogival du XIII^e. siècle, en pierres, briques et moëllons, église à bon marché, mais solide et de bon goût : problème que l'auteur, seul, sait

résoudre. Les nef, chœur, bas-côtés et sacristie sont terminés; le portail et la tour doivent prochainement suivre. Bénite en 1854.

« Goderville, style roman, en craie du pays, voûtes en briques de plâtre; vaste, bonne et solide construction, non encore terminée.

« Veules-St.-Remi, style roman.

« Toutes ces églises sortent de la même main, de celle de l'auteur de Bon-secours; c'est de belle et bonne architecture. C'est encore lui qui dirige avec tant d'habileté les importantes réparations de la cathédrale de Rouen.

« Criquetot-l'Esneval est une église de style ogival, solide et bien exécutée. On voit que l'auteur comprend l'architecture religieuse; il l'a mieux prouvé encore dans l'église de Tôtes, construction du XIII^e. siècle, d'une valeur véritable, et produisant beaucoup d'effet; elle rappelle avec bonheur les beaux types de notre architecture nationale; nous regrettons seulement que les voûtes soient *plafonnées* en plâtre.

« Tourville-Igneauville. L'auteur est un bon architecte, imbu du sentiment chrétien, et qui connaît son art. L'habitude et une étude approfondie de ce genre de construction le conduiront à mieux faire encore.

« A Buchy, on a élevé, dans le style de la Renaissance, une tour couronnée par un campanile de bon goût. Travail remarquable, bien conçu, et l'un des meilleurs que nous ayons à signaler.

« A Auffay, réparation intelligente et habilement dirigée; les voûtes ont été refaites en briques de plâtre.

« Nous arrivons à une suite d'églises, presque toutes remarquables et construites sur les plans d'un homme d'un mérite incontestable, ancien élève de l'École polytechnique, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, prêtre aujourd'hui, et, en cette triple qualité, toutes ses œuvres sont empreintes du cachet de la science et de l'élément chrétien; mais on pour-

rait peut-être lui reprocher son goût un peu trop exclusif pour le style roman. C'est que le charitable artiste veut se mettre à la portée de toutes les bourses, et le style roman est le moins cher de tous.

« St.-Vincent-de-Paul du Havre est une vaste et belle église romane, bien appareillée et de bon style.

« La chapelle de l'hôpital de Fécamp, monument de la plus grande simplicité, est solide et bien exécutée, dans le style du XII^e. siècle.

« Veauville-lès-Bains est aussi du roman simple, mais noble et construit sur de belles proportions. Nous regrettons que les voûtes n'aient pas été faites en carreaux de plâtre. Le système que l'on a employé est mesquin, disgracieux et peu solide.

« Cette église a été, en grande partie, construite par la charité des habitants, tous empressés de prouver leur zèle et leur foi. On vit de pauvres ouvriers, vivant à peine de leur travail, remettre cependant, chaque semaine, au digne curé, promoteur de l'entreprise, une modique offrande, prélevée sur le gain de tous les jours.

« C'est ainsi qu'au moyen-âge s'élevait la cathédrale catholique, merveille des arts, honneur de la contrée, alors que chacun s'empressait de contribuer à l'œuvre commune, suivant ses moyens : le riche par ses trésors, le pauvre par son travail, l'artiste par son génie.

« Les églises de la Crique et de Sommesnil sont aussi de style roman et sont encore des constructions remarquables ; elles ont aussi été bâties par la charité, mais par la charité d'une noble et pieuse famille qui a voulu que partout où Dieu lui avait permis de posséder, là aussi le nom de Dieu fût dignement honoré.

« Mais l'auteur de toutes ces constructions sait aussi manier le style ogival, et les chapelles du séminaire et de l'hôpital

d'Yvetot, dans le genre des XIII^e. et XIV^e. siècles, sont des petits chefs-d'œuvre que nous aimerons toujours à signaler et à recommander aux vrais connaisseurs.

« A Darnétal, l'église de Long-Paon, dans le style de la fin du XV^e. siècle, a été réparée, nous pourrions presque dire refaite à neuf, avec une intelligence et un savoir remarquables. C'est là un travail des plus importants et qui mérite être vu et admiré. Vous comprendrez nos éloges, Messieurs, lorsque vous saurez qu'il a été dirigé par l'architecte éminent chargé, tout dernièrement encore, de réparer les désastres que le temps avait fait subir à notre palais-de-justice, et vous savez avec quelle sagesse, avec quel talent il s'est acquitté de cette difficile mission.

« Nous pourrions encore parler des églises de St.-Martin-du-Vivier et de Barentin; mais dans l'une le plâtre exerce, à l'intérieur, son tyrannique et trop exclusif empire; dans l'autre nous avons trouvé, dans les détails, un système d'économie, un style à bon marché qui nuit à l'ensemble et qui n'aurait pas dû se trouver dans une construction de cette importance.

« Nous ne terminerons pas, Messieurs, ce rapide compte-rendu sans parler de la nouvelle église de St.-Sever encore à peine terminée, travail capital et d'une grande valeur.

« L'auteur n'a pas voulu puiser ses inspirations dans les œuvres des artistes du moyen-âge. Il a mieux aimé adopter le genre de la Renaissance à la deuxième époque, style anguleux, sec, lourd, cher et que nous n'aimons pas. Certes, nous préférons la noble simplicité du XII^e. siècle, la chasteté de XIII^e., la majesté du XIV^e.; mais l'auteur ne partage pas nos goûts et il s'est efforcé, avec conscience et avec art, de donner à son œuvre toute la perfection qu'elle pouvait avoir.

« Eh bien! malgré cette divergence dans nos idées et dans nos principes arrêtés, nous le remercions d'être resté fidèle au programme qu'il s'était tracé; oui, au nom de l'archéologie,

nous l'en remercions , car nous aimons trop l'architecture du moyen-âge pour souffrir qu'on la travestisse.

« Trop d'architectes encore aujourd'hui , sous prétexte de copier les grands maîtres, mélangent tous les styles, confondent toutes les époques et composent de ces lambeaux incohérents , fondus et superposés à je ne sais quoi encore , un ensemble du plus fâcheux effet dont la mission semble être de fausser le goût, de servir de prétexte à l'ignorance, et de vouloir rendre le moyen-âge responsable de fautes qu'il ne commit jamais.

« En dehors de ces grands principes , on arrive à la confusion dans le domaine de l'art, à la décadence de l'architecture religieuse.

« Dans ce court résumé des travaux les plus remarquables qui ont signalé le mouvement archéologique chrétien dans le département de la Seine-Inférieure , depuis vingt ans , nous avons oublié sans doute beaucoup de constructions importantes, beaucoup d'utiles réparations. C'est que nous voulions prouver le progrès en architecture, et nous avons cherché des preuves dans les plus beaux exemples qui nous étaient offerts ; c'est que nous voulions prouver que des hommes d'un talent incontestable peuvent aujourd'hui, en Normandie, suivre leurs propres inspirations et se mouvoir librement dans un art dont ils possèdent l'esprit , parce qu'ils ont étudié d'une manière sérieuse et complète les monuments de la grande époque de notre architecture religieuse et nationale ; c'est que nous voulions prouver que la Normandie est encore, ce qu'elle était, ce qu'elle sera toujours, *la terre classique de l'archéologie.* »

La discussion est ouverte sur la première question. M. de Caumont explique le sens de cette question. Il s'agit de déterminer l'enceinte de murailles dont la ville de Rouen fut entourée au IV^e. siècle , comme la plupart des cités romaines, lorsqu'il fallut se mettre à l'abri des irruptions des barbares.

Ces enceintes furent alors d'une petite dimension, embrassant la partie de la ville la plus facile à défendre et laissant en dehors une partie considérable de la ville gallo-romaine. Des documents positifs sur le périmètre de l'enceinte murale du IV^e. siècle peuvent être déduits des trouvailles faites, à diverses reprises, des fondations de la muraille dans lesquelles on avait, à Rouen comme ailleurs, employé des pierres sculptées ou des débris de différents monuments. Mais il est temps de tracer cette enceinte sur une carte, et de la comparer aux enceintes de même origine établies dans d'autres villes gallo-romaines.

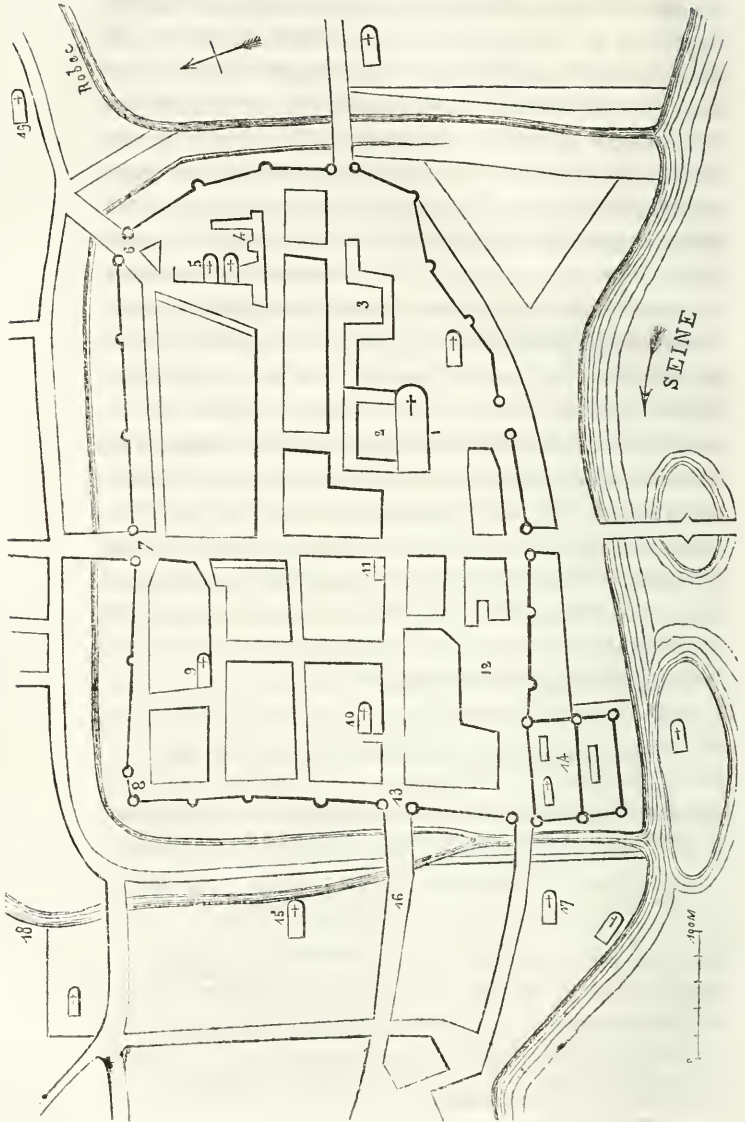
Plusieurs membres prennent la parole et indiquent le tracé des murailles. Un plan de l'enceinte sous les ducs de Normandie est exposé dans la salle : il y a lieu de penser que les murs de la ville fortifiée n'avaient pas beaucoup changé d'étendue et qu'ils représentaient assez exactement l'enceinte gallo-romaine ; elle était à peu près carrée : d'un côté, l'enceinte s'appuyait sur la Seine, au midi ; passait à l'est de l'archevêché et au nord de la cathédrale, puis longeait, à peu près, le côté occidental d'une des rues actuelles, dirigée du nord au sud.

Voici, du reste, une réduction de ce plan.

PLAN DE LA VILLE DE ROUEN AUX X^e. ET XI^e. SIÈCLES

Dans sa première enceinte, comme elle était sous Raoul et nos premiers ducs qui l'augmentèrent, du côté du midi, en resserrant le lit du fleuve de près d'un tiers.

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Notre-Dame. | 10. Hôtel-de-Ville. |
| 2. Cloître des chanoines de la cathédrale. | 11. Église St.-Herblanc. |
| 3. Archevêché. | 12. Marché-aux-Oies. |
| 4. Abbaye St.-Amand. | 13. Porte-Massacre |
| 5. Chapelle St.-Léonard. | 14. Château de Raoul ou Rollon. |
| 6. Porte St.-Léonard. | 15. Église St.-Jean-des-Prés. |
| 7. Porte Ste.-Apolline ou de Beauvoisine (Belvescensis). | 16. Rue-aux-Fèvres. |
| 8. Porte de la Poterne | 17. Église St.-André-aux-Fèvres. |
| 9. St.-Lo (église) dans l'origine le temple de Roth. | 18. Tannerie. |
| | 19. Chapelle de Ste.-Croix. |



Une longue et intéressante discussion, à laquelle prend particulièrement part M. Thaurin, se prolonge à l'occasion du tracé des murs gallo-romains de Rouen au IV^e. siècle. M. de Caumont cite plusieurs fragments sculptés trouvés à diverses époques, en établissant des fondations pour les maisons modernes, et qui confirment sur plusieurs points les notions que l'on possède sur la direction des murs.

On passe à la question relative au tracé des voies romaines dans la Seine-Inférieure : une quantité considérable de renseignements sont donnés successivement par les membres présents, notamment par M. de Glanville, président : ces documents précieux pourront être consultés dans les archives de la Compagnie. M. Le Roy, de Cany, est sur le point de publier la carte antique de la Seine-Inférieure. La plupart des renseignements donnés à la séance lui sont connus, et le procès-verbal ne peut que renvoyer à son travail topographique, soit pour le tracé des voies romaines, soit pour l'indication des localités où il existe des vestiges de l'époque gallo-romaine.

EXAMEN ARTISTIQUE DE L'EXPOSITION RÉGIONALE

DE ROUEN.

La Société lève la séance pour se rendre à l'exposition régionale. On se rappelle que la réunion avait été provoquée particulièrement dans le but d'examiner les objets de l'exposition qui rentraient par leur exécution dans le domaine de l'archéologie. La Société, reçue par le président de l'exposition et plusieurs membres des jurys, a, pendant trois heures, examiné les intéressants objets d'art disposés dans les vastes et belles galeries du palais de l'industrie de Rouen. Elle a félicité plusieurs fois la Société d'émulation du ma-

gnifique résultat obtenu par son initiative et ses efforts. Trois membres ont été chargés de résumer les observations présentées dans cette visite (1) et de faire des propositions à la Compagnie au sujet des médailles qu'elle pourrait décerner aux auteurs des objets d'art qui rentrent dans sa spécialité (2). Il était six heures quand la Société a quitté les galeries de l'exposition.

1^{re}. EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

AUX ENVIRONS DE ROUEN.

Conformément au programme publié par M. le Directeur et par les représentants de la Société française d'archéologie, à l'occasion des séances qui ont été tenues à Rouen au mois de juillet par cette Société, la première des promenades archéologiques comprises dans le programme a eu lieu le 26 de ce mois.

Dès six heures du matin, un assez grand nombre des membres de la Société présents à Rouen se trouvaient réunis sur la place des Arts, où stationnaient les voitures destinées à l'excursion qui allait être entreprise. Bientôt le départ de la petite caravane scientifique a eu lieu, sous la double conduite de MM. de Caumont, directeur, et L. de Glanville, inspecteur pour le département de la Seine-Inférieure.

On s'est d'abord dirigé vers l'église de Long-Paon de Dar-

(1) Le *Journal de Rouen* a donné, depuis la visite de l'exposition par la Société française d'archéologie une série d'articles de M. Darcel sur le mérite relatif des objets d'art. Nous ne pouvons que renvoyer à ces appréciations pleines de mérite.

(2) Deux médailles ont été décernées à Strasbourg par le Congrès archéologique, par suite du rapport de cette Commission.

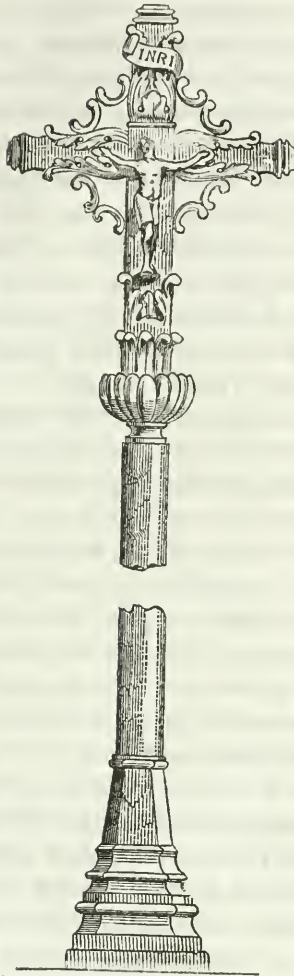
netal. Ce monument, assez belle construction rurale de la fin du XV^e. siècle, est en ce moment l'objet d'une très-importante restauration dirigée avec beaucoup de talent par M. L. Desmarest, architecte en chef du département, qui reconstruit, pour ainsi dire, une partie de l'église. Les travaux entrepris consistent principalement dans la réédification et le prolongement de l'abside ; les voûtes intérieures seront rétablies en bois et décorées de peintures appropriées à la destination de l'édifice ; le caractère de ces peintures et leur aspect physique les feront ressembler tant aux enluminures sévères de certains manuscrits qu'au cuir basané qui décorait les grandes salles de nos vieux manoirs féodaux. Après l'achèvement des travaux de construction et le grattage complet de l'église, à l'intérieur, les baies de ses nombreuses croisées recevront des verrières entièrement neuves qui doivent être dignes de la restauration que l'on termine en ce moment. Les deux savants conducteurs de la Société d'archéologie n'ont pas voulu quitter Long-Paon sans adresser à M. Desmarest leurs félicitations au sujet des travaux dont ils venaient d'apprécier, ainsi que tous les membres présents, l'importance réelle et la complète réussite.

Le signal du départ ayant été donné quelques minutes après, les explorateurs archéologues, favorisés par un temps des plus avantageux, montaient à pied la côte de St.-Jacques qui traverse une des campagnes les plus riantes de la Normandie. A peine avait-on gravi cette charmante côte que l'on arrivait sans fatigue et sans peine à St.-Jacques-sur-Darnetal. M. Achille Dubois, maire de cette commune, qui avait été averti de l'arrivée des membres de la Société française d'archéologie, s'est empressé non-seulement de les accueillir avec l'aménité qui lui est si familière, mais encore de leur offrir une hospitalité aussi généreuse que distinguée. Jamais seigneur ne fut accueilli plus honorablement par ses

vassaux ; les visiteurs entraient à peine dans la commune de St.-Jacques, qu'aussitôt les cloches sonnaient à pleine volée pour annoncer l'arrivée des archéologues. A leur entrée, M. le Maire les recevait le plus gracieusement du monde pour les conduire à son église où les accords des orgues se faisaient entendre, rendant comme un chant de fête.

L'église de St.-Jacques est un fort joli monument construit, il y a trois ans à peine, dans le style roman, avec tout le talent imaginable, par M. Barthélemy père, architecte diocésain, beau-frère de M. A. Dubois. L'habile auteur de cette charmante église en a fait avec presque rien un véritable bijou ayant ses bas-côtés, son transept et son abside, tous de l'élégance la plus hardie, sans rien perdre de la solidité qui leur est nécessaire. Nous ajouterons que cette construction religieuse, à laquelle M. A. Dubois a généreusement contribué pour des sommes importantes, n'est revenue qu'à soixante mille francs. Il faut dire encore que l'église de St.-Jacques fournit un exemple fort remarquable du parti que l'on peut tirer de l'association habilement combinée de la pierre, de la brique et du moëllon qui sont les seuls éléments de la construction. L'ameublement intérieur, en bois de chêne, a été combiné et exécuté non moins heureusement que l'église qu'il décore. On a surtout remarqué le grand-autel, dont la partie supérieure reste seule à faire d'après un plan qui a été communiqué à la Société par l'architecte du monument. La croix du cimetière n'est pas sans intérêt et paraît dater de la fin du XVI^e. siècle (Voir la page suivante).

M. Barthélemy a su tirer un parti fort avantageux de l'ancienne église St.-Jacques, récemment transformée, par lui, en une maison d'école communale. Ce nouvel établissement, qui est assez vaste, présente à l'intérieur une très-bonne ordonnance et les dispositions les mieux appropriées à sa destination éminemment utile.



Thiollet del.

CROIX DU CIMETIÈRE DE SAINT-JACQUES.

A la sortie de l'église, M. A. Dubois a conduit avec le plus gracieux empressement les membres de la Société à son

joli château où les attendait une délicieuse collation offerte, avec autant de grâce que de bienveillance, par M^{me}. Dubois elle-même. Ce repas champêtre avait été servi dans le parc qui est dessiné avec beaucoup de goût et ombragé par de magnifiques arbres, dans les intervalles desquels végètent d'innombrables et charmants arbustes, tous plus coquets ou plus fantastiques les uns que les autres par leur port. En parcourant le château de St.-Jacques, les visiteurs ont remarqué avec un véritable intérêt un joli petit oratoire établi par M. A. Dubois. Les vitraux de la charmante chapelle domestique, peints par M. Bernard, de Rouen, représentent la légende de sainte Honorine, patronne de la pieuse châtelaine.

Les membres du Congrès, après avoir remercié M. le Maire de St.-Jacques de l'accueil si courtois qu'il venait de leur faire, se sont immédiatement dirigés vers Martainville, où ils devaient séjourner pendant deux heures, afin de pouvoir examiner, dans tous leurs détails, les diverses parties de l'intéressant château à tourelles des anciens seigneurs du lieu. Ce château, qui appartient aujourd'hui au fils de M. Amédée de Villers, est un des plus curieux de la Normandie. Le manoir dont nous parlons est une construction de l'an 1485 : suivant des notes fournies par M. de Glanville, il fut bâti par une famille Lepelletier, anoblie vers 1570, qui avait précédemment acquis le fonds de la famille de Peloques. Le détail des beautés nombreuses de cet ancien château remplirait un volume ; mais on voit avec peine, dans quelques adjonctions malheureuses et dans un état d'abandon qui frappe péniblement la vue, comme une menace de ruine et de destruction complète plus ou moins prochaine, qui fait mal à entrevoir ; on croirait, au froid mortel et au délabrement glacial que présente l'ensemble du domaine de Martainville, qu'il ressent déjà la triste influence des démolisseurs prête à s'abattre sur ses poternes.

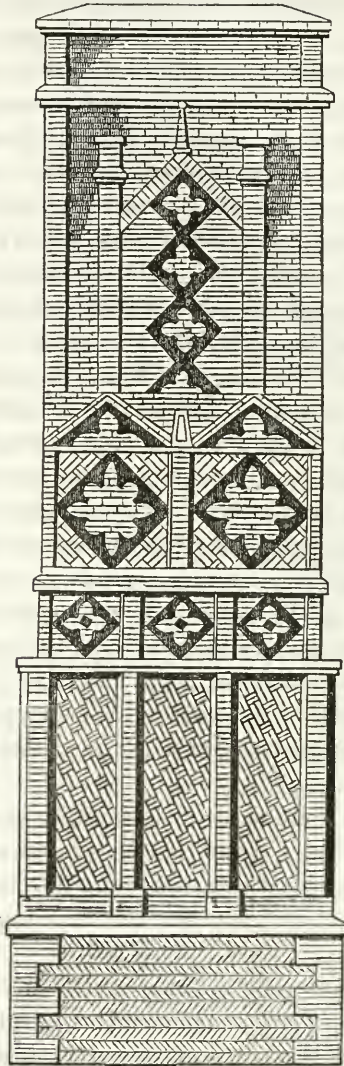
Avant de s'introduire dans ce château, on s'arrête comme fasciné par la vue de la jolie tourelle hexagone, à encorbellement, qui surmonte la grande porte d'entrée; le cul-de-lampe ou corbeille qui termine cette partie architectonique de la décoration est de la plus grande élégance et formé de feuilles de chardon et de houblon chargé de cônes, qui sont enlacées avec beaucoup d'art. Les murailles voisines, ainsi que celles des extrémités de la construction, se font remarquer par les figures très-variées que dessine la brique, diversement colorée ou agencée au milieu des filets de pierre dure qui l'encadrent toujours si bien et si solidement.

Quatre jolies tourelles, bâties d'après les principes de l'architecture et de la maçonnerie mixte de la fin du XV^e. siècle, se trouvent aux angles de l'ancien château auquel elles impriment un aspect de féodalité qui étonne, tout d'abord. Ces tourelles sont, on peut le dire, armées en guerre, puisqu'on y voit encore quelques-uns des petits canons qui pouvaient lancer la mort au loin, par les meurtrières.....

Si on lève la tête pour apprécier la hauteur des tourelles féodales, devenues pacifiques jusqu'à la désolation, un autre genre de monuments, non moins intéressants, se présente à la vue : ce sont les cinq magnifiques tuyaux de briques qui surmontent les cheminées et la toiture gigantesque du vieux manoir.

Ces tuyaux constituent, à eux seuls, un genre de monuments bien digne d'attirer l'attention des savants; ils fournissent un exemple curieux du degré de perfection, très-remarquable, auquel était parvenue la maçonnerie, à la fin du XV^e. siècle.

Il n'y a pas le moindre filet de pierre dans les tuyaux des cheminées du château de Martainville: la brique en forme l'élément exclusif; mais, pour cette construction, le produit céramique a pris des formes simples et sagement calcu-



A.T.

P.N-DESCARTES-Sc.

Thiollet del.

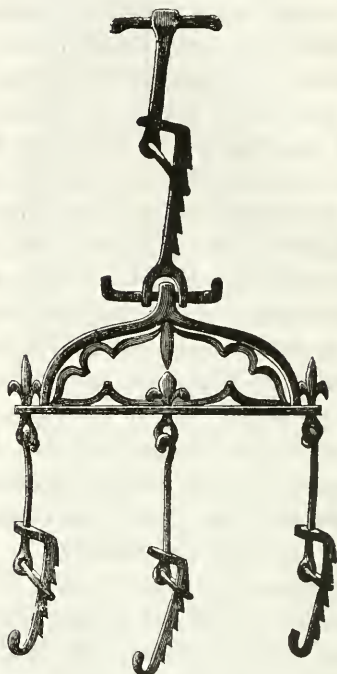
UNE DES CHEMINÉES DU CHATEAU DE MARTAINVILLE.

lées, qui pouvaient se prêter à des combinaisons indiquées par l'architecte ou par le maître de la maçonnerie, comme on disait alors.

Au moyen de ces briques habilement moulées et faites d'une pâte d'excellente nature, fortement liée, le maître-maçon du château a élevé cinq monuments dont il n'appréciait peut-être pas toute la beauté et l'importance réelles. Ces tuyaux, si remarquables, se distinguent de toutes les constructions du même genre, par les reliefs qui les décorent. Ce sont des contreforts, posés sur divers plans, qui encadrent d'élégantes arcades gothiques; sous les ogives de celles-ci, le maçon-artiste a ménagé des trèfles et des quatre-feuilles qui se trouvent incrustés dans les parois que semblent soutenir de sveltes colonnettes engagées. Les intervalles de la décoration en relief, ainsi que ceux des trèfles et des quatre-feuilles gothiques, se font remarquer encore par l'agencement des briques qui dessinent, dans ces endroits, des figures régulières, variées pour le même côté vertical du plan, mais différentes pour chacun des compartiments où elles se trouvent exposées horizontalement.

MM. Thiollet, employé au Comité central de l'artillerie, à Paris, et L. Desmarest, architecte départemental, ont pris la peine de dessiner tout ce qu'ils ont pu des parties principales du château féodal. L'intérieur de cet ancien domaine est aussi fort remarquable par les dispositions, étranges aujourd'hui, qu'il offre dans l'ensemble de la distribution de toutes ses parties. Partout, les cheminées, larges et hautes, se distinguent, à l'extérieur, par une torsade en terre cuite, qui règne à la base de la hotte. Comme on devait, à ces époques reculées, se prémunir contre le pillage, qui était la conséquence des guerres civiles, alors si fréquentes, et contre les troupes de voleurs qui rôdaient dans les campagnes, les cheminées du château de Martainville ont été soigneusement

530 SÉANCES GÉNÉRALES TENUES A ROUEN ,
grillées à l'intérieur. La crémaillère de la cuisine a été des-
sinée par M. Thiollet.



Les chambres des étages supérieurs étaient, proportionnellement, aussi grandes que les pièces du rez-de-chaussée. Ces chambres nombreuses, dont quelques-unes ont conservé, à peu de chose près, leur aspect primitif, témoignent de la simplicité des mœurs de leurs nobles et premiers habitants. Le peu de soin que l'on avait apporté à clore ces pièces, la grande élévation de leurs plafonds les ont rendues inhabitables sans le secours des brasiers pantagruéliques qu'on pouvait entretenir dans leurs cheminées monumentales.

Quelques-unes de ces chambres renferment les derniers vestiges des meubles qui ornèrent le château, pendant les XVI^e. et XVII^e. siècles. On y voit des lambeaux d'anciennes tentures, les unes en cuir hasané, les autres en tapisserie d'Aubusson, qui ont toutes, extérieurement, souffert des injures du temps. La moins délabrée des salles de ce grand domaine désolé renferme quelques meubles curieux, de grandes glaces de Venise et un certain nombre de portraits des anciens propriétaires ou seigneurs. On dirait, à voir ces nobles effigies, dont quelques-unes sont réellement belles et dignes, qu'elles ressentent l'abandon où nous les avons trouvées. Quel sera le sort de ces nobles chevaliers et gentes dames? Il y a lieu de craindre que, passant d'abord par les mains des brocanteurs, ces portraits n'en sortent pour aller trôner, après avoir *subi* une restauration quelconque, dans les salons d'un ou de plusieurs parvenus pouvant *se payer des aïeux apocryphes*.

Avant de quitter le château de Martainville, les membres de la Société d'archéologie en ont encore visité minutieusement le colombier. Cette construction, qui ne manquait pas d'une certaine importance à l'époque où elle fut édiflée, présente des dimensions très-vastes. La charpente en est d'ailleurs remarquable et offre d'autant plus d'intérêt, qu'elle sert encore d'appui au grand arbre ou axe central de l'échelle tournante qui servait à récolter les jeunes pigeons dans le pourtour des galeries du colombier féodal.

Alors que toutes les explorations auxquelles la Société devait se livrer ont été terminées, M. de Glanville, inspecteur pour le département de la Seine-Inférieure, a gracieusement surpris ses collègues en les invitant à accepter un excellent goûter qui avait été servi, avec toute la délicatesse possible, sous l'une des avenues séculaires du château.

Quelques instants après avoir quitté le domaine de Martainville , nous arrivions devant un de ces pauvres petits temples chrétiens , comme on les fait trop souvent , de nos jours , et qui ne représentent rien de monumental , ni même de religieux à l'extérieur. L'église moderne d'Auzouville , dont nous parlons , est en effet , d'une apparence si modeste que nul artiste ou archéologue n'aurait la pensée qu'elle pût renfermer des monuments historiques , d'une importance quelconque. Néanmoins , les richesses lapidaires de l'église d'Auzouville surpassent de beaucoup celles de maintes collégiales ou des plus magnifiques églises du moyen-âge , à Rouen.

Le pavage du chœur de la petite église rurale , et une grande partie de celui de sa nef , se trouvent presque entièrement formés par d'immenses et magnifiques pierres tumulaires dont la plupart , qui sont d'une assez belle conservation , furent gravées pendant les XIII^e. et XIV^e. siècles. Ces pierres tombales ont conservé presque toutes les remarquables et très-grandes incrustations en marbre blanc , au moyen desquelles le graveur figura les parties nues ou certains ornements des personnages qu'elles représentent. Les précieuses dalles dont nous parlons ont été apportées dans l'église d'Auzouville , où elles se trouvent exposées à une destruction aussi prochaine qu'elle est imminente , après avoir été extraites de la célèbre abbaye de l'Ile-Dieu , bâtie au moyen-âge dans la vallée d'Andelle. Elles recouvraient originairement les sépultures , violées depuis long-temps déjà , des seigneurs chevaliers et des nobles dames châtelaines , qui furent inhumés , il y a cinq ou six siècles , dans l'abbaye de l'Ile-Dieu.

Le sort malheureux des pierres tombales de l'ancienne abbaye , aussi bien que celui de tant d'autres sépultures de la même époque , nous rappelle ces vers de Webster , dans *la Duchesse du Malfy* (traduction de Defaucompret) :

. J'aime ces vieilles ruines ;
 Aux yeux des curieux le passé renaissant
 Y montre à chaque pas un fait intéressant.
 Peut-être en cette cour, exposés au ravage
 Du temps, des éléments et d'un peuple sauvage,
 Gisent les ossements de maint homme pieux
 Qui, sans peine oubliant ses arrière-neveux,
 Et les déshéritant pour enrichir l'Église,
 Espérait que sa tombe, à si grands frais acquise,
 Sous les voûtes du chœur, à tout événement,
 Resterait jusqu'au jour du dernier jugement.
 Mais tout passe ici-has, églises comme villes,
 Elles sont, comme nous, mortelles et fragiles.

Suivant Toussaint Duplessis (*Description de la Haute-Normandie*), l'abbaye de l'Île-Dieu renfermait, comme sépultures de marque, d'abord celle de sire Renaud de Pavilly, son fondateur (anno 1187), puis celles de Gilbert de Vacœil, châtelain de Beauvais et de plusieurs des successeurs de ce puissant seigneur. On y voyait encore les sépultures d'Aliénor, châtelaine de Beauvais ; de Guillaume, aussi seigneur du même lieu, mort le 3 juin 1326 ; celle d'un autre Guillaume, également châtelain de Beauvais, mort le 25 janvier 1330, et de Jehanne d'Etouteville, sa femme, morte le 28 février de la même année.

Il y a donc lieu de croire que plusieurs des magnifiques pierres tombales qui pavent présentement la petite église rurale d'Auzouville portent, gravées à leur surface, l'effigie et la légende funéraire de quelques-uns des grands seigneurs dont l'historien Duplessis nous a conservé les noms.

Cette considération et l'importance réelle des monuments funéraires de l'Île-Dieu ont décidé la Société française d'archéologie à entreprendre, auprès de l'autorité départementale, des démarches actives dans le but d'assurer, aussitôt qu'il se

pourra, la conservation des pierres gravées qui se trouvent dans l'église d'Auzouville. Ces curieux monuments d'un autre âge étant exposés chaque jour à un frottement continu, il y a lieu de demander qu'ils soient levés ou plutôt encastés soit dans les murailles de l'église d'Auzouville, soit dans celles du musée des antiquités, où ils se trouveraient à l'abri du contact destructeur qui use peu à peu la gravure et la fera même disparaître complètement un jour.

En revenant vers Rouen, les membres de la Société française d'archéologie se sont encore arrêtés à Boos, où ils avaient à visiter d'autres monuments historiques, également fort intéressants.

Nous voulons parler des restes remarquables d'un ancien manoir ayant appartenu aux riches abbesses de St.-Amand de Rouen, dont le fonds leur fut donné de l'an 1035 à l'an 1040, par Hugues, évêque de Bayeux.

Si nous fixons cette donation entre les deux époques qui viennent d'être indiquées, c'est parce que la reconstitution (et non la fondation, comme on l'a dit par erreur) de l'abbaye de St.-Amand ne put guère avoir lieu qu'après l'an 1035, époque à laquelle le duc Guillaume, qui se trouve nommé dans la charte, succéda au duc Robert, son père. Cette charte de reconstitution (1) de l'abbaye de St.-Amand fut souscrite par le vicomte Goscelin d'Arques et noble dame Emmeline, sa femme, sous *Guillaume-le-Bâtard*, en l'année 1035, au plus tôt; donc l'abbaye de St.-Amand, comme elle nous est connue, ne pouvait exister dans sa nouvelle constitution avant cette époque. Néanmoins il est certain que, conformément à la tradition connue dans ce monastère, au moyen-âge, non-seulement l'abbaye primitive avait été construite sur

(1) Cartulaire manuscrit de l'abbaye de St.-Amand, aux archives du département de la Seine-Inférieure.

l'emplacement d'antiques monuments romains, mais aussi que plusieurs de ses murailles s'élevaient perpendiculairement sur les restes, très-solides encore, d'anciens murs romains chaînés de rangées de longues tuiles (1).

Tout ce qu'il existe, aujourd'hui, des restes de l'ancien et très-riche manoir des Dames abbesses de St.-Amand, *autrefois suzeraines de Boos et aultres lieux en Normandie...* se trouve disséminé dans deux propriétés particulières. Ce beau domaine, d'abord vendu à vil prix comme bien national, en 1793, éprouva le sort de tant d'autres propriétés du même genre; il fut divisé selon les besoins de la vente.

La partie de cet ancien castel abbatial, où se trouvent à peu près toutes les constructions historiques vraiment dignes d'intérêt, appartient à M. Lefort, avocat à Rouen. On remarque sur cette propriété les restes, encore bien conservés et d'ailleurs d'une grande beauté architecturale, de l'ancienne demeure des Dames abbesses de St.-Amand. Ce palais de pierre blanche et dure, qui a si bien résisté à l'intempérie des saisons, fut construit vers le milieu du XIII^e. siècle; il servait de maison de campagne et quelquefois de plaisir... aux puissantes abbesses. Une chapelle de la même époque et construite avec des matériaux tout-à-fait semblables à ceux de la maison abbatiale dont elle dépend, présente, comme cette dernière, tous les caractères architectoniques du style sérieux et imposant du XIII^e. siècle.

Il va sans dire que ces magnifiques constructions ne servent plus, depuis la Révolution de 93, aux usages pour lesquels elles avaient été si richement élevées il y a aujourd'hui six siècles; on engrange et on emmagasine toutes sortes de choses et

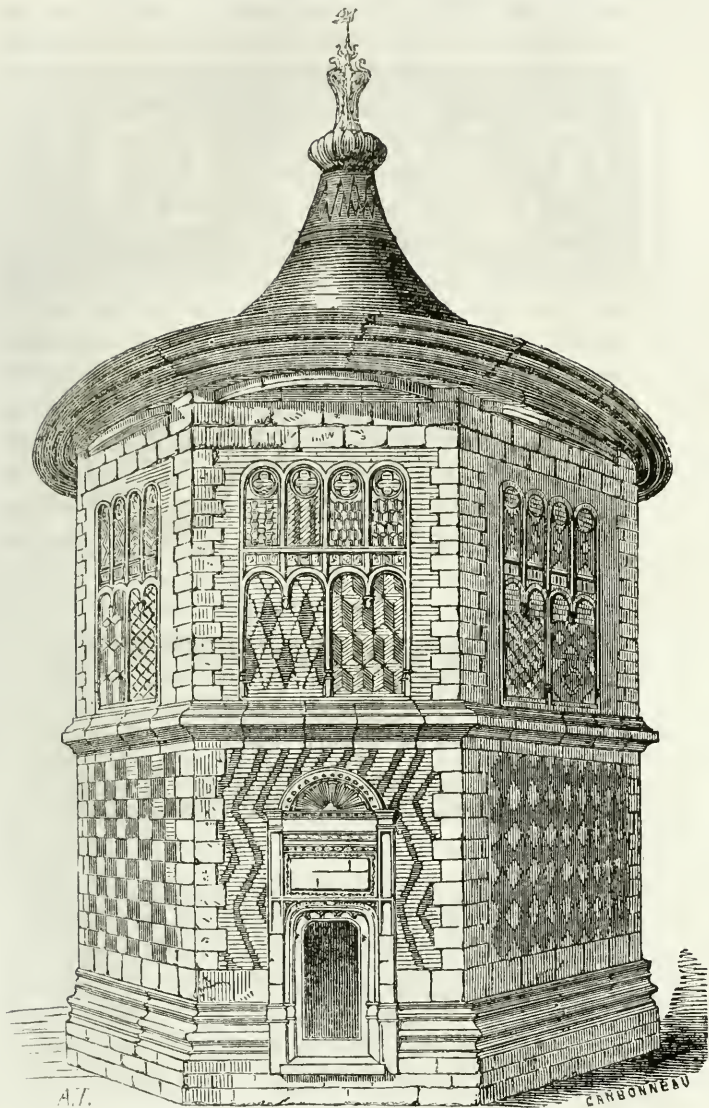
(1) Voir le *Journal de Rouen*, du 26 mai 1858; — la *Revue de Rouen*, année 1834, p. 345 à 358; — 1851, p. 282 à 285; — Académie de Rouen, année 1831, page 170 à 172.

de denrées agricoles, soit dans la chapelle, soit dans le local même qui abrita les puissantes abbesses, ses fondatrices.

Le somptueux domaine abbatial de Boos renfermait encore, dans sa basse-cour, un magnifique *colombier seigneurial* qui est, sans aucun doute, l'un des plus beaux monuments de ce genre qui existent en France. Le colombier de Boos est établi sur un plan octogone ; il est surmonté d'une grande corniche semi-gothique, absolument circulaire, dont les moulures nombreuses sont très-saillantes. Immédiatement au-dessous de cette corniche, règne, sur chacune des huit faces, une rangée horizontale de grands pavés de terre cuite, richement émaillés, sur lesquels on distingue plusieurs portraits de châtelains, de châtelaines et de pages habillés et coiffés ainsi qu'on l'était dans les premières années du XVI^e. siècle. Ces *pourtraictures*, comme on les appelait alors, sont quelquefois séparées, à de courts intervalles, par d'immenses fleurs de lis, très-remarquablement historiées, dont les variétés nombreuses ont été peintes, en couleurs également vives, sur d'autres émaux céramiques (1). Quelquefois encore cette dernière espèce de pavés, ou d'émaux, forme une rangée entière où l'on ne remarque aucune figure humaine ou d'animal.

Au-dessous de la jolie bordure composée de pavés émaillés, la brique devient l'élément exclusif de la construction du colombier de Boos. Tout ce que nous avons dit précédemment, sur l'art prodigieux de la maçonnerie de briques, en parlant des cheminées du château de Martainville, trouve ici son application absolue. Mais le colombier de Boos ne se distingue pas seulement par les formes gracieuses et élégantes de

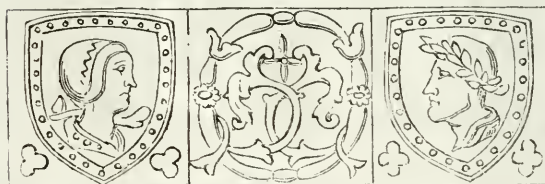
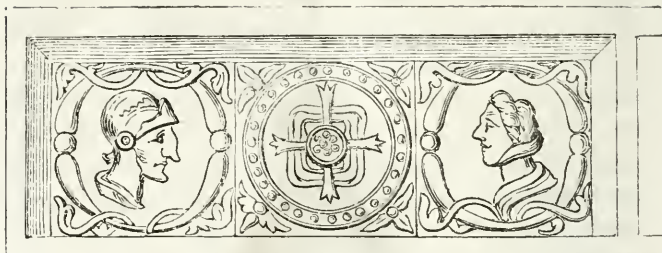
(1) Ces pavés, d'un faire très-délicat, rappellent la manière des faïences qui se faisaient à Rouen et doivent sortir de ses ateliers. Ce fait est assez curieux pour l'histoire de la céramique rouennaise. (*Note de M. de Glanville.*)



A.T.

CARBONNEAU

COLOMBIER DE DOOS.



A.T.

CARBONEAU

SPÉCIMENS DES MÉDAILLONS DU COLOMBIER DE BOOS.

son architecture. Le maître-maçon qui l'édifia, dirigé par un crayon habile (probablement le sien), et par le bon goût qui distingue toujours les arts de la Renaissance, a fait de ce colombier quelque chose de magnifique. Chacune des huit faces de cette construction remarquable se trouve recouverte, dans toute sa hauteur, de briques posées à plat ou à champ, présentant des formes très-diverses. Ces briques, émaillées et de couleurs variées obtenues par le protoxyde de plomb, le peroxyde de manganèse et le bioxyde de fer, ont permis de réaliser des effets de mosaïque monumentale on ne peut plus étonnants et presque indescriptibles. On voit figurer, dans les nombreux compartiments de cette brillante et solide ornementation architecturale, des billettes posées carrément ou en losange et figurant très-bien le relief qui n'existe pas; dans d'autres compartiments, on voit les petits pavés oblongs, pointus par les deux extrémités, que les Romains appelaient *spicata testacea*; ils se distinguent par leur couleur qui est, alternativement, le jaune, le brun, le rouge, recouverts d'un vernis éclatant. D'autres briques, également émaillées et posées à champ, figurent des arêtes de poisson, des zigzags courants ou brisés, ainsi que diverses imbrications, toujours remarquables par la vivacité des couleurs et la netteté des formes.

Les figures géométriques dont la description précède sont généralement placées au-dessous de jolies arcades, que décorent d'élégants pendentifs, des trèfles et les quatre-feuilles gothiques qui ne figurent plus là que comme fantaisie.

Enfin le célèbre colombier de Boos présente, à la base de chacun de ses compartiments, une sorte de grand damier dont les carrés sont alternativement composés de bonnes briques rouges, mates, et de briques émaillées soit au peroxyde de manganèse, soit au massicot, protoxyde jaune de plomb. Après nous être longuement étendu sur la belle ornementation du

célèbre colombier, où l'on croirait sentir l'influence des découvertes contemporaines de Bernard Palissy, il ne nous reste plus qu'à émettre le vœu que la Société française d'archéologie, ou toute autre société intelligente, s'empresse de faire photographier, dans tous ses détails, le colombier monumental de Boos qui mériterait bien une publication largement illustrée.

La dernière station où se soient arrêtés les membres de la Société, à leur retour d'une promenade scientifique des mieux remplies, ainsi qu'on peut en juger, a été la jolie église de Bon-Secours. Ce temple, dont la construction est l'étonnant résultat d'un grand nombre de dévouements et de capacités réunis, a été visité avec beaucoup d'intérêt dans toutes ses parties. On a admiré jusqu'aux moindres détails du mobilier de l'église, qui a été établi avec non moins de soin et de talent que l'édifice lui-même, aujourd'hui presque entièrement terminé. S'il nous est permis de faire connaître ici notre opinion sur un détail accessoire, nous dirons que, suivant nous, les enluminures de l'intérieur ont quelque chose de dur et de crû qui frappe désagréablement la vue. Espérons que cet aspect heurté disparaîtra avec les années.

L'église de Bon-Secours recevra bientôt son autel de bronze doré, qui a, entr'autres, le grand tort d'être orné de statuettes dépourvues de toute expression et qui sont d'une raideur désespérante. On pourrait cependant tolérer ces statuettes si l'auteur du plan de l'autel n'avait pas eu la singulière idée de tapisser ses niches à reliquaires avec de petites glaces qui font ressembler ces arcades au plateau supérieur de certaines vieilles organisées sur lesquelles un plus ou moins grand nombre de petites figures mécaniques se livrent à divers exercices. A part la profusion de verroteries polychromes qui encombrent jusqu'aux moindres détails de l'éclatant monument, on n'y rencontre rien qui rappelle les procé-

dés délicats et savants de l'époque dont il simule grossièrement le style. Ainsi qu'un habile critique l'a déjà fait observer, toutes les masses dans l'autel de Bon-Secours sont fondues d'un seul jet ; on ne trouve nulle part ces délicates pièces de rapport qui constituaient la grande beauté artistique de l'ornementation des œuvres d'orfèvrerie au XIII^e. siècle. A cette époque encore, dit avec raison le même critique, les parties mates étaient obtenues à la main et à l'aide d'instruments spéciaux, tandis que, dans l'autel de Bon-Secours, on l'a fait plus économiquement et plus grossièrement en se dispensant de ciseler les champs, qui sortent naturellement mats des moules. Et puis, pourquoi, en guise de chandeliers comme on en voit sur tous les autels du monde chrétien, a-t-on adapté à l'autel de Bon-Secours des espèces de queues de billard argentées, partant on ne sait d'où et ne ressemblant nullement à des cierges?

Le Secrétaire,

J.-M. THAURIN.

NOTE SUR L'ANCIEN FIEF DE MARTINVILLE,

PAR M. DE GLANVILLE,

Membre de l'Institut des provinces.

La véritable orthographe de Martinville est assez difficile à établir. D'après les chartes latines de 1200 et 1249, où cette paroisse est appelée *Martini villa*, nous pensons que l'on doit écrire Martinville sans *a*. Cependant, dans toutes les autres chartes écrites en français, nous avons toujours trouvé ou *Marteinville* (1286-1291), ou *Martainville* (1311-1313-1316) et dans tous les actes postérieurs.

La seigneurie de Martinville était un demi-quart de fief de haubert, démembré de la riche baronnie de Périers, appartenant à l'abbaye de St.-Ouen de Rouen, et les abbés y exerçaient des droits très-étendus. Parmi les nombreux actes d'acquisition passés au profit du monastère, nous en avons remarqué un daté de 1286, constatant une vente faite par Guillaume du Boosc, dans lequel les abbés et religieux sont déclarés *chiefs seigneurs*. Ils étaient patrons, présentateurs et fondateurs et tenaient infiniment aux prérogatives attachées à ces titres; ils percevaient les dîmes grosses et petites et une charte qui leur fut octroyée par Gautier de Saint-Valery, archidiacre de Rouen, vers 1200, reconnaît que la moitié des oblations ou offrandes qui étaient remises au curé, aux fêtes de la Toussaint, Noël, la Purification et Pâques, appartient à l'abbé et aux moines de St.-Ouen, ainsi que la moitié *des agneaux* qui reviennent à la dîme dans cette même paroisse (1). Le curé était obligé de fournir le pain et le vin qui était distribué à Pâques aux communians (2).

Ce fief de Martinville, appelé aussi fief de Floques, fut vendu par acte authentique, passé en 1480 (3), à Jacques Le Pelletier, descendant d'une riche famille de bourgeois et négociants de Rouen, anoblie par Louis XI en 1470 (4); mais en réservant toujours aux abbés de St.-Ouen la suprématie des droits et privilèges.

(1) Nous donnons le texte de cette charte à la fin de notre Note.

(2) Au moyen-âge, tous les fidèles approchaient de la sainte table le jour de Pâques à la grand'messe. L'usage de leur offrir, après la communion, du pain et du vin avait sans doute pour but de leur faire attendre plus facilement leur premier repas.

(3) M. de Villers, propriétaire actuel du château, possède le titre.

(4) Il y eut dans cette famille des alliances avec les Montmorency, les de Mailly, de Marle, de Bourbel, de Champion, etc.; elle portait: d'argent à la fasce d'azur et trois besants d'or, maintenue en 1668.

Ce dut être ce même Jacques Le Pelletier, haut et puissant seigneur de Martinville, qui fit bâtir le château actuel, si l'on peut s'en rapporter à la date de 1485 gravée sur une pierre enchâssée dans l'une des tours, date qui du reste s'accorde parfaitement avec le style de la construction. En 1493, il fut nommé échevin de Rouen.

Richard Le Pelletier, sieur de Martinville, et Charles Le Pelletier, son neveu, sieur d'Estouteville, furent autorisés par lettres *royaux* de Charles IX, accordées le six avril 1571 et enregistrées le 19 décembre 1573, à changer leur nom de Pelletier en celui de Martinville, attendu, y est-il dit, le grand nombre de familles qui dans le pays portent ce nom et aussi : *désirant en faveur de services qu'ils nous ont faits, au fait de nos guerres, les bien et favorablement traiter*, etc. (1). *Pour ces causes nous avons permis et permettons*, etc. A partir de cette époque, la famille ne porta pas d'autre nom.

L'église de Martinville était éloignée du centre de la paroisse, elle était vieille et réclamait de grandes réparations. Une requête, signée par le curé, par M. Louis de Martinville et par plusieurs notables habitants, fut présentée au chapitre de l'abbaye de St.-Ouen pour obtenir la permission de supprimer cette église et de la rebâtir dans un lieu plus commode. Cette requête commençait par ces mots :

A nos seigneurs les abbés, prieurs et couvent de l'abbaye de St.-Ouen, seigneurs patrons, présentateurs de la paroisse de Martinville supplie humblement Louis de Martinville, etc.

L'autorisation demandée avec tant de soumission fut accordée par Mgr. Gaulde, grand-archidiacre de l'église primatiale, le 9 avril 1666, et confirmée par l'archevêque de Rouen. Descente fut faite sur les lieux ; on choisit, pour construire la nouvelle église, une pièce de terre située près du château

(1) Archives de la Seine-Inférieure.

et dépendant du domaine non fieffé, appartenant au seigneur de Martinville. Mais tant était grande, chez l'abbé, la crainte de compromettre ses prérogatives, en laissant bâtir la nouvelle église sur un fonds qui n'appartenait pas en propriété au couvent, qu'il préféra l'acheter du sieur de Martinville et lui donner en échange une demi-acre de terre située plus loin.

La transaction portait que le sieur de Martinville démolirait l'ancienne église, *en laissant le chœur en manière de chapelle avec les deux piliers de la tour ou clocher les plus près du chœur, entre lesquels ledit seigneur fera faire un pignon de bonne pierre avec une porte au milieu et, au-dessus, une petite arcade en façon de clocher pour placer une cloche du poids de 80 livres pour servir aux messes qui se célébreront; et de fournir un fonds de 50 livres de rente pour entretenir ladite chapelle et pour payer un prêtre qui dira la messe deux fois par semaine pour le repos de l'âme des anciens fondateurs et des fidèles trépassés dont les corps sont inhumés dans le cimetière. Le cimetière sera clos de murs de hauteur convenable.*

Il devait de plus construire la nouvelle église et le presbytère à ses frais, et surtout il était bien positivement expliqué que le sieur de Martinville et ses successeurs seraient maintenus dans leurs droits honoraires, lesquels consistaient en banc dans le chœur, prières, prééminences et prérogatives; mais qu'ils passeraient toujours après les abbés, prieurs et religieux de St.-Ouen, *seuls véritables seigneurs, patrons et fondateurs de ladite église et paroisse, et qu'ils seraient obligés de mettre en relief et peinture les armes et écussons de l'abbaye de St.-Ouen des deux côtés et, au-dessus du grand-autel, dans la muraille et dans la vitre, dans le lieu le plus noble et le plus éminent de ladite église, et au-dessous d'elles, les armes et écussons, aussi en relief et peinture, dudit sieur de Martinville.*

La première pierre des fondations de la nouvelle église fut bénite par Mgr. Gaulde, grand-archidiacre et grand-vicaire, le 18 mai 1666, et le travail jugé parfait fut reçu par un arrêt définitif rendu le 17 mars 1672, sur le rapport de M. de Caradas, du Hérou, conseiller au Parlement, daté du 18 mai 1671.... *Ayant trouvé ladite église bien et dûment construite suivant la transaction, à la réserve des armes et écussons tant de l'abbaye de St.-Ouen que de celles des sieurs de Martinville, qui sont apposées au portail de la nouvelle église au dehors et aux murailles au-dedans d'icelle église n'étant placées conformément à la transaction, mais cela étant fait par mégarde, acte est donné par le sieur de Martinville que lesdites armes ne feront aucun préjudice à ce qui a été arrêté comme dessus.*

Nous ne savons cependant s'il n'y avait pas un peu d'intention dans ce fait, car, peu de temps après (en 1711), un différend s'éleva entre le seigneur de Martinville et les abbés de St.-Ouen sur la question du patronage. Le premier prétendait avoir droit exclusif aux honneurs dans l'église, comme seigneur et fondateur; il prenait aussi, dans des actes, le titre de seigneur et patron du lieu.

Les abbés, de leur côté, soutenaient qu'il avait bien construit l'église, il est vrai, mais que c'était avec leur permission, sur leur terrain; que des aveux de toutes dates et remontant au XIII^e. siècle reconnaissaient leur prééminence, etc.

Sur ces entrefaites et le quatrième jour de mai de l'année 1717, mourut messire Philippe de Martinville, seigneur, patron et fondateur de ladite église, seigneur d'Auphigny, Ausmont, Vatiéville, Orgebray, Reinfreville, Catillon et autres lieux. A cette occasion, son fils fut sommé de comparaître devant le lieutenant-général du bailliage pour s'entendre prohiber d'apposer la litre seigneuriale ailleurs que là où il était d'usage de la placer.

Nous ne savons si ce différend fut arrangé entre les parties, ou si la Révolution seule mit fin à ces singulières prétentions : toujours est-il qu'un mémoire publié à ce sujet par les abbés jette quelque lumière sur l'histoire de Martainville, et nous en publions un passage.

Cette pièce, imprimée vers 1715 et intitulée : *Examen du fief assis à Martainville et possédé par le sieur Philippe de Martainville*, nous donne la chronologie des plus anciens seigneurs.

C'est un mémoire dressé par les religieux, à l'occasion du procès pendant. Ils y soutiennent que le nom de Martainville est le nom de la paroisse, et aussi d'une ancienne famille aujourd'hui éteinte et non pas le nom du fief. Par le livre des jurés de l'abbaye de St.-Ouen, dressé en 1294, on voit qu'un Guillaume de Martainville tenait de l'abbaye un huitième de fief de haubert, appelé *Ricart de la Cort*, du nom de son possesseur. Ce fief passa aux mains d'un Jacques de Martainville qui en rendit aveu le 20 juin 1399. Il fut ensuite possédé par Pierre de Floques qui en rendit aveu à son tour le 3 juin 1415, ensuite par Robert de Floques (1). Depuis ce temps, on n'entend plus parler ni de cette famille *Martainville* ni dudit de Floques ; mais on voit que le fief de *Ricart de la Cort* devient la propriété de Jacques Le Pelletier vers 1485. A sa mort, son fils, Richard Le Pelletier prit dans son lot les fief,

(1) Nous pensons que ce Robert de Floques était le même qu'un certain Robert de Floques, dit Floquet, qui fut un des grands capitaines du XV^e. siècle.

On trouve dans l'*Histoire chronologique du roi Charles VII*, publiée par Godefroi, p. 396 :

Année 1437. « En ce temps, furent assiégés des Anglais les châteaux
« de Tancarville, Beauchastel et Maleville, lesquels à la fin ils prirent
« par composition, dont était capitaine un escuyer du pays de Cany,
« nommé Robert de Floques, lequel quant il se vit assiégé, il vint de-

terres et seigneurie de Martainville anciennement appelé *Ricart de la Cort* et ensuite fief de Floques ; puis, *charmé du nom de Martainville qu'on lui donnait à cause de sa terre et de ses fiefs et concevant mal à propos du mépris de son nom de Pelletier (si célèbre de nos jours) comme étant alors commun, dit-il, à plusieurs personnes de basse condition à Rouen et ailleurs en Normandie, et voyant enfin que ce nom ancien de Pelletier ne répondait pas à ses grands dessins, il supplia Charles IX de changer son nom en celui de Martainville : ce que son roi lui accorda, ne supposant pas que ce changement ne se faisait que pour frauder autrui. Voilà l'origine de la nouvelle race des Martainville, qui n'a nul rapport avec les anciens Guillaume et Jacques de Martainville, fondés aux droits dudit Ricart de la Cort ; mais il n'est comme eux pos-*

« vers le roi qui, à cette heure, tenait le siège devant Montereau pour avoir secours. »

Ibid., p. 417. Année 1441.

Robert de Floques, capitaine de Conches, s'empare d'Évreux par artifice.

Ibid., p. 433. Année 1449.

Pont-de-l'Arche pris par Jean de Brézé, capitaine de Louviers ; Robert de Floques, écuyer du pays de Normandie, bailli d'Évreux.

Ibid., p. 452. Année 1450.

Va au siège de Caen.

Ibid., p. 557.

Il est cité par Berry, le hérault, au nombre de ceux qui, pendant la campagne de 1449-1450, « grandement et notablement s'y sont gouvernés avec de grands travaux, dangers, mesaises, peines et périls de leurs corps. »

Ibid., p. 475. Année 1475.

Prend part, avec Pierre de Brézé, à l'expédition d'Angleterre.

Ibid., p. 476.

Ce fut dans cette expédition, au siège de Sandwich, où il « se comporta grandement et vaillamment » qu'il fut fait chevalier.

(Note communiquée par M. Ch. de Beaurépair.)

sesseur que de ce quart et demi de fief de haubert, qui ne lui donne nullement le titre de seigneur de Martainville, pas plus que les honneurs dans l'église.

Nous avons cru devoir nous étendre sur ces débats judiciaires, qui paraîtront peut-être puérils aujourd'hui, pour faire voir quelle importance on attachait alors à ces privilèges, à ces redevances purement honorifiques, qui se bornaient à si peu de chose et que l'on se disputait cependant avec tant d'ardeur.

LISTE DES ANCIENS POSSESSEURS DU FIEF DE MARTAINVILLE,

Tirée des documents trouvés aux archives de la Seine-Inférieure ou qui nous ont été donnés, avec la plus grande obligeance, par le propriétaire actuel du château et de la terre qui en dépend.

- 1291. Guillaume de Martainville.
- 1399. Jacques de Martainville.
- 1415. Pierre de Floques.
Robert de Floques.
- 1436. Pierre de Floques.
- 1450. Noble et puissant seigneur MM. Gilles de Bouvron, dit de Saint-Simon, ayant épousé la fille de Robert de Floques.
- 1463. Noble homme et puissant seigneur M^{re}. de Saint-Simon comme dessus.
- 1485. Noble et puissant seigneur Jacques Le Pelletier.
- 1542. Messire Louis de Martainville, écuyer.
- 1550. Noble homme Richard Le Pelletier, secrétaire du Roi.
- 1580. Haut et puissant seigneur Richard de Martainville, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de sa maison.
- 1598. Noble seigneur Louis de Martainville.
- 1699. Messire Philippe de Martainville.

1733. Haut et puissant seigneur messire Michel de Martainville , conseiller au Parlement de Normandie.
1760. Haut et puissant seigneur messire Salomon Couture , chevalier , seigneur de Sorquainville , conseiller au Parlement de Normandie , au nom de noble dame Geneviève de Martainville, son épouse.
1764. Noble dame Geneviève de Martainville , veuve de M. de Sorquainville.
1787. Haut et puissant seigneur M. Pierre-Eustache Le Vignier, chevalier et baron de Dampierre, conseiller au Parlement de Normandie, seigneur de Martainville, Rainfreville, Orgebray et Fécamp, cousin de la précédente.

A sa mort, M^{me}. de Fautereau , sa fille, hérita de la terre de Martinville et la laissa à sa fille, M^{me}. Dary de Sénarpont, qui la laissa à son tour aussi à sa fille, M^{me}. Amédée de Villers , mère du propriétaire actuel, M. de Villers fils.

Charte de Gauthier de St.-Valery.

« Omnibus ad quos presens scriptum pervenerit Walterius de Sancto Walerico Rothom. archidiaconus salutem. Controversiarum finem que coram nobis terminantur ad providentiam nostram spectat scripto mandare , ne forte iterum repulsent. Inde est quod universitati vestre significandum esse decrevimus controversiam que inter abbatem Sancti Audoeni Rothomagensis et magistrum G. de Bernaio super quibusdam oblationibus et decimis in ecclesia de Martinivilla coram nobis in hunc modum sopitam fuisse. Videlicet quod predictus G. publice coram nobis confessus est quod due partes omnium oblationum que veniunt ad altare vel ad manum sacerdotis in ecclesia de Martinivilla in quatuor festivitibus videlicet in festo omnium Sanctorum , in Natali Domini , in Puri-

ficatione S. Marie et in Pascha, de jure et proprietate abbatis et monachorum S. Audoeni sunt et esse debent et due partes agnorum qui ad decimam veniunt in predicta ecclesia similiter. Hec autem omnia in manu nostra solemniter refutavit et fide corporaliter prestita firmavit quod contra hec superius enumerata nullo modo contravenire presumat. Abbas vero predictam agnorum decimam et duas partes oblationum de predictis festivitibus magistro G. de Bernaio precum nostrarum interventu pro v solidis andegavens. annuatim in Pentecosten reddendis ad firman locavit quamdiu jam dictus G. predictam ecclesiam tenuerit eo tamen non obstante abbati quin pretaxata ad proprietatem redeant ipsius et monachorum et in usus ecclesie converti possint predicto G. ecclesiam non tenente idem vero G. prestita fide corporali coram nobis promisit se predictum redditum abbati et ecclesie S. Aud. annuatim nomine pensionis redditurum, et si opus fuerit et inde requisitus fuerit predictas oblationes et decimas ad jus et proprietatem ecclesie S. Audoeni pertinere protestaturum. Ut autem hec conventio rata et inconcussa in posterum habeatur presens scriptum sigilli nostri munimine roboravimus testibus his Ivone de Veteri Ponte, Rothom. archie. qui testimonium perhibens veritati presenti scripto sigillum suum apposuit Rob. Osmundi Willelmo filio vicecomitis, canonicis Rothom. Rob. de S. Ermelando decano et H. de Maisnil decano Walterio clerico de Vassonvilla Roberto clerico de Ros et multis aliis. »

Orig. parchemin.—Sceaux perdus. Archives de la Seine-Inférieure. Fonds de St.-Ouen, layette 22, liasse 1, n°. A.

NOTE SUR LA TERRE DE BOOS,

PAR LE MÊME.

La terre et seigneurie de Boos est située à 3 lieues de Rouen sur la route de Paris, et faisait partie de l'ancienne

vicomté de Rouen. Elle fut donnée à l'abbaye de St.-Amand, en 1035, par Messire Hugues II, évêque de Bayeux, frère d'Einme, première abbesse de ce monastère.

Par la charte que nous avons trouvée aux archives départementales (1), Hugues donne la terre et seigneurie de Boos avec l'église (c'est-à-dire le patronage, les dîmes et les offrandes, que l'on appelait alors l'*attelage* ou fruit de l'autel), et toutes ses dépendances, telles que rentes, champart, manoir, fermes, terres, bois, moulin banal, ainsi que Bouclon, la terre de Celloville, la terre des Corrateurs (corroyeurs), celle de Roger-Malpainace et celle de Goscelin-Belatit.

Dans le dénombrement des biens et droits de l'abbaye de St.-Amand, donné en 1093 par Célestin II, on trouve le manoir de Boos, avec l'église, ses dépendances et 25 sols de rente audit lieu.

L'église est encore citée dans la bulle d'Innocent IV, de l'année 1244, au catalogue des patronages dont jouissait cette abbaye.

Ces diverses donations furent confirmées par lettres-patentes octroyées par Philippe-le-Bel, en 1313.

On ne voit pas que la seigneurie de Boos s'étendît sur les paroisses voisines; mais, par suite d'acquisitions, de transactions, d'échanges ou de donations (2), les abbesses de St.-Amand possédaient, en 1704, à peu près toute la paroisse de Boos, si on excepte les trois fiefs appelés : le Coquet, la Bucaille et le Nortmare ou Normare, contenant ensemble environ 23 acres. Les autres fonds dépendaient de la seigneurie et

(1) Voir à la fin de cette Note.

(2) Plusieurs hauts personnages se plurent à enrichir cette abbaye célèbre; nous citerons, entre autres, Mathieu de Val-Richer qui, en 1284, lui donna 8 acres de terre. Ces diverses donations furent confirmées par lettres-patentes octroyées par Philippe-le-Bel, en 1313.

payaient les rentes portées dans les aveux avec tous les droits féodaux et seigneuriaux. D'après les états qui furent dressés pendant le XV^e. siècle, la prévôté et seigneurie de Boos comptait environ 110 tenanciers ou vassaux, et recevait, en dehors des dîmes, comme rentes annuelles : en argent, 89 l. 15 s. 6 d., 23 mines d'avoine, 53 chapons, 128 gelines et 467 œufs.

Les gerbes provenant de la dîme devaient être rendues au manoir de Boos aux frais des vassaux (1). La grange dîmeresse se voit encore au milieu de la cour du manoir.

Nous avons extrait d'un manuscrit, daté de 1704, le passage suivant, où l'on trouvera des détails intéressants sur le manoir et sur ses dépendances, malgré l'erreur qu'il contient.

Le bâtiment que l'on voit, de l'autre côté du chemin, est ce qui reste de l'ancien manoir. « *On ne doute pas*, dit « l'historien, *que ce ne soit celui même qui fut aumosné par* « *le prelat*; car ce qu'il y a de plus considérable paraît fort « ancien (2). Il consiste, à présent, en une maison ancienne, « de pierre, où il y avait une grande chapelle, ainsi qu'on « le voit représenté sur une des vitres de l'église (3). Il y a « une seconde maison à côté, avec une longue galerie, à « l'entrée de laquelle était une autre chapelle pour l'usage « des abbesses et religieuses, lorsqu'elles étaient dans le ma- « noir. Au bout de la galerie était un corps de logis servant « de demeure aux domestiques. Au milieu est un colombier

(1) Les ouvriers chargés de battre ces gerbes recevaient un prix convenu par *mine* de grain. La mine répondait à peu près à l'hectolitre. Nous avons trouvé, dans un ancien livre de compte : « *Aux batteurs de* « *Bocs pour battage de 19 mynes de bled et 5 mynes d'avoine 40 s.* »

(2) Rien dans cette construction n'est antérieur au XIII^e. siècle, et la donation fut faite par l'évêque Hugues en 1035.

(3) Cette vitre n'existe plus.

« des plus beaux de la province. C'est un octogone de pierre
 « blanche et de briques qui contient une très-grande quan-
 « tité de pigeons (1). Entre le manoir et le colombier était
 « un puits qui donnait de l'eau avec bien de la fatigue.

« Autour de la grande cour sont l'habitation et les
 « granges, étables et autres bâtiments servant aux fermiers.
 « Il y a deux *masures* (2) avec un grand jardin, et le tout est
 « environné de murailles de briques (3) et contient environ
 « huit acres; le tout borné de tous côtés de chemins. Ce qui
 « est ancien, comme le manoir, la grange et autres édifices
 « nécessaires, provient de la donation de l'évêque de Bayeux.
 « C'est Guillemette d'Assy qui a fait faire le colombier;
 « on y voit les armes de sa maison. Elle gouvernait en 1520.
 « La maison qui est proche l'ancien hostel, la chapelle et la
 « galerie sont les ouvrages de l'abbesse Marie d'Annebaud
 « qui lui succéda; ses armes sont dans plusieurs endroits.
 « Les abbesses Guillemette de Saint-Germain et Anne d'Arcona
 « y ont fait quelques accommodements et réparations. On y
 « voit les armes de leurs familles en plusieurs endroits. »

Malgré les changements que le temps et les besoins des nouveaux propriétaires ont apportés à ces diverses constructions, on reconnaît encore parfaitement la disposition des lieux et tout ce qui est décrit ci-dessus.

(1) Les abbesses de St.-Amand ne laissaient empiéter sur aucun de leurs droits comme seigneurs de Boos. Le 7 octobre 1667, le bailliage condamna le curé et vicaire de Boos à démolir les bulins de leurs volières à pigeons. Le 16 septembre de la même année, même condamnation frappa les sieurs Chevalier et Maubert.

Le 10 décembre 1738, le sieur de Fumechon fut pris chassant sur les terres de la seigneurie, en récidive, et fut condamné à 20 l. d'amende envers le roi et 20 l. d'intérêt envers l'abbaye.

(2) Prés plantés de pommiers, terme local et encore employé.

(3) Ces murailles existent encore : on peut lire dessus, écrit en briques noires, le monogramme de Jésus et de Marie,

La terre de Boos était la plus noble et la plus importante de toutes celles que possédait l'abbaye de St.-Amand ; elle est même qualifiée de baronnie dans quelques titres ; elle fut toujours, pour ainsidire, *la nourrice* des religieuses ; c'est elle qui leur fournissait les grains, le laitage et les fruits. Elle était à tel point nécessaire à la Communauté que, à l'époque où les Anglais, maîtres de la ville de Rouen, tenaient garnison dans le fort de Ste.-Catherine, l'abbesse payait une rétribution pour avoir la permission de faire passer, sous les murs de la forteresse, les voitures qui portaient les provisions de la terre de Boos à l'abbaye. Le manoir était un lieu fort goûté des abbesses : en cas de maladie, elles s'y retiraient avec une partie de leurs religieuses pour y rétablir leur santé, avant que la clôture leur fût imposée, et même depuis ce temps on y vit séjourner les abbesses Anne et Léonore de Souvré.

Isabeau de Vieux-Pont, si peu connue que le savant historien de l'abbaye de St.-Amand, Dom Pommeraye, avoue n'avoir rencontré son nom dans aucun catalogue, ancien ou moderne, ni dans aucune chronique, passa au manoir de Boos la plus grande partie du court espace de temps qu'il lui fut donné de porter la crosse d'abbesse, dans l'espoir de rétablir une santé déplorable.

Nous avons trouvé dans un ancien livre de compte, daté de 1543 et tenu exactement jour par jour par maître Theroulde, intendant de la maison, des détails curieux sur une vie aussi peu connue. Nous croyons pouvoir en extraire quelques passages qui nous paraissent se rattacher à notre sujet, puisque les scènes se passent presque toujours à Boos.

Isabeau de Vieux-Pont prit possession le quatrième jour de février 1543 (1), et déjà le 15 du même mois on voit qu'elle est malade.

(1) L'année commençait alors à Pâques, et ce quatrième jour de février 1543 serait pour nous aujourd'hui le 4 février 1544.

« Pour une perche (1), pour Madame étant malade (dit le livre de compte) et une autre petite perche, 6 sols. »

On lui fait un *pressis* avec un gigot de mouton.

On emploie quatre citrons, une grenade et le jus d'un chapon pour faire de la gelée, d'après l'ordonnance du médecin, monseigneur Meffelaines, pour que Madame puisse en prendre à chaque repas. On fait un potage avec des côtes de mouton, etc., etc.

Cette maladie n'empêchait pas Madame l'Abbesse de traiter confortablement ses invités. Nous emprunterons à maître Theroulde le menu suivant qui pourra donner une idée de la magnificence que l'on déployait alors dans les repas :

« Le lundi 21^e. jour du dit mois d'avril Monsg^{neur} de Milly
« disna céans et Messeigneurs de Vieux-Pont, pr^{er}. gé^{neral},
« Meffelaines et aultres de la compagnie.

« Payé pour une douzaine de pigeons 10 s. — Deux chap-
« pons 11 s. 6 d. — Deux chevreaulx 26 s. 6 d. — Deux
« levraulx 22 s. 6 d. — 4 lapperaulx 9 s. — Une douzaine
« de cailles 11 s. — Six chevalliers 6 s. 6 d. — Six liver-
« gins (2) 9 s. — Demy-mouton 15 s. — Quatre pots de vin
« blanc pour faire gelle (gelée) 8 s. — Douze jeunes mauvis
« 3 s. 6 d. — Herbes fines pour les potages 2 s. 6 d. — Herbes
« en salade 10 s. — Deux oysons 8 s. 6 d. — Demy-dou-
« zaine de poulets 8 s. 6 d. — Porteurs et garçons qui tour-
« nèrent les broches céans 20 d. — Deux douzaines de pain
« tendre 8 s. — Deux pots de vin blanc pour la table 5 s. —
« Pain tendre pour le souper 18 d. — Un chevreau et un chap-
« pon pour le souper 20 s.

« A deux chantres et joueurs de violle qui jouèrent devant
« Madame fut donné, par commandement de Mons. l'Archi-
« diacre, un teston et 11 s. »

(1) Poisson de rivière.

(2) Corlieux.

Cependant la santé de Madame de Vieux-Pont ne s'améliorait pas : les visites du médecin deviennent plus fréquentes et, au mois de juin, on donne à un ouvrier 8 sols pour faire deux bastons de frêne et disposer une litière à bras, destinée à porter Madame de Boos au Mont-aux-Malades près Rouen pour changer d'air.

Cette précaution ne servit à rien, et le vendredi 20^e. jour de juin 1544 Isabeau de Vieux-Pont rendit son âme à Dieu, après avoir porté le titre d'abbesse seulement pendant quatre mois et quelques jours.

Charte de Hugues, évêque de Bayeux.

« In nomine sancte et individue Trinitatis Patris et Filii et Sps. scti pax omb. tam presentibus et futuris. Omne quod est aut Deus aut creatura est sed Creatoris dignitas omnem sensum excedens et intelligentiam sempiternæ beatæ in sua permanet magnificentia creature vero modus triphariam subdivisus ad hoc nitens dirigitur ut nutui non refragetur Creatoris et legibus. Quibus qui diligentius obsecundaverit lucis inaccessibilis rimator vicinius merebitur adscisci. Quam ego Hugo Baiocassine urbis Dei gratia episc. sollicite perpendens et inhianti animo concupiscens ut in civitate Domini virtutum in monte sancto ejus merear fieri glorie sanctorum consors, divine voci qua dicitur verumtamen date elemosinam et omnia munda sunt vobis humiliter obtemperans hereditati eterne ipsum nostri honoris largitorem fieri consortem ratum duco. Proinde terram quam vulgo dicunt Bothas cum appenditiis suis videlicet ecclesiam et Bothe Bochelout et terram de Sallovilla et terram de Corratoribus et terram Rogeri Malpainace et terram Goscelini Belatita Christo et sancte ejus Genitrici atque sancto Amando ob salutem anime mee condono in loco urbis Rothomag. de nomine ejus sancti Amandi nuncupato ad

victum ancillarum Dei ibidem congregatarum quibus preest abbatissa Emma spiritu et carne soror mea, quam largitionem litteris ad futurorum noticiam mandare decrevimus et nostre auctoritatis signo contra perfidorum violentias roborare statuimus ubi et anathematis dampnatione omnes hujus cartule prevaricatores eternaliter nisi resipuerint ferimus et a Christi sanctorumque ejus consortio sequestramus. Hujus itaque privilegii testes et adstipulatores sunt hor : Hugo Pincerna (1) Anffridus Alabarba (2), Godeboldus Thelonearius (3), Willemus Cornola (4) Grentelmus filius Radulfi (5). Signum + Willelmi Normannorum ducis. Signum + Hugonis episcopi Baiocensis. Signum + Odonis episcopi Sagiensis. Signum + Malgerii archiepiscopi. »

(Archives de la S.-Inf. Cartul. de St.-Amand, f^o. 6 v^o., et 7 r^o.)

Chartes du même Cartulaire où il est fait mention de Boos :

32. V^o. Charte de Henri Vastel de Bouquelon. Fév. 1233.

« In parrochia S. Salvatoris apud Boes. »

35. R^o. Charte de Jean, fils de Hugues le Jugleur : « apud Bouquelon in parr. de Boes. » 1214.

41. Charte de Helvis de Ogiervilla. Du consentement de Mathieu de Pegnes, son seigneur, et de ses fils, elle vend à Mathilde, abbesse de St.-Amand, Guillaume, fils d'Asselin de Boes, avec tout son tènement. 1205.

62. Charte de Martin de Boes 1243. On y signale un lieu nommé « le Bues del Crues. »

62. V^o. Charte de 1242. Mention du *Keminum de Ponte*

(1) Hugues, échanton.

(2) Oufroy A-la-Barbe.

(3) Godebold, changeur.

(4) Guillaume Coronole.

(5) Grentilme, fils de Raoul.

Arche. Parmi les témoins figurent : Dom Gerard , prêtre de Boes ; Ricard de Normare , bailli des religieuses ; Richard Langlois *servo manerü de Boes.*

93. Lieux de Boos indiqués dans une charte d'Albinus de Boes 1332 :

« Super maram Sauchosam : Buscum deu Crues ; marteriam Hugonis le Franc ; cultura domine Abbatisse ; haiam de Pistres ; les Roses ; le Jonquée ; fousatum Rainerii ; fo-veam Guerbout ; Riqueboiac ; maram de Queifoisel ; buscum Richardi ; les Faudeis ; haiam Hugonis filii Lamberte ; Grandemaram ; Buscaillia.

99. V^o. Charte de 1230. Mention d'un lieu nommé les Catelez.

Séance du mercredi 27 juillet.

Présidence de M. DE GLANVILLE, inspecteur de la Seine-Inférieure.

La séance ouvre à onze heures , à l'hôtel des Sociétés savantes, dans la salle de l'Académie.

Siégent au bureau : MM. de Caumont ; Gaugain ; l'abbé Decorde, curé de Bures ; Raymond Bordeaux, inspecteur de l'Eure ; Péron et Ballin. Le vicomte Robert d'Estaintot remplit les fonctions de secrétaire.

Avant de poursuivre l'ordre des questions tracé par le programme , M. de Glanville invite M. R. Bordeaux , absent à la précédente séance , à développer les observations particulières qu'il pourrait avoir à présenter sur la seconde question, et notamment sur la situation des églises mérovingiennes.

M. R. Bordeaux rappelle qu'il résulte, de remarques faites dans les villes anciennes, que les vocables des églises, par rapport à l'église cathédrale, les présentaient presque toujours

dans une situation topographique identique, semblables en cela aux églises suburbicaires à Rome, et à celles dont les curés ont des titres cardinalistes.

C'est ainsi que le nom de St.-André se donne aux églises situées près ou sur les portes : Bayeux, Autun, Grenoble, Paris, Vienne; celui de St.-Denis, à celles placées près des prisons : St.-Denis-de-la-Châtre, à Paris; celui de St.-Martin est toujours en dehors de la ville romaine; celui de St.-Germain, sur les bords des cours d'eau; celui de St.-Michel, sur les hauteurs.

Les églises baptistères prennent également, à cause de leur forme spéciale, des surnoms qui les distinguent : St.-Jean-le-Rond, Notre-Dame-de-la-Ronde : Évreux, Bourges et Metz.

Ce fait semble se confirmer à Rouen, où l'on trouve deux St.-André près des portes, une Notre-Dame-de-la-Ronde; il paraît attesté par des dispositions analogues que l'on constate en Angleterre, en Espagne et dans l'ancienne Germanie chrétienne, de telle sorte que l'on peut se demander si ce système ne découlerait pas d'un plan uniforme, d'un règlement primitif inconnu jusqu'ici, et apporté dans les Gaules par les premiers évêques.

Et si cette disposition était constatée et devenait un principe reconnu, n'y aurait-il pas un moyen facile de reconstituer idéalement les anciennes fortifications carrées, dans les villes où elles ont disparu, à l'aide de ces églises à vocables précis, et des rues qui y conduisaient ?

M. R. Bordeaux, passant ensuite à la question des enceintes murales, se demande encore à quelle époque ont été construites ces murailles où se trouvent encastrés tant de débris curieux de monuments romains.

Jusqu'aux invasions des barbares, ces fortifications n'avaient pas de raison d'être et n'existaient pas.

C'est au IV^e. ou V^e. siècle seulement que s'élevèrent autour

des villes gallo-romaines des murs d'enceinte carrés, restreints d'ailleurs à une portion de la ville, dont ils laissaient la plus grande partie en dehors, en forme de faubourgs.

Cette forme carrée est curieuse, elle le devient davantage si l'on observe qu'elle offre des proportions à peu près invariables : pour le simple évêché, environ deux hectares; quatre à cinq pour la métropole.

Toujours dans cette enceinte se trouve l'église cathédrale, le logement de l'évêque et celui des chanoines; si bien que, si l'on rapproche ce fait des lois contenues au Code Théodosien, et des constitutions qui donnaient à l'évêque le titre de défenseur des cités, on est porté à croire que ces enceintes carrées, restreintes à une partie des villes, avaient été construites par le clergé pour la protection de l'édifice religieux, et des habitations cléricales qui l'avoisinaient.

M. R. Bordeaux fait ressortir encore ce fait curieux, que partout on ignore de qui proviennent les dotations des chapitres antérieurs au X^e. siècle; ne serait-ce point la preuve que la cathédrale a remplacé le temple et la basilique, et que le clergé catholique, en convertissant les Gaules, s'est approprié les biens des pontifes et des juges romains qu'il remplaçait?

Toutes ces questions ne sont encore qu'à l'état d'hypothèse, ne reposent que sur des probabilités. C'est l'étude et un examen plus étendu et plus approfondi qui apprendront si on peut les considérer désormais comme des bases certaines.

M. Bordeaux pense que, sous saint Victrice qui, selon la légende, aurait fortifié et augmenté les murs de Rouen, l'enceinte devait suivre la direction de la rue aux Juifs, et qu'alors l'archevêché se trouvait sur les limites de la ville romaine.

Il croit qu'il serait facile de savoir où l'on retrouverait des substructions et que, dans tous les cas, rien ne serait plus utile que d'indiquer sur le plan cadastral, au fur et à mesure de ces découvertes, la position exacte du mur romain.

A Lisieux, où l'évêché ne date que du VII^e. siècle, on ne mentionne pas de traces de murailles gallo-romaines; donc l'enceinte primitive devait consister en une ceinture de pals. On a retrouvé sa direction originale en s'aidant de la disposition des rues.

A Ronen, les mêmes dispositions devraient amener des découvertes analogues, d'autant mieux que le système symétrique paraît y avoir été suivi fort tard, et que là, comme à Bayeux et Évreux, on retrouve auprès de la cathédrale l'église de St.-Nicolas dont le culte n'est pas antérieur au XII^e. siècle.

M. de Glanville remercie M. Bordeaux de cette improvisation savante qui ouvre, sur l'époque gallo-romaine, des horizons tout nouveaux. Il constate qu'à Rouen, St.-André de la Porte-aux-Fèvres et St.-Michel se trouvent dans la position indiquée par notre honorable collègue, il regrette seulement que ces opinions ne se soient pas produites la veille : comparées aux théories émises par M. Thaurin, elles auraient pu conduire à des résultats intéressants.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Cochet, qui exprime ses regrets très-vifs de n'avoir pu se rendre à Rouen pour les travaux de la session.

M. le Secrétaire fait part aux membres du Congrès de la réception d'une lettre de M. Sauvage, conservateur de la bibliothèque de Mortain, qui leur fait hommage de ses *Légendes mortainaises*.

M. Decorde, à propos de l'excursion de Martainville, rappelle le chronogramme que l'on trouve au-dessus du portail, *Nobis De ap Xo et CoLVMe*, qu'il traduit ainsi : *Nobis Deus a Christo det columen*, et qui, en additionnant les capitales hors ligne, donne la date de la fondation de l'édifice (1666).

Quels caractères présentent les sépultures de l'époque franque ?

M. de Caumont fait observer que cette question avait été posée afin de permettre à M. l'abbé Cochet de développer oralement les curieux principes qu'il a déduits de ses nombreuses observations ; mais qu'en son absence, il suffit, pour résoudre la question, de se reporter à ses ouvrages.

Peut-on toujours distinguer les objets en bronze de l'époque franque, de ceux appartenant à l'époque gallo-romaine ?

Cette question avait encore été posée pour M. l'abbé Cochet. M. de Caumont ajoute qu'elle pourrait, d'ailleurs, être généralisée. Car, s'il est difficile de distinguer les objets d'origine franque de ceux d'origine gallo-romaine, il ne paraît pas l'être moins de tracer des limites saisissables entre ceux des époques mérovingienne ou carlovingienne et ceux du XI^e. siècle.

Il y a quelques années, tous ces objets se trouvaient confondus ; ainsi, au musée d'Épinal, le mérovingien était donné comme gaulois ou celtique. Il n'y a que fort peu de temps que l'on s'occupe à réviser ce classement.

M. de Surigny vient de publier des agrafes attribuées à ces différentes époques, et il parvient à établir que beaucoup d'entre elles, indiquées comme carlovingiennes, ne datent, en réalité, que du XI^e. siècle et de la fin du X^e.

M. Thaurin fait observer que les mêmes types s'étant transmis pendant ces différents siècles, les transitions demeurent à peu près imperceptibles.

Le laborieux archéologue ajoute encore qu'à l'époque gauloise, les procédés de fabrication, la matière employée sont d'une analogie frappante avec ceux que l'on constate chez les

Étrusques. La céramique, le bronze sont, pour ainsi dire, identiques.

A cette occasion, M. Mathon, archiviste, à Beauvais, dépose sur le bureau deux fibules trouvées près de Beausault, sur la route de Senarpont à Buchy, avec des vases de l'époque mérovingienne, et des fragments d'une épée gauloise et de son fourreau damasquiné d'argent. M. l'abbé Cochet a éprouvé quelque embarras à en fixer l'époque.

M. l'abbé Decorde a publié, sur cette découverte, une intéressante notice (1), dans laquelle il fait remonter l'époque de cette sépulture aux premiers siècles de l'occupation romaine.

Quelles sont les églises de Rouen où il existe des cryptes?

M. de Glanville cite la crypte de St.-Gervais, comme la plus ancienne et datant du IV^e. siècle. On avait d'abord formé le projet de la visiter, mais presque tous les membres du Congrès étant de la ville, cette démarche offrirait peu d'intérêt.

M. R. d'Estaintot ajoute qu'un travail étendu, sur l'église et la crypte de St.-Gervais, doit être prochainement publié par M. J. Thierry, jeune archéologue de la ville et membre de la Société.

On cite encore la crypte de St.-Godard qui, du reste, n'est pas antérieure au XVI^e. siècle.

M. le Curé de St.-Godard a envoyé, à ce sujet, une notice dont nous sommes heureux de transcrire le texte :

(1) Notice sur un vase gallo-romain, découvert au Hallais, en 1854.

— Tiré à 50 exemplaires.

NOTE SUR LA CRYPTÉ DE SAINT-GODARD.

« La crypte actuelle ne peut être la crypte primitive, ni même celle qui a peut-être remplacé cette dernière après l'incendie de 1248. Néanmoins, elle n'est point sans intérêt historique.

« Saint Mellon a prié sur ce sol, suivant des autorités respectables. Ce lieu serait donc consacré par l'origine du christianisme à Rouen.

« Saint Godard y fut inhumé vers l'an 530. Il est vrai que plusieurs écrivains disent seulement qu'il fut inhumé *dans l'église*.

« Mais ce qui recommande particulièrement la crypte, c'est qu'elle a été certainement le lieu de sépulture de saint Romain, mort en 646, et qu'elle en a long-temps gardé les restes vénérés, et beaucoup plus long-temps encore le tombeau.

« Le corps de saint Romain fut transféré à la cathédrale, par Guillaume Bonne-Ame, en 1079.

« Le tombeau restait, au moins. La crypte était toujours fréquentée par les pèlerins qu'y attirait la confiance en saint Romain. La foule y affluait surtout, chaque année, le dimanche des Rameaux, à l'occasion de la célèbre procession *du corps saint*.

« Mais ce dernier trésor de la crypte, ce tombeau dont Farin parle avec tant d'enthousiasme dans sa *Normandie chrestienne*; « sepulchre, dit-il, encore en son entier depuis
« mille ans, et qui restera jusqu'à la consommation des siècles; sepulchre que le diable n'a jamais scieu altérer par les
« années, ébranler par les guerres. » Nous pouvons ajouter : sépulchre que les folies et les impiétés de la Révolution avaient laissé intact et à sa place. Le 20 février 1804 le vit arracher du sol qui le portait depuis douze siècles, alors que la paix et l'espérance étaient rendues à l'Église : c'était pour le placer

sous le maître-autel de la chapelle toute moderne des Carmes déchaussés, sous prétexte qu'elle venait de recevoir le nom de saint Romain.

« Comment a pu s'accomplir cette faute archéologique, cette violation de l'histoire locale ?

« L'église St.-Godard était alors au nombre des églises supprimées. Néanmoins, elle n'était pas aliénée. Elle avait été conservée par les circonscriptions constitutionnelles, et elle devait à cette circonstance d'avoir traversé, sans être dévastée, tout le temps de la Révolution. Mais en 1802, quand le Concordat fut mis à exécution, elle ne fut pas rendue au culte; elle le fut seulement en 1806. C'est pendant le temps de suppression, comme église paroissiale, que l'abbé Picot, curé de la paroisse St.-Romain, qui venait d'être créée, enleva, le jour ci-dessus indiqué, le tombeau de la crypte; mais il le fit sans aucun droit, car l'église St.-Godard ne se trouvait pas dans la circonscription de sa paroisse, et il ne pouvait se prévaloir du décret du 7 thermidor an XI. Il n'avait pas même la moindre autorisation administrative. Ses ayant-cause ne peuvent invoquer la prescription, car la pierre dont il s'agit est un immeuble par destination, et ni la cure ni la fabrique ne la possèdent comme propriétaires: c'est l'État ou la ville; elle n'a pas changé de mains, en changeant de place. Elle pourrait donc, moyennant certaines formalités, être restituée à la crypte.

« Un archéologue zélé, M. Hilaire de Néville, dont la mort est venue depuis arrêter les efforts, s'est occupé de cette affaire en 1849. Il publia, sur la question, un mémoire qui se trouve dans la *Revue de Rouen*, livraison d'avril, même année. Il s'adressa aux fabriques de St.-Romain et de St.-Godard pour les presser de réparer le tort de 1804 et, en cela, il agissait en même temps sous l'inspiration de son amour éclairé pour l'histoire locale, et avec l'assentiment de

l'archevêque alors siégeant. Ses tentatives sont restées infructueuses.

« Mais l'autorité de la *Société française d'archéologie* est bien autrement grande que celle d'un savant isolé. Si donc la Société, instruite des faits ici exposés, jugeait à propos d'exprimer et de publier l'opinion, qu'au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, le tombeau de saint Romain doit être rendu à la crypte qui l'a gardé *douze cents ans*, il n'est pas douteux que cette opinion n'exercât une grande influence sur les autorités appelées à prononcer dans l'affaire. C'est une des occasions, qui se présenteront à la *Société française d'archéologie*, de signaler son passage à Rouen par l'appui de son autorité donné à une idée vraie et juste.

« Sur le mur, au-dessus du tombeau, se lisait cette inscription :

Malades, voulez-vous soulager vos douleurs ?
 Visitez ce tombeau, baignez-le de vos pleurs ;
 Réchauffant vos esprits d'une divine flamme,
 Touchez-le seulement du doigt,
 Et vous y trouverez, si vous avez la foi,
 Et la santé du corps et la santé de l'âme.

« Le chanoine Le Prévôt avait composé, pour le tombeau dépouillé de la relique, une assez belle épitaphe latine, dont voici la fin :

Crypta manet memoresque trahit confessio cives,
 Nec populi fallit marmor inane fidem.
 Orphana turba veni, viduisque allabere saxis :
 Est aliquid soboli patris habere torum.

« Il ne se doutait pas qu'un peu plus tard, en pleine paix, la foi, habituée à honorer ici le saint patron, serait privée de cette consolation dernière.

« On peut remarquer, dans la crypte, côté nord, et derrière

un mauvais autel , le banc ou vestige de banc de pierre ou s'asseyaient les pèlerins.

« Sur le linteau de l'embrasure de porte qui se trouve au bas du grand escalier , des armoiries en terre cuite , frustes , dites de *saint Romain*. Ce sont celles de la famille de Guiry , qui se glorifie de descendre d'un frère du saint. Il existe encore des membres de cette famille , et ils prennent ses armoiries.

« La voûte, recouverte presque partout d'un enduit de noir de fumée , laisse encore apercevoir quelques rares traces de peintures , vers le petit escalier. »

Après la lecture de cette notice , la discussion s'engage sur la question de savoir si la Société doit intervenir dans le sens indiqué par M. le Curé de St.-Godard.

Il résulte des observations présentées par quelques membres , que le tombeau conservé actuellement sous l'autel de l'église de St.-Romain est bien réellement celui du saint , que les anciens auteurs disent avoir été taillé dans un morceau de porphyre. On ajoute que la crypte de St.-Godard offre peu de caractère , qu'elle n'est pas contemporaine du tombeau ; qu'au point de vue archéologique , le seul auquel la Société croie devoir se placer , une nouvelle translation présenterait peut-être des dangers pour la conservation du tombeau , et bien peu d'avantages. Seulement , en présence de la remarque , faite par quelques membres de la Société , que cet antique sarcophage est actuellement dissimulé derrière des treillis qui le rendent à peu près invisible , la Compagnie pense qu'au point de vue de la science , comme à celui de la religion , il serait nécessaire que cette relique vénérée fût au moins dégagée , de manière à en rendre la vue possible aux savants et aux fidèles.

Indiquer brièvement le mouvement archéologique dans le département de la Seine-Inférieure.

Quelles sont les causes de l'infériorité des imitations contemporaines de l'architecture du moyen-âge?

M. Leroy (de Cany) soumet à la Société un travail intéressant, dans lequel il examine quel est, selon lui, le style le plus convenable aux édifices religieux, et les moyens de les meubler.

DE L'AMEUBLEMENT DES ÉGLISES AU MOYEN-ÂGE.

« La question de savoir quel est le style vraiment noble, vraiment grand, vraiment religieux qui convient à la construction des édifices consacrés au culte divin, n'est plus aujourd'hui à l'état de problème; et si quelque profane était tenté de s'arrêter avec complaisance devant le *Panthéon*, la *Madeleine*, *Notre-Dame-de-Lorette*, à Paris; la *Madeleine*, à Rouen; *Le Pollet*, à Dieppe, et cent autres pareils, il n'est personne qui ne tournât la tête de pitié, et ne répondît : « Ce n'est point là une église. » Chacun a déjà nommé le *style roman* et le *style ogival*. Tout autre genre est, à juste raison, regardé maintenant, par tout chrétien, comme indigne de la majesté, de la dignité qui doit être un des principaux attributs de la maison de Dieu. Voilà, à l'heure qu'il est, un principe qui ne demande plus de démonstration. La croisade monumentale qui agite notre époque l'a parfaitement compris. Et comme la forme, le genre, le style des monuments traduisent parfaitement le génie, la religion, les mœurs des nations, on peut dire que, sous ce rapport, notre siècle a opéré, en faveur de la civilisation, une réaction heureuse et salubre, en voyant s'élever de toutes parts ces travaux qui doivent leur pensée, leur inspiration, leurs modèles à ces temps de foi et de lumières si indignement méconnus, si

horriblement décriés, si injustement flétris par l'ignorance et la mauvaise foi que nous ont léguées l'esprit et le vandalisme révolutionnaires. C'est une grande consolation et un bel espoir pour la Religion, que de voir surgir, de tous côtés, des monuments imités du moyen-âge. Celui qui ne considérerait, dans ces édifices, que de beaux, de vastes, de curieux bâtiments, admirables seulement par leur harmonieuse architecture, leur sculpture délicate et gracieuse, leur aspect pittoresque et leur masse imposante, celui-là ne comprendrait que le côté faible de leur destination. A la vue de ces édifices si imposants, élevons plus haut notre pensée : qu'ils fassent naître et entretiennent dans nos cœurs quelque chose de plus noble, de plus pur, de plus touchant, de plus enthousiaste ; soyons animés du même sentiment qui inspira ceux qui bâtirent les églises de Notre-Dame-de-Bon-Secours, de Goderville, de Héricourt, de Sommesnil, de Vauville et d'Eetot-les-Bains, de Héberville, de Berville, d'Angiens, de Marommes, de Buchy, de Côtés, de Criquetot-l'Esneval, de Varvanes, de Bourdainville, de St.-Sever de Rouen et les chapelles d'Yvetot, etc., etc., ou qui restaurent la cathédrale de Rouen, St.-Ouen et St.-Vincent, St.-Jacques de Dieppe et une foule d'autres monuments originaux.

« Sans doute, beaucoup de ces constructions, la plupart peut-être, ne sont pas exemptes de reproches à l'endroit de la pureté, de l'unité de style qui doivent régner dans tout ouvrage parfait. Hélas ! il en sera long-temps ainsi, et la saine critique aurait des volumes de redressements à faire, de conseils à donner, de blâmes à infliger. Mais là n'est pas encore la question. L'important était de revenir à la vieille, à la bonne tradition ; il fallait, nous ne dirons pas reculer, il fallait avancer de six siècles dans le passé : or, c'était montrer un grand courage, bien plus, de la témérité, que de tenter une pareille entreprise. Honneur donc à ceux qui l'ont osé et qui ont

réussi à réaliser de tels projets ! Non-seulement l'Art, mais la Religion leur devra beaucoup, un jour. Honneur aux Barthélemy, aux Grégoire, aux Desmarest, aux Bouet, aux Robert ! Honneur à ces vigoureux athlètes, à ces courageux champions du moyen-âge, au XIX^e. siècle ! Honneur à ces savants et modestes maîtres des œuvres que le moyen-âge a soudainement fait sortir de terre, après tant de siècles d'un honteux oubli ! Honneur aussi aux travailleurs consciencieux, aux artistes habiles, aux ouvriers intelligents, infatigables, aux mains, aux bourses généreuses enfin, qui ont su comprendre ces hommes savants, ces architectes d'élite ! Ils ont bien mérité de l'Art et de la Religion.

« Mais à qui est-on redevable de cette rénovation si heureuse, de ce monument archéologique si hardi, si fécond ? On le doit, d'abord et surtout, à deux hommes éprouvés dans la matière, à deux hommes d'une science consommée, d'un dévouement sans bornes. Chacun a déjà nommé ces deux célébrités de l'archéologie sacrée : l'illustre fondateur-directeur de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques, de l'Association normande, de l'Institut des provinces, de la Société des Antiquaires de Normandie, etc. ; celui-là même à qui nous devons tant de bons et utiles écrits : le *Cours d'antiquités monumentales*, le *Bulletin monumental*, l'*Annuaire normand*, la *Statistique monumentale du Calvados*, etc.

« L'autre, que j'ai surnommé quelquefois, avec quelque vérité, le *Louis Veillot* de l'archéologie, le courageux, l'intrépide joûteur, le directeur enfin de ce magnifique ouvrage, je dis mieux, de ce monument qui s'appelle : *Annales archéologiques*.

« Voilà les pères, les créateurs de l'archéologie, et c'est à eux, c'est à leurs ouvrages, à leur influence, à leur impulsion que nous devons les artistes et les monuments qui se sont élevés sur le sol de France, depuis vingt ans.

« A eux donc le premier honneur, le premier hommage!

« Mais il est encore deux artistes célèbres, excellents historiens, en même temps qu'archéologues distingués, penseurs profonds, architectes éminents, dessinateurs admirables. Nous voulons parler de l'auteur du *Dictionnaire d'architecture* et du *Mobilier au moyen-âge*, le restaurateur de Notre-Dame de Paris et d'Amiens, inspecteur des monuments historiques de France, et des auteurs de la majestueuse *Monographie des vitraux de Bourges*, des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature, au moyen-âge*, et dont l'un vient d'être enlevé trop tôt à la science par une mort prématurée.

« N'oublions pas les rédacteurs de l'*Encyclopédie d'architecture*, qui ont droit ici à une mention des plus honorables.

« Enfin nous ne devons pas omettre un homme que l'Europe nous envie pour une autre branche de l'archéologie, l'auteur des *Églises des arrondissements du Havre, de Dieppe et d'Yvetot*, et l'auteur de l'*Histoire de l'art monumental*, savant abrégé qui a rendu, un des premiers, d'immenses services à l'archéologie et à l'architecture.

« Tels sont les hommes qui ont eu la gloire de frayer la route, auxquels on doit la régénération du style vraiment grand, vraiment noble, vraiment religieux, digne de présider à la construction de la maison de Dieu. Ce sont leurs écrits et leurs travaux qui ont opéré le mouvement archéologique dont notre pays éprouve, en ce moment, la bienfaisante influence.

« Mais si l'on a beaucoup fait, est-ce à dire qu'il ne reste plus rien à faire? Non certes, le dernier mot n'est pas dit, le dernier pas est loin d'être franchi. Il faut avouer même, bien à regret, que fort peu de nos édifices modernes, imités du moyen-âge, sont irréprochables, au point de vue artistique et architectonique. La pureté, la simplicité, l'unité du style y sont trop souvent sacrifiés ou méconnus; souvent on a accepté, faute de science ou d'examen, de mauvaises copies,

des imitations malheureuses, des réminiscences peu consciencieuses de l'art si pur, si vrai, si homogène du moyen-âge; trop souvent, on a laissé percer, dans des ouvrages exclusivement catholiques, ces idées libres et indépendantes, cet esprit d'éclectisme, la plaie de notre époque, qui, dans ces derniers temps, sont venus obscurcir la vérité, refroidir le cœur, abaisser le niveau de la science.

« A ceux qui ont eu la faiblesse de subir cette regrettable influence; qui, dans l'imitation du roman ou du gothique, ont malheureusement admis des ornements ou des détails empruntés à ces siècles de décadence, où l'art était avili par le retour aux traditions antiques; à ceux-là, nous conseillons d'étudier, de consulter toujours nos illustres maîtres en archéologie et en architecture; c'est avec eux seuls qu'ils reviendront dans la bonne voie, qu'ils se dépouilleront de l'influence de leur entourage, de leurs premières études et des préjugés d'une autre époque; c'est avec eux enfin qu'ils se débarrasseront de cet alliage impur qui dépare leurs œuvres et empêchera toujours, dans les siècles futurs, de les confondre avec les ouvrages originaux. « Ce moyen-âge, a dit excellemment l'éminent directeur des *Annales archéologiques*, ce moyen-âge, on l'honore fort mal, c'est vrai; mais on l'honore, et c'est l'essentiel. L'étude finira bien, aidée de la persévérance, par épurer ce culte grossier. »

« Mais si les travaux de construction et de réparation des édifices religieux sont revenus, jusqu'à un certain degré, aux honnes et saines traditions, aux principes vrais et raisonnables, il n'en est pas de même de la partie intérieure de l'église, je veux dire l'aménagement. Il faut avouer que, sous ce rapport, nous sommes encore restés de beaucoup en arrière. Et, jusqu'à ce jour, un homme du métier, un amateur, un artiste même, architecte ou prêtre, ne s'est fait aucun scrupule de meubler une église, romane ou ogivale, avec des

objets modernes, c'est-à-dire dépourvus de goût, de caractère, de forme, de style. Sans doute, ils peuvent invoquer, à leur décharge, des circonstances atténuantes : pour eux, la question était d'obtenir ces meubles du moyen-âge; il y a peu d'années encore, ils les auraient cherchés en vain.

« Il s'agit ici, comme on le voit, de vitraux, d'autels, de chaires, de stalles, de confessionnaux, de lampes, de couronnes de lumière, chandeliers, croix, châsses, reliquaires, canons d'autel, bas-reliefs, ostensoirs, calices, ciboires, encensoirs, burettes, clochettes, etc., etc., de vêtements, comme chasubles, étoles, manipules, chapes, aubes, couvertures d'autel et de lutrin, draps des morts, dais, etc., etc. Sans doute, depuis quelques années, beaucoup de fabricants et d'artistes ont entrepris de réaliser, sous ces différents rapports, des œuvres du moyen-âge, et c'est un grand pas de fait; mais ce n'est pas toute la question, car on n'a qu'imparfaitement réussi pour beaucoup de cas. Parmi les artistes qui se sont le plus distingués dans l'ameublement des églises, nous devons mettre à la tête : pour l'orfèverie, les Bachelet, les Willemsens, les Poussielgue-Rusand; pour les vêtements sacerdotaux, les Lemire et les Jaillard, de Lyon; les Hubert-Ménage, les Kreichgauer, les Biais, de Paris, et les Lemoine, de Nantes; pour la ferronnerie, les Boulanger et les Millet; pour la sculpture et la hucherie, les Jabouin et les abbé Choyer, les Kreyenbielh, les Jean, les Ouellery; enfin pour les vitraux, à Paris, Hauder et André. Laurent et Lemoine aîné; à St.-Georges-sur-Loire, M. Thierry; à Douai, M. de Martel; à Troyes, Vincent Larcher; à Clermond-Ferrand, Émile Thibaud; à Lyon, Brun-Bastenaire; à Choisy le-Roy, Bontemps et Édouard Jones; à Metz, Maréchal et Gugnion; enfin au Mans, M. Lusson.

« Mais il est un homme qui, après avoir professé publiquement les plus pures, les plus saines doctrines archéologiques,

au moyen de la plus savante, comme de la plus magnifique publication périodique qui ait jamais été imprimée, frappé de voir, par les produits des artistes et des industriels, les vrais, les bons principes assez mal interprétés, mal rendus, mal copiés, mal compris, a voulu, sous ses propres yeux, sous sa seule direction, unir la pratique à la théorie : et aux *Annales archéologiques*, à la *Librairie archéologique*, sont venus se joindre, comme par enchantement, manufacture de vitraux, fonderie de bronze, fabrique spéciale d'orfèvrerie religieuse, peinture, ameublement et décoration des églises, autels et statues en toute matière. « En fondant les « *Annales* » dit-il lui-même, notre but était double : théorique et pratique. Pour satisfaire à la théorie, il fallait étudier, décrire et dessiner les monuments de toute espèce, et nos volumes durent s'emplier de gravures et de dissertations où revivent, dessinées et décrites, des œuvres notables que les architectes, les sculpteurs, les menuisiers, les orfèvres, les batteurs et fondeurs de métaux, les peintres, les verriers, les émailleurs, les brodeurs et ouvriers en étoffes, les poètes et les musiciens du moyen-âge nous ont laissées. Mais, en nous occupant de science purement spéculative, en offrant ces objets à la curiosité et souvent à l'admiration de nos lecteurs, nous ne pourrions oublier le second but, qui est le principal, en vue duquel les « *Annales* » ont été fondées. A notre avis, la science n'est qu'un instrument d'action ; la théorie n'est qu'une source d'où l'application doit largement couler. Avec l'aide de nos amis, archéologues et architectes, sculpteurs et ornemanistes, peintres et verriers, menuisiers et orfèvres, nous fondons une *agence archéologique*. Un Conseil d'artistes et d'archéologues est attaché aux « *Annales* » ; il répondra à toutes les demandes qui lui seront faites pour la réparation et la décoration des églises anciennes, pour la construction et l'ameublement des églises nouvelles. Il donnera des avis, enverra

des dessins, surveillera les travaux. Nous ferons exécuter, à Paris ou sur place, par la main d'un artiste spécial et sous les yeux de l'un de nous, chacune des œuvres d'architecture, de sculpture, d'orfèvrerie, de menuiserie, de serrurerie, de peinture sur verre, qu'on pourrait nous demander. Les ornements sacerdotaux tendent, petit à petit, à revenir à leur forme ancienne; nous hâterons ce retour au goût des XII^e. et XIII^e. siècles, en faisant exécuter des vêtements nouveaux sur le modèle exact des vêtements anciens. Il ne faut pas que l'Angleterre, qui nous a précédés depuis long-temps, marche toujours seule dans cette voie de rénovation. Ce que nous allons faire était impossible il y a quelques années; la tête et les bras manquaient. Aujourd'hui, les savants et les ouvriers abondent. Il est temps de se mettre à l'œuvre. »

« De cet immense établissement, sortent donc, depuis quelques années, les ouvrages les plus purs, les plus corrects, les plus délicats, les plus finis, les plus parfaits, d'un goût toujours sévère et d'un style toujours vrai, toujours homogène. Voilà l'établissement, unique dans son genre, qui voit s'ouvrir devant lui une brillante perspective et qui est appelé à rendre à l'art religieux les services les plus signalés.

« Honneur donc au savant qui a entrepris de si nobles choses, qui a affronté une tâche si utile, si sérieuse, mais si difficile, si hérissée de dangers, de périls, si environnée d'envieux et d'ennemis acharnés. Mais grâce au retour vers les saines traditions, qui commence à animer notre civilisation, grâce à la sympathie, à la protection des plus savants évêques, de notre saint Père le Pape lui-même, cette œuvre si belle, si éminemment civilisatrice ne périra pas. Elle grandira, au contraire, en produisant merveilles sur merveilles; elle fera époque dans l'histoire des arts, elle a ouvert une école qui compte déjà les plus fervents disciples, et les siècles à venir lui rendront de continuels hommages. »

Après la lecture de ce travail, M. Frère demande la parole pour protester contre les théories exclusives qui, selon lui, s'y trouvent contenues ; la Société ne peut les accepter et ne saurait proscrire aucun type d'architecture, pas même l'architecture grecque ou romaine, qui a produit, en résumé, des monuments grandioses, tels que Ste.-Sophie, St.-Pierre de Rome, St.-Paul de Londres, et même la Madeleine de Paris.

M. de Glanville répond que ce qui peut rester comme principe, pour nous surtout Français et Normands, dont les aïeux ont été les créateurs de l'art gothique, c'est que nous ne pouvons en reconnaître de plus conforme à nos goûts et à nos besoins.

M. Darcel ne croit pas que l'exemple donné par M. Frère, de la Madeleine de Paris, soit heureusement choisi. On n'y trouve aucune des dispositions nécessaires à un temple catholique, ni nef centrale pour les fidèles, ni bas-côtés pour les processions, ni chapelles pour les messes basses et les confessionnaux. On y voit des tribunes dominant les autels latéraux, des escaliers de dégagement impossible, la sacristie dans des caves. Cette élévation même sur des gradins superposés semble tout-à-fait contraire aux exigences de notre climat, comme aux habitudes actuelles de notre civilisation.

M. Thiollet fait observer que la Madeleine n'était point primitivement destinée au culte ; qu'on ne l'y a consacrée que pour l'utiliser, et qu'il serait injuste de condamner ce genre de style sur la vue d'un monument de cette nature.

M. Frère dit, d'ailleurs, qu'il n'a point entendu citer la Madeleine comme modèle à ce point de vue ; qu'il a voulu parler seulement du style grec ou romain, et qu'en résumé, puisque les premiers chrétiens, aussi chrétiens que nous, s'en sont bien contentés, il se demande pourquoi nous serions plus difficiles.

MM. Gadebled et Thaurin citent quelques exemples, racontés par les légendes, d'appropriation de temples païens au culte catholique.

M. de Glanville remarque que poser ainsi la question, c'est la déplacer, mais non pas la résoudre; que l'on n'a jamais contesté l'utilisation des temples grecs ou romains par les premiers chrétiens; mais que ce qui est discuté en ce moment, c'est de savoir si, lorsque plus tard le sentiment religieux de nos pères s'est, au retour des croisades, manifesté par un style qui réunit l'ampleur et la majesté des lignes, les convenances de climat et l'expression de la pensée catholique, nous ne devons pas adopter de préférence, pour nos édifices religieux, ce style particulier créé tout exprès pour eux.

M. R. Bordeaux ajoute quelques mots dans le même sens: ce qui suffisait au christianisme naissant serait impossible aujourd'hui. Au XIX^e. siècle, l'architecture des XIII^e., XIV^e. et XV^e. siècles est plus voisine de nos usages et doit par conséquent être préférable.

M. Cusson croit devoir distinguer entre l'opinion émise par M. de Glanville, et celle développée par M. Leroy dans son travail. Cette dernière irait jusqu'à nier le titre de chrétien à quiconque ne manifesterait pas son goût exclusif pour le gothique du XIII^e. siècle. C'est tout simplement proscrire d'un seul coup les églises italiennes, et tout ce qui a été construit par les Jésuites et par les Dominicains dans l'Europe entière, et par nos pères eux-mêmes dans le XVII^e. et le XVIII^e. siècle.

Mais, si nous ne voulons que du XIII^e. siècle, que penser du style roman, cette dégénérescence de l'architecture romaine? Il prouve au moins que l'on n'a pas consacré que l'ogive à nos temples religieux. M. Cusson regretterait que l'on ne donnât pas aujourd'hui à nos architectes la même liberté qu'on leur laissait au XIII^e. siècle, car c'est à cette liberté même qu'est dû ce style tant admiré.

Notre honorable collègue termine, en donnant le conseil d'éviter les proscriptions absolues.

M. Leroy dit que, selon lui, tout chrétien doit préférer le style ogival, comme la manifestation la plus éclatante et la plus pure de la pensée catholique.

M. de Glanville ajoute que l'archéologue adopte tous les styles, mais que le style ogival est celui qui doit être indiqué comme le plus recommandable.

M. A. Darcel obtient ensuite la parole, et, dans une improvisation pleine d'intérêt, s'attache à démontrer les véritables principes sur lesquels repose l'architecture, sa triple affinité avec l'état de la civilisation, de la science et de la religion. Il explique comment, aux premiers jours du catholicisme, les fidèles durent se contenter des édifices tout faits, temples ou basiliques, qu'ils avaient sous les yeux, et comment, dans la suite, le style se transforma, prenant d'abord pour modèles la construction des thermes et celle des basiliques elles-mêmes.

Aux murs épais, aux ouvertures étroites, aux coupoles arrondies de ce style primitif, encore représenté par les églises d'Auvergne, succéda l'art de diriger la pression des voûtes. Sur des points spéciaux, des murailles ou des contreforts s'élevèrent, ce qui permit les voûtes hardies du XIII^e. siècle et des siècles suivants.

M. R. Bordeaux craint que l'on n'ait eu trop d'engouement pour le style gothique ; il croit que toutes les branches d'art peuvent revêtir un caractère religieux. Ce caractère ne dépend évidemment pas d'un clocheton placé de telle ou telle manière, mais de l'observation de certaines lois de convenance étrangères aux motifs de décoration. Autrement, l'expression de l'art deviendrait purement matérielle. On voit, au contraire, que l'inspiration d'artistes supérieurs a su donner une expression très-religieuse à des édifices de style non religieux.

Ce que l'on peut seulement reconnaître au XIII^e. siècle , c'est un effet plus saisissant.

Ces observations, dit notre honorable collègue, ont un peu refroidi ma passion exclusive pour cette époque, d'autant plus qu'à part quelques édifices modernes en ce genre, véritables chefs-d'œuvre, j'ai vu que si nous avions retrouvé les procédés manuels de cette époque, l'esprit en était absent, ce qui rendait la confusion impossible. On n'a point assez remonté à l'idée philosophique qui se dégage des différents âges de l'architecture.

A l'époque romane, c'est le produit d'une civilisation particulière d'un siècle où tout, la législation, les mœurs, la langue, a une *expression* de dureté et de simplicité primitives.

Au XIII^e. siècle, sous Philippe-Auguste, un grand mouvement se produit on ne sait sous quelle influence. L'unité française s'organise. Le midi garde encore le style roman et sa langue sonore; mais au nord de la France une langue nouvelle se forme, le régime féodal se constitue, les villes municipales se créent, et l'architecture gothique se révèle comme l'expression d'un monde nouveau.

A l'époque précédente, encore imbue des idées théocratiques, pas de symptômes de liberté, pas d'États-généraux; l'architecture a quelque chose de sombre et de monastique. C'est l'époque des grands monastères, des paroisses au clocher sur transept.

Au XIII^e. siècle, la puissance chrétienne est plus développée, la noblesse est devenue héréditaire, l'élément laïque se produit. C'est l'époque des grandes propriétés foncières; les seigneurs élèvent les églises des paroisses dont ils sont les patrons; l'architecture est aristocratique, plus aristocratique que religieuse; bientôt elle va se décorer de blasons sculptés et de verrières, de pierres tombales où seront gravés les portraits et les effigies des grands seigneurs dont la munificence aura enrichi les églises.

Ce grand caractère qui se trahit alors n'a pu être saisi de notre époque, et si l'on voulait définir le style que l'on a adopté aujourd'hui, avec les économies que l'on est forcé de s'imposer, on dirait que c'est du XIII^e. siècle démocratique.

Au XV^e. , la féodalité disparaît, décimée par les grandes guerres ; la bourgeoisie grandit sous Louis XI ; l'architecture devient lourde et épatée, et essaie de regagner par la profusion et les ornements l'élégance qu'elle a perdue.

Le XVII^e. siècle, sous beaucoup de rapports, ressemble au XIII^e. Une langue nouvelle, la langue de Corneille surgit ; une recrudescence aristocratique se manifeste dans les institutions : c'est l'aristocratie parlementaire, sortie de la bourgeoisie, qui couvre le pays de ses châteaux et de ses pavillons. Les églises de ce temps semblent avoir conservé je ne sais quel type du caractère indépendant de la Fronde, et avec tout cela une expression religieuse très-marquée, dont on peut se pénétrer si l'on visite St.-Eustache, à Paris, ou la Gloriette, à Caen.

Le XVIII^e. siècle, au contraire, est une époque de véritable décadence qui semble correspondre à celle de l'ancienne société française.

Ces lois ne sont pas les seules ; il en est d'autres qui tiennent à la partie technique de l'architecture : pour la solidité, les lois de l'équilibre ; pour la vastitude et l'amplitude, celles de l'optique.

Ces lois de la disposition qui, presque toujours, reposaient sur des prescriptions liturgiques, conduisent, si on ne les observe pas, à des résultats disgracieux.

Et pour ne parler que de l'une d'elles, l'orientation, à combien d'énormités l'oubli de ce principe, consacré dès le IV^e. siècle par les constitutions apostoliques et observé, même encore aujourd'hui, par l'Église grecque et par les protestants, n'a-t-il pas conduit, au point de vue de l'art ?

On reproche aux Jésuites de l'avoir abandonné ; mais, pour leur genre d'églises, les inconvénients sont peu sensibles, tandis que, pour le gothique, les lois de la lumière sont complètement renversées.

L'édifice cesse de recevoir la lumière du soleil levant, dans sa plus grande longueur, et le système de décoration devient un contre-sens. Les tons bleuâtres des vitraux du chevet, ménagés pour recevoir les rayons adoucis de l'orient, les tons rouges de la rosace, destinés à se marier avec les reflets du couchant, donnent tous à faux, comme on peut s'en convaincre à Ste.-Clotilde, où l'orientation n'a pas été conservée.

De telle sorte que l'étude approfondie du gothique et des lois qui lui servent de bases conduit à cette conséquence : que des édifices en style moderne valent encore mieux qu'une mauvaise imitation de l'architecture du XIII^e. siècle.

Ces réflexions peuvent servir à apprécier deux imitations nouvelles de ce style moyen-âge : l'autel de Bon-Secours et la chaire projetée pour St.-Ouen.

Quant au premier, M. R. Bordeaux s'étonne qu'un homme aussi distingué et aussi savant que le P. Martin ait conçu un autel aussi peu moyen-âge. De la dorure, des crochets, de la verroterie : voilà tout ce qui révèle le XIII^e. siècle ; mais, quant à l'effet religieux, il lui semble moins saisissant que dans un autel rocaille du XVII^e.

Il contient de nombreuses erreurs liturgiques.

Le tabernacle, par exemple, la pièce essentielle, n'existait pas toujours au XIII^e. siècle ; mais il est facile de voir que quand il existait, il n'était jamais dominé par l'exposition.

On arrive à faire ainsi un véritable clocher au-dessus de l'autel, ce que l'on ne trouve dans aucune miniature.

Le tabernacle est engagé dans le gradin destiné aux chandeliers que l'on a, d'ailleurs, supprimés ; pour l'accompagner, on a disposé, de chaque côté, une série de niches

destinées à contenir des *monstrances* ; et pour faire valoir le tout, on a eu la singulière idée de mettre, au fond, des glaces destinées à reproduire les objets, absolument comme dans un café , pour augmenter les effets de lumière. On dit bien qu'un jour ces glaces seront cachées sous des rideaux rouges ; mais, comme le fait justement observer M. Darcel, c'est le vert, ce sont des étoffes vertes, des rideaux verts qui, notamment à Rome, sont toujours employés avec le gothique.

On a ensuite regardé comme une heureuse innovation la suppression des chandeliers, et on les a remplacés par des sortes de bras efflorescents terminés par une espèce de queue de billard argentée, qui les fait ressembler aux becs de gaz d'un théâtre.

En résumé, M. R. Bordeaux eût préféré que ces innovations s'appliquassent à un autel à la moderne, où elles eussent eu plus de raison d'être.

Quant à la chaire de St.-Ouen, elle devra être munie d'un abat-voix.

C'est là une addition qui ne date guère que de la fin du XVI^e. siècle. (Auparavant, on avait des ambons, comme on en voit encore chez les protestants et dans les églises grecques.)

Sous Louis XIV, l'usage en était encore peu répandu ; il se popularisa sous Louis XV, et devint une nécessité sous l'Empire. Alors les chaires d'Alençon et d'Évreux subirent l'addition de l'abat-voix.

Aujourd'hui, on met des abat-voix aux chaires de style ogival et roman ; et, sous prétexte de XIII^e. siècle, on les décore d'éteignoirs, plus ou moins découpés, qui s'élèvent jusqu'à la voûte.

Dans trente ans, on s'apercevra de notre erreur. Il en sera de nous, comme des artistes du XVII^e. siècle, qui probablement étaient convaincus qu'ils faisaient des imitations

très-pures de style grec et romain; seulement, comme un courant d'idées homogènes les inspirait, ils ont, en réalité, créé une architecture à eux, tandis qu'aujourd'hui, imitateurs stériles d'une époque dont les inspirations nous font défaut, nous laisserons à nos descendants la preuve malheureuse de notre impuissance.

M. Barthélemy ne croit pas devoir adopter l'opinion de son honorable collègue sur les abat-voix et cite, comme exemple de l'existence de cet appendice avant l'époque admise par M. R. Bordeaux, les chaires de Strasbourg, de Vitré et de St.-Lo. Il est vrai que, dans ces deux dernières villes, les chaires sont extérieures.

M. R. Bordeaux n'a pas vu la chaire de Strasbourg, il croit cependant possible que là, comme à Alençon et à Évreux, l'addition soit postérieure.

M. Desmarest ajoute, d'ailleurs, qu'il n'admet pas que l'imitation d'une époque doive se renfermer dans des limites tellement étroites, qu'il soit interdit d'ajouter aux formes primitives certains ornements ou certaines additions, quand le besoin s'en fait sentir.

M. Bordeaux répond que le motif ne lui semble pas suffisant quand l'addition, contraire déjà aux nécessités liturgiques, vient nuire à l'effet pittoresque de l'ensemble.

M. Darcel fait connaître qu'il possède une gravure de la chaire de Strasbourg de l'époque de la Renaissance, et que l'abat-voix qui y est figuré semble d'un style moins ancien que celui de la base de la chaire.

Il ne croit pas, du reste, que les opinions absolues de M. R. Bordeaux doivent être admises. Il est aujourd'hui des nécessités que l'usage a créées, et devant lesquelles les architectes sont forcés de s'incliner; et il ne serait pas plus possible maintenant de faire accepter à une fabrique une chaire sans abat-voix qu'un autel sans gradins.

M. l'abbé Decorde croit devoir rappeler, d'ailleurs, que le projet d'autel donné par le R. P. Arthur Martin n'était qu'un simple croquis, et qu'il n'a ni dirigé l'exécution de l'autel, ni surveillé ses détails.

Il rappelle aussi qu'à Besançon on voit encore, contre un pilier du XII^e. siècle, un rudiment d'abat-voix.

M. R. Bordeaux persiste à penser que l'usage des abat-voix ne peut remonter à une époque très-éloignée : on les voit proscrits au XVII^e. siècle par les constitutions papales et l'on peut lire encore, dans les mémoires du règne de Henri IV, les sarcasmes auxquels donna naissance le nouvel abat-voix de St.-Étienne-du-Mont.

Aujourd'hui dans quelques diocèses, on revient, s'il faut en croire certains bruits, aux prescriptions canoniques les plus sévères, et l'on cite le chapitre de Bourges comme faisant couper les abat-voix dans l'étendue de sa juridiction.

M. de Glanville croit que notre collègue M. Bordeaux s'est laissé entraîner par un peu d'exagération, et il est persuadé que, s'il avait fait partie de l'excursion de la veille, il eût vu de belle et bonne architecture que les siècles suivants ne désavoueraient pas.

M. Cusson donne quelques détails sur la forme de la chaire de St.-Lo.

M. Barthélemy rappelle que la nécessité des abat-voix une fois admise, la forme qui leur est donnée n'a rien que d'assez naturel, puisqu'elle est une imitation des trônes épiscopaux, des sièges et autres édicules que nous a laissés le XIII^e. siècle.

M. Barthélemy ajoute que, si l'on déployait toujours la même rigueur que M. R. Bordeaux, il faudrait également supprimer les sacristies, car on n'en trouve aucune dans les églises de cette époque.

M. Thiollet donne quelques détails sur les deux parvis de Poitiers où se trouvaient des chaires à prêcher extérieures,

détruites depuis douze ans; il entre ensuite dans des considérations sur la forme hyperbolique à donner intérieurement au dôme de l'abat-voix, pour que la projection des sons ait lieu de la manière la plus favorable.

Les plans d'alignement des villes, arrêtés officiellement pendant le premier tiers de ce siècle, ne devraient-ils pas être révisés par toute la France, afin de faciliter la conservation des monuments d'architecture dont on ne comprenait pas l'importance lorsque le tracé de ces plans a été fixé?

La question se circonscrit surtout à ce qui concerne la ville de Rouen.

M. Courtonne signale l'ancien hôtel du bureau des finances, place Notre-Dame, comme frappé par la loi de l'alignement.

M. de Glanville ajoute que la direction donnée aux rues nouvelles que l'on se propose de créer à Rouen menace également les deux magnifiques maisons en bois de la grande rue, les plus remarquables de France peut-être.

M. Cusson ne croit pas que l'administration puisse toujours envisager les choses au même point de vue que la Société; elle doit surtout se préoccuper de l'intérêt général, de l'ouverture de grandes voies favorables au commerce; de l'assainissement de la ville; les rues les plus pittoresques seront presque toujours les moins saines, et dans des remaniements semblables à ceux qui viennent d'être signalés, il ne peut manquer de s'offrir quelque sacrifice à faire pour l'archéologie.

Selon M. R. Bordeaux, la question sur laquelle la discussion est ouverte est plus étendue. Il s'agit ici, non pas des rues nouvelles à percer, mais du plan général d'alignement de la ville, adopté en Conseil d'État: c'est à ce plan général que l'on doit à Rouen la perte du palais abbatial de St.-Ouen, de l'église St.-Martin-du-Pont, et de tant d'autres édifices curieux.

C'est ce plan qu'il faudrait réviser à Rouen, comme à Lisieux, à Caen et à Verneuil, s'il devait frapper d'autres monuments.

La fontaine du *Gros-Horloge* n'en serait-elle pas menacée?

Ici, M. R. Bordeaux donne communication de quelques passages d'un mémoire qui lui a été remis par M. de La Quérière.

M. Cusson ne pense pas qu'il soit possible de revenir sur un plan d'alignement discuté pendant vingt-cinq ans, et exécuté depuis 1839. Presque toutes les rues en sont frappées de chaque côté. Une foule de constructions ont été élevées à droite et à gauche. Il serait impossible de les atteindre encore une fois par un nouvel alignement.

Le bureau des finances, par sa position, se trouve précisément commander deux rues; le laisser subsister serait sacrifier ce qui a été fait des deux côtés. Quel parti reste-t-il donc à prendre? Ménager les édifices existants. On l'a fait pour la fontaine de la Crosse. Le propriétaire s'est obligé à la laisser reconstruire contre sa maison. La fontaine du Gros-Horloge a été également conservée malgré l'alignement qui frappait la maison contre laquelle elle s'appuie. Et pour dire un dernier mot du bureau des finances, propriété particulière, c'est à l'intervention de la ville que l'on doit la conservation de ses sculptures que le propriétaire eût fait disparaître sous le badigeon.

M. Courtonne rappelle que c'est par le plus grand des hasards qu'il a réussi à faire conserver la petite église Ste.-Gertrude, affichée déjà comme matériaux à démolir, et que c'est une bonne fortune pour les monuments de Rouen, de se trouver ainsi mis en lumière par le zèle éclairé de la Société.

M. Cusson rappelle la question du mur de l'archevêché sur la rue des Bonnetiers, qu'il s'agirait de faire reculer de deux mètres, ce qui ne causerait aucun préjudice à l'édifice lui-même.

M. Barthélemy répond que le mur n'est qu'un prétexte ; que ce mur se termine par un pavillon d'angle , qui , s'il était démoli , ne pourrait plus être réédifié que sur l'alignement , c'est-à-dire que toute une partie de l'archevêché serait à refaire.

MM. Cusson, Barthélemy, R. Bordeaux , de Campagnolles et Beuzeville échangent ensuite quelques observations sur l'incurie des propriétaires de ces édifices anciens, qui sont presque tous passés dans des mains particulières, et sur les mesures à prendre pour en obtenir la conservation artistique.

M. Cusson ajoute que l'administration fera toujours ce qui dépendra d'elle pour perpétuer les merveilles archéologiques, qui font une des richesses de notre ville.

M. Darcel demande que, dans tous les cas, l'administration fasse , comme à Paris , dessiner exactement tout ce qui sera démoli, de petite ou de grande importance; il croit qu'il serait facile de trouver, dans notre école municipale, des artistes capables de rendre ce service à l'archéologie, et il pense que tous ces dessins, soigneusement recueillis dans des cartons spéciaux, ne tarderont pas à former un album des plus précieux.

La Société applaudit à cette proposition et espère qu'elle sera prise, par la ville de Rouen, en sérieuse considération.

Quels sont les essais plus ou moins heureux de construction dans le style du moyen-âge, appliqués à des établissements civils ou industriels, dans la Normandie ?

Personne ne prenant la parole sur cette question , on passe à la discussion de la question suivante :

L'imprimerie de Rouen était célèbre, avant la Révolution : a-t-elle conservé sa supériorité ?

M. Frère donne lecture d'une notice très-intéressante sur cette question.

RAPPORT DE M. FRÈRE.

« L'imprimerie, à Rouen, loin d'être en progrès, nous paraît inférieure à l'état où elle se trouvait avant la Révolution.

« Les causes de cette infériorité nous semblent être : les réglemens administratifs qui régissent l'imprimerie, la proximité de Paris, la cherté de la main-d'œuvre et l'absence d'imprimeurs de vieille date.

« L'organisation de l'imprimerie était tout-à-fait différente de ce qu'elle est aujourd'hui : les réglemens voulaient que toute impression eût lieu sur bon papier et en caractères neufs ; cette prescription était toujours énoncée dans le privilège du roi. Ces réglemens voulaient aussi que , pour être maître imprimeur, on eût fait un *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire que le candidat pût présenter à la corporation un volume qui attestât sa capacité.

« La prescription imposée s'observait régulièrement et d'autant plus facilement que l'imprimerie se perpétuait dans les familles , de génération en génération. Les familles Le Messier, Du Petit-Val, Lallemand, Le Bcullenger, Cailloué, Le Brun, Ferrand, Viret, Besongnet, Dumesnil, Oursel, Machnet, etc. , donnent à Rouen, durant les XVII^e. et XVIII^e. siècles, de nombreux exemples de cette transmission d'industrie.

« Les imprimeurs étaient généralement plus instruits qu'ils ne le sont aujourd'hui ; ils étaient soumis à un examen dans lequel la connaissance du latin et la lecture du grec étaient exigées.

« Aujourd'hui, pour être imprimeur, il suffit de produire un certificat de bonne vie et mœurs. La preuve de capacité n'est pas demandée, et cependant tout le monde sait que l'imprimerie demande une longue pratique.

« L'imprimerie a cessé d'être un art, une profession quasi-

libérale, elle est devenue un métier : on veut, comme dans toutes les industries, du bon marché, sans se préoccuper de l'avenir.

« Si, dans le XIX^e. siècle, il y a eu à Rouen quelques belles impressions, elles sont dues à des imprimeurs, fils d'imprimeurs (MM. F. Beaudry et Nicéas Périaux). Avec le concours de quelques hommes de lettres et d'artistes de goût que possédait alors la ville de Rouen, ils ont produit quelques beaux livres et un assez grand nombre de bonnes éditions qui peuvent rivaliser avec celles des siècles passés. On y retrouve les qualités essentielles d'une bonne fabrication : papier d'une bonne qualité, tirage brillant et égal, pour le texte et les vignettes sur bois qu'on a introduites dans quelques-uns de ces livres.

« M. A. Deville, comme homme de lettres, ami des arts, et MM. L.-H. Langlois et Brevière, comme dessinateurs et graveurs, n'ont pas peu contribué à constituer ces belles et bonnes impressions. Les efforts tentés par M. Perron pour les impressions lithographiques à diverses couleurs (chromolithographie) sont notables. La reproduction du *Livre des Fontaines* de Jacques Lesieur, à l'aide de la typographie et de la lithographie, est digne de figurer à côté de l'*Essai sur l'abbaye de St.-Georges-de-Boscherville*, l'une des meilleures impressions de M. N. Périaux, son prédécesseur.

« Toutefois, il faut convenir que Paris, de plus en plus, fait concurrence à la province ; que la lithographie et l'autographie enlèvent des travaux qu'on livrait jadis à l'imprimerie. Si quelques villes de province, telles que Tours, Caen, Alençon, Le Havre, Évreux, Moulins, Dijon, Poitiers, Lyon, etc. ont progressé sous le rapport de la typographie, elles doivent ces avantages, les unes à leur éloignement de Paris, les autres au bas prix de la main-d'œuvre qui leur a permis d'entreprendre des *labeurs* de longue haleine. Rouen, depuis plusieurs années, est privé de cet avantage.

« L'imprimerie a été introduite à Rouen par le patriotisme de la famille de Conterey, dite Lallemand, en raison de son origine germanique. Cette famille, pour faire jouir la ville de Rouen des bienfaits de l'imprimerie, envoya de différents côtés des jeunes gens pour apprendre cet art nouveau et en rapporter les éléments dans la capitale de la Normandie, où cette même famille leur donna des locaux et des presses. Ceci eut lieu, de 1480 à 1490.

« Rouen acquit une si grande célébrité durant le premier siècle de l'introduction de l'imprimerie, que plusieurs villes des provinces voisines, et même plusieurs villes d'Angleterre y firent imprimer leurs livres de liturgie et de Droit. »

Quelques observations sont échangées, dans le même sens, par MM. Périn et R. Bordeaux. Il en résulte aussi qu'à Rouen, comme ailleurs, la partie iconographique est en pleine décadence.

La douzième question étant épuisée, M. Chevereaux donne connaissance à la Société d'un travail sur l'état de quelques églises de l'arrondissement de Neufchâtel, telles que St.-Saëns, Bures, St.-Martin-Osmonville et Buchy.

RAPPORT DE M. CHEVEREAUX.

ÉGLISE DE SAINT-SAËNS.

« L'église de St.-Saëns, par sa situation au centre de la place principale de St.-Saëns, par l'importance de ses proportions et par la physionomie originale de son beffroi, ne peut manquer d'appeler l'attention.

« Cet édifice appartient à plusieurs époques. La tour carrée du clocher, qui est la partie la plus ancienne, date de la période romane secondaire (XI^e. ou XII^e. siècle). Ses piliers de support, à l'intérieur de l'église, sont décorés de chapiteaux his-

torisés recouverts malheureusement, depuis deux ou trois ans, d'une épaisse couche de badigeon.

« Les piliers de la nef appartiennent à la période ogivale primitive (commencement du XIII^e. siècle). Ils sont monocylindriques, très-courts, ornés de chapiteaux à larges feuilles plates.

« Le berceau de la nef, qui présentait il y a deux ou trois ans à peine un système de grosses nervures en chêne et de panneaux, n'existe plus que de souvenir. Un enduit en plâtre rend aujourd'hui impossible sa restauration qui eût pu être pratiquée comme elle l'a été dans l'église de Bures.

« Les collatéraux de la nef n'ont rien de remarquable. L'un d'eux, rebâti il y a trente ans environ, n'a pas la physionomie du reste de l'édifice, bien qu'on y ait pratiqué des fenêtres à ogives. Il se termine par un clocher en plâtre qu'on ne saurait abattre trop tôt. L'autre collatéral tombe en ruine. Un projet de restauration a été adopté en 1854 par le Conseil des bâtiments civils, mais cette dépense a été ajournée. Ces restaurations auraient nécessité divers travaux décoratifs au portail.

« La partie de l'église au-delà du transept date du XIV^e. et du XV^e. siècle et n'a de remarquable que son défaut de symétrie.

« En résumé, cet édifice présente une physionomie grandiose et d'assez importants souvenirs artistiques. Le vandalisme dont il a été victime ne pourrait-il pas s'arrêter là ? ne serait-il pas possible en général de soumettre au contrôle de l'autorité tous les travaux, même ceux de badigeonnage, quelle que soit la source d'où proviennent les fonds employés ? Les communes prennent presque partout de sages mesures pour qu'il en soit ainsi et, à côté, les Conseils de fabrique, affranchis de tout examen, commettent d'irréparables dégâts.

« Qu'il soit dressé des plans de restauration d'ensemble pour chaque édifice et que ces plans, une fois approuvés par la com-

mission , ne puissent être modifiés que par elle. Telle est je crois, l'égide sous laquelle doivent s'abriter nos monuments, même des plus modestes.

ÉGLISE DE BURES.

« L'église de Bures, restaurée par M. Dauphine, en 1854, présente, comme celle de St.-Saëns, des dimensions importantes et une assez grande valeur au point de vue de l'art. Le style général de sa construction appartient à l'époque romane tertiaire (2^e. moitié du XII^e. siècle) et au commencement de l'époque ogivale. La nef, toutefois, a subi d'importantes modifications à la fin du XV^e. siècle.

« Grâce aux soins intelligents de son desservant, M. l'abbé Decorde, cette église a subi toutes les restaurations que nécessitait son état de vétusté sans que son caractère architectural ait été altéré.

« Le berceau de la nef à nervures en bois de chêne a été nettoyé à vif et huilé. Le fond des caissons a été garni en feuillet d'une nuance claire d'un effet harmonieux. Les poteaux en bois placés sous les sommiers ont été enlevés après la restauration des murs; toutes les autres charpentes ont été conservées et réparées.

« Une découverte archéologique assez intéressante, celle de six types différents de carrelages émaillés, a permis d'établir autour de l'autel une mosaïque composée exclusivement de ces six éléments.

« C'est le premier essai de ce genre qui ait été tenté dans notre département. Les pièces ont été fabriquées par M. Milar, de Troyes.

« Les transepts et la croisée présentent aussi quelques essais de carrelages en pavés de Forges de diverses nuances.

« Pour la description générale de l'église, elle a été donnée

dans un opuscule de M. l'abbé Decorde, sous le titre de : *Un coin de la Normandie.*

« En somme, l'exécution architecturale de l'édifice l'emporte sur l'église de St.-Saëns, nonobstant la mauvaise qualité des matériaux employés à Bures, et cette dernière église peut fournir de sérieux éléments à l'étude des archéologues.

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-OSMONVILLE.

« Le clocher et la première travée de la nef viennent d'être construits à l'aide des libéralités de M. Bouchet. L'ancien clocher, placé au centre de l'église, tombait en ruine et a été démoli. Le style de sa construction (époque romane secondaire) ne se révélait que par la disposition des quatre baies du beffroi qui a été reproduite, aux dimensions près, dans le nouveau clocher. Une très-vieille arcade en pierres décorant le portail a été aussi démolie et reproduite fidèlement dans le nouveau portail.

« Le reste de l'édifice n'est qu'un amas informe de maçonnerie menaçant ruine. Il sera toujours regrettable que la nouvelle construction ait été astreinte à s'accorder avec les dimensions et le niveau de l'ancienne; mais la règle à suivre était tracée par les termes mêmes du testament du donataire, et par l'autorité arbitraire laissée à son exécuteur testamentaire.

« Il ne reste plus aujourd'hui qu'à en désirer l'achèvement.

« Toutes nos communes rurales rivalisent de zèle, dans la restauration de leurs monuments, et ne reculent devant aucun sacrifice. La plupart ont recueilli le fruit de leurs efforts.

ÉGLISE DE BUCHY.

« Parmi les résultats les plus heureux, nous devons citer l'église de Buchy, édifiée d'après les plans de M. Dauphine,

dans le style de la Renaissance. Cet architecte, conservant une partie de l'ancien édifice, a su établir la plus parfaite harmonie entre les deux constructions.

« La décoration extérieure consiste principalement dans un système de contreforts triangulaires, terminés à leur partie supérieure par un faisceau de trois colonnettes, un entablement et une urne sculptée formant amortissement dans la corniche générale dont on a eu soin de n'interrompre les lignes par aucun ressaut, obtenant ainsi une simplicité très-harmonieuse. Les fenêtres sont ornées de meneaux en pierres de dispositions variées. L'avant-corps de la façade principale est flanqué de quatre contreforts, deux de chaque côté de la porte ; leurs intervalles sont occupés par une niche ornée de sculptures. La porte est surmontée d'une rosace découpée à jour. Au-dessus de la corniche générale est placée une balustrade décorative et au milieu s'élève la tour.

« Si les clochers de l'époque gothique ont presque toujours obtenu la préférence sur ceux de la Renaissance, la tour de Buchy permet d'affirmer que ce dernier style présente des ressources non moins précieuses. Huit contreforts accompagnent les angles du corps carré, dépassent la balustrade de couronnement et se rattachent par des arcs-boutants à la tour octogonale surmontée d'une coupole, d'un lanternon et d'une croix en pierre.

« Édifiée sur un des points les plus élevés, cette tour présente tout à la fois l'aspect le plus monumental et une grande simplicité de forme.

« L'intérieur emprunte presque tout son mérite décoratif au bel effet de ses voûtes à nervures dans les trois nefs, et à ses verrières peintes.

« L'achèvement de l'intérieur du chœur et de la sacristie ne saurait aujourd'hui se faire attendre, grâce à l'initiative prise par M. le Préfet lors de sa visite.

« La position de la sacristie, quelque peu controversée, ne paraît pas pouvoir être fixée plus convenablement que ne l'indique le plan de l'architecte, de manière à entourer le chevet du chœur. Il nous paraît très-désirable que cette disposition soit maintenue. »

M. Cheveraux consulte la Société sur le point de savoir où devra être posée la sacristie. Sur l'avis de M. le Directeur et de MM. les Architectes, il est décidé que la sacristie devra être placée au chevet de l'église.

Sur l'observation faite par M. Barthélemy, la Société décide, après examen fait des produits artistiques envoyés à l'exposition régionale, que des médailles seront décernées à M. Boulenger, pour ses pavés en terre cuite ; à M. Bonnet, pour son modèle d'autel en style romain.

La même proposition étant faite pour M. Bernard, à cause de ses vitraux, des observations sont présentées par quelques membres, au sujet de la restauration des verrières de St.-Ouen. Le bruit a couru que quelques-unes avaient été remplacées, sans nécessité, par des sujets nouveaux ; on cite, notamment, la Sibylle dessinée par Hyacinthe Langlois.

Cette assertion est, d'ailleurs, vivement combattue par d'autres membres de la Société.

On se plaint également des retards extraordinaires apportés à cette réparation qui, depuis deux ans, n'a point avancé d'un seul pas.

La Société décide que ces différents points seront éclaircis, et que la question de savoir si la médaille sera décernée dépendra du résultat de cette enquête.

M. R. d'Estaintot appelle l'attention de la Société sur les œuvres de M. Drouyn, peintre-verrier de la ville, dont malheureusement les vitraux n'étaient pas encore exposés au moment de la visite de la Société au palais de l'Industrie.

M. Barthélemy cite également les noms de M. Bonnet, et de M. Jean, sculpteur, auquel sont dus les bas-reliefs de la salle de la Cour d'assises restaurée.

La Société décerne une médaille à M. Le Pel-Cointet, l'un de ses membres, propriétaire des ruines de Jumièges, pour le soin avec lequel il les conserve et réunit les débris épars de cette antique et célèbre abbaye.

M. Bertre demande une subvention pour réparations à la tour de l'église de Vascœil;

M. Robert d'Estaintot, pour l'église de Lamberville.

Ces demandes sont renvoyées à la fin du mois d'août, à la session de Strasbourg.

Avant de terminer la séance, M. de Caumont exprime, au nom de la Société tout entière, les regrets qu'elle éprouve de la perte de M. Auguste Le Prevost, l'un de ses membres les plus zélés, et l'un de ceux auxquels elle avait dû, dans notre département, la propagation la plus active des connaissances archéologiques. Il déplore pour la science la fin d'une vie si studieuse et si bien remplie, et termine en disant que si quelque chose peut adoucir la douleur des siens, c'est de la voir partagée par tous ceux qui se sont voués au culte de l'histoire et des antiquités nationales.

Avant de se séparer, la Société décide qu'elle ira examiner les travaux de restauration de l'ancienne grande chambre du Parlement de Normandie, poursuivis depuis plusieurs mois par M. Desmarest avec tant de sollicitude et de goût.

La séance est levée et la session close à trois heures et demie.

Le Secrétaire,

Vicomte Robert D'ESTAINOT.

2°. EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A SAINT-GEORGES-DE-BOSCHERVILLE, DUCLAIR,
JUMIÈGES ET SAINT-WANDRILLE.

Le jeudi 28 juillet, une bonne partie des membres du Congrès se réunissaient dès six heures du matin sur la place des Arts, pour faire un pèlerinage aux ruines de St.-Georges, de Jumièges et de St.-Wandrille.

On se mit bravement en voiture et l'on partit sans trop s'inquiéter du brouillard un peu épais qui commençait à tomber. Le mauvais temps nous déroba le panorama magnifique qui se déroule des hanteurs de Canteleu, et nous passâmes, sans nous y arrêter, près de son église du XVI^e. siècle.

Une demi-heure après, nous atteignions l'antique abbaye de St.-Georges-de-Boscherville.

L'église est encore intacte, son portail net et pur a conservé sa blancheur primitive et semble destiné à braver les âges. On peut regretter seulement que les réparations ne soient pas plus en rapport avec son appareil et viennent en rompre la sévère uniformité.

En pénétrant dans l'église, la vue se trouve attirée par une plaque de marbre noir scellée dans le mur du collatéral gauche, sur laquelle on lit :

PAR LA PIEUSE MUNIFICENCE
DE RAOUL DE TANCARVILLE,
GRAND CHAMBELLAN DE GUILLAUME II,
DIT LE CONQUÉRANT,
DUC DE NORMANDIE,
CETTE ÉGLISE
A ÉTÉ CONSTRUITE

SÉANCES GÉNÉRALES TENUES A ROUEN ,
 ENTRE LES ANNÉES 1050 ET 1066.
 LAUS DEO. PAX VIVIS. REQUIES DEFUNCTIS.

—
 EN MÉMOIRE DE CETTE FONDATION,
 LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
 POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES
 A FAIT PLACER CETTE INSCRIPTION
 SOUS LES AUSPICES DE MONSEIGNEUR
 BLANQUART DE BAILLEUL
 L'AN DE N.-S. M. DCCC. XLIX.

Le tout est dominé par l'écusson des Tancarville : de gueules à l'écu d'argent en abîme entouré de six angemmes d'or posées en orle, et par leur devise : Tancarville à Notre-Dame.

Cette épitaphe , destinée à fixer dans la mémoire du pays l'âge de cet antique édifice , est due à la Société française , qui une première fois déjà, le 12 avril 1849, est venue, sous la présidence de M. de Glanville, admirer les curieuses sculptures, les absides circulaires et les voûtes en arc de cloître de cet édifice normand.

L'aspect général de l'église est connu, il a été tant de fois reproduit qu'il serait inutile de s'y appesantir; mais on remarque toujours avec intérêt les deux tribunes qui terminent chaque transept, et les deux curieux médaillons qui en décorent les balustrades. C'est la sculpture dans son enfance encore, lorsque déjà le talent de l'architecte est parvenu à produire, par ses combinaisons savantes, cette merveilleuse harmonie d'ensemble du portail et de l'ordonnance intérieure de l'église.

Le transept méridional conserve des peintures murales en assez bon état ; les unes, celles de l'autel, ne sont point antérieures au XVII^e. siècle ; les autres, et notamment celles

des chapiteaux et des voûtes, remontent à une époque beaucoup plus reculée.

Il a semblé résulter de l'examen auquel s'est livré le Congrès, notamment en ce qui concerne un chapiteau plâtré et décoré de rubans et une clef de voûte où l'Agneau pascal est représenté avec les cornes du bélier (on trouve la même figure dans une clef de voûte des ruines de Jumièges), que ces peintures pouvaient remonter au XI^e. siècle.

Quant à celles des voûtes de ce transept, une ornementation assez analogue se remarque dans les collatéraux de Jumièges et n'y est point antérieure au règne de François I^{er}.; mais, pour partie au moins, les crépis et les peintures des voûtes des nefs latérales de St.-Georges sont évidemment contemporains de la fondation de l'édifice.

Le chœur a été récemment réparé et ces travaux, qui ne sont encore qu'à l'état d'ébauche, ont au moins le mérite de la solidité.

La voûte de la nef paraît avoir été remaniée au XIII^e. siècle, et les chapiteaux retaillés à la même époque.

Le transept septentrional conserve des traces d'une dévastation qui ne doit pas être très-ancienne. La voûte est défoncée à deux ou trois places pour livrer passage aux contrepoids d'une horloge. Espérons que cet acte de mauvais goût n'est point chose récente.

Avant de quitter l'église, la Société, dirigée par M. de Caumont, s'est rendue auprès de M. le Curé de St.-Georges, et lui a exprimé la satisfaction qu'elle éprouvait du bon état de conservation de l'église. M. le Curé a paru comprendre l'intérêt qu'il y avait pour l'archéologie et pour l'édifice lui-même, à le maintenir dans sa majestueuse nudité. Faisons des vœux pour qu'il ne cède pas au désir de décoration qui s'empare, trop souvent, de quelques fabriques mues d'ailleurs par les meilleurs sentiments, et leur fait gâter, par des effets

désastreux de badigeon, la simplicité pleine de goût des architectes du moyen-âge.

De l'église, la Société s'est dirigée vers la salle capitulaire. Elle remarqua, en passant contre le mur septentrional de l'église, à mi-hauteur des arcades, les corbeaux destinés à soutenir le cloître primitif; plus loin, quelques piliers subsistent encore de celui qui fut refait au XV^e. siècle par l'abbé Antoine Le Roux (1), dont la tombe se voit au milieu du chœur de l'abbaye.

Nous entrâmes dans la salle capitulaire, et ce ne fut pas sans émotion que l'on se rappela que, le 12 avril 1849, la Société, sous la présidence de M. de Glanville, y avait tenu une séance à laquelle assistaient plus de 200 personnes.

La salle est dans un bon état de conservation : le soubassement des murs a été repris en briques, ce qui s'harmonise assez mal avec la pierre de l'appareil, mais au moins consolide l'édifice.

La charmante corniche qui règne autour de la salle ne paraît pas avoir souffert. Les peintures des voûtes et des arceaux sont en général bien conservées. L'attention de la Société s'est concentrée, quelques instants, sur un arceau tronqué qui se détache de la clef de voûte la plus rapprochée de la porte.

Personne, ce nous semble, n'a trouvé d'explication satisfaisante. Peut-être faut-il y voir un fantaisie de l'architecte ?

Il est seulement à regretter que les arcatures de l'entrée se trouvent encombrées d'instruments agricoles, qui accélèrent la chute des délicieuses sculptures dont les chapiteaux des colonnettes sont ornés. Aussi la Société fait-elle des vœux pour que l'acquisition, par l'État, d'une bande de terrain, au-devant de la porte d'entrée, permette de l'isoler complètement du reste de la propriété sur laquelle elle s'ouvre.

(1) Des Le Roux, de Touffreville, Graez et Raimbertot.

Nous traversâmes ensuite la cour, en jetant un coup-d'œil sur les bâtiments claustraux construits sous Louis XIV, dont l'un englobe complètement la salle capitulaire, et nous nous rendîmes dans l'ancien enclos des moines, à l'est de l'église, pour avoir une vue générale de l'abbaye.

De là, le coup-d'œil est enchanteur : un vaste amphithéâtre de collines limite l'horizon de chaque côté du spectateur, et l'église, avec son architecture sévère, tout empreinte du cachet monastique, se détache sur la vallée de la Seine qu'éclairait alors un soleil splendide.

Pourquoi faut-il observer que l'abside a besoin de réparations urgentes ; que les pierres s'exfolient, et que, si l'on n'y porte promptement remède, le mal aura fait des progrès considérables ? — La toiture paraît aussi en fort mauvais état, et il est indispensable que l'on s'en occupe.

De St.-Georges nous gagnâmes rapidement Duclair, au milieu d'un paysage plein de charmes.

La situation ravissante d'Hénouville entre les collines boisées qui le dominant et les rives de la Seine qui l'embrassent, une végétation pleine de sève, les reflets argentés du fleuve attirèrent tour à tour nos regards.

A cinquante pas de la Fontaine-sur-Duclair, la Barre, qui semblait nous avoir attendus, se déroula de l'un à l'autre rivage dans toute sa splendeur ; et plus loin, les traces d'une génération disparue, *la chaise de Gargantua*, fixaient notre attention. Nous n'avions pas achevé de nous communiquer nos impressions, que nous entrions à grand bruit dans Duclair où un relais nous attendait.

Nous savions que, là encore, il y avait à glaner pour l'archéologie : un renseignement transmis par M. Alfred Darcel, dont l'absence était vivement regrettée, nous avait appris l'existence, dans l'église du bourg, de deux chapiteaux gallo-romains.

Aussi les membres du Congrès ne tardèrent-ils pas à s'y rendre.

Le chevet de l'église offre un mur droit à trois pignons des premières années du XIV^e. siècle, percé, vis-à-vis la nef centrale, d'une baie à deux ogives surmontées d'un quatre-feuilles.

L'église a trois nefs ; le chœur en est séparé par l'arcade du clocher et, sur les côtés, par quatre colonnes monocylindriques dont les chapiteaux octogones sont ornés d'un rang de feuillage assez maigre.

Nous ne dirons rien du système de décoration polychrome dont il a été récemment orné.

Le clocher repose sur quatre faisceaux de colonnes romanes du XI^e. siècle, dont les chapiteaux godronnés sont d'une extrême simplicité ; mais il se recommande surtout par les deux chapiteaux gallo-romains placés de chaque côté du chœur.

L'un d'eux a été à moitié retaillé au XI^e. siècle, mais l'autre est parfaitement intact, en marbre blanc d'un grain magnifique, et se compose d'un double rang de feuilles d'acanthé, surmontées de deux volutes au milieu desquelles se dessine une croix nettement accusée.

Il surmonte un fût en marbre rouge auquel est encore adhérent un fragment d'assise de même couleur. Nous remarquâmes trois autres fûts monolithes, en marbre gris et brun, dont deux sont appuyés contre les piliers qui séparent la nef centrale du collatéral de droite.

Leur hauteur varie de 1 m. 80 à 2 m. 10. Leur diamètre est en général de 0 m. 35. L'un d'eux a été brisé à environ un tiers de sa hauteur.

Ces colonnes, qui ont été très-probablement arrachées à un monument gallo-romain du voisinage, prouvent sans réplique l'antiquité de la paroisse de Duclair.

L'église offre encore des vitraux et quelques bas-reliefs de



UN DES CHAPITEAUX DE DUCLAIR.

la fin du XV^e. siècle, ainsi que plusieurs statues dont l'une, celle de la Vierge, a été surtout remarquée.

On y voit aussi la tombe d'un vicomte et receveur de MM. de Jumiéges du XVII^e. siècle, et un fragment d'un gracieux bénitier de la Renaissance creusé dans un chapiteau corinthien porté sur une colonnette.

Après cette visite que l'heure nous contraignit d'abrégier, nous remontâmes en voiture. La route de Duclair à Jumiéges n'a rien de séduisant. Elle force à quitter les bords de la Seine pour s'enfoncer dans la presque île dont Jumiéges occupe la pointe. Heureusement la distance est bientôt franchie.

On remarqua, en passant, la tour romane de l'église d'Yainville et ses baies à plein-cintre, dont l'une offre une colonnette taillée en spirale d'un assez heureux effet.

Nous arrivions à peine au haut de la côte qui domine l'abbaye que déjà l'une des tours, pavoisée aux armes de Jumiéges, annonçait la bienvenue des membres du Congrès.

Nous laissâmes de côté l'église paroissiale, édifice sans caractère, et nous parvînmes rapidement, après avoir quelque temps longé les murs du monastère, à son ancienne grande porte d'entrée.

Deux arcades ogivales de hauteur différente s'ouvrirent devant nous et nous livrèrent accès sous un couloir voûté, où l'on voit à sa gauche, disposés avec goût, des chapiteaux, des tombes et des sculptures mis à l'abri des injures du temps. C'est là qu'on aperçoit la grande plaque en marbre noir sur laquelle se voyait, avant les ravages des calvinistes, la statue d'Agnès Sorel, à genoux, tenant entre ses mains son cœur qu'elle offrait à la Sainte Vierge.

Plus loin sont étendues les tombes des Énergés de Jumiéges, dont la mystérieuse légende a plus d'une fois déjà servi de texte à l'érudition des archéologues.

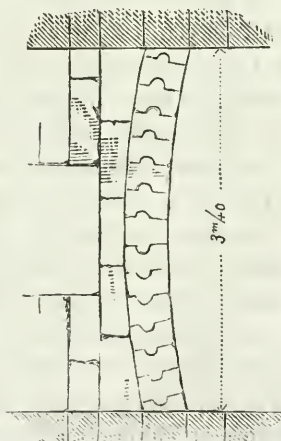
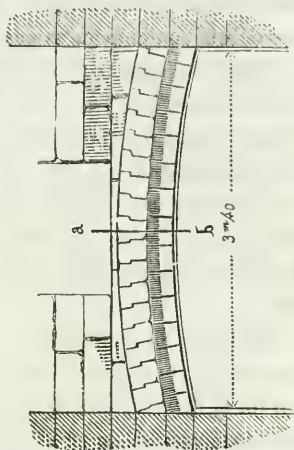
Ce fut à peine si nous jetâmes, en passant, un coup-d'œil

sur ces richesses. Déjà M. Le Pel-Cointet, membre de la Société et propriétaire de ces ruines merveilleuses, venait au-devant de nous pour nous initier à leurs splendeurs. Et l'accueil si gracieux qu'il nous faisait était d'autant plus délicat de sa part qu'en apprenant notre projet d'excursion, il n'avait pas hésité à quitter les eaux de Plombières pour ne point laisser à d'autres le soin de nous faire les honneurs de l'abbaye. Aussi MM. de Caumont et de Glanville lui en exprimèrent-ils toute leur gratitude, au nom de la Société.

Cette attention n'était pas la seule : il avait ramené de Paris M. Jolivet, son ami, peintre habile et savant archéologue, et la Société ne pouvait avoir de guide mieux choisi pour la diriger à travers ces ruines qu'il possède si bien.

Ces Messieurs nous introduisirent immédiatement dans leur domaine.

Deux arcades, qui présentent un agencement de pierres aussi original qu'heureusement combiné, nous livrèrent pas-



COUPE DES PIERRIS DE DEUX ARCADES, A JUNIÈGES.

sage vers le seuil de l'église St.-Pierre qui conserve encore des débris contemporains des premiers âges du monastère.

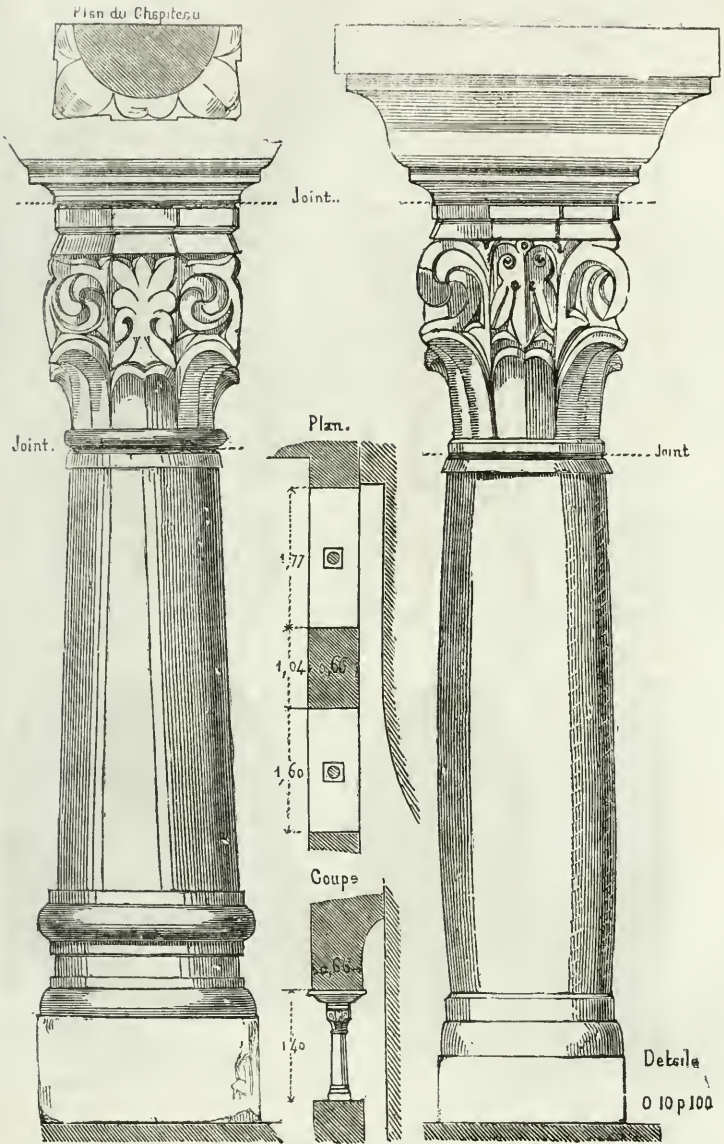
Construite sous Dagobert, en même temps que deux basiliques consacrées, l'une à la Sainte Vierge et l'autre à saint Denis et saint Germain, elle fut ruinée presque entièrement par les Normands en 840. Seuls les grands murs, si l'on en croit la tradition, restèrent debout et furent conservés lorsque l'abbaye sortit de ses ruines, grâce aux largesses de Guillaume-Longue-Épée, ce pieux successeur de Rollon (vers 930.)

M. Jolivet fit remarquer, vers l'extrémité du mur nord de cette église, une double arcature romane récemment dégagée par lui et divisée par une colonnette trapue dont le chapiteau est surmonté d'un tailloir aux proportions exagérées. On remarque aussi le long de l'ancienne muraille, au-dessous de ces arcatures, une série de médaillons circulaires légèrement enfoncés qui correspondent avec d'autres médaillons placés au-dessus des ouvertures à plein-cintre qui flanquent chaque côté de la porte principale.

M. Jolivet a trouvé dans ces médaillons des peintures du XIII^e. siècle, et a relevé sur les murs, et notamment sur celui de l'ouest, trois fresques superposées dont la plus ancienne lui a offert des têtes d'une beauté remarquable et d'une perfection comparable à celles de Pompéi.

Le chœur et la majeure partie de l'église ont été refaits au XIV^e. siècle. C'était au milieu du chœur que se trouvait le tombeau des Énergés : on y voyait aussi une série de stalles surmontées de dais en pierre d'un travail remarquable ; elles enrichissent aujourd'hui les collections de l'Angleterre.

Au midi, dans un enfoncement, l'on voit encore la chapelle de St.-Martin et sa clef de voûte représentant saint Philibert et ce loup légendaire qui portait à sainte Austreberte de Pavilly le linge de l'abbaye, transformation miraculeuse qui, plus d'une



COLONNES DU IX^e. SIÈCLE, A L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE JUMIÈGES,

PARTIE DU IX^e. SIÈCLE, A L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE JUMIÈGES.

fois dans ces ruines, exerça le ciseau des artistes ; au-dessus de cette chapelle, un petit appartement de même grandeur porte encore le nom de chambre de saint Philibert. C'était là que, suivant la tradition, le pieux fondateur venait demander ses inspirations au recueillement et à la prière.

Aujourd'hui, la chambre de saint Philibert et le chœur de l'église de St.-Pierre sont en ruines ; chaque jour une végétation luxuriante étend son empire sur ces voûtes entr'ouvertes et ces monolithes renversés, et son attrait imprévu fait presque oublier ses ravages.

En sortant de cette église, réservée aux offices ordinaires, nous arrivâmes au chevet dévasté de l'antique basilique de Notre-Dame. Que de souvenirs se pressent dans l'esprit, à l'aspect de ce monument gigantesque ! C'est toute l'histoire de la Normandie et même plus encore. Ces tours, si l'on en croit la tradition, elles ont échappé aux ravages des Normands (840), et un clerc, nommé Clément, les sauva du vandalisme (946) d'un gouverneur qui voulait les faire abattre.

Contemporaines des premiers âges du monastère, elles auraient été élevées grâce aux bienfaits de Dagobert et de la pieuse reine Bathilde. Elles auraient dominé toutes les grandes cérémonies qui ont fait resplendir ces voûtes : les premiers travaux de construction commandés par Guillaume-Longue-Épée ! l'église St.-Pierre dédiée en 930, la grande église relevée par Guillaume-le-Conquérant et dédiée par l'archevêque Maurille en 1066, et les autres consécrationes si pompeuses d'Eudes Rigaud et de Gui du Merle dans le XIII^e. siècle !

Et sous ces nefs que d'illustres visiteurs ou que d'illustres reclus : les Énergés, enfants révoltés de Dagobert (1) ; Tassillon, duc de Bavière ; Théodore, son fils, vaincu par Char-

(1) L'histoire conteste cependant leur existence. V. Hyacinthe Langlois.

lemagne en 796 ; Charles VII ; Agnès Sorel , dont le cœur fut déposé plus tard dans l'église de l'abbaye ; Jean Casimir , roi de Pologne , en 1720 ; et il y a quelques années à peine , M^{me}. la duchesse de Berry , dont l'excursion encore présente au souvenir des habitants de Jumiéges vint donner quelques instants d'animation à cette bourgade aujourd'hui désolée.

C'est à un religieux de Jumiéges que nous devons l'histoire des premiers ducs de Normandie : *De ducibus Normanniæ*. Ses abbés avaient obtenu du Saint-Siège le droit de porter la mitre , l'anneau et les ornements pontificaux , les jours de cérémonie , et de bénir le peuple dans les églises dépendant de l'abbaye , quand il n'y avait ni légat , ni évêque du Saint-Siège présent.

Pourquoi faut-il que ces souvenirs ne soient plus aujourd'hui consacrés que par des ruines ?

Comme chaque siècle est venu apporter sa part à l'œuvre de dévastation !

C'est d'abord un abbé , un évêque d'Évreux , Gabriel Le Veneur , qui sous prétexte de consolidation , obtient la destruction de la flèche en plomb magnifique qui décorait la tour centrale. Trois ans après , en 1560 , ce sont les calvinistes qui envahissent le monastère , le profanent et le pillent. Deux siècles plus tard , la Révolution voue à la solitude le cloître abandonné par ses pieux cénobites ; les richesses de l'abbaye sont dispersées et vendues , et l'on n'en sauvera quelques épaves qu'en les consacrant , au commencement de ce siècle , à l'usage des édifices réservés au culte divin restauré. Le Saint-Sépulcre ornara l'église de Caudebec ; la grosse cloche de Jumiéges sera suspendue dans la tour d'une autre abbaye non moins célèbre , et plus tard encore , des hommes d'une intelligence élevée consacreront les loisirs de leur intelligence et leur fortune à la conservation de ruines qui font toute la gloire du pays.

Telles qu'elles sont , l'effet en est merveilleux. Le grand

arc de la croisée soutenant un pan entier de l'ancienne tour centrale suspendu dans le vide; au-dessous, les arcades romanes de la nef qui se profilent jusqu'à la tribune de l'orgue appuyée sur un cintre jeté entre les deux tours; au-devant, un vaste amphithéâtre formé par les débris des chapelles qui rayonnaient autour du chœur!

Déjà malheureusement les bas-côtés, encore debout il y a une vingtaine d'années, se sont en partie écroulés; mais il y a lieu d'espérer que les réparations intelligentes du propriétaire actuel empêcheront cet état fâcheux de s'aggraver.

A droite, une chapelle du chœur est encore debout et conserve des vestiges de fresques du XVII^e. siècle. Quelques pas plus loin, une porte donne accès dans l'église St.-Pierre; une autre dans le chapitre.

Avant de nous y engager, nous traversons la nef: les bas-côtés offrent encore des fresques du XVI^e. siècle. On remarque, sur le mur qui soutient l'arcade du transept, le tracé des trois toits qui ont successivement protégé la nef, et dont l'élévation successive rappelle l'observation faite lors de l'incendie de la cathédrale de Rouen. M. Jollivet, en comparant le tracé que l'on observe sur les tours à celui que nous signalons, croit y voir une preuve de plus de l'antériorité des tours. C'est une opinion que l'histoire semble confirmer, mais que les données archéologiques tendraient à rendre douteuse. Chaque arcade romane de la nef centrale se trouve séparée par un pilier du XIV^e. siècle, qui s'élève d'un seul jet du sol au comble, et date probablement de l'époque de la reconstruction des voûtes.

Au sud de la nef s'étendait autrefois le cloître, aujourd'hui complètement détruit; il communiquait à l'est avec le chapitre, également en ruines, à l'ouest avec la bibliothèque. Le mur ouest de celle-ci présente encore trois curieuses ouvertures romanes, dont deux sont en plein-cintre, tandis que celle du milieu offre la particularité assez singulière de se terminer

par une arcature trilobée, décorée en dents de scie, et qui encadre une tête barbue dont le style paraît incontestablement antérieur à la fin du XII^e. siècle.

Delà, nous visitâmes les caves élevées par l'abbé de Martimbos, au commencement du XVII^e. siècle, qui, de chaque côté du passage central, offrent treize caveaux voûtés, et nous nous rendîmes à une sorte de chapelle ou crypte soutenue par un rang de piliers octogones du commencement du XIV^e. siècle. Son ancien usage est à peu près ignoré, elle est aujourd'hui transformée en glacière, et l'on y voyait, il y a quelques années, les corps exhumés de deux moines que le temps a fini par réduire en poussière.

Nous revînmes sur nos pas pour jeter un coup-d'œil sur les curiosités entassées à côté du passage voûté de la porte d'entrée. La table de marbre noir du tombeau d'Agnès Sorel, découverte par M. Aug. Le Prevost, au perron d'une maison de la rue St.-Maur, offre encore aux regards l'inscription suivante, gravée sur la tranche : « Cy gist noble
« damoysele Agnes Seurelle en son vivant dame de Beaulté
« de Roquessen d'Issouldun et de Vernon sur Seine piteuse
« entre toutes gens qui largement donnoit de ses biens aux
« églyses et aux pouvres laquelle trespassa le 9^e jr de feb-
« vrier l'an de grace M. CCCC. XLIX. . . . » Plus loin, ce sont, artistement disposés, des fragments de sculpture, pieusement recueillis, des dalles tumulaires, soigneusement relevées, des clefs de voûte, des chapiteaux, des colonnes, et enfin les deux statues, au manteau fleurdelisé, qui personnifiaient jadis le souvenir des Énergés dans le chœur de l'église St.-Pierre.

Un examen rapide a permis d'apprécier le soin et la délicatesse qui avaient présidé à la translation et au placement de ces curiosités architecturales.

De là, nous passâmes dans l'abbatiale moderne que M. Le

Pel-Cointet a fait sortir du sein de ces ruines. Une imitation heureuse du XVI^e. siècle, habilement appropriée, dans une série d'appartements somptueux, aux besoins de la vie moderne, a rencontré tous les applaudissements du Congrès qui rendait hommage à l'heureuse inspiration du propriétaire, et à l'habile exécution que l'on devait au talent de l'architecte, M. Barthélemy fils.

Un somptueux repas y était préparé, et M. Le Pel-Cointet nous en fit les honneurs avec la grâce la plus parfaite.

Nous avons encore quelque chose à admirer : nous parcourûmes deux vastes salles gothiques où est disposée, sur des étagères et sous des vitrines, une magnifique collection d'objets antiques. Dressoirs, bahuts, hanaps, armures, tableaux, rien n'y manque, et l'on s'émerveille à bon droit de l'étendue de ces richesses et du goût avec lequel elles s'offrent aux yeux.

Cette conservation intelligente des choses d'autrefois importe trop à la science, et au but que la Société française se propose, pour qu'elle n'ait pas cru de son devoir d'en manifester officiellement sa reconnaissance. Aussi M. de Caumont, rappelant les droits de M. Le Pel-Cointet, eut-il soin de l'informer, avant de le quitter, du vote par lequel la Société, dans une de ses précédentes séances, lui avait décerné une médaille d'or.

Puisse un pareil exemple trouver des imitateurs, et arracher à l'oubli et aux outrages du temps les monuments que nous a légués le génie de nos pères !

Il était déjà tard et nous avons encore à visiter St.-Wandrille. La Société dut prendre congé de son hôte en lui adressant de bien vifs remerciements, pour un accueil dont chacun de ses membres gardera long-temps le souvenir.

L'église paroissiale de St.-Wandrille, que nous visitâmes en passant, offre encore quelques détails intéressants : des parties romanes ; d'autres du XIV^e. siècle, notamment le chœur, dont

l'architecture se trouve gâtée par des consoles dans le goût du XVII^e. siècle. On remarque au sud une croisée dont le cintre extérieur est formé de pierres taillées en pointe de diamant.

Quelques pas plus loin, se développent les ruines de l'abbaye de Fontenelle ou de St.-Wandrille : antique abbaye qui, comme celle de Jumiéges, doit son origine aux libéralités de la reine Bathilde, cette pieuse Saxonne sortie de l'esclavage pour monter sur les marches du trône ; abbaye célèbre par la sainteté de ses abbés et de ses religieux, dont plus de vingt recevaient un culte public ; célèbre par sa bibliothèque, et sa science qui nous a valu le *Recueil des capitulaires* de son abbé Anségise, et le *Chronicum Fontellanense* ; également éprouvée par les invasions des Normands et par nos révolutions !

Les ruines en sont majestueuses : les bâtiments claustraux, avec leur grand air qu'ils doivent à l'époque de Louis XIV, sont dans leur intégrité, utilisés jadis pour les travaux de l'industrie. Mais je ne sais rien de plus désolé que ces immenses constructions sans but aujourd'hui, que ces vastes cours pour ainsi dire inhabitées et dont la solitude fait un contraste frappant, avec l'air vivant et poli que les ruines de Jumiéges doivent au pittoresque que l'art a su leur conserver.

Nous passâmes devant la grande porte de l'abbaye, dont le tympan arrondi est rempli par un sujet très-gracieusement traité ; un mur élevé le joint à deux pavillons qui forment, de ce côté, une façade dont le caractère est vraiment monumental.

Quelques pas plus loin, nous nous arrêtions près d'un hangar où sont accumulés confusément des débris de sculptures : des anges et un St.-Sépulcre du XVII^e. siècle ; un saint évêque du XIV^e. avec sa crosse, entouré d'un linge dont les deux extrémités retombent au-dessous de sa main.

C'est là que commençait l'église, église toujours inachevée ;

car la nef, qui devait contenir sept travées, n'en eut jamais que trois de couvertes, de telle sorte que la longueur totale, au lieu de 252 pieds, ne fut jamais que de 192.

La croisée avait 97 pieds de développement et de 60 à 70 pieds de hauteur sous clef de voûte.

Elle était jadis surmontée d'une tour en pierre terminée par une pyramide de bois recouverte en plomb qui, si l'on en croit la tradition, égalait les plus hautes montagnes des environs. Sa chute (en 1631) détruisit la nef, le croisillon méridional, la plus grande partie du chœur et la chapelle de la Vierge.

Rétablie en partie par la Congrégation de St.-Maur, l'église ne possède plus aujourd'hui que les piliers et les murailles de la partie nord de la croisée et quelques piliers des chapelles du chœur.

La dévastation a marché très-rapidement depuis quelques années, si l'on compare ce qui reste aujourd'hui avec l'eau-forte donnée par H. Langlois en 1826. Dans vingt ans, qui sait s'il en restera autre chose que des débris informes ?

Ce que nous avons vu porte le cachet de la fin du XIII^e. siècle et du commencement du XIV^e. On sait, du reste, que l'église, bénite en 1033, fut ruinée en 1250 par un incendie ; que l'abbé Geoffroy de Nogtot releva le chœur en 1255, et que Guillaume de La Douillie fit la croisée, la nef et la partie nord du cloître vers 1304. L'archéologie et l'histoire sont donc parfaitement d'accord.

Une porte du XVII^e. siècle, qui s'ouvre au milieu du transept septentrional, conduit à des bâtiments claustraux d'un grand style, tous du XVII^e. siècle ; c'est là qu'était le dortoir et le grand promenoir long d'environ 120 pieds, formé d'une double voûte dont les retombées reposent sur une file de colonnes qui fait de cette pièce une sorte de double galerie.

Nous redescendîmes à l'église et nous pénétrâmes dans le

cloître, qui appartient à la propriété voisine. Il communiquait jadis avec l'église par une délicieuse porte du XIV^e. siècle aujourd'hui condamnée, et dont les voussures et les colonnes peintes et dorées sont du plus gracieux effet. Son tympan représente le couronnement de la Vierge.

Près de là, est encore debout une statue de la Vierge dans le goût du XV^e. siècle. D'un bras elle tient l'enfant Jésus, de l'autre elle relève son manteau bleu, drapé sur une robe rouge diaprée de fleurons d'or.

A ses pieds se remarquent les fragments d'une tombe à moitié brisée: c'était celle de Jean, premier bailli de Fontenelle, mort à la fin du XIII^e. siècle.

Nous parcourûmes ensuite le cloître, ruine auguste des XIV^e., XV^e. et XVI^e. siècles.

A son extrémité nord-ouest, nous admirâmes le magnifique lavabo placé à l'entrée du réfectoire, petit chef-d'œuvre de la Renaissance dont la gravure seule pourrait donner l'idée.

Une porte de la même époque, mais beaucoup moins élégante, donne accès dans le réfectoire. Cette pièce est l'une des plus remarquables de l'abbaye, non-seulement par ses dimensions qui atteignent une longueur de 33 mètres, mais par les vestiges d'architecture romane et les arcs entrelacés en plein-cintre qui décorent les murs du côté du sud. C'est presque le seul vestige de la reconstruction du XI^e. siècle.

A l'ouest une petite porte communique avec la cuisine, construite sous Louis XIV; elle se trouve édiflée au rez-de-chaussée d'un immense bâtiment consacré aux hôtes et aux infirmes, et qui se développe sur une longueur de 204 pieds. H. Langlois donne le nom d'Emmanuel Boinet, de Loudun, comme celui de l'architecte aux plans duquel il est dû, ainsi que les autres constructions de la même époque.

Le Congrès ne pouvait quitter St.-Wandrille sans faire un

pèlerinage à la chapelle St.-Saturnin, dont la tradition fait remonter l'origine au X^e. siècle.

Nous remarquâmes, en passant, les communs actuels qui nous ont semblé conserver, noyés dans leur appareil, des fragments d'une grande ancienneté. Des chapiteaux romans de la fin du XII^e. siècle ressortent de la maçonnerie; l'intérieur paraît avoir été voûté en arc de cloître.

L'accès de l'oratoire est pénible. Mais l'antiquaire en est amplement dédommagé quand il parvient au terme de son ascension. Cette chapelle aux proportions si minimales, avec sa croix latine qui se termine par trois absidioles circulaires, offre les caractères d'une haute antiquité. L'appareil est en arêtes de poisson, les ouvertures étroites le clocher carré, surmonté d'un toit pointu en ardoises, et percé de quatre ouvertures à plein-cintre. A l'intérieur, dont le sol offre différents niveaux, les chapelles du transept et le sanctuaire étant surélevés d'une marche, on remarque une série de frises dont les ornements, dans le genre romano-byzantin, ont été soigneusement dessinés et gravés par H. Langlois.

Plusieurs statues du XIV^e. et du XVII^e. siècle, un fragment de verrière en grisaille représentant saint Pierre, composent la décoration intérieure de cette petite chapelle, consacrée par la vénération des habitants du pays, et par le pieux souvenir des cénobites qui sont venus vivre et mourir en paix à l'abri de ses murs protecteurs.

Le Congrès avait à terminer cette excursion déjà si bien remplie par une visite à l'église de Caudebec, charmante chapelle que ses souvenirs historiques et ses délicates sculptures rendent si intéressante; mais l'heure était trop avancée, il fallut s'abstenir.

A dix heures du soir, le Congrès était de retour à Rouen; ses membres se séparaient avec regret, et tous formaient le

vœu que des réunions semblables leur permettent de renouveler des excursions, pour lesquelles notre département renferme encore tant de monuments curieux et peu connus.

Le Secrétaire,

Vicomte Robert D'ESTAINTOT.

NOTA.—Pendant son séjour à Rouen, la Société française d'archéologie a visité avec le plus vif intérêt la belle collection de M. Thaurin, qui a le mérite d'être presque exclusivement composée d'objets trouvés à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure; la Société n'a pas consacré moins de deux heures à cet examen, et à écouter les renseignements donnés par M. Thaurin sur ces précieux objets.

Les vieilles maisons de Rouen, le musée départemental d'antiquités, ont occupé aussi quelques heures des journées passées à Rouen par la Compagnie.

SÉANCE GÉNÉRALE

TENUE

A SAINT-LO,

Le 27 mai 1859,

PENDANT LE CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE.

Présidence de M. de CAUMONT.

La Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques s'est réunie à St.-Lo, dans la salle du Tribunal de première instance, le 27 mai 1859.

M. de Caumont prend place au fauteuil à une heure après midi. Il appelle au bureau : MM. *Quenault*, sous-préfet de Coutances; *Houël*, de St.-Lo; *Prétavoine*, maire de Louviers.

M. Castel remplit les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont explique le but de la fondation de la Société, expose brièvement les services qu'elle a rendus à la science archéologique, et termine en disant que la Compagnie a déjà employé près de 100,000 fr. de ses propres fonds en réparations de monuments; que cette somme, divisée en petites allocations et jointe à des votes de fonds des communes, à des souscriptions volontaires et à d'autres ressources, a contribué à sauver des édifices menacés d'une ruine imminente.

Deux questions doivent être discutées dans la séance. M. le Président donne lecture de la première, ainsi conçue :

Des restes de constructions romaines constatés lors de l'établissement du jardin de l'hospice, à Agneaux; des sub-

structions mises à découvert par l'exécution des déblais du chemin de fer, sur la rive gauche de la Vire, près de la gare de St.-Lo, et d'énormes quantités de briques à rebords trouvées antérieurement au Poirier et à La Trapinière, ne tendraient-ils pas à démontrer que l'origine de St.-Lo date du II^e. ou du III^e. siècle, sinon comme ville, au moins comme lieu de passage entre Bayeux et Coutances? La découverte de plusieurs médailles de Constantin, faite lors du nivellement de l'ancien cimetière St^e.-Croix, n'appuierait-elle pas cette opinion?

M. Dubosc lit, sur cette question, la note suivante :

NOTE DE M. DUBOSC.

Jamais chemin n'a été plus romain que la vieille route de St.-Lo à Coutances. La portion de ce chemin qui tend du Bourg-Buisson à l'église d'Agneaux est garnie, à droite et à gauche, de briques et de poteries romaines, qu'on retrouve dans le lit d'un ruisseau et sur la *masse* des fossés des champs appelés le *Clos-Bourgeois*, clos dans lequel on a pris le nouveau jardin de l'hospice de St.-Lo.

Plus loin, à Marigny, sur le bord de la vieille route, une découverte de monnaies eut lieu il y a une dizaine d'années. Six de ces monnaies ont été offertes à la Société archéologique de St.-Lo par M. Marie, maire de la commune précitée : trois sont du module grand bronze et appartiennent aux empereurs Trajan et Adrien et à l'impératrice Faustine, femme d'Antonin-le-Pieux ; les trois autres, du module moyen bronze, sont frustes ; mais il est facile de reconnaître qu'elles sont également du Haut-Empire. Cette découverte fut faite dans un champ appelé *le Clos-du-Gibet* : c'était là qu'étaient plantées les fourches patibulaires de la haute-justice de la baronnie de Marigny.

A 1 kilomètre de cet endroit , au point appelé *la Vieille-Fosse* , une découverte de monnaies romaines du Haut-Empire eut lieu avant la Révolution : le trésor était composé d'un millier de *gros sous* et d'environ cinq cents *petits sous*.

Un propriétaire de la commune de Courcy a trouvé dans un champ, en 1835, sur le bord de la même route , environ deux cents monnaies de l'empereur Posthume , lesquelles ont été achetées par M. le comte de Béranger.

Toutes ces découvertes assignent à cette route une origine incontestablement romaine.

A 2 kilomètres de St.-Lo, sous le château d'Agneaux, une monnaie grand bronze de l'empereur Vespasien a été recueillie dans la Vire par des ouvriers employés au dragage. Une monnaie de Posthume et une de Constantin ont été trouvées au Bourg-Buisson. Ce sont là les trois seules monnaies romaines qui, à notre connaissance, aient été découvertes sur le territoire de la commune d'Agneaux; mais, quoiqu'en petit nombre, elles font voir, concurremment avec les briques et les poteries dont il a été question, avec les constructions constatées lors de l'établissement du jardin de l'hospice, avec les substructions mises à découvert tout dernièrement, que les Romains avaient des habitations tout au près de St.-Lo.

Sur le territoire de la ville, des découvertes qui ont également été faites attestent que les conquérants des Gaules n'occupaient pas seulement le territoire d'Agneaux. Deux monnaies de Gallien, trouvées dans les jardins de la rue Torteron, au-dessous de l'habitation de M. Élie; des monnaies de Gallien, Posthume, Victorin, Tétricus, Claude, Probus, Maximien-Hercule, Dioclétien, Constantin et Magnence, recueillies dans le vieux cimetière de St^e.-Croix, sur le boulevard du Nord et dans le cimetière actuel; des briques et des meules romaines découvertes en la paroisse de St^e.-Croix, sur le bord de la

route de Bayeux ; les briques à rebords trouvées au *Poirier* et à *La Trapinière*, tout annonce, dans ce quartier, la présence des Romains depuis l'an 250 environ jusqu'aux premières années de la seconde moitié du IV^e. siècle.

On peut donc se regarder comme autorisé à émettre l'opinion que, s'il n'y avait pas à St.-Lo une ville romaine proprement dite, il y existait au moins une certaine agglomération d'habitants.

Mais il n'y a pas loin du milieu du IV^e. siècle, date des dernières monnaies découvertes, à l'année 511, où l'on trouve *Briovère*, notre St.-Lo actuel, mentionné sous le titre de *civitas*. Léontius, évêque de Coutances, assistant, cette année-là, à un concile d'Orléans, venait *ex civitate Briovere*. La *civitas* s'est-elle élevée dans l'espace de cent cinquante ans? N'est-il pas plutôt permis de supposer qu'elle existait dès le IV^e. siècle? On la rencontre encore dans les annales de 549. Nous avons aussi des monnaies mérovingiennes frappées à Briovère : l'une porte pour légende : BRIOVERO, monétaire EBROALDUS ; l'autre : BRIUVIRR, monétaire CREMDULFUS.

A ces époques et long-temps après, le centre de la *civitas* fut sans doute le terrain occupé par l'église de St.-Croix ; c'est du moins dans ce quartier qu'ont été trouvées des monnaies romaines en grande quantité, et des sépultures que quelques savants ont regardées comme gallo-romaines ; c'est toujours là que la tradition a placé le chef-lieu du patrimoine de l'évêque Laut, qui y aurait été enterré auprès d'une église qu'il avait fait élever au milieu de ses domaines, sur l'emplacement d'un temple dédié à Cérès ; c'est là aussi que des titres authentiques placent le tombeau du saint évêque, tombeau qui fut enfermé dans la nouvelle église de l'abbaye construite au XIII^e. siècle et qu'on y retrouve, tombant en ruines, en l'année 1591.

N'oublions pas de dire que, dans les titres des XII^e.,

XIII^e. et XIV^e. siècles, la paroisse St^e.-Croix s'appelle toujours la paroisse de St.-Lo (*parrochia de Sancto Laudo*), et que l'église actuelle de la ville a toujours été la paroisse de Notre-Dame-du-Château.

Pris à la lettre, le texte de la Chronique de Rhéginon, *quoddam castellum in Constanciensi territorio quod ad Sanctum Lot dicebatur*, est parfaitement d'accord avec la tradition, avec nos titres écrits; et la forteresse n'est pas dans St.-Lo même, elle est construite auprès de St.-Lo, *ad Sanctum Lot*.

Mais on n'a pas besoin de cette ressource pour prouver que St.-Lo était bien et dûment St^e.-Croix, et l'on s'en était bien souvenu à l'époque de la Révolution : quand on appelait la ville *le Rocher de la Liberté*, on donnait à St^e.-Croix le nom de *Briovère*. En 1793, quelques-uns de nos ancêtres se crurent assurément, au fond de leurs tombeaux, reportés de de 1,500 ans en arrière. Mais je m'égare, et je reviens à nos Romains.

Nous avons reconnu que, à St.-Lo, il y avait, dès le III^e. siècle, sinon une ville, au moins une agglomération considérable, et qu'il existait, entre St.-Lo et Coutances, une route incontestablement romaine. Des titres des XII^e., XIII^e. et XIV^e. siècles désignent cette route sous les noms de : *magnum cheminum*, *cheminum calciatum*, *cheminum cauchatum*, *pavimentum*, *chemin cauchié*, *chemin ferré*, *le grand pavement*, *le grand chemin de Coutances*. Il en est peu qui soient plus riches en dénominations.

Maintenant que l'existence de cette route romaine est clairement établie, il reste à dire qu'elle n'était pas faite uniquement pour relier St.-Lo et Coutances, mais qu'elle venait de plus loin et traversait St.-Lo. D'où venait-elle ?

Il y a, entre St.-Lo et St.-Pierre-de-Semilly, des traces d'une très-vieille route, bordée également de briques et de

tuiles romaines. A Semilly on a trouvé, vers la fin du XVII^e. siècle, des boisseaux de monnaies romaines du Haut-Empire et des traces de constructions tellement nombreuses que l'on ne peut s'empêcher de croire qu'il n'y eût là quelque station romaine. La tradition va plus loin : elle dit que Semilly était le *vieux St.-Lo*. Et ne peut-on pas se demander pourquoi il n'en serait pas de Semilly et de St.-Lo comme d'Alleaume et de Valognes, comme de St.-Côme et de Carentan ? La tradition qui dit qu'Alleaume est le vieux Valognes, et St.-Côme le vieux Carentan, est, à Valognes, appuyée par des ruines imposantes ; à St.-Côme, par des découvertes de chaque jour.

La tradition ajoute, pour notre Semilly, qu'il fut transféré à St.-Lo après un incendie. Sans nous occuper de la cause de la translation, nous donnerions presque raison à la tradition en disant que, à Semilly, il n'a été trouvé que des monnaies du Haut-Empire, tandis qu'à St.-Lo il n'en a été recueilli que des III^e. et IV^e. siècles.

Quelques personnes ont supposé que les habitants de Semilly seraient venus se fixer à Briovère, parce qu'il était plus facile de surveiller, à Briovère qu'à Semilly, l'arrivée des barbares qui désolaient les côtes de la Manche et qui, remontant les rivières, se répandaient dans le pays et mettaient tout à feu et à sang. Le château qui fut réparé par Charlemagne avait dû son origine au besoin qu'avaient éprouvé, dès le III^e. siècle, les populations de la contrée de se garder contre les incursions des étrangers.

Mais, sans nous embarrasser de plus de questions, bornons-nous à dire qu'il y avait à St.-Lo, au III^e. siècle, une station romaine placée sur le bord de la route de Bayeux à Coutances, sur le bord d'une voie qui venait de la mer, des côtes du Bessin, et allait à Avranches, et sur le bord d'une autre voie venant de *Crociatonum* (St.-Côme) et allant à Étouvy.

Il ne serait pas impossible d'y trouver la trace de plusieurs autres lignes secondaires. Nous nous en occuperons plus tard.

M. Tréfeu, architecte à St.-Lo, dit qu'en défrichant un bois à Bérigny, on a découvert une ancienne route de 12 à 13 mètres de largeur, et dont la chaussée avait plus de 1 mètre d'épaisseur. Bérigny se trouvant sur la route de St.-Lo à Bayeux, cette route faisait sans doute partie de la voie romaine mentionnée par M. Dubosc.

Personne ne demandant plus la parole, on passe à l'examen de la deuxième question, conçue en ces termes :

Les archéologues, qui attachent un sens symbolique aux figures sculptées sur les modillons qu'on remarque au pourtour des édifices romans sous les larmiers, ont-ils pu déchiffrer et expliquer quelques-unes de ces séries de modillons ? Ne serait-il pas utile de les faire dessiner partout où il en existe encore, en leur conservant religieusement l'ordre dans lequel ils sont disposés et en ayant soin de constater, autant que possible, si ces modillons n'ont pas été altérés ou déplacés ? Leur forme, leur caractère, leur disposition n'aideraient-ils pas à trouver la clef de ces hiéroglyphes religieux, surtout si l'on rencontrait les mêmes caractères et les mêmes dispositions dans des édifices éloignés les uns des autres ?

La personne qui a demandé l'insertion de cette question au programme n'étant pas présente pour la discuter et exposer ses idées, M. de Caumont prend la parole et dit que M. l'abbé Aubert, de Poitiers, a publié un ouvrage sur cette matière ; que si cet ouvrage renferme des notions très-intéressantes sur la matière, les opinions qu'il a exprimées ne sont pas entièrement admises par tous les archéologues ; que la question reste donc à l'étude, et que de bons dessins accompagnés de textes explicatifs auraient évidemment pour résultat d'avancer l'étude de cette partie de l'iconographie religieuse.

A cette occasion, l'honorable président recommande de reproduire par le moulage tous les objets de la statuaire qui ont du mérite. Il expose les avantages de ces reproductions et termine, en disant qu'il n'y a pas de ville qui ne puisse avoir un musée de modèles plastiques.

M. Dubosc répond qu'il a entrepris le moulage des stalles de Carentan pour avoir de beaux modèles.

Sur la proposition de M. Dubosc, la Société vote un crédit de 100 francs pour l'étude et le modèle d'un autel pour l'église d'Yvetot, près Valognes.

Médaille décernée à M. Dubosc. — M. de Caumont annonce qu'il est chargé par la Société de remettre à M. Dubosc une médaille d'argent, en récompense des services qu'il a rendus à l'archéologie, notamment en classant les archives de la Manche, en sauvant de la destruction et en faisant restaurer des meubles des XV^e. et XVI^e. siècles. Cette annonce est accueillie avec une grande faveur par l'Assemblée, qui connaît tout le zèle que M. Dubosc a déployé pour recueillir et conserver de précieux spécimens de l'ancienne fabrique de meubles de St.-Quentin; pour propager dans le pays les études archéologiques; pour augmenter l'importance du riche dépôt qui est confié à ses soins et à sa garde.

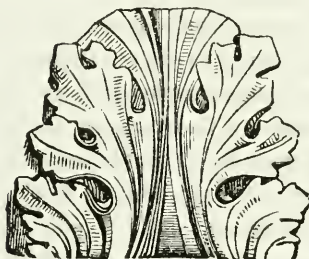
La Société émet le vœu que le musée de St.-Lo soit transféré au-dessus des petites halles, dans le local qui a été affecté à l'exposition artistique et industrielle, et qui convient infiniment mieux que celui où se trouvent aujourd'hui les collections d'objets d'art et d'histoire naturelle.

Visite du musée archéologique et de l'exposition industrielle. — L'Assemblée se transporte au musée archéologique. Ce musée renferme déjà des objets précieux, il s'est enrichi depuis quelques années, d'une manière remarquable. M. de

Caumont adresse de sincères félicitations aux hommes dévoués qui le dirigent. Après cette visite, la Société française en a fait une autre à l'exposition d'art et d'industrie organisée à St.-Lo, à l'occasion du Concours régional ; elle y a remarqué des meubles, style Renaissance, exécutés sous la direction de M. Dubosc; les sculptures de M. Nicolas, de Lisieux, et une grande pièce en dentelle exposée par M. Croquevielle et reproduisant, avec fidélité, plusieurs scènes de la Tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux.

Le Secrétaire,

A. CASTEL.



SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A VIRE,

PENDANT LE CONGRÈS PROVINCIAL DE L'ASSOCIATION NORMANDE,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 14 juillet.

Présidence de M. le baron DES ROTOURS DE CHAULIEU.

La Société française d'archéologie pour la conservation des monuments s'est réunie en séance à l'hôtel-de-ville de Vire, le jeudi 14 juillet, sous la direction de M. de Caumont. Les assistants étaient nombreux. On remarquait parmi eux les autorités locales, MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de la ville, les Curés de Notre-Dame et de Ste.-Anne, MM. le marquis de *Caulaincourt* et *Abel Vautier*, membres du Corps législatif; le comte d'*Estaintot*, de la Seine-Inférieure; *Leharivel-Durocher*, sculpteur, à Paris; de *Chénédollé*, Raymond *Bordeaux*, *Levasseur*, d'Argentan; *Ballé*, président du tribunal de commerce; *Chatel*, de Valcongrain; *Jeanne*, conducteur des ponts-et-chaussées; *Morin*, sculpteur; *Lemarchand*, avocat; du *Ferrage*, de Caen; de *La Neuville*, notaire; de *Guerpel*, de *Coupiigny*, de *Campagnolles*, *Lalouel*, d'*Aigneaux*, *Le Blanc*, *Lavallée*, *Douétil*, membres de l'Association normande; *Guernier*, peintre; *Fédérique*, *Scigneur*, et plusieurs autres personnes (environ 60) dont le secrétaire regrette de ne pouvoir enregistrer les noms.

M. de Caumont invite M. le baron de Chaulieu à présider

la séance et appelle au bureau : MM. l'abbé *Tirard*, curé de Notre-Dame de Vire ; le Sous-Préfet, Abel *Vautier*, de *Larturrières*, maire de la ville ; *Lemarchand*, l'abbé *Dupont*, curé de Ste.-Anne, et l'abbé *Noget*, membre de l'Institut des provinces, chargé de remplir les fonctions de secrétaire.

M. le Directeur annonce que la Société française pourra disposer d'une somme de cinq cents francs, destinée à la conservation des monuments anciens de la région, et il demande quelles propositions l'assemblée aurait à faire à cet égard.

L'attention se porte d'abord sur les ruines si pittoresques du vieux donjon du château de Vire. A l'extrémité d'une place aujourd'hui nivelée et soigneusement entretenue dans un grand état de propreté, ceinte de plusieurs rangs d'arbres au feuillage épais, autour de laquelle la rivière de Vire serpente dans une vallée profonde, d'où enfin l'œil ravi contemple successivement les points de vue les plus variés : ici la ville, à côté les champs, les prairies, les bois, les rochers dépourvus de végétation, mais couverts des produits de l'industrie ; à l'extrémité, disons-nous, de cette place qui fait l'admiration des étrangers et les délices constantes de la population viroise, s'élève un rocher que les nivellements ont épargné, et au sommet de ce rocher, ce qui nous reste de l'antique donjon : deux pans épais de murs crénelés, garnis encore de leurs machicoulis, laissant voir les antiques ouvertures, les cheminées, la place des poutres qui soutenaient les planchers, hautes de près de vingt mètres. Telle est la ruine magnifique à la conservation de laquelle M. le Maire de Vire prie la Société de vouloir bien s'associer. Tout le monde convient de l'intérêt qu'elle mérite, mais on pense que les soins éclairés de M. le Maire et le zèle de MM. les Membres du Conseil municipal qui ne lui fera pas défaut, sont des garanties assurées de la conservation de cet antique monument. L'allocation d'un secours n'est pas nécessaire et il sera plus avanta-

geux de réserver la modique ressource dont la Société dispose pour quelque autre monument plus exposé à la destruction.

Sur la proposition de M. Lemarchand, l'église de Ste.-Marie-Laumont est mise au nombre des monuments à la conservation desquels la Société doit veiller. C'est une construction romane avec un caractère bien déterminé et qui l'emporte, par sa forme générale et les détails de son architecture, sur les autres églises contemporaines de la contrée. La Société décide que cette église recevra une allocation.

Un membre demande que la Société fasse l'acquisition de la ruine qui existe encore du vieux château du Plessis-Grimoult. On sait que Grimoult du Plessis fut un des principaux adversaires de Guillaume, devenu depuis le conquérant de l'Angleterre, et que, conjointement avec les seigneurs du Bessin, il lui contesta, à main armée, le droit de succession au duché de Normandie à cause de sa qualité de bâtard. L'issue de la lutte fut fatale aux seigneurs révoltés et en particulier à Grimoult, dont les biens furent donnés par le prince victorieux à l'abbaye de St.-Étienne de Caen. Par suite de cette donation, une abbaye nouvelle fut bâtie au Plessis; les parties anciennes en sont tellement détruites aujourd'hui qu'elles n'offrent plus rien à conserver. Mais il existe, à quelque distance de là, un reste très-intéressant du château même de Grimoult : une porte antique des mieux conservées, des pans de murailles d'une construction très-ancienne. Les pierres sont disposées en feuilles de fougère et les assises en sont séparées, de distance en distance, par des chaînes horizontales qui rappellent l'époque gallo-romaine, avec cette différence que la brique a été remplacée par des schistes. Le propriétaire de ces ruines ne ferait pas difficulté de les céder, à des conditions raisonnables. La Société propose une allocation pour cet objet, et son vœu sera pris en considération dans la séance administrative.

A l'occasion de ce qui vient d'être dit, M. Chatel signale dans la construction de l'église du Plessis deux cippes très-antiques, dont l'un entièrement fruste, et servant l'un et l'autre de couvertures à des contreforts. Il a trouvé non loin de là des traces d'un camp romain, et dans la même contrée, c'est-à-dire dans la vallée de Valcongrain, une antique maçonnerie et des briques à rebord dans les terres voisines. M. de Chênedollé, de son côté, a rencontré dans des terres fraîchement remuées par M. Vasnier, propriétaire d'un lieu dit la Bruyère au Corps-Nu ou au Cornu sur la commune de Mont-Chauvet, des agrafes de ceinturon. Ces faits sembleraient indiquer que cette contrée n'aurait pas été inculte, entièrement couverte de bois et inhabitée à l'époque de la domination romaine. M. de Caumont invite M. Chatel à marquer sur une carte la position topographique de ses découvertes, et M. le baron de Chaulieu, président, le prie de vouloir bien se livrer à de nouvelles recherches, afin de parvenir, s'il se peut, à quelque chose de plus positif.

Un membre demande une allocation pour l'église de St.-Sever, monument remarquable par son architecture du moyen-âge. Mais, sur l'observation que les fonds dont se fera la répartition ont pour destination spéciale la conservation des anciens monuments, et que l'église de St.-Sever est dans un état de conservation satisfaisant, on ne juge pas qu'il y ait lieu de donner suite à la proposition.

Diverses observations sont entendues. L'Assemblée prend en considération celle de MM. de Campagnolles et de Chênedollé sur la destruction des pierres tombales en granit, trop souvent remplacées dans les églises de l'arrondissement de Vire par un pavage vulgaire en pierres de Fontenay. M. Raymond Bordeaux, confirmant les réflexions de ces Messieurs, fait ressortir l'importance, au point de vue multiple de la religion, de la morale, de l'histoire et de l'art, de conserver en place

les pierres tumulaires. M. le baron de Chauvieu ajoute que la généalogie des familles n'y est pas moins intéressée. L'assemblée, mue par ces motifs, exprime le regret que lui cause le peu de cas que l'on semble faire des dalles funéraires en granit et des inscriptions qui y ont été gravées, et elle émet le vœu que les membres de la Société s'emploient autant qu'ils le pourront à en obtenir la conservation.

Des regrets semblables et des vœux analogues sont exprimés relativement à d'antiques statues de saints, et aux anciens fonts baptismaux et bénitiers en granit dont on se dégoûte bien à tort, malgré le respect que tous ces objets du culte devraient inspirer.

On parle, à cette occasion, d'une statue de la Sainte Vierge assise, qui aurait été enlevée d'une chapelle de l'église paroissiale de Coulonces dite chapelle de Bourdeaux, du nom d'une famille du pays qui y possédait un caveau sépulcral, et entermée dans un coin du cimetière. M. Raymond Bordeaux fait remarquer que les anciennes statues de la Sainte Vierge étaient toujours représentées assises sur un pliant ; qu'il en était de même de nos rois, dont Charles VII fut le premier qui remplaça cette espèce de siège par un trône en forme de chaise à bras et à dossier, et qu'à partir de cette époque, l'usage s'introduisit de représenter la Sainte Vierge ou debout ou bien assise de la même manière. Il deviendrait, pour cette cause, très-intéressant de retrouver la Vierge de la chapelle de Bourdeaux pour la conserver dans quelque musée. Les membres de l'assemblée expriment le vœu que des fouilles soient tentées dans ce but.

On cite encore, dans la commune de Coulonces, une Vierge ancienne qui mériterait d'être conservée. Elle existe dans une vieille chapelle de l'ancien château connu dans le pays sous le nom de cour de Coulonces, et placée sur le bord de la grande route de Vire à St.-Sever. Sur l'observation que cette statue

est à l'abri des intempéries et que le propriétaire tient à la



LA VIERGE DE COULONCES, PRÈS VIRE.

conserver, on ne pense pas qu'il y ait, pour la Société française, lieu d'intervenir quant à présent.

Enfin M. de Caumont, dont l'avis est généralement partagé, exprime le regret de voir déplacer des autels modernes, il

est vrai, c'est-à-dire appartenant au siècle de Louis XIII et aux siècles postérieurs, mais ayant du caractère, pour établir en leur lieu des autels dont le style soit mieux en rapport avec celui de l'église, mais exécutés dans un genre gothique de mauvais aloi. Les mêmes observations s'appliquent aux stalles et aux lutrins.

L'assemblée entend ensuite avec beaucoup de plaisir les réflexions, sur le mobilier des églises, suggérées à M. Raymond Bordeaux par la visite qu'il a faite dans l'église de Notre-Dame de Vire. En général, les grandes églises ont été dépouillées de leur mobilier à l'époque de la Révolution française; c'est dans les petites églises, et surtout dans les églises qui n'ont pas été rendues au culte, que se trouvent les articles du mobilier souvent les plus curieux. L'église de Vire n'a pas perdu tout son ancien mobilier. M. Raymond Bordeaux en a trouvé la chaire remarquable, mais il en blâme l'abat-voix. Il regarde l'abat-voix placé au-dessus des chaires non-seulement comme inutile, pesant et disgracieux, mais encore comme opposé aux prescriptions liturgiques. Il n'a pas sa raison d'être dans les chaires intérieures, mais seulement dans les chaires placées à l'extérieur des églises, comme à St.-Lo, et exposées ainsi à la pluie et aux diverses intempéries. M. le Curé de Vire fait remarquer que la chaire de son église remonte au règne de Louis XIII. L'abat-voix qu'on y voit aujourd'hui ne lui appartenait pas autrefois. Cependant elle n'en était pas dépourvue. Son abat-voix, brisé à la Révolution, fut remplacé par celui de la chaire de l'hôpital sur la butte. Le corps de la chaire de cette dernière église a été transporté dans celle de l'hospice St.-Louis. Quelques changements ont été apportés à cet abat-voix par son prédécesseur, afin principalement que l'orateur se fît entendre avec plus de facilité.

M. Raymond Bordeaux a trouvé dans l'église plusieurs au-

tels dignes de fixer son attention, entre autres, l'autel placé dans la grande chapelle connue sous le nom de chapelle neuve. Il regrette que l'usage de parer les autels avec des étoffes de couleur appropriée à la solennité du jour soit abandonné en France. Il existait autrefois des étoffes destinées à cet usage décorées avec art et avec luxe ; il cite quelques fragments conservés au musée de Cluny, et propres à nous faire connaître jusqu'où était anciennement portée l'habileté des brodeurs et des peintres sur étoffe. Quand même l'habitude de ne point parer les autels ne serait pas une infraction des règles liturgiques, elle serait regrettable comme ayant amené à sa suite la chute d'un art qui a produit de très-belles choses. M. Raymond Bordeaux demande si tous les autels de l'église ont été faits pour le lieu qu'ils occupent. M. le Curé de Vire lui répond que son église avait été entièrement dévastée à l'époque de la Révolution, et que tous les autels anciens que l'on y voit, sauf celui de la chapelle du Rosaire, sont venus de diverses églises qui n'ont pas été rendues au culte. Celui que M. Raymond Bordeaux a signalé était anciennement placé dans l'église des Cordeliers de cette ville. Quant à ne point parer les autels, il suit en cela l'usage adopté à peu près universellement dans le diocèse et même en France, jusqu'à ce que de nouvelles prescriptions émanées de l'autorité épiscopale viennent, ce qui ne tardera peut-être pas, rétablir parmi nous des usages plus conformes à la liturgie romaine. Au reste, l'usage de parer les autels n'est pas tombé dans l'oubli depuis si long-temps qu'il n'existât pas, il y a peu d'années, et qu'il n'existe encore aujourd'hui des parements d'étoffe encadrés dans des châssis en bois ; plusieurs ecclésiastiques, et M. le Curé lui-même, en ont vu à une époque encore voisine. Un membre fait observer qu'on ne se contente pas à Rome de parer l'autel, mais on tend aussi des draperies dans toute l'étendue de l'église. On pare de même la porte principale et on

l'orne de plus avec des branches chargées de feuillage. Cet usage s'est conservé à Vire, et, aux fêtes des saints patrons des corporations de métiers, les associés décorent la porte de l'église, l'autel et la statue du saint avec des branches d'arbres et des fleurs. C'est un usage encore plus général de parer l'autel, de tendre les églises et leur porte principale avec des étoffes de couleur noire pour les inhumations et les services des trépassés. Ce qui ne se fait plus qu'aux jours de deuil se pratiquait autrefois dans toutes les solennités ecclésiastiques.

La balustrade en bois qui entoure les fonts baptismaux a paru à M. Raymond Bordeaux digne aussi d'être remarquée. M. le Curé de Vire dit qu'en effet elle remonte à l'époque de Louis XIII.

Il y avait aussi autrefois une clôture autour du chœur et du sanctuaire d'un travail à peu près semblable. Il n'existait pas de stalles, mais des bancs auxquels cette clôture servait de dossier. Elle fut, en partie, enlevée avant la Révolution lorsqu'on plaça les stalles. Ce qui restait de panneaux autour du sanctuaire fut rélégué, plus tard, dans une chambre au-dessus de la sacristie. M. l'abbé Campis, membre de la Société, en a fort heureusement utilisé les restes dans l'ancienne église St.-Thomas de cette ville, restaurée par ses soins.

M. Raymond Bordeaux fait l'éloge des statues placées dans la chapelle St.-Pierre, elles ne sont pas très-anciennes. Un témoignage, qui n'est pas d'un moindre poids en leur faveur, émane de M. Leharivel-Durocher. Que peut-on désirer de plus après le jugement d'un sculpteur aussi distingué?

Le lutrin placé dans le chœur n'est pas d'un moindre mérite. C'est un aigle placé sur un pied triangulaire à jour, fort ouvragé, et d'un très-bon travail. M. le Curé de Vire dit qu'il est en bois et que c'était le modèle anciennement fabriqué pour couler en cuivre un lutrin semblable. Celui-ci avait été fondu à Villedieu, il y retourna à l'époque de la Révolution,

mais pour être détruit. On fut heureux de pouvoir mettre à sa place le modèle lui-même qui ne lui cède pas en valeur au point de vue de l'art, quoiqu'il n'ait pas la même valeur matérielle. Suivant M. l'abbé Cantpis, ce lutrin ne serait pas le modèle primitif, mais une imitation en bois du lutrin de cuivre, et appartenant, avant la Révolution, aux Cordeliers de la ville.

A cette occasion, M. Levavasseur blâme fortement l'usage des lutrins placés au milieu du chœur. Ils sont inutiles aux chantres lorsqu'ils se promènent du haut au bas du chœur, et ils ont le grave inconvénient de masquer l'autel. Il exprime l'espoir certain qu'il a de les voir prochainement disparaître de toutes les églises de France, ainsi que l'usage des chapes et ces promenades irrationnelles des chantres le long du chœur. A Rome, dit-il, il n'en est pas ainsi ; s'il existe des lutrins, ils ne sont point placés dans un lieu apparent. M. Raymond Bordeaux prétend, au contraire, que les lutrins de grande dimension placés dans le chœur sont d'un usage ancien dans les églises, et il en apporte pour preuve ces grands livres de chant manuscrits qui exigeaient un pupitre en rapport avec l'étendue de leur volume. L'incident n'a pas de suite.

M. le Président lève la séance et annonce une seconde réunion pour le lendemain.

Le Secrétaire,

L'abbé NOGET-LACOUDRE.

Séance du 15 juillet.

Présidence de M. le baron DE CHAULIEU.

La seconde séance de la Société française pour la conservation des monuments s'est tenue à l'heure indiquée. L'affluence, tant des membres de la Société que des personnes étrangères, n'était pas moins grande que la veille.

M. le Président déclare la séance ouverte, et proclame M. Frédérique membre de la Société.

Le procès-verbal de la séance précédente est ensuite lu et adopté.

On procède au dépouillement de la correspondance.

M. l'abbé Aubert, de Poitiers, envoie un dessin de vitraux qu'il se propose de faire fabriquer sous sa direction. M. Raymond Bordeaux, invité à donner son avis, critique l'effigie du pape qui tient en main la triple-croix, d'abord parce qu'elle est une invention des peintres modernes, et qu'à ce titre elle ne doit pas se trouver dans les tableaux dont le genre appartient à une époque plus reculée; puis, parce que le pape et les archevêques font porter, il est vrai, la croix devant eux; mais ils ne la portent pas eux-mêmes.

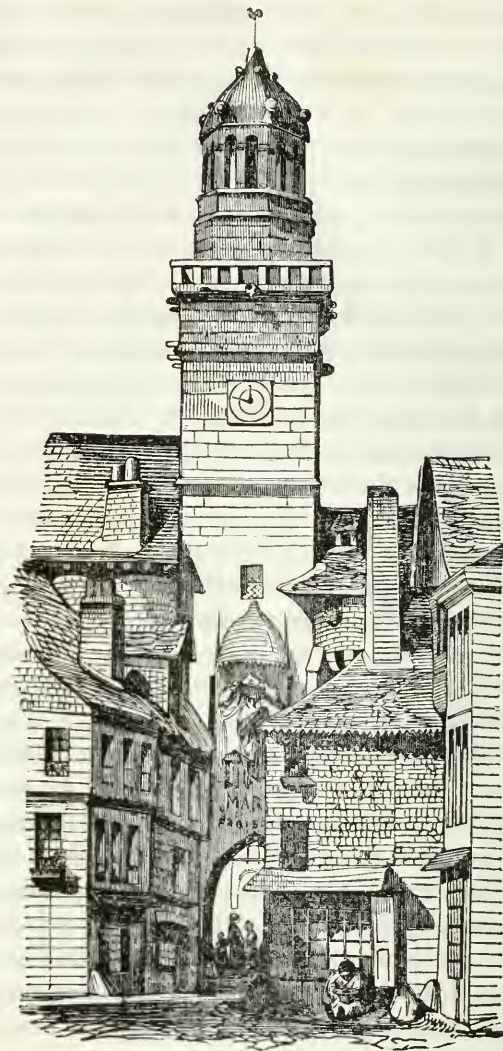
MM. les Membres de la Commission formée pour l'érection d'un monument, en l'honneur de M. de Chênedollé, prient la Société de leur accorder son concours pour cette œuvre de juste hommage, rendu à la mémoire d'un homme aussi distingué par son talent et ses écrits poétiques que recommandable par ses qualités morales.

La Société française approuve hautement cette heureuse pensée; elle s'y associera volontiers par une souscription; mais elle croit qu'il est à propos de renvoyer la question à la Commission des vœux de l'Association normande.

La ville de Vire ne possède point encore de musée d'antiquités, et quoique la contrée ne soit pas aussi riche que certaines autres portions du département, elle n'est pourtant point privée entièrement d'objets antiques propres à intéresser les archéologues. M. Chatel a signalé des découvertes appartenant aux temps de la domination romaine; M de Chênedollé a trouvé des débris d'équipements militaires d'une époque très-reculée; il existe un très-grand nombre de statues de saints mutilées ou mises au rebut, et qui ne sont point dé-

pourvues de mérite aux yeux de l'antiquaire ; ne trouverait-on point, en recueillant toutes ces reliques des arts trop dédaignées, assez de choses curieuses pour garnir un musée de médiocre étendue ? M. de Beaurepaire dit à cette occasion qu'il a reconnu, par l'inspection d'un grand nombre de statues d'église en calcaire de Caen, qu'il a dû exister en cette ville, au moyen-âge, un atelier important de sculpture religieuse ; il serait à propos de rapprocher tous les types qui peuvent se rencontrer, afin d'en faciliter la comparaison. Il existe en outre de vieux meubles, d'anciennes étoffes, des tombeaux, des pierres portant des inscriptions et beaucoup d'autres objets d'art en nombre suffisant pour former, avec le temps, un musée d'un haut intérêt. M. Raymond Bordeaux émet, en conséquence, le vœu que le Conseil municipal de Vire fasse l'acquisition d'une vieille tour de fortification qui existe dans la rue du Val-Hérel. Cet achat lui semble présenter le double avantage de fournir, à peu de frais, un local qu'il serait aisé d'approprier d'une manière convenable à sa destination, et de sauver de la destruction une tour remarquablement bien conservée jusqu'ici, mais qui, dans un avenir prochain, ne manquera pas d'être dénaturée ou détruite si elle continue d'être une propriété particulière.

Cette dernière considération est fortifiée par M. le baron de Chaulieu et par M. le Curé de Vire, qui fait remarquer qu'aucune des tours de la ville, dont plusieurs existent encore, n'appartient à la municipalité. La tour seule du beffroi, connue sous le nom de Porte-Horloge (V. la page suivante), est une propriété communale ; encore les tours qui l'avoisinent et qui en sont le complément ont-elles pour maîtres des particuliers. Il est à craindre qu'elles ne soient transformées ou détruites, sinon présentement, du moins dans un avenir plus ou moins éloigné. L'acquisition des parties qui nous restent de l'ancienne enceinte militaire de la ville serait donc une chose



BEFFROI DE VIRE,

très-désirable, et ces Messieurs applaudissent, sous ce rapport, à l'avis émis par M. Raymond Bordeaux. Mais un musée serait-il bien situé dans la tour du Val-Hérel ? M. de Caumont émet des doutes à ce sujet. Il pense qu'il ne suffirait pas de former un musée d'antiquités, mais que l'on devrait y joindre un musée d'art et d'industrie. Le savant Directeur s'appuie sur les motifs développés dans un ouvrage publié par M. Natalis Rondeau, pour faire ressortir l'importance, surtout dans une ville manufacturière comme est la ville de Vire, d'exposer aux regards une série des produits de l'art et de l'industrie avec leurs perfectionnements successifs, afin de pouvoir les comparer entre eux et de ne point demeurer en arrière à l'époque de progrès où nous sommes. C'est ce qui se pratique à grands frais chez les Anglais, depuis que les expositions universelles leur ont fait voir la supériorité de plusieurs de nos produits. Toutefois, parce qu'il faut commencer par quelque chose, M. de Caumont pense qu'il serait à propos de faire, s'il y a lieu, l'acquisition de la tour du Val-Hérel, et la Société pourra concourir à cet achat en offrant au Conseil municipal une subvention sur les fonds dont elle dispose. M. le Président témoigne sa reconnaissance à M. le Directeur, il transmettra à MM. les Membres du Conseil municipal le vœu qui vient d'être exprimé, et auquel tous les membres de l'assemblée s'associent.

M. de Beaurepaire signale, comme faisant partie de l'exposition artistique organisée par M. V. Chatel, un livre imprimé contenant les *Vaux-de-Vire*. Une chose très-remarquable, c'est que cet exemplaire porte, en écriture à la main, le nom de son ancien propriétaire, et ce propriétaire n'est pas autre que le célèbre Lehoux que plusieurs savants regardent comme l'auteur des *Vaux-de-Vire*, au préjudice d'Olivier Basselin. Or, il existe à la bibliothèque de Caen un manuscrit des *Vaux-de-Vire* chargé d'annotations

marginales ou de corrections très-nombreuses, et il semble à M. de Beaurepaire qu'elles sont de la même main qui a inscrit le nom et les qualités de Lehoux sur l'imprimé qui se voit à l'exposition. Il reconnaît dans cette coïncidence, qui lui paraît incontestable, une preuve démonstrative de la paternité de Lehoux. Car, dit-il, un autre que l'auteur lui-même se serait-il arrêté avec tant de complaisance à revoir et à corriger le manuscrit de Caen ? Au reste, il ne prétend pas élever en ce moment une discussion sur un point qui serait vivement contesté, il se contente de signaler un fait qui lui semble du plus grand poids pour décider la question si elle était engagée. M. le Président remercie M. de Beaurepaire d'avoir fait connaître à l'assemblée un fait digne d'attirer l'attention dans la controverse soulevée parmi les littérateurs de la contrée.

M. de Beaurepaire demande si l'ameublement des particuliers a fait, dans la ville de Vire, quelques progrès au point de vue de l'art et du goût. On lui répond qu'il existe dans la ville peu d'ameublements riches et élégants. Cependant les formes, tout en laissant à désirer, sont meilleures que sous l'Empire. La cause du mauvais goût que l'on remarque trop souvent, c'est, dit M. de Caumont, que l'enseignement de l'art manque. On signale à cette occasion des meubles qui se rencontrent chez les fabricants de Caen et qui, avec de la prétention à l'élégance, n'arrivent qu'au mauvais goût.

A l'occasion sans doute de ce qui vient d'être dit de l'état de l'art dans la ville de Caen, une conversation fort animée s'engage entre M. Raymond Bordeaux et M. Olivier vice-président de la Société des Beaux-Arts récemment érigée dans ce chef-lieu.

M. Chatel communique à l'assemblée l'annonce de la découverte, qu'il croit avoir été faite par M. Rousselin, d'un camp ancien dans la forêt du Gast. Ce propriétaire a trouvé, entre le bois Souchet et la Pierre-Couplée, dans un fourré mis en

coupe, des lignes de circonvallation, des monticules formés de pierres amoncelées ayant servi à des constructions plus anciennes, et, au milieu de ces décombres, de petites meules en granit. Ce qui confirmerait l'existence antérieure d'un campement militaire en ce lieu, c'est qu'un monticule porte encore aujourd'hui le nom de la Buttée des tentes. Une tradition locale dit qu'une grande bataille fut livrée en ce lieu, sous Charlemagne, et de là, suivant quelques étymologistes, le nom de Montjoie donné à la commune voisine. Ces indications, toutefois, ne paraissent pas suffisantes pour motiver une opinion arrêtée. M. de Beaurepaire dit, à ce sujet, qu'il est très-difficile de reconnaître à la seule inspection du sol l'emplacement d'un camp ancien, et plus difficile encore d'en assigner l'époque précise.

M. Sauvage, de Mortain, entretient l'assemblée d'un manuscrit rédigé avec beaucoup de soin, ayant appartenu à la famille de Gouvet, dont un membre fut fait comte de Clinchamps au XVII^e. siècle. Cet ouvrage contient des indications intéressantes cette famille depuis le XI^e. jusqu'au XVII^e. siècle. Il fait hommage à la bibliothèque de la ville d'un manuscrit relatif à l'établissement antérieur d'une loge maçonnique à Vire. Il y joint un recueil de légendes sur l'arrondissement de Mortain.

M. de Caumont offre, de son côté, l'*Annuaire* de l'Institut des provinces pour 1859.

M. le Président remercie ces Messieurs, au nom de la ville à laquelle ils veulent bien faire l'offrande de ces ouvrages.

La Société, avant de se séparer, fait la répartition des fonds dont elle dispose. M. le Directeur en porte le chiffre à 600 francs au lieu de 500 francs.

200 francs sont attribués à l'église de Ste.-Marie-Laumont.

100 francs sont accordés à M. Chatel, pour faire pratiquer des fouilles dans les endroits qu'il a signalés comme recélant

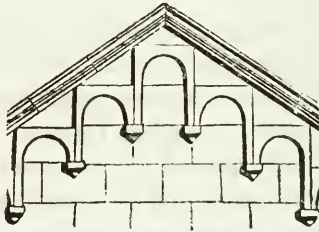
des antiquités enfouies, et pour faire dresser un plan topographique des lieux.

100 francs seront consacrés à faire faire le moulage de la Vierge de la cour de Coulonces, si des circonstances opportunes se présentent.

Enfin, 200 francs sont mis à la disposition de M. le Maire de Vire pour concourir, avec la ville, à l'achat de la tour du Val-Hérel.

Le Secrétaire,

L'abbé NOGET-LACOUDRE.



RAPPORT

Adressé à M. de CAUMONT, président de la Société française d'archéologie,

SUR LES

FOUILLES PRATIQUÉES A BANASSAC

(LOZÈRE)

Aux frais de cette Compagnie, en exécution de la décision prise
par elle à Mende en 1857 ;

Par M. Théophile ROUSSEL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le 27 août 1857, à la séance de clôture du Congrès archéologique de Mende, vous avez alloué, sur ma proposition, une somme de cent francs pour pratiquer des fouilles à Banassac, près de la Canourgue. Cette exploration, retardée par des obstacles dont j'ai eu l'honneur de vous informer l'année dernière à Auxerre, a eu lieu enfin après la levée des récoltes de 1859. Je viens vous en faire connaître les résultats.

J'ai à mentionner d'abord la coopération qui m'a été donnée par M. le docteur André, membre du Conseil général de la Lozère et ancien sous-préfet : je dois dire que les travaux, concertés définitivement sur les lieux le 9 septembre, ont été exécutés sous sa direction intelligente et assidue jusqu'à l'épuisement du crédit. Nous avons choisi pour les fouilles un champ planté d'arbres fruitiers, appartenant au hameau du Mazet, qui est une fraction du bourg de Banassac. Ce terrain, désigné au cadastre sous le nom de *la Pradide*, forme une longue bande en pente douce entre la route impériale de Paris à Perpignan qui la domine à l'ouest et le ruisseau de Tart-

ronne qui longe, vers l'est, sa partie inférieure. Un partage en a fait récemment trois propriétés qui portent les numéros 715, 716 et 718 dans le plan annexé à ce rapport.

A diverses reprises, on a trouvé vers le centre de ce terrain, en remuant le sol, des briques de formes diverses, des débris de poteries chargés de figures en relief, des tuyaux en briques et en plomb, des pièces de monnaie et d'autres objets considérés comme de l'époque romaine. Malheureusement le travail sur ce point du terrain (n°. 716) nous a été interdit, avec une obstination sans exemple, par la vieille femme qui en est propriétaire et dont le mauvais vouloir intraitable nous a été expliqué par la croyance qu'il y a dans ce lieu un veau d'or enfoui, et que nos fouilles ne pouvaient avoir d'autre but que de ravir ce trésor mystérieux.

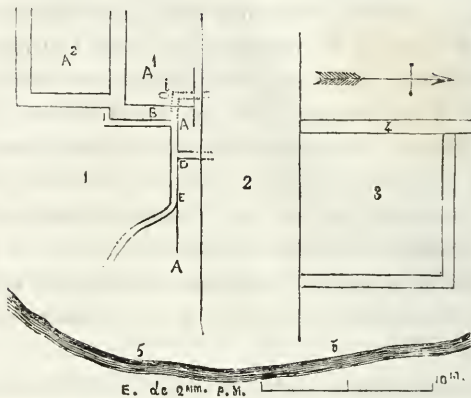
Informé que, près de la limite sud de cette parcelle, on avait naguère, en arrachant des arbres, trouvé encore des briques et extrait des pierres taillées appartenant à des murailles cachées sous la terre, nous avons placé nos ouvriers dans la parcelle n°. 715, le plus près possible de ce dernier point. L'attente n'a pas été longue : à peine la couche de terre soumise au travail annuel de la charrue était-elle enlevée, que la pioche des ouvriers s'est trouvée dans un sous-sol composé de toutes sortes de fragments de briques, de poteries et surtout de ce mortier mêlé de brique concassée qui semble caractéristique des constructions romaines. Parmi ces débris, M. André a pu recueillir des fragments de poteries fines, toutes de couleur rouge, offrant quelques-unes le cachet des potiers, d'autres des figures d'hommes ou d'animaux en relief avec des ornements et des encadrements variés. On a trouvé encore un fragment de mosaïque en petits cubes de pierre dure et de trois couleurs (rouge, blanc et bleu) ; une pièce de marbre blanc de 26 centimètres de longueur sur 11 de hauteur et ayant fait partie d'une corniche ; plusieurs frag-

ments d'un calcaire cristallin grisâtre finement poli et ayant appartenu à une colonne; un objet (probablement un poids) en brique recouvert d'un enduit foncé, ayant la forme d'une pyramide haute de 13 centimètres, à base rectangulaire, à angles arrondis au sommet, près duquel cette pyramide est perforée de part en part; enfin un grand nombre d'échantillons différents de briques plates ou recourbées, avec ou sans rebords, tantôt unies, tantôt striées ou cannelées. Tous ces objets, de même que ceux que j'indiquerai plus loin et ceux qui résulteront des fouilles ultérieures, devant être déposés au musée de la Société académique de la Lozère et devenir l'objet d'un rapport particulier, je n'y insisterai pas en ce moment.

Cet amas de débris écarté, on s'est occupé à suivre les constructions dont le plan (n^o. 2) se trouve joint à ce rapport. (V. la page suivante). C'est au point E, tout près de la limite de la parcelle prohibée, qu'on a rencontré d'abord une muraille (A) dirigée d'est à ouest et dont on n'a pu découvrir entièrement que le parement méridional. Ce parement est revêtu d'une épaisse couche de ciment jusqu'à une profondeur de 50 centimètres. Cet enduit s'arrête brusquement, et il a été facile de reconnaître qu'à ce niveau il se continuait avec une couche analogue et horizontale qui a disparu. Au-dessous, on peut suivre encore la muraille qui est formée de matériaux de moyen appareil, presque tous en grès bigarré, soigneusement reliés entr'eux, mais sans enduit à la surface. A 60 centimètres environ au-dessous de la ligne où s'arrête le ciment, on a rencontré un pavé qui n'est autre chose lui-même que le fond d'un canal de 50 centimètres de large sur 45 environ de hauteur et dont la paroi supérieure a disparu. En déblayant ce canal vers l'est, on l'a vu s'écarter de la muraille et descendre, en suivant une pente plus rapide que celle du sol, vers le ruisseau de Tartaronne à 8 mètres duquel l'exploration a dû s'arrêter.

Dans la direction opposée, à partir du point E, c'est-à-dire

vers l'ouest, le canal suit la muraille A, et à 3 mètres de distance du point de départ, on a rencontré une ouverture (D)



Légende du plan.

1. Parcelle n^o. 715.
2. — n^o. 716. (Terrain interdit. Cette partie n'est pas à l'échelle).
3. — n^o. 718.
4. Mur antique découvert sur une longueur de 14 mètres 70.
5. Ruisseau de Tartaronne ou de St.-Saturnin.

carrée, de même diamètre que le canal lui-même et servant d'orifice à un second canal qui se dirige du sud au nord dans la parcelle prohibée, et qui n'a pu être exploré que sur une étendue d'environ 1 mètre 50 centimètres.

En poursuivant vers l'ouest, à 2 m. 50 c. du point D, on a été arrêté par une seconde muraille (B) formant angle droit avec la première. En ce point, le canal se dérive lui-même; une branche continue la direction primitive vers l'ouest, en passant sous la muraille (B) par une ouverture semblable à celle déjà décrite en D; l'autre suit le pied de la muraille (B) en s'infléchissant à angle droit vers le sud. Une forte dalle en grès ligarré, pourvue de deux rainures, a été trouvée au niveau de cette bifurcation.

En continuant encore le déblai vers l'ouest, on s'est trouvé arrêté par une forte couche de ciment impénétrable à la pioche formant une couche horizontale. On a été amené ainsi à mettre à découvert deux compartiments séparés l'un de l'autre par une muraille et offrant, mesurés du nord au sud, le premier (A¹) 4 m. 70 c. et le deuxième (A²) 5 m. 75 c. de diamètre. Le déblaiement de ces deux pièces n'a pu être complètement opéré d'est à ouest, à cause de l'entassement, de ce dernier côté, de tous les matériaux provenant des déblais et dont le transport sur un autre point n'était pas possible.

Ces deux compartiments sont l'un et l'autre recouverts sur toutes leurs parois d'une couche épaisse et lisse de ciment; le fond ou la paroi inférieure du compartiment A² est à un niveau plus élevé d'environ 30 centimètres que le fond du compartiment A¹. Cette paroi est horizontale et on n'y a trouvé aucune ouverture. Le déblai opéré sur ce point y a fait découvrir un fragment de colonne et deux monnaies, l'une de moyen bronze, presque fruste, où j'ai cru distinguer le type connu de la tête de Lucius Verus; l'autre de petit bronze, de Claude-le-Gothique, avec cette légende au revers: *Fides exercitus*.

La paroi inférieure du compartiment A¹ offre une pente vers le point I, où se trouve une cavité infundibuliforme au fond de laquelle existe une ouverture dont nous avons pu constater la communication avec la branche directe du canal extérieur déjà décrite.

En suivant en effet la prolongation de ce canal au-dessous du mur B, on a reconnu qu'à la profondeur d'environ 4 m. 50 c., ce canal offrait d'une part une communication avec le compartiment A¹ à travers l'*infundibulum* I, et d'autre part s'infléchissait à angle droit vers le nord, dans le terrain de la parcelle n°. 716 où il n'a pas été possible de le suivre.

La continuation des recherches n'étant pas possible dans la parcelle n°. 715, à moins d'un enlèvement des déblais que

l'exiguité du crédit ne permettait pas de tenter, il a paru utile de consacrer les restes de ce crédit à rechercher si les constructions que nous venions de découvrir, et qui semblent avoir leur centre dans la parcelle n°. 716, ne se prolongeaient point encore dans la parcelle n°. 718, séparée du point où nos recherches s'étaient arrêtées par une distance de 40 mètres. Dans ce but, une tranchée a été ouverte dans la direction de l'est à l'ouest : elle a bientôt fait découvrir une muraille de près d'un mètre d'épaisseur, en blocs de grès bigarré, et que nous avons suivie dans la direction du sud au nord sur une étendue de 15 m. A la distance de 9 m. du point de départ, une autre muraille vient s'y rattacher à angle droit et se continue elle-même à la distance de 9 m. vers l'est, avec une troisième muraille parallèle à la première, de manière à circonscrire un grand espace quadrilatère de 9 m. de diamètre dont l'épuisement du crédit n'a pas permis d'opérer le déblaiement.

Tels sont, Monsieur le Président, les résultats du travail que M. le docteur André a bien voulu diriger, sur ma prière. Une exploration restée forcément aussi incomplète ne m'a permis qu'un exposé fort aride, et cependant on peut affirmer dès ce moment que le faible crédit ouvert par la Société française a été utilement employé pour la science. Il est acquis présentement que, sur ce point inconnu de notre territoire, il a existé, à l'époque romaine, d'importantes constructions dont les vestiges ont été mis au jour sur une ligne de près de 70 mètres d'étendue et il est certain que le marbre, des colonnes et des mosaïques d'un travail soigné entraient dans leur décoration.

Je ne m'arrêterai pas à rechercher avec les données présentes quelle fut la destination de ces constructions antiques. Je me bornerai à dire qu'en rapprochant les indices fournis par nos fouilles des souvenirs plus ou moins précis qu'ont laissés les découvertes faites autrefois dans la parcelle n°. 716, il est difficile de se refuser à admettre qu'il a existé au Mazet

de Banassac un de ces établissements thermaux affectionnés par les populations de l'époque romaine. Je pourrais analyser les nombreux éléments qui permettraient, même aujourd'hui, de donner à cette opinion un très-haut degré de vraisemblance; mais je préfère attendre avec confiance que la Société française, voulant bien reprendre et terminer son œuvre, fasse apparaître, avec leurs détails les plus importants, l'ensemble des constructions cachées sous le sol de la Pradide.

Il ne me reste plus qu'à présenter ici sommairement, dans l'attente de ce nouveau travail, quelques données que j'ai pu recueillir et qui aideront à faire comprendre l'existence, en un pareil lieu, d'un établissement thermal considérable. Ces données accroîtront, si je ne me trompe, l'intérêt que doit offrir une exploration archéologique complète de la vallée qui, sur un espace de moins de 2 kilomètres d'est à ouest, présente, outre plusieurs hameaux, le bourg de Banassac et la petite ville de La Canourgue.

Les découvertes faites à la Pradide sont loin en effet d'être un fait isolé: il résulte de l'investigation à laquelle j'ai pu me livrer que, sur un grand nombre de points de la vallée de l'Uragne et sur ses deux rives, de même que sur les bords du ruisseau de Tartaronne, des débris de l'antiquité romaine ont été découverts en remuant le sol qui semble avoir éprouvé un notable exhaussement.

Dès 1842, M. Ignon avait signalé dans les *Mémoires* de la Société académique de la Lozère la découverte, dans un champ situé sur la rive droite de l'Uragne entre Banassac et La Canourgue, d'une grande quantité de fragments de poteries romaines, parmi lesquels furent trouvées des pièces (1) entières

(1) M. Ignon possédait dans sa collection deux vases entiers, deux coupes et un fragment de moule provenant de cette trouvaille faite dans un champ de M. Don appelé Boria-d'Auby. L'un des vases porte intérieurement, à sa partie inférieure, le nom du potier : RUFINUS.

et des moules sur lesquels étaient gravés en creux les sujets à exécuter. Cette dernière circonstance et la masse énorme des débris, presque tous d'une même pâte de couleur rouge, donnèrent lieu de penser qu'il y avait eu en cet endroit une fabrique de poteries. Plus tard, sur un autre point de ce même terrain, le propriétaire actuel, M. Barbet, trouva encore des vestiges d'antiquités (1) parmi lesquels on reconnut, dit-on, l'existence d'un moulin à vernis. A quelques pas de là, en se rapprochant de Banassac, et sur la rive gauche de l'Uragne, dans un clos nommé *lou Clauzelou*, M. Monestier, agent-voyer, découvrit encore un amas considérable de poteries rouges, parmi lesquelles se trouvèrent des vases entiers avec des ornements variés en relief, représentant des animaux, des plantes et divers sujets mythologiques. M. Ignon fit encore mention de cette trouvaille (2) dont quelques échantillons furent apportés au musée de la Société par M. Laurent, agent-voyer en chef.

L'enquête que j'ai entreprise sur les lieux, avec l'assistance de M. André, m'a appris encore que, sur divers points de ce territoire, notamment dans une propriété de M. Barbet appelée *Lou Jardi*, on avait extrait du sol des débris antiques variés, particulièrement de grandes dalles en briques qui offrent, pour la plupart, un diamètre de 0 m. 70 c. en carré sur 0 m. 42 c. d'épaisseur. D'autres forment un carré long de 0 m. 70 c. sur 0 m. 45 c. de large. Ces grandes plaques, dont on a extrait également un certain nombre sur plusieurs points du terrain de la Pralide, se trouvent en si grande abondance qu'on les voit servant d'âtre dans presque toutes les maisons de Banassac et du Mazet.

(1) Une jolie coupe provenant de cette exhumation se trouve aujourd'hui chez M. Paradau, de La Canourgue, où elle sert à déposer des bijoux.

(2) M. Monestier conserve encore plusieurs vases entiers provenant de cette découverte.

En combinant les données acquises à l'histoire avec une étude attentive des lieux et des débris antiques dont je ne chercherai pas à prolonger l'énumération, on est conduit à penser que cette vallée, non moins remarquable par la fertilité du sol que par la douceur du climat, a dû être recherchée, dès une haute antiquité, par la classe riche et par les chefs de la population du *Pagus Gabalitin*. Je ne citerai plus qu'un débris qui ne permet guère de douter de l'existence d'un temple païen auprès de l'ancienne église collégiale de St.-Martin, dans l'emplacement actuel des casernes de gendarmerie qu'occupait l'antique église paroissiale de *Notre-Dame de la Blonde*. En creusant le sol pour jeter les fondations des casernes, on trouva non-seulement les vestiges d'un pavé antique, mais on sortit de terre plusieurs fûts de colonnes en granit d'un poli remarquable, qui ne sauraient appartenir qu'à l'époque romaine et qui n'avaient pu être apportés en ce lieu qu'à grands frais. L'un de ces fragments sert d'appui à la toiture d'un hangar dans l'habitation de M. Paradau, de La Canourgue; un autre, surmonté d'un chapiteau calcaire de date récente, a été placé comme support dans les halles de la ville. La hauteur de ce fût est de 2 m. 50 c. sur 1 m. 45 c. de diamètre. Il est permis de supposer que c'est sur l'emplacement même du temple auquel ont appartenu ces colonnes que fut établi le premier oratoire chrétien, lequel ne fut plus dans la suite qu'une sorte d'annexe de l'église et du monastère de St.-Martin, sur lesquels M. l'abbé Grion a lu une intéressante notice au Congrès archéologique de Mende.

Nous trouvons le petit bourg de Banassac, qui avait possédé des thermes et des fabriques de poterie, étant encore le siège d'une *viguerie* (*Vicaria Bannacensis*) dans les temps mérovingiens; et c'est peut-être là, après la destruction de *Gabalum* par les hordes de Chrocus et avant la suprématie acquise par Mende, vers le X^e. siècle, que les gouverneurs du pays, les

comtes nommés par les rois d'Austrasie et les évêques eux-mêmes firent leur résidence. Il est certain que saint Fréal et saint Firmin out habité et sont morts à La Canourgue, et ce fait explique suffisamment les vieux protocoles des notaires de La Canourgue qui appellent cette ville l'*ancien siège des évêques de Mende*.

Un autre ordre de documents est venu récemment révéler l'importance de Banassac sur la fin de la période romaine. Depuis long-temps les numismates étaient embarrassés sur l'attribution à donner à des monnaies mérovingiennes portant pour légende *Bannaciaco*, *Bannacaco*, *Banniaciaco*, ou simplement le mot *Ban*, et quelquefois au revers le mot *Gavale-tano*. Leblanc avait attribué ces monnaies à Bagneux près Paris, mais on finit par reconnaître qu'elles appartenaient au Gévaudan ; Lelewel et Eckart les attribuèrent à Javols ; Bouterone à Bagnols; et la science était encore indécise lorsque, dans un mémoire publié en 1838, Duchâlais démontra que toutes ces monnaies, dont il décrivit 14 variétés, étaient sorties des ateliers de La Canourgue ou de Banassac. A ces divers types, il faut joindre celui que Lelewel a publié d'une monnaie portant pour légende, d'un côté : *Sancti Martini*, et de l'autre : *Bannaciaco fuit*. Cette monnaie prouve en effet l'identité, dans des temps reculés, des deux localités aujourd'hui si voisines de La Canourgue et de Banassac.

Je n'ai pas l'intention d'ajouter à ce rapport une dissertation qui trouvera mieux sa place après les nouvelles recherches auxquelles j'ai lieu d'espérer que les fouilles de la Pradide serviront de point de départ. J'ai voulu simplement indiquer quelques arguments en faveur de fouilles nouvelles. Qu'il me soit permis, dans le même but, de citer en terminant les passages principaux d'une lettre qui m'a été adressée par M. le docteur André. M. le Président de la Société d'agriculture, après avoir visité avec moi, le 21 novembre, les fouilles de la Pra-

dide, jugea convenable et urgent de faire allouer, sur le budget si restreint de la Société, une somme de 100 francs pour terminer le déblaiement des deux compartiments ou bassins, mis à découvert en partie à l'aide du crédit de la Société française. Voici en quels termes M. le docteur André me rend compte, à la date du 20 décembre, de ce nouveau travail dont la rigueur de la saison a retardé l'achèvement :

« On a continué suivant vos indications les fouilles de la Pradide. Les bassins ont été déblayés : celui du midi en entier (A²), mais l'autre en partie seulement. On a trouvé dans le premier, presque en entier, quoique par fragments très-petits, la colonne dont vous avez un débris avec un piédestal en grès rouge très-bien conservé et dont je vous adresse un croquis.

« J'ai découvert, en outre, au-dessus des bassins deux conduits qui viennent aboutir à l'angle du bassin méridional (A²) et qui, de ce point, paraissent remonter vers l'endroit où vous avez remarqué des traces de fouilles au-dessous de la route impériale (dans la parcelle n^o. 716) ; les grosses pierres taillées extraites en ce point appartenaient probablement à un bassin collecteur d'où les eaux étaient distribuées dans les différentes pièces où elles étaient utilisées.

« L'eau de l'établissement n'était probablement pas prise au ruisseau de St.-Saturnin (ruisseau de Tartaronne), mais à une source que les anciens se souviennent d'avoir vue très-abondante et qui a été, en grande partie, perdue ou détournée depuis la construction de la nouvelle route impériale au-dessous de laquelle on la voit sourdre encore aujourd'hui.

« J'ai trouvé l'endroit où était placé le pavé en mosaïque dont vous avez un fragment. Malheureusement le peu de terre qui le recouvrait (25 centimètres environ) n'a pu le garantir de la pioche ou des fortes gelées. Les petits cailloux cubiques s'y trouvent détachés et désagrégés, et il ne reste que le ciment sur lequel ils étaient appliqués.

« J'ajoute que, dans le champ (n°. 718 du plan n°. 1) qui n'est séparé de la Pradide que par le chemin qui va de la grande route au Mazet, il a été trouvé de grandes quantités de briques et une mosaïque qui paraît se prolonger sous le chemin lui-même.

« Le lieu appelé le *Champ Mas* (ou champ du *Mas* ou de *Mars*) méritera d'être exploré non-seulement à cause des récits des anciens, mais à cause des vestiges que M. Labaume, maire de Banassac, a eu récemment l'occasion d'y constater.

« Au centre même de Banassac, près la maison Barbet, on a découvert l'an dernier un aqueduc en briques d'une antiquité irrécusable, et le propriétaire a trouvé en ce lieu des monnaies qu'il a promis de chercher et de me remettre. Le nommé Roux en a trouvé plusieurs à la Pradide. Je tâcherai de vous les envoyer.

« J'ajoute enfin que j'ai pu mettre la main sur l'ouvrier qui, en 1841, découvrit (dans la parcelle n°. 716) les constructions de la Pradide. Il assure avoir extrait d'un bassin contigu à ceux que nous avons découverts, les dalles en terre cuite qui en formaient le fond. C'étaient des dalles de 0 m. 70 c. en carré, comme celles que vous avez vues ici. Sous chaque rangée de dalles, il assure qu'il existait un canal.

« Le bassin, de forme rectangulaire, présentait aux quatre angles un pan coupé jusqu'à 1 m. de hauteur. On trouvait, en ce point et le long des parois du bassin, des tuyaux en briques semblables à des cheminées. J'ai un fragment de ce genre de tuyaux, je vous l'enverrai.

« Le même ouvrier assure que la paroi ouest était couverte de figures et de *peintures de couleurs variées* qui ont été laissées intactes et qu'on retrouverait vraisemblablement.

« Cet homme avait encore trouvé, entre le bassin et le ruisseau, un tuyau de plomb que j'ai vu autrefois et sur lequel on lisait ces mots : *Bric-Flum*. Il l'a fondu depuis pour faire des

balles. Mais il assure que le tuyau n'a pas été enlevé en entier et qu'on en trouverait la continuation dans la parcelle n°. 716, si des fouilles y étaient permises. »

Tel a été, Monsieur le Président, le fruit des premières recherches exécutées au nom de la Société française d'archéologie, dans la vallée de Banassac. Si la Société, ainsi que je l'espère, jugeait qu'il y a lieu de poursuivre et de compléter son œuvre, je crois pouvoir lui donner l'assurance qu'elle trouvera non-seulement en M. le docteur André et en moi, mais dans le président de la Société d'agriculture de la Lozère et dans tous les hommes intelligents de La Canourgue et de Banassac dont l'attention est aujourd'hui réveillée, le concours le plus empressé pour donner le meilleur emploi possible à une nouvelle allocation.

NOTA. — Plusieurs commissaires chargés de faire exécuter des fouilles, au moyen des allocations votées dans différentes villes par la Société française d'archéologie, n'ont pas encore rendu compte de leurs travaux d'exploration. Nous les invitons à le faire le plus tôt qu'ils le pourront. La relation précédente est un excellent modèle à suivre pour de semblables descriptions.

(*Note du Bureau de la Société française d'archéologie.*)

TABLE.

Liste générale des Membres.	V
Compte de M. le Trésorier.	LII

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE,

XXVI^e. SESSION,

▲ STRASBOURG.

<i>Séance d'ouverture. Présidence de M. Coulaux, maire de Strasbourg</i>	1
Discours de M. le Président à l'ouverture de la séance.	2
Résumé de la réponse de M. de Caumont.	5
Détails intéressants sur l'origine et l'organisation de la Société française.	<i>Id.</i>
Dépouillement de la correspondance	6
Mémoire de M. de Ring en réponse aux deux premières questions, ainsi conçues :	
Quels sont les monuments incontestablement celtiques qui existent dans l'Alsace et le duché de Bade ?	
A-t-on reconnu, d'une manière précise, en Alsace, les voies romaines indiquées sur la Carte de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin ?	7
Observations sur les 3 ^e , 4 ^e . et 5 ^e . questions, ainsi conçues :	
A-t-on constaté l'existence d'autres voies antiques, non mentionnées par l'Itinéraire ou par la Carte ?	
Le tracé de ces différentes voies romaines a-t-il été fait sur des cartes à grand point, celle de Cassini, par exemple ?	
Quelles particularités les chaussées de ces antiques voies ont-elles offertes ?	13
Réponse à la 6 ^e . question : A-t-on découvert sur leurs bords des colonnes milliaires ? Quelles inscriptions portaient-elles ? Que sont-elles devenues ?	16

Mémoire de M. Levrault, en réponse à la 13^e. question : Quel est l'état actuel du retranchement gallo-romain appelé le <i>Mur païen</i> ? Quelle est son étendue exacte ? Quelles causes probables ont motivé cette con- struction ?	16
Observations sur la 14^e. question, ainsi conçue : A-t-on découvert des restes de <i>villæ</i> ou maisons de campagne gallo-romaines ? En a-t-on levé le plan ? A-t-on ex- pliqué leur distribution d'une manière satisfaisante ?	41
Note de M. Sieffer, curé de Weyertsheim, en réponse à la 15^e. question : A-t-on découvert des thermes en Alsace ? Les vestiges ob- servés ont-ils fourni des notions nouvelles concernant la distribution des bains ?	<i>Id</i>
Détails donnés par M. de Caumont, en réponse aux 16^e. et 17^e. questions, ainsi conçues : Donner une explication courte, claire et plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des bains romains de Trèves, dont les ruines sont toujours si impos- santes. Donner une explication claire, courte et plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de la distribution des bains romains de Julien, à Paris.	42
Réponse de M. de Caumont à la 18^e. question : Expliquer la distribution des différentes pièces des bains romains de Baden-Weiler, près de Mullenheim (duché de Bade).	44
Quelques mots sur les 19^e., 20^e. et 21^e. questions : Quels sont les autres édifices de construction romaine qui ont été découverts en Alsace et dans les pays voisins ? A-t-on mesuré exactement l'emplacement de ces fondations ? Ont-elles fourni quelques indices sur l'ordonnance architectonique des monuments auxquels elles ont appartenu ? A-t-on remarqué des débris d'aqueducs antiques ? Quels étaient l'étendue de leur parcours et le mode de leur construction ?	50

Observations sur les 22 ^{e.} , 23 ^{e.} et 25 ^{e.} questions, ainsi conçues :	
A-t-on recueilli assez de fragments de sculptures gallo-romaines pour se faire une juste idée de l'état de l'art en Alsace au III ^{e.} siècle ?	
Toutes les inscriptions gallo-romaines reconnues ont-elles été publiées et expliquées ?	
Les tombes gallo-romaines de l'Alsace et des contrées voisines ont-elles été toutes décrites et figurées ? Quelles lumières nouvelles peut-on tirer des figures sculptées sur ces pierres concernant les mœurs, les croyances et la civilisation des peuples de cette partie de la France, sous la domination romaine ?	51
<i>Visite à la Bibliothèque publique de la ville, sous la présidence de M. de Caumont.</i>	52
2^{e.} Séance du 22 août. Présidence de M. Migneret, préfet du Bas-Rhin	55
Observations de MM. de Caumont et Jung sur la visite faite à la bibliothèque publique.	56
Mémoire de M. Morlet, en réponse à la 44 ^{e.} question, ayant trait aux fortifications de la ville romaine de Strasbourg.	57
1 ^{re.} partie. Recherches historiques.	<i>Id.</i>
2 ^{e.} partie. Recherches archéologiques.	61
Observations de M. Bulliot, d'Autun, sur le même sujet.	65
Quelques mots sur les 27 ^{e.} et 28 ^{e.} questions :	
Quels caractères offrent les sculptures de l'époque franque, sur les bords du Rhin ? Indiquer avec la plus grande précision la forme et la disposition des objets trouvés dans ces sépultures (agrafes, ornements, poteries, armes, etc., etc.).	
Peut-on distinguer les objets en bronze de l'époque franque de ceux de l'époque gallo-romaine ?	66
Mémoire de M. le docteur Eissen, en réponse à la 29 ^{e.} question, ainsi conçue :	
La villa mérovingienne était-elle différente de la villa romaine,	

quant à la disposition générale ? Possède-t-on, dans l'est de la France, des vestiges ou des documents qui puissent servir à éclaircir cette question ?	67
Réponse de M. l'abbé Straub, secrétaire-général du Congrès, à la question suivante :	
Quels sont les ouvrages déjà publiés sur la statistique monumentale du pays ?	70
Réponse de M. l'abbé Guerber à la 31 ^e . question, ainsi conçue :	
Quels sont les monuments religieux les plus anciens ? Indiquer, d'une manière précise, ces édifices ou les parties anciennes qu'ils renferment.	72
32 ^e . question : Quels caractères offrent ces monuments : 1 ^o . quant au mode de construction (nature, forme de matériaux, etc.) ; 2 ^o . quant au système de décoration ? MM. Guerber et Straub prennent part à la discussion.	74
<i>Visite de Saverne, de St.-Jean-des-Choux, de Neuwiller et de la ruine du château de Hoh-Barr, le 23 août, sous la présidence de M. Silbermann, membre de l'Institut des provinces</i>	76
St.-Jean-des-Choux.	77
Neuwiller.	78
Saverne, son musée : ère celtique, gallo-romaine, moyen-âge et renaissance.	84
Château de Hoh-Barr.	94
4 ^e . Séance du 24 août. Présidence de M. Spach.	98
Mémoire de M. l'abbé Schir, grand-vicaire du diocèse, sur l'histoire du couvent de Ste.-Odile et sur l'état des monuments de cet antique monastère.	99
Analyse présentée par M. Coste de son intéressant ouvrage ayant pour titre : <i>Alsace romaine</i>	105
Examen d'un manuscrit écrit au XVI ^e . siècle par l'architecte Specklé, en réponse à la 33 ^e . question, ainsi conçue : Existe-t-il dans les chroniques, ou dans les pièces imprimées ou manuscrites, quelques documents sur l'état de l'art antérieurement au XI ^e . siècle ? Que nous apprennent ces documents ? par M. l'abbé Straub.	108

Réponse de M. le curé Guerber à la 34 ^e . question , ainsi conçue :	
Quelle est, aux XI ^e . et XII ^e . siècles, la forme la plus ordinaire des églises ? Quelles sont approximativement les dimensions du transept, du cœur et des absides, dans les grands édifices ?	110
<i>Visite à la cathédrale de Strasbourg, sous la présidence de M. de Caumont.</i>	118
Mémoire de M. Klotz, résumant les faits observés dans cette visite.	121
2^e. Séance du 24 août. Présidence de M. Hepp, professeur à la Faculté de Droit	134
Analyse des trois premières livraisons d'un ouvrage de M. le docteur Hubsch, intitulé : <i>Les monuments de l'architecture primitive et leur influence sur l'architecture chrétienne des siècles postérieurs</i> ; par M. le curé Guerber	135
Réponse de M. l'abbé Straub à la 36 ^e . question : Que sait-on de l'église d'Ottmarsheim (Haut-Rhin) ? A-t-elle été copiée sur l'église d'Aix-la-Chapelle ? Quelles causes probables ont déterminé cette imitation ?	<i>Id.</i>
Exposé présenté par le même, en réponse à la 37 ^e . question, ainsi conçue.	
Quelles sont les églises dans lesquelles existent des cryptes ? (Nomenclature de ces églises et détails sur les dimensions de leurs chapelles souterraines).	139
Observations de M. le baron de Schauenbourg et de M. l'abbé Guerber, sur le même sujet.	144
Réponse à la question suivante : Quels sont, du côté de l'Ouest, les limites de la région dans laquelle s'est répandu le style roman germanique ? Les limites tracées dans l' <i>Abecédaire d'archéologie</i> de M. de Caumont doivent-elles être modifiées ?	146
89^e. Question : Le XIII ^e . siècle a-t-il produit, en Allemagne, des édifices comparables à ceux dont la France a été peuplée à la même époque ? — Réponse de M. l'abbé Guerber.	<i>Id.</i>

Exposition présentée par le même, relativement à la question ainsi conçue :	
Quelle a été, aux XIII ^e . et XIV ^e . siècles, la disposition générale des façades des grandes églises de l'Allemagne ? En quoi diffèrent-elles des façades des cathédrales de France ?	149
Mémoire de M. l'architecte Robert Lévy, en réponse aux deux questions précédentes et à la question ainsi conçue : Quelles conséquences la présence d'une seule tour, au centre des façades occidentales des églises (chose fréquente en Allemagne), a-t-elle eues sur la distribution des ornements et des statues dans cette partie des églises ? Indiquer les différences qui en résultent dans l'ordonnance et l'effet général des édifices.	182
<i>Séance du 25 août.</i> Présidence de M. le baron de Schauenbourg.	188
Compte-rendu de la découverte d'une antiquité romaine fort importante, par M. le colonel Morlet.	<i>Id.</i>
Réflexions de M. le professeur Jung sur un ouvrage en voie de publication, intitulé : <i>Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine</i> , par Edm. Tudot.	190
Notes de M. l'abbé Sieffer sur quelques édifices de construction romaine, trouvés en Alsace.	191
Développements donnés par M. l'abbé Guerber sur la 41 ^e . question.	195
Discussion de la 42 ^e . question, ainsi conçue : Indiquer les caractères qui différencient le style flamboyant des bords du Rhin et de l'Allemagne, du style flamboyant des provinces de France. MM. de Caumont et Guerber prennent la parole.	200
Réponse de M. l'abbé Guerber à la 43 ^e . question, ainsi conçue : Quelles sont les causes qui ont produit le développement considérable de ce style en Allemagne, au XV ^e . siècle ?	202
Développements sur la 44 ^e . question : La tour de la cathédrale de Fribourg, en Brisgaw, est-elle, comme œuvre d'art, supérieure ou inférieure à celle de la cathédrale de Strasbourg ? par M. l'abbé Guerber.	205

Mémoire de M. le baron de Schauenbourg, en réponse à la 45 ^e . question : Quelles sont les verrières les plus im- portantes conservées dans les églises d'Alsace ? . . .	244
Verrières de la cathédrale de Strasbourg.	244
— de l'église St.-Guillaume.	234
— du temple St.-Thomas.	245
— de l'église de Rosenwiller	247
— de l'église paroissiale de Saverne	249
— de l'église Ste.-Madeleine, à Strasbourg.	251
— de l'église St.-Georges de Schelestadt.	254
— de l'église de Lautenbach (Haut-Rhin).	256
— de l'église de Mutzig (Bas-Rhin).	257
— de l'église St.-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg.	258
— de l'église de Wissembourg.	260
— de l'église de Westhofen.	261
— de l'église de Colmar.	263
— de la chapelle de St.-Sébastien, à Dambach, de l'église d'Obernay, de celle de Kaisersberg.	266
Collection de panneaux de peinture d'apprêt.	267
<i>Visite de la chapelle de l'établissement de la Toussaint, sous la présidence de M. de Caumont.</i>	<i>272</i>
<i>Visite à Schelestadt et au château de Hoh-Kœnigsbourg.</i>	<i>274</i>
Discours prononcé par M. Gomart, au banquet offert aux visiteurs près des ruines de ce château.	290
4 ^{re} . Séance du 27 août. Présidence de M. Félix de Dartain.	296
Quelques mots sur une exposition de différents travaux an- ciens d'orfèvrerie sacrée.	<i>Id.</i>
Mémoire de M. l'abbé Straub sur les vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach et de l'église de Walbourg, complétant l'énumération des verrières de l'Alsace, déjà traitée dans la séance précédente.	297
Analyse des vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach.	<i>Id.</i>
Analyse des vitraux de l'église de Walbourg.	344
Réflexions de M. Petit-Gérard sur l'aspect général des vitraux de l'Alsace dans leurs rapports avec ceux du centre de la France	363

Mémoire de M. l'abbé Straub, en réponse à la question suivante : Que reste-t-il de l'ancien mobilier d'église ? . . .	374
Considérations générales.	<i>Id.</i>
Autels.	376
Tabernacles	383
Piscines. — Vases sacrés.	385
Vêtements liturgiques.	388
Reliquaires et châsses.	390
Croix processionnelles.	391
Encensoirs. — Cierges pascals. — Torchères.	393
Lutrins. — Fonts baptismaux	394
Confessionnaux.	399
Chaires	400
Stalles et bancs.	401
Buffets d'orgues.	403
Bahuts. — Armoires. — Troncs. — Bénitiers.	404
Tapisseries	405
Sculptures.	406
Tableaux.	409
Travaux de serrurerie.	411
Cloches	412
Examen de la question suivante :	
Trouve-t-on en Alsace des peintures murales remontant au XII ^e . et au XIII ^e . siècle ? Quelles sont, en général, les peintures murales les plus remarquables ? par M. l'abbé Straub.	416
Hommage rendu par M. Spach à la mémoire de M. Fries, ancien architecte de la ville de Strasbourg, à l'occasion de l'examen de la question suivante :	
Quels sont les monuments les plus remarquables du moyen-âge, appartenant, en Alsace, à l'architecture civile (cloîtres, abbayes, granges, halles, entrepôts, maisons privées, fontaines, etc ?	419
Énumération succincte des principaux monuments de l'architecture civile, en réponse à cette question ; par M. l'abbé Straub	422
2 ^e . Séance générale du 27 août. Présidence de Monseigneur l'Évêque.	
	428

Mémoire de M. Spach, en réponse aux trois questions suivantes : Quels sont les châteaux-forts des différents âges les plus remarquables du pays ? En présenter un catalogue méthodique et raisonné.	428
L'architecture militaire du moyen-âge, en Alsace, offre-t-elle des caractères qui la distinguent essentiellement de celles des autres contrées ?	<i>Id.</i>
Quelles dispositions pourraient être regardées comme particulières aux châteaux de cette région ?	<i>Id.</i>
Les châteaux-forts de l'Alsace.	<i>Id.</i>
Division en cinq groupes pour le Haut-Rhin, et en neuf pour le Bas-Rhin.	
I. Groupe du Sundgau.	439
II. Groupes de St.-Amarin et de Thann.	442
III. Groupes de Soultz et de Guebwiller	443
IV. Groupes de Colmar et de Munster.	444
V. Groupe de Ribeauvillé.	448
VI. Groupe des environs de Schelestadt.	453
VII. Groupe de Ste-Odile (châteaux des environs de Barr et d'Obernai	457
VIII. Les châteaux du Val-de-Bruche.	464
IX. Groupes du Schneeberg et de Wasselonne	466
X. Les châteaux près Saverne et Neuwiller	467
XI. Les châteaux des environs de Niederbronn.	470
XII. Les châteaux de la frontière septentrionale et du Palatinat alsacien	472
Communication par M. le chevalier de Rossi, de Rome, sur son ouvrage sur les inscriptions chrétiennes	476
Distribution des médailles accordées par la Société française.	478
Rapport de M. Gomart sur ce sujet.	<i>Id.</i>
Allocations accordées.	483
Liste des membres du Congrès archéologique de France (Session de 1859).	485
Ouvrages offerts à l'occasion du Congrès archéologique.	490
Note sur les fouilles pratiquées à Mackwiller, aux frais de la Société française d'archéologie; par M. le professeur Jung.	493
Additions au compte-rendu des séances de Strasbourg.	501

SÉANCES GÉNÉRALES TENUES A ROUEN ,

en juillet 1859.

<i>Séance du lundi 25 juillet.</i> Présidence de M. de Glanville.	508
Liste des membres qui ont assisté à la séance.	509
Discours de M. de Glanville.	512
Discussion de la 1 ^{re} . question, ainsi conçue :	
Quelles étaient les limites de l'enceinte de Rouen à l'époque gallo-romaine.	518
Plan de la ville de Rouen, aux X ^e . et XI ^e . siècles.	519
Examen artistique de l'exposition régionale de Rouen.	521
26 juillet. — 4 ^{re} . Excursion archéologique aux environs de Rouen.	522
Visite à l'église de Long-Paon de Darnetal.	523
Visite à l'église de St.-Jacques-sur-Darnetal.	<i>Id.</i>
Visite au château de Martainville.	526
Visite à l'église d'Anzouville.	532
Visite à l'ancien manoir de Boos	534
Visite à l'église de Bon-Secours.	540
Note sur l'ancien fief de Martinville, par M. de Glanville.	541
Note sur la terre de Boos, par le même.	550
 <i>Séance du mercredi 27 juillet.</i> Présidence de M. de Glanville.	 558
Observations de M. R. Bordeaux relativement à la deuxième question ayant trait à la place et à la destination des principaux monuments publics de Rouen	 <i>Id.</i>
Réponse aux deux questions suivantes :	
Quels caractères présentent les sépultures de l'époque franque ?	
Peut-on toujours distinguer les objets en bronze de l'époque franque de ceux appartenant à l'époque gallo-ro- maine ?	 562
Observations sur cette autre question : Quelles sont les églises de Rouen où il existe des cryptes ?	 563
Note sur la crypte de St.-Godard	566
De l'amoblissement des églises au moyen-âge.	568

Hommage rendu à cette occasion aux créateurs de l'archéologie au XIX ^e . siècle, à MM. de Caumont et Didron.	570
Discussion sur les types d'architecture, à l'occasion des idées émises dans ce mémoire.	576
Improvisation de M. R. Bordeaux sur ce sujet.	578
Continuation de la discussion sur l'ameublement des églises.	581
Examen de cette question : Les plans d'alignement des villes, arrêtés officiellement pendant le premier tiers de ce siècle, ne devraient-ils pas être révisés par toute la France, afin de faciliter la conservation des monuments d'architecture dont on ne comprenait pas l'importance lorsque le tracé de ces plans a été fixé ? .	585
Rapport de M. Frère, sur la question suivante : L'imprimerie de Rouen était célèbre, avant la Révolution : a-t-elle conservé sa supériorité ?	587
Rapport de M. Chevereaux sur l'état de quelques églises de l'arrondissement de Neufchâtel, telles que St.-Saëns, Bures, St.-Martin-Osmonville et Buchy.	590
28 juillet. — 2 ^e . Excursion archéologique à St.-Georges-de-Boscherville, Jumièges et St.-Wandrille.	597

SÉANCE GÉNÉRALE TENUE A ST.-LO,

Le 27 mai 1859, pendant le Concours régional agricole.

Présidence de M. DE CAUMONT.

Note de M. Dubosc, sur la question suivante :

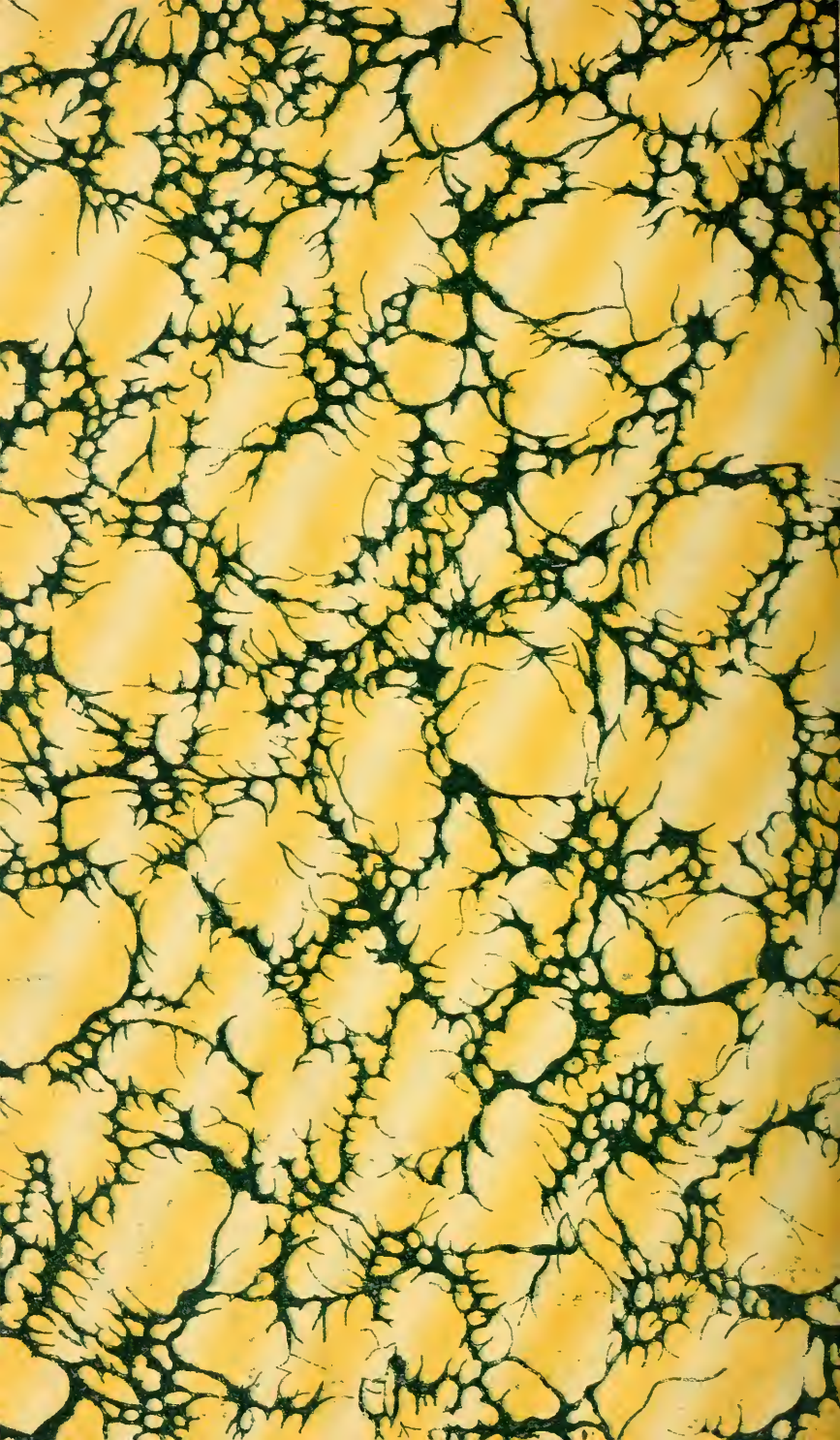
Des restes de constructions romaines constatés lors de l'établissement du jardin de l'hospice, à Agneaux, des substructions mises à découvert par l'exécution des déblais du chemin de fer, sur la rive gauche de la Vire, près la gare de St.-Lo, et d'énormes quantités de briques à rebords, trouvées antérieurement au Poirier et à La Trapinière, ne tendraient-ils pas à démontrer que l'origine de St.-Lo date de II^e. ou du III^e. siècle, sinon comme ville, au moins comme lieu de passage entre Bayeux et Coutances ? La découverte

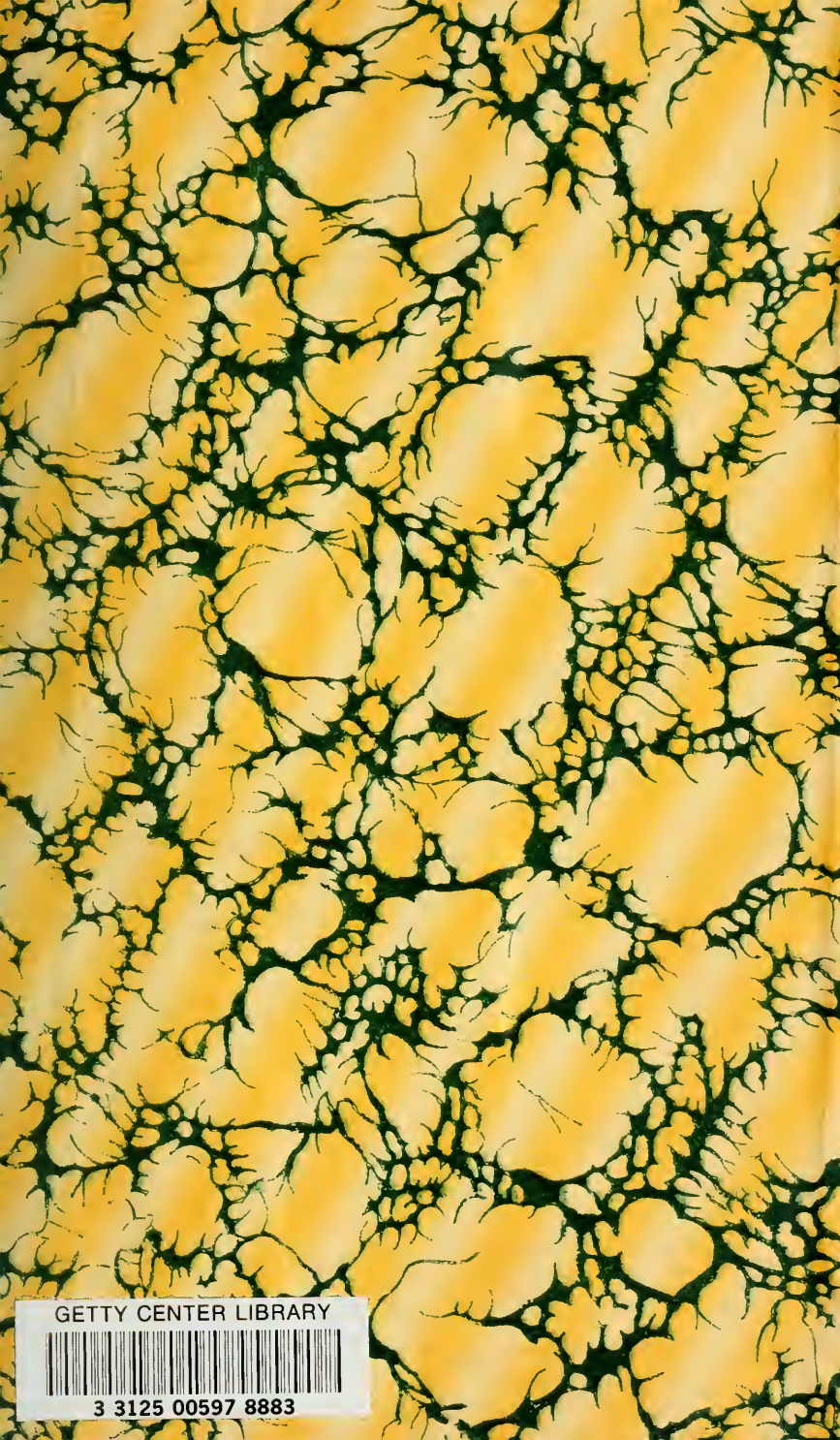
de plusieurs médailles de Constantin, faite lors du nivellement de l'ancien cimetière de Ste.-Croix, n'appuierait-elle pas cette opinion?	620
Observations sur une autre question, relative à l'interprétation des modillons qu'on remarque au pourtour des édifices romans	625
Médaille décernée à M. Dubosc. — Visite du musée archéologique et de l'exposition industrielle.	626

SÉANCES GÉNÉRALES TENUES A VIRE,

En juillet 1859, pendant le Congrès provincial de l'Association normande.

<i>Séance du 14 juillet.</i> Présidence de M. le baron de Chaulieu.	628
Quelques mots sur les ruines pittoresques du vieux donjon du château de Vire	629
Observations diverses	630
Réflexions de M. R. Bordeaux sur le mobilier des églises.	633
<i>Séance du 15 juillet.</i>	337
Quelques mots sur le projet d'érection d'un monument en l'honneur de M. de Chénédollé	<i>Id.</i>
Utilité d'acquérir la tour du Val-Hérel, à Vire, pour y créer un Musée d'antiquités	638
Observations de M. de Beaurepaire sur un livre imprimé, contenant les Vaux-de-Vire.	639
Autres observations	640
Allocations pour divers travaux.	643
Rapport adressé à M. de Caumont, président de la Société française d'archéologie, sur les fouilles pratiquées à Banassac (Lozère), aux frais de cette Compagnie, en exécution de la décision prise par elle, à Mende, en 1857; par M. Théophile Roussel.	645





GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00597 8883

